

ESPRIT DES JOURNAUX,

FRANÇAIS ET ÉTRANGERS;

PAR

UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES.

NOVEMBRE 1813.

QUATRIÈME TRIMESTRE.

TOME XI.

A BRUXELLES,

DE L'IMPRIMERIE DE WEISSENBRUCH,

PROPRIÉTAIRE.

AVIS.

Il paraît chaque mois un volume de ce Journal. La souscription est ouverte pour 3, 6, 9 *et* 12 *mois; elle est de* 24 *francs pris à Bruxelles, de* 27 *francs pris à Paris, de* 31 *francs* 50 *centimes, franc de port, pour les autres départemens, et de* 39 *fr. pour l'étranger.*

On s'abonne chez tous les directeurs de poste et libraires des principales villes de l'Empire français et de l'Europe; et principalement à Paris, chez D. Colas, imprimeur-libraire, rue du Vieux-Colombier, n°. 26, *et à Bruxelles, chez Weissenbruch, imprimeur-libraire, éditeur et marchand de musique, propriétaire et directeur de ce journal, place de la Cour, n°.* 1085.

ESPRIT
DES
JOURNAUX.

BIBLIOGRAPHIE.

Anecdotes anglaises et américaines. Années 1776, à 1778. Deux volum. in-8°. Chez Brunot-Labbe, quai des Augustins, n°. 33.

En fait d'histoire, ce devrait être une règle établie que chaque auteur mit son nom à l'ouvrage qu'il publie, l'anonyme paraît ici déplacé. Tant qu'il ne s'agit que de la tournure d'une élégie, du mérite d'une pièce de théâtre ou d'un roman, qu'importe que la vérité, que l'exactitude ait ou n'ait point été respectée; il n'y peut être question que de goût, d'agrément; aucun intérêt n'y court risque d'être compromis; l'écrivain peut se cacher, refuser la garantie de son nom à l'œuvre sortie de ses mains. Mais il en est autrement de l'histoire : un fait accrédité, un bruit faux présenté spécieusement, peut rappeller des haines, donner un titre à de folles prétentions, et soutenir des rivalités prêtes à s'éteindre. L'auteur qui reste inconnu se met moins en garde

contre ces écueils, il s'inquiète moins des effets bons ou mauvais de son livre, que celui qui le met sous la garantie de son nom; l'anonyme ne redoute ni la critique, ni le blâme; il n'expose sa responsabilité qu'à une attaque indirecte de la part des gens de lettres ou du public; il a donc moins de motifs de vérifier les faits, et de ne dire que des choses appuyées sur des autorités irrécusables; or ce sont de pareilles précautions qui donnent à l'histoire sa véritable empreinte de justice et d'impartialité. Dans l'ancien droit parlementaire français, un livre anonyme tenait quelque chose du libelle, et ce vice seul suffisait pour lui attirer la défaveur des lois.

On sentira mieux encore l'importance de ces réflexions en les appliquant aux *Anecdotes Anglaises et Américaines*. Il en est beaucoup parmi elles d'une assez haute importance; elles montrent jusqu'à quel point le gouvernement anglais a osé porter l'oubli des principes dont lui-même entend exiger des autres la stricte observation; elles attestent cette infidélité de conduite qu'on lui a tant reprochée et cette duplicité politique désignée par le nom de *machiavélisme*; elles dévoilent cette ambiguité dans les transactions qu'il importe de faire connaître plus encore par des faits que par des raisonnemens. Pourquoi dans un pareil sujet garder l'anonyme? L'auteur s'expose à affaiblir l'impression des faits par cette omission; il y

était d'autant moins autorisé qu'il ne rappelle pas toujours les actes ni les écrits où il a puisé les anecdotes qu'on trouve ici. A la vérité, la plupart sont tellement connues, elles sont encore si fraîches dans la mémoire, l'Europe retentit depuis si long-temps des mauvais procédés de l'Angleterre contre la France, qu'il n'est personne qui ne s'en rappelle les époques et ne puisse citer les prétextes qui en ont été l'occasion, et les faits publics qui en furent les résultats. Mais cette excuse excellente ici, ne peut justifier en général l'usage que nous reprenons de garder l'anonyme en écrivant l'histoire.

Peut-être trouvera-t-on aussi que l'auteur aurait pu faire un meilleur choix : parmi les milliers de faits bizarres et extravagants dont les Anglais offrent peut-être plus qu'aucun autre peuple le maussade spectacle, il en est de tellement hors de toute proportion et de si peu utiles à savoir, qu'en vérité un écrivain fait bien de réserver sa plume pour des récits plus intéressans ; aussi nous abstiendrons-nous de les copier : ceux qui les voudront connaître peuvent recourir à l'ouvrage.

Voici au reste un trait qui peut donner une idée des élémens hétérogènes dont est formé le parlement d'Angleterre ; l'auteur l'a tiré des écrits de Churchill, poëte satyrique anglais ami de Wilkes, et par conséquent du parti de l'opposition, ce qu'on reconnaîtra sans peine en le lisant ; il écri-

vait à l'époque de la guerre de 1757 à 1763.
« Une de ses cousines était venue le voir à Londres pendant l'été. Churchill se rendit avec elle à Westminster pour lui montrer les différens monumens que renferme cette ancienne abbaye : il la conduisit tour-à-tour dans les deux chambres du parlement. Arrivée dans celle des communes, il lui dit : Voilà la *chapelle Saint-Etienne*. Comment, dit-elle, est-ce que cela ressemble à une chapelle ? Pas tout-à-fait, répondit le poëte, mais c'est à-peu-près comme le temple de Jérusalem du temps de Jésus-Christ. Eh quoi! Dit-elle encore, le temple était-il bâti de cette manière ? Non, répliqua Churchill, la ressemblance n'est pas dans les bâtimens, mais dans le service qui s'y fait ; car cette chapelle, comme le temple des juifs, n'est pas tant une maison de prières qu'un marché, une bourse, où l'on trompe, et où on achète et on vend : on y achète des places et des pensions ; on y vend sa conscience et son pays ».

« Rien n'est exagéré dans cette opinion plaisamment énoncée sur le parlement d'Angleterre, ajoute l'écrivain. Ce n'est plus qu'un mélange bizarre d'hommes nobles, d'hommes bien nés, de petits bourgeois parvenus. Les sénateurs anglais ne sont plus comme autrefois l'élite respectable des propriétaires fonciers. La naissance et le mérite ne sont plus des accessoires de nécessité pour obtenir à Londres les honneurs de la

chaise curule. Un barbier qui a de l'argent et précisément ce qu'il faut d'honneur et de probité pour entrer sans examen dans les vues du ministère, est sûr de son enrôlement parmi les péres conscrits. A défaut d'autres moyens, la bassesse et la dégradation de soi-même sont ceux qu'on met en usage dans les élections populaires pour parvenir à être un de ces *marchands du temple de Jérusalem* si bien signalés par Churchill ».

On peut citer à l'appui de cette censure, l'exemple du célèbre Fox aux élections de Westminster en 1780. « Il y briguait les suffrages pour être réélu membre de la chambre des communes (1). Suivant l'usage il se plaça dans la tribune devant laquelle défilent, en donnant leurs voix, les électeurs de cette partie de la ville de Londres; un d'eux l'appella par son nom, et le candidat eut la satisfaction de s'entendre dire : — « M. Fox, je viens vous donner ma voix; je fais plus, je vous annonce quinze de mes amis qui vous donneront également la leur; mais je veux vous faire une question avant

(1) M. Fox fut d'abord élu représentant du bourg de Midhulst en 1768, par l'influence de lord Holland son oncle; il vota avec les ministres jusqu'à ce qu'en 1774, ayant été privé d'un emploi lucratif qu'il avait à la trésorerie (payeur de la pension des veuves), il se jetta dans l'opposition; ce changement le fit rejetter aux élections de cette année, au bourg de Poole; il fut plus heureux à celui de Malmesbury; sa troisième élection fut en 1780. (*Note du rédacteur.*)

d'aller plus loin ». M. Fox s'étant incliné pour annoncer qu'il était prêt à répondre, l'électeur ajouta : « Vous savez ce que vous avez promis à vos constituans (*une révérence*): si vous ne le faites pas, et si vous violez les engagemens que vous avez pris, ne soyez pas surpris (*en agitant un gros bâton et prononçant le juron favori des Anglais*) que par-tout où je vous trouverai, je vous étrille d'importance; comptez là-dessus. « A quoi M. Fox répondit avec tout le respect d'un prétendant qui n'est pas encore élu, qu'il espérait se conduire conformément à sa promesse, et de manière à ne mériter ni reproches, ni correction; aussitôt les chapeaux sautent en l'air, et tout le monde crie *huzza*, *huzza*. Tel est, ajoute l'auteur, la solennité avec laquelle sont élus communément les pères conscrits de l'Angleterre ».

Cette grossièreté populaire et ces désordres d'élections, dont on a vu des exemples si scandaleux aux élections de Burdett, ne sont pas les seuls qui peuvent influer d'une manière fâcheuse sur les élections, et livrer les intérêts de l'état à des hommes qui n'ont souvent pour objet que de se faire acheter des ministres après avoir payé les voix des électeurs; on peut y ajouter un autre exemple d'abus plus remarquable peut-être, les *bourgs pourris*. Ce sont des lieux de l'Angleterre qui ont conservé le droit de nommer des membres du parlement; considé-

rables autrefois, ils n'ont aujourd'hui rien qui puisse leur donner cette prérogative, ni par leur population, ni par les propriétés de leurs habitans, ni par leur commerce. Le possesseur d'un de ces bourgs est le seul qui dans le fait nomme le représentant; il peut donc le livrer ou à la cour qui le marchande, ou à l'opposition qui se cotise pour l'acheter. Ce fut dans un de ces bourgs que contre le texte de la loi, M. Fox fut avant vingt ans, élu la première fois, membre du parlement de la faction des ministres en 1768, comme nous le disons dans la note. L'auteur anonyme cite quelques-unes des scènes ridicules, des burlesques événemens auxquels ces élections de *bourgs pourris* donnent lieu, et il faut avouer que si ce sont là des priviléges nationaux, ils sont en vérité bien étranges. Mais renvoyons encore le lecteur à l'ouvrage pour ces détails, et attachons-nous à quelques faits qui fassent connaître l'esprit du gouvernement britannique au dehors.

Les guerres d'Amérique en offrent de nombreux exemples; celle de 1756 avait déjà montré avec toute évidence combien il est difficile de compter sur la fidélité dans les engagemens de la part de ce ministère; toute l'Europe en a eu connaissance, et les pièces conservées par l'histoire en seront un monument éternel et irréprochable. Mais ici l'auteur ne remonte pas si haut, et nous ne savons pourquoi; car enfin, c'est de cette

époque, comme l'a fort bien remarqué le grand Fréderic (*Histoire de la guerre de sept ans*) que date sur-tout la longue série d'actes de mauvaise foi de l'Angleterre dans ses guerres et ses négociations avec nous.

A l'époque où les hostilités éclatèrent entre la France et l'Angleterre à propos de la seconde guerre d'Amérique, c'est-à-dire, en 1778, la paix avait été violée par les Anglais dans l'Inde, tandis qu'elle régnait encore en Europe entre les deux nations; le traitement qu'éprouva le commandement de Chandernagor, possession française sur le Gange, en est une preuve. Nous allons copier l'auteur, qui n'est ici que l'écho des feuilles et des écrits publics du temps.

Tout le monde sait que ce fut le 17 juin 1778 que les hostilités éclatèrent dans la Manche, par le combat de *la Belle-Poule* et de *l'Arethusa ;* cependant vingt-un jours seulement après ce combat, Chandernagor était envahi et son gouverneur prisonnier des Anglais, par une trahison dont voici l'exposé :

« Le gouverneur français, M. Chevalier, se reposant sur l'état de paix qui existait entre son gouvernement et celui d'Angleterre, était sans défiance dans sa maison de campagne auprès de Chandernagor : il apprend tout-à-coup que ses jardins sont investis, et qu'on en veut particulièrement à sa personne. Sans moyen de résistance, il crut devoir éviter de tomber entre les mains

de ses ennemis. Il s'échappe ; on le poursuit ; enfin, après huit jours de marche, il se trouve hors du Bengale, et parvient à la ville de Cotek, dans la province d'Orixa, dépendant du nabab de Naguepoor, à quatre-vingts lieues de son commandement. Accueilli par le gouverneur de cette province, il fut logé dans le fort, et il reçut les assurances de la protection du souverain. Il apprend que Chandernagor et tous les établissemens français sont au pouvoir des troupes britanniques ; que tous les vaisseaux qui se trouvaient dans le Gange sont pris, et qu'à la faveur d'un pavillon trompeur, tous les bâtimens français qu'on y conduit ont le même sort.

» Les Anglais craignant que le gouverneur ne trouvât quelque ressource dans son courage et l'intérêt de sa cause, envoient un exprès à Coteck, auprès du gouverneur indien : on le menace, on lui offre une très-forte somme s'il veut livrer M. Chevalier ; cet officier français est livré enfin et conduit à Calcutta. Là, malgré les menaces et les promesses des Anglais, on ne peut obtenir de lui qu'il donne sa parole de ne point servir contre l'Angleterre pendant tout le temps d'une guerre qu'il ne connaissait pas, et dont il était en effet impossible qu'il eût connaissance. Il est conduit en Angleterre. (1) »

(1) Ce trait a été cité avec raison comme une preuve du mépris le plus réel qu'on ait fait du droit des na-

A cet exemple, qui n'est pas le seul de cette espèce, dans cette guerre, ajoutons-en un autre qu'on peut vérifier dans les écrits ou les gazettes accrédités de cette époque.

« En 1777, un navire nantais *la Rosière d'Artois*, en revenant du Port-au-Prince se trouva très-endommagé. Un capitaine anglais qu'il rencontra en mer lui persuade de relâcher à Saint-Augustin, dans la Floride. A peine furent-ils arrivés que l'Anglais fit mouiller le navire français sous son canon. Trois jours après on enleva l'équipage et on le retint prisonnier dans la ville d'une manière fort singulière : on promit cinq guinées aux sauvages pour chaque *chevelure* qu'ils enleveraient aux Français qui sortiraient hors de la ville; à cette condition il était permis aux prisonniers d'aller où bon leur semblait, à leurs risques et périls.

» C'est dans cet état de choses qu'on nous a gardés deux mois et demi (écrivait à M. de Sartines, alors ministre de la marine, un des officiers prisonniers). A l'expiration de ce terme, on nous renvoya au Port-au-Prince sur une mauvaise barque, avec de mauvais

---

tions. Par tous les traités, on stipule toujours un temps déterminé entre la déclaration de guerre et ses suites, et ce temps est plus ou moins long, suivant la distance des lieux. On accorde même dans ce cas un délai aux négocians, bien loin de saisir leurs vaisseaux avant les hostilités commencées.

(*Note du rédacteur.*)

vivres à peine suffisans pour la moitié du chemin ».

Ce qui arriva au chevalier de Bretigny, qui passait en Amérique pour y prendre du service, avant la déclaration de guerre, est encore un des traits qui déshonorent une nation, et dont il lui est impossible de se laver dans l'opinion des autres peuples : on ne pourrait y croire si la plus grande authenticité ne l'appuyait. La lettre du chevalier de Bretigny, qui en rend compte et qu'on trouve rapportée ici, est datée de Saint-Augustin en Floride, 18 mars 1778, par conséquent avant les premières hostilités qui ne furent précédées d'aucune déclaration de guerre, et qui datent du mois de juillet de la même année. Pour cet objet, nous renvoyons encore le lecteur à l'ouvrage même.

Un autre sujet de reproche fixa ici l'attention ; nous entendons ces affreuses *chevelures*, alors si communes, un peu plus rares aujourd'hui et dont les Européens auront à rougir d'avoir en quelque sorte encouragé l'usage contre eux-mêmes, chez les sauvages. Nous nous abstiendrons d'expliquer en quoi consiste cet horrible usage, l'anecdote suivante le fera assez connaître :

« Les sauvages attachés au parti anglais pendant la guerre d'Amérique, rapporte l'auteur, adressèrent, comme autant de preuves de leur zèle et de leurs succès mi-

litaires, huit ballots au gouverneur du Canada : ces huit ballots furent pris parmi les bagages de l'armée royale par un parti américain; ils contenaient avec des paquets de *chevelures*, une lettre d'un officier anglais ainsi conçue : « Conformément à la prière des chefs sauvages de Senneka, j'envoie à V. Exc. huit ballots de péricrânes ou chevelures préparées, sechées, garnies de cerceaux peints et décorés de toutes marques triomphales des sauvages ». Ces monumens de cruauté classés dans la forme des factures du commerce étaient 1°. quarante-trois chevelures de soldats du congrès; elles étaient déployées sur des cerceaux noirs; le devant de la peau peint en rouge avec une petite tache noire pour indiquer qu'ils avaient été tués avec des boulets; 2°. deux cent soixante-neuf chevelures de péricrânes de fermiers tués dans leurs maisons; les cerceaux rouges, la peau peinte en brun, etc.; 3°. quatre-vingts chevelures de femmes : les cheveux longs à la manière des Indiennes, pour dénoter qu'elles étaient mères; 4°. cent quatre-vingt-treize chevelures de garçons de différens âges; 5°. deux cent onze chevelures de filles de différens âges ». Ces affreux présens, ajoute le récit, furent remis au capitaine Crawfurd par le grand chef des sauvages de Senneka, et la lettre qui les accompagnait traduite en anglais par un homme instruit dans les deux langues ». Nous avons supprimé quelques détails d'une cruauté trop

révoltante pour que le lecteur ne nous en sache pas gré (1).

L'auteur semble avoir eu pour objet de faire connaître particulièrement les événemens de la guerre d'Amérique; il s'est attaché à rapporter les anecdotes qui font juger du caractère des personnages et de l'esprit qui les dirigeait. Il lui a été facile d'en trouver de propres à montrer la maladresse, la folle et impolitique conduite des Anglais, et combien peu ils ont su apprécier les causes des événemens et les principes qui conduisaient la France; l'issue de cette guerre funeste pour eux leur a prouvé qu'en tout la droiture et la bonne foi sont préférables à la force ou à l'astuce dont le règne ne peut être jamais que passager.

Nous regrettons que l'auteur ait consigné ici des récits peu propres à former un tableau historique; qu'il tombe souvent dans l'inconvénient des recueils dont l'utilité reste problématique; à quoi bon, par exemple, la *lettre d'un Anglais sur les impôts?* (pag. 41); que signifie cette *prophétie trop accomplie?* (pag. 130). A quoi sert de préconiser les écarts des peuples d'Amérique pendant l'ivresse de leurs premiers succès?

---

(1) On a révoqué en doute l'exactitude de cette anecdote; mais quand il y aurait quelqu'exagération, il n'est malheureusement que trop vrai que dans cette guerre et la précédente, il s'est commis des atrocités qui autorisent à y croire.

(*Note du rédacteur.*)

L'histoire, même les écrivains d'anecdotes, doivent estimer à leur valeur ces témoignages un peu irréfléchis, et quelquefois peu d'accord avec la police des états, auxquels les classes inférieures de la société se livrèrent alors. Ce qui a trait aux levées de troupes en Allemagne et à ces marchés honteux que devrait repousser à jamais une nation, qui sans doute ne pêche pas par ignorance, paraîtra sans doute plus intéressant.

Ce fut au commencement de 1777 surtout que l'Allemagne fut troublée par ce genre de trafic. Outre le prix d'engagement, on donnait au prince qui voulait bien vendre ses sujets, 30 liv. sterl. pour chaque soldat qui serait tué en Amérique ou qui n'en reviendrait pas. Tel était du moins le traité qu'on avait fait avec le landgrave de Hesse-Cassel, et qui lui attira une épithète digne d'un semblable commerce. Mais on ne se borna pas à cette preuve de mépris, il fut ridiculisé dans une lettre qu'on le suppose écrire de Rome, où il était en 1777, au commandant des troupes hessoises en Amérique; cette lettre d'une bonne plaisanterie est un des meilleurs pamphlets de cette époque.

Ces plaisanteries, qui n'avaient que trop de fondement, n'empêchèrent pas les marchés d'hommes; mais ce qui y mit un obstacle réel, ce fut la déclaration du ministère français, portant qu'il les regarderait comme des actes d'hostilités contraires aux prin-

cipes de la neutralité, et qu'il déclarerait la guerre aux princes qui y donneraient les mains.

Ce serait peut-être le lieu de rappeller ici un acte qui attira, non pas des sarcasmes aux Anglais, mais de justes plaintes sur la manière inhumaine dont ils traitaient les pêcheurs cotiers. Dans les principes d'équité adoptés par la cour de France dans cette guerre, on avait jugé que c'était une chose contraire à la justice de traiter en ennemis des hommes occupés de la pêche côtière ; elle ne peut nuire à aucune des puissances belligérantes et adoucit les calamités de la guerre. Le gouvernement français exposa vainement ces motifs à la cour de Londres en 1780; et ce qu'il y a de remarquable, c'est que le gouvernement français n'usa de représailles qu'à la plus fâcheuse extrêmité et lorsque toutes les représentations furent inutilement multipliées. On verra dans l'ouvrage que nous analysons une lettre officielle à ce sujet écrite à l'époque que nous venons de désigner, et qui renferme de justes considérations à ce sujet; on y lit aussi que malgré le mauvais exemple donné par l'Angleterre, la France sut faire respecter par ses corsaires les hommes occupés des travaux paisibles de l'agriculture. « Un corsaire français avait pris terre sur une côte de Jersey et en avait enlevé six agriculteurs qu'il conduisit à Cherbourg. La conduite du capitaine fut blamée, et les

six habitans de l'île furent reconduits dans leur patrie sur un bateau parlementaire. Tel est l'exemple que la France a toujours donné inutilement à ses ennemis ».

L'auteur a puisé dans les *Lettres d'un cultivateur américain*, par M. Crevecœur, plusieurs anecdotes qui ont trait à la révolution d'Amérique; la plupart sont connues des personnes qui ont lu cet intéressant ouvrage. Il faut toujours compter sur un peu d'exagération dans les détails; le fonds des faits, vrai, est embelli souvent et revêtu de figures oratoires; les récits gagneraient quelquefois plus à être exposés simplement.

Voici une de ces anecdotes sur une famille américaine surprise par des sauvages : on y verra avec surprise un exemple de cet amour pour la vie sauvage et indépendante dont, dans l'un de ses plus étranges paradoxes, le philosophe de Genève nous a si éloquemment entretenus.

« Un colon de la Nouvelle-Angleterre, nommé Williams, sort pour aller labourer son champ, et mène avec lui ses trois enfans; le plus jeune était une fille de trois ans : il l'enveloppe dans sa redingote au pied d'un arbre; le second, garçon de sept ans, menait les chevaux; le troisième, qui en avait dix, marchait à côté de la charrue. A peine avait-il tracé son premier sillon vers les bois voisins, que plusieurs coups de fusil sont tirés par les sauvages qui y étaient cachés. Williams effrayé du danger de sa si-

tuation, prend dans ses bras le plus jeune de ses garçons, et gagne avec précipitation l'arbre où était sa fille. L'aîné, troublé par la terreur, s'était frappé le pied contre une souche; il conjure son père de s'arrêter et de le secourir : il prend l'enfant blessé sur ses épaules, et ainsi chargé des deux, il met à se retirer toute la célérité dont il était capable. Dans ce moment, les hurlemens des sauvages qui les poursuivaient éveillent la petite fille, qui, toute effrayée, court au devant de son père; c'était l'enfant de son cœur. La vue de cet objet chéri lui fait accélérer ses pas, et redouble l'agitation tumultueuse de ce moment terrible; il arrive enfin, saisit la jeune enfant et cherche à s'élancer par-dessus les palissades de son champ, mais il manque de force suffisante, il retombe en arrière. Les sauvages redoublent leurs pas, l'atteignent et lui fendent la tête d'un coup de leur massue, au moment où il se relevait. Les enfans sont ensuite attachés au pied d'un arbre, tandis que ces barbares vont brûler les maisons des environs; mais dès que les habitans sont rassemblés, ils s'enfuient et emmènent les enfans.

» On racheta les deux garçons à la paix; mais habitués à la vie sauvage, ils ne voulurent point rester avec leur mère; plusieurs fois ils tentèrent de s'échapper; elle fut obligée pour les empêcher de retourner chez les sauvages, de les envoyer aux îles, où le second mourut. L'aîné, ramené avec peine

à la civilisation, reprit l'habitation de son père. Quant à la fille, toutes les sollicitations de ses parens ne purent jamais la déterminer à revenir; elle épousa un sauvage, et disait hautement qu'elle était heureuse et n'avait besoin de rien ».

Ces *anecdotes anglaises et américaines*, qui ne sont pas sans intérêt, et paraissent avoir le but que nous leur avons attribué, ont tous les défauts de semblables ouvrages; leur nombre les fait oublier. Comme elles ne sont liées par aucun récit suivi, ni par un certain ordre de faits, on les retient difficilement; l'auteur, qui annonce une plume capable de productions plus distinguées, aurait donc plus sûrement rempli son objet, et fait un meilleur livre, s'il se fût donné la peine de fondre et d'enchaîner les traits et les anecdotes compilées ici. Jettés ainsi sans lieu commun, souvent même sans indiquer le résultat historique qu'on en peut tirer, ils ne satisfont qu'imparfaitement la curiosité d'un lecteur judicieux. L'histoire morale, si on peut parler ainsi, de la révolution américaine est encore assez peu connue; les preuves de faux jugemens, de mauvaise conduite de la part des Anglais, soit envers les colonies, soit envers la France pendant cette guerre, sont d'une nature assez remarquable pour que, par ces deux raisons, on eût su gré à l'auteur s'il se fût donné plus de soin dans l'exposition qu'il a pris à tâche de faire. Ajoutez qu'il faut sa-

voir l'histoire de cette époque pour ne pas se méprendre sur un grand nombre d'anecdotes et d'événemens rapportés ici ; il ne peut donc résulter de cette lecture qu'une légère connaissance des personnages et des actions que l'on y passe en revue.

Peut être l'auteur n'a-t-il pas ambitionné davantage, et devons-nous attribuer à ce motif l'anonyme à la tête d'un livre qui, intéressant déjà, l'aurait pu être d'avantage avec un peu plus de soin et de travail.

Nous ne répéterons pas ce que nous avons dit du mérite littéraire de cet ouvrage; il se réduit à avoir extrait de différens écrivains des traits épars et des anecdotes plus ou moins intéressantes et plus ou moins connues, sur la guerre de l'indépendance américaine et la conduite du ministère britannique pendant toute sa durée. L'auteur en prend occasion d'exprimer son jugement sur quelques abus de pouvoir et sur des faits que l'histoire a marqués du blâme et du mépris. Ce serait inutilement que nous voudrions nous assujettir à un ordre de classification dans le choix des passages que nous allons citer ; ce livre est une vraie marquetterie dont les pièces de rapport sont prises en Amérique et en Angleterre ; plus de soin l'aurait rendu plus instructif et mieux approprié à son objet. Bornons-nous donc à quelques citations : le second volume nous en offre qui peuvent intéresser.

Nous passerons, comme l'auteur aurait dû faire, ces traits de barbarie exercés par les sauvages, et dont il a déjà été question plus haut. Ce sujet de côté, le premier qui se présente sous notre plume, sont les réflexions de M. Crevecœur sur les habitans de la Caroline; ils ne mirent peut-être pas d'abord autant de zèle que les autres Américains à la cause de l'indépendance, mais était-ce bien une raison pour les peindre comme livrés à la corruption? M. David Ramsay, aujourd'hui membre du congrès, et qui a écrit l'*Histoire de la révolution américaine dans les deux Carolines*, ne nous en parle pas sur ce ton, et son récit ne s'accorde pas toujours avec ce qu'on trouve ici. Quoi qu'il en soit, voici sous quels traits nous les peints l'auteur des *Anecdotes*, d'après M. Crevecœur. « Les femmes, dans ce pays, valaient, avant la guerre, bien mieux que les hommes; le cercle des amusemens et la dépense de leurs tables vous étonneraient; tous les excès sont ici fort dangereux; malgré cela ils ne songent qu'à jouir, et se dépêchent de vivre; semblables aux mouches et aux papillons, les hommes de ces pays méridionaux, animés par la chaleur enivrante du soleil, n'aspirent *tous* qu'à mourir de plaisir; c'est là leur grande ambition ».

N'en déplaise à l'auteur et à M. Crevecœur qui lui sert d'autorité, on peut douter de cette ambition dont *tous* les Caroli-

tiens étaient animés. Il veut bien en excepter les femmes « qui parviennent à une extrême vieillesse, et finissent rarement leur carrière sans avoir eu quatre ou cinq maris ». Nous ne voulons rien retrancher de cette prérogative des dames caroliniennes, que les Européennes ne partagent que très-rarement. Au reste, ces compagnes d'hommes qui n'ambitionnaient que de mourir de plaisir, ainsi qu'on nous le dit ici, furent des modèles de vertus.

« Les Caroliniennes se faisaient gloire de la dénomination de *dames rebelles* (pendant la révolution américaine) et pendant qu'elles résistaient à des sollicitations multipliées d'orner de leur présence les lieux de divertissemens publics, elles affluaient à bord des vaisseaux de prison pour donner des consolations à leurs compatriotes souffrans (1). Lorsque les vainqueurs se *régalaient* de concerts, ou formaient des assemblées, ils ne pouvaient obtenir que d'un petit nombre d'entr'elles de prendre part à leurs amusemens; mais un officier américain, prisonnier, n'était pas plutôt introduit à Charles-Town, que l'on cherchait sa compagnie, et que l'on donnait à sa personne toutes les marques possibles d'attention et de respect..... Plusieurs des dames caroliniennes, comme des

(1) C'était après la prise de Charles-Town par l'armée anglaise.

anges gardiens, empêchèrent leurs maris de succomber lorsque l'intérêt personnel et la convenance allaient triompher d'eux et l'avaient presqu'emporté sur l'honneur et le patriotisme..... Lorsque, dans ce progrès des hostilités, elles furent, comme les hommes, enveloppées dans une sentence de bannissement, elles quittèrent avec courage leur pays natal, et renoncèrent à toutes ces douceurs qu'on ne trouve que chez soi, pour suivre leurs époux dans des vaisseaux de prison et dans des terres éloignées, où elles étaient réduites à la nécessité de recevoir l'aumône après avoir été long-temps dans l'habitude de la donner. Elles renoncèrent à toutes les jouissances présentes de la richesse, même aux espérances de fortune à venir pour leurs jeunes familles; elles adoptèrent les plus sévères plans d'économie, et, quoique nées au sein de l'opulence, elles se livrèrent courageusement aux plus durs travaux ».

Il est certain que dans toutes les révolutions, l'influence des femmes a été d'une assez grande importance, mais c'est peut-être en exagérer les résultats que d'en parler comme l'a fait M. Crevecœur dans ses *Lettres d'un cultivateur américain*; l'échantillon transcrit ici n'est pas celui où cet auteur préconise avec le plus d'exagération la conduite des dames qui ont pris part à cette révolution. L'exaltation qu'elle produisait dans les esprits faisait recevoir, admirer,

mirer, tout ce qui s'y rapportait : on aimait à croire que toutes les vertus s'étaient refugiées sur cette terre, où l'indépendance combattait contre l'autorité et des prétentions mal soutenues.

Les récits étaient quelquefois embellis d'épisodes qui venaient ajouter à l'intérêt des événemens; l'auteur en a recueilli plusieurs, nous en citerons quelques-uns. Voici celui de miss Mac-Rea :

« Cette jeune Américaine n'avait que seize ans à l'époque de l'événement qui causa sa mort; c'était la fille d'un négociant de New-Yorck, qui, après la prise de cette ville, s'était retiré sur ses habitations. Marc-Rea avait reçu les vœux d'un royaliste anglais distingué, et lui avait promis sa main; il servait dans l'armée de Burgoine, général des troupes britanniques. Le jour du passage de l'armée anglaise, après la prise de Tigonderoga, la jeune fille partit de l'habitation de son père pour aller rejoindre et épouser un ennemi de son pays. Sa jeunesse, sa beauté, sa parure, contribuaient à la faire remarquer et à inspirer de l'intérêt pour elle. Déjà près du camp du général Burgoine, elle se croyait à la veille de voir ses vœux accomplis; mais les avenues de ce camp se trouvaient entourées par les sauvages. Deux chefs de cette bande impitoyable s'emparèrent de la jeune fille et se disputèrent long-temps à qui resterait l'honneur de faire présent d'une aussi belle pri-

sonnière au général anglais. Mais dans cette lutte la malheureuse Mac-Rea fut mise en lambeaux, ses habits partagés, et sa longue chevelure enlevée à la manière des sauvages, qui en firent un objet de triomphe au milieu de l'armée ennemie...... Le général Gates, commandant l'armée américaine, se plaignit hautement et demanda justice de la barbarie dont sa jeune compatriote venait d'être victime. Voici la réponse du général anglais : « ..... Quant à miss Mac-Rea, sa mort n'avait pas besoin du pinceau énergique dont vous avez pris la peine de la peindre, pour m'inspirer toute l'horreur et tout le regret qu'elle peut avoir causé au plus tendre de ses amis; elle n'a pas été victime d'un trait de barbarie prémédité. Au contraire, un chef de sauvages l'avait enlevée pour veiller à sa sûreté; un second lui disputa l'honneur de la partager : le premier se la voyant arrachée des mains a, par malheur, dans un excès d'emportement, percé l'infortunée créature, etc. »

Ceci n'est pas entièrement conforme au récit de M. Crevecœur, qui dit positivement que la jeune Américaine fut mise en lambeaux, sa *chevelure* enlevée, etc. Qui des deux dit la vérité ou exagère? C'est ce qu'il est toujours difficile de savoir dans les événemens de la guerre, où les écrivains ne sont pas toujours impartiaux, et croyent servir la bonne cause en chargeant le tableau des torts de l'ennemi. Quoi qu'il en

soit, cet événement, et bien d'autres qu'on pourrait citer, montrent à quel point les nations civilisées devraient avoir en horreur des alliés semblables. Bien loin d'appeller les sauvages comme auxiliaires, ne devrait-on pas regarder comme un principe du droit des gens, de les combattre indistinctement, de quelque parti qu'ils se disent? Il ne devrait pas être plus permis d'employer les assassinats des sauvages, qu'il ne l'est d'empoisonner les eaux ou les armes dont on fait usage à la guerre.

On retrouve ici l'histoire de mistriss Ross dont le courage et le violent amour ont été cités comme des modèles. « Elle était bien jeune quand les troubles d'Amérique commencèrent, et déjà elle avait contracté avec le capitaine Ross, Anglais, un engagement que ses parens refusèrent de ratifier. Le capitaine partit pour l'Amérique avec son régiment; celle qui l'aimait ne pouvant vivre sans lui, se déguise, prend la même route et arrive en Amérique. A peine y est-elle, qu'on lui apprend que Ross est en détachement contre un parti américain et de sauvages indiens. Elle s'y rend; vainement elle le cherche. Cependant on lui apprend que sur la lisière d'un bois, il y a eu la veille une affaire où se trouvait le détachement commandé par le capitaine; il ne restait plus sur le champ de bataille que quelques cadavres épars; elle cherche et reconnaît le capitaine au milieu des morts. Elle

s'approche, se précipite sur lui, et s'apperçoit que son cœur bat encore. La joie, l'espérance la raniment; elle étanche le sang de son amant, et parvient par des secours, et aprés avoir sucé la plaie, à le rappeller à la vie. La prudence lui commandait de ne pas se faire connaître; elle craignait avec raison qu'une émotion trop vive ne fut un coup mortel pour celui qu'elle aimait; elle sut si bien garder son déguisement que le capitaine ne soupçonna jamais qu'il reçût les soins d'une femme. Il n'en était pas moins pénétré de reconnaissance; il lui faisait part de ses secrets. « Si je meurs, lui disait-il, promettez-moi de porter à mon amie mes derniers sermens et mes derniers soupirs; dites-lui que je suis mort son époux aux yeux du ciel». L'inconnue attendrie, couvrait sa main de larmes et de baisers.

» Enfin Ross se rétablit; il prit le chemin de Philadelphie : c'est là que la jeune personne, cessant de feindre et de se déguiser, se fit connaître; ils firent consacrer leur union par un ministre et retrouvèrent un bonheur qui ne fut pas de longue durée. Une langueur que rien ne put ranimer, s'empara de mistriss Ross, et des douleurs aiguës l'avertirent par intervalles de son danger. Son mari avait été frappé par une flèche empoisonnée; elle avait, en suçant la plaie, aspiré tout le venin qu'elle renfermait. Ross ne put survivre à ce malheur; l'idée d'avoir causé la mort de celle qui lui

avait sauvé la vie le conduisit au tombeau ; il y descendit en 1778.

» Mistriss Ross ne supporta la perte de son époux que par la conviction où elle était qu'elle ne tarderait pas à le rejoindre. Elle consulta ses forces, calcula le nombre de jours qui lui restaient à vivre, et trouvant qu'ils suffisaient pour exécuter son projet, elle repassa les mers, se rendit dans son île natale (l'Angleterre), arriva chez ses parens; elle ne voulut point mourir sans avoir obtenu d'eux le pardon de ses fautes et leur bénédiction. Consolée par ces actes de piété, elle succomba à sa langueur au mois de juillet 1779, âgée d'à-peu-près 25 ans ».

Quelques traits de caractère recueillis par l'auteur, peuvent faire connaître l'esprit qui régna dans cette guerre, tant du côté des Américains que des Anglais. Il paraît que ces derniers comptaient beaucoup sur la corruption dans les négociations qu'ils entamèrent avec les insurgés.

Du moment en effet qu'ils eurent connaissance du traité d'alliance conclu entre la France et les Américains, le cabinet britannique envoya auprès du congrès des commissaires conciliateurs : c'étaient M. Johnstone, précédemment gouverneur de la Floride, le lord Carlisle et M. Eden, auparavant gouverneur du Maryland. Le premier s'était fait aimer par sa franchise, ses lumières et son humanité; il avait été

l'ami du célèbre historien Hume; avec tous ces titres, la cour de Londres crut qu'il pourrait utilement la servir dans ses vues; lord Carlisle, ajoutent les Mémoires du temps, était un esprit doux, conciliant, et M. Eden passait pour avoir des connaissances en administration; mais toutes ces qualités réunies ne purent réussir auprès du congrès; son parti était pris; les tentatives pour gagner quelques-uns de ses membres ne réussirent pas mieux. Entr'autres, M. Johnstone fit proposer à un membre distingué du congrès (M. Reed) une somme considérable et la place qu'il désirerait dans les colonies, s'il voulait se prêter aux vues de l'Angleterre; la réponse du membre du congrès est remarquable : il dit « qu'il ne valait pas la peine qu'on l'achetât, mais que tel qu'il était, le roi d'Angleterre n'était pas assez riche pour le payer ».

« Un colonel américain, après avoir été long-temps prisonnier en Angleterre, fut ramené en Amérique. Le général Howe qui l'estimait, fit ses efforts pour le gagner et lui faire abandonner la cause de son pays : il lui offrit un territoire fort étendu en Amérique, s'il voulait concourir à la soumission des colonies.

» Je trouve, lui répondit Allain (c'est le nom du colonel américain), dans la proposition de V. Exc. quelque chose de semblable à celle que le diable fit autrefois à Jésus-Christ, lorsqu'il lui offrit tous les

trésors du monde s'il voulait se prosterner et l'adorer; j'observerai même à V. Exc. que ce diable, vraiment pauvre diable, n'avait pas un pouce de terre qu'il pût dire à sa disposition». Cette réponse amusa beaucoup le public en circulant dans les gazettes des deux nations. Un autre fait se passa encore à la même époque et fut diversement envisagé. «Dans une lettre adressée au congrès par les commissaires anglais, ils avaient dit qu'on voulait faire servir les colonies à l'ambition et à la *perfidie de la France*. Un jeune militaire français crut que l'honneur de son pays était blessé de ces expressions et qu'il devait se battre avec les auteurs de cet outrage; il donna la préférence au lord Carlisle, comme chef de la commission : il lui envoya donc un défi, lui laissant le choix des armes, du jour et des lieux. Le lord lui répondit : «Monsieur, j'ai reçu votre lettre; j'avoue qu'il est difficile de faire une réponse sérieuse à son contenu. Je dois vous rappeller que l'insulte à laquelle vous faites allusion, n'est pas d'une nature privée. Or, je pense que toutes disputes nationales seront mieux décidées lorsque l'amiral Byron et le comte d'Estaing se rencontreront». Le public impartial approuva la réponse du lord Carlisle et ne blâma pas l'officier français».

Nous nous arrêterons encore à l'anecdote de Polly-Baker, non pour la raconter, mais pour montrer avec quelle facilité des *contes*

s'accréditent et prennent le caractère de l'histoire, pour peu que l'esprit de parti ou une manière particulière de voir les fassent adopter par des écrivains en vogue. Le conte dont nous parlons et qu'on trouve inséré ici, fut présenté par l'abbé Raynal dans son *Histoire des Deux-Indes*, comme un trait de caractère et de philosophie rare. Une jeune femme qui, sans avoir été mariée, venait de donner le jour à un cinquième enfant, après avoir été déjà punie pour pareil fait, est traduite devant un tribunal américain dans le printemps de 1775; déclarée coupable par les jurés, on lui demanda ce qu'elle a à dire pour sa défense. « Jusqu'alors aucune de ses pareilles, dit le récit n'avait osé élever la voix, et toutes avaient subi sans murmure leur châtiment comme un arrêt de la destinée; celle-ci fut plus audacieuse, elle osa condamner la loi. Toute l'Amérique fut émue de pitié pour sa situation; toute l'Europe en fut instruite, tous les autres bruits furent un moment suspendus par le bruit que fit cette aventure ».

Après un préambule adroitement composé, où l'accusée dit qu'elle est une pauvre fille qui ne peut payer d'avocat et qui en est réduite à se défendre elle-même, elle ajoute : « Abstraction faite, messieurs, de la loi qui condamne ma conduite, quelle peut être la nature de mon crime? Au risque de ma vie, j'ai donné le jour à cinq

beaux enfans; je les ai élevés du produit de mon industrie, sans être à charge à la paroisse. Est-ce donc un crime, je parle des choses dans leur état naturel, d'augmenter le nombre des habitans d'une province qui a besoin de population?....... N'est-il pas injuste et contraire à la raison, que mon séducteur, l'homme qui m'a perdue, celui qui est la cause et le principe de ce que vous nommez une mauvaise conduite, soit honoré et élevé, tandis que moi, malheureusement victime, je me vois livrée à l'infamie et au fouet des bourreaux?...... Au lieu de me punir, portez plutôt votre attention sur ces célibataires qui, redoutant les dépenses qu'entraîne un établissement, n'ont jamais fait leur cour à une femme dans la vue honorable de se l'attacher pour toujours..... Si les hommes restent ainsi dans le célibat sans encourir la défaveur de la loi, que deviendront les jeunes femmes? Pourquoi les punir sévèrement lorsqu'elles osent, sans le concours de ce qu'on appelle maris, remplir cette espèce de devoir que leur impose la nature? etc. »

Cette éloquence, cette logique de Polly-Baker, non-seulement la firent renvoyer absoute, mais un juge converti épousa cette héroïne d'une nouvelle espèce.

Voici à présent ce qu'on lit dans la partie de la *Correspondance du baron de Grimm*, qui vient de paraître. « Vers la fin

de 1777, l'abbé Raynal étant allé un soir rendre visite au docteur Francklin, trouva chez lui M. Dean. — Nous parlions précisément de votre ouvrage, lui dit M. Dean, et nous disions que vous avez été mal servi par ceux qui vous ont fourni des instructions sur ce qui regarde l'Amérique. Comme l'abbé Raynal ne voulait pas en convenir, M. Dean lui cita plusieurs passages dans lesquels il ne se trouve pas un mot de vrai; enfin on en vint à parler de l'anecdote de Polly-Baker. Ce sujet occasionna le débat le plus sérieux, parce que l'abbé soutenait avoir tiré ce fait d'un mémoire authentique. Le docteur Franklin, après avoir pris plaisir pendant quelque temps à écouter cette contestation, rompit le silence et s'adressant à l'abbé Raynal : M. l'abbé, lui dit-il, je vais vous mettre au fait; lorsque j'étais jeune, que j'étais alors plus léger qu'il ne convient aujourd'hui à notre âge, et que j'imprimais la gazette, il m'est arrivé quelquefois, manquant de matériaux pour remplir ma feuille, de m'amuser à faire des contes, et celui de Polly-Baker est de ce nombre ».

Que de contes à la Polly-Baker ne pourrait-on pas relever dans l'histoire! Mais souvent aussi l'amour-propre des auteurs trompés s'y oppose; leur légèreté et la facilité avec laquelle ils adoptent certains récits, accréditent des erreurs qu'ils croyent de leur intérêt, sinon de défendre, au moins

de faire passer comme des faits avoués. En veut-on un exemple dans l'auteur même des *Anecdotes américaines?* Il est à la vérité d'une époque un peu éloignée, et se rapporte peu à celui de l'anecdote américaine, mais il n'en prouve pas moins notre façon de penser.

« On sait parfaitement, dit l'auteur (tom. I, pag. 2), par quelle main royale et par quelle inspiration sacrée a péri le jeune et brave Conradin ». Qui ne croirait que c'est une vérité historique, que l'on avance ici, *on sait?* Eh bien! non, on ne sait pas; il n'est pas du tout certain que ce soit Clément IV, ni *une inspiration sacrée* qui ait conseillé à Charles d'Anjou, devenu roi de Naples, par la mort de Conradin (1268), de faire périr celui-ci sur l'échafaud pour jouir en paix de ses états. Doit-on présenter comme un événement certain et une connaissance historique, une opinion de quelques historiens inconnus par le plus grand nombre? L'auteur des *Anecdotes* veut qu'après la bataille où Conradin fut fait prisonnier, Charles d'Anjou ayant consulté le pape Clément IV sur ce qu'il avait à faire, celui-ci ait répondu : *Conradi vita, Caroli mors*, et qu'en conséquence de cette suggestion Charles d'Anjou ait ordonné le supplice du jeune prince, âgé de 15 ans». (octobre 1268).

Clément IV avait été secrétaire de Saint-Louis, il avait des mœurs douces ; à la vé-

rité il montra de la partialité en faveur de la maison de France, et par conséquent de Charles d'Anjou, frère de Saint-Louis; mais il ne fit usage que du pouvoir que l'opinion du temps accordait aux papes, les censures; rien dans sa vie n'annonce qu'il ait conseillé le meurtre d'un prince innocent. « Aucun des auteurs contemporains, dit M. Mazer (1), n'a accusé Clément IV d'avoir conseillé ou approuvé cette exécution barbare; ce qui paraît certain aujourd'hui, c'est que ce n'a été que plus de deux siècles aprés sa mort que quelques écrivains allemands ont avancé que Charles d'Anjou, embarrassé de son prisonnier, consulta le pape sur ce qu'il devait en faire, et que ce dernier, au lieu de lui répondre, lui envoya une médaille sur laquelle on lisait, d'un côté, *mors Conradi, vita Caroli*; et de l'autre, *vita Conradi, mors Caroli* (2). La plupart des historiens n'ont répété cette anecdote que pour en justifier Clément IV; quelques-uns, tels que Mézerai, l'abbé de Fleury, le prési-

(1) Voyez les Mémoires de l'académie du Gard, 1808, pag. 336.

(2) On ne saurait trop rappeller que pendant tout le 16me. siècle, les accusations réciproques des sectaires, et l'intérêt qu'ils trouvaient à mettre l'histoire de leur côté, ont multiplié les erreurs, les accusations et cette foule de faussetés que les temps de troubles accréditent si facilement.

(Note du rédacteur.)

dent Heinault, l'abbé Millot n'ont seulement pas pris la peine d'en parler.

Pourquoi donc se permettre de la produire comme un fait? A quoi tient donc cette pente à accréditer des récits que la vraisemblance repousse, et dont la critique et l'examen démontrent toujours l'incertitude, pour ne pas dire la fausseté ? Oui, l'histoire de certaines époques aurait en quelque sorte besoin d'être refaite sur de nouvelles pièces, et avec cette impartialité dont toutes les circonstances où elle a été écrite, n'ont pas permis de lui donner le caractère.

PEUCHET.

Correspondance littéraire, philosophique et critique du baron de Grimm et de Diderot. — Première partie. Six vol. in-8°. A Paris, chez Delongchamps, libraire, rue du Cimetière-Saint-André-des-Arcs, n°. 3; et Fr. Buisson, rue Gît-le-Cœur, n°. 10.

TROISIÈME ARTICLE.

Quelle devait être, et quelle a été parmi nous l'influence de l'esprit philosophique sur l'éloquence et la poésie? Voilà un beau sujet de concours académique! Mais en attendant qu'il soit proposé et traité sous les rapports qu'il présente naturellement à tout

esprit raisonnable, essayons d'en poser les bases principales ; et, toujours guidés par nos philosophes-correspondans, cherchons dans le tableau même qu'ils nous tracent de la littérature française à cette époque, les preuves de ce que nous avons déjà dit, de ce que nous nous proposons de dire encore.

En assujétissant à des règles certaines les plaisirs de l'imagination, en donnant *à la folle de la maison* (comme l'appelle Montaigne) des guides sûrs pour l'empêcher de s'égarer, ou la ramener bientôt dans le droit chemin, dont elle tend sans cesse à s'écarter, les premiers philosophes ne firent que suivre et interprêter la nature, fidélement exprimée dans les chefs-d'œuvre qu'ils avaient sous les yeux. Aussi nous laissèrent-ils des codes précieux, qui sont devenus pour toutes les nations éclairées, l'oracle irréfragable du goût et de la raison. C'est de l'observation scrupuleuse de ces lois, que naquirent de nouveaux chefs-d'œuvre dans les siècles suivans ; et l'époque de la barbarie fut pour tous les peuples, celle où ces mêmes lois, outragées et méconnues, gardèrent un silence si funeste aux lettres et aux mœurs. Les ténèbres ne se dissipèrent insensiblement, et le goût ne rentra dans ses droits, que lorsque la raison reprit son empire, et se chargea de nouveau de conduire la marche du génie. Alors l'étude et la pratique des règles ra-

menèrent à l'imitation éclairée de la nature, sagement dirigée par le flambeau de la philosophie. Tel fut le service que ces philosophes, législateurs du goût, rendirent aux beaux-arts ; service si important, qu'en vain eût-on successivement retiré de la poussière où ils languissaient, les monumens immortels de la littérature ancienne, si l'on n'eût en même temps retrouvé et rendu à la lumière ces trésors de philosophie critique, qui contribuent puissamment à la perfection, dans les arts, parce qu'ils mettent plus de rectitude et de justesse dans les idées.

Mais là devait s'arrêter la philosophie ; elle avait rempli sa mission ; et tout dut commencer à dégénérer, dès l'instant que, peu contente d'avoir tracé la carrière, elle eût l'orgueil imprudent de s'y engager elle-même. On sait ce que devinrent la poésie et l'éloquence chez les Grecs et les Romains, à l'époque du régne des sophistes ; elles furent frappées d'un coup dont elles ne se relevèrent pas. Il n'en sera pas de même sans doute parmi nous ; et le dix-neuvième siècle, il faut l'espérer, vengera complettement les torts du dix-huitième envers notre littérature. Mais convenons que la décadence fut aussi rapide qu'effrayante, et hâtons-nous d'en exposer les causes.

Je ne traiterai point de *conspiration*, comme l'ont fait quelques écrivains passionnés, le projet, bien réel cependant ;

de quelques philosophes du dernier siècle, de sapper de toutes parts, pour y placer leur philosophie, le trône où l'éloquence et la poésie recevaient depuis si long-temps des hommages mérités. Je rougirais, pour la mémoire de d'Alembert, de retracer les expressions de dédain et de mépris qu'il ose se permettre à l'égard du grand Corneille, de Boileau, et même de Racine (1); et je voudrais bien que Diderot eût trouvé, dans ce même Boileau, quelque chose de plus qu'un simple *versificateur*. Mais ce n'est pas sur quelques phrases isolées, sur quelques boutades du moment, qu'il faut juger les hommes et les siècles; il faut des preuves plus solides, et je n'en manquerai pas. Pourquoi, d'ailleurs, chercher si loin, quand elle s'offre si naturellement, la cause

(1) On ne sera pas moins scandalisé, sans doute, du ton avec lequel il parle de Buffon, à propos du malheureux Condorcet, qu'il s'agissait de faire entrer à l'académie française. « Celui-là du moins (écrit-il à Voltaire), ne nous parlera ni d'éclaboussures du soleil, ni de molécules organiques, ni de taupinières apennines. Je ris ainsi que vous *de ces sottises*, et *du style ampoulé*, ou empoulé dont on nous les étale ».

Le respectable Bailly n'est pas mieux traité dans les lignes suivantes : « Je ne ris pas moins d'un gros volume de lettres qui viennent de vous être adressées, et où l'on nous donne le feu central et le refroidissement de la terre, comme des idées comparables au système de la gravitation. Supplément de génie, que *toutes ces pauvretés;* vains efforts de *quelques charlatans*, etc.

d'une révolution, nécessairement attachée à tout ce qui est de l'homme? Qui ne sait que tout ce qui a une fois atteint le dernier terme de son élévation, ne tend plus désormais qu'à descendre :

Summisque negatum
Stare diù ? (Luc).

Qui ne sait que le siècle des Sénèque et des Lucain, a remplacé immédiatement celui des Virgile et des Horace? Quelle puissance pouvait donc garantir la littérature française d'une révolution inévitable, et la maintenir, sans altération, au point de grandeur et d'éclat où l'avaient portée les écrivains du siècle précédent, et où s'efforçaient de la soutenir quelques génies privilégiés, qui ont illustré le commencement du dix-huitième siècle? Soyons donc plus indulgens envers les philosophes; et en reconnaissant qu'ils n'ont que trop bien secondé les circonstances, reconnaissons également que les circonstances les servaient à merveille. Ils ont accéléré la décadence; mais ils ne l'avaient ni prévue, ni sur-tout *conspirée*. Il est hors de doute, pour quiconque connaît bien la nation française, que, rassassiés de chef-d'œuvre en tout genre de littérature, les esprits éprouvèrent alors le besoin de jouissances nouvelles, et se tournèrent d'un commun effort vers l'étude des sciences, dont le règne semblait arrivé. Or, rien de plus difficile à

maintenir, qu'un parfait équilibre entre le goût des lettres et le génie des sciences ; de tout temps, ces deux puissances rivales ont mutuellement cherché à s'exclure ; jamais l'une n'avait encore regné qu'aux dépens de l'autre ; et l'un des prodiges du siècle actuel sera sans doute le traité de paix qu'il les a forcées de signer ensemble. Je ne sais quelle antipathie a divisé dans tous les temps les poëtes et les philosophes. Pascal, le grand Pascal ne concevait rien à leur *jargon*, et ne voyait de *beautés poétiques*, que dans l'invention et le rapprochement de *certains termes bizarres*, tels que *fatal laurier*, *bel astre*, etc. Mallebranche en parlait encore plus mal ; et Montesquieu *versait à pleines mains le mépris sur la poésie*. (*Lett. Pers.*) Boileau, de son côté, s'écriait : *La philosophie a coupé le cou à la poésie* ; et Voltaire n'a cessé de réclamer en faveur du bel art qu'il cultivait si heureusement, et de crier *aux Welches* et *aux Barbares*, à mesure que la décadence, devenue plus sensible, l'effrayait de plus près. On ne conçoit guère de traité possible entre de pareils ennemis ; d'Alembert cependant se flatta de les concilier ; et il ne fallait rien moins, pour le tenter, que toute la souplesse d'un esprit aussi fin, aussi délié. Il était trop adroit pour attaquer la poésie par des injures ; le raisonnement lui parut une voie plus sûre, et il ne se trompait pas. Mais que d'obstacles s'opposaient à son

entreprise ! Il fallait d'abord intervertir l'ordre naturellement établi dans la succession de nos connaissances, et sapper dans sa racine l'arbre encyclopédique, élevé par le génie de Bacon. Dans l'ordre de la nature, *la Mémoire*, *l'Imagination* et *la Raison* se succèdent et doivent se succéder : *la Mémoire*, en effet, est celle de nos facultés qui se développe et s'exerce la première ; elle fournit à *l'Imagination* les alimens dont elle a sans cesse besoin ; et *la Raison* vient ensuite, pour rectifier les écarts ou les erreurs de l'imagination. D'Alembert jugea convenable à son projet de troubler cette marche éternelle ; et en forçant l'imagination de céder le pas à la Raison, il proclama par le fait la supériorité des sciences exactes, sur les arts frivoles de l'esprit.

Ces principes une fois posés, il fallut prouver par de grands exemples la vanité du tribut payé jusqu'alors aux plaisirs de l'imagination. De là ces outrages publiquement prodigués aux plus grands noms de notre littérature : de là ces blasphêmes, consacrés en pleine académie, contre Corneille, Racine et Boileau ; de là enfin, cette étrange poétique, dont l'ojet principal était d'affaiblir graduellement le respect dû aux modèles, afin d'élever sur leurs ruines l'édifice d'une nouvelle école qui fît, s'il était possible, oublier la première. Envain Voltaire criait-il de toutes ses forces : *L'Art poétique* de Boileau est le poëme *qui fait le*

plus d'honneur à la langue française. On ne voulait plus de Boileau ni de son art poétique, qui réfutait à chaque vers les nouvelles erreurs que l'on s'efforçait d'accréditer. Envain Voltaire répétait : « Ses dernières satyres, ses belles épîtres, *sont des chefs-d'œuvre de raison autant que de poésie* ». Boileau ne fut plus pour les uns, que *le versificateur Boileau*; et pour les autres, qu'un écrivain *sans feu, sans verve et sans fécondité !* Envain l'auteur de *Mérope*, sincérement prosterné devant celui d'*Athalie*, écrivait au bas de chaque page : *beau ! sublime ! pathétique ! admirable !* Racine n'eut plus que le mérite d'une *froide élégance*, et d'une *perfection monotone*. Quel cas faire d'ailleurs d'un poëte dramatique qui n'avait *peint que des Juifs !* Quant au grand Corneille, on consentait encore à lui accorder *quelques scènes*, pourvu que l'on convînt qu'il n'avait pas une belle pièce ! Erreur, il faut l'avouer, consacrée par Voltaire lui-même, et malheureusement propagée par La Harpe, dans un ouvrage d'ailleurs si recommandable, et où l'on voudrait ne trouver que la vérité en tout genre.

Après avoir ainsi désabusé les esprits de leurs *vieilles admirations*, et ruiné la bonne et saine doctrine, en attaquant injurieusement les ouvrages qu'elle avait produits, on ne balança plus à proclamer la nouvelle. On établit donc en principes, que le premier mérite des vers était d'être *pensés ;*

qu'une *maxime*, une *vérité* l'emportait de beaucoup sur les détails poétiques les plus riches et les plus brillans ; que le grand, le véritable objet de la poésie et de l'éloquence, était *d'instruire le genre humain*, et non de songer à l'amuser et à lui plaire ; que les plus grands génies enfin étaient ceux qui avaient dit les *plus grandes vérités* aux hommes, etc., etc.

Cette doctrine erronée, professée publiquement au sein même de l'académie, dans les *Réflexions* de d'Alembert *sur la poésie et l'éloquence*, avertissait les jeunes concurrens *aux prix académiques*, du style et du ton qu'ils devaient prendre. Ils ne furent que trop attentifs au signal qu'on leur donnait, et l'on va voir ce qu'il en résulta.

Mais c'est à Grimm de parler maintenant ; c'est d'après le compte même qu'il va rendre des productions les plus marquantes à cette époque, que le lecteur pourra mieux apprécier les conséquences des principes que je viens d'exposer. Jettons d'abord un coup-d'œil sur l'éloquence.

La seule innovation dont on doive véritablement savoir gré à la philosophie académique, c'est d'avoir substitué l'éloge des grands hommes aux lieux communs de morale ou de littérature, proposés jusqu'alors pour les prix d'éloquence. Cet appel honorable au talent, cet hommage public rendu à des hommes qui avaient servi et illustré leur patrie, était en soi-même une

fort belle institution, et produisit de temps en temps quelques bons ouvrages. On sait avec quel succès Thomas parcourut cette nouvelle carrière, où il porta, avec son talent, qui n'était point ordinaire, tous les vices qui le caractérisent, et que les nouveaux principes ne pouvaient qu'augmenter encore. Qui doute en effet que ce ne soit l'intention bien formelle de se concilier la bienveillance de ses juges, et de faire un peu sa cour au parti dominant, qui ait si souvent et si mal à propos introduit dans ses discours le mélange barbare du style technique des sciences, avec les formes oratoires; et substitué une morgue souvent pédantesque et une humeur chagrine, aux véritables mouvemens de l'éloquence? Son premier prix fut accordé à l'Eloge du maréchal de Saxe; et voici le jugement de Grimm.

« Ce discours est fort vanté; j'avoue que *je n'y ai trouvé que du verbiage*; et si c'est là de la véritable éloquence, il faut convenir que Cicéron et Démosthènes ne la connaissaient guères ». (*Tome II, page* 445).

Plus heureux, en 1765, dans l'*Eloge de Sully*, il trouva dans Grimm un censeur plus indulgent, mais toujours juste et sévère.

« L'orateur a fait un grand pas, dit-il; c'était, dans les éloges précédens, (ceux du chancelier d'Aguesseau et de Duguai-Trouin), un rhéteur *rempli de déclamations et de phrases ampoulées*, et dérobant

la disette des idées sous des amplifications de l'école. Ici, c'est tout autre chose; c'est un philosophe qui parle; qui, à la vérité, tient encore un peu à cette *parure puérile et mesquine*, dont il s'est affublé au collége. Je n'aime point, les passions, qui, *comme un limon grossier*, se déposent insensiblement *en roulant à travers les siecles*, et la vérité *qui surnage.* Je n'aime point cet *orgueil généreux* qui s'élance *à la gloire par la vertu.* Je ne puis souffrir qu'en parlant du crédit de Sully, M. Thomas dise, que les catholiques étaient jaloux que le roi aimât un huguenot; et les protestans, qu'il eût de la confiance pour un homme de mérite; car on voit que cette dernière proposition n'a été ajoutée *que pour arrondir la période.* Les notes ont plus réussi que le discours même; parce que l'historien simple et vrai, est *le véritable orateur* qu'il faut aux grandes vertus et aux grands talens». (*Tome III, page* 599).

Des progrès, plus marqués encore, dans l'*Eloge de Descartes*, méritèrent à Thomas de nouveaux encouragemens de la part de Grimm. (*Tome IV, page* 543). Il s'agit ailleurs du discours prononcé par cet orateur fameux, lorsqu'il vint prendre place à l'académie francaise. Tout en lui accordant beaucoup d'éloges, le censeur judicieux, ne dissimule point qu'il éléve peut-être un peu trop son homme de lettre citoyen, *en partageant le soin de l'univers*,

précisément, entre l'*homme d'état* qui le gouverne, et l'*homme de lettres* qui l'éclaire. Il termine, par ces conseils au nouvel académicien, l'analyse de son discours de réception.

» Je souhaite à M. Thomas un peu de *cette simplicité* qu'il vante tant dans les ouvrages de son prédécesseur. Alors il ne nous parlera plus de ces *crises violentes* où les états *se heurtent* et *se choquent*; il ne nous fera plus marcher *au bruit de la chûte des Empires*; il ne cherchera plus les moyens de *donner aux lois du pied contre la mobilité du temps*, etc. La correction du style même y gagnera : ainsi je ne voudrais pas lire, *associé à nos assemblées*. Je crois qu'il serait plus correct de dire : *associé à vos travaux*. Je ne crois pas qu'en parlant du cardinal de Richelieu, on puisse dire : *Il vous fonda, messieurs*. Il me semble qu'il fallait dire ; *il fonda l'académie* ». (*Tome V, page* 447).

Ce qui, indépendamment de leur justesse, ajoute infiniment de prix à ces divers jugemens, c'est l'attachement connu de leur auteur pour les philosophes et la philosophie moderne. Il n'a pas toujours gardé, il est vrai, cette exacte mesure, et nous en verrons la preuve ; mais ici, du moins, il est juste, impartial, et ne donne rien à l'amitié, rien à la faveur des opinions régnantes. C'est le mérite qui distingue particulièrement le compte qu'il rendit

rendit dans le temps, du discours de réception prononcé par d'Alembert. La position de Grimm était délicate, et l'ascendant du récipiendaire déjà redoutable : ces considérations n'arrêtent point Grimm, et ne devraient jamais arrêter la critique.

« Comme l'amitié éclairée et raisonnable ne doit point, dit-il, influer sur les jugemens qu'il faut porter des ouvrages, qui, du moment qu'ils paraissent, ne sont plus aux auteurs, mais au public ; et que d'ailleurs le mérite de M. d'Alembert n'en serait pas moins le même, quand il aurait fait *un mauvais discours* académique, nous allons le juger selon les lois que l'amour de la vérité et de la justice nous prescrit. Je trouve qu'en général le public a raison de dire que ce discours *n'est pas bien écrit*, ni *avec assez de soin :* mais ce qui me choque bien davantage, *c'est qu'il n'est pas fait.* Je voudrais y découvrir *un plan*, une idée de dessein, qui règne du commencement jusqu'à la fin, et sans laquelle rien ne se tient. M. d'Alembert ayant occasion de parler d'éloquence, *aurait dû en profiter*, non pas pour en jetter des règles *assez sèches et décousues* dans son discours, mais pour parler de l'éloquence *d'une manière éloquente ;* et comme il établit les trois objets de l'éloquence, le *grand*, l'*honnête* et le *vrai*, il fallait moins nous donner les règles que *l'exemple* de ces trois genres, sans nous en avertir. Voilà la source

de *la grande réputation* que Despréaux s'est acquise *par son art poétique*, et ce qui fera que cet ouvrage sera toujours regardé comme *unique en son genre* ». (*Tome I, p.* 273).

Voilà donc le rhéteur-philosophe, le nouveau Quintilien de l'école moderne, convaincu d'avoir fait, d'après ses propres règles, *un mauvais discours*, ou plutôt d'avoir écrit sans but, sans plan et sans style; et par qui, convaincu? Par l'ami, le prosélyte et l'apôtre le plus ardent alors des philosophes! Voilà donc le disciple le plus distingué de cette nouvelle école, également convaincu de vices choquans, même dans ses meilleures compositions; vices qui tiennent sur-tout à l'ambition de parler à-la-fois la langue des savans, des politiques, des philosophes et des orateurs : comme s'il ne devait pas résulter, de tons aussi discordans, aussi peu faits pour s'allier entre eux, la plus étrange des cacophonies!

Tel fut parmi nous le sort de l'éloquence, sous la direction et l'influence de l'esprit philosophique.

Celui de la poésie fut-il plus heureux? C'est ce que Grimm nous apprendra et ce que nous examinerons avec lui, dans un sixième et dernier article.

Amar.

Du Chant, et particulièrement de la Romance. In-8°. de 117 pages. — A Paris, chez Arthus Bertrand, libraire, rue Hautefeuille, n°. 23.

Il est peu de personnes qui n'aiment à entendre chanter le romance, lorsque les paroles expriment des sentimens tendres, ou rappellent une petite histoire intéressante, et que le musicien rend bien les intentions du poëte. D'ailleurs, le chant de la romance, dont le mérite principal doit être la simplicité, n'exigeant pas une voix étendue et brillante, rejettant les tours de force et le luxe musical, et n'enseignant que cette simplicité douce et vraie que la nature a sur-tout accordée aux femmes, il n'est presque pas une d'elles qui ne puisse la chanter; aussi les poëtes, ainsi que les compositeurs, flattés de pouvoir entendre une jolie bouche répéter les sons de leur lyre, se sont-ils empressés de produire une foule de romances dont plusieurs sont de petits chefs-d'œuvre. On ne doit donc pas être surpris, si le goût pour ce genre d'ouvrage est devenu général. Il doit sa naissance au plaisir, l'esprit l'entretient, et l'influence du beau sexe assure la durée de son existence; on peut dire qu'il est éminemment français. L'auteur paraît en avoir

composé un grand nombre qu'il publiera bientôt ; mais il a voulu que la publication de son recueil fût précédée d'une dissertation sur le chant, et sur le genre auquel il paraît s'être spécialement adonné : par malheur, cette dissertation ne tient pas tout ce que son titre semble promettre. Ce n'est qu'un extrait de l'*Essai sur la musique ancienne et moderne* dont cet auteur a partagé toutes les erreurs ; il en a même ajouté de nouvelles.

Cependant son travail n'est pas sans mérite : il pourra plaire aux personnes qui ne possèdent pas le grand traité d'où il est extrait ; il intéressera les dames à qui l'auteur semble l'avoir destiné ; enfin, il procurera une lecture agréable à ceux qui dans une telle matière font moins de cas d'une exactitude sévère que de quelques notions agréablement développées.

Dans le premier chapitre, l'auteur traite du chant et de la poésie lyrique en général : on sent bien qu'il ne peut rien dire de neuf sur un sujet aussi souvent discuté ; aussi ne m'y serais-je pas arrêté sans une note relative à l'invention des instrumens. « Ils furent, dit-il, une seconde imitation des bruits de la nature. Jubal, fils de Lamech, et fut l'inventeur ; il trouva même, dit-on, les proportions des intervalles de la musique dans le bruit égal et répété des marteaux de Tubalcain son frère ».

Il faut convenir que ces hommes ante-

diluviens étaient de grands génies et faisaient en peu de temps des découvertes bien supérieures à celles des modernes aidés de leurs propres forces et de l'expérience des siécles passés!.... Il me semble que la musique de Tubalcain et de son frére Jubal, si toutefois ils en avaient une, devait consister dans quelques sons sauvages, dénués, je ne dirai pas d'harmonie, mais de mélodie même (1); leur prêter des découvertes qui supposent la connaissance des principes de l'acoustique, c'est comme si l'on attribuait aux Hottentots et aux Gonaquois les plus sublimes découvertes de la géométrie et de la physique.

Il n'y a que des érudits comme Kirker, c'est-à-dire des érudits ridicules qui puissent soutenir de semblables absurdités. J'aimerais autant que l'on avançât que la flûte des anciens se retrouve dans le cornet à bouquin des bergers de la Suisse (2), et la

---

(1) Le passage de la Genèse (ch. IV, vers. 21 : *Et nomen fatris ejus Jubal : ipse fuit pater canentium cythará et organo*), a toujours été mal rendu par les commentateurs. Arnaud d'Andilly, dans sa version des antiquités judaïques de Flavius Josephe, dit : « Jubal inventa la musique, le psalterion et la harpe ». Dans sa traduction de la Bible, Calviu le fait inventeur des flûtes et des fifres ; d'autres, c'est à lui qu'on doit les flûtes, les violons et les orgues. La meilleure explication du passage est celle qui a été donnée par Sacy ; il dit que Jubal fut l'inventeur des instrumens de musique, et qu'il apprit aux hommes à en jouer.

(2) L'*alphorn*.

lyre de Tymothée dans la vielle des Savoyards, que de dire que Jubal, personnage évidemment allégorique, a fait une découverte que toute l'antiquité attribue à ce Pythagore dont le vaste et imposant génie et les connaissances en mathématiques n'ont jamais été contestées.

Dans une autre note du même chapitre, M. Thiébault dit avoir entendu au parc de Chantilly des cygnes d'Islande dont les cris ressemblaient tout-à-fait aux sons de l'*harmonica*. Voilà un fait qu'il serait curieux d'observer, parce que cela pourrait justifier, jusqu'à un certain point, ce que les anciens ont dit du chant harmonieux du cygne, et ce qui a été révoqué en doute par les naturalistes modernes, peut-être parce que ces derniers ont observé une espèce différente de celle dont les anciens ont célébré les sons mélodieux, ou qu'ils l'ont observée avec peu de constance et d'exactitude. Tout le monde n'a pas à cet égard la persévérance extraordinaire de M. Dupont de Nemours qui, comme on le sait, a surpris la gamme musicale de quelques animaux qu'on ne soupçonnait pas d'être mélodistes ; tout le monde ne sait pas non plus décrire des observations d'une manière aussi ingénieuse et aussi piquante que ce savant homme d'esprit.

On ne peut croire, en effet, que ce soit sans aucun fondement que l'antiquité toute entière ait non-seulement parlé du chant

des cygnes, mais encore ait donné par analogie le nom de cet oiseau aux poëtes les plus célèbres et les plus harmonieux.

Je ne m'arrêterai pas au second chapitre, ni au troisième : ils traitent des premiers hymnes connus ainsi que du chant et de la poésie lyrique des peuples anciens et des peuples modernes. L'auteur ne dit rien qui n'ait été dit avant lui et peut-être mieux. On n'y trouve qu'une érudition assez ordinaire qui pourrait être relevée par un style plus agréable et des idées plus saillantes.

L'auteur parle d'Ossian comme un homme qui ne connaîtrait ni les belles dissertations d'Hugues Blair, de Cesarotti et de M. Ginguené sur l'authenticité des ouvrages de ce poëte étonnant et bizarre, ni les travaux de la société d'Edimbourg qui en a publié les originaux; enfin il ne dit qu'un mot des Scaldes dont les chants guerriers ont eu une si grande influence sur les peuples occidentaux. Pour donner une idée de ces chants, je renverrai au volume précédent de ce journal, où l'on trouvera une belle imitation du Chant de Mort du roi Lagnar Codbrog, par M. L. A. M. Bourgeat, qui se propose de publier incessamment un travail considérable sur les Scaldes.

Le quatrième chapitre est intitulé : *Du Chant français, c'est-à-dire de la Romance.* Il me semble que ce titre contient une erreur évidente; car toute personne qui le lira sera tentée de croire que nous n'avons

en France d'autre chant que celui de la romance. L'auteur l'a dit sans vouloir précisément le dire. Au surplus, ce chapitre n'est, comme les deux précédens, qu'un exposé historique du chant, trop incomplet et trop souvent erroné, parce que l'auteur a suivi pas à pas cette compilation, connue sous le nom d'*Essai sur la musique*, guide trop souvent infidèle.

Pour faire son histoire du chant français, l'auteur remonte aux Bardes; et c'est aller fort loin lorsqu'il s'agit de romance. En parlant de ces *anciens Scaldes-Celtes*, l'auteur leur donne pour législateur un Bardus, cinquième roi de la Gaule, fondateur d'écoles de musique; par reconnaissance, ils prirent le nom de leur bienfaiteur. Je laisse au lecteur le soin d'examiner si une pareille origine est bien ou mal établie.

Les Gaules, divisées en un grand nombre de petits peuples, dont plusieurs formaient des confédérations, n'eurent jamais de rois, et Bardus, ainsi que ses prédécesseurs et ses successeurs, tels que Samnothès, Galatas, Celtus, Lugdon, Mago, Lemanus, Francus, Saron, Drys, Bardon, Longon, Belgius, et autres, sont des personnages de l'invention d'Annius, de Viterbe, ou du faussaire dont il publia les rapsodies, s'il n'est pas ce faussaire lui-même (1).

(1) On sait que cet insigne fourbe publia douze de ses dix-sept livres, sous les noms imposans de

Le reste de l'ouvrage est beaucoup plus intéressant, et en même-temps bien mieux écrit. Jusqu'à présent il n'a donné que des considérations générales fort médiocres sur la poésie lyrique ; maintenant il va s'occuper de la romance, qui est véritablement le sujet de son livre, et en parlera effectivement beaucoup mieux.

Je parle d'abord de la division des romances, et aprés quelques principes généraux fort justes, il dit : « Il existe une distinction essentielle à faire entre les romances, distinction qui consiste à les partager en deux espèces, savoir : celles qui, par leur étendue, sont susceptibles d'être chantées, et celles qui ne le sont pas. Les premières de ces romances, bornées à trois ou quatre couplets, sont celles qui ont aujourd'hui une vogue exclusive; les dernières rappellent nos premières romances, qui, destinées à être chantées en famille, sans aucun accompagnement, et de manière à durer le plus long-temps possible, n'avaient d'autres bornes que celles de la fécondité de leurs auteurs ».

Le sixième chapitre est rempli d'idées

Xénophon, d'*Archiloque*, de *Bérose*, de *Manéthon*, de *Méthastènes*, de *Philon*, de *Fabius Pistor*, de *Mirsile*, de *Caton*, d'*Antonin*, de *Caius Sempronius* et de *Properce*. C'est sous leurs noms qu'il divulgue ses fables sur l'antiquité des divers peuples de la terre, et la plus grande partie des historiens des 15, 16 et 17mes. siècles se sont laissés tromper par cet imposteur.

extrêmement ingénieuses et fort bien exprimées. Il traite de la manière de composer les romances ; c'est une petite poétique que certains faiseurs de romances ou de *romanciers*, pour me servir de l'expression de l'auteur, en la critiquant comme inexacte, devraient consulter. Suivant l'auteur, huit choses sont nécessaires pour réussir : 1°. il faut un sujet heureux ; 2°. qu'il soit susceptible de délicatesse et d'intérêt, d'élégance et de simplicité ; 3°. qu'on puisse le diviser en trois ou quatre couplets ; 4°. que l'exposition soit claire et attachante, enfin que la conclusion ne laisse rien à désirer ; 5°. que le style soit simple, naturel, élégant, sans recherche, correct, châtié sans affectation et sans dureté, harmonieux sans enflure ; 6°. qu'il règne dans la romance une grande délicatesse de sentimens jointe au charme des images ; 7°. que le poëte évite les tournures bizarres, recherchées, triviales ou pompeuses et les mots parasites ; 8°. enfin, qu'on y trouve de l'abandon sans négligence et un mérite réel sans aucune trace de travail.

« En réunissant ces conditions, on fera toujours des romances agréables ; et le plus ou le moins de mérite entr'elles résultera alors seulement du plus grand nombre des idées neuves et saillantes qu'on y trouvera, de la manière plus ou moins heureuse dont on les aura présentées, et du sujet même.

» Il y a cependant encore une chose es-

sentielle à observer, c'est de préparer et d'amener les pensées marquantes et les images, de manière à ajouter à leur effet toute la grace et toute la force dont elles sont susceptibles.

» Du reste, les oppositions, les allusions, les comparaisons, les contrastes, les exclamations, les réticences et jusqu'aux répétitions, peuvent être employés en faisant des romances; mais ils doivent toujours l'être avec art : enfin, dans de telles compositions, rien ne doit être négligé de ce qui peut contribuer à en augmenter le charme, sous les rapports du goût, du style, des nuances et des graces, et de l'intérêt, sous les rapports de l'imagination, de la conduite et de la nouveauté, autant que de l'agrément du sujet ».

On voit, d'aprés cet exposé, qu'une bonne romance n'est pas chose facile, et qu'elle peut entrer en ligne pour le mérite et la difficulté avec le sonnet, qui, sans défaut, semblait à Boileau valoir un long poëme. Aussi plût au ciel que tant de faiseurs se dégoûtassent en lisant dans la brochure dont il s'agit le tableau des difficultés qu'ils ont à surmonter pour bien faire et se persuadassent bien qu'ils ne les surmonteront jamais.

Dans le chapitre suivant, on traite de la *manière de mettre les romances en musique*. Les musiciens ne pourront que profiter des conseils qu'on leur donne : ces conseils

ont l'avantage d'être moins vagues que ceux qu'on a donnés aux poëtes. Je ne dirai rien de ce chapitre intéressant, qui prouve dans son auteur une connaissance assez étendue de la musique, parce qu'il n'est pas susceptible d'être analysé. Je me bornerai à transcrire un passage qui ne contient que des détails techniques qu'on ne saurait trop répandre.

« Un juste usage a établi, 1°. qu'on ne fait plus de romances sans accompagnement de harpe, de lyre ou de piano;

» 2°. Que ces accompagnemens, simples comme le chant, ne comportent guère d'agrémens superflus;

» 3°. Que l'on fait souvent précéder le chant par une première ritournelle;

» Et 4°. que souvent on le fait suivre d'une seconde dont le but est de ramener au chant ou de le terminer ».

Le dernier chapitre de la brochure est le plus long, parce qu'il traite des plus célèbres compositeurs de romances et de leurs meilleures compositions : c'est une petite histoire de la romance, qui, sauf un assez grand nombre d'erreurs, ne manque pas d'intérêt, et dont le style n'a point cette sécheresse que j'ai reprochée à celui des premiers chapitres purement historiques de l'ouvrage que j'annonce. Si un grand nombre de noms sont estropiés, en récompense on n'y trouve point cette singulière érudition dont j'ai cité deux exemples bien

extraordinaires, et auxquels on ne peut rien comparer, si ce n'est ce que dit un certain antiquaire, pour prouver que le patriarche Thubal est venu donner son nom au fleuve Thobol.

L'auteur parle des romances les plus célèbres qu'on a faites en France depuis le 12e. siècle jusqu'à nous; on ne sait trop pourquoi il cite celle de Lemière, intitulée : *le Siége de Calais*, c'est une véritable rapsodie dénuée de raison et sur-tout de poésie; *les Regrets d'une Amante*, par Laplace; *la Fuite du Temps*, par le marquis de Pezai; l'*Eloge de Babet*, par Sedaine; *la Jolie Boudeuse* et *l'Amant discret*, par le président Hénault; *la Chapelle de Vénus*, *la Statue de l'Amour*, par Leprieur; *la Balance du Plaisir*, par Saint-Peravi; enfin plusieurs autres de Croisetière, de Bertier, d'Audinet, de d'Arnaud-Baculard, d'Imbert, de Rochon de Chabannes, et surtout de ce Dorat, dont les passagers, mais dangereux succès, ont égaré plusieurs jeunes poëtes, qui ne manquaient pas de mérite. L'auteur a ses raisons sans doute pour les citer avec éloge. A mon avis cependant, et sans contradiction, ces prétendues romances ne valent rien, absolument rien, et si l'auteur en entreprenait la défense, je le renverrais aux principes pleins de goût et de sagesse qu'il a si bien développés dans le sixième chapitre de son ouvrage. Ces principes même condamnent en dernier

ressort les diverses pièces dont je viens de faire la triste litanie.

Je répète ici ce que j'ai dit en commençant ; l'*Essai sur la Romance* sera lu avec plaisir par toutes les personnes qui, bien loin de chercher dans leurs lectures une solide instruction, ne veulent que s'amuser en prenant une notion générale des choses qu'il faut connaître, et l'auteur déclare lui-même que c'est-là le genre de succès auquel il a prétendu. D'après cet aveu, je pense qu'il a parfaitement atteint le but qu'il s'était proposé.

J. B. B. R. — T.

Poemata Didascalica primùm vel edita vel collecta studiis Fr. Oudin, in ordinem digesta et emendata à Cl. V. Jos. Olivetto. Secunda editio ; accessere plurima ejusdem generis poemata, quæ tertio operis volumine continentur. — A Paris, chez Delalain, imprimeur-libraire, rue des Mathurins-St.-Jacques, n°. 5.

Tout le monde ne croit pas à notre poésie latine ; Boileau donna l'exemple de cette incrédulité, qui de sa part devait être impartiale, à moins de supposer que la grande renommée dont jouissaient de son temps les versificateurs latins, ne lui ait paru une

usurpation sur la gloire du Parnasse français, qu'il avait droit et intérêt de maintenir. Voltaire, moins versé dans les lettres latines, s'est montré plus sévère encore contre les modernes imitateurs de Virgile. Une chose l'inquiète avec raison : c'est le grand nombre d'hommes célèbres dans le genre. Il ne conçoit pas cette profusion de bons poëtes; il y voit une preuve de l'insuffisance des juges, et de l'incertitude de l'art. La conséquence serait juste, si ce grand nombre n'était pas prodigieusement réduit par le jugement de tous les connaisseurs; mais dans la distinction qu'ils ont su faire, je vois au contraire une preuve de la réalité de l'art. Là, comme ailleurs, les fausses réputations sont tombées, le temps a classé les hommes; et dans cette école, comme dans toutes les autres, il n'est resté que sept ou huit poëtes distingués, malgré leurs fautes, et tous fort inférieurs aux bons écrivains des littératures originales. Mais peut-on refuser des louanges à la précision, au coloris de Vida, à la force poétique de Sannazar, et ne pas aimer le naturel, la grace et la douce élégance de Vanière? Peut-on ne pas apprécier les beaux morceaux de l'*Anti-Lucrèce?*

Quoique l'imitation des anciens domine dans les poëtes latins modernes, quelques-uns, par le choix de leurs sujets, se sont condamnés à une sorte d'invention qui n'est ni sans mérite, ni sans péril : exprimant des

idées étrangères à la civilisation des Romains, ils ont eu besoin de chercher d'heureuses adresses pour dire de nouvelles choses avec d'anciens mots. Ce genre d'audace a paru si favorable au talent, qu'il n'est presque aucune découverte de l'industrie moderne que les poëtes latins n'aient célébrée, depuis l'imprimerie jusqu'aux ballons. Le mécanisme habile de la versification latine se prête très-bien à la description, et l'auteur, en appliquant à de nouveaux objets les couleurs qu'il emprunte, peut se flatter d'une espèce de création secondaire. Ainsi les poëmes didactiques composent la plus belle partie de la latinité moderne. L'abbé d'Olivet les avait réunis la plupart dans un recueil très-connu sous le nom de *Poemata Didascalica*.

Ce recueil, épuisé, depuis long-temps, reparaît aujourd'hui avec des supplémens considérables. Je regrette seulement de ne pas y trouver quelques pièces peu étendues. mais qui appartiennent à de grands noms. Il me semble qu'en général une sorte de politique littéraire devait placer dans ce recueil les hommes qui, célèbres par d'autres ouvrages et par d'autres talens, ont fait encore des vers latins. Il est bon qu'un homme qui parle bien une langue morte, sache aussi parler une langue vivante : c'est une garantie. J'aurais aimé à retrouver la *Description du Baromètre* d'Addisson; le petit poëme de Leibnitz *sur le Phosphore*,

en faveur duquel Voltaire fait entrer ce grand géomètre dans *le Temple du Goût.*

Au reste, le recueil est déjà assez complet pour amuser les loisirs du plus laborieux latiniste. Comme tous les recueils un peu étendus, il doit renfermer des morceaux d'un mérite fort inégal. Ce qui doit obtenir le plus d'éloges, ce sont les poëmes de Vida, et *l'Art d'élever les Enfans*, de Scévole. La réputation de Vida est ancienne, et sera durable. Son *Art Poétique* se lit avec plaisir après celui d'Horace, et Boileau l'avait lu. Dans le style, l'imitation de Virgile se fait sentir sans serviletté et sans monotonie. Les détails sont trop multipliés et trop minutieux. C'est le tort des latinistes modernes ; il semble que la langue étrangère qu'ils parlent, leur impose à eux-mêmes, qu'ils s'en fient à elle, et croient qu'elle peut tout embellir. Souvent aussi Vida est trop scholastique ; il versifie des préceptes sur les secrets de la diction. Voilà ses défauts. Mais il expose avec force les principes de l'école antique, de cette immortelle école reproduite dans notre littérature par le siècle de Louis XIV, et qui seule a connu la perfection du grand art d'écrire, malgré les vains sophismes de ces littérateurs étrangers qui sortent impétueusement de toutes les règles pour tomber dans l'enflure et dans la niaiserie, et sont barbares sans être originaux.

Scévole dans ses vers a de la pureté,

quelquefois de la grace : ce mérite le suivait dans la prose ; il a composé des éloges historiques , dont Thomas admire l'élégante simplicité et les mouvemens naturels et doux. Le sujet de son poëme peut paraître heureusement choisi. On sait quel charme reçoivent de semblables détails sous la plume du philosophe génevois ; il est une sorte d'intérêt touchant attaché à la description de ces frêles existences qui se développent, et qui demandent des soins si tendres. L'écueil du sujet est dans la peinture trop étendue de ces soins multipliés. Scévole n'a pas su s'en garantir ; souvent ses images choquent la délicatesse de l'imagination. Il n'oublie rien ; il suit tous les mouvemens de l'enfant ; il indique l'action commencée de chacun de ses organes ; il ne craint pas les détails de médecine qui répugnent le plus à la poésie. Sans doute les maladies de l'enfance , cette foule de fléaux qui désolent la première saison de la vie, et enlèvent tant d'hommes au berceau, pouvaient offrir de touchantes descriptions ; mais il eût fallu l'ame et le goût de Virgile. Un des premiers avis que Scévole donne aux mères , c'est d'allaiter elles-mêmes leurs enfans ; il ne sait pas recommander ce devoir avec la voix persuasive et passionnée de Rousseau. Le *Poëme des Jardins* de Rapin offre une versification plus forte et plus soignée que l'ouvrage de Scévole ; mais on y trouve une imitation

de Virgile trop fréquente, trop facile et trop marquée. Rien n'est plus monotone que le merveilleux du poëme ; ce sont toujours des nymphes métamorphosées en fleurs, et chaque parterre semble un catalogue mythologique. J'ai souhaité que les éditeurs eussent inséré dans ce recueil les vers d'Addisson *sur le Baromètre ;* ce n'est pas qu'on n'y trouve déjà un petit poëme du père Leloup sur le même sujet ; mais s'il est plus savant et plus détaillé, il me paraît moins poétique ; il n'offre rien qui soit d'un ton aussi brillant que ces vers d'Addisson :

Quin age, sume tubum fragilem, cui densior aer
Exclusus; fundo vitri subsidat in imo
Argenti stagnum; ut pluvia impendente metallum
Mobile descendat, vel contra, ubi postulat æstus,
Prodeat hinc liquor emergens, et rursùs inane
Occupet ascensu, tubulumque excurrat in omnem.
Jam cæli faciem tempestatesque futuras
Conscia lympha monet, brumamque et frigora narrat.

Quelle élégante et ingénieuse précision dans ce dernier vers ! Le père Leloup dit bien plus faiblement :

Machina sicque brevi constat perfecta labore,
Quam pendere jubes conclavis pariete, fœdos
Præmonituram imbres et mox reditura serena.

Mais pour être équitable, il faut convenir que l'on trouve dans le père Leloup des

détails difficiles, rendus d'une manière singulièrement heureuse.

Le troisième volume du recueil renferme des morceaux qui n'avaient pas encore été réunis, ou même imprimés : c'est une richesse nouvelle dont nous devons remercier les éditeurs. Là se trouve le poëme *sur le Dessin* de Dufresnoy, dont la versification un peu rude se distingue par un caractère original ; le poëme *sur la Sculpture et sur la Gravure*, du père Doissin ; un poëme *sur l'Agriculture*, du père Souciet, dédié au ministre Turgot, etc., etc. Je suis étonné que le père Souciet, écrivant au 18e. siècle, n'ait pas eu assez de goût pour sentir qu'il n'était pas permis de paraphraser ennuyeusement l'admirable description que Virgile a faite du bonheur de la vie champêtre. Au reste, sa versification est assez pure, et quelques détails ont de la grace et de la vérité. On peut encore remarquer dans le troisième volume un poëme élégant du père Brumois *sur l'Art de la Verrerie*, un joli poëme du père Ducerceau *sur les Papillons* :

Te quoque demigeræ decus haud ignobile gentis
Papilio te ruris honos flos.......

Le poëme de Guérin *sur l'Architecture*, jusqu'à présent inédit, méritait en effet l'impression ; la versification en est correcte, soignée et quelquefois énergique. Enfin le troisième volume est une excel-

lente continuation des deux premiers, et l'ancien recueil, amélioré par ce supplément, n'en a que plus de droit à la curiosité des amis de la littérature, et peut offrir une agréable et utile lecture aux élèves de nos écoles. La correction générale de l'ouvrage et le choix des textes nouveaux prouvent que des littérateurs, également distingués par l'érudition et par le goût, ont bien voulu présider à cette édition, et concourir au zèle de M. Dalalain, dont les presses reproduisent, sous la forme la plus commode aux études, beaucoup d'excellens ouvrages classiques.

N.

Encyclopédie méthodique.

La soixante-dix-huitième livraison de l'*Encyclopédie méthodique, par ordre de matières*, vient de paraître à Paris, chez H. Agasse, éditeur et propriétaire, rue des Poitevins, n°. 6.

Elle est composée :

1°. Du tome 3, 1re. partie, de la *Botanique, supplément*, par M. de Lamarck, professeur et administrateur du muséum d'histoire naturelle, membre de l'institut impérial et de la légion d'honneur, et continuée par M. Poiret, professeur d'histoire naturelle, membre de plusieurs sociétés savantes et littéraires ;

2°. Du tome 5, 1re. partie, de l'*Agriculture*, par M. Tessier, membre de l'institut impérial et de la légion d'honneur; M. Thouin, administrateur et professeur du muséum d'histoire naturelle, membre de l'institut impérial et de la légion d'honneur, et M. Bosc, membre de l'institut impérial;

3°. D'un volume de 47 planches du Dictionnaire de Chimie et de Métallurgie, 1re. partie, chimie.

Le prix de cette livraison est de 22 fr. 50 c. en feuilles, et de 24 fr. brochée.

Le port de chaque livraison est au compte des souscripteurs.

Voici les détails dont cette livraison nous paraît susceptible :

1°. *Botanique*, supplément, 3e. vol., première partie; par M. Poiret.

Ce volume commence à la lettre H et renferme les lettres H. I. K. L. Il se termine à l'article *Lichen*, qui sera achevé dans la seconde partie. Ce seul genre, borné d'abord à cent espèces dans Linné, édition de Peichard, porté à cent soixante dans cet ouvrage par M. de Lamarck, est devenu aujourd'hui d'une étendue effrayante. Il a été converti en famille et divisé en un grand nombre de genres particuliers. Ce seul article traité avec tout le développement que nécessitaient les nouvelles découvertes, aurait seul occupé un demi-volume. L'auteur a donc été forcé de restreindre son travail, mais il l'a fait de manière à présenter tout

ce que les nouvelles réformes offraient de plus intéressant. On y trouve l'exposition du caractère essentiel des nouveaux genres, présentée comme autant de sous-divisions de l'ancien genre, et l'indication des espèces qui appartiennent à chacun d'eux ; mais il s'est borné à ne donner que la description des espèces les plus répandues, ne citant pour les autres que la seule phrase spécifique avec la synonymie et les figures, renvoyant pour les autres détails aux monographies récemment publiées. Le genre *Laiche* (Carex. Lin.) est un autre exemple des progrès rapides de la science depuis une vingtaine d'années. M. de Lamarck en a fait connaître soixante espèces : on en trouvera près de deux cents dans ce supplément. Il a fallu resserrer les descriptions, supprimer une partie de la synonymie, sur-tout celle qui n'était point accompagnée de bonnes figures, pour ne point donner à cet ouvrage une trop grande étendue. Plusieurs autres genres, sur-tout ceux qui appartiennent à la cryptogamie, tels que les *Hypnes*, les *Jongermanes*, plus que quadruplés, ont été traités dans les mêmes principes. Les *Ixia*, les *Iris*, et plusieurs autres appartenant à la brillante famille des liliacées, qui embellissent aujourd'hui les jardins, sont plus que doublés. Cette abondance de richesses suffit póur justifier l'étendue de ce supplément ; les volumes suivans, publiés depuis peu d'années et sans interruption,

n'exigeront que très-peu d'articles supplémentaires.

La première moitié du tome V du *Dictionnaire d'Agriculture*, faisant partie de l'Encyclopédie méthodique, par MM. Thouin, Tessier et Bosc, membres de l'institut.

Cette partie n'est pas inférieure à celles qui ont paru jusqu'à présent. Elle renferme les lettres I, J, K, L et portion de M. Pour en donner une idée, il suffit de parcourir rapidement l'objet des vingt principaux articles qui y entrent, articles qui sont au nombre de plus de deux mille.

Le premier de ces articles est incubation. Il renferme des conseils propres à amener la réussite des couvées des oiseaux domestiques, opération qui manque si souvent par suite de l'ignorance ou du peu de prévoyance de celles qui la dirigent ordinairement, c'est-à-dire, des filles de basse-cour.

Dans le second, on trouve l'ensemble des connaissances nécessaires à celui qui veut cultiver l'indigo, et obtenir les produits qu'il fournit au commerce. Là, comme dans tous les autres, la théorie s'appuie sur la pratique et la pratique sur la théorie.

L'importance des irrigations est développée, dans le troisième, de manière à déterminer les cultivateurs à employer plus généralement qu'ils ne l'ont fait jusqu'ici, ce puissant moyen d'augmenter le produit de leurs

leurs récoltes. Les différens modes d'exécution y sont décrits.

L'inconvenance des JACHERES, dans le plus grand nombre des cas, est tellement prouvée dans le quatrième, qu'il semble qu'après l'avoir lu, les cultivateurs ne peuvent plus douter des avantages de leur suppression.

Les énormes bénéfices que font annuellement quelques jardiniers de Hollande, sur la vente des oignons de JACINTHE, paraissent, d'après le cinquième, pouvoir être partagés par tous ceux qui voudront entreprendre la culture de cette belle fleur.

Il n'a pas encore été publié de considérations générales et particuliers plus étendues sur les diverses sortes de JARDINS, que celles qui font l'objet du sixième article.

La nécessité des LABOURS pour le succès des récoltes est trop généralement connue pour que le septième article, qui traite de leurs différens modes, de leurs époques, de leur nombre, etc., ne soit pas lu avec un vif intérêt et médité par ceux qui n'ont jamais réfléchi sur leurs effets.

Qui ne sait pas apprécier les agrémens du LAIT mangé en nature et des produits que l'industrie agricole en retire? L'article huitième entre dans tous les détails relatifs à ceux de vache, de bufle, de chèvre, de brebis, d'ânesse, même de cheval. Il traite de leur emploi dans l'économie domestique,

ainsi que de la fabrication du beurre et du fromage.

La France offre malheureusement encore tant de terrains incultes et cependant susceptibles de donner des produits avantageux, que les amis de leur pays doivent applaudir au mot LANDES, où on indique les moyens d'en tirer un parti avantageux et durable.

La bonté de la chair, la fécondité et le peu de soins qu'exige l'éducation des LAPINS semblent appeller tous les cultivateurs à en avoir au moins pour leur usage. Le dixiéme article est destiné à faire connaître les procédés les plus propres à assurer le succès des spéculations qui les ont pour objet.

L'excellence des LENTILLES, leur facile conservation, leur faculté de prospérer dans les plus mauvais terrains, les rendent précieuses dans les pays pauvres, ainsi ceux qui n'ont pas été à portée d'en suivre la culture seront satisfaits d'en lire les détails dans le onziéme article.

L'opération d'économie domestique, qu'on appelle LESSIVE, est faite avec si peu d'intelligence, si peu d'économie dans les campagnes, que c'est rendre service aux méres de famille que de leur donner des indications sûres pour l'exécuter le mieux possible. On les trouve dans le douziéme article.

La culture du LIN est, comme personne

ne l'ignore, une source de richesse pour deux ou trois de nos départemens septentrionaux, où on fabrique des dentelles et des batistes d'un prix si élevé. Les moyens d'obtenir des résultats analogues dans les autres parties de la France, sont consignés dans le treizième article.

Les anciens faisaient un très-grand cas du Lupin. On l'estime bien moins aujourd'hui, mais il sert encore avec un grand succès à améliorer le sol de nos départemens méridionaux en l'enterrant pendant qu'il est en fleur. Le quatorzième article offre des développemens sur le mode de cette opération si avantageuse et si peu connue.

La multiplication des prairies artificielles, et principalement de celles formées avec de la Luzerne a fait changer l'agriculture française depuis moins de cinquante ans. Avec quel intérêt ne doit-on donc pas lire l'article quinzième où la culture de cette plante est décrite avec les détails convenables à son importance.

L'abondance des graines du maïs, et l'excellence de la nourriture qu'elles fournissent, le rendent l'objet d'une des plus importantes cultures qui existent dans le monde. Par-tout il chasse les autres graminées, toutes moins productives que lui. Les parties méridionales de la France ne peuvent plus s'en passer; et au moyen de ses variétés hâtives, on peut l'introduire dans les parties septentrionales. Il méritait donc un

article étendu, et le seizième lui est consacré. On y a fait usage de l'excellent Traité de M. Parmentier, couronné par l'académie de Bordeaux.

Les nombreux terrains que les MARAIS enlèvent à l'agriculture, et les maladies auxquelles leur voisinage donne naissance, exigeaient que l'article dix-septième, qui les considère sous tous leurs rapports, fût convenablement développé. Les divers moyens connus de les dessécher et de les mettre en rapport sont tous indiqués.

Les MARCOTTES sont dans les jardins et les pépinières, une des plus puissantes ressources pour suppléer à la multiplication par graines, lorsqu'on ne peut pas faire usage de cette dernière, soit parce que les arbres, arbrisseaux et arbustes ne donnent point de graines dans nos climats, ou n'en donnent qu'après un grand nombre d'années de plantation. Il a donc été nécessaire d'entrer, sur ce qui les concerne, dans les développemens qu'on lira dans le dix-huitième article.

Quand on considère que la MARNE n'agit que par la chaux, l'argile ou le sable qu'elle contient, on peut croire qu'il est souvent possible de lui substituer avec avantage ses composans, et par conséquent qu'elle a peut-être été trop préconisée. Malgré cela, elle a dû donner lieu à un article, le dix-neuvième, d'une certaine étendue, afin de

donner des notions plus certaines sur son emploi.

Enfin l'article vingtième, celui qui traite des MÉRINOS, devait être au niveau de nos connaissances actuelles sur cette précieuse race de bêtes à laine, et il n'y avait que M. Tessier en état de le rédiger convenablement. Ainsi, dire qu'il est de sa main, suffit pour faire juger de son mérite.

Les planches qui forment le complément de cette livraison sont au trait seulement; leur objet a fait penser que cette exécution était la plus convenable, et l'on espère que le public partagera cette opinion.

Les planches qui doivent completter le Dictionnaire de chimie et de métallurgie, sont déjà chez l'imprimeur; elles paraîtront incessamment avec le complément du texte de ce même dictionnaire, dont le dernier volume n'est plus retardé que par les nouvelles additions dont le mot zinc a paru susceptible. La réputation dont jouissent MM. Vauquelin, Hassenfratz et Chevreuil, qui soignent cet objet, garantit aux souscripteurs le mérite de ce travail. Cette soixante-dix-neuvième livraison comprendra en même temps un demi-volume du Dictionnaire de musique, par M. Ginguené; les dernières feuilles sont sous presse.

On imprime en même-temps pour la 80e. livraison, 1°. un demi-volume du Dictionnaire de médecine, repris après un assez long intervalle. Les lumières et le zèle de

ses auteurs le rendront digne de l'attente du public ; 2°. un demi-volume du Dictionnaire de botanique ; 3°. un demi-volume du Dictionnaire d'agriculture ; ces deux dernières parties marcheront toujours de front et sans interruption à l'avenir, afin de mieux répondre aux désirs qu'on éprouve de les avoir dans leur entier.

Nous annonçons à l'avance ces dispositions comme étant le gage de la persévérance avec laquelle l'éditeur de l'Encyclopédie méthodique, par ordre de matières, s'applique à terminer cet immense collection destinée à transmettre à la postérité l'état des connaissances humaines dans notre siècle.

Pour mettre les souscripteurs à portée de vérifier ce qu'ils ont déjà reçu, ce qui peut leur manquer, et ce qu'ils ont encore à recevoir, nous allons répéter ici, parce que les mêmes motifs subsistent, ce que nous avions déjà dit dans notre volume de juillet 1812, page 1199 et suivantes; nous transcrirons aussi le tableau qui en faisait partie, avec les changemens auxquels la publication de la 78e. livraison donne lieu.

En publiant la soixantième livraison, l'éditeur a remis aux souscripteurs un double tableau de toutes celles qui avaient paru jusqu'alors, l'un par *livraisons*, l'autre par *Dictionnaires* ou parties séparées. Il fait tirer ces deux tableaux détachés l'un de l'autre, pour que les souscripteurs puissent s'en

servir et les consulter à leur choix. On a laissé, à la fin du tableau des *livraisons*, des colonnes en blanc, pour que chacun d'eux eût la faculté d'y inscrire les livraisons suivantes à mesure qu'elles paraîtraient.

Dans le second tableau, qui est celui des *Dictionnaires* ou parties séparées, on a eu soin d'annoncer ceux qui sont complets. Quant à ceux qui ne sont pas terminés, on trouve au-dessous de chacun d'eux de la place en blanc, pour que le souscripteur puisse intercaller les autres volumes de ces *Dictionnaires* à mesure qu'ils seront publiés.

En tête de ces tableaux se trouvent des observations que les souscripteurs ne doivent point perdre de vue. Il en est une surtout que nous croyons devoir consigner ici, c'est qu'ils ne doivent point faire relier les parties des *planches de l'Histoire naturelle* et leur explication, avant que l'éditeur leur ait indiqué l'ordre qu'ils auront à suivre pour qu'une partie ne soit pas confondue avec l'autre; inconvénient auquel se sont exposés quelques souscripteurs en faisant relier les *planches d'Histoire naturelle*.

L'éditeur accompagne en outre cette livraison d'un avis important sur l'*Encyclopédie méthodique par ordre de matières*.

Ces observations sont celles qu'il avait promises, dans la publication de la soixante-seizième livraison, sur l'état actuel de cette

grande et utile entreprise, et il les accompagne d'un tableau, à l'aide duquel chaque souscripteur pourra se rendre un compte clair et exact de ce qui a été fait et de ce qui reste à faire pour la terminer.

La soixante-dix-septième livraison est composée de trois demi-volumes. Elle devait être renforcée par un demi-volume du *Dictionnaire de musique*; mais plusieurs imperfections dans les dernières feuilles de ce demi-volume, et qui exigent des soins et des recherches pour les rectifier, auraient trop retardé cette livraison, l'éditeur a dû renvoyer la publication de ce demi-volume à la soixante-dix-huitième livraison.

Il fait observer à ce sujet que voici deux Dictionnaires, celui d'*Agriculture* et celui de *Musique*, qui avaient été suspendus depuis long-temps, et dont le travail est repris. Il est occupé de rétablir ainsi successivement les relations avec les auteurs vivans des autres Dictionnaires qui sont en retard, et de remplacer ceux que les sciences et les lettres ont perdus, par les savans les plus distingués dans chacune de ces parties. Son vœu est de mettre à fin cette entreprise immense, et il ne peut manquer de réussir s'il est secondé par les souscripteurs. Il croit devoir entrer dans quelques détails pour leur faire connaître les obstacles qu'il a eu à vaincre, et les moyens qui peuvent concourir à les écarter pour l'avenir.

Au moment où l'éditeur actuel de l'*En-*

cyclopédie méthodique par ordre de matières en fut mis en possession, nous étions arrivés à l'une des époques les plus critiques de la révolution. Feu M. Charles-Joseph Panckoucke son beau-père, un des premiers libraires de la capitale pour les grandes spéculations, avait fait des sacrifices en tous genres pour cette entreprise; mais, malgré tout son dévouement, l'*Encyclopédie* avait déjà reçu de telles atteintes du désordre général, elle était grevée d'une dette si considérable, que le cessionnaire de M. Panckoucke ne crut pas qu'il fût prudent d'informer le public de cette fâcheuse circonstance : cependant les livraisons publiées avant 1789 avaient été tirées à quatre mille cinq cents, et au moins à quatre mille. Par suite des événemens, un grand nombre de souscripteurs se virent dans l'impossibilité de retirer les livraisons. L'éditeur fut donc obligé de réduire le tirage à trois mille, et il arriva, avec ce nombre, à la cinquante-huitième livraison. Enfin, le mal empirant porta un coup funeste à l'*Encyclopédie méthodique* comme à toutes les grandes entreprises qui étaient alors en train, et qui la plupart furent abandonnées. Dans cette position, qui mettait un si grand nombre de souscripteurs dans l'impossibilité de seconder l'éditeur, il sentit la nécessité de réduire le tirage à deux mille exemplaires, c'est-à-dire, à moins de la moitié du tirage des

premières livraisons. Il en résulte qu'il doit y avoir, dans le commerce ou dans les mains des particuliers, un grand nombre de têtes de Dictionnaires ou de parties de l'*Encyclopédie méthodique* qui ne seront jamais complettes; mais cette privation, que les détenteurs de ces parties tronquées ne doivent imputer qu'à leur situation, donnera tôt ou tard une plus grande valeur aux exemplaires complets; car il est impossible de présumer que, de long-temps, on puisse songer à former une entreprise aussi vaste que celle de l'*Encyclopédie méthodique par ordre de matières*.

Une autre conséquence à tirer de cette réduction de tirage, c'est qu'elle a dû nécessairement amener la réduction des exemplaires complets dans les magasins de l'éditeur; mais il a eu la précaution de mettre en réserve un certain nombre d'exemplaires des livraisons publiées après la cinquante-huitième, afin de pouvoir répondre aux vœux des souscripteurs en retard qui, désirant se completter, ne l'ont pas fait jusqu'à présent.

L'éditeur ne borne pas ses regards à cette réserve; il offre encore des facilités au souscripteur en retard. Si, par exemple, tel souscripteur trouve trop dispendieuse en un seul paiement l'acquisition de ses livraisons arriérées, l'éditeur est disposé à faire jouir ce souscripteur de tout ce qui lui manque,

moyennant un premier à-compte. Quant au surplus du prix des livraisons arriérées, il sera partagé et combiné avec les livraisons qui suivent la soixante-quinzième, pourvu que le souscripteur donne les sûretés que la prudence exige. Par ces voies conciliantes, le souscripteur s'acquittera successivement et sans gêne. Comme l'éditeur de l'*Encyclopédie méthodique* en est aussi le seul propriétaire, et que chaque demande des souscripteurs arriérés peut donner lieu à un arrangement différent d'après la situation de chacun d'eux, il les invite à lui adresser directement leurs demandes. Les lettres doivent être affranchies, et il y sera répondu dans le plus court délai.

Les conditions avantageuses offertes aux souscripteurs arriérés, donnent lieu d'espérer une rentrée extraordinaire de fonds qui seront consacrés à l'entreprise pour lui donner une nouvelle activité, et la terminer le plus promptement qu'il sera possible de le faire.

Pour mettre les souscripteurs à même d'apprécier les mesures que l'éditeur a adoptées, il a jugé convenable de dresser le tableau ci-joint, qui présente d'autant plus exactement la situation de l'*Encyclopédie méthodique par ordre de matières*, qu'on verra, dans ce tableau, ce qui a été fait et ce qui reste à faire.

Tableau des Dictionnaires qui composent l'Encyclopédie méthodique par ordre de matières.

		VOLUMES publiés jusques et compris la 78e. livraison qui paraît.	PLANCHES publiées jusques et compris la 78e. livraison qui paraît.	VOLUMES à publier.	PLANCHES à publier.
1. Agriculture.		$4\frac{1}{2}$	. . . .	$2\frac{1}{2}$	50
2. Amusemens des Sciences.	*Complet.*	1	86		
3. Antiquités et Mythologie.	*Complet.*	5	407		
4. Architecture.		$1\frac{1}{2}$	. . . .	$2\frac{1}{2}$	100
5. Art aratoire.		1	54		
6. Artillerie.		. . . .	. . . .	1	25
7. Art militaire.	*Complet.*	4	61		
8. Arts et Métiers.	*Complet.*	8	1084		
9. Beaux-Arts.	*Complet.*	2	115		
10. Botanique avec son supplément.		$10\frac{1}{2}$	900	$1\frac{1}{2}$	100
11. Chasses.	*Complet.*	1	32		
12. Chimie et métallurgie		5	47	1	50
13. Chirurgie.	*Complet.*	2	113		
14. Commerce.	*Complet.*	3			
15. Economie politique et diplomatique. . . .	*Complet.*	4			
16. Encyclopédiana.	*Complet.*	1			
17. Equitation, escrime, danse et art de nager. .	*Complet.*	1	16		
18. Finances.	*Complet.*	3			
19. Forêts et bois, physiologie végétale.		$1\frac{1}{2}$	. . . .	$\frac{1}{2}$	
20. Géographie ancienne.	*Complet.*	3			
21. Géographie moderne.	*Complet.*	3			
22. Atlas de la géographie ancienne et de la géogra-					

25. Histoire avec supplém. et planches et blason.	*Complet.*	6	33		
26. Histoire naturelle — Quadrupèdes.	*Complet.*	1	212		
Oiseaux.	*Complet.*	3	230		
Poissons.	*Complet.*	1	100		
Serpens.	*Complet.*	1	25		
Cétacées et reptiles.	*Complet.*	1	55		
Coquilles et vers.		2	390	1	50
Insectes, papillons et crustacées.		5	267	2	150
27. Jurisprudence, police et municipalités	*Complet.*	10			
28. Logique, métaphys., morale et éducation.	*Complet.*	4			
29. Manufactures, — Etoffes en soieries.	*Complet.*	2	309		
Peaux et cuirs.	*Complet.*	1	83		
Huiles et savons.		....	35	1	
30. Marine.	*Complet.*	3	172		
31. Mathématiques et jeux familiers.	*Complet.*	4	124		
32. Médecine.		$7\frac{1}{2}$	....	$6\frac{1}{2}$	
33. Mines et minéralogie.		....	....	2	50
34. Musique.		$\frac{1}{2}$	....	$2\frac{1}{2}$	60
35. Pharmacie.		....	....	2	50
36. Pêches.	*Complet.*	1	114		
37. Philosophie ancienne et moderne.	*Complet.*	3			
38. Physique.		1	....	2	60
39. Ponts et chaussées, et architecture hydraulique.		....	....	2	100
40. Système anatomique, anatomie comparée.		1	....	2	100
41. Théologie.	*Complet.*	3			
42. Vocabulaire général.		....	....	4	
		131	5204	38	1005

Il résulte de ce tableau,

1°. Que l'*Encyclopédie méthodique par ordre de matières* doit être composée de quarante-deux dictionnaires séparés, qui peuvent être considérés comme devant tenir lieu en réalité d'au moins cinquante par les sous-divisions de ceux d'histoire naturelle et des manufactures;

2°. Que, sur les cinquante dictionnaires, il y en a trente-deux complets;

3°. Que treize autres sont commencés, et portés la plupart aux deux tiers de ce qui doit les completter;

4°. Qu'il ne reste plus que six dictionnaires à entreprendre;

5°. Que les 78 livraisons publiées, en y comprenant celle qui paraît aujourd'hui, forment 132 vol. de discours et 5204 planches, et qu'il ne restera à publier probablement que 38 volumes de discours, et un millier de planches, dont plusieurs sont déjà commencées par les auteurs et les artistes;

6°. Enfin que les souscripteurs qui ont retiré toutes les livraisons de l'*Encyclopédie méthodique*, ont aussi la totalité des planches indiquées par le tableau. Ils les vérifieront aisément d'après les instructions qui seront publiées ultérieurement sur la reliûre des différens dictionnaires et des planches qui en dépendent.

Nous avons cru faire une chose utile en entrant dans des détails aussi étendus de

l'état actuel de l'*Encyclopédie*, et des dispositions prises pour la terminer. L'importance d'une telle entreprise, le nombre et les noms des souscripteurs qui lui sont restés attachés, le rang que cet ouvrage occupe dans toutes les bibliothéques de l'Europe, la haute idée qu'il donne de l'état et de l'universalité des connaissances en France, et des progrès rapides qu'elles font tous les jours, l'intérêt que prennent tous les hommes éclairés à l'achèvement de ce monument honorable élevé à la gloire des sciences, et consacré à l'utilité publique, tout nous a fait un devoir de chercher à seconder l'éditeur, dans la louable résolution qu'il a prise de la terminer le plutôt possible, en la complettant dans toutes ses parties.

Voyages au Pérou, faits dans les années 1791 à 1794, par les PP. Manuel Sobreviéla et Narcisso y Barcelo; précédés d'un tableau de l'état actuel de ce pays, sous les rapports de la géographie, de la topographie, de la minéralogie, du commerce, de la littérature et des arts, des mœurs et coutumes de ses habitans de toutes les classes; publiés à Londres en 1805, par John Skinner, d'après l'original espagnol; traduits par P. F. Henry, traducteur de la Vie de Washington. A Paris, chez J. G. Dentu, imprimeur-libraire, rue du Pont-de-Lodi, n°. 3.

Le nom de Pérou est connu en Europe de toutes les classes du peuple, c'est à leurs yeux le véritable *El-Dorado*. Presque tous les hommes regardent cette contrée comme une terre de promission, où la nature libérale verse à pleines mains ses dons sur les indigènes. Sans doute on est tenté de s'écrier avec le P. Vanières, dans un transport d'admiration poétique : « Heureuse nation à qui la terre prodigue ses trésors, qui jouit d'un été semblable au printemps, d'un hiver sans froid, d'un ciel sans nuages, et d'un sol qui, pour être fécondé, n'a pas besoin de pluie ». L'imagination des poëtes se complaît sou-

vent à couvrir de fleurs les plus horribles tableaux. Tout s'embellit sous leurs pinceaux gracieux, et du fond de leur riante solitude, ils opèrent les plus étonnantes métamorphoses. Examinons si réellement le Pérou est un pays privilégié, si l'habitant y coule des jours plus sereins, plus calmes que partout ailleurs, et si des peintures mensongères ne nous ont pas séduits dès l'enfance. En nous appuyant de l'autorité du P. Sobreviéla et de celle du plus infatigable des voyageurs modernes, nous ne déguiserons ni les horreurs ni les sublimes beautés de ce climat.

Plusieurs provinces, celle d'Aréquipa entre autres, ressemblent, il est vrai, tantôt à un verger, tantôt à un parterre que parfument mille et mille fleurs. Des montagnes couvertes de forêts forment, pour ainsi dire, de superbes façades qui décorent ces lieux si enchanteurs par eux-mêmes. Les Européens y jouissent de la plus douce température, et le voyageur en extase marche continuellement sous des berceaux de feuillage, entremêlés d'arbustes et d'arbres odoriférans, où des oiseaux de tous les plumages font entendre d'harmonieux concerts; mais que les péruviens paient cher les charmes de ce printemps éternel!.... Toutes ces beautés sont bien terribles. L'image de la volupté se trouve à côté de l'image de la destruction. Les horreurs du tartare s'entr'ouvrent fréquemment, et font

de ce séjour un paradis infernal. Des volcans menacent à chaque heure l'existence de l'homme. Il vit au milieu des ruines ; le récit des plus affreuses catastrophes l'arrache à ses précaires jouissances, et la crainte d'un pareil sort empoisonne tout son bonheur. Eh ! Faut-il être surpris de ces sentimens ? La seule ville d'Aréquipa, capitale de la province du même nom, a été quatre fois renversée de fond en comble depuis l'année 1582 jusqu'à l'année 1725. Le souvenir des désastres de Lima, du port de Cullao, d'un grand nombre d'autres villes et bourgades, a laissé de profondes impressions de terreur parmi les naturels. Chaque année, la terre mugit sourdement, et de fortes secousses l'ébranlent. Chaque année l'Océan se retire tout-à-coup, et revenant avec furie sur la plage momentanément déserte, franchit ses limites ordinaires, et enveloppe dans ses vagues écumantes les malheureux qui se croyaient en sûreté dans les villages voisins. Quelquefois des torrens de lave se précipitent du haut des monts, et engloutissent les cités avec les habitans. D'autrefois, des volcans d'eau inondent les campagnes et les convertissent en de vastes marais. Par l'effet d'une semblable éruption, les rues de la bourgade, appellée *Rio-Bamba*, sont devenues des rivières, et les places publiques des abîmes. Aucune créature vivante n'échappa à la mort.

Voilà l'idée approximative que nous de-

vous prendre d'un pays que le vulgaire n'entendit jamais nommer sans éprouver une sorte d'enthousiasme. Ne vaut-il pas mieux résider sous un climat qui étale moins de luxe, moins de magnificence et de tableaux ravissans ? La nature est perpétuellement en guerre avec les peuples du Pérou, et se plaît à semer l'épouvante sous leurs pas. On a vu des maisons placées sur les hauteurs, descendre dans les vallées, et d'autres maisons monter subitement des vallées sur les hauteurs même; on a vu des monts déracinés violemment, prendre un rapide essor, et se transporter magiquement beaucoup plus loin ; on a vu enfin tous les phénomènes qui, à diverses époques, se sont renouvellés dans la Grèce, dans l'Italie méridionale et dans la Sicile.

La partie du Pérou où il ne pleut jamais, comprend, au rapport des missionnaires espagnols, Manuel Sobreviela et Barcelo, un espace de quatre cents lieues environ. De copieuses rosées suppléent dans plusieurs endroits à la ressource indispensable pour le reste du globe. Dans plusieurs cantons, le ciel et la terre conjurés semblent refuser toute espèce de secours. Nulle part les contrastes ne se multiplient davantage. On passe d'une vallée que fertilisent des rivières, que pare une agréable verdure, que le chant des oiseaux égaie, anime..... dans une plaine aride, desséchée, solitaire, muette, et plus hideuse que les déserts de l'Afrique. Ici, on ap-

perçoit des montagnes absolument nues ; là, des montagnes revêtues d'une magnifique végétation ; et sur le sommet desquelles on rencontre des lacs d'une étendue considérable. Il ne règne pas une diversité moins surprenante dans le climat. Auprès de certaines montagnes, on serait tenté de se croire en Laponie, et non sous la ligne équinoxiale. Plus loin, une chaleur étouffante accable les habitans que tous les feux de l'équateur embrâsent

Sur toute la surface de l'empire du Pérou, le sol repousse les productions exotiques. On y chercherait vainement ces grands quadrupèdes qui, sur notre ancien continent, nous rendent de si importans services. Les animaux transportés de l'Europe s'y abâtardissent promptement, et leur race cesse bientôt de paraître avec les mêmes habitudes, les mêmes traits et le même instinct. La vigogne et le lama, appropriés aux lois du climat, offrent presqu'exclusivement des attelages à l'homme, ou plutôt servent à porter à dos ses bagages et ses marchandises, et grimpent sur les sommets les plus escarpés qui seraient inaccessibles à nos chevaux. Nos plantes céréales ne tardent pas non plus à dégénérer et à perdre leurs propriétés distinctives. En revanche, les végétaux indigènes parviennent à un état de force prodigieuse. Les arbres nécessaires à la santé y déploient leurs rameaux dans les retraites les plus mystérieuses, où

néanmoins les missionnaires espagnols eurent le courage de pénétrer et qu'ils découvrirent après des travaux infinis. Des plantes grasses, résineuses, croissent en abondance, et leur tige procure aux péruviens un moyen facile de s'éclairer à peu de frais.

Malgré ces horreurs, ces dangers, ces contrastes désolans, pourquoi donc l'imagination s'enflamme-t-elle au seul nom du Pérou? Pourquoi? c'est que cette vaste contrée recèle des trésors que l'homme ambitionne avec le plus de fureur; c'est qu'on y marche par-tout sur des veines d'or et d'argent, et que, dans les siècles modernes comme dans les siècles anciens, la devise de la cupidité humaine a toujours été *auri sacra fames*. Depuis l'époque de la conquête du Pérou, plus de trois cents mines ont déjà été ouvertes. Les eaux venant à sourdre, ont forcé les propriétaires de renoncer à ces dépôts précieux où l'on puise les alimens du luxe et des finances. Chaque année de nouvelles mines sont découvertes, d'anciennes s'obstruent inopinément, et la plupart des ouvriers périssent, sans que leur malheur soit capable de modérer l'avidité des impitoyables spéculateurs. Les richesses extraites dc cette contrée du nouveau monde ont changé la face de notre continent sous le triple rapport de la morale, de la politique et du commerce. L'irrésistible passion de l'or a fait violer aux aventuriers espagnols les tombeaux des Incas, et leur a fait

commettre des crimes qui révoltent l'humanité. Les indigènes gardent un inviolable secret au sujet de certains monumens, de certains lieux où leurs anciens souverains déposèrent une grande quantité de ce métal, objet de la cupidité des européens. Une pareille réserve ne doit nullement nous étonner ; car l'extraction de l'or et de l'argent a coûté et coûte encore bien des larmes, bien du sang aux infortunés indiens que l'on condamne à s'ensevelir tout vivans dans les mines, loin de leurs familles et de leur pays natal. Voudraient-ils récompenser l'avarice et la cruauté de leurs bourreaux ? La nature se couvre de deuil auprès des lieux où l'on exploite ces deux métaux, et présente le spectacle d'une effrayante stérilité ; on est contraint de conduire à grands frais les vivres nécessaires à la consommation des mineurs.

Une foule de peuplades cachées dans les gorges des montagnes éloignées et dans les plaines situées au-delà, se maintiennent libres et indépendantes. Les Indiens de *la Pampa del Sacramento*, ainsi que ceux des montagnes des Andes, ont des mœurs, des coutumes et des usages superstitieux qui leur sont particuliers. « Quand la terre tremble, ils croient, dit Barale, que ce phénomène provient de ce que Dieu quitte le ciel pour passer tous les mortels en revue...... Dans cette croyance, à peine sentent-ils une légère secousse, qu'ils sortent tous de leurs huttes, courent, sautent et frappent du pied,

en s'écriant : *Nous voici! Nous voici* ».

En Asie, dans les royaumes de Laos, d'Arracan, du Pégu et de Siam, les peuples ont une croyance de cette nature, et presque aussi extraordinaire ; mais elle s'applique au signe le plus habituel de la vie humaine. Lorsqu'un individu éternue, ils se persuadent que, dans ce moment même, Dieu examine et juge le chapitre de ses mœurs et de sa conduite. Les personnes qui se trouvent auprès de cet individu qui vient d'éternuer, s'empressent de le saluer, en lui adressant ces paroles : *que le jugement vous soit favorable!* Et à ce sujet, qu'il nous soit permis de faire observer qu'une pareille formule de complimens était usitée dans l'ancienne Egypte, chez les Grecs ainsi que chez les Romains. *Que Jupiter vous soit secourable, que les dieux vous conservent*, étaient les expressions sacramentelles, employées pour l'éternuement. Dans la plupart des abrégés d'histoire, rédigés à la hâte, sans esprit, sans critique, on prétend que, vers le sixième siècle de l'ère chrétienne, l'éternuement était devenu le signe avant-coureur de la mort, et que de ce siècle date l'origine du souhait, *Dieu vous assiste*. Vély, dans la grande Histoire de France, a traité savamment cette question, quoique succinctement, et prouvé, en citant des passages d'Aristote et de plusieurs écrivains latins, que cette même formule de civilité et de bienveillance religieuse était connue de temps

immémorial. Ainsi, une même chaîne de préjugés (et celui-ci n'est pas un des plus funestes) lie entr'elles les nations des deux continens : c'est une nouvelle assertion que nous nous proposons de démontrer.

Quoique les individus du Pérou adorent un être suprême, ils croient aux rêveries de la métempsycose. Un singe à longue barbe vient-il s'offrir à leurs regards? Ces hommes simples le saluent affectueusement et fléchissent le genou devant lui, comme si ce grotesque animal était un des anciens patriarches de la nation. Aux obsèques des caciques, les sauvages de la *Pampa del Sacramento* imitent le cri des animaux, le chant des oiseaux de tous les plumages; les uns gazouillent, les autres hurlent comme des loups, croassent comme des grenouilles, caquettent comme des singes; et par un tel pot-pourri funèbre, ils s'imaginent rendre à leurs chefs les plus grands honneurs. Cette singulière symphonie n'est interrompue que par des toasts de liqueurs pour célébrer la mémoire du défunt, et pour prendre de nouvelles forces, afin de pouvoir recommencer leurs bruyans et comiques concerts. Avec moins d'étonnement on voit les naturels de la terre de Labrador, dans l'Amérique septentrionale, recourir à une semblable cacophonie, puisqu'il ne s'agit que d'un sentiment de plaisir. Dans leurs danses, ils imitent les cris des rennes, des élans, des ours et des loups.

Quant

Quant aux habitans des rives de l'Orénoque, les larmes et les ris se succèdent rapidement auprès de la froide dépouille d'un parent ou d'un ami; ils dansent, ils chantent auprès de sa tombe, et se laissent tomber comme s'ils allaient expirer de douleur. Telle est la mobilité du caractère de l'homme dans l'état de nature, que les contrastes les plus ridicules ne doivent nullement surprendre un observateur éclairé.

Un Espagnol, nommé Bénarès, eut, en 1790, le courage de pénétrer dans la *Pampa*, ou plaine *del Sacramento*. Il lui fallut gravir des montagnes escarpées, descendre au fond des abîmes, s'élever de nouveau sur le sommet des Andes, traverser les plus sombres forêts, dans un pays par-tout entrecoupé de larges ravins, de halliers et de prairies impénétrables. Suivant le récit de ce voyageur, on arrive enfin à des plaines spacieuses, agréablement arrosées par des ruisseaux qui répandraient la fécondité sur leur passage, pourvu que l'industrie humaine essayât de seconder les efforts de la nature. De toutes parts, sur les montagnes, on apperçoit le quinquina dont l'écorce est si précieuse. L'intrépide Bénarès gagna par ses procédés les sauvages, se servit de leurs bras pour jetter des ponts sur les rivières, et ouvrit des routes de communication à ses compatriotes qui désireraient s'établir dans une contrée riche des productions les plus variées et les plus utiles. Des milliers de

tortues, appeliées *charapas*, se trouvent aux bords des fleuves. Les œufs et la chair de ces amphibies fournissent une nourriture assurée aux sauvages, indépendamment d'une prodigieuse quantité de poissons. Des sangliers, des singes de toutes les formes, des dindons, des perdrix, des hérons, des poules, des perroquets dont la chair est excellente, deviennent facilement la proie du chasseur. Le cèdre, l'acajou, le chêne, le palmier, le canelier, le cacaoyer, et diverses espèces de bois de teinture ombragent la surface de cette terre vierge, qui semble embellie de tous les charmes de la création. D'innombrables essaims d'abeilles, plus petites que celles de l'Europe, bourdonnent dans ces riantes solitudes, et déposent un miel exquis dans le tronc des arbres. Mais le spectacle le plus capable d'enflammer la curiosité des Espagnols, est celui des veines métalliques d'or et d'argent, qui, de distance en distance, paraissent à la superficie du sol.

Les missionnaires eurent les premiers le courage d'aller à la découverte des régions situées au-delà des Andes, afin de convertir les peuplades indiennes au christianisme, et de dissiper parmi elles les ténèbres de l'ignorance. Leur zèle apostolique ne put toucher le cœur des sauvages, et ils égorgèrent ceux qui cherchaient à les civiliser. Cette cruauté n'intimida point d'autres missionnaires qui firent également le généreux

sacrifice de leur vie. Alors le gouvernement espagnol renonça absolument à l'espoir de connaître et d'occuper une si grande étendue de pays; mais les pères Sobreviéla et Gerbal tentèrent de nouveaux efforts, et leurs voyages, ainsi que leurs travaux, promirent les plus heureux résultats.

Ces deux ministres de l'évangile, après s'être engagés dans les immenses déserts qui avoisinent le Pérou, arrivèrent aux bords de l'Ucayal, naviguèrent sur cette grande rivière, qui est le commencement du véritable Maragnon, et furent accueillis avec les marques de la plus douce hospitalité, de la plus tendre amitié, par les Panos, les Manoas, les Conibos, les Sétibos, et par une foule d'autres tribus qui parcourent un vaste territoire, inconnu même dans le Nouveau-Monde. Le père Gerbal poussa ses découvertes beaucoup plus loin que Sobreviéla, et fit des observations infiniment plus piquantes et plus neuves.

Le caractère des Conas le frappa étrangement. Ce sont des sauvages d'une misanthropie aussi effrayante que celle de l'Athénien Timon. Ils placent leurs huttes sur le sommet des plus âpres montagnes, afin de s'isoler du commerce des autres peuplades, et s'enfuient précipitamment dès qu'ils apperçoivent un étranger. Tristes et farouches, ils n'aiment que la solitude. Eloignés du monde entier, ces héraclites

semblent porter sur leur physionomie le deuil de la nature entière, et ne se plaisent que dans les lieux élevés, au milieu d'un air vif. Ils plongent, avec indifférence, les yeux dans les vallées, où néanmoins ils se rendent pour s'approvisionner de ce qui est nécessaire à leur existence.

Malheureusement le voyage des PP. Sobreviéla et Gerbal contiennent plusieurs faits propres à faire suspecter leur témoignage. Ils ont vu, disent-ils, des serpens à deux têtes; mais ces serpens peuvent aller de pair avec les aigles à deux têtes du géographe Gutherie. Jusqu'à un certain point, il serait facile de justifier la crédulité des voyageurs que les sens trompent quelquefois, au lieu qu'on ne saurait alléguer une pareille excuse en faveur d'un écrivain sédentaire, obligé de se soumettre aux lois d'une saine critique. Les missionnaires auront rencontré plusieurs de ces reptiles, dont les mouvemens étaient si vifs, si rapides, que cette vivacité, cette rapidité auront séduit leurs yeux, et doublé, pour ainsi dire, ces têtes effrayantes. L'effroi en impose à l'imagination de l'homme le plus sage, et l'égare dans ses jugemens. Nous ne savons non plus que penser d'une espèce de carotte, dont les feuilles étaient si larges, qu'elles *mettaient à l'abri cinq chevaux*. Voilà un ombellifère bien merveilleux. Cependant ce que d'autres voyageurs racontent des feuilles du talipot, du baabo de

Ceylan, nous semble presqu'aussi incroyable, quoique ce fait soit attesté universellement.

Dans l'empire des Incas, on retrouve des vestiges de l'ancienne industrie des Péruviens; vestiges qui confondent toutes nos idées, tous nos préjugés sur l'ignorance et la barbarie de ce peuple avant la découverte du Pérou par Nunès Balboa, et la conquête de cet empire par François Pizarre. Les Péruviens n'avaient aucune connaissance de l'art hydraulique, ils ignoraient jusqu'au nom même de cet art; et pourtant, guidés par une sorte d'instinct, guidés par le besoin, ils savaient conduire les eaux d'une hauteur prodigieuse, avec une hardiesse inouie et un succès capable d'étonner les plus habiles ingénieurs de nos jours. Ce fut au milieu des ténèbres de l'ignorance, que les Grecs sauvages creusèrent aussi ces vastes canaux souterrains de la Béotie, que le vulgaire regarde aujourd'hui comme l'ouvrage de la nature, et que s'exécutèrent en Sicile les fameux travaux cyclopéens. Que de réflexions fait naître au Pérou l'aspect des grandes routes ouvertes par l'ordre des Incas, les débris des ponts qui traversaient les fleuves et les torrens, l'aspect des tombeaux et d'un grand nombre de monumens échappés à la fureur des aventuriers espagnols, compagnons de Pizarre et d'Almagro!

Si les restes de l'industrie humaine, pri-

vée des ressources de nos arts, surprennent l'imagination du voyageur, il est encore plus frappé du spectacle des monumens de la nature, et surtout du Chimboraco, la montagne la plus élevée des deux continens. M. de Humboldt a gravi sur la partie orientale, jusqu'à la hauteur de trois mille quinze toises. Des nuées d'insectes voltigent à deux mille quatre cents pieds au-dessus de la cîme du Mont-Blanc. Ainsi, le principe de la vie animale se maintient au-delà des bornes physiques que lui assignent d'ordinaire nos systêmes. Le condor, planant au-dessus de toute la création, respire, et se conserve dans toute la plénitude de sa force, à une élévation de trois mille six cents toises. Quels contes n'a-t-on pas faits au sujet de cet oiseau, d'après les fabuleux récits de Garcilasso de la Vega? L'abbé Molina, qui a vu un condor, ne donne à ses ailes qu'une envergure de quatorze pieds, au lieu de trente-six à quarante. Cet oiseau gigantesque, le roi ou plutôt le tyran de l'atmosphère, tombe comme la foudre sur les brebis, les chèvres, sur les bœufs même, regagne ensuite fièrement sa solitude aërienne, et s'abattant sur les plus hautes montagnes, invisible à toutes les créatures, déchire et dévore tranquillement sa proie. Le P. Feuillée assure que le condor ose quelquefois attaquer les Indiens.

La physionomie des végétaux du Pérou,

l'élégance de leurs formes, le mélange de leurs couleurs et les milliers d'êtres que ces végétaux nourrissent, ne sont pas les moindres objets de la curiosité d'un observateur. Il est difficile de lire un voyage plus instructif, plus rempli de faits intéressans, et qui étende d'avantage la sphère des idées que nous pouvons prendre sur les phénomènes et sur les merveilles du globe. JONDOT.

De Paris, des Mœurs, de la Littérature et de la Philosophie, avec cette épigraphe :

> .... *Liberius si*
> *Dixero quid, si forte jocosius, hoc mihi Juris*
> *Cùm veniá dabis.* HORAT.

Par J. B. S. Salgues. Un vol. in-8°. de 550 pages. Papier fin, prix 6 fr. 50 c., et 8 fr. par la poste. A Paris, chez J. G. Dentu, imprimeur-libraire, rue du Pont-de-Lodi, n°. 3.

On voit, sans que l'auteur en eût fait l'aveu, qu'il a éprouvé quelqu'embarras pour donner un titre à son livre, qui aurait pu être annoncé sous celui de *Mélanges*, titre bien vague encore et bien bannal; car ces mélanges traiteraient-ils de la littérature, de la morale et de la philosophie tout-à-la-fois! Voilà ce qu'il faudrait dire, et voilà trois annonces en une seule, et encore un titre non moins indéterminé qu'il

limité, tant il y a de choses à écrire pour remplir une seule de ces annonces. Les Latins nommaient ces sortes de recueils, *Miscellanea*. Ils les composaient de morceaux divers et mêlés, qui n'avaient entre soi, le plus souvent, rien de commun; qui ne formaient point un tout dans leur ensemble; mais dont chaque partie détachée était un tout, c'est-à-dire, un sujet bien ordonné et bien traité, quoiqu'il fût de peu d'étendue. Le cadre qu'on donne à ces morceaux dépend de l'objet qui en fait la matière, et par conséquent est susceptible d'une grande variété. Ce sont autant de petites questions qui demandent une discussion vive et serrée, et qui pourtant, chacune dans son genre, doivent recevoir leur complément de preuves, j'entends de preuves principales; car ici il faut se hâter et se borner; il ne faut pas prétendre à retourner l'objet sous toutes ses faces. L'auteur se contente d'exposer celles qui sont le plus en relief. Tout ce qui est intermédiaire ou accessoire reste dans l'ombre, ou par un faible reflet se laisse deviner. C'est ainsi que Voltaire, dans ses *Questions sur l'Encyclopédie*, ouvre un champ vaste et varié à la pensée; ainsi M. Salgues, avant la publication de l'ouvrage que j'annonce, avait, à l'imitation de Voltaire, proposé aux lecteurs diverses solutions touchant les *erreurs et les préjugés répandus dans la société*. Sa dernière production est comme la suite et le

complément de la première ; car aujourd'hui il signale encore des erreurs, il attaque de front des préjugés, des ridicules dont on se plaint journellement ; et aujourd'hui encore il se fait peintre de mœurs.

« Comme (dit-il) *il* a peint (l'auteur) quelques ridicules, tracé quelques tableaux de mœurs, il lui a été impossible de ne pas chercher des modèles. Il arrivera donc que quelques personnes croiront se reconnaître. Mais on doit les prier de considérer que l'auteur peut dire comme Cicéron : *Ego autem neminem nomino, quare irasci mihi nemo poterit, nisi qui ante se voluerit confiteri* ».

Il est très-clair qu'il y aurait une grande maladresse à se fâcher, car on ne pourrait se fâcher sans se trahir. Le *quid irasceris* répondrait ici au *quid rides* du satirique. M. Salgues n'a voulu choquer personne, et cela est présumable, par la meilleure des raisons. Il a désiré que son livre eût de l'intérêt pour toutes les classes de lecteurs, et il sait mieux que personne, qu'on n'attache jamais l'esprit ou les yeux de ceux qui vous jugent, en retraçant seulement des exceptions, c'est-à-dire en peignant tel ou tel individu, qui n'est connu que de tel ou tel. Le travers d'un homme, tant qu'il ne sort pas du cercle privé, est de soi fort indifférent ; mais que ce travers menace de se répandre, et de devenir contagieux par l'imitation ; dès ce moment, il avertit la société toute entière ; il éveille la surveillance

de l'écrivain observateur qui, posé au milieu d'elle, comme une sentinelle toujours sur ses gardes, était là pour le guetter en quelque sorte, le surprendre et le signaler, afin qu'on s'en garantisse, comme de l'ennemi commun. C'est donc des généralités que l'écrivain peintre de mœurs doit saisir et rendre. Mais, dans ces généralités entrent inévitablement les cas particuliers, c'est-à-dire tel ou tel individu qui, bien que ressemblant à beaucoup d'autres, a la prétention d'être original, ou qui a, comme je disais, la maladresse de se fâcher, parce qu'il croit se reconnaître dans le miroir, où se viennent réfléchir les travers généraux de l'époque dans laquelle il vit. Voilà pourquoi le poëte comique qui est, selon moi, le premier des peintres de mœurs, et même le premier des moralistes, parce qu'il met en action sur le théâtre la morale que les autres écrivains ne mettent qu'en préceptes dans leurs ouvrages ; voilà pourquoi, dis-je, le poëte comique est accusé de temps en temps d'avoir désigné tels ou tels de ses concitoyens dans ses personnages fictifs, encore qu'il n'ait souvent remarqué que des ridicules ou des travers généraux; mais ces travers habilement saisis, et représentés au naturel, sont tellement la propriété de tel homme en particulier, ils le caractérisent d'une manière si frappante, qu'il est comme traduit en personne aux regards du spectateur et qu'on

le reconnaît à travers le voile allégorique dont l'enveloppait le poëte. C'est ce qui est arrivé à Molière, comme chacun sait :

Les portraits burinés par la main de ce maître
Ont tous été saisis ; Tartufe et Trissottin
Ont fait montrer au doigt et Pirlhon et Cottin.

Dans un genre différent, mais qui tend au même but que la comédie de mœurs, c'est ce qui arrivera infailliblement à M. Salgues. Au reste, nous venons de voir qu'il s'exécute franchement à cet égard. Il se pourra qu'aucuns, auxquels il n'aura pas songé, se croient désignés dans ses tableaux ; qu'aucuns aussi auxquels il aura songé, s'y reconnaissent ; les premiers auront tort de lui en vouloir, ou de lui en savoir gré ; les seconds lui devront de la reconnaissance, et voici comme il le prouve par un raisonnement qu'on ne s'avisera pas de contester :

« Un homme émet, dit-il, des opinions singulières et bizarres ; un autre s'amuse de cette singularité et de cette bizarrerie ; il n'y a rien dans tout cela que de fort naturel et de fort innocent. On peut être un personnage très-recommandable et très-ridicule. On peut même tirer avantage de cette espèce de contraste ; car on a remarqué que le ridicule s'attache presque toujours de préférence aux plus hautes qualités de l'esprit. On peut, à cet égard, s'en rapporter à Sénèque, qui nous assure, en termes précis, que le génie ne va guères sans un petit grain de folie : *Nullum mag-*

num ingenium sine mixturâ dementiæ fuit. J'espère que l'autorité de ce grand philosophe m'absoudra auprès de ceux qui pourraient être fâchés de se trouver en scène, et je les prie de croire, en effet, qu'ils ne sont là qu'à cause de leur génie : c'est donc une préférence qui ne saurait leur être désagréable ».

Bien au contraire; et ceux-là devront à M. Salgues des remercîmens pour avoir signalé leurs petits ridicules qui sont les signes infaillibles de leur esprit supérieur; et quant à ceux auxquels il ne manquerait que le génie pour être classés au rang de ces grands esprits, le côté ridicule qu'ils possèdent éminemment pourra faire croire que rien ne leur manque et laissera du moins sur eux une honorable incertitude dont ils pourront profiter pour se faire reconnaître aussi des hommes de génie; et, de cette manière, tout le monde devra être content.

M. Salgues finit pourtant par laisser percer un scrupule. Il confesse qu'il est *une personne à laquelle il a fait une part peut-être trop considérable; mais au moment où il écrivait*, cette personne, dit-il, *n'était point harcelée comme elle l'est aujourd'hui.*

C'est une chose bien rare et par conséquent bien louable dans un écrivain satyrique que ce retour sur soi-même, ce remords de conscience et cette sorte d'amende honorable devant un athlète qu'on harcelle

partout et *jusque dans ses foyers ;* contre lequel (dit M. Salgues) je regrette de m'être armé, parce *qu'il n'y a pas de courage à attaquer une puissance que tout le monde attaque.* Heureusement cette personne *fait si bonne contenance* contre tous ses assaillans, qu'il est bien prouvé que cette aggression presque générale ne l'a point affaiblie, et n'a fait peut-être que lui ménager l'occasion de développer toutes les forces de son esprit dont on sait que les ressources sont à-peu-prés inépuisables. Quoi qu'il en soit, je préférerais que M. Salgues eut supprimé de son livre ces attaques trop directes et trop répetées. La satyre personnelle n'instruit et ne corrige personne en ce qu'elle ne prouve qu'un tort, un travers ou un ridicule qu'on ne craint pas pour soi même, puisqu'il n'est, ou peut n'être, comme je le disais, qu'une exception. Le reproche au surplus qu'on sera en droit de lui faire, est atténué d'avance par le généreux repentir qu'il montre de cette dérogation à la loi qu'il s'est faite de n'attaquer jamais les personnes, de n'attaquer que les défauts,

Parcere personis, dicere de vitiis.

On jugera, en lisant son livre, qu'à bien peu d'exceptions prés, il l'a remplie cette loi ; et qu'à l'égard de ses peintures générales, il justifie l'épigraphe de son livre ; qu'il peut dire à-peu-prés comme Horace, que si, dans ses joyeux accés, il passe cer-

taines bornes, c'est une liberté qui porte en soi son excuse, que c'est le droit du peintre de mœurs.

Je ne me suis encore occupé que de l'*Avertissement* qui précède l'ouvrage de M. Salgues, pour donner au lecteur un avant goût des matières que renferme ce livre, je vais transcrire le chapitre intitulé *Le Luxe*, conte : c'est l'un des plus courts du recueil, voilà pourquoi je le choisis. Je rendrai compte de l'ouvrage ensuite.

» Dans une belle et riche contrée, dont les géographes ont oublié de déterminer la position, sous un ciel pur, riant et tempéré, florissait une nation vive, enjouée, spirituelle, industrieuse, amie du luxe, du plaisir et des arts. Les riches habitaient des édifices d'une architecture élégante et régulière; l'intérieur de leurs palais était décoré de statues, de tableaux, de meubles commodes et somptueux, d'étoffes magnifiques, de tapis précieux. Les hommes étaient vêtus d'habits de soie, ornés de broderies d'or et d'argent; et les femmes se paraient de tout ce que le Gange et l'Indus produisent de plus brillant : on voyait sur la table de ces hommes fortunés des mets délicats et succulens, des vins recherchés, des liqueurs exquises; une foule nombreuse de domestiques s'empressait autour d'eux pour les servir.

» Leurs écuries renfermaient les plus

beaux et les plus agiles coursiers du monde ; des équipages élégans les transportaient aux spectacles, dans les cercles, par-tout où les appellait le plaisir ou l'amour des distractions. Toutes les classes de la société participaient plus ou moins à cette opulence ; et lorsqu'un beau jour réunissait, dans les promenades publiques, les jeunes gens de la capitale, leurs jeunes épouses, leurs jeunes sœurs ou leurs jeunes amantes, l'œil était ravi de l'éclat de leur parure et de la grace de leurs personnes. Le goût des arts respirait par-tout. Ici, c'était des académies consacrées au savoir et à l'émulation ; là, des galeries vastes et magnifiques, où l'on avait rassemblé tous les trésors de la peinture et de la sculpture. Des salles immenses renfermaient, sur d'innombrables tablettes, les productions de l'esprit humain, les ouvrages du génie et de l'imagination.

» D'autres parties de cette opulente cité offraient un spectacle et des tableaux différens. C'étaient de riches atteliers ouverts à l'industrie et au commerce : on voyait des fabriques pleines d'activité, où des ouvriers intelligens, à l'aide de machines ingénieuses, convertissaient la laine et la soie en étoffes aussi solides que souples, commodes et agréables. Ailleurs, le sable et la soude mis en fusion, confondaient leurs élémens pour produire ces glaces magiques où la beauté se plaît à revoir et à multiplier l'i-

mage de ses graces et de ses charmes. L'or, l'argent, la terre, tous les minéraux se métamorphosaient, tantôt en vases de mille formes différentes, tantôt en ustensiles précieux, tantôt en ornemens destinés à ajouter à la pompe des palais. De vastes routes, d'une solidité inconnue dans d'autres états, et peuplées d'arbres touffus, formaient des communications nombreuses et faciles entre toutes les parties de l'Empire; elles étaient sans cesse parcourues par des chariots chargés de marchandises, par des courriers qui portaient les ordres du gouvernement, des voyageurs que leurs affaires ou la curiosité appellaient en différentes parties de cette contrée. Les ports étaient couverts de bâtimens de toutes les nations, qui apportaient le tribut de leurs richesses et de leur industrie; toutes les provinces de l'état étaient échauffées du feu de l'émulation et du travail.

» Cet ordre de choses durait depuis plusieurs siécles, lorsqu'un philosophe d'un état voisin qui s'était acquis une grande réputation par l'austérité de ses mœurs et la sagesse de ses leçons, se transporta dans la capitale de notre opulent Empire: sa démarche et son extérieur étaient graves; son œil était sévère sans rudesse; ses vêtemens étaient propres et simples; toute sa personne inspirait la confiance et le respect. Il demanda à être admis dans le conseil du prince et les assemblées de la nation; il

annonça qu'il avait de grandes vérités à faire entendre, et qu'il apportait des maximes importantes qui changeraient la face de l'état et opérerait un bonheur complet et universel. Les chefs du gouvernement, les grands de la nation, le peuple lui-même furent curieux de l'entendre. Il s'exprima avec force et dignité; il parla de la prospérité des Empires, il vanta la simplicité des mœurs et l'heureuse médiocrité, et déclama long-temps contre les inconvéniens et les dangers du luxe; il cita Lacédémone et la sauce noire de ses guerriers, la monnaie de fer, la communauté de leurs biens et leurs vertus patriotiques. Il parla aussi de Rome, de la charrue et des légumes de Cincinnatus, et n'oublia pas la prosopopée de Fabricius. Il effraya ses auditeurs par les tableaux qu'il fit des excès et des abus de la richesse; il montra la population détruite, le commerce anéanti, la vertu guerrière affaiblie, les générations dégradées, les mœurs perdues, les arts délaissés. Ses discours animés d'une éloquence mâle et concise, firent une grande impression sur l'assemblée; il plaignit le sort du peuple, et le peuple résolut de profiter de cette occasion pour établir les droits de l'égalité. Tout le monde sortit de l'auditoire, persuadé que le luxe corrompait les états et détruisait les Empires. Dès-lors, il fut décidé que l'on régénérerait la nation, et que l'on reprendrait les mœurs

simples et antiques, et que l'on abrogerait la différence des fortunes, cause unique et funeste du luxe.

» Les grands, aveuglés par la pompe des mots et la subtilité des raisonnemens, consentirent les premiers à renoncer aux jouissances de la fortune et à l'éclat des grandeurs. Dès ce moment, les palais magnifiques, les édifices somptueux furent proscrits; tous les hommes du peuple qui s'étaient adonnés jusqu'alors à l'art de la maçonnerie, ne furent occupés qu'à démolir ce qu'ils avaient construit. Des ouvriers de toutes les professions se hâtèrent de faire disparaître par-tout ce qui annonçait la richesse et la frivolité. On ne parla plus que de mœurs, du partage des biens, des avantages de la pauvreté et de l'égalité.

» Pendant quelque-temps, les travaux suffirent pour assurer la subsistance de tous ceux qui en étaient chargés. La joie du peuple était incroyable; il ne rêvait plus que bonheur et prospérité, il se croyait maître de la nature entière.

» Mais l'illusion ne dura pas long-temps, dès que les maisons de chaume furent construites, les maçons restèrent sans occupations; les riches étoffes ayant été remplacées par des étoffes communes, ceux qui les fabriquaient se trouvèrent sans moyen d'exister; de jeunes femmes, occupées à broder les vêtemens des riches, languissaient dans la misère et le désespoir; le

peintre chercha envain un homme opulent qui s'occupât de ses talens et achetât ses tableaux, ses pinceaux et ses couleurs restèrent inutiles dans son attelier; mille ouvriers, auparavant occupés dans d'immenses fabriques, attendirent inutilement qu'un partage de propriétés, reconnu impossible, vînt leur rendre des moyens d'existence. Tout s'épuisa dans l'Empire; les ports cessèrent de se remplir de navires des nations étrangères; les routes, devenues inutiles et négligées, se dégradèrent par-tout; les communications furent interrompues, les arts abandonnés, les écoles désertes; les séditions se multiplièrent sur tous les points de l'Empire. Le gouvernement se vit en proie à mille sollicitudes, et exposé à mille dangers; et le philosophe, témoin des maux que sa sagesse avait produits, conçut enfin que les plus funestes maximes sont celles qui tendent à introduire des innovations dans les états »......

On devine sans peine la conclusion politique et morale que notre observateur tire de son apologue.

Ce que j'ai dit, en rendant compte de l'avertissement qui précède l'ouvrage, peut déjà faire comprendre dans quel esprit les divers chapitres qui le composent ont été conçus. Je répète que chacun de ces chapitres forme un tout complet, c'est-à-dire un sujet traité, ayant son exposition, sa preuve et sa conclusion. Pris collectivement, ils ne

forment point un ensemble, un corps d'ouvrage ou de doctrine; mais ils aboutissent pour ainsi dire dans un même centre : c'est la même intention qui a dirigé la plume et l'a conduite vers un seul et même but, celui d'instruire en amusant; car c'est dans cet esprit que l'auteur a écrit son livre. La peinture du luxe et de ses effets est présentée au lecteur, comme on l'a vu, dans un cadre allégorique qui adoucit ce qu'une peinture moins figurée offrirait de trop direct et peut-être de choquant. M. Salgues use de ces détours permis dans quelques autres morceaux. C'est l'artifice du fabuliste, et c'est le droit du peintre de mœurs d'employer la fiction, afin qu'elle donne plus de force à la vérité, en même-temps qu'elle lui donne plus d'attrait et plus de grace.

Le recueil de M. Salgues se compose d'environ quatre-vingts articles qui ont leur intérêt comme leur cadre particulier. Il faut rendre à l'auteur cette justice qu'il s'est, en général, pénétré de la question qu'il s'agissait d'éclaircir; que souvent même il l'approfondit. Quelquefois il l'effleure : ses preuves sont satisfaisantes; mais parfois elles manquent de complément, parce que la question elle-même manque de développement : au surplus, dans les compositions de ce genre, où l'auteur jette d'inspiration sur le papier ses pensées et ses images, on conçoit qu'il doit plus souvent esquisser qu'achever ses dessins ou ses portraits,

pourvu que ses apperçus soient justes, que ses propositions soient précises, que ses argumens soient serrés et ses conséquences rigoureuses ; pourvu sur-tout que pensant en peu de mots et pour ainsi dire par traits, ces traits échappés de son esprit pénètrent, comme autant de rayons, l'esprit de son lecteur et y fassent naître des pensées rapides, en sorte que ce lecteur se retrouve dans la même situation d'esprit, où l'auteur lui-même se trouvait en composant, et qu'il puisse ajouter à ce qui n'est pas dit, ce qu'on lui inspire, le but de ces petites compositions est rempli, l'amour-propre du lecteur est flatté; il doit des remercîmens à un auteur qui ne s'est pas trop méfié de sa capacité ou de son intelligence, qui lui a ménagé l'occasion toujours bien douce, de pouvoir encore trouver quelque chose à dire, après qu'un autre a parlé, de se trouver de l'esprit dans la société d'un homme d'esprit. C'est un secret bien rare, que possèdent peu de personnes, mais que M. Salgues prouve qu'il possède dans ses écrits, non moins que dans sa conversation.

Annoncer que le recueil de M. Salgues renferme près de quatre-vingts morceaux détachés, c'est annoncer d'avance qu'il n'est pas susceptible d'un examen analytique suivi et circonstancié. A coup sûr, ni le lecteur ni l'auteur n'attendent que je donne un extrait par chapitre, ou que je résume ces quatre-vingts chapitres dans un seul extrait.

La seule opération possible pour faire prendre au lecteur une idée précise de l'ouvrage, c'est d'en transcrire quelques fragmens; c'est, en même temps, de suivre l'auteur dans quelques-unes de ses considérations et d'analyser par conséquent quelques chapitres : c'est ce que je vais tenter, mais sans préférence de tel morceau plutôt que de tel autre, et pour le prouver, je m'arrête dès la première page du volume. Je lis en tête LES ATHÉNIENS, et ce titre seul suffit pour me mettre dans le secret des intentions de l'écrivain. Je lui suppose par avance un peu de malice. Ces Athéniens étaient si aimables, qu'il fallait bien qu'ils fussent un peu légers, et qu'ils expiassent, de temps en temps, par quelqu'agréable inconséquence, le trop d'esprit que leur avaient départi les dieux. Un Athénien ne pouvait être aussi sage, aussi réservé, aussi pondéré qu'un Béotien. Voilà qui est au mieux : mais vous verrez, me dis-je en jettant les yeux sur le titre, que notre malicieux observateur n'aura pas vu que des Athéniens, dans les Athéniens. Je soupçonne encore ici, qu'il enveloppe tous nos chers compatriotes dans ses résaux allégoriques. Je parcours quelques lignes; rien n'est plus vrai : je retrouve les mœurs françaises dans l'esquisse des mœurs athéniennes, à-peu-près comme vous retrouvez Paris dans la Babylone et la Persépolis des romans de Voltaire, ces mœurs sont tracées à moins grands traits sans doute,

et moins en face ; c'est un portrait de profil. Je ne dirai pas qu'il est flatté, mais le peintre a du moins assez ménagé le modèle, pour qu'on puisse avouer la ressemblance. Je dirai, en général, de ces sortes de peintures détournées ou figurées, qu'il est rare qu'elles ne satisfassent pas l'esprit, en ce qu'elles lui donnent quelque chose à deviner, et qu'elles permettent plus de liberté au pinceau que les portraits peints en face.

Du chapitre des *Athéniens* passer au chapitre intitulé *le Siècle des lumieres*, c'est ne pas sortir d'Athènes, ou bien c'est encore ne pas sortir de Paris. Arrêtons-nous donc un moment à ce *siècle de lumières*, dans lequel l'auteur se félicite d'être né. Plein d'ardeur pour la science; *il s'est hâté d'abandonner le point obscur où le hasard l'avait placé*; et il se suppose transporté tout-à-coup, de son département, *dans ce palais magnifique sur le frontispice duquel il voit en grandes lettres :* PALAIS DES SCIENCES ET DES ARTS. Plusieurs savans qu'il y rencontre, et qui sont là comme chez eux, veulent bien l'initier dans les mystères qu'ils cachent au profane vulgaire. Il est question entre ces maîtres et le nouveau disciple, d'astronomie, d'astrologie, de *mégalanthropogénésie, de sorcellerie*, de quelques autres secrets curieux ou recettes infaillibles, au dire du moins de celui qui les possède ; car ces grands docteurs ont le tort d'être un peu tranchans, ce qui prouve leur grande con-

fiance en leur propre savoir. L'on n'aspire à rien moins qu'à détrôner, avant peu, Newton et Copernic ; et tandis qu'il s'occupe du soleil et de la terre, un non moins habile s'occupe de la lune et des jours caniculaires. Il a *découvert des constitutions australes et boréales*, et prouve, par d'invincibles démonstrations, que *la constitution australe produit le beau temps quand elle n'amène pas le mauvais* ; qu'au contraire, *la constitution boréale amène le mauvais temps quand elle ne produit pas le beau.* Un autre grand philosophe n'a que la modeste ambition de réformer l'espèce humaine. Il veut refondre, pour ainsi parler, les générations. Les enfans vont sortir tout régénérés du sein maternel ; nous n'aurons plus que des hommes beaux comme l'Apollon de Belvédère, des femmes qui effaceront en attraits la Vénus de Médicis, et ce qui est bien plus merveilleux « des hommes doués de toutes les qualités éminentes qui distinguent les héros et les esprits privilégiés. C'est le plus beau présent de noces qu'on puisse faire à deux époux. Dès qu'il sera répandu dans tous les ménages, il n'existera plus sur la terre que des grands hommes et des génies élevés, et l'on donnera un démenti au proverbe du sage : *stultorum numerus est infinitus*, etc. »

Quelques mots sur le troisième chapitre : les premières lignes attirent ma curiosité, et l'homme qu'on m'annonce mérite mon attention.

attention. Il se nomme Théophanes : Théophanes est un mortel prédestiné ; Minerve, qui a présidé à sa naissance, l'a doué de toutes les qualités du corps et de l'esprit. Il paraît que tous les dieux (j'en excepte Plutus) se sont entendus avec Minerve pour faire de Théophanes un prodige ; mais quand on a pour soi tout l'Olympe et la déesse surtout de la sagesse et des arts, on peut bien se passer de cet aveugle dieu des richesses.

« Parvenu à l'âge où il pouvait commencer à faire usage de ses talens, Théophanes délibéra sur le genre d'études auquel il se livrerait de préférence. Se placera-t-il parmi les orateurs dont l'éloquence étonne la tribune d'Athènes? S'armera-t-il du compas d'Euclyde ou de la sphère d'Archimède? Préférera-t-il les savantes recherches des Hérodote et des Thucydide? Marchera-t-il sur les pas des Sophocle et des Ménandre? Ou bien choisira-t-il la lyre d'Amphion ou le pinceau de Parrhasius? etc. »

Pourquoi cette incertitude et ces hésitations? Théophanes peut faire de tout, et exceller en tout; il peut être orateur, géomètre, naturaliste, historien, poëte dramatique, architecte, peintre, etc. Heureux mortel!

Cependant, comme on ne peut être à-la-fois tout cela, et qu'il faut commencer par être quelque chose, Théophanes se fait naturaliste ; il emploie tout *ce qu'il possède d'argent à former un cabinet où les riches-*

ses des trois règnes se trouvent rassemblées. Le voilà qui médite, et peu de temps après qui livre au public les fruits de ses méditations. Les journaux les annoncent comme l'œuvre d'un grand génie; quelques érudits les achètent. « Un archonte lui fit écrire par son secrétaire une lettre de félicitation; un prince voisin lui envoya une boîte enrichie de son portrait; mais les jeunes gens, les hommes du monde et les femmes continuèrent de lire des romans et des poésies fugitives, et Théophanes eut le regret de voir son livre presque tout entier délaissé dans le magasin de son libraire, etc. »

Apparemment que *la fortune n'est pas du côté des hautes sciences*, se disait Théophanes; mais, qui le croirait? Il ne la trouva pas davantage dans les coulisses du théâtre lorsqu'il donna des tragédies; ni dans ses atteliers, lorsqu'il fit des chefs-d'œuvre de sculpture et de peinture; ni dans ses chaires, lorsqu'il ouvrit des cours publics de mathématiques, de grammaire, de littérature, d'histoire, de géographie, de langues étrusque, persane, égyptienne, etc.

Le désolé Théophanes, avec tous ses grands talens, n'avait plus qu'à s'aller pendre ou noyer, lorsque Therpsicore et sa sœur Erato consentirent de le réconcilier avec Plutus. L'une « mania les traits de son visage, et lui imprima un mouvement et un jeu si mobile qu'il fut capable de prendre les formes les plus variées et les

plus bizarres ». L'autre « donna à sa voix le don d'exprimer avec ravissement tous les effets de l'art musical. *Allez maintenant*, dit-elle, *à Théophanes, et ne craignez plus les rigueurs de Plutus ; la fortune s'attachera désormais à vos pas, et sera fidelle aux accens de votre voix*, etc. »

Depuis, tout prospéra pour Théophanes. Il se vit bientôt, nous dit M. Salgues, recherché, proné dans toute la Grèce, et possesseur d'une immense fortune. Ravi de cette heureuse métamorphose, il voulut la consacrer par un monument allégorique : il fit élever une statue qui représentait un homme avec des pieds de cerf, un cou de cygne et une tête de singe, et grava au-dessous ces mots :

« Si vous voulez réussir dans la carrière des arts, rappellez-vous toujours que les pieds valent mieux que la tête, la parole plus que la pensée, et la folie plus que la raison ».

Cet emblême n'est pas sans doute d'une conséquence bien rigoureuse, ou n'a qu'une justesse relative ; je veux dire qu'il ne peut être permis de conclure ainsi qu'à un homme tel que Théophanes doué de tous les talens, et pourtant poursuivi sans relâche par toutes les infortunes : sorte de personnage imaginaire, comme bien l'on pense, qui n'a pu exister qu'à Athènes et dans les siècles presque fabuleux.

Un homme d'esprit a publié deux éditions d'un petit livre tout-à-fait aimable sur l'*Art*

d'être heureux. Nous trouvons aussi un peu plus loin que *Théophanes*, ou *la tête ou les pieds*, un chapitre écrit avec autant de raison que de grace sur cette question : *Y a-t-il un art d'être heureux ?* Ce chapitre qui est intitulé *le Bonheur*, pourrait bien n'être qu'une sorte d'extrait du compte rendu par M. Salgues de l'intéressant ouvrage de M. G. Droz. M. Salgues discute avec beaucoup de finesse et d'esprit une question qui, je crois, n'en est plus une, l'expérience ayant prouvé de reste, que ces mots, *art d'être heureux*, impliquent contradiction. S'il y avait un *art d'être heureux*, ce serait là sans contredit l'art par excellence, l'art qu'il faudrait cultiver avant tous les autres. S'il y avait un *art d'être heureux*, il faudrait qu'il y eût des écoles où l'on enseignât cet art; et ce cours d'études si précieuses une fois achevé, bien éclairé par les lumières, bien affermi par les secours que vous donnerait votre science, vous auriez un sentiment intérieur qui vous avertirait des complots de la fortune, et même une égide toujours prête contre ses coups. Malheureusement, on n'apprend pas à devenir heureux comme on apprend à devenir géomètre ou mécanicien. Celui qui a le moins réfléchi aux moyens de se procurer le bonheur, est celui là bien souvent qui sait le mieux en jouir :

Sans songer au bonheur le vieux Damon le goûte.

Nous avons tous un penchant secret, et

l'on peut dire un mouvement instinctif qui nous fait tendre à notre bien-être; mais c'est précisément parce que ce mouvement, cette disposition, ou cette tendance, comme on voudra, est de pur instinct, que cela n'est point un art. Vous enseignerez la sagesse? Fort bien. A son tour, la sagesse enseignera les moyens, non pas toujours de prévenir le malheur, mais assez souvent de le supporter. La sagesse vous arme en effet de prévoyance et de vertu; c'est elle qui fait les forts, dit l'Ecclésiaste : voilà qui est au mieux. Mais cette sagesse, quoique vous fassiez, ne vous indiquera que bien rarement, et par hasard, les voies toujours détournées et toujours secrettes, les petits sentiers perdus qui mènent au bonheur; car mille incidens, impossibles à prévoir, vous détourneront malgré vous du but où tous les hommes, ainsi que vous, veulent arriver :

Le hasard, dans ces cas, sert mieux que la prudence. Voilà ce que prouve M. Salgues dans ce chapitre du bonheur; j'en vais transcrire un fragment :

« Vous me dites que je serai heureux si je sais régler mes désirs, si je prends soin de ma santé, si je prends une femme belle, sage et laborieuse, si j'ai des enfans bien portans et d'un bon naturel...... Je vous réponds d'abord que mes desirs sont très-modérés; que je les borne à la possession d'un honnête nécessaire; que je ne pré-

tends nullement aux postes lucratifs et éminens, et que mon ambition serait pleinement satisfaite, si l'on m'eût conservé le petit champ et le modeste revenu que je tenais bien légitimement de mes pères, etc.

» Je n'ai donc plus que le désir de ne pas mourir de faim : or, il est fort difficile de régler celui-là. J'apprécie, comme vous, le mérite et les avantages d'une bonne santé, et je suis fort disposé à prendre soin de la mienne ; mais je vous représente que, pour remplir le désir dont je viens de parler, je suis obligé de travailler huit à dix heures par jour, courbé sur une petite table à écrire, et dans un cabinet fort étroit. Il résulte de cet exercice que mon foie s'est empâté ; que mes viscères tendus et gonflés remplissent fort mal leurs fonctions ; et que pour les rétablir, il me faudrait nécessairement transporter mon domicile dans un lieu sain et bien aéré, y vivre sans rien faire, et désobstruer ma rate à l'aide de quelqu'eau minérale ; mais comme le triste produit de mon travail, loin de me permettre d'amasser, suffit à peine à la dépense de chaque jour, vous voyez, mon cher philosophe, qu'il faut que je renonce à ce second point de votre *art d'être heureux*.

» Il me reste la femme belle, sage et laborieuse que vous me proposez d'épouser ; mais je vous prierai d'abord d'observer que le choix n'est pas chose aussi facile que vous le pensez. Dieu n'en a jamais fait

qu'une, et vous savez s'il a eu raison d'en être content...... J'aime fort Salomon qui se connaissait bien en femmes..... Or, Salomon s'écrie : *Mulierem fortem quis inveniet ?* Où trouver une femme douée de force et de vertu, etc. ?.... Cependant, je vous avouerai qu'au risque de ce qui pourrait en arriver, je me suis résigné comme un autre, et que j'en ai pris une tout aussi bonne que ma position et les circonstances me permettaient de le faire. Je me suis même figuré qu'elle avait toutes les qualités que je désirais ; j'ai voulu être tout-à-fait bon-homme et crédule ; et quand mes yeux ont cru voir plus qu'il ne convenait, j'ai fait un quart de conversion qui m'a rétabli sur-le-champ dans ma béatitude. Eh bien ! mon cher philosophe, cette femme belle, dont les yeux étaient néanmoins un peu petits, la bouche un peu large et le teint un peu bis ; cette femme si sage, à qui il ne fallait que deux ou trois amans par an ; cette femme si laborieuse, qui se brodait les plus belles robes du monde et laissait couler les mailles de mes chausses ; cette femme, enfin, qui devait faire la consolation de mes vieux jours, m'a été ravie subitement dans une couche imprévue, et je me suis vu veuf à la fleur de mes jours.

— » Mais vous avez au moins la ressource de vos enfans.

— » Mes enfans ! ah ! Monsieur le philosophe, je me suis donné toutes les peines

possibles pour leur inspirer d'honnêtes sentimens, et j'ai perdu tout mon temps. Vous savez que les qualités de l'ame dépendent de la forme du corps; qu'il faut avoir de petits enfoncemens en certaines parties du crâne, de petites protubérances en d'autres endroits, des sinuosités ailleurs, pour posséder les dons de l'esprit, la patience, la docilité, la pénétration; que les affections du cœur dépendent de la grosseur des joues, de la longueur du nez, de la rondeur du menton; le docteur Gall et les physionomistes ont démontré tout cela. Or, pour mon malheur, le crâne, le nez, les joues et le menton de mes enfans chéris se sont trouvés d'une tournure contradictoirement opposée à mes instructions; de sorte qu'en dépit de toutes mes peines et de vos bons conseils, je me suis trouvé père d'enfans sots, méchans, laids et indociles : et venez maintenant me parler de votre *art d'être heureux*, etc. »

Il poursuit, et répond par des argumens serrés au philosophe optimiste qui a voulu lui faire partager sa chimère.

Dans un second extrait, je ferai passer encore sous les yeux du lecteur quelques fragmens de l'ouvrage de M. Salgues, donnant, comme je viens de le faire, une idée de ces nouveaux cadres, par l'analyse succincte des principaux objets qu'ils renferment.

LAYA.

INSTITUT DE FRANCE.

Séance du 2 *octobre* 1813.

La classe des beaux-arts a tenu sa séance publique annuelle samedi 2 octobre.

Voici le programme de la séance et l'ordre des lectures qui ont eu lieu :

M. Joachim Lebreton, secrétaire perpétuel de la classe des beaux-arts, membre de la 3e. classe et de la légion d'honneur, a lu la notice des travaux de la classe, depuis le 1er. octobre 1812.

Le même a lu une notice historique sur la vie et les ouvrages de M. Raymond, architecte, membre de l'institut.

La classe a ensuite procédé, au milieu des applaudissemens les plus vifs d'une nombreuse et brillante assemblée, à la distribution des grands prix de peinture, de sculpture, d'architecture, de gravure en pierres fines, de gravure en médailles, et de composition musicale.

En voici l'état :

I. GRAND PRIX DE PEINTURE.

Le sujet donné par la classe des beaux-arts est *la Mort de Jacob.*

Genèse, chap. 49 et 50.

Jacob ayant assemblé ses enfans, et leur ayant donné ses derniers ordres et sa bénédiction, il joignit ses pieds sur son lit et mourut.

Joseph voyant son père expirer, se jeta sur son visage, et le baisa en pleurant.

Jacob mourut dans un âge très-avancé, et dans le palais de Joseph son fils, qui était premier ministre du roi d'Egypte.

Le premier grand prix a été remporté par M. Henri-Joseph Forestier, natif de Saint-Domingue, âgé de 27 ans, élève de M. Vincent, membre de l'institut impérial de France et de la légion d'honneur.

La classe ayant reconnu que le concours de peinture présentait cette année un degré de maturité de talent et sur-tout un équilibre de force qu'elle n'avait point encore rencontrés, a décerné un autre premier grand prix qui, sans enlever au précédent son droit d'admission à l'école de Rome, lui est égal en honneur; ce prix a été mérité par M. François-Edouard Picot, de Paris, âgé de 25 ans, élève du même M. Vincent.

Son Exc. le ministre de l'intérieur, sensible comme la classe, au mérite du tableau de M. Edouard Picot, a bien voulu accorder à cet artiste un encouragement de 3000 fr.

Le second grand prix a été remporté par

M. Antoine-Jean-Baptiste Thomas, de Paris, âgé de vingt-un ans et demi, aussi élève de M. Vincent.

Par le même motif déjà déduit, la classe a décerné un deuxième second grand prix à M. Jean-Baptiste Vinchon, de Paris, âgé de vingt-cinq ans, élève de M. Sérangéli.

Nota. Un cinquième tableau avait inspiré aux juges le désir de donner à son auteur une médaille d'encouragement; mais ils ont cru qu'une mention devait produire le même effet moral pour l'émulation du jeune artiste, qui est M. Alaux, élève de M. Vincent.

II. GRAND PRIX DE SCULPTURE.

La classe a donné pour sujet du concours, *Philoctète dans l'île de Lemnos*. (Bas-relief.)

Personnages, *Philoctète*, *Néoptolème*, et *Ulysse*.

Philoctète avait été abandonné par les Grecs dans l'île de Lemnos, à cause de la plaie que lui avaient occasionnée les flèches d'Hercule, en tombant sur son pied. Ces flèches étaient la seule ressource qui restât à Philoctète, réduit à vivre de sa chasse dans une île inhabitée. Mais l'oracle ayant prononcé que sans ces flèches il serait impossible de prendre Troie, les Grecs cherchèrent à les obtenir, en calmant Philoctète irrité contr'eux. On choisit pour cette négociation Ulysse, le même Ulysse qui avait déterminé les Grecs à abandonner Philoctète.

Le roi d'Ithaque était accompagné de Néoptolème (ou Pyrrhus) fils d'Achille. Le jeune Néoptolème se saisit de l'arc et des flèches de Philoctète, et Ulysse tache de persuader à ce dernier de les suivre au siége de Troie. Le héros abandonné refuse avec colère et indignation. Ulysse feint de partir avec les flèches fatales. Philoctète entre en fureur : Néoptolème lui ayant rendu ses flèches, il veut en percer Ulysse. Néoptolème l'arrête, l'appaise, et le détermine enfin à les suivre au camp des Grecs, en lui faisant connaître une prédiction qui l'assure de sa guérison sous les murs de Troie.

(*Télémaque, liv. XV.*)

Le premier grand prix a été remporté par M. James Pradier, de Genève, département du Léman, âgé de vingt-un ans et demi, élève de M. Lemot, membre de l'institut impérial de France.

Le second grand prix a été remporté par M. Jean-Jacques Flatters, de Crévelt, département de la Roër, âgé de vingt-six ans, élève de M. le chevalier Houdon, membre de l'institut impérial de France et de la légion d'honneur.

Un autre second grand prix a été adjugé à M. Louis Petitot, de Paris, âgé de dix-neuf ans et demi, élève de M. Cartellier, membre de l'institut impérial de France, et de la légion d'honneur.

III. GRAND PRIX D'ARCHITECTURE.

Le sujet du concours est : *un hôtel-de-ville pour une capitale.*

Ce monument doit être placé dans l'endroit le plus apparent de la ville ; il doit être isolé et précédé d'une très-grande place, servant aux proclamations et aux fêtes publiques. Cette place, disposée de manière à pouvoir y élever des gradins pour les spectateurs, aux jours de fête, doit être ornée de statues représentant les hommes célèbres, et située près d'une rivière dont les berges seront disposées pour des fêtes sur l'eau, ainsi que pour les feux d'artifice.

Le plan de l'hôtel-de-ville doit offrir au rez-de-chaussée un très-grand portique, servant de loge publique, une cour entourée de galeries, des salles pour les milices, pour les poids et mesures, les passeports, les ventes, la voierie, une chambre de maçonnerie ; les bureaux et les archives, ainsi que des corps-de-garde d'infanterie, de cavalerie, et de pompiers.

Le premier étage doit contenir un grand appartement de parade pour le souverain, un appartement avec ses dépendances pour le préfet, et un grand appartement public, composé d'une grande salle pour les conseils de ville, d'une salle de festin, d'une salle de bal, d'une galerie pour les fêtes, d'une bibliothèque, et d'une chapelle.

Le terrain de l'hôtel-de-ville n'excédera

pas cent vingt mètres dans sa plus grande dimension.

Pour les esquisses, on fera, 1°. le plan général en masse, avec celui de la place et de ses abords, sur une échelle d'un demi-millimètre pour mètre; 2°. le plan détaillé du premier étage, sur une échelle d'un millimètre; 3°. l'élévation et la coupe principales, sur une échelle de deux millimètres.

Pour les dessins au net, on fera, 1°. le plan général et une coupe générale de l'hôtel-de-ville, avec la place, sur une échelle de deux millimètres; 2°. le plan du rez-de-chaussée et celui du premier étage, sur une échelle de cinq millimètres; l'élévation et la coupe principales, sur une échelle d'un centimètre pour mètre.

Le premier grand prix a été remporté par M. Augustin-Nicolas Caristie, natif d'Avalon, département de l'Yonne, âgé de vingt-neuf ans, d'abord élève de M. Vaudoyer, et ensuite de M. Percier, membre de l'institut impérial de France.

Le second grand prix a été remporté par M. Achille-Jacques Fedel, de Paris, âgé de dix-huit ans, élève de feu M. Brongniard, et maintenant de M. Debret.

Un autre second grand prix a été adjugé à M. Charles-Henri Landon, de Paris, âgé de vingt-deux ans, élève de M. Percier, membre de l'institut impérial de France.

IV. GRANDS PRIX DE GRAVURES EN PIERRES FINES ET EN MÉDAILLES.

Gravure en pierres fines.

La classe a donné pour sujet du concours : *Thésée découvrant les armes de son père.*

Le moment est celui où, ayant soulevé la pierre qui les couvrait, Thésée, est en possession des armes. Il tient d'une main l'épée paternelle, et de l'autre main il soutient encore la pierre.

La classe a jugé qu'il n'y avait pas lieu à décerner de premier grand prix.

Le second grand prix a été remporté par M. Joseph-Sylvestre Brun, de Paris, âgé de 19 ans et demi, élève de MM. Lemot et Jeuffroy, membres de l'institut impérial de France.

La classe des beaux-arts, satisfaite des bas-reliefs et des pierres gravées désignés par les lettres H et L, a arrêté de décerner à leurs auteurs chacun une médaille d'encouragement. L'un est M. Antoine Desbœufs, de Paris, âgé de 19 ans et demi, élève de MM. Cartelier et Jeuffroy, membres de l'institut impérial de France.

L'autre est M. Jean-Joseph Cappucci, de Rome, âgé de 27 ans.

GRAVURE EN MÉDAILLES.

(Le sujet est le même que pour la gravure en pierres fines.)

Le premier grand prix a été remporté par M. Henri-François Brandt, de la commune de Chaudefond, principauté de Neufchâtel, âgé de 24 ans, élève de M. Droz, graveur, de M. Bridan, sculpteur, et de M. David, membre de l'institut impérial de France et officier de la légion d'honneur.

Le second grand prix a été remporté par M. Augustin Caunois, de Bar-sur-Ornain, âgé de 25 ans, élève de M. Dejoux, membre de l'institut impérial de France et de la légion d'honneur.

Nota. La classe, très-satisfaite du concours en médailles, a regretté de n'avoir pas un autre premier grand prix en réserve, pour le décerner à M. Auguste-François Michaut, élève de MM. Lemot, membre de l'institut impérial de France, et de M. Galle aîné, graveur. M. Michaut ayant déjà remporté un second grand prix, n'est plus susceptible que du premier.

V. GRAND PRIX DE COMPOSITION MUSICALE.

Le sujet du concours a été, conformément aux réglemens de la classe des beaux-arts :

1°. Un contre-point à la douzième, à deux et à quatre parties ;

2°. Un contre-point quadruple à l'octave ;

3°. Une fugue à trois sujets et à quatre voix ;

4°. Une cantate composée d'un récitatif obligé, d'un *cantabile*, d'un récitatif sim-

ple, et terminé par un air de mouvement.

Les paroles de la cantate sont de M. Vieillard.

Le premier grand prix a été remporté par M. Auguste-Mathieu Panseron, de Paris, âgé de 18 ans, élève du conservatoire impérial de musique, classe de composition de M. Gossec, membre de l'institut impérial de France et de la légion d'honneur, l'un des inspecteurs du conservatoire impérial de musique, et de la classe d'harmonie de M. Berton, l'un des professeurs du conservatoire impérial de musique.

Le second grand prix a été remporté par M. Gaspard-Pierre Roll, natif de Poitiers, département de la Vienne, âgé de 23 ans, élève de M. Reicha et de M. Berton, l'un des professeurs du conservatoire impérial de musique.

Après cette distribution, le conservatoire impérial de musique a exécuté la première partie d'une symphonie d'Haydn, et ensuite Mlle. Albert Hymm, de l'académie impériale de musique, a chanté la scène couronnée.

HERMINIE.

SCÈNE LYRIQUE.

Récitatif.

Quel trouble te poursuit, malheureuse Herminie?....
Tancrède est l'ennemi de mon Dieu, de ma loi :
Du trône paternel ses exploits m'ont bannie;
Il a porté le ravage et l'effroi

Dans les cités de la triste Syrie ;
Par lui j'ai tout perdu. . . . Tout, jusqu'à mon repos,
Jusqu'à ma haine, hélas! pour l'auteur de mes maux.
Oui, Tancrède, à tes lois, en amante, asservie
Je chéris le poids de mes fers ;
Je chéris les tourmens que par toi j'ai soufferts....

CANTABILE.

Ah ! si de la tendresse où mon cœur s'abandonne,
Je devais obtenir le prix dans ton amour,
Dieux ! ... avec quels transports je bénirais le jour,
Où je l'aurais conquis en perdant ma couronne ! ....
Mais je t'adore, hélas! sans retour, sans espoir ;
Chaque instant de mes feux accroît la violence ;
Mon cœur brûle... et ma bouche est réduite au silence! ...
Mon cœur brûle!.. et mes yeux ne peuvent plus te voir!..
Ah! si de la tendresse où mon cœur s'abandonne, etc.

RÉCITATIF.

Que dis-je ! . . . où s'égarent mes vœux !
De l'excès du malheur quand je suis menacée,
Je me livre aux erreurs d'une flamme insensée !
Bientôt dans un combat affreux,
De Tancrède et d'Argant la haine se signale.
Déjà dans une lutte à tous les deux fatale,
Tancrède triomphant a d'un sang généreux
Marqué ses exploits glorieux :
Si, n'écoutant que l'ardeur qui l'anime,
De sa force abattue il prévient le retour,
D'un héroïque effort il tombera victime.....
Mortel effroi pour mon amour ! ....

CAVATINE (*agitato*).

Arrête, cher Tancrède, arrête....
Frémis du péril où tu cours !

Le coup qui menace ta tête,
En tombant, trancherait mes jours.

RÉCITATIF.

J'exhale en vain vers lui ma plainte fugitive,
Je l'implore, il ne m'entend pas :
Que Clorinde est heureuse !.... Au milieu des combats,
De son sexe abjurant la faiblesse craintive,
Le courage guide ses pas.
Que je lui porte envie ! . . . à ces murs suspendue,
Son armure frappe ma vue ! . . .
Si j'osais m'en couvrir ! . . . si, trompant tous les yeux,
Sous cette armure, aux périls consacrée,
Je fuyais d'Aladin le palais odieux,
Et du camp des Chrétiens allais tenter l'entrée !
Mais que dis-je ? . . . Mon faible bras
Pourrait-il soutenir sa redoutable lance ?
Tancrède va mourir, peut-être, et je balance ! . . .
C'est trop tarder. . . Je cours l'arracher au trépas.

(*Air de mouvement.*)

Venez, venez, terribles armes,
Fiers attributs de la valeur ;
Cessez d'exciter les alarmes,
Protégez l'amour, le malheur.
Dieu des chrétiens, toi que j'ignore,
Toi, que j'outrageais autrefois,
Aujourd'hui mon respect t'implore,
Daigne écouter ma faible voix ;
Guide ta tremblante ennemie,
Près de ton vengeur généreux ;
Tu deviens le dieu d'Herminie,
Si tu rends Tancrède à mes vœux.

Cette cantate a reçu l'accueil le plus favorable, et la séance a été levée au milieu des applaudissemens.

Notice des travaux de la classe des beaux-arts de l'institut impérial de France, pour l'année 1813; *par Joachim le Breton, secrétaire perpétuel de la classe, membre de celle d'histoire et de littérature ancienne et de la légion d'honneur; lue à la séance publique du samedi* 2 *octobre* 1813.

ÉCOLE DE ROME.

Messieurs les pensionnaires de l'école impériale des beaux-arts à Rome, ont justifié par les derniers ouvrages qui nous ont été soumis, et les éloges et la sévérité des jugemens que la classe avait portés, en 1811 et 1812, sur le mérite et la direction de chacun des genres dont se compose cet établissement précieux. Mais, cette année, les peintres seront moins heureux dans le partage des applaudissemens.

PEINTURE.

M. Odevaere n'a point effacé, par son dernier tableau, où devait se montrer tout le fruit d'un long séjour en Italie, l'impression de faiblesse que ses précédens ouvrages avaient produite, et nous concevons qu'on ait désiré le soustraire aux regards de la classe. Nous devons féliciter M. le directeur de l'école de Rome d'avoir eu la sage

fermeté de provoquer le rapport d'une permission surprise, puisqu'elle était dérogatoire aux réglemens qui veulent que les travaux annuels prescrits à chaque pensionnaire, soient examinés attentivement, et que l'opinion motivée de la classe des beaux-arts de l'institut soit notifiée au ministre chargé de la surveillance de l'école, ainsi qu'à l'école elle-même.

MM. Langlois, Guillemot et Droling n'ont point à craindre une aussi grande rigueur. Nous nous attendions même en quelque sorte à n'avoir que des éloges à leur transmettre, quoiqu'il soit plus naturel à leur âge, sur-tout à leur qualité d'élèves, de ne les obtenir qu'avec un mélange salutaire d'observations et d'avertissemens. Il ne sera donc pas décourageant pour eux de les prévenir qu'ils ont trompé, cette fois, les espérances que leurs précédens succès avaient données.

Le tableau d'Ajax, par M. Langlois, n'est qu'une simple figure d'étude : considéré sous ce point de vue, on y trouverait le mérite propre à ce genre d'ouvrage; mais désigné comme sujet choisi par le peintre pour un tableau héroïque, il fallait qu'on y reconnût le guerrier indomptable qui triomphe des élémens déchaînés contre lui, ce fougueux Ajax, dont l'audace téméraire provoque les Dieux mêmes. La noblesse, la fierté devaient caractériser l'attitude, les formes et le style.

Lorsque les jeunes artistes donnent trop légèrement à leurs études les noms imposans des héros de l'antiquité, ils tombent dans l'inconvenance, travestissent les grands poëtes qui ont fixé le type du beau idéal; enfin ils placent leurs productions au-dessous du point de vue d'où les spectateurs veulent contempler les personnages héroïques.

Le mérite réel du tableau de M. Langlois consiste dans le relief de la figure d'Ajax, dans la vérité du dessin et de la couleur: la peinture en est très-soignée; les muscles et les plans sont bien étudiés; mais la manière est un peu sèche et d'une touche pénible.

Le tableau, composé de deux figures, représentant Bacchus en repos, par M. Guillemot, a quelque chose de grand et de simple au premier aspect: la composition en est heureuse, mais elle offre des réminiscences trop frappantes. Le dessin n'est pas sans noblesse, et la couleur, quoique monotone, a de la vérité. Les détails, assez importans en eux-mêmes, sont peints avec trop peu d'adresse et de soin.

Au lieu de se borner à une simple figure académique, qui était la tâche de M. Guillemot, pour l'année 1811, il a voulu faire un tableau. En reconnaissant son zèle, nous devons lui rappeller, comme à tous les autres pensionnaires, que ce sont des études sur-tout qu'ils doivent nous envoyer;

que c'est pour étudier et non pour produire, que le gouvernement les place à l'école de Rome; enfin, que ce n'est que la dernière année qu'on exige un ouvrage de leur composition.

Le tableau de M. Droling représente un adolescent près d'une fontaine. L'auteur avait montré dans ce même sujet, sur lequel il remporta un prix, de l'aptitude à la couleur, de la facilité d'exécution et du goût. On devait penser que l'étude des grands modèles qui l'attendaient à Rome, en développant ces heureuses dispositions, donnerait à son talent un caractère plus historique, et la classe a vu avec beaucoup de regret que cet espoir n'était nullement justifié. La couleur n'a point assez de transparence; l'exécution est lourde : le dessin a de la vérité, mais il manque de noblesse; cependant le paysage est ingénieux et agréablement coloré.

On a remarqué dans l'ensemble de ce tableau une sorte de prétention à la naïveté et à l'emploi des moyens les plus simples. La classe a déjà signalé plus d'une fois cette erreur, qui consiste à se priver d'une partie des ressources de l'art, pour imiter plus fidèlement, non la nature, mais les essais qui nous restent des premiers temps de la renaissance. Ces anciennes peintures sont des productions recommandables sans doute, et elles excitent quelquefois l'admiration par leur vérité, mais toujours en se

reportant à l'époque qui les vit naître, et en ne les regardant que comme un des élémens des chefs-d'œuvre qui les ont suivis.

La classe des beaux-arts connaît parfaitement les causes de ce travers des jeunes peintres : mais elle sait aussi que les vices qui amènent la décadence ne sont d'abord que des abus de quelques qualités réelles. On ne saurait donc veiller avec trop d'attention à ce que la manie dont elle se plaint ne s'enracine pas dans l'école de Rome où elle a pénétré depuis peu d'années. C'est un défaut de raison, en même temps qu'une prétention à se singulariser; moyen beaucoup plus facile, il est vrai, que de se tenir au niveau où les grands maîtres ont porté l'art de peindre.

Il résulte de tout ce qui précède, que c'est la pensée des élèves peintres de l'école de Rome qu'il faut élever et fortifier, et que ce ne sont point les germes de talent qui leur manquent; mais comme, dans toutes les professions, l'effet du temps et de l'expérience est de rectifier l'esprit des jeunes gens, nous sommes loin de renoncer aux heureux présages qu'avaient fait concevoir les trois artistes dont nous venons de parler ; peut-être même l'envoi nouveau que M. le directeur de l'école nous annonce contient-il déjà leur justification.

M. Guillemot mérite particulièrement d'être encouragé à s'occuper de la composition, que nous devons croire négligée par

par les autres pensionnaires peintres, puisqu'il est le seul qui ait joint à son tableau un sujet dessiné, ce qui a mis la classe à portée de lui donner de très-utiles conseils sur cette base essentielle de l'art du peintre.

GRAVURE EN TAILLE-DOUCE.

Les trois dessins que M. Dien, graveur en taille-douce, a faits d'après un tableau attribué à Michel-Ange (l'*Annonciation*), d'après *le Christ à la colonne,* de Sébastien del Piombo, ainsi que d'après une statue antique, représentant *un jeune Faune jouant de la flûte*, ont confirmé la classe dans l'opinion peu favorable qu'elle a déjà émise sur les études des pensionnaires graveurs en taille-douce. Ils se livrent à un travail purement manuel et mesquin, au lieu de se pénétrer de la science et du caractère des grands modèles.

Le dessin, d'après la statue antique, est cependant moins faible que les deux autres, et laisse de l'espoir, pourvu que l'artiste, mieux instruit des véritables intérêts de son talent, se livre aux études capables de le rendre savant dessinateur.

SCULPTURE.

La classe attend avec impatience une occasion qui permette le transport des ouvrages de sculpture, et M. le directeur de l'école de Rome propose un moyen qui permet d'espérer que les vœux de la classe

des beaux-arts et de l'école pourraient enfin être remplis l'année prochaine.

GRAVURE EN MÉDAILLES ET EN PIERRES FINES.

Il n'y a point en ce moment de graveurs en taille-douce, ni en médailles à l'école de Rome. MM. Dien et Edouard Gatteaux sont de retour. Le premier est assez jeune pour se fortifier par de bonnes études; et le second, qui a toujours montré l'amour du travail et de son art, est dans la situation la plus heureuse pour devenir un graveur en médailles trés-distingué.

ARCHITECTURE.

Les travaux de MM. les pensionnaires architectes, pendant l'année 1811, ont dédommagé la classe de ce que les autres arts lui avaient laissé à désirer.

M. Huyot a présenté la restauration des arcs antiques existans à Rome : savoir, ceux de *Septime Sévère*, de *Constantin*, de *Titus*, des *Orfevres*, de *Janus*, de *Drusus* et de la *Porte Majeure*. Il y a joint plusieurs études du *temple d'Antonin et Faustine*.

La restauration des arcs renferme des détails trés-intéressans, particuliérement ceux de la *Porte Majeure*, qui représentent avec beaucoup d'exactitude la construction des conduits d'eau passant au-dessus de cette porte. L'artiste y a joint un plan sur lequel est indiquée la jonction des divers

aqueducs qui se réunissaient à cette porte.

A l'arc de *Septime Sévère*, M. Huyot place des angles au-dessus de l'entablement, à plomb des colonnes. Sans doute il ne dut jamais exister, sur ce monument, de figures qui auraient interrompu d'une manière inconvenante la grande inscription de l'attique; mais on aurait désiré que M. Huyot indiquât par une note explicative l'autorité sur laquelle il s'est appuyé pour le choix de cet ajustement et des ornemens dont il couronne la cymaise de cet arc, ainsi que de celui de Constantin.

Les jeunes architectes se livrant, avec raison, à l'érudition de leur art, en même temps qu'ils copient les monumens antiques et qu'ils composent d'imagination, devraient en général s'astreindre à désigner d'une manière précise les autorités sur lesquelles ils se fondent, lorsqu'ils hasardent quelque chose. Loin de vouloir les gêner par cet avis, la classe des beaux-arts n'a pour but que de les encourager, de leur offrir des conseils, lorsqu'ils se trompent dans le choix de ces autorités, et de juger du bon esprit avec lequel ils procèdent. Cette observation ne peut pas être prise pour un reproche fait à M. Huyot, qui satisfit la classe, l'an dernier, par les notes dont il accompagna sa restauration de la *Basilique d'Antonin*; mais en raison même de ce qu'il a montré un goût constant pour l'étude des monumens antiques, et qu'il a

réussi dans cette heureuse direction, on a pensé qu'en l'avertissant lui-même de ce qu'il laisse à désirer, les autres élèves en profiteraient encore davantage.

Dans la restauration de *l'arc de Titus*, M. Huyot a disposé ses bas-reliefs comme ceux de *l'arc de Bénévent*, et ils produisent un très-bon effet. Cette imitation est autorisée par la très-grande ressemblance qui existe entre ces deux monumens.

La restauration de *l'arc de Drusus* se fait remarquer par un caractére mâle et simple en même-temps; celle de *l'arc de Janus* par sa disposition; *l'arc des Orfèvres* par quelques ornemens seulement; mais l'auteur ne pouvait pas omettre ce dernier dans la réunion, et en quelque sorte le paralléle de tous les édifices de ce genre dont Rome présente les restes.

Les études du *temple d'Antonin et Faustine* se composent du plan, de l'élévation, de l'entablement, des détails de la construction du comble et de la couverture. M. Huyot fait régner sur la cymaise de la corniche un ornement contre lequel se terminent les lames de plomb ou de bronze qui, d'après ses études, devraient couvrir ce temple.

Tous les dessins de M. Huyot sont faits avec soin et sentiment : ils réunissent le double mérite de rendre fidèlement ce qui existe encore des monumens anciens, et de faire preuve de science et de goût, en

leur restituant tout ce que le temps leur a enlevé.

Les travaux de M. Achille Leclerc consistent dans les détails du *forum de Nerva*, *le portique d'Octavie* et *le temple de la Fortune virile*.

Les dessins du *forum* comprennent l'entablement, le chapiteau, le soffite, l'entablement de l'attique et la corniche. Ces divers dessins sont au quart de l'exécution, et donnent une idée exacte de ce beau vestige de l'antiquité.

Quant au *portique d'Octavie*, M. Leclerc en a fait le plan entier, dans l'état actuel, en indiquant, à leur place, les colonnes qui n'existent plus : il y a joint l'élévation principale et l'élévation latérale, ainsi que la coupe, aussi dans l'état actuel ; une élévation restaurée, plus un plan général restauré, d'après les fragmens du plan antique de Rome, gravé sur le marbre, et conservé au muséum du Capitole.

Les détails sont au quart de l'exécution, et se composent de l'entablement, du chapiteau, des tuiles ornées d'aigles enlacées au-dessus de la corniche du portique. Cette étude est complette, fidèle et de bon goût. Elle n'était point obligatoire, ce qui est une nouvelle preuve du zéle de ce jeune architecte.

Le même éléve a saisi l'occasion des fouilles faites sous ses yeux au *temple de la Fortune virile*, pour le mesurer et en levèr le

plan. Ce temple vient d'être rendu à sa véritable proportion, par le dégagement du stylobate, qui, se trouvant aujourd'hui hors de terre, donne les moyens de juger de l'ensemble du monument, et de se convaincre, par un exemple de plus, que la principale beauté en architecture consiste dans le rapport des masses, puisque, malgré la lourdeur des moulures, l'aspect du *forum de Nerva* charme toujours la vue.

Les dessins de la restauration du *temple de la Fortune virile*, par le même Achille Leclerc, comprennent l'élévation latérale, l'entablement, le chapiteau d'angle et la base, le chapiteau vu de face et de profil, la coupe de la volute. Ces détails, dessinés au quart de l'exécution, méritent le double éloge que nous avons fait des études du *Temple de la Fortune virile*.

En s'empressant de profiter des fouilles que S. M. l'Empereur fait exécuter à Rome, pour la gloire des arts et l'embellissement de l'ançienne capitale du monde, les éléves architectes prouvent qu'ils sentent le prix de ce bienfait.

M. Châtillon s'est attaché au plus imposant, au plus beau et au mieux conservé des monumens antiques dont Rome s'honore, au Panthéon d'Agrippa. Il a dessiné les détails des ordres intérieur et extérieur, ainsi que de la porte ; c'est-à-dire, à l'extérieur, l'ordre du portique, l'entablement et le soffite, le chapiteau et

la base; pour l'ordre intérieur, le chapiteau, la base et un entre-colonnement, la porte avec la corniche, le chambranle à part. Tous ces détails sont de même au quart.

La pureté du style et de l'exécution de ce superbe monument imposaient à M. Châtillon une tâche difficile, qu'il a remplie parfaitement. La porte, qui seule serait un monument, par la beauté de sa proportion et l'élégance de ses profils, a été rendue par le jeune architecte de manière à fixer l'attention et les suffrages de la classe. Plus il est rare de trouver les portes des anciens temples conservées, plus celle-ci est précieuse pour l'art, qui la considère comme un modèle très-important.

Les études de M. Gauthier sont une partie de l'élévation du *Théâtre de Marcellus*, les détails en grand des ordres dorique et ionique de ce même théâtre, le plan général, l'élévation et la coupe, sur une petite échelle pour l'intelligence de tous les détails.

Le même élève a dessiné en outre, et mesuré l'entablement, le chapiteau, la base, ainsi que les ornemens de la frise du *Temple d'Antonin* et *Faustine*, auxquels il a joint une élévation et un plan de ce monument, d'après l'opinion de Palladio. Ces divers dessins, également au quart d'exécution, sont rendus avec la précision et la pureté qu'exigent les bonnes études d'architecture.

Tel est le résultat de l'examen et du jugement de la classe sur les études des pensionnaires architectes de l'école de Rome pour l'année 1811. Presque tous ont fait plus que le devoir n'exigeait d'eux, sans que ce surcroît de travaux ait nui en rien aux recherches et aux soins d'exécution nécessaires à de pareilles études. Nous les avions avertis, l'an dernier, que quelques-uns d'entre eux cherchaient trop les effets pittoresques dans leurs dessins, et qu'ils oubliaient que c'était la fidélité et la pureté qui forment le mérite essentiel des études d'architecture : aucun n'est retombé dans cette erreur de goût.

La classe n'a donc que des éloges à décerner à leur zèle et à leurs talens.

Mais leurs travaux, pendant 1813, auront dépassé toutes les espérances au moins par leur étendue, seul genre de mérite dont nous puissions juger maintenant, puisque M. le directeur ne nous en a encore envoyé que la liste.

Etudes de MM. les architectes pensionnaires de l'école impériale des beaux-arts à Rome, pendant l'année 1812.

M. Huyot. La restauration du temple de la Fortune Préneste, à Palestrine, en six dessins, plan, élévation, coupe. Dans l'état actuel, plan, élévation, coupe, restaurés.

M. Leclerc. La restauration du Panthéon

Six dessins du Panthéon, dans son état actuel.

Trois dessins de restauration.

Un dessin des Thermes d'Agrippa.

Un dessin parallèle des temples ronds. Ces dessins sont au soixante-douzième de l'exécution.

Huit dessins de détails au quart, *idem*.

M. Châtillon. Cinq études de la *colonne Trajane*, telle qu'elle devait être lors de son érection ; savoir :

1°. La colonne entière et le développement de quelques-uns de ses détails.

2°. Le piédestal du côté de la porte, avec la base et une partie des bas-reliefs de la colonne (au huitième d'exécution).

3°. Le chapiteau développé en grand, avec les bas-reliefs de la partie supérieure du fût de la colonne.

4°. et 5°. Deux études restaurées de tous les détails du piédestal et des bas-reliefs d'armes qui le décorent (au quart de l'exécution).

M. Gauthier. 1°. Détails à moitié de l'exécution de la clef de l'arc de Titus.

2°. Détails de la base du chapiteau et du soffite du temple de Jupiter Stator.

3°. Entablement du même temple.

1°. Plan restauré du temple de la Paix, avec les compartimens du pavé.

2°. Plan des combles et détails de la couverture, restaurés.

3°. Plan, coupe, élévation et détails de la partie circulaire latérale.

4°. Coupe sur la longueur du monument, dans l'état actuel.

5°. Elévation et coupe transversale *idem*.

6°. Coupe principale, restaurée.

7°. Elévation et coupe transversale, restaurée.

8°. Détails des caissons des chapelles.

9°. Restauration des compartimens de la grande salle avec les fragmens trouvés dans les fouilles.

10°. Détails de la colonne et de l'entablement du grand ordre intérieur.

11°. Détails de la corniche extérieure, et de l'ordre du portique.

M. Provost. Détails du temple de Jupiter Tonnant, en quatre dessins.

M. Suys. Détails du théâtre de Marcellus; savoir :

1°. De l'ordre dorique.

2°. De l'ordre ionique.

3°. Plan, élévation et coupe d'une arcade de chaque ordre du temple de Mars le Vengeur.

1°. Le chapiteau et l'architrave.

2°. Caisson et soffite.

3°. Base des colonnes, portes et corniches de l'enceinte.

4°. Plan, élévation et coupe de la partie existante du temple.

MUSIQUE.

Les compositeurs musiciens qui ont obtenu les grands prix, se montrent assez exacts à nous envoyer les travaux qui leur sont prescrits. Ils ont tous faits de bonnes études classiques; mais tous ne semblent pas persuadés que ces premières études, quelque heureuses qu'elles puissent être, ne sont que des bases qu'il faut consolider long-temps, avant d'y élever une réputation. Plusieurs d'entre eux ont renoncé, sous des prétextes plus ou moins spécieux, aux avantages que S. M. l'Empereur a bien voulu attacher à cette palme, en accordant, d'après notre demande, à ceux qui la remportent, une place dans l'école de Rome, et les moyens d'observer tous les théâtres, tous les conservatoires d'Italie. Leur unique empressement est de se produire sur la scène lyrique, et l'on pourrait croire qu'ils considèrent comme un retard injuste, de mettre trois ou quatre années d'étude entre la couronne qu'ils obtiennent sur les bancs de l'école, et celles que Gluck, Piccini, Grétry, et tous les grands maîtres n'ont cueillies au théâtre, qu'après avoir fortifié leur puissant génie par de longs essais préparatoires, et par la méditation. Cependant cette jeune présomption a causé déjà quelques naufrages, dont l'exemple devrait donner plus d'autorité aux conseils que la raison et le sentiment d'un véritable intérêt nous pres-

sent d'offrir à ceux qui doivent se les appliquer.

M. Beaulieu, qui remporta le grand prix en 1810, nous a envoyé de Niort une cantate intitulée *Sapho*, et un *Laudate*.

Ces deux ouvrages, très-étendus, méritent des éloges sous plusieurs rapports.

On remarque dans la cantate, qui est généralement écrite avec pureté, des récitatifs bien accentués, des effets imitatifs d'orchestre heureusement conçus et instrumentés de manière à rendre clairement les intentions de l'auteur.

Dans les airs, la mélodie est expressive, mais on pourrait leur reprocher de manquer d'originalité et de grâce. Ce défaut essentiel ne vient point d'une imagination impuissante; on doit l'attribuer à un système de déclamation exagérée, qui détruit le véritable sentiment, sans lequel la musique chantée perd tout son charme.

Le *Laudate* est un fort bon morceau d'étude : il prouve du savoir et une grande habitude d'écrire. Cependant on pourrait encore reprocher à son auteur d'avoir évité une partie des difficultés qui se rencontrent dans les compositions à deux chœurs, en ne réunissant que dans les huit dernières pages de son motet les six voix du premier chœur et les quatre voix du deuxième.

A l'âge de M. Beaulieu, et avec les dispositions qu'il a montrées, ce n'est pas dans une petite ville de département qu'on peut

se former : on y est trop éloigné des conseils, ainsi que des effets qui agissent simultanément sur l'imagination et le raisonnement.

Les deux compositeurs qui sont maintenant à Rome, MM. Chelard et Herold, ne méritent point le reproche de tiédeur que nous avons fait à quelques-uns de leurs émules. Empressés de se rendre au poste d'honneur aussitôt qu'ils l'eurent conquis, ils s'y livrent entièrement aux études classiques de l'art. Le premier nous a envoyé un *Dixit*, à quatre voix, un *Beatus vir*, à huit voix, formant deux chœurs, et une cantate italienne à deux voix.

M. Chelard se distingue par une application soutenue dans l'étude des grands maîtres anciens.

Un travail si bien dirigé lui a fait faire des progrès remarquables.

Ses fugues mieux conduites, ses imitations mieux disposées, ses idées mieux enchaînées, donnent plus de caractère et de solidité à ses compositions.

Son style est plus clair, plus ferme, plus correct. Maintenant il doit chercher à donner plus de fraîcheur, plus d'élégance, plus d'originalité, à sa mélodie.

Le savoir seul ne suffit pas : il faut de la chaleur et de l'inspiration pour être véritablement artiste.

Cet avertissement sera sans doute apprécié par M. Chelard.

Sa cantate prouve assez généralement que ses efforts ne seront pas sans succès, lorsqu'il s'appliquera à chercher des chants naturels et faciles.

M. Hérold, qui n'est à Rome que depuis le commencement de cette année, a grandement satisfait aux conditions du réglement, par l'envoi d'un *motet* à quatre voix, de plus de cent pages de partition, et en y joignant une symphonie à grand orchestre, composée d'un premier morceau, d'un *andante*, d'un menuet, d'un *trio*, et de l'*allegro* final.

Cette activité de zèle ne nous étonne point dans un jeune homme qui réunit beaucoup d'ardeur a beaucoup de dispositions. S'il a montré de la témérité en essayant d'écrire dans un genre porté à un si haut degré de perfection par Haydn, cette témérité se trouve souvent justifiée par le mérite réel qu'on remarque dans la composition de M. Hérold. Le travail en est bon, le style est convenable au genre, et en général les idées ont de la fraîcheur et de l'élégance.

L'imagination remplie des beautés du plus parfait modèle qu'on puisse se proposer quand on compose de la musique instrumentale, M. Hérold s'est laissé aller à quelques réminiscences dans la conduite et dans les formes de son *andante*; mais dans le menuet, et sur-tout dans le *trio*, il montre une originalité piquante, qui aurait fait sourire

de plaisir le compositeur qui a été le plus fécond en ce genre.

L'*allegro* final est le moins heureux des quatre morceaux. Le travail en est soigné, mais le motif a été mal choisi; il n'offre rien de neuf, ni de saillant. D'ailleurs il se compose d'une phrase de trois mesures, et cette coupe essentiellement vicieuse ne peut produire que des chants boiteux, sans césures, sans périodes, sans à-plomb, et qui contrastent toujours d'une manière désagréable avec les phrases régulières, au milieu desquelles ils grimacent chaque fois qu'ils se reproduisent.

La section de musique a pensé qu'il était bon de signaler ce défaut, qu'elle a remarqué dans le premier et dans le dernier morceau de la symphonie de M. Hérold, afin que ce jeune compositeur, doué de facilité et d'imagination, n'y retombe plus.

Avant d'adopter un motif, il faut non-seulement qu'il soit irréprochable dans son invention et dans sa contexture, mais encore qu'il fasse pressentir les développemens dont il peut être susceptible. Sans cette précaution, qu'on ne doit jamais négliger, les plus grands maîtres, malgré leur savoir, ne produiraient péniblement que de la musique plus pénible à entendre.

Cette précaution si utile n'a pas été oubliée par M. Hérold dans la composition de son *Motet*. Ce grand travail mérite beaucoup d'éloges : il est largement et sagement

écrit. Après plusieurs morceaux de différens caractères, dans le genre élevé et expressif, on distingue un *quatuor* rempli de cette grâce sévère, qui devrait être le dernier degré de l'élégance dans la musique religieuse. La fugue qui termine le *motet* est bien faite, bien conduite. Cependant elle est écrite dans un style si serré, et le motif en est reproduit avec tant d'obstination, que la science pourrait bien nuire à l'effet.

La musique d'église admet les compositions étudiées, mais elle défend au savoir de faire divorce avec le goût. Il est en musique des combinaisons qu'il faut avoir apprises pour écrire avec facilité, et qu'il faut savoir cacher pour plaire.

Malgré les observations qui accompagnent les éloges donnés aux élèves de l'école impériale des beaux-arts à Rome, le résultat de leurs travaux, pour l'année 1811, est encore très-remarquable en masse et en détail : si la peinture y est un peu faible, nous lui connaissons des ressources pour se montrer avantageusement une autre année, et les jeunes artistes que nous affligerons peut-être aujourd'hui, en ne voulant que les servir, mériteront sans doute, l'an prochain, la double récompense due à leurs progrès et à leur bon esprit.

La notice que le conservatoire impérial a publiée de ses travaux et des objets soumis à son examen, pendant l'année 1812, est un

des hommages qui avait le droit d'intéresser plus particuliérement la classe, car cette école, comme celles de peinture, de sculpture et d'architecture, vient disputer dans l'arène que nous leur ouvrons, ses plus brillantes couronnes, et y recevoir, après le triomphe, les conseils qui doivent en maintenir la gloire. La classe des beaux-arts a donc vu avec plaisir l'école enseignante de musique et de déclamation adopter la méthode de publier le compte de ses travaux : la précision, la clarté, le bon esprit que M. Baillot, l'un des membres les plus distingués de cet établissement, a mis dans son rapport, prouvent qu'on s'y propose d'instruire le public, et non de l'éblouir. Les résultats qu'offre l'école de musique doivent donc prendre place à côté de ceux que nous venons de présenter sur les arts du dessin.

Les cours d'instrumens à vent et d'instrumens à cordes ont fourni, en 1812, un plus grand nombre de musiciens aux armées et aux orchestres : les cours de composition ont obtenu deux grands prix, et donné deux éléves à l'école de Rome : les cours de chant, de scène lyrique et de déclamation dramatique, ont produit trois débuts aux théâtres, et ont montré dans les exercices du conservatoire des espérances prochaines trés-heureuses pour la scène française et le grand opéra.

Le rapporteur rend compte ensuite de l'examen de plusieurs instrumens nouveaux

ou modifiés, tels que l'orgue expressif de M. Grenié, la clarinette *alto* de M. Muller, une nouvelle clarinette du même, et le violon sans barre de M. Baud.

M. Baillot annonce, comme presque terminée, l'exécution en grand, pour le conservatoire, de l'orgue expressif auquel il rend un nouvel hommage. La clarinette *alto* a obtenu de même l'assentiment général. Elle joue dans tous les tons avec justesse et netteté; le son en est agréable, sur-tout dans le *medium*; enfin elle produit le même effet parmi les instrumens à vent, que l'*alto* parmi les instrumens à cordes. M. Muller avait déjà présenté cette clarinette, sous la dénomination de *corno di bassetto*, et on l'avait employée heureusement dans l'exécution du *Requiem de Mozart* et de la *Clémence de Titus*; mais alors elle n'avait que trois tons : maintenant elle joue dans tous. Une autre clarinette nouvelle, de l'invention du même musicien (M. Muller), et qui a pour objet de suppléer à l'usage des corps de rechange, n'a pas entièrement satisfait.

Le violon sans barre, inventé par M. Baud, amateur, de Versailles, et joué par lui, annonce des avantages réels, mais sur lesquels on ne peut compter définitivement que quand cette découverte sera entre les mains des facteurs d'instrumens, qui possèdent les connaissances pratiques dont manque l'inventeur. M. Baillot accompagne la description de cet instrument d'observations inté-

ressantes sur le violon, considéré généralement.

Mais ce qui nous a semblé mériter une attention particulière, comme devant exercer une influence générale, c'est l'adoption, par le conservatoire, d'un diapason, et l'usage du chronomètre.

Il y a long-temps que les amateurs de musique se plaignent de ce que les orchestres écrasent le chant, qu'ils ne devraient que soutenir et orner. Aussi voit-on au grand théâtre lyrique, les plus belles voix s'épuiser rapidement, et dépasser, pour être entendues au milieu des instrumens, les limites au-delà desquelles le chant ne peut plus avoir ni grace, ni justesse d'expresion, ni sentiment (1).

Le comité d'enseignement du conservatoire impérial a senti qu'il pouvait, du moins dans son intérieur, remédier à un inconvénient aussi grave, et il a rempli ce devoir en baissant le ton de son propre orchestre, dans ses exercices publics : en conséquence, il a comparé les diapasons de tous les orchestres de Paris, et choisi un terme moyen entre ceux de l'académie impériale de musique, de l'*Opéra-Buffa*, de la chapelle de S. M. l'empereur, enfin de celui de ses propres exercices, qui était aussi trop élevé. Ce

(1) Il faut cependant faire une exception en l'honneur d'un seul orchestre, dont la modération et la perfection sont généralement reconnues : c'est l'orchestre du théâtre italien de l'Odéon.

medium sera désormais une règle de l'école.

On applaudira généralement à cette mesure salutaire, car si l'excès qu'elle réprime est funeste, même aux voix qui sont formées, il ne pouvait être que désastreux pour de jeunes élèves dont la nature n'a point encore completté les moyens, et qu'on obligeait constamment à des efforts qui usaient jusqu'au germe de leur talent. Puissent les directeurs des grands orchestres imiter cette sage modération des effets d'harmonie, et suivre un exemple qui serait un des services les plus essentiels que le conservatoire pût rendre !

En adoptant l'usage d'un chronomètre, le conservatoire donne un régulateur qui manquait à la musique, et qui lui est très-nécessaire. Le mouvement est, comme l'on sait, ce qui détermine le caractère de chaque morceau. Mais quand les compositeurs n'existent plus, il ne reste qu'une tradition qui s'altère promptement et périt bientôt elle-même. Alors la fantaisie, le caprice des chanteurs et des autres exécutans, la mode qui s'établit jusque dans l'exécution de la musique, détruisent le caractère original des compositions qui perdent leur couleur, leur énergie ou leur grâce natives. Les mots d'*adagio*, d'*allegro*, de *larghetto*, sont si vagues, qu'ils n'ont presqu'aucune puissance de direction.

Le chronomètre est un régulateur, d'une précision mathématique, pour fixer le temps

de chaque mesure. Le principe était reconnu depuis long-temps, et même les préjugés de l'habitude étaient préparés à lui céder. Mais il restait un obstacle dans la complication et la cherté du chronomètre. Pour produire son effet, il faut le rendre d'un usage universel, par conséquent facile à construire, et d'un prix modique. Un des professeurs attachés au conservatoire (M. Despréaux) a résolu le problême, et l'école s'est empressée d'adopter, comme une régle de l'établissement, l'usage du chronomètre.

De pareils services ne peuvent être rendus que par des corps qui enseignent et pratiquent en même temps. Le génie d'un homme crée et des chefs-d'œuvre et des méthodes : mais leur adoption, leur universalité éprouvent ordinairement plus d'obstacles que leur création, et c'est un avantage incontestable des écoles qui réunissent la théorie et la pratique d'agir comme le temps, par l'action constante de son cours et d'un pouvoir inapperçu. C'est une raison de plus de veiller avec attention à perfectionner les méthodes d'enseignement et à n'en point souffrir de vicieuses (1).

---

(1) Le chronomètre consiste en un tableau de vibration, de la hauteur du pendule astronomique, adopté par l'institut comme base du systême des poids et mesures, c'est-à-dire, du pendule d'un mètre moins six millimètres, ou trois pieds 8 lignes 17/30. Ce tableau, divisé en 80 degrés, contient cinq échelles de vibrations, dont trois sont subdivisées en échelons

En préparant tous les concours qui se proclament chaque année dans cette solennité, et dont la classe suit et dirige les intéressans effets, elle n'oublie point l'utile composition du dictionnaire de la langue des beaux-arts. Depuis le 18 octobre 1812, jusqu'au 27 septembre dernier, 129 articles ont été présentés par la commission, discutés et adoptés par la classe.

Les correspondans dont nous nous sommes enrichis, et plusieurs de ceux que nous

---

proportionnels, en raison de la vîtesse des vibrations, vîtesse qui augmente à mesure qu'on raccourcit le pendule. Ce pendule marque le temps à chaque vibration de droite à gauche, ou de gauche à droite : il donne une vibration par seconde dans sa plus grande longueur. Il n'est fait que pour l'œil, et ne bat point la mesure : c'est simplement un poids conique suspendu à un ruban de soie. Par son moyen, le compositeur peut trouver aussitôt le mouvement qu'il a déterminé dans son imagination : il lui suffit d'élever ou d'abaisser le pendule jusqu'à ce que le mouvement de ce dernier coïncide avec celui que le même compositeur a conçu. Alors il le désigne sur sa partition par le numéro qu'il voit à la hauteur précise du pendule dont il arrête le mouvement. L'intention première se trouve dès cet instant fixée pour toujours : un balancement du pendule révelera toujours désormais sa volonté et le secret de son génie.

Mais il faut faire observer aux lecteurs de ne pas confondre les emplois du chromomètre : l'on a cherché autrefois à se diriger sur lui pendant l'exécution entière des morceaux, ce qui devenait impossible dans la pratique; car on ne pourrait jamais conserver l'expression du sentiment, en suivant une règle mathématiquement régulière. Il ne s'agit ici que de fixer une seule fois le mouvement, au moyen de chronomètre, comme on règle le ton par le diapason.

possédions anciennement, ont prouvé qu'un des grands avantages des corps académiques est d'être un centre qui appelle les lumières de tous les points de l'horizon intellectuel du monde.

Ainsi, le docteur Charles Burney, malgré son grand âge et les obstacles qui nous séparent, méditait à Londres les notices des travaux de la classe, et nous manifestait l'intérêt qu'il y prend, non-seulement par des éloges que le commerce des esprits cultivés distribue facilement, mais par des observations raisonnées sur le dictionnaire des beaux-arts, et sur Haydn, dont il fut le contemporain et l'ami.

Plus rapproché de nous, et pouvant prendre une part directe à nos travaux, lorsque la classe l'y invite, M. Choron a fait un rapport qui a toute l'étendue et le caractère d'une dissertation savante sur un manuscrit latin du 15e. siècle, comprenant les traités de musique de Jean Teinturier, l'écrivain didactique musicien, le plus estimable de l'école française ainsi que de l'école gallo-belge, qui furent l'une et l'autre si fameuses en musique pendant les 14e., 15e. et 16e. siécles (1).

Ce manuscrit précieux, non-seulement inédit, mais à-peu-près inconnu, appartient

---

(1) Teinturier, dont le nom latinisé, selon l'usage du temps, est diversement désigné par *Tinctor-Tinctoris* ou *Tinctorius*.

à M. Fayolle, amateur zélé, et qui, croyant servir l'art qu'il chérit, avait proposé à S. Exc. le ministre de l'intérieur de le faire publier et même traduire. Ce ministre ayant jugé convenable de consulter la classe avant de prendre une décision, la section de musique en a fait l'examen, et M. Choron s'est livré à des recherches qui rendent son rapport un morceau de littérature très-intéressant en son genre.

Le manuscrit contient onze traités qui forment trois séries. La première série se compose de sept traités sur les fondemens du système sur l'annotation musicale.

La deuxième série a pour objet la composition et renferme les huitième et neuvième traités sur le contre-point et sur les proportions qu'observent entr'eux les signes de musique, proportions qui servent de fondement aux canons et aux autres contre-points artificieux qui commençaient à être connus à l'époque où écrivait Jean Teinturier.

La troisième série est une réunion de traités généraux, dont l'un est un recueil de définitions par ordre alphabétique, autrement un dictionnaire des termes de musique alors en usage, et l'autre un traité des effets de la musique.

L'ouvrage de Teinturier, considéré dans son ensemble et dans ses détails, a paru à la classe digne d'un grand intérêt sous les rapports de l'érudition et de l'art en lui-même; d'abord pour l'art, parce que le plan
de

de l'auteur embrassant toute la musique pratique, présente sur chaque partie une doctrine irréprochable. La marche en est très-méthodique, les définitions sont d'une précision et d'une exactitude remarquables, et les développemens ont une extrême clarté. Une grande partie de cette doctrine, et particulièrement toute celle du contre-point, est encore en usage aujourd'hui; et ce que Teinturier enseigne sur la succession des intervalles, est infiniment supérieur à ce qu'on savait avant lui, même à ce qui a été écrit depuis sur cette matière, l'une des plus importantes de la composition, puisqu'elle en est la première base.

Quant à l'érudition, ces diverses œuvres contiennent beaucoup de citations et de détails sur une époque où l'histoire de la musique présente une trés-grande lacune. On ne connaît rien de meilleur que les sept premiers traités sur l'ancienne notation musicale, entièrement ignorée aujourd'hui, et qu'il serait néanmoins intéressant de connaître. Enfin le manuscrit de Jean Teinturier offre le résumé de la doctrine de tout le moyen âge, laquelle doctrine, perfectionnée par l'école française, ou gallo-belge de cette époque, peut être regardée comme formant la liaison de l'antiquité avec les écoles modernes.

D'aprés tous ces motifs, on ne doutera pas sans doute que la classe n'ait répondu au ministre, en lui témoignant le désir que

le manuscrit de Jean Teinturier soit publié. C'est pour notre littérature, qui est très-peu riche en ce genre, un ouvrage précieux, et qui resterait presque sans utilité pour les musiciens dans l'état où il existe.

Après l'avoir analysé, M. le rapporteur s'est livré, avec complaisance, au soin de prouver que les Français devraient tenir un rang plus distingué qu'on ne leur accorde dans l'ancienne histoire de la musique ; et il faut convenir que tout lecteur, même en se tenant en garde contre la partialité nationale, sera frappé de la masse de citations et de preuves que M. Choron a réunies. Si le manuscrit de Teinturier était imprimé, et surtout traduit, le rapport dont nous venons de rendre compte en deviendrait l'introduction nécessaire.

Nous ignorons la résolution du propriétaire sur l'offre que son excellence lui a faite d'en prendre cent exemplaires lorsqu'il sera imprimé.

Un autre correspondant, le premier que tous les vœux de la classe aient désiré, M. Dagincourt, voit l'édifice de son histoire de l'art s'élever, sinon avec rapidité, du moins avec les soins et le respect qu'on doit aux grands ouvrages. La neuvième livraison a paru depuis quelques mois ; elle complette tous les monumens relatifs à la décadence de la sculpture ; on y a joint une table très-étendue et très-bien faite des nombreux objets que représentent les planches gravées.

M. Dagincourt a formé et exécuté le projet de combler l'immense intervalle qui sépare, dans l'histoire universelle des arts, l'époque de leur disparition, dans les temps anciens, et celle de leur renouvellement dans les siècles modernes. Il faut donc considérer l'ouvrage de ce respectable antiquaire comme une histoire générale. Or, une histoire de ce genre, précisément parce qu'elle est générale, est fort loin de tout dire. Quoiqu'elle embrasse toutes les parties, elle ne prétend pas faire de chaque partie un tout. C'est le propre et l'avantage de ces grands ensembles de fournir à d'autres écrivains l'occasion de traiter en particulier des corps séparés d'histoire.

M. le chevalier Cicognara, président de l'académie des beaux-arts à Venise, auquel les suffrages de la classe viennent de déférer le titre de correspondant, s'est emparé d'un de ces cadres de l'histoire générale des beaux-arts. Profond connaisseur et habile écrivain, il a entrepris de renouer l'histoire de la sculpture moderne aux dernières notions de la sculpture antique; de tracer en entier le tableau de la renaissance, des progrès, des vicissitudes de l'art statuaire, depuis le 13e. siècle jusqu'au 19e.

Le premier volume de cet important ouvrage vient de paraître : il a été offert à la classe par l'auteur, qui est venu en France pour connaître par lui-même les monumens de notre sculpture, pendant les trois siècles

qu'il embrasse. Des considérations préliminaires du plus haut intérêt lui servent d'introduction, et leur étendue étant proportionnée à la grandeur de l'entreprise, on peut les regarder comme ces péristyles qui font juger de la grandeur des monumens.

L'auteur, après être remonté aux principes originaires de l'imitation chez tous les peuples, est conduit à faire observer combien la différence des religions et des cultes a dû avoir d'influence sur le sort de la sculpture en particulier; combien ensuite les mœurs et les coutumes des peuples, relativement à l'habitude du nu et aux divers genres de vêtemens, devaient aussi influer en bien ou en mal sur le génie de l'art statuaire et sur le goût du public.

M. Cicognara pense que le systême d'habillement des anciens a été une des causes les plus favorables au grand succès de la sculpture. En conséquence il n'est pas de l'avis de ceux qui veulent que chaque nation imite son propre costume, dans ses statues, parce que les anciens l'ont fait ainsi. Il croit au contraire que les anciens eux-mêmes se sont, par l'instinct du beau, écartés bien plus qu'on ne pense d'une représentation mécaniquement fidelle de leurs manières de se vêtir; que jamais la belle imitation du corps humain n'aurait existé chez un peuple où eût régné le genre des vêtemens et des bienséances modernes; qu'il faut imiter les Grecs dans leur costume,

tion parce qu'il est grec, mais parce qu'il est naturel; parce que l'imitation, grace aux modèles de la Grèce, étant devenue une sorte de langage poétique universel, leurs usages de draperies sont essentiellement liés aux lois de ce langage, qui est naturalisé avec le génie de l'art, comme les images et les idées du Parnasse grec le sont avec les habitudes de la langue des poëtes.

M. le chevalier Cicognara expose ensuite les causes qui firent dégénérer les arts et la sculpture en particulier jusqu'à l'établissement du christianisme, qui, après avoir contribué, par l'influence de sa doctrine, à faire abandonner, presque entièrement, le goût des images, devint bientôt lui-même un nouveau principe de vie pour l'imitation.

On voit alors un nouvel ordre d'idées prendre naissance, se développer et imprimer aux arts un caractère fort différent. Les premières images que le culte chrétien admit dans ses temples, étaient plus propres à décourager le génie de l'imitation, qu'à lui rendre son essor; car des idées de douleur, d'humilité, de résignation, de pénitence étaient incompatibles avec celles de beauté, de jeunesse, de fierté, de volupté, au milieu desquelles la sculpture antique s'était élevée jusqu'au plus haut point de perfection; mais bientôt un zèle exagéré tenta d'anéantir ces restes de l'art. Il fallut que la religion chrétienne s'armât elle-même contre une fureur dont l'aveuglement con-

fondait, dans les images, l'idolâtrie qui met la créature à la place du créateur, et cet instinct de l'homme qui se complaît à rappeller par des signes sensibles les objets de ses meilleures affections. C'est à cette heureuse distinction que l'art statuaire fut redevable de n'être pas tout-à-fait détruit. Lorsqu'enfin le christianisme eut déraciné toute espéce d'idolâtrie, lorsque la pureté de son dogme sur l'unité de Dieu eût triomphé de toutes les opinions excessives, les traditions de l'art antique dues à des restes d'idoles, dont l'influence ne pouvait plus être dangereuse, rappellèrent l'imitation au principe du vrai et du beau. La religion chrétienne vit élever dans toute l'Europe des temples immenses et splendides, sur les débris, même avec les fragmens des temples payens : de là renaquit le goût de la sculpture.

C'est ici que M. Cicognara fait commencer la partie purement historique de son ouvrage.

Nous ne pouvons suivre l'auteur dans l'histoire aussi curieuse qu'importante des principales églises qui donnèrent lieu au renouvellement des bonnes pratiques de la sculpture. Il faudrait parcourir avec lui les fameuses basiliques de Venise, de Pise, de Sienne, d'Orvietto, de Milan, de Florence, de Bologne et de Padoue : voir avec lui renaître l'architecture avant les autres arts, reconnaître la trace des anciennes traditions dans les monumens antécédens de l'Italie,

sans qu'il soit nécessaire, comme on l'a tant de fois répété, d'attribuer à la Grèce moderne tout l'honneur de cette renaissance.

L'auteur a trouvé moyen de faire revivre les noms d'un assez grand nombre de sculpteurs toscans, antérieurs à la période qu'on peut assigner au renouvellement de la sculpture, et dont il fixe l'époque au treizième siècle : c'est dans l'école des Pisans qu'il trouve les ouvrages où le goût des saines maximes de l'antiquité annonce les premiers rayons du nouveau jour qui va luire pour l'art statuaire.

Depuis ce point de départ, M. le chevalier Cicognara continue le développement de son sujet, par une série d'ouvrages dont il donne les dessins exacts, et par des recherches aussi étendues que savantes sur tous les artistes et tous les monumens qu'ils place dans cette espèce d'avant-scène de la sculpture moderne.

Il distingue cinq époques : celle de la renaissance, celle de l'accroissement, celle de la perfection, celle de la corruption de l'art, et celle du temps présent.

Quoique cette histoire paraisse, par son titre, se borner à l'Italie, cependant toutes les nations qui ont cultivé la sculpture y trouvent leur place, soit parce que l'Italie fut pendant long-temps une sorte de centre où correspondirent les plus habiles artistes de chaque pays, soit parce que les maîtres célèbres qui se répandirent dans les autres

contrées de l'Europe étaient des Italiens, et que leur histoire s'entrelace avec celle des nations où ils ont travaillé. Enfin l'auteur ménage dans son plan de nombreuses excursions où il traitera de toutes les écoles étrangères. Ainsi l'histoire de la sculpture en France se trouvera liée à celle du même art, au seizième siècle, en Italie.

Cet ouvrage, recommandable par l'étendue du plan et l'immensité des recherches, par des vues neuves et profondes, par une variété très-rare de connaissances, une critique impartiale et lumineuse se distingue encore par la fécondité des idées, l'esprit d'une saine philosophie, la clarté du style, et une chaleur poétique qui vivifie toutes les parties de ce vaste sujet.

M. Manlich, directeur de la galerie royale de Munich, et l'un de nos correspondans, nous a transmis des détails pleins d'intérêt sur un tableau inconnu de Michel-Ange, qu'il a eu le bonheur de découvrir dans un grenier de Nuremberg, au milieu de quinze cents tableaux qui ne méritaient aucune estime. Quoique partagé en deux parties fort éloignées l'une de l'autre, et très-sales, ce précieux monument était bien conservé comme peinture. Il aurait échappé aux regards d'un artiste moins éclairé et moins zélé que M. Manlich qui, fatigué, et plus encore rebuté des mauvais ouvrages qui formaient ce monceau oublié et digne d'oubli, ne fut dédommagé de sa constance qu'à la

fin de ses pénibles recherches. Notre correspondant a joint à sa lettre, qu'on pourrait appeller un mémoire très-judicieux, une gravure légèrement ombrée de ce tableau, qui porte le caractère frappant du grand peintre auquel il l'attribue, et des observations critiques sur les causes présumables qui en ont fait perdre la trace. Il représente Jésus priant au jardin des Olives. M. Manlich nous assure que c'est de tous les tableaux de chevalet qu'il a vus dans les différentes collections de l'Europe, le plus précieusement fini, et celui qui réunit le plus de beautés. Il est d'une couleur aussi vigoureuse que brillante de lumière et d'harmonie. M. Manlich croit qu'il a été peint par Michel-Ange, avant ses fameuses fresques.

Deux amateurs des arts, MM. Bruun-Neergard et Dandrée, ont obtenu de lire à quelques-unes de nos séances des morceaux de leur composition. Le premier nous a communiqué plusieurs notices succinctes sur les beaux-arts en Suède, et sur des artistes danois, ses compatriotes. Le second nous a fait entendre un éloge du Poussin, dans lequel il essaie de faire ressortir tous les genres de mérite qui caractérisent cet artiste illustre, qu'on peut louer comme poëte, comme philosophe aimable et profond, comme peintre inimitable. M. Dandrée n'a omis aucun de ces rapports, et les a même étendus par des digressions sur d'autres peintres. On y reconnait qu'il chérit l'art,

et que son esprit s'est complu à traiter ce riche sujet, dont il a multiplié, autant que possible, les points de vue.

MM. Percier et Fontaine ont terminé heureusement, cette année, leur description des principales maisons de plaisance de Rome et de ses environs. La classe les a félicités non-seulement du mérite de cette collection, qu'elle a proclamée plusieurs fois, mais aussi pour le zèle, l'activité et le désintéressement que les deux estimables amis mettent dans ce genre d'entreprise, où l'on n'apperçoit jamais que les intérêts de leur art, et sur-tout des jeunes artistes qui l'étudient.

M. Peyre fils, architecte des bâtimens civils, nous a présenté un exemplaire de la nouvelle édition des Œuvres de feu son père, architecte du roi, et l'un des restaurateurs du bon goût d'architecture en France, vers le milieu du dernier siècle. M. Peyre le jeune y a joint l'hommage de ses propres essais, parmi lesquels la classe a reconnu des projets qu'elle avait couronnés de ses suffrages.

M. Grandjean de Montigni, ancien pensionnaire de l'école des beaux-arts à Rome, et maintenant premier architecte de S. M. le roi de Westphalie, a offert les plans, coupe, élévation et détails de la nouvelle salle qu'il a disposée à Cassel pour les états du royaume.

Ce travail intéressant par sa nature et par

le talent connu de l'architecte, nous a fourni l'occasion d'apprendre que M. Grand-jean et son condisciple, M. Famin, allaient reprendre la publication de l'ouvrage qu'ils publiaient en commun sur l'architecture toscane, et dont l'interruption avait causé des regrets aux artistes.

M. François Mazois s'occupe avec beaucoup de soin de publier les ruines de Pompeï, qu'il a dessinées et mesurées en 1809, 1810 et 1811. C'est encore un fruit des bonnes études auxquelles les élèves d'architecture s'adonnent maintenant en Italie. Les deux livraisons soumises à la classe ont mérité des témoignages d'estime que nous nous plaisons à publier.

M. Antolini, architecte milanais et l'un de nos correspondans, a fait parvenir à la classe un ouvrage ayant pour titre : *Idées élémentaires d'architecture civile*, Idee elementari di architectura civile.

M. Vaudoyer, l'un des architectes des bâtimens civils, a présenté un exemplaire de sa *Restauration du Théâtre de Marcellus*. C'est une étude faite à Rome avec beaucoup de soin, et dont ses condisciples se souvenaient avec estime. En la publiant, l'auteur a renouvellé ce sentiment, et procuré à la bibliothèque des architectes une bonne étude de plus.

M. le comte Alexandre de la Borde, membre de l'institut, a offert aux deux classes, qu'elles intéressent plus spécialement,

ses descriptions des anciens châteaux de la France, et des nouveaux jardins qui la décorent. On ne peut jouir de ces deux ouvrages, ni les consulter, sans payer à M. de la Borde le tribut de reconnaissance que méritent le zèle et le noble dévouement qui l'animent pour tous les beaux-arts.

Le voyage pittoresque du nord de l'Italie, publié par M. Bruun-Neergaard, appartient au même sentiment, et doit participer à la même reconnaissance. Il se perfectionne à mesure qu'il avance.

Mais la description du musée Napoléon, conçue et publiée par M. Filhol, et que sa veuve achève avec succès, mérite principalement cet éloge, que chaque livraison semble surpasser les précédentes. L'exactitude de l'éditeur égale ses soins. Il ne reste plus qu'un volume à publier; mais à peine ce charmant ouvrage aura-t-il touché la borne posée par la souscription, que les regrets de ne pas en posséder quelques volumes de plus se feront entendre.

La partie de l'immense voyage de M. le baron de Humboldt que la classe des beaux-arts peut apprécier, vient de se completter, par la septième livraison, plus riche encore que les précédentes, si ce n'est en monumens, du moins en rapprochemens lumineux et en observations profondes.

L'introduction est un morceau très-remarquable. M. de Humboldt ne l'a publiée qu'avec la dernière série des gravures

et des notes explicatives dont se compose l'histoire de l'origine des arts chez les peuples indigènes d'Amérique; mais ceux qui la regarderont comme la clef de l'ouvrage, et qui s'en inspireront avant d'entrer dans les détails, éprouveront le besoin de la relire encore à la fin, pour y trouver le résumé de ce qu'ils auront appris, et la substance des pensées de l'auteur; pour se pénétrer de nouveau des idées qu'il fait naître, et vers lesquelles l'attention est rappellée par leur puissance.

M. le baron de Humboldt aurait laissé une trace durable de son voyage chez les plus anciennes nations de l'Amérique, quand il n'en aurait publié que les monumens, éclairés de ses observations. Mais c'est la moindre partie de l'immense collection de faits et de connaissances que ce voyageur célèbre, et son digne compagnon M. Aimé Bonpland, ont formée pour l'Europe, qui s'étonne de ne devoir qu'à deux hommes, et à l'emploi de quelques années de leur jeunesse, une moisson aussi abondante que variée, et dont les sciences, les arts et la raison doivent profiter.

Le même naturaliste, Aimé Bonpland, publie pour l'impératrice Joséphine, et pour les progrès de la botanique, une description des plantes que l'on cultive à Navarre et à Malmaison. Si c'est à une science spéciale qu'il appartient de juger ce nouvel ouvrage, les beaux dessins de l'auteur des Li-

liacées (M. Redouté), et les gravures enluminées par M. Bouquet, le placent aussi dans le domaine des artistes qui lui doivent leurs suffrages, car il est parfait à leurs yeux. D'ailleurs combien d'autres titres n'aurions nous pas pour exprimer la reconnaissance des beaux-arts envers la princesse qui leur érige ce nouveau monument!

C'est au milieu de ces travaux utiles aux arts, et des productions diverses d'un aussi grand nombre de talens distingués, que la classe voyait s'écouler rapidement l'année académique, heureuse de n'avoir point eu de pertes nouvelles à pleurer, et de compter beaucoup de jouissances. Vain espoir! Illusion cruelle! C'était pour frapper le plus illustre de nos confrères au moment même où nous préparions la fête des arts que la mort avait suspendu ses coups! Mais laissons aujourd'hui à la douleur publique à juger qu'elle doit être la nôtre! Le triomphe funèbre que les artistes ont préparé à Grétry, leur reconnaissance et leurs larmes suffiraient pour consoler ses mânes. Ils entendront à notre prochaine solennité l'expression des sentimens de l'institut, et nous osons croire qu'ils s'y confient.

Un autre devoir lugubre nous appelle en ce moment : nous devons l'hommage de nos regrets à la mémoire de M. Reymond, que nous avons perdu depuis près de deux ans.

MÉLANGES.

Lettre de M. Rousseau, consul-général de France à Alep, à M. Jouannin, consul-général de France à Memel, sur les chevaux arabes. (Tiré des *Mines de l'Orient*).

De Wady Djébab, lundi 5 décembre 1808.

Les lièvres sont abondans dans le désert et très-bons à manger; il s'en est levé plus de vingt aujourd'hui. On a lâché dessus un faucon et un chien courant que j'achetai, il y a quelques jours d'un Anazé (1); mais ils n'ont pu les atteindre, quoiqu'ils montrassent beaucoup d'aptitude et de zèle pour la chasse. Les *Egueils* (2), plus adroits, en ont tué plusieurs à coups de bâton, comme hier.

Vers midi nous avons vu rétrograder tout-à-coup nos *Vedettes* qui nous ont annoncé l'apparition d'une bande de *Gazous* (3), ajoutant qu'ils avaient cru y distinguer le fameux *El-berdje* nègre gigantesque, et ca-

(1) Horde d'Arabes.

(2) Ils forment une tribu sédentaire et marchande.

(3) Bandits en course.

pitaine de la garde du chef des *Wehabis*. Cet avis répandit en un moment l'alarme dans la caravane. Aussitôt chacun se prépare au combat, les drapeaux sont déployés, les mèches des fusils allumées, tous les cavaliers, armés de leurs lances, se rangent en ordre de bataille, et le désert retentit des chants de guerre, dits *heroubié*. Cependant les bandits étant en petit nombre, n'osèrent pas provoquer l'attaque : nous les vîmes prendre précipitamment la fuite; et bientôt après, tout rentra dans la première tranquillité.

Je viens de vous parler des *Vedettes* : il faut que je vous fasse connaître quelle sorte de gens ce sont. On les dit originaires du *Chamié* (1) même. Ils connaissent le désert, pouce par pouce, et sous ce dernier rapport, on peut les appeller *pilotes de terre ferme*. Aussi les *Egueils* ne peuvent-ils s'en passer; ils les prennent à gages pour marcher en avant des caravanes, et les conduire par des chemins sûrs et suffisamment pourvus d'aiguades. Ces arabes, nommés *Délile*, ont ordinairement la vue perçante, et montent sur des chameaux agiles, qualifiés de *néhmani* ou *deloule*, qui sont, je crois, les dromadaires. D'ailleurs, fidèles et dévoués envers ceux qui les soudoyent, ils leur font éviter souvent la rencontre onéreuse des percepteurs du droit de passage,

(1) C'est l'Arabie supérieure.

par les faux avis qu'ils donnent à ceux-ci, ou par les détours furtifs qu'ils font prendre aux autres.

Divers Anazés, amis de nos Egueils, étant venus à la caravane, ont passé en revue mes chevaux. Un seul leur a plu; c'est le gris que vous avez vu en Perse, et qui est d'une excellente race. Ils ont voulu ensuite le monter pour l'essayer, et je me suis prêté à leur désir. Sa vîtesse, sa docilité et la prestesse de ses mouvemens, jointes à ses formes élégantes, ont achevé de les enchanter. Ils se sont offerts à l'acheter; mais vous concevez bien que je n'avais guère envie de m'en défaire. Je leur ai demandé à mon tour s'ils avaient une belle jument à me vendre. « Jusqu'à quelle somme la payerez-vous, m'ont-ils dit— » Mille piastres! — Ils se sont mis à rire, et m'ont assuré qu'à moins de trois mille, je ne pourrais jamais en avoir une telle que je la désirais.

Au reste, vous ne devez pas ignorer, mon ami, tout l'attachement que les Arabes portent à leurs jumens; on peut dire qu'ils les aiment autant que leurs femmes, et il n'en est peut-être pas un seul qui ne fasse coucher la sienne sous sa tente, au milieu de sa famille, qui prodigue à l'animal les mêmes soins qu'elle accorderait à un enfant chéri.

« La plus noble conquête que l'homme ait jamais faite, dit Buffon, est celle de ce

fier et fougueux animal (le cheval), qui partage avec lui les fatigues de la guerre et la gloire des combats ». Mais les Arabes sont de toutes les nations du monde celle qui possède les plus beaux chevaux, qui en fait le plus de cas, et qui sait aussi le mieux les dresser aux évolutions du manège. En effet, c'est au milieu de leurs déserts qu'il faut se transporter, pour juger de l'excellence des races, apprendre à les reconnaître et pouvoir les apprécier à leur juste valeur. Aussi de tout temps les princes persans et indiens se sont-ils appliqués à multiplier ces races dans les pays de leur domination, et depuis quelques années ceux de l'Europe ont pris le même goût, et donnent par-tout des ordres pour s'en procurer des plus renommés.

Les chevaux arabes sont en général délicats, mais capables de supporter les fatigues de longues marches, bien proportionnés, sveltes, vifs et d'une légéreté surprenante à la course, ayant d'ailleurs fort peu de ventre, de petites oreilles et la queue courte. Telles sont les marques distinctives auxquelles on peut les reconnaître. On les trouve presque toujours exempts de vices, et d'un naturel si doux qu'ils se laissent panser par les femmes et les enfans, et errent tranquillement dans les plaines, confondus avec le reste des bestiaux; aussi ne sont-ils montés la plupart du temps qu'à poil, et conduits par un simple licol. Au

surplus, ils résistent à la soif et sont ordinairement nourris avec du lait de chameau. J'ajouterai pour dernière remarque, qu'on ne leur donne qu'une très-modique ration, qu'ils n'ont pas besoin d'être ferrés, attendu que le désert n'offre que des surfaces planes et presque point de terrain pierreux.

Voici maintenant les conditions requises par les arabes pour qu'un cheval soit parfaitement beau. Le col arqué, les oreilles droites et se touchant presque par les bouts, la tête petite mais allongée, les yeux gros et arrondis, les ganaches larges, le museau effilé, les naseaux bien fendus, le ventre peu évasé, les jambes fines, les paturons courts, l'ongle ample et dur, la poitrine large et la croupe étroite. Les Anazés s'énoncent ainsi sur ces deux dernières qualités : « Conservez et aimez, disent-ils, le cheval qui a une poitrine de lion et une croupe de loup ». Dans les jumens ils exigent cependant que la croupe aussi soit large et un peu relevée.

Au reste, pourvu que le cheval réunisse les trois beautés de la tête, du col, et de la croupe, ils le regardent comme parfait. C'est ce qu'*Horace* a très-laconiquement exprimé dans ce vers :

Quod pulchræ clunes, breve quod caput, ardua cervix.

Mais il faut en même temps que l'animal soit jeune pour s'attirer toute leur estime,

et obtenir une préférence marquée. Virgile est de ce sentiment, lorsqu'il en parle ainsi dans ses *Géorgiques* :

Mais soit qu'il traîne un char, soit qu'il porte son guide,
J'exige qu'un coursier soit jeune, ardent, rapide ;
Fût-il sorti d'Epire, eût-il servi les dieux,
Fût-il né du trident, il languit, s'il est vieux.

Trad. de DELILLE.

Parmi les marques d'un cheval, il en est plusieurs, telles que sa double étoile au front, les frisures de poil aux hanches, les taches noires sur les boulets, etc., que les Arabes regardent comme désagréables, et qui rabaissent prodigieusement de son prix. En outre vous devez savoir, mon ami, qu'ils ont coutume de conserver soigneusement la généalogie de différentes races, et qu'ils dressent des certificats pour en constater la noblesse ou l'ancienneté. Voici un modèle de ces certificats, que je viens de me procurer, et qui pourra, je pense, intéresser votre curiosité.

« Au nom de Dieu, clément et miséricordieux, de qui nous attendons toute assistance «. — « Le prophête dit : mon peuple ne se réunira jamais pour affirmer l'erreur ».

» Voici l'objet de cet écrit authentique : Nous soussignés déclarons devant le Dieu suprême, certifions et attestons, en jurant par notre sort, notre fortune et nos ceintures, que la jument baie, marquée d'une

étoile blanche au front, et dont un pied de l'arrière-main, et un de l'avant sont blancs, descend d'aïeux nobles, tant du côté maternel que du côté paternel, par trois filiations directes et consécutives; qu'elle est véritablement née d'une cavale *seglaaouié* d'Al-Cazran, du Nedjed, et d'un étalon de la race de *chouéyman Elisebbah*, et qu'elle réunit les qualités de ces jumens dont parle le prophête, lorsqu'il dit : *leurs seins sont des trésors et leurs dos des sièges d'honneur* ».

» Appuyés du témoignage de nos prédécesseurs, nous attestons, sur notre sort et notre fortune, que la jument en question est d'une origine noble et qu'elle est aussi pure que le lait; qu'elle est renommée par sa légéreté et sa vîtesse à la course, capable de supporter patiemment la soif, et accoutumée aux fatigues des longues marches. En foi de quoi nous avons délivré le présent certificat, d'aprés ce que nous avons vu et su par nous-mêmes. Dieu est le meilleur des témoins ».

Suivent les cachets de ceux qui donnent l'attestation.

Les Arabes, amateurs passionnés de chevaux, ont divers traités sur l'art de les élever et de les traiter dans les maladies auxquelles ils sont sujets. Le plus connu de ces ouvrages est celui qui a pour titre : *Principes d'équitation et de la science vétérinaire*; ils l'attribuent à Ali, gendre de

Mahomet ; je me le suis procuré à force de recherches. Je compte de le traduire en français, et, si mes occupations me le permettent, j'espére le publier bientôt.

En attendant, je ne crois pas pouvoir mieux terminer ma lettre, mon ami, qu'en vous faisant ici l'énumération des races les plus renommées des arabes.

1. Kuheil. 2. Djelfy. 3. Scydi. 4. Ménaki. 5. Seglawoui. 6. Deydjan. 7. Hemdan 8. Richan. 9. Soueyti. 10. Eubéyan. 11. Behdan. 12. Fezeidjan. 13. Hedban. 14. Toey ssan. 15. Wednan. 16. Choueiman-Elsebbah. 17. Mucherref. 18. Abou Erkoub.

Le germe et le fruit du talent, anecdote véritable, sur le célèbre graveur Schmitz.

Le professeur Krahe occupait, vers la fin du siècle dernier, la place de surintendant de la galerie de tableaux de l'électeur palatin à Dusseldorff. Un jour, il reçut la visite d'un jeune garçon boulanger de la ville, lequel, après un court préambule, tira de sa poche un livre et le lui présenta en montrant l'intention de le lui vendre. Le professeur ouvre le volume et voit que c'est un livre de prières, orné, comme au temps des momeries religieuses, de quantité de miniatures et de gravures ; et après un plus mûr examen, il reconnut que c'était celui même dont l'électeur de

Cologne, Clément-Auguste de Bavière (*élu en 1723*), avait ordonné la publication, et dont les exemplaires étaient devenus fort rares et fort chers. Son premier mouvement fut de s'enquérir d'où provenait ce livre : le jeune homme, en rougissant de modestie, répondit que ce n'était qu'une imitation entreprise par quelqu'un qui en avait emprunté le modèle. — Et de qui cette copie? ajouta M. Krahe. — De moi, répartit le timide imitateur. Le professeur recommença avec plus de soin l'examen du livre; et quoiqu'il y mît la plus scrupuleuse attention, ses yeux, quelque exercés qu'ils fussent, pouvaient à peine distinguer la copie de l'original. Il ne fut plus maître de sa surprise, et demanda au jeune garçon, pourquoi il ne s'était point adonné à l'art de la gravure plutôt qu'au métier de boulanger? — Le jeune homme répliqua; que c'eût été son vœu le plus cher; mais que son père, chargé d'une nombreuse famille, était hors d'état de subvenir aux frais de l'instruction convenable à un graveur. J'ai résolu, reprit-il, de m'appliquer à cet art; mais attendu, comme je vous l'ai dit, que mon père ne peut rien faire pour moi, et connaissant votre passion pour les dessins, j'ai conçu l'espoir de vous faire acheter ma copie, et de faire ressource du prix. Je me crois fondé à espérer de mon industrie et de ma bonne fortune des progrès ultérieurs. — Venez demain

ici, mon ami; venez-y sans faute, s'écrie aussitôt M. Krahe, avec une énergie qui peignait à-la-fois son admiration et son plaisir.

Le lendemain, de grand matin, le bon professeur se rendit chez un ami, à Keyzersweth, petite ville distante de quelques milles de Dusseldorff, d'où était natif son jeune protégé. Cet ami, par sa fortune, pouvait faire le bien, et il en avait le désir. Krahe lui fit le récit de son aventure de la veille, lui exposa les rares dispositions du jeune homme, et le pria de prêter à ce naissant artiste deux cents couronnes. Il deviendra indubitablement un graveur distingué, ajouta-t-il, et sera, dans peu d'années, en état de vous rembourser : au surplus, je vous en garantirai le paiement. — Je ne veux point de garantie, interrompt avec feu le généreux ami; et il avança trois cents couronnes.

Krahe revint combler les vœux de son intéressant jeune homme, qui reçut l'argent avec les transports du plus vif enthousiasme. Il quitta aussitôt four et pétrin, s'instruisit dans la géométrie, s'appliqua au dessin, et acquit une connaissance suffisante de l'histoire.

Deux ans d'un travail assidu firent faire au jeune homme des progrès tellement rapides, que M. Krahe lui conseilla de quitter Dusseldorff, où il ne pouvait espérer d'étendre davantage ses connaissances, et de

de se rendre à Paris avec des lettres de recommandation qu'il lui promit pour M. Wille, graveur célèbre de cette capitale.

Schmitz (c'était le nom du jeune artiste) suivit le conseil de son digne patron; et, pour ménager d'autant mieux son petit trésor, fit à pied le voyage de Dusseldorff à Paris. Mais le malheur voulut qu'il tombât malade, au moment où il y arrivait; et quoiqu'il eût trouvé asile dans un couvent où il fut admis avec tous les égards de l'hospitalité et soigné avec toute l'attention possible, néanmoins les dépenses accidentelles auxquelles il se vit forcé pendant sa maladie, qui fut assez longue, épuisèrent ses moyens pécuniaires.

Lorsqu'il eut recouvré sa santé, le sentiment de cet amour-propre délicat, qui accompagne si fréquemment le véritable génie, l'empêcha de se présenter chez M. Wille, aux yeux duquel il ne pouvait plus offrir que l'aspect repoussant des livrées de la misère.

Un jour, que, tristement préoccupé de sa triste situation, il errait çà et là dans les rues, il fut rencontré par deux soldats de la garde suisse : l'un d'eux l'accosta et entama une conversation en ces termes : — Jeune homme, nêtes-vous pas Allemand? — Oui. — De quel endroit? — De Keyzerwerth près Dusseldorff. — Eh! vous êtes mon compatriote! Que faites-vous ici? Schmitz lui raconta son histoire, qu'il ter-

mina en observant qu'une longue maladie avait consumé une grande partie de son temps et absorbé la totalité de son pécule; il ajouta qu'il ne pouvait cependant supporter l'idée de devenir à charge à personne. Les compâtissans militaires lui conseillèrent de s'enrôler parmi eux, en l'assurant que leur service n'était point rigoureux, et qu'il lui laisserait le loisir de suivre la pente de son génie. Schmitz accepta la proposition, fut présenté à un capitaine du régiment, enrôlé pour quatre ans; et peu après enfin, présenté, par son capitaine même, à M. Wille. Il obtint, pour se livrer à l'étude de la gravure sous la direction de cet illustre artiste, tout le temps que la nature de son service permettait de lui accorder, et continua ainsi, pendant quatre ans, à la fin desquels il eut son congé.

Pour atteindre, s'il était possible, la perfection, il prolongea de deux ans son séjour à Paris, et mit tous ses soins à vaincre, par de nouveaux efforts, les difficultés de son art. A l'expiration de ces deux années, il retourna dans sa patrie, muni des meilleures attestations sur ses talens, son amour pour le travail et la moralité de sa conduite.

Le bon M. Krahe le reçut à bras ouverts, fut enchanté de ses progrès, et l'employa aux travaux du cabinet dont il avait la surintendance. Schmitz continua, pendant deux

ans, de travailler sous l'inspection de ce professeur, se conduisant toujours de manière à mériter de plus en plus l'affection de son estimable chef.

Un jour, vers la fin de cette époque, M. Krahe invita notre artiste à un repas où devaient assister plusieurs de ses amis. Réuni à cette bande joyeuse, Schmitz se livrait aux charmes de leur société et partageait de son mieux l'allégresse commune, lorsque tout-à-coup il apprit que le repas avait pour objet de fêter un étranger; et quel étranger, ô ciel! l'heureux mortel destiné à devenir l'époux de la fille cadette du professeur; d'une demoiselle belle, à ses yeux, comme un ange, et sage comme Minerve. Frappé de saisissement, l'éperdu Schmitz ne pensa plus qu'à faire une prompte retraite, et l'effectua aussi-tôt que la décence le lui permit, laissant les convives chanter et rire en toute liberté.

Le lendemain matin, il retourna au cabinet, l'esprit abattu et dans la plus morne contenance. Ce changement subit fut remarqué par son bienfaiteur qui le pressa de lui en faire connaître la cause. Schmitz, s'exprimant à peine et d'une voix altérée, confessa qu'il avait grandement failli de s'être aussi fortement épris d'une demoiselle qui, dans si peu de temps, devait passer dans les bras d'un autre. — Avez-vous fait connaître à ma fille toute l'étendue de votre affection, lui dit le père? — Jamais, ré-

pondit le noble jeune homme ; je ne l'ai pas même laissé entrevoir. Pouvais-je, moi qui n'ai ni titres, ni fortune, ni prétentions quelconques, être assez peu honnête pour parler d'amour à la fille de mon ami, de mon patron, de mon bienfaiteur! C'était assez pour moi de la voir ; j'observais sans cesse ma conduite, afin d'écarter tout soupçon..... Et maintenant, j'apprends que dans peu je vais être privé de la seule satisfaction à laquelle j'osais aspirer !

Le bon professeur, attendri, mit tout en usage pour consoler Schmitz, et relever son courage. Il l'assura de toute son amitié ; lui déclara qu'il le chérissait comme son propre enfant ; mais en même-temps il l'exhorta vivement à surmonter son amour pour Henriette, lui faisant appercevoir l'inconvenance qu'il y aurait, sur-tout dans les conjonctures présentes, de nourrir plus longtemps cette passion.

Le pauvre jeune homme convint de la justesse de ces représentations, et promit d'obéir. Mais la secousse était trop violente pour sa constitution ; il tomba malade, et fut en danger pendant plus de quatre mois. M. Krahe eut pour lui toutes les attentions imaginables, et lui donna toutes les consolations qui étaient en son pouvoir ; mais, jamais dans une de leurs entrevues, le nom d'Henriette ne fut prononcé. Cependant, la triste situation de cette victime de l'amour le plus discret ne put rester cachée à celle

qui en était la cause innocente : elle en fut touchée, et le plaignit de tout son cœur ; mais, quoique la pitié soit bien voisine de l'amour, le devoir et l'honneur maintinrent rigoureusement la barrière qui existait entre eux.

Pendant que tout cela se passait, le prétendu était retourné chez ses parens ; et il n'était pas difficile de juger, par la teneur de ses lettres, qu'il cherchait à faire naître des prétextes pour se soustraire à l'union projettée, quoiqu'il n'osât point exprimer clairement sa façon de penser à cet égard. Henriette le devina et lui donna pleine liberté de suivre la pente naturelle de ses inclinations, en renonçant à se prévaloir jamais de sa promesse. La réponse fut telle qu'elle l'avait prévu. Son amour-propre fut un peu blessé de la facilité avec laquelle son prétendu renonçait à elle ; mais bientôt après elle songea à la modération et aux souffrances de Schmitz ; et sa compassion se changea peu-à-peu en un tendre penchant ; alors elle ne craignit plus de s'adresser à son père : « Cher auteur de mes jours, lui dit-elle, je sais que vous avez toujours souhaité d'avoir Schmitz pour gendre : tous les obstacles sont écartés ; annoncez lui que Henriette consent d'être à lui, si elle peut encore contribuer à son bonheur ».

Le père, enchanté, informa des disposi-

tions de sa fille l'amoureux Schmitz, à qui ces bonnes nouvelles faillirent d'abord être funestes ; mais enfin, il revint à lui, et son constant protecteur le serrant dans ses bras, le conduisit aux pieds du généreux objet de sa passion. En passant la soirée auprès de sa chère Henriette, il recouvra sa raison et ses forces.

Mais quelle fut la surprise de tout le monde lorsque, le lendemain matin, on apprit que ce modèle des amans venait de quitter la ville dans une voiture à quatre chevaux, emportant avec lui ses planches et ses dessins ! Quel coup de foudre pour le bon Krahe ! Quelle douleur pour la pauvre Henriette !

On prit tellement cette frasque pour l'acte d'un cerveau désorganisé, que l'on redouta bientôt autant le retour du fugitif que l'on avait pleuré son départ. On ne recevait pas un mot de lui, rien qui pût calmer les inquiétudes ; enfin, le neuvième jour, il revint de Munich, portant un ordre au trésorier du palatinat de payer désormais, chaque année à Schmitz, une pension de 600 florins.

Il était allé se jeter aux genoux de l'électeur-palatin ; il lui avait découvert son amour, sa position ; il avait mis sous ses yeux les certificats de sa bonne conduite et les preuves de ses talens : le cœur de son altesse avait été fortement ému, et elle lui avait donné cette pension. — Ah ! mon

prince, disait en se relevant le sensible Schmitz, me voici donc à l'avenir plus digne d'Henriette.

(Cette anecdote, qui se rapporte au période de 1770 à 1782, est extraite d'un ouvrage allemand très-estimé, qui a pour titre : *Muséum fur Kunslers und Kunstliebhaber.*)

Quelques traits de la vie privée des Egyptiens modernes, extraits des Memorie ed Opuscoli del Dr. Savaresi, Napoli 1808 (1).

Le châl enveloppant la tête de toute sa longueur, renoué sous le menton, et tombant derrière les épaules, annonce une profonde tristesse ; c'est un indice de deuil.

Les disputes des Egyptiens ont pour motif l'intérêt. Un médin (monnaie équivalente au grain napolitain) les fait crier pendant plusieurs heures comme des forcenés. Ce qui étonne en voyant leur colère, c'est qu'ils se battent très-rarement. Ils ne connaissent point l'usage du duel.

Les Egyptiens ont une voix forte et sonore, qui s'entend de très-loin. J'ai lu dans Hérodote, que Darius, au retour de son expédition contre les Scythes, étant arrivé au bord du Danube, chargea un Egyptien de crier pour appeller le capitaine qui gar-

(1) M. Savaresi était de l'expédition d'Egypte. (R)

dait la barque de passage, quoique cet officier fût sur l'autre rive à une distance considérable.

Les Egyptiens dorment à toute heure, et ont le sommeil à leur disposition. Les fellas (paysans) dorment sur la terre brûlante, à l'ardeur du soleil de midi, auquel les Européens ont peine à résister, lors même qu'ils ne s'y exposent qu'en passant. Effet merveilleux de l'habitude !

Les jeunes hommes se laissent croître la moustache, et ne la coupent que dans le cas où quelque mal de lèvre l'exige. Il n'en est pas de même de la barbe. Ils la rasent jusqu'à l'époque du mariage. Dès lors ils la laissent croître. Les vieux célibataires, et les cheiks (ou docteurs de la loi) de tout âge, quoique non mariés, portent la barbe longue.

Les Egyptiens ne savent pas siffler des lèvres, et témoignent beaucoup de surprise en voyant siffler les Européens.

Les musulmans, les juifs et les chrétiens prient réciproquement les saints de ces religions, qui sont étrangers à celle qu'ils professent. Mais ce n'est que pour obtenir d'eux la santé ou la fécondité des femmes. Les anciens en usaient de même, et consultaient les oracles de différentes religions.

Ils attribuent beaucoup de pouvoir à l'envie; elle est pour ces peuples, accoutumés à la théocratie, comme une seconde divinité. S'ils ne font pas de gains dans leurs

affaires mercantiles, c'est l'envie de leurs correspondans qui en est la cause; si leurs femmes sont stériles, ils s'en prennent à l'envie de celles qui se disent leurs amies; s'ils perdent un enfant, ils l'attribuent à l'envie de leurs voisins; s'ils tombent malades et languissent à la fleur de l'âge, l'envie de quelques malheureux a produit leur souffrance, etc. Ce préjugé est si respecté, que, si on loue ou si on admire quelque chose, on use de circonlocution pour éloigner le soupçon d'envie, et on s'exprime de manière à laisser voir que l'on fait peu de cas pour soi-même de ce que l'on vante chez autrui.

Ils jurent sur la vie, l'ame, ou la mémoire de leurs parens morts, lorsqu'ils ont à cœur de faire croire quelque fait important dont ils ont lieu de craindre qu'on ne doute.

Les mariages des musulmans se célèbrent depuis la crue du Nil, qui est le signal de toutes les fêtes, jusqu'au mois de *ramaddan*, qui est à la fois le carnaval et le carême de toutes les sectes de mahométans.

Les Egyptiens modernes ont plusieurs coutumes communes avec les anciens Perses et les autres Asiatiques; la mollesse et le luxe de l'habillement des deux sexes; l'usage où sont les femmes de se vêtir de manière à être couverte de la tête aux pieds, et à ne laisser paraître aucune partie du corps; les coussins, les tapis, l'excessive jalousie des

hommes; etc. (1). On en peut conclure que les coutumes actuelles des Egyptiens leur sont venues d'Asie.

L'*ardeb* est en Egypte une mesure de poids. Ce mot ressemble à celui d'*ardabé*, mesure asiatique, dont il est parlé dans Hérodote.

Un Européen est surpris en voyant de jeunes garçons de tout état raisonner entr'eux avec gravité, sang-froid, et importance. Ils suivent l'exemple de leurs péres, toujours tristes, indolens, taciturnes, apathiques. Cette disposition étouffe en eux la vivacité de l'enfance.

Les Egyptiens les plus gras se trouvent parmi les Coptes et les chrétiens appellés *Levantins*. Ce sont aussi les plus négligens; et leur poltronnerie est sans pareille.

Les artisans ont la même dextérité dans les doigts des pieds que dans ceux des mains. Ils s'en servent dans leurs différens travaux; comme pour tourner, etc.

Quand les principaux Mammeloucs (2) s'invitent réciproquement à dîner, ils se rendent les uns chez les autres en armes, et se

(1) Voyez Plutarque dans la vie de Thémistocle, et Diodore de Sicile, dans l'endroit où il parle des successeurs d'Alexandre. (A)

(2) *Mammelouc* au singulier, *Mammelic* au pluriel, signifie en arabe, *propriétaire*; parce que ce sont des esclaves propriétaires devenus maîtres absolus de l'Egypte, par les fonctions de Cachef et de Bey, en payant, quand il leur plait, un petit tribut annuel à la Porte. (A)

mettent à table sans se désarmer. Cet usage barbare est fondé sur leurs fréquentes trahisons mutuelles. Souvent il leur est arrivé d'attendre l'occasion d'un grand festin pour se défaire d'un ennemi.

Sur la route du Caire à Staleyé, on rencontre presque à chaque lieue un santon, c'est-à-dire, la tombe d'un cheik, avec un réservoir d'eau à côté, qui sert à désaltérer les voyageurs. Ces fondations pieuses sont fort utiles, et valent aux cheiks et à leurs descendans de nombreuses bénédictions. Il y en avait autrefois de pareilles sur tous les chemins de l'Egypte.

La musique égyptienne et arabe est une barytonie (1) bruyante, qui déchire les oreilles délicates. Les femmes du pays y trouvent beaucoup de charmes et détestent la nôtre. J'en ai vu éprouver un vrai ravissement, tomber même en sincope, à l'ouïe de la voix rauque et anti-mélodieuse d'un chanteur aveugle, estropié, dégoûtant, comme ils le sont tous; et exprimer des transports de plaisir au son de deux ou trois instrumens discordans, bizarres et ridicules. Les chanteuses sont en général des femmes du plus bas peuple, qui ont la voix fausse, et tout-à-fait désagréable. Elles passent pour être douées d'un talent poétique distingué.

Les Egyptiens ne savent pas se faire les

(1) Ce mot, qui signifie en grec un ton grave, désigne apparemment ici un chant composé de notes basses et monotones. (R)

ongles. Ils se les font couper par des barbiers, qui se servent pour cela d'un vieux rasoir, ou de fort mauvais ciseaux.

J'ai vu plusieurs Arabes de Tor (1), vêtus d'une peau de mouton, et d'un morceau de toile bleue à la ceinture. C'est un costume très-pittoresque.

Le peuple d'Egypte envisage le Nil et le palmier comme les deux soutiens de son existence. Plein de reconnaissance à leur égard, il leur donne toute son estime, il en fait de pompeux éloges, et n'en parle qu'avec respect. Delà certaines questions qu'un Egyptien ne manque guères de faire à un Européen : « Y a-t-il un Nil en Europe? Y a-t-il des dattiers? Privés d'un tel secours, comment peut-on vivre dans votre pays?» Leur extrême ignorance ne leur permet pas d'entrevoir aucune bonne réponse à faire à ces questions ingénues.

La vie publique des Egyptiens donne lieu de croire qu'ils ne sont accessibles à aucune autre affection qu'à l'amour de l'argent, qui à la vérité domine ici plus que nulle part ailleurs. On peut présumer que, dans le sein des familles, ils éprouvent, quoique faiblement, les sentimens de l'amour et ceux de la tendresse maternelle et filiale; mais encore je n'oserais l'affirmer. Il est sûr au moins qu'ils se marient sans avoir jamais vu,

---

(1) Pays situé sur le rivage oriental de la mer rouge, près de Suez. (A)

ni connu d'aucune manière, les personnes qu'ils doivent épouser.

Il est difficile de saisir, sur la physionomie d'un Egyptien, l'expression des passions, des émotions, ou des mouvemens de l'ame dont il est agité. Plongé dans la tristesse; ivre de joie; hurlant comme un furieux; dévoré de jalousie, ou de haine, ou de colère, ou de vengeance; maltraité, humilié sous la main d'un homme puissant; puni, bâtonné publiquement par le *cauas* de la police; il conserve le même visage, ses traits ne sont point altérés, sa couleur ne change pas, rien n'indique les sensations qu'il éprouve. C'est sans doute un effet de leur éducation, et d'une espèce de stoïcisme, qui les dérobe aux impressions que nous recevons en pareil cas, au point de les faire paraître insensibles.

Les *Saïs*, esclaves qui courent devant les chevaux, portent aux doigts annulaire et auriculaire des anneaux d'argent; mais de manière que ces doigts en sont entièrement couverts, et semblent enveloppés dans un étui. Cette mode est suivie par d'autres personnes du peuple.

Les peseurs et les changeurs (*séraf*) sont renommés pour leur intégrité et leur scrupuleuse exactitude dans l'exercice de leurs fonctions. Les négocians en font les plus grands éloges. Leurs gains, sans jamais violer la probité, sont immenses, par le revenu

attaché à leur emploi sous l'autorité du gouvernement.

Les Egyptiennes de bonne famille et d'un certain rang dans le monde croient relever leur beauté et corriger la nature, en diminuant la largeur de leurs sourcils. Elles n'y laissent qu'un trait ou un fil. C'est avec le rasoir qu'elles font cette opération.

Les Musulmans, assis sur leurs coussins, prennent autant de plaisir à manier leurs pieds qu'à carresser leur barbe. Cette dernière coutume est fort ancienne, et pratiquée dans tout l'orient, en public comme en particulier. Mais la première n'est permise que dans le sein de la familiarité, lorsqu'on est avec ses parens ou ses bons amis.

Les *fellâs* (paysans) cachent leurs médins (monnaie) dans des balles de cire; ou s'ils n'ont point de cire, leurs femmes les conservent à l'extrémité de leurs grandes chemises, qui traînent à terre, ou dans les tresses de leurs cheveux, afin de les soustraire aux recherches des satellites du Cachef (1), ou du *Mouctesim* (2). Malgré toutes ces précautions, leur petit trésor n'est guère en sûreté.

Ces mêmes cultivateurs, après la récolte, conservent le froment, l'orge et les lentilles,

---

(1) Représentant du Bey dans les provinces d'Egypte. (A)

(2) Le *mouctesim* est le chef de la force armée, sous le *cachef*; et il donne main forte à ceux qui sont chargés de lever les contributions. (A)

dans des fosses creusées en terre. La terre à cette époque est fendillée, sèche et dure. Ils recouvrent ces fosses de paille ; et par-dessus la paille ils remettent une couche de terre jusqu'à niveau du sol, de manière qu'il ne paraisse pas qu'on y ait jamais creusé. La tyrannie a forcé ces malheureux paysans à se faire ainsi des magasins souterrains, pour mettre à l'abri des extorsions l'aliment qui doit les faire vivre.

Les *cullé*, que les Français appellent *bardac*, sont de petits vases à boire, de formes diverses, faits de l'argile du Nil, et cuits simplement au soleil. Les Egyptiens, passionnés pour les parfums, ont soin avant d'y mettre de l'eau, de parfumer ces vases avec le mastic que l'on tire en abondance de la Grèce. Ces vases, exposés à un courant d'air, ou à l'ombre, conservent l'eau très-fraîche dans la saison la plus chaude.

J'estime la population du Caire de deux cent mille ames, environ. Mon calcul se fonde sur le nombre des naissances, sur la mortalité, et sur la consommation de vivres que fait cette capitale.

Les barbiers d'Egypte sont peut-être les meilleurs du monde. Ils rasent parfaitement le menton et la tête. Mais il faut se faire à leurs manières. Ils tournent la tête en tout sens, et forcent le corps à diverses contorsions pour le placer à leur gré. Tout cela n'est point du goût des Européens.

Dans les hôpitaux militaires des diverses

places de l'Egypte, on avait établi des enterreurs musulmans, chargés d'ensevelir les corps des chrétiens dans un lieu séparé du cimetière musulman. J'avais observé plus d'une fois, qu'au lieu de coucher nos morts sur le dos comme les leurs, ils les couchaient sur le ventre. J'eus la curiosité de demander à l'un de ces enterreurs la raison de cet usage. Il me répondit que les ames des infidèles allaient se rendre dans un lieu souterrain, tandis que celles des croyans allaient dans le ciel; et qu'en conséquence, pour faciliter leur voyage, il convenait de placer leurs corps en deux situations différentes.

En Egypte, pour éveiller un homme qui dort, on se garde bien de faire du bruit autour de lui ou de le secouer. Sa femme, sa servante, ou sa négresse, s'approche de lui doucement, et lui chatouille légèrement la plante des pieds, jusqu'à ce que la petite inquiétude qu'elle lui cause aît dissipé le sommeil.

Les femmes du peuple, dans leurs disputes, se prennent aux cheveux, se les arrachent, se débattent avec violence; et au lieu de se battre avec les mains, se mordent, comme des chiens enragés, sans lâcher prise; et il arrive souvent qu'elles se font beaucoup de mal.

On voit fréquemment dans les grands cafés du Caire, des poëtes du peuple improviser sur un sujet tiré de l'*histoire arabe*,

ou *orientale*, que leur donnent leurs auditeurs, ou qu'ils choisissent eux-mêmes. Ces improvisateurs sont tantôt assis, tantôt debout, se promenant et faisant des gestes au milieu d'un cercle nombreux et fort attentif. Je me suis arrêté assez souvent pour les écouter ; mais je les comprenais peu, quoiqu'ils déclamassent avec lenteur. Du reste, je sais de personnes qui entendent bien l'arabe, que ces poëtes disent quelquefois des choses spirituelles, agréables, et intéressantes.

Quand on voit, ou quand on rencontre des musulmans qui mangent, il est rare qu'ils ne vous invitent pas à manger avec eux ; et ils y mettent beaucoup d'instance et de bonne grace. C'est un usage établi dans l'orient de toute antiquité, chez les individus de toute classe ; et il se pratique envers les personnes de tout sexe et de toute religion.

Le plus grand nombre des Français portaient en Egypte des bonnets de cuir. Les Musulmans disaient malignement à ce propos, que les Français déchiraient leurs savattes pour les mettre sur leur tête. Ils ajoutaient, que la tête étant la partie la plus noble du corps, il convient de la couvrir des ornemens les plus riches et les plus beaux, comme ils le font eux-mêmes, en l'enveloppant de leurs magnifiques châls. Ils oubliaient, en parlant ainsi, que la moitié de la population en Egypte se contente de mi-

sérables bonnets de laine, qui ne valent pas nos plus mauvais bonnets de cuir, ni nos chapeaux de feutre les plus communs et les plus usés.

Les Musulmans ne tiennent aucun registre des naissances, ni des décès; ensorte qu'ils ne savent point avec précision leur âge, ni l'époque de la mort de leurs amis ou de leurs proches. Il est certain qu'ils ne s'en soucient nullement. Mais ce qui peut paraître singulier, au milieu de cette indifférence, c'est qu'ils passent un acte par écrit pour constater la naissance de leurs chevaux de race, et sur-tout de leurs jumens. Cet acte est destiné à établir l'âge de l'animal lorsqu'il est question de le vendre.

Esquisse d'un plan pour l'Education des pauvres à Londres, par Joseph Lancaster.

Ce plan a eu en Angleterre un grand nombre d'approbateurs; il a été aussi attaqué avec beaucoup d'aigreur. Nous allons essayer d'en donner une idée qui pourra mettre ceux qui nous liront en état de l'apprécier.

M. Lancaster ne s'est point borné à présenter au public une théorie d'éducation. Depuis plusieurs années il est à la tête d'une école, et a mis en pratique les règles qu'il

propose aujourd'hui. Nous exposerons sa méthode : elle suffira pour faire connaître les principes qui le dirigent, et nous terminerons par indiquer les effets probables de cette méthode et de ces principes.

Dans l'école de M. Lancaster, la première classe, ou la classe inférieure, apprend à transcrire l'alphabet imprimé, et à en nommer les lettres quand elle les voit; elle agit de même à l'égard des signes arithmétiques. Un jour l'enfant trace la forme d'une lettre ou d'un chiffre, et le lendemain il nomme la lettre en la voyant. Ces deux méthodes se prêtent un secours mutuel. Quand on dit à l'enfant d'écrire H, par exemple, la forme de cette lettre, qu'il a vue la veille, l'aide dans cette opération de sa main. Lui demande-t-on, au contraire, comment se nomme cette lettre? Sa forme lui rappelle l'opération que sa main a exécutée la veille, et celle-ci se trouve naturellement liée dans son esprit avec le nom de la lettre.

Il apprend de la même manière à connaître les syllabes et les mots, c'est-à-dire, qu'il les écrit un jour, et les nomme le lendemain.

Le même procédé est employé pour faire lire et écrire à l'enfant l'écriture commune.

Ce premier point obtenu, la classe se rend auprès du maître pour lire devant lui; elle est ordinairement de trente enfans. Pendant qu'un d'eux lit, AB-SO-LU-TI-ON, par exemple, ce mot est prononcé

à haute voix par l'avertisseur (*monitor*), et écrit par les vingt-neuf autres enfans, qui sont pour cela munis d'ardoises. Dès que ce mot écrit a été vu par l'avertisseur, on nomme aussitôt un autre mot, et ainsi de suite. Chaque enfant qui écrit un mot l'épèle en même temps, et l'épèle avec plus d'attention que lorsqu'il le fait selon la méthode ordinaire. Ainsi, il y a toujours un enfant qui lit, et vingt-neuf qui épèlent et écrivent en même temps, tandis que, dans les autres écoles, les vingt-neuf ne font rien.

La première et la seconde classe écrivent sur le sable, la classe moyenne sur des ardoises, et un petit nombre d'enfans seulement sur du papier avec de l'encre. Il y a déjà, dans cet usage, beaucoup d'économie. Elle est encore plus grande relativement aux livres : vingt ou trente enfans sont rangés en demi-cercle autour d'un tableau ou d'une carte suspendue à un clou; sur ce tableau, des lettres sont imprimées en gros caractères, et les enfans nomment ces lettres à la demande de l'avertisseur. Quand une classe qui épèle a dit sa leçon de la manière qui vient d'être expliquée, elle passe à une autre occupation, et est remplacée par une classe également épelante. On voit qu'un seul tableau sert pour deux cents enfans qui devraient avoir chacun un livre. Les syllabes et les mots sont de même imprimés sur de grands tableaux,

et l'emploi de ces tableaux produit aussi une économie considérable.

En arithmétique, l'avertisseur dicte une somme à additionner, que les enfans écrivent sur leurs ardoises : 7-2-4 : 3-7-8 : 4-8-6, par exemple ; alors il explique à voix haute comment doit se faire cette addition : première colonne, 6 et 8 font 14, et 4 font 18 ; il pose 8 au-dessous de la colonne, et porte 1 sur la seconde ; il additionne celle-là, et passe ensuite à la suivante. De cette manière, la classe acquiert l'habitude d'écrire et de poser les chiffres ; et, en pratiquant ce que l'avertisseur dicte, elle prend insensiblement celle d'additionner. On demande aux enfans, placés en demi-cercle autour d'un tableau d'arithmétique, comment doit se faire l'addition de chaque colonne : à la manière dont ils opérent, on juge des progrés qu'ils doivent à la dictée de l'avertisseur, et cette dictée et l'interpellation aux enfans se succèdent alternativement.

Il est évident qu'une école de 700 à 1000 enfans comme est celle de M. Lancaster, ne pourrait se soutenir, s'il n'y régnait un ordre parfait. M. Lancaster a été très-heureux dans le choix des moyens dont il s'est servi pour l'établir ; et il est parvenu à trouver dans ces moyens même une source d'amusemens pour les enfans. Lorsqu'ils entrent dans l'école, lorsqu'ils en sortent, ou passent d'une classe à une autre, et se rendent

à leurs places, ils marchent d'un pas mesuré. Dans les premiers temps de l'établissement de l'école, il y avait une grande confusion et une grande perte de chapeaux. Aujourd'hui, dès que les enfans ont pris leurs places, ils se tiennent debout, attendant le mot d'ordre, *à bas les chapeaux*. Tout aussitôt, ils les suspendent derrière leurs cols, au moyen d'un cordon qu'ils ont à cet effet. Quand les plus jeunes sont appellés pour écrire sur le sable, ils regardent attentivement l'avertisseur qui va prononcer le mot. Est-il nommé ? Ils se mettent à l'ouvrage avec une précision toute militaire. Il résulte de ces petites inventions, que les enfans sont dans un état constant d'activité qui prévient cette nonchalance trop observée dans les autres écoles.

Les enfans assemblés autour de leurs tableaux de lecture ou d'arithmétique, prennent leurs places comme dans les écoles communes; mais celui qui est le premier de sa classe porte une marque ou étiquette où il y a une inscription convenable; il a reçu en outre en prix un petit dessin; le porteur d'étiquette est obligé de la remettre à celui qui vient à lire, écrire ou compter mieux que lui; et le désir d'avoir et la crainte de perdre cette marque d'honneur font naître la plus vive émulation. Des prix sont encore donnés aux enfans qui passent d'une classe inférieure à une plus élevée, ou à ceux qui deviennent avertisseurs dans

une classe dont ils sont sortis. M. Lancaster a créé une sorte de papier-monnaie de ces marques ou étiquettes : deux valent un cerf-volant; trois un ballon; quatre, un cheval de bois, etc.

« Il n'est pas rare, dit M. Lancaster, de me voir distribuer à la fois cent, et jusqu'à deux cents prix. La joie éclate alors sur tous les visages. Ordinairement, les enfans qui ont obtenu des prix font le tour de l'école en procession, ayant chacun leur prix à la main : ils sont précédé par un *héraut*, qui annonce qu'ils passent d'une classe dans une autre, et cet honneur est un aiguillon plus puissant que les prix eux-mêmes ».

Une collection de jouets, de ballons, de dessins, est placée au-dessus de l'instituteur; signal de joie et de plaisir pour la classe qui la contemple. M. Lancaster a encore imaginé un ordre de mérite; et pour y être admis, les enfans doivent s'être distingués par leur zèle pour l'étude et la régularité de leur conduite. La classe supérieure a une place marquée dans l'école; mais toute classe qui peut mieux faire a droit de l'en ôter et de l'occuper à son tour.

M. Lancaster emploie pour punition la honte plutôt que tout autre châtiment, et il a soin de varier les moyens de l'exciter, persuadé qu'on se familiarise avec un mode de punition long-temps continué.

Les enfans chargés d'instruire les autres sont, comme on l'a dit, nommés avertis-

seurs ; ils sont dans la proportion d'un sur dix, et dans une école composée de mille enfans, il n'y a qu'un seul maître.

Veut-on savoir à combien se montent les dépenses de cet établissement ? A trois cents livres sterling par année, et chaque enfant apprend à lire, à écrire et à compter pour la modique somme de *quatorze schellings*.

L'éducation première va donc être à la portée des classes nécessiteuses de la société. Que doit-il en résulter et pour elles, et pour la société elle-même ?

D'abord il est bien constant que parmi les nombreux agens de l'industrie ou de l'agriculture, beaucoup restent dans les derniers degrés de leur profession uniquement, parce qu'ils ne savent ni lire, ni écrire. Désormais cet obstacle à leur avancement va se trouver levé. L'espoir de voir améliorer leur sort leur donnera plus d'activité, et cette augmentation de travail est un avantage incontestable pour la société.

Le fils de l'indigent recevra dans les écoles formées à l'instar de celle de M. Lancaster, les premiers principes de la religion et de la morale qu'on ne peut guère lui donner ailleurs. On objectera peut-être que les protestans ont déjà leurs prêches, et les catholiques leur cathéchisme ; mais le ministre ne monte en chaire que quelques minutes par semaine : dans les paroisses catholiques, un ou deux prêtres seulement se trouvent chargés de l'instruction d'une

multitude

multitude d'enfans; et malgré leur zèle, ce ne peut être que le petit nombre qui profite de leurs leçons : celles de l'école prépareront les enfans à ce que les ministres de leur religion doivent leur enseigner; et d'ailleurs, comment se passent ces deux années qu'on destine aux écoles ? Presque toujours dans la fainéantise. L'enfant est encore trop faible pour travailler, et souvent dès ce moment il contracte l'habitude du vice et de la crapule, qu'il ne peut plus perdre dans la suite.

Il est une saison assez prolongée où la brièveté des jours suspend en partie les travaux de la campagne; alors ses habitans vont boire, et commencent à se livrer à des jeux qui étaient inconnus à leurs pères; car il faut qu'on sache qu'aujourd'hui les villages des environs des grandes villes ont leurs billards publics. Ne serait-ce pas rendre un véritable service à ces hommes qui ont tant besoin de mœurs simples, que de leur procurer les moyens de substituer parfois la lecture aux plaisirs bruyans et ruineux du cabaret. Des paysans, des rustres, lire ! vont s'écrier avec dédain quelques lecteurs citadins; et pourquoi pas ? Le berger suisse, enfermé dans sa cabane pendant la saison des neiges, y lit avec sa famille la Bible et les annales de son pays; et cette éducation qu'ils se donnent eux-mêmes, contribue à les rendre et plus probes et plus attachés à leur patrie.

Disons-le maintenant : ce n'est pas sans beaucoup de peine que M. Lancaster est parvenu à élever son école. Il est quaker ; et, au lieu de voir en lui un ami des hommes, on a affecté de le considérer comme un sectaire dangereux. Les partisans de la haute église se sont allarmés des principes religieux qu'il pouvait donner à ses élèves ; en vain a-t-il prouvé qu'il ne songeait point à faire des prosélytes, le primat d'Angleterre, l'archevêque de Cantorbéry, s'est empressé d'ouvrir des écoles dans son diocèse, pour empêcher sans doute qu'il ne s'en formât sur le plan de celle de M. Lancaster. Puisse ce zéle ne pas nuire à l'instruction du peuple ! S.

Frères et sœur. — Nouvelle, par Mme. Caroline Pichler; traduite par Mme. de Montolieu.

Le comte de Winterfels avait passé sa jeunesse dans l'une des premières cours de l'Allemagne ; ses richesses, sa naissance, sa beauté et ses talens, l'avaient rendu l'objet de bien des vœux secrets, mais aussi celui de l'envie et de la séduction. Entraîné dans le tourbillon du grand monde et d'une cour brillante, il volait de plaisirs en plaisirs, de jouissances en jouissances, et répandait par la vivacité de son esprit, l'agrément de sa

conversation, un charme auquel le cœur d'une femme pouvait rarement résister. La conscience de tant de qualités lui donnait une assurance qui rendait le charme encore plus puissant, mais qui lui faisait aussi regarder la constance, un véritable attachement et le bonheur domestique, comme des êtres imaginaires, qui n'existaient que dans les productions des poëtes.

Une nièce du prince régnant était mariée dans une cour étrangère avec un prince du sang, dont l'âge et le caractère lui avaient ôté à jamais tout espoir de bonheur. Dans la fleur de la jeunesse et de la beauté, digne d'orner les premiers trônes de l'Europe, elle avait été condamnée par des vues politiques à voir sa vie se faner dans une espèce de retraite, à côté d'un vieillard incapable de sentir et d'apprécier tant de mérite de qualités et d'avantages. Cependant elle supportait ce sort pénible avec courage et grandeur d'ame. Elle n'avait jamais aimé, et elle croyait posséder dans la paix de son cœur une garantie assurée de ne jamais succomber à une passion qui lui était inconnue. C'est avec ces dispositions qu'elle vint un été visiter sa famille et le théâtre de sa brillante jeunesse. Là, entourée de mille objets qui lui rappellaient ses plus heureuses années, son cœur fermé jusqu'alors, s'ouvrit à de plus douces sensations, et là aussi elle vit le comte de

Winterfels dans tout l'éclat de la beauté et de l'amabilité. Un accident survenu dans une partie sur l'eau, où le courage et l'intrépidité du comte sauva la vie de la princesse, noua les premiers fils d'un attachement mutuel, et toutes les qualités brillantes de M. de Winterfels les eurent bientôt resserrés. En vain la voix de la raison et de l'expérience se fit entendre et représentèrent à la princesse le comte comme un homme volage et dangereux. Elle commença par ne voir dans tout ce qu'on lui disait au préjudice du comte, que le langage de l'envie ou des prétentions blessées, et accorda une entière confiance à l'homme trop aimable, qui savait si bien faire ressortir tous ses avantages et détruire tout soupçon dès son origine. Le danger d'une relation aussi extraordinaire, la différence des rangs, le charme du mystère, tout se réunissait pour rendre ce lien plus fort et plus durable, et pour la première fois de sa vie Winterfels se vit enlacé dans une passion qui, par son intensité, se distinguait si fort de toutes les relations du même genre qu'il avait eues auparavant, et qui faisait la plus forte impression sur son ame.

La saison que la duchesse devait passer chez ses parens était écoulée ; son séjour fut prolongé sous plusieurs prétextes plausibles, et pendant quelque temps ces amans réussirent à cacher aux yeux de la cour

leur attachement devenu toujours plus intime ; mais un hasard malheureux le fit découvrir au prince régnant et à son épouse. Il s'en suivit une explication, dans laquelle la duchesse sut maintenir encore toute sa dignité, mais elle se condamna elle-même à une séparation. On prit les mesures nécessaires, elle retourna auprès du duc son époux, le comte alla voyager; peu de personnes, excepté les membres de la famille du prince régnant, eurent connaissance de cette affaire; peu de courtisans l'avaient même soupçonnée. Le temps et l'éloignement en eurent bientôt effacé les faibles traces, bientôt on ne parla plus du départ de la princesse, et le bruit courut que le comte voyageait dans l'intention de chercher à se marier. C'est aussi ce qui arriva, mais pas aussitôt qu'on l'avait pensé. Quoique le cœur inconstant du comte ne fût pas capable d'un sentiment aussi profond que celui de son amie, cependant la duchesse était trop belle, trop aimable, et ses relations avec une femme aussi accomplie avaient été trop douces pour qu'il eût pu se soumettre bientôt à de nouvelles chaînes moins solides, et y trouver le plaisir que des attachemens passagers lui procuraient autrefois. Enfin il oublia peu-à-peu combien il avait été heureux, et après trois ans d'absence, il revint dans la capitale avec une jeune personne de condition qu'il avait rencontrée dans une province éloignée, et

qui joignait à une figure délicieuse et à toute la fraîcheur de la jeunesse un cœur excellent et un amour passionné pour son mari. Ces noces furent célébrées avec un éclat digne de son rang et de ses richesses. La comtesse de Winterfels parut à la cour, et tout le monde dut convenir que la fortune qui avait toujours favorisé le comte, ne s'était pas encore démentie dans cette occasion. Julie (c'est ainsi qu'elle s'appellait) était mieux que jolie, elle était éblouissante de beauté. Bientôt elle fut entourée d'adorateurs, mais les hommages du monde entier lui eussent été indifférens; elle n'avait d'yeux que pour son époux, et même après plusieurs années, lorsque les infidélités trop fréquentes de celui-ci et une connaissance plus approfondie de son caractère eurent détruit le premier charme de son amour, elle lui resta attachée avec une tendresse qui la rendait plus malheureuse encore, et qui ne finit qu'avec sa vie. Elle avait donné au comte un fils; la naissance d'une fille, son second enfant, lui coûta la vie. Elle expira dans les bras de son mari, qui, malgré sa légèreté, sentit profondément la perte qu'il faisait, et qui ne trouva de consolation que dans le sentiment d'avoir recouvré une entière liberté. Il se décida à ne point se remarier, quoiqu'il ne fût encore que dans l'âge de la maturité; et pour n'être gêné par aucun lien, il plaça son fils dans un institut d'éducation, et en-

voya la petite Julie, sa fille, avec sa nourrice, une bonne paysanne, à la campagne dans une de ses terres; il en confia la surveillance à un honnête homme, probe et instruit, qui avait été jadis précepteur de son frère, et qui vivait dans une petite ferme avec son aimable et digne femme dans le voisinage du château.

Libre maintenant de toute contrainte, le comte se précipita de nouveau dans un gouffre de plaisirs, et goûta encore pendant quelques années les jouissances qu'offre le grand monde, mais enfin peu-à-peu il en perdit le goût à mesure qu'il perdait la faculté d'en jouir. Le temps de la jeunesse, des sensations vives, des plaisirs bruyans était passé, et l'était plutôt pour lui qu'il ne l'eût été pour des hommes modérés et simples dans leur conduite. Sa santé s'était affaiblie. Il sentait que son rang seul ou ses richesses lui facilitaient encore quelques conquêtes auprès des femmes. On le flattait encore, on lui témoignait beaucoup d'égards, mais il avait trop d'esprit pour ne pas voir que ces égards s'adressaient plutôt à l'homme riche et puissant qu'à l'homme aimable d'autrefois; il se décida donc à se retirer du grand monde avant que le grand monde le quittât. Il renonça à une des premières charges qu'il occupait à la cour, diminua sa maison, et se borna à ne recevoir chez lui qu'un petit nombre d'amis choisis; mais il orna aussi sa solitude de

toutes les productions les plus recherchées des beaux-arts, et il tâcha d'y établir la gaîté et la sérénité. Son hôtel fut bientôt le point de réunion de tous les oisifs, de tous ceux qui ont besoin de distractions, et aussi fréquenté que jadis, mais c'était par des personnes différentes. Il cherchait ainsi à se nourrir d'illusions, mais il ne pouvait parvenir à remplir le vide qui régnait dans son cœur et qui se manifestait dans ses actions, dans ses discours et dans son humeur. Il crut enfin avoir trouvé le meilleur remède à ce mal en retirant son fils de l'institut où il était élevé, et en le prenant chez lui, avec un neveu, fils de son frère, qui habitait la province avec beaucoup d'enfans et peu de fortune. En effet, la surveillance sur l'éducation et le développement de ces deux jeunes gens, l'administration de ses vastes et nombreuses terres, dont il commença à s'occuper lui-même, les voyages fréquens qu'il y faisait, partageaient d'une manière agréable ses momens, et lui firent oublier, au moins pendant quelque temps, le contraste de sa vie actuelle avec sa brillante jeunesse. Mais bientôt l'habitude ôta à ces occupations l'attrait qu'elles avaient eu un instant ponr lui. Il se décida alors à retirer aussi sa fille Julie du séjour tranquille où elle avait vécu jusqu'alors sous les yeux de la plus tendre amitié, et à la garder chez lui : ce qui contribua surtout à lui faire prendre

cette résolution, ce fut le dépérissement sensible de sa santé, qui lui faisait désirer les soins plus tendres et plus délicats d'une femme. Julie entra donc pour la première fois dans la maison de son père : elle ne le connaissait que par quelques visites qu'il lui avait faites pendant son séjour chez la personne à qui il l'avait confiée. C'était alors une jeune fille de quatorze ans, mais dont la taille, le maintien et les manières avaient devancé l'âge. On ne pouvait pas la dire précisément belle, ses traits et sa figure étaient peut-être un peu trop prononcés, mais une physionomie très-expressive et qui indiquait le sentiment et la réflexion, une taille élancée et parfaitement régulière, de très-beaux yeux, et une dignité calme dans ses moindres mouvemens, lui attirait involontairement l'estime et l'intérêt de tous ceux qui la voyaient. Le comte fut extrêmement satisfait en s'appercevant qu'elle n'avait de cette timidité, que son éducation à la campagne avait dû naturellement lui donner et dont il avait redouté l'excès, qu'autant qu'il lui en fallait pour donner à son maintien une tenue décente et sérieuse qui avait de l'attrait. Il remarqua aussi avec un plaisir infini qu'elle avait l'esprit et le jugement assez mûrs et assez d'expérience pour qu'il pût lui confier tout de suite la gestion supérieure de son ménage : elle s'en acquittait avec autant de sagesse que de mesure.

Une seule chose déplaisait au comte; c'était que l'ame de sa fille avait reçu une direction qui la rendait indifférente pour tout ce qu'il croyait être la seule vocation d'une fille de sa condition; il remarquait avec peine son penchant décidé pour la solitude et un dégoût voisin du mépris pour les personnes et les amusemens auxquels le grand monde attache le plus de prix. Elle recevait avec froideur et distraction les hommages des jeunes gens, et il fallut un ordre positif de son père pour l'engager à produire dans une société quelconque, ou devant qui que ce fût d'étranger à sa famille, des talens qu'elle possédait au plus haut degré. Son esprit se manifestait d'une manière d'autant plus aimable dans le cercle resserré de sa famille; elle y montrait alors à découvert la richesse de ses connaissances, la grandeur et la douceur de son caractère. Elle était l'ame de cette petite société, et elle augmentait par là dans le cœur ravi de son père le désir ardent de pouvoir montrer au monde entier les riches dons de la nature dont sa fille était partagée, et d'en recueillir les louanges.

Charles, son frère, et Auguste, son cousin, s'attachèrent à elle avec la plus tendre amitié, et si le premier, auquel une partie du caractère de son père était échu en partage, témoignait quelquefois du mécontentement de son amour pour la re-

traite, elle l'appaisait bien vîte par mille petites complaisances, et en flattant son goût pour l'éclat et la parure; et en le tirant quelquefois de quelques petits embarras dans lesquels sa légéreté l'avait jetté, elle lui était devenue si chère qu'il ne pouvait pas se passer d'elle. Elle trouvait des remèdes à tout, et lorsque personne ne pouvait ou ne voulait venir au secours de Charles, sa sœur Julie avec son coup-d'œil juste, son sang-froid et sa raison, devenait sa protectrice, son conseil, son asyle et souvent son défenseur auprès de leur père, à qui les approches de la vieillesse et des infirmités donnaient souvent de l'humeur. Un cœur généreux s'attache par ses bienfaits, Julie aimait beaucoup son frère, qui la chérissait et la respectait, mais elle trouvait dans l'ame de son cousin Auguste des accords qui étaient plus à l'unisson avec ses sentimens les plus intimes et les plus profonds; elle riait avec Charles, mais avec Auguste, elle pouvait parler des objets sublimes et des idées relevées, qui donnaient à son esprit une teinte d'enthousiasme qu'elle cachait avec soin, parce qu'elle aurait cru le profaner en s'y laissant entraîner dans les cercles légers des gens du monde, où elle était appellée à vivre habituellement. Auguste seul savait approuver et partager ses sentimens; elle lisait avec lui des livres que tout autre aurait trouvés ridicules ou ennuyeux. Les connais-

sances plus solides et le jugement exquis et formé d'Auguste étaient pour elle ce que sa raison et sa fermeté étaient pour le faible et vacillant Charles.

Des années s'écoulèrent, nos jeunes gens approchaient de l'époque où leur sort futur devait être fixé. Le comte de Winterfels destinait son fils à la carrière diplomatique, et son neveu à celle du militaire. Plusieurs partis très-convenables s'étaient présentés pour Julie, mais elle ne paraissait point se soucier ni des maris qui s'offraient, ni du mariage en général. Dans toutes les occasions, elle savait si bien étayer son refus et son éloignement de tant de raisons et de motifs plausibles, qu'il ne restait à son père aucun moyen de les combattre, et qu'il ne savait que lui témoigner son déplaisir avec rudesse. En général Julie n'était plus, comme dans les premiers temps de son retour dans la maison paternelle, l'enfant favori de l'inconstant Winterfels; il maudissait souvent le parti qu'il avait pris de la faire élever à la campagne, où son caractère avait adopté ce qu'il appellait une tournure bizarre et ridicule. Cependant il s'était passé encore un hiver; l'été s'approchait, et c'était le temps où le comte avait l'habitude d'aller visiter alternativement ses terres. Ses enfans l'accompagnaient toujours dans ces voyages, et Auguste et Julie s'y trouvaient bien plus heureux au milieu d'une belle nature, loin du tumulte de la

ville et de la gêne de la vie ordinaire. Auguste, qui connaissait depuis long-temps les terres de son oncle, était le guide de Julie dans toutes ses promenades; il avait un plaisir inexprimable à lui montrer les beaux sites qu'il avait parcourus jadis solitairement, à partager les sensations qu'elle éprouvait en les admirant, et qui étaient si bien d'accord avec ce qu'il sentait lui-même. Cette analogie de sentimens établissait chaque jour un lien de plus entre leurs ames. Les terres que le comte possédait dans les montagnes étaient celles qu'il visitait le plus rarement et avec le moins de plaisir, et c'étaient précisément celles qu'Auguste aurait préféré faire voir à sa cousine; cependant il arriva que cet été-là un voyage à Mittenvald, petit château isolé et fort négligé, devint absolument nécessaire. Il était situé dans une vallée romantique, entourée de hautes Alpes, tout-à-fait solitaire. La famille se mit en route avec des dispositions bien différentes; tandis que Julie et Auguste jouissaient d'avance d'un parfait bonheur, Charles maudissait ce voyage qui l'arrachait aux plaisirs de la capitale, et le père se proposait d'abréger autant que possible son séjour dans cette ennuyeuse solitude. La petite peuplade dépendante de cette terre était uniquement occupée à des mines de fer, à des usines, à des charbonnières et des moulins à scie. Les coups monotones des martinets, les battemens des

moulins, et le mugissement d'un torrent qui traversait le vallon interrompaient seuls le profond silence de cette nature sauvage. Mais Julie fut enchantée de la beauté majestueuse de cette contrée; elle parlait de ses promenades avec un tel enthousiasme que Charles enfin fut aussi curieux de voir ce qu'il pouvait y avoir de si attrayant dans ces vallées uniformes, au milieu de ces rochers escarpés. Auguste enchanté du désir que témoignait son cousin, lui promit de le conduire au plus beau point de vue qu'on pût trouver bien loin à la ronde, où depuis les ruines d'un vieux château, l'œil plongeait d'un côté dans une profondeur immense et pittoresque, et de l'autre planait sur une vallée riante, cultivée et parsemée de beaux et riches villages. L'après-midi du lendemain où le comte devait aller faire une visite dans un château distant de quelques lieues, fut fixé pour cette promenade.

La route suivait à quelque distance la longueur du sombre vallon dans lequel était situé le château, jusqu'à l'endroit où le torrent descendait de la montagne par un ravin escarpé entre des rochers formidables; un sentier étroit le côtoyait en suivant les sinuosités de ces masses. Elles se rapprochaient si fort en divers endroits que l'on était obligé de traverser souvent la rivière sur des petits ponts étroits et élevés suivant que les rochers à pic offraient quelques corniches ou quelques petites espla-

nades pour le chemin. Plus on montait et plus ils s'élevaient au-dessus du torrent, dont on voyait les ondes écumantes à une grande profondeur se frayer avec bruit une issue au travers d'immenses blocs de granit; on ne voyait au-dessus de soi qu'un petit espace du ciel qui éclairait ce sombre asile. Julie suivait Auguste, et jouissait en silence de ce beau spectacle; il ne l'interrompait que pour lui faire remarquer avec enthousiasme quelques ouvertures qui laissaient entrevoir un point de vue dans le vallon ou quelques endroits plus pittoresques. Charles ne trouvait pas le chemin trop désagréable, parce qu'il était frais et ombragé, mais il ne pouvait éprouver l'enchantement de ses compagnons. Pour lui tous les arbres se ressemblaient, et il ne voyait dans les rochers que des pierres uniformes, et dans les cascades variées qui se précipitaient du haut de la montagne dans le torrent que de l'eau qui tombait. Il commençait déjà à s'ennuyer de la route, lorsqu'Auguste fit un geste en élevant la main; Julie leva les yeux et poussa un cri d'admiration de surprise en voyant au-dessus d'eux les ruines menaçantes d'un vieux château sur un rocher entièrement à pic, et qui paraissait inabordable. Auguste et Julie se rappellèrent avec exaltation les siècles passés, tandis que Charles faisait une dissertation sur la barbarie du moyen âge, et comparait avec dérision la

singulière habitude de ce temps-là de s'enfermer dans des tours qui semblent avoir été hissées sur les montagnes, avec l'architecture moderne, qu'il trouvait bien plus commode.

Ils continuaient ainsi à suivre le sentier escarpé qui devait les conduire aux ruines, par un contour autour de la montagne. Auguste marchait en avant, Julie derrière lui, puis Charles à quelque distance, en soupirant souvent sur la rudesse du chemin, qui à chaque pas devenait plus dangereux. Les pluies et d'autres accidens avaient détaché de la montagne des pierres et des terres éboulées qui s'étaient répandues sur le chemin et en avaient entraîné une partie dans le précipice. A peine voyait-on la trace du sentier, il fallait grimper par-dessus de gros morceaux de roc, au risque de se précipiter dans l'abîme au fond duquel roulait le torrent. Julie fit un faux pas, son pied glissa, elle voulut se retenir et ne le put pas; les pierres roulantes sur lesquelles elle marchait s'écroulèrent sous ses pieds et l'entraînaient dans le précipice. Charles le vit, et poussa un cri de terreur. Auguste se tourna et vit Julie prête à rouler dans l'abîme et exposée à une mort inévitable. Sans songer à sa propre sûreté, il s'élança vers elle par-dessus les pierres mouvantes et les monceaux de terre glissante, saisit d'une main un sapin qui croissait au milieu des rochers, et de l'autre sa

cousine, qu'il tenait suspendue dans son bras en criant à Charles de venir à son secours; celui-ci était au désespoir en voyant le danger de sa sœur et l'impossibilité de les aider; il voulut essayer d'aller à eux, mais dès les premiers pas hors des bords du précipice, il glissa et n'eut pas le courage de continuer. Déjà les forces d'Auguste étaient presqu'épuisées, et il se voyait dans l'affreuse alternative ou de lâcher l'arbre auquel il se soutenait et de tomber avec Julie dans l'abîme, ou de ne pouvoir plus la supporter; une blessure au pied qu'il s'était faite en accourant à elle lui causait une douleur presqu'insupportable, et il n'y avait aucune possibilité de la tirer à lui et de la remettre sur pied. Julie, les yeux élevés au ciel, ne songeant qu'au péril d'Auguste priait ardemment pour sa conservation. C'en était fait de tous les deux, lorsqu'un paysan qui passait par là parut sur la hauteur; Charles l'apperçut, l'appella, lui offrit sa bourse, s'il pouvait sauver sa sœur et son ami. Le campagnard n'hésita pas un instant; avec autant d'adresse que de force et de célérité, il descendit ou plutôt se glissa dans le ravin, jusqu'au-dessous de Julie, la prit dans ses bras et la porta sur le chemin; puis il retourna chercher Auguste, mais ce ne fut qu'avec une peine infinie et avec le secours du paysan que celui-ci put remonter jusqu'au sentier et marcher; la blessure de

son pied était très-forte, et le sang qui coulait avec abondance inondait la trace de ses pas. Charles pleurait de pitié et d'angoisse, Julie tremblait de tout son corps et restait muette. Enfin, lorsqu'ils furent réunis tous les trois sur une petite esplanade, Charles embrassait tour-à-tour sa sœur, son ami et le paysan, qu'il força d'accepter sa bourse entière. Julie ne pouvait encore prononcer une parole, une foule de sentimens divers assiégeaient son ame ; enfin elle put verser un torrent de larmes qui exprimaient assez à Auguste, dont elle tenait la main, tout ce qu'elle éprouvait. Charles retrouva toute sa présence d'esprit, et l'on délibéra comment il serait possible qu'Auguste, put redescendre par ce sentier si raboteux et si rapide. Le paysan offrit de leur montrer un chemin plus commode, qui par un petit détour et par un côté moins escarpé de la montagne ramenait doucement dans le vallon ; il devait soutenir le blessé, tandis que Charles courrait au château, et reviendrait à leur rencontre avec une voiture. Cette proposition fut acceptée, et l'on se mit en route. Auguste, à moitié porté par le paysan marchait en avant, Julie suivait avec un violent battement de cœur, ses larmes ne tarissaient pas. Enfin ils atteignirent la plaine, le bon paysan les quitta ; Auguste s'assit sur un quartier de roc ; Julie resta debout devant lui, en attendant le retour de Charles avec l'équipage, qui se fit attendre assez

long-temps. Les yeux fixes sur son sauveur, le voyant pâle, et s'efforçant de contenir l'expression de ses souffrances, appuyé d'un air abattu sur le rocher qui lui servait de siége, Julie prit sa main, et lui dit : Ma vie est à toi, c'est toi qui me l'as conservée ; Auguste, regarde-moi comme ta propriété ; je n'ai plus d'autre désir, plus d'autre volonté que de pouvoir mourir pour toi. Il la regarda avec une tendre émotion. Julie, dit-il, serait-il vrai ? Tu serais à moi pour le temps et pour l'éternité. Sais-tu bien ce que cela veut dire ? Je le sais, répondit-elle, je vois à présent clairement, ce qui n'avait été pour moi qu'un vague pressentiment, nous sommes créés l'un pour l'autre, nous sommes les deux moitiés d'un seul et même être, qui étant séparées, se cherchaient et se sont enfin trouvées.

Auguste. — Et tu aurais le courage de souffrir beaucoup, tout au monde pour me rester fidèle ? Je crains des orages, je connais le monde mieux que toi ; tu seras vivement pressée, et par un père.... Oh ! ma Julie, te sens-tu la force de résister à tout pour te conserver à ton ami ?

Julie. — Je ne sais pas ce que tu crains, mon Auguste, mais sois bien assuré que quels que soient les obstacles que nous pourrions rencontrer, je les surmonterai, et Dieu qui, aujourd'hui, nous a sauvés miraculeusement du plus grand danger, qui nous a donné un témoignage si authen-

tique de sa grace, ce Dieu d'amour et de bonté nous protégera et nous conservera l'un pour l'autre ! En disant ces mots elle posa sa main droite dans la sienne, et tous deux prononcèrent d'une voix le serment d'amour et de constance éternelle. Le sentiment de ce qu'Auguste souffrait pour elle, le courage avec lequel il supportait ses douleurs enchaînaient le cœur de Julie au sien avec une force indissoluble, et cette heure passée dans le charme des aveux mutuels d'un attachement éternel, décida du sort de toute leur vie. Enfin Charles arriva avec la voiture, et ils revinrent au château sans autre accident. Un chirurgien qu'un courrier à cheval était allé chercher, arriva et déclara que la blessure d'Auguste était assez grave. Le comte revint aussi sur ces entrefaites; on lui raconta cet accident, et il courut à l'appartement de son neveu avec une vive émotion. Le jeune homme le reçut avec un air riant, et lui raconta avec calme comment tout cela s'était passé. Tous les assistans y mettaient plus d'importance que lui-même, et Winterfels ne savait s'il devait admirer le courage et la force d'ame de son neveu, ou réprimander sa témérité d'avoir entrepris de gravir cette montagne si escarpée. L'estime et la compassion l'emportèrent cependant, il parla avec douceur et tendresse au malade, le remercia de s'être exposé à un tel danger pour sauver sa cousine. Toute la maison se partagea les soins

qui lui étaient nécessaires. Julie y mettait le plus de zèle, et bientôt elle resta seule chargée de cette douce occupation. Dès que la première impression fut un peu émoussée, Charles et le comte trouvèrent fort commode que Julie leur sauvât l'ennui d'une chambre de malade, et qu'elle leur laissât ainsi le temps de se livrer au peu de distraction que cette contrée solitaire pouvait leur offrir. Auguste se rétablit, enfin, au point de pouvoir se promener dans la maison et dans les jardins; mais toute promenade plus longue, sur-tout celle qui l'aurait conduit à gravir les montagnes lui était absolument interdite. Julie partageait ces privations, comme elle avait participé à ses souffrances et à sa solitude; elle se trouvait plus heureuse que dans la pleine jouissance de tous les plaisirs de la jeunesse.

Aux approches de l'hiver, le comte de Winterfels retourna à la ville avec sa famille. Personne ne soupçonnait l'attachement d'Auguste et de Julie; le comte songeait à marier sa fille, et de la manière la plus brillante. Le carnaval approchait; de tous les plaisirs de la jeunesse, la danse était le seul que Julie aimât avec passion, mais ce n'était pour elle que l'expression de la gaîté, et elle avait même toujours trouvé quelque chose d'inconvenant et qui blessait sa modestie dans certaines danses, et particulièrement dans les walses, dont cependant la musique la charmait; cet excessif rap-

prochement avec des étrangers lui déplaisait, et en général elle ne walsait guères qu'avec son frère ou son cousin; mais comme ce dernier, à cause de la faiblesse de son pied, était forcé de se refuser ce plaisir, Julie consentit à danser avec d'autres hommes, et bientôt tous les jeunes gens s'empressèrent de demander la meilleure et la plus légère des danseuses. Son goût pour la danse l'empêcha dans les premiers momens de réfléchir aux conséquences de ce changement dans sa manière accoutumée, et la délicatesse d'Auguste, qui ne se permit aucun reproche, contribua à lui fermer les yeux : mais sans le témoigner, ce pauvre jeune homme éprouvait un vif dépit des suites de sa blessure, qui l'empêchaient de danser avec Julie, et l'obligeaient de céder à d'autres une place qu'il enviait à tout le monde. Il dissimula son chagrin pour ne pas troubler le plaisir de son amie, jusqu'à ce que le jeune baron de Ramsegg, qui depuis quelque temps s'était rapproché d'elle, devint son walseur habituel; il s'y prenait de manière à ce qu'elle l'acceptait toujours de préférence à tous les autres qui la demandaient pour danser. Bientôt il se prononça plus clairement. Le comte paraissait approuver sa recherche, et lorsqu'il était seul avec ses enfans, il plaisantait souvent Julie sur son danseur, et faisait allusion à une préférence plus importante; elle s'en défendait avec froideur et sans répon-

dre nullement à ces plaisanteries, qui rendaient toujours Auguste triste et rêveur. Dans une des soirées dansantes que le comte de Winterfels donnait chaque semaine, Ramsegg fut plus empressé que jamais auprès de Julie; il ne dansait qu'avec elle, il la regardait avec une passion qu'il ne cherchait pas à dissimuler. Auguste l'observa long-temps avec une sombre inquiétude; il voyait Ramsegg prêt à déclarer son amour, il voyait le plaisir avec lequel Julie se livrait à la danse; il s'y méprit et crut que c'était à cause de son danseur. Ne pouvant plus supporter les tourmens qu'il éprouvait, il quitta la salle. Julie avait remarqué sa tristesse et son départ; dès qu'elle eut fini une danse, elle sortit précipitamment du salon pour le chercher. Elle ne le trouva nulle part, elle l'attendit long-temps, et il ne revint pas. Cependant la musique avait recommencé, elle était engagée, et ne pouvait se dispenser de danser. Dès qu'elle put s'échapper, elle sortit de nouveau, elle interrogea les gens; on avait vu Auguste aller dans son appartement : il est malade, se dit-elle avec frayeur, et sans songer combien elle était échauffée, elle vola au travers des corridors jusqu'à la porte de la chambre de son cousin. La porte était fermée à clef : elle frappa, elle appella, point de réponse; alors son inquiétude devint une pénible angoisse, et elle remonta tout aussi précipitamment au salon. Elle rencontre son père

dans le corridor, qui blâma sévèrement son imprudence d'être sortie ayant si chaud. A peine l'écouta-t-elle, elle ne répondit point et rentra pour chercher Charles, qu'elle mena dans une embrâsure de fenêtre pour le supplier d'aller à la recherche d'Auguste. Il partit : Ramsegg s'approcha d'elle; dans ce moment il lui était insupportable, et pour l'éviter elle accepta la main d'un autre cavalier pour danser : elle était distraite et manquait la mesure; ses yeux toujours attachés sur la porte, elle ne voyait ni n'entendait ce qui se passait autour d'elle, et lorsqu'elle apperçut son frère qui rentrait seul, elle s'arrêta au milieu de la contredanse; puis sans écouter son danseur, elle courut à Charles. Personne n'avait vu Auguste que le portier, à côté duquel il avait passé enveloppé d'un grand manteau et son chapeau rabattu sur les yeux : il était sorti de l'hôtel malgré la neige qui tombait à gros flocons. C'en était fait du repos de Julie : mille idées funestes, mille suppositions cruelles se croisaient dans sa tête, et à peine put-elle conserver assez de force pour ne pas se donner en spectacle.

Le lendemain, Auguste parut au déjeûner, pâle, défait, sombre et silencieux : son oncle avait appris qu'il était sorti pendant la nuit, et l'interrogea avec sévérité sur la cause de cette singularité; quoiqu'il ne pût pas présumer que ce fût ni une affaire d'honneur ni une aventure galante,

cela

cela lui paraissait, à lui vieux courtisan, un manque impardonnable d'usage du monde. Auguste chercha d'abord à s'excuser doucement, mais enfin il se leva avec dépit de sa chaise et dit : eh bien ! Mon oncle, si vous voulez absolument le savoir, c'est qu'il m'est impossible de voir d'autres personnes jouir d'un plaisir auquel je suis forcé de renoncer. Grand Dieu ! Dit Julie à demi-voix. Si ce n'est que cela, reprit le comte, je te plains, mon pauvre garçon, mais ta conduite n'en est pas moins absurde, et te donnerait du ridicule si elle était connue, et c'est ce qu'il faut éviter avec grand soin ; car dans le monde l'on pardonne plutôt des vices que des ridicules. En général, un homme raisonnable..... Un domestique qui entra dans ce moment pour faire une commission interrompit les exhortations de l'oncle. Auguste sortit ; Julie le suivit tristement des yeux, mais son parti était pris. Au premier bal, elle s'arrangea de manière à danser la première walse avec son frère ; après avoir fait quelques tours, elle se plaignit de vertiges, de maux de tête, cependant elle finit la danse. Elle était engagée pour la seconde avec Ramsegg, elle lui dit que son malaise augmentait tellement qu'elle était obligée de cesser de danser. Auguste s'approcha d'elle avec inquiétude ; elle l'assura que ce ne serait rien, et le pria d'être tranquille sur sa santé. Elle essaya de danser encore une fois, mais elle assura qu'elle

ne pouvait pas absolument continuer, qu'elle était près de s'évanouir, et qu'elle renonçait pour ce soir-là tout-à-fait à la danse. Le lendemain matin le comte fit tout de suite chercher un médecin, il se rappella qu'elle avait pu prendre froid le soir qu'il l'avait rencontrée dans les corridors, et attribua son mal à cette imprudence. Le médecin lui défendit la danse pour quelque temps et lui fit une ordonnance qu'elle promit de suivre ponctuellement.

Le soir du même jour, Auguste entra inopinément dans la chambre de Julie, et la vit verser sa médecine au lieu de l'avaler : il lui en fit des reproches, et la supplia de mieux soigner sa santé, qui lui était si chère. Elle sourit et lui dit : vous me croyez donc bien malade ?

Auguste. — Je dois le croire.

Julie.—Eh bien! Je ne le suis pas, je me porte aussi bien que vous mon cher Auguste, et ces remèdes ne me feraient que du mal.

Auguste. — Mais ces vertiges, ces maux de tête, et le médecin qui vous a défendu de danser.

Elle prit sa main et le regarda avec des yeux pleins de la plus tendre expression : et à toi aussi il t'est défendu de danser, et qui en est la cause ?....

Il doutait encore, son cœur battait avec violence : oh Julie! Dit-il enfin, serait-il possible, l'ai-je bien entendu? Quoi! Ce serait pour moi que vous.....

— Oui, c'est pour vous, mon cher Auguste, vous ne pouvez plus danser ; il y aurait de l'injustice, de la dureté, si je voulais jouir de ce plaisir sans vous, puisque c'est pour moi que vous en êtes privé.

Non, Julie, s'écria Auguste, cela ne se peut pas, il ne faut pas que vous me fassiez un pareil sacrifice ! Je sais combien vous aimez la danse, jouissez-en sans scrupule ; oubliez, pardonnez moi ma jalousie ; je devais avoir plus de pouvoir sur moi-même, ne pas céder à un premier mouvement. Oh ! Pardonnez mon amie, pardonnez-moi, et si vous voulez me prouver votre amour, dansez toujours comme vous l'avait fait jusqu'à présent, et même avec Ramsegg, si cela peut vous faire plaisir ; je serai tranquille maintenant, je connais votre cœur.

Jamais, répliqua-t-elle avec une douce fermeté en prenant la main d'Auguste sur son cœur ; vous le savez, ma vie est à vous, je vous l'ai juré dans le plus beau, le plus solennel moment de ma vie ; laissez moi aussi la satisfaction de faire quelque chose pour mon Auguste : vous me priverez d'un grand bonheur si vous n'acceptez pas ce léger sacrifice.

Auguste la prit dans ses bras, elle posa sa tête sur son sein, et tous les deux éprouvaient la plus entière félicité. Mais des nuages s'élevèrent bientôt de nouveau dans l'ame d'Auguste : votre père veut vous marier à

Ramsegg, reprit-il, je venais auprès de vous pour vous en parler.

— Je le sais, mais cela ne se peut pas.

— Pourquoi? Mon oncle le veut.

— Mais moi je ne le veux pas.

— Il vous y obligera; un père a tant de moyens.

— Je ne m'y laisserai pas obliger; j'ai du courage.

—Oh! Il y a une sorte de contrainte contre laquelle le courage échoue: celle de la persuasion, de la prière, de l'autorité paternelle....

— Ecoutez-moi, Auguste, mais ne laissez appercevoir à personne la moindre trace de ce que je vais vous dire. Asseyons-nous. Auguste, j'honore mon père, je lui serai soumise dans tout ce qu'il peut exiger de moi avec équité. Je conduis son ménage avec zèle et activité, je le soigne dans ses maladies, en un mot, je puis m'en vanter devant vous, je remplis bien tous mes devoirs envers lui suivant ma conscience; je sens que je le dois, car c'est de lui que je tiens la vie, l'heureuse position où je suis, et d'après cela il peut disposer de moi, de mes facultés, de mes talens, de tous mes moyens personnels, mais le sacrifice du bonheur de ma vie entière! Comment peut-il l'exiger de moi, ce père qui dans les premiers momens de mon existence m'a repoussée hors de sa maison, qui m'a remise à des mains étrangères, et qui croit s'être racheté vis-à-vis de moi de tous les devoirs

d'un bon père en payant une riche pension, et par quelques visites qu'il m'a faites.

— Julie, que dis-tu ? Grand Dieu ! Quels principes !

— Ne me condamnez pas avant de m'avoir entendue jusqu'à la fin. Il n'y a qu'un amour filial profond et sans bornes capable de faire un pareil sacrifice ! Et comment un amour de cette espèce aurait-il pu se former dans mon cœur ? Dans les premières années de ma vie je fus abandonnée aux soins de l'honnête paysanne qui m'a nourrie, et qui m'est toujours restée attachée avec une tendresse vraiment maternelle ; cette bonne femme s'est privée pour moi de travail et de repos pendant le jour et du sommeil pendant la nuit ; elle m'a soignée avec une patience infatigable avant que je pusse sentir ce qu'elle faisait pour moi. Elle m'aimait véritablement celle-là, et si Anne vivait (ici des larmes coulèrent de ses yeux), si elle vivait et que je crusse la rendre heureuse par un grand sacrifice, je le ferais sans hésiter. Je le ferais aussi pour cette excellente Mme. Wender, qui pendant quatorze ans m'a tenu lieu de mère, à qui je dois toutes mes connaissances, tous mes talens, toutes les qualités que je puis avoir ; qui m'a sacrifié aussi son temps, ses plaisirs, ses veilles, qui a même exposé sa vie pour moi, lorsqu'elle m'a soignée dans une maladie contagieuse, sans qu'aucun motif ait pu l'engager à s'éloigner de moi ! Mais mon père !....

— Cependant il vous a rappellé auprès de lui, il vous témoigne maintenant beaucoup d'amitié, il vous traite avec bonté, avec douceur.

— Je l'apprécie comme je le dois; mais quand est-ce que j'aurais pu mériter de sa part de mauvais traitemens? Jusqu'à présent il n'a eu aucune raison d'être mécontent de moi, ni par conséquent de me traiter avec dureté. Ne m'interrompez pas, cher Auguste, et sur-tout n'interprêtez pas mal ce que je vous dis. Je ne perdrai jamais de vue mes devoirs envers mon père, je ferai pour lui tout ce qui est en mon pouvoir, je ne me marierai même jamais contre son gré, mais je ne me laisserai non plus jamais forcer à épouser un homme que je n'aimerai pas; c'est là ma ferme et inébranlable volonté.

Auguste ne répondit plus rien : dans le fond il n'avait rien à opposer à ces argumens; il était lui-même partie intéressée dans cette cause, trop pour que sa raison ne se laissât pas un peu séduire par son amour, et pour qu'il pût prendre sur lui de réfuter les sophismes que Julie avait mis en avant. Il était heureux de se voir aimé avec autant de constance et de fermeté, et aveuglé par ce sentiment et par l'exaltation de la jeunesse, il ne songeait, pas plus que Julie, à l'avenir; il ne prévoyait du danger et des obstacles qu'avec la conviction de les surmonter.

Quelques jours après, Ramsegg commen-

ça à faire des démarches plus sérieuses pour parvenir à son but, celui d'obtenir la main de Julie. Il parla au comte de son amour; dès qu'il fut parti, celui-ci fit appeller sa fille, lui fit part de la recherche de M. Ramsegg, et lui déclara qu'il *fallait* qu'elle l'épousât. Dans une situation ordinaire, il n'y aurait eu rien à opposer à ce parti; le baron de Ramsegg était d'une bonne famille et d'une jolie figure, riche et mieux que la plupart des jeunes hommes de sa condition et de son âge. Julie répondit *non* avec un ton ferme et résolu. Le père se fâcha, la menaça; elle resta inébranlable. Enfin il pensa que quelque inclination secrète rendait sa fille si décidée dans ses refus; il le lui demanda, et Julie n'hésita pas un instant à avouer ce qui lui paraissait irréprochable. Oui, mon père, dit-elle avec le même calme, j'aime, et je suis sûre que mon amour obtiendra votre approbation quand vous en connaîtrez l'objet; j'aime un jeune homme que vous avez trouvé digne de votre bienveillance, et de votre amitié, mon cousin Auguste.

Auguste! S'écria le comte en pâlissant et reculant d'effroi, comme si la foudre fût tombée à ses pieds...... Auguste, reprit-il après un moment de silence, malheureuse! Qu'as-tu dit?...... Cela ne se peut pas, renoncez à jamais à cette idée; jamais tu ne pourras être la femme d'Auguste!

La violence avec laquelle il parlait, l'ef-

froi qui se peignait sur tous ses traits, épouvantèrent la pauvre Julie, elle tremblait comme une feuille; ce ne fut qu'au bout d'un moment qu'elle put se rassurer assez pour dire : et pourquoi cela ne se pourrait-il pas? Vous estimez, vous chérissez Auguste.

— Parce que........ parce que c'est impossible. Bannis tout espoir, j'aimerais mieux te voir morte que sa femme.

Mais mon père, reprit Julie avec plus de calme, oserais-je vous demander les motifs de cette terrible sentence.

Winterfels lui jeta un regard sombre et sévère, puis il dit : il n'a ni fortune, ni état.

— Il est bien jeune, je le suis encore plus que lui; il a beaucoup de connaissances, votre influence, ses relations de famille, seront d'un grand poids pour lui procurer un état Nos prétentions sont modérées, je n'aspire pas à une fortune brillante; permettez-vous d'attendre qu'il puisse obtenir...

— Non, non, ce sont des idées folles et romanesques. Vas-t-en, et que je n'en entende plus parler.

Julie s'éloigna le cœur plein d'amertume sur la dureté de son père, qui ne lui permettait ni explication, ni discussion; elle était néanmoins décidée d'aller au couvent, ou de vivre dans la dépendance et du travail de ses mains, plutôt que de renoncer à son amour pour Auguste.

Le comte fit tout de suite appeller Auguste : il l'interrogea et trouva chez lui la

même franchise, la même passion et la même fermeté. En vain il employa des menaces, des reproches, même des duretés; Auguste y répondit avec plus de douceur, mais avec autant de résolution que Julie : alors Winterfels lui dit que dès ce moment il ne voulait pas qu'il parlât jamais à Julie en tête-à-tête, et qu'il la vît autrement qu'en sa présence. Auguste resta un instant stupéfait; enfin il dit : si vous l'exigez, mon oncle, je vous obéirai, et je vous prouverai par ma déférence à suivre vos ordres, quelque cruels qu'ils soient, que je ne méritais pas d'être traité aussi durement. Il sortit; Winterfels resta seul et dans une grande agitation. Il écrivit d'abord à un général de ses parens, propriétaire d'un régiment de cavalerie stationné dans une province éloignée, et le pria d'y recevoir son neveu tout de suite comme cadet, jusqu'à ce qu'il eût une place d'officier vacante.

Peu de jours après, il reçut une réponse affirmative qui lui fut apporté par un vieux maréchal-de-logis, homme de confiance, et qui avait l'ordre d'emmener dans sa garnison le futur cadet, dont le général n'avait pas une opinion favorable, puisque son oncle voulait s'en débarrasser si précipitamment. Le comte fit venir son neveu et lui annonça qu'il devait se préparer à partir le lendemain matin pour joindre le régiment de Minden, où il entrerait comme cadet. Auguste fut consterné; il était destiné dès

son enfance au militaire, et aurait déjà été placé comme officier dans un régiment d'infanterie sans son accident à Mittenwald; mais partir si subitement, comme cadet, s'éloigner de Julie ! Il était terrassé comme par un coup de foudre, et restait sans parole et sans mouvement. Le maréchal-de-logis le regardait avec un œil méfiant; sa pâleur et son émotion lui paraissait confirmer l'opinion que le chef du régiment avait prise de ce jeune homme.

Eh bien ! Bougerez-vous, dit le comte avec sévérité.

Mon oncle, répondit Auguste d'une voix tremblante, cet ordre si subit, si inattendu....

C'est ma volonté, reprit le comte, et je ne souffrirai aucune opposition.

Auguste se mordit les lèvres : demain matin je serai prêt, dit-il en sortant vivement de la chambre.

Le comte crut qu'il allait chez Julie; il le fit suivre, mais on le trouva dans sa chambre où il se promenait à grands pas. Cependant le bruit du prochain départ d'Auguste se répandit dans l'hôtel et parvint bientôt jusqu'à Julie; elle ne voulut pas y croire et courut chez son père. Le teint échauffé du comte, ses yeux animés, la présence du maréchal-de-logis l'effrayèrent, dès qu'elle ouvrit la porte sur le seuil de laquelle elle resta.

Que veux-tu, lui dit son père brusquement.

Il est donc vrai, dit-elle d'une voix éteinte, il part.

Oui et déjà demain à la pointe du jour.

Fort bien, dit Julie en se retournant. Elle fit quelques pas dans l'antichambre et tomba évanouie sur le parquet.

Grand Dieu ! S'écria le maréchal-de-logis en courant à son secours ; le comte le suivit, ils la relevèrent, la placèrent sur un siége, et on la fit emporter dans son appartement. Le vieux militaire commença alors à entrevoir la vérité, et voulut faire quelques représentations en faveur de ce jeune couple : le comte lui imposa silence assez rudement et resta ferme dans sa résolution. Cependant Julie rendue chez elle, reprit ses sens, mais elle était si faible qu'elle ne put pas se lever. Elle envoya sa femme-de-chambre à son père pour lui demander une seule grâce, de lui permettre de dire adieu à son cousin. Le comte la refusa encore. En vain la femme-de-chambre et le vieux soldat qui avait les larmes aux yeux en pensant à cette belle jeune fille, pâle comme la mort, qu'il avait trouvée si jolie au premier coup-d'œil, le supplièrent ; il resta inexorable, mais bientôt après il se rendit lui-même auprès de la malade.

Sa pâleur mortelle, ses yeux éteints, le tremblement involontaire de tout son corps, qui l'empêchait même de parler, le désarmèrent ; il lui promit qu'elle verrait Auguste encore une fois, mais en présence de la

femme-de-chambre. Elle y consentit; toutes ses forces l'avaient abandonnée, elle prit la main de son père et eut de la peine à la soulever pour la porter à ses lèvres et la baiser. Le comte vivement ému s'arracha et sortit. Le soir, Auguste vint demander s'il pourrait la voir; elle voulut se lever de sa chaise longue pour ne pas l'effrayer, s'il la voyait si abattue, mais il lui fut impossible. Il entra aussi pâle, aussi anéanti qu'elle-même. Il s'approcha en silence, elle lui tendit la main qu'il serra dans les siennes, sans qu'aucun d'eux pût articuler une parole. Pense à moi, dit enfin Auguste, je ne te reverrai plus de bien, bien long-temps. Au son de cette voix chérie, maintenant faible et entrecoupée, un torrent de larmes, les premières qu'elle eut pu verser, se précipita des yeux de Julie; elles étaient accompagnées de sanglots. La femme-de-chambre effrayée accourut auprès d'elle; Auguste la soutint dans ses bras avec une douleur muette, et la posa doucement sur ses coussins. Elle ne parlait pas, mais elle tenait encore les mains d'Auguste avec un serrement nerveux comme si elle ne voulait ni ne pouvait le laisser partir; ce ne fut que long-temps après qu'elle put proférer une parole. Elle tira un anneau de son doigt et le donna à son ami : adieu, dit-elle, nous nous reverrons sûrement ici-bas ou là-haut. Auguste reçut l'anneau et tâcha de réprimer son désespoir; je suis à toi pour l'éter-

nité, reprit-il, Dieu est au-dessus de nous, et c'est sa main qui nous frappe ; sachons l'adorer et supporter : il nous réunira ici ou là, dirent-ils en élevant les yeux au ciel : ici ou là, répétèrent-ils encore Leurs mains se quittèrent. Auguste était parti, les larmes de Julie coulaient en abondance sur son sein, elle priait Dieu avec ardeur et avec une profonde résignation de lui donner la force de supporter cette séparation, de la réunir un jour à son bien-aimé, et de le combler de bénédictions. Le soir une fièvre ardente se déclara, le sommeil ne vint pas fermer ses yeux de toute la nuit. A la pointe du jour, elle entendit les pas des chevaux qu'on amenait : elle était seule, malgré la fièvre elle se leva et s'approcha de la croisée ; Auguste était dans la cour prêt à monter à cheval ; Charles était auprès de lui et l'embrassait en sanglottant. Elle ouvrit la fenêtre et dit à son ami un dernier adieu. Au nom du ciel, Julie, s'écria-t-il, que faites-vous ? Vous êtes malade, et l'air froid du matin....

Ne craignez rien, répondit-elle, il fallait que je vous visse encore un fois. Dieu vous accompagne.

Qu'il soit toujours avec vous, dit Auguste, adieu, adieu : elle lui fit encore un signe d'amitié et referma la fenêtre. Le froid piquant qu'il faisait l'avait tellement saisie, qu'une roideur générale lui ôtait tout mouvement ; elle eut une peine infinie à se traî-

ner jusqu'à son lit, où un profond évanouissement lui ôta l'usage de ses sens. C'est ainsi que la trouva sa femme-de-chambre lorsqu'elle entra fort tard, inquiète de ce que sa maîtresse ne l'avait pas encore appellée. Le médecin trouva son état très-alarmant, et Julie entendit avec joie cet arrêt : mais sa jeunesse et son bon tempérament la rétablirent bientôt, elle put se relever et reprendre son genre de vie ordinaire ; mais elle croyait toujours rêver, elle ne rencontrait plus cette figure chérie qu'elle avait sans cesse devant les yeux ; elle n'entendait plus ce son de voix qui retentissait encore à ses oreilles ; elle ne trouvait plus aucun rapport entre elle et les objets qui l'environnaient, elle était seule, isolée, et comme séparée du monde entier.

Elle n'entendait que très-rarement parler d'Auguste, et jamais de leur attachement. Il était devenu officier, il était estimé de ses chefs et aimé de ses camarades. Elle avait tenté quelquefois de lui écrire, mais elle s'était bientôt apperçue que ses lettres avaient été interceptées ; elle était entourée d'espions, toute communication entre elle et lui était rompue, et elle ne recevait pas les lettres qu'il lui écrivait aussi. Elle y renonça donc et continua à vivre dans une sombre tristesse, sans prendre intérêt à rien de ce qui l'environnait, occupée d'une seule idée, d'un seul sentiment, de son amour pour Auguste.

(La suite au volume prochain.)

LITTÉRATURE.

A MON LIVRE.

Parve, nec invideo, sine me liber ibis in urbem.

OVIDE.

C'EN est donc fait, mon petit livre,
Unique fruit de mes loisirs ;
Cédant trop vîte à tes désirs,
Peut-être à l'orgueil qui t'enivre,
Pour notre malheur je te livre
Au danger de l'impression.
Je crains que la présomption
A tous les deux ne soit fatale.
Ne te fais pas illusion ;
Inconnu dans la capitale
Et parmi les littérateurs,
Tu trouveras peu de lecteurs.
D'un nom la lettre initiale,
Pour les écrits, pour les auteurs,
N'est pas d'un favorable augure.
Du public on craint la censure
Quand on garde l'incognito :
Autant se dire un Hottentot.
Si tu portais au frontispice
Un nom connu par quelque écrit,
A l'institut qui fût inscrit,
A l'imprimeur ce nom propice
Serait comme une caution,
Du débit de l'édition.

De moi, si quelque journaliste
Eût fait la moindre mention,
Si mon nom eût grossi la liste,
De ces athlètes fortunés,
Vainqueurs tant de fois couronnés
Par des palmes académiques ;
De quelques lauriers poétiques
Si mon front se montrait chargé :
Ce serait un bon préjugé
Tant pour l'auteur que pour l'ouvrage :
Mais tu n'as pas cet avantage.
Faible enfant d'un père inconnu,
Titre d'assez mauvais présage,
Pour toi chacun mal prévenu,
Te refusera son suffrage.
Privé de cet heureux soutien,
Tu n'auras pas d'autre moyen
Pour percer que ton seul mérite.
Mais qu'offres-tu qui sollicite
En ta faveur ? Peu de beauté ;
Du médiocre en quantité ;
Par-ci, par-là, des traits passables :
Ce qui compose en vérité,
Presque tous les écrits semblables.

En vain diras-tu : mon recueil
Contient des contes et des fables,
Offre des pièces agréables ;
On fait toujours un bon accueil
A des écrits de cette espèce,
Où la morale en action,
Par une adroite fiction,
A l'âge mûr, à la jeunesse,

Au peuple ainsi qu'à la noblesse,
Donne en riant quelques leçons
Et de prudence et de sagesse,
Qui valent mieux que des chansons.
Se lasse-t-on de lire Esope ?
Le bon La Fontaine en Europe
A-t-il perdu de son crédit?
J'en conviens : mais je te prédis
Qu'en ce point ton attente est vaine;
Car en ce genre tout est dit.
Après Phèdre, après La Fontaine,
Que reste-t-il à moissonner?
Dans le champ de la fable à peine
Peut-on espérer de glaner?
A courir la même carrière,
Plus d'un auteur s'est épuisé.
C'en est fait, sur cette matière
Le goût du public est usé;
Ce genre enfin n'est plus de mode.
Autrefois une épître, une ode,
D'un auteur sans prétention,
Faisait la réputation.
Jadis Benserade et Voiture,
Alors de la littérature,
Deux champions fort renommés,
Pour deux sonnets de bouts-rimés,
Partageaient la cour et la ville;
Mais on n'est plus aussi facile
Dans notre siècle suranné,
A s'engouer pour un sonnet,
A disputer pour une idyle.
Enrichis de vers excellens,

D'éloges on est moins prodigue :
Aujourd'hui les plus grands talens,
Pour percer ont besoin d'intrigue ;
Même au Parnasse il faut qu'on brigue,
Pour en obtenir les honneurs.
Il t'eût fallu quelques prôneurs
Dans les cafés, les cotteries,
Qui par d'adroites flatteries,
Se donnant pour des connaisseurs,
Exaltant tes vers et ton style,
T'eussent fait passer dans la ville
Pour un favori des neuf sœurs.

Il est encore une méthode
De notre temps fort à la mode
Pour arriver au même but.
Il eût fallu pour ton début,
Lire tantôt un apologue,
Une épître, un conte, une églogue,
Dans un salon, dans un boudoir ;
Alors, sans préface ou prologue,
Tu pourrais compter sur l'espoir
D'être acheté, d'avoir la vogue ;
De nos dames, doux passe-temps,
On te verrait sur leur toilette,
Sentant le musc, la violette,
Leur aider à tuer le temps.
Ta gloire alors serait complette.

Mais au défaut de protecteurs
Tu diras que certains auteurs
Ont su, par une adroite ruse,
Qu'un défaut de mérite excuse,
Se procurer des acheteurs.

A demi-mot je te devine.
Craignant avec juste raison
D'être condamné par le *fond*,
Tu voudrais plaire par la mine :
Mais quand tu serais revêtu
De maroquin et de dorure,
De bonne-foi, penserais-tu
Que ce luxe, cette parure,
Te donnerait plus de valeur?
Les vignettes, les culs-de-lampes,
La reliûre, les estampes,
Peuvent tenter un amateur
De beaux dessins et de gravures :
Il en sépare les figures ;
Et l'écrit qu'il estime peu,
Lui sert pour allumer son feu.
Crois-moi; des gens de tout étage
Doivent beaucoup à leur habit ;
Mais le mérite d'un ouvrage
N'en peut assurer le débit.

Mais enfin, quand pour te complaire,
A tes désirs je me rendrais,
Quand même un honnête libraire
Voudrait en avancer les frais ;
Combien de dangers et d'orages
N'auras-tu pas à redouter!
Et de tant d'autres les naufrages
Ne doivent-ils pas t'arrêter?
A peine sorti de la presse,
Les critiques viendront sans cesse
Fondre sur toi, te molester.
L'*homme aux cent yeux*, le journaliste,

(Car il ne faut rien te cacher)
Va commencer à t'éplucher,
Comme poëte et moraliste,
Et sans pitié te reprocher
De mauvais vers, de fausses rimes,
Sur des riens te chercher des crimes.
Tantôt tu verras disséquer
Tes syllabes, tes hémistiches;
Ailleurs il va te critiquer
Sur des épithètes postiches,
Qu'avec art il fait remarquer.
En butte alors à la satire,
Et raillé dans tous les pamphlets,
A tes dépens chacun va rire
Et te donner maints camouflets.
Déjà je crois entendre dire:
Ce pauvre auteur peut-il oser,
Avec un bagage aussi mince,
Qui sent le cru de la province,
Au grand jour ainsi s'exposer?
Que répondre pour ta défense?
Qu'opposer à tant d'ennemis?
En ce cas garder le silence,
A la critique être soumis,
Est le meilleur parti, je pense;
Se fâcher! Mais on en rira:
Et dans le monde on te dira
Que la vérité seule offense.

La critique est un tribunal;
Les belles-lettres, la science,
Les arts sont de sa compétence.
Elle a pour organe un journal·

Là, par ses soins, sa vigilance,
Son bras pour tous impartial,
D'Apollon soutient la balance.
Il faut respecter sa sentence.
Pour les auteurs c'est un fanal,
Qui les dirige et les éclaire.
Si l'on prétend que c'est un mal,
Du moins c'est un mal nécessaire;
Car dans l'empire littéraire
Le goût par elle est maintenu.
En vain un auteur téméraire,
Au Pinde un nouveau parvenu,
A la règle veut se soustraire;
Sa loi qui n'est pas arbitraire
Le ramène au sentier connu.
Sans la crainte de sa férule,
Plus d'un auteur plat, ridicule,
En sa faveur trop prévenu,
Nous donnerait son opuscule
Pour un chef-d'œuvre reconnu.
Sa verge nous préserve encore
De tant de fruits prématurés,
Que des poëtes ignorés
S'empresseraient de faire éclore
De leurs cerveaux évaporés.
Les critiques, les aristarques,
Dans leur ressort sont des monarques:
Contre eux loin de se révolter
Il faut tâcher de profiter
De leurs conseils, de leurs remarques.

Pour ton salut bien averti,
Prends, mon enfant, prends ton parti:

Vas loin de la terre natale,
Malgré moi, puisque tu le veux,
Te montrer dans la capitale,
Où je te suivrai par mes vœux.
Puisse-tu plaire et trouver grace
Auprès du public, bon, instruit!
Mais je crains bien que ton audace
Ne te procure d'autre fruit
Que celui d'avoir une place
Dans un petit coin ignoré,
Où près de ceux de même classe,
Tu seras sans doute enterré
Au *cimetière du Parnasse.*
Alors pour mon fils trépassé,
Je dirai, faisant la grimace,
Un *requiescat in pace.* ***.

SUR LA MORT DE GRÉTRY.

ÉLÉGIE.

Tristia, quo possum, cormine fata levo. OVID.

Vainement contre la douleur
Le temps et la raison nous fournissent des armes :
Toujours quelque nouveau malheur
Rouvre la source de nos larmes.
Que l'homme né sensible a sujet de gémir
Sur les peines de l'existence !
Ah ! sans l'espoir d'un heureux avenir,
Que d'un Dieu bon nous promet la clémence,
Qui voudrait exister pour pleurer et mourir ?
Toi qui, par ton heureux génie,
Mêles tant de douceurs aux ennuis de la vie,
Grétry ! toi dont la mort fit verser tant de pleurs
Aux nourrissons d'Euterpe et de Thalie,

Souffre que, sur ta tombe immortelle et chérie,
Mes mains répandent quelques fleurs.
Qui plus que toi sur les ames sensibles
S'est acquis des droits précieux ?
Grace à ta modestie, à tes vertus paisibles,
Tu jouis de ta gloire et n'eus point d'envieux,
Combien ton art, soulageant nos souffrances
Créa pour nous de jouissances
Qui feront les plaisirs de nos derniers neveux!
Dieu qui daignas nous donner l'être,
C'est en nous accordant ces esprits créateurs
Qui cultivent les arts, qui trompent nos douleurs,
Que ta bonté se fait connaître.
Sans leurs travaux ingénieux,
L'homme brutal, vil fardeau de la terre,
Ne connaîtrait que la haine et la guerre,
Les excès forcenés, les crimes furieux.
C'est par vous, enfans du génie,
C'est par vous que la terre est l'image des cieux.
Que vos bienfaits sont grands! que votre gloire est pure!
Vous charmez vos contemporains;
Et quand Saturne a tranché vos destins,
Vos noms sacrés, chez la race future,
Egalent ceux des plus grands souverains.
C'est là cette gloire durable
Due aux bienfaiteurs des humains :
C'est là ce laurier véritable
Que la vertu cultive de ses mains :
Toujours frais, toujours verd, il est inaccessible
Aux outrages du temps, aux injures du sort;
Et le front qu'il couronne, immortel, invincible,
Echappe seul à la loi de la mort.

J. H. Hubin.

SPECTACLES.

ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MUSIQUE.

Médée.

En ouvrant le poëme imprimé de l'opéra donné pour la première fois, j'étais tenté d'adresser à son auteur, M. Milscent, le reproche d'avoir fait des frais d'érudition que je croyais assez inutiles, dans sa dissertation historique et mythologique sur la fable de Médée et de Jason. Un opéra, me disais-je, n'est point un mémoire soumis à la troisième classe de l'institut : le parterre qui se presse sous mes yeux, ces loges occupées par des femmes brillantes de parure et d'attraits, comptent peu de savans, et il ne leur importe guères que Pherecyde, traduit par Noël Lecomte ; qu'Hésiode, contemporain de Pheredice ; qu'Apollodore, célèbre grammairien d'Athénes ; Pausanias, Archias, Diodore de Sicile, Elien, et après eux M. de Grace, dans son histoire du monde, l'abbé Banier, l'abbé Terrasson et Lafosse, aient établi que l'histoire de Médée a été altérée après sa mort, et que les tragiques grecs et latins l'ont calomniée. Si Médée l'a été, c'est par Euripide, et sur-

tout

tout par Sénèque ; parmi les modernes, Corneille, Longepierre, Pellegrin, J. B. Rousseau, Quinault, de nos jours, M. Hoffmann, ont suivi plus ou moins la fable des tragiques anciens : c'est une tâche difficile que de prétendre réhabiliter sa mémoire. M. Milscent l'a courageusement entreprise.

Il me semble toutefois être tombé dans une sorte de contradiction ; sa dissertation historique tend à prouver que Médée ne fut jamais une magicienne, mais une amante séduite et une épouse malheureuse ; que jamais elle n'ensanglanta ses mains, que le meurtre de ses enfans fut le crime de Créon et des Corinthiens ; et cependant, dans son poëme, Médée, réduite au dernier désespoir, poignarde elle-même ses enfans, non pas *coram populo*, Horace l'avait défendu, mais dans la profondeur d'un antre obscur. M. Milscent se range donc, comme auteur dramatique, du parti des tragiques, après s'être étayé comme érudit de l'avis des auteurs anciens et modernes qui ont proclamé l'innocence et la pureté de Médée ? A-t-il eu pour but de prouver qu'il ne devait pas présenter Médée comme une furie avide de sang, mais comme une épouse et une mère qu'un égarement involontaire porte à un acte de désespoir ; qu'il devait la rendre intéressante en même-temps que criminelle, et réunir dans son drame les élémens de la pitié et de la terreur ? Cela était de soi-même incontestable, et il devait s'attendre

à trouver, à cet égard, le public rangé d'avance de son parti.

Quoi qu'il en soit, il semble que l'auteur pouvait rendre sa Médée intéressante par son malheur, sa fidélité et l'abandon qu'elle éprouve, sans la priver, à l'opéra, du moyen que lui eut donné son art. Cette Médée, sans baguette, n'est plus qu'une Ariane, mère de deux enfans; et remarquons en passant une étrange contradiction, résultat de la conception première de notre auteur.

Médée sur la scène française est entourée des ressorts de sa puissance magique, les élémens sont à ses ordres, sa baguette enchaîne ou dirige des dragons aîlés, et dans sa fuite un torrent de feu anéantit le palais de son persécuteur, tandis que sa rivale se débat sous sa robe empoisonnée, et que son infidèle époux ne peut proférer contr'elle que des cris impuissans. A l'opéra, sur cette scène de prestiges et d'enchantemens, nous voyons Médée privée des armes que la mythologie lui donne. Ainsi Longepierre a fait pour ainsi dire un opéra pour le Théâtre-Français, et à l'Opéra, M. Milscent nous donne une tragédie. Les choses ne pourraient-elles pas être mieux à leur place? Et y sont-elles bien, en effet, lorsque la fameuse Médée de Chérubini languit dans la poussière des cartons de Feydeau, au lieu de reprendre sur notre grande scène lyrique le rang qui lui était dû, et

qu'elle pourra retrouver un jour, même en concurrence de l'ouvrage nouveau ? Il est vrai qu'elle y repose avec Télémaque, Ariodant, Lodoïska, Roméo et Juliette, et cela rend son abandon moins injuste.

Mais il ne s'agit ici que du nouvel ouvrage, et mon but est d'établir qu'en se privant des moyens que lui offrait la scène de l'Opéra, l'auteur s'est circonscrit dans un cercle trop borné, dans les limites d'un genre trop sévère, et que pour être uniquement tragique, il n'a pas été assez théâtral, dans le sens que comporte la scène qu'il avait choisie. Il a réduit en effet son action à des termes si simples, qu'il était presque impossible, sans un talent musical du premier ordre, d'y soutenir l'attention et d'y éviter la monotonie. Examinons son action en peu de mots ; ce sera peut-être en établir suffisamment la critique.

Jason va épouser Créuse ; mais on ne la voit pas : l'auteur s'est volontairement privé des ressources et des contrastes que lui offrait ce rôle, et la jalousie de Médée mise en action. La fille de Créon est-elle aimée du héros, ou Jason ne l'épouse-t-il que pour sauver son père opprimé par Créon ? Mais à quel titre le père de Jason doit-il payer de sa tête le refus que Jason ferait de Créuse ? N'est-ce pas donner à Créon le dernier caractère de l'absurdité, et à la fable totale de l'opéra un défaut de vraisem-

blance, de chaleur et d'intérêt? Cela est si vrai que l'auteur fort embarrassé de son dénouement, ne trouve pas d'autre moyen de l'amener que de faire poignarder Créon par Jason sur l'autel même de l'hymenée, ce qui rappelle précisément ces personnages tragiques que *l'on poignarde*, dit Araminthe dans le Cercle, *lorsqu'on ne sait plus qu'en faire*. Exterminer ainsi Créon était nécessaire, puisque l'auteur voulait que Jason n'épousât pas Créuse, qu'il revînt à Médée, et que cependant Médée eût avant son retour sacrifié ses enfans. Comment unir ces idées si difficiles à concilier? L'auteur a cru y réussir en donnant un démenti à toutes les traditions qui sans doute n'ont jamais parlé de la résurrection des enfans de Médée. Junon descend, les rend à la vie, et unit de nouveau les deux époux.

Voilà donc, après la scène terrible de la vengeance de Médée, un dénouement qui justifie sa fureur par l'intercession d'une déesse; et voilà l'auteur rentré, comme malgré lui, dans le genre de l'opéra contre lequel il semblait s'être mis en garde avec trop de soin; mais ici on peut lui faire une question: puisque votre dénouement est heureux, pourquoi une fête brillante ne termine-t-elle pas votre opéra; et puisque vous n'amenez pas votre fête, pourquoi votre dénouement n'est-il pas tragique? Pourquoi, au lieu de la machine que vous avait préparée Longepierre, en avez-vous

imaginé une dont l'effet est si commun, et dont les ressorts sont si usés.

M. de Fontenelle est le musicien que M. Milscent avait choisi. Il lui devait cette marque de reconnaissance pour le succès d'Hécube, déjà partagé entre eux. M. de Fontenelle ne compte pas parmi les maîtres qui professent l'art qu'il cultive, mais il est digne de prendre place à côté d'eux. Epris des beautés mâles et vigoureuses de Gluck, il s'est livré tout entier et sans réserve à l'imitation de ce grand modèle; il ne voit et ne veut voir que le sujet, la scène, le personnage, l'action; tout chez lui est sacrifié à la seule idée d'être dramatique; il semble jaloux de partager avec son maître cet éloge qui renferme le germe d'une critique. « Vous avez oublié d'être musicien pour être poëte ». Nous allons voir où l'ont conduit, tout en prouvant beaucoup de mérite et de talent, cet oubli et cette prétention. Je vois dans sa Médée un opéra composé suivant un systême tel, que trois rôles d'hommes sont écrits pour des basses-tailles; et qu'auprès d'eux Médée seule paraît, car le rôle de la prêtresse ne peut être compté. Aussi que nous offre le premier acte? Un air de Jason, un de la prêtresse, un de Créon, un encore de Jason, et un de Médée.

Certes il faudrait que des airs se succédant ainsi, eussent un prodigieux mérite de caractère et d'originalité, pour ne pas

offrir quelque monotonie ; sans se déclarer partisan du système opposé qui exclut les airs pour des morceaux d'ensemble dont le nombre et le luxe fatiguent, il est permis de désirer plus de richesse et de variété, plus de mouvement et de composition. Au second acte le même système est suivi : encore un air de Médée, un air de l'insignifiante prêtresse, et un air de Jason dans une situation assez vague ; ce n'est qu'à la quatrième scène du deuxième acte, que les deux personnages principaux sont mis en présence, et qu'enfin nous entendons un duo, mais un duo qui n'est guères qu'une déclamation notée, et qui n'offre pas assez de développement musical. Suit une scène à laquelle l'auteur donne le titre de finale, mais qui n'a pas précisément la coupe, l'étendue, le changement de caractère et de mouvement nécessaire pour justifier ce titre. Au troisième acte, le compositeur semble entrer dans son domaine, le pathétique et la grande expression tragique : ainsi il offre cette singularité que la dernière partie de son ouvrage est incomparablement supérieure aux deux premières, tandis que pour l'ordinaire le troisième acte d'un opéra ne nous offre guères qu'un compositeur épuisé des efforts qu'il a faits dans les deux premiers.

Je dis que M. de Fontenelle, à son troisième acte, entre dans son domaine, et je le dis sur-tout en ce sens que cet acte n'est,

à bien dire, qu'un grand récitatif obligé. Or, cette partie est certainement celle que ce compositeur traite avec plus de talent, d'ame et de moyens d'expression. Sa déclamation est juste, noble, fortement et clairement accentuée : les repos y sont bien ménagés; les transitions bien senties, et les liaisons faciles : l'orchestre assez riche, mais sans bruit; ses effets n'ont rien de vague; point de remplissage, de lieux communs; chaque trait a une intention, et aspire à renforcer l'expression dramatique par l'expression musicale; ce récitatif est d'un homme qui a étudié Gluck avec fruit, et qui avait dans son ame des moyens analogues à ceux de ce maître; mais il n'a pas aussi heureusement hérité de la fraîcheur et de l'originalité de ses motifs de chant, de la hardiesse et du caractère imposant de ses chœurs, de la grace facile des petits airs de ses coriphées, de l'élégante variété de ses airs de danse; il est bien loin sur-tout de sentir et de respecter comme lui l'alliance, si nécessaire pour les oreilles exercées, de la prosodie musicale et de la prosodie de votre langue : ou des défauts d'exécution m'ont étrangement abusé, ou dans les airs seuls et dans les chœurs, j'ai surpris des fautes nombreuses en ce genre, des tournures de chants bien malheureusement appliquées aux paroles, et sur-tout des terminaisons musicales qui s'accordent bien peu, *en genre*, avec les terminaisons poé-

M 4

tiques. Je citerai, entr'autres, celle du chœur *Orne ton front de myrthes amoureux*, qui m'a le plus particulièrement frappé. A cet égard, le poëte semblerait pouvoir à peu de frais faire preuve de complaisance. Le musicien, entraîné par sa période, a-t-il trouvé une terminaison masculine? Qu'en coûterait-il au poëte pour trouver une terminaison analogue? Des vers d'opéra sont-ils si pénibles à sacrifier, si difficiles à refaire? Sait-on que de sacrifices en ce genre Marmontel a faits à Piccini, Gaillard à Sacchini, et Du Rollet à Gluck? Les vers, pour cela, ne sont ni moins bons, ni meilleurs; mais la musique y gagne, et quoiqu'on en puisse dire, c'est ici l'essentiel.

Au total, une scène bien écrite, mais trop longue au second acte, et un troisième acte tout entier d'un style animé, attachant et pathétique, sont les titres que l'auteur nous semble pouvoir revendiquer, et opposer à la critique, qui, si elle suit l'impression produite à la représentation, jugera sévèrement et trop légérement à-la-fois cet opéra. Le musicien a réussi quelquefois à y émouvoir; mais le poëte a bien un peu trop négligé d'y plaire, d'y établir des contrastes, de la variété, d'y déployer du spectacle. Au lieu d'un opéra, je le répète, nous avons une tragédie rarement chantée, et le plus souvent déclamée. Mais il faut s'arrêter ici; quelques mots de plus, et je serais accusé d'une injuste partialité pour

le systême de l'opéra italien. On peut cependant en goûter ou sentir tout le charme, sans méconnaître le prix de cette raison dramatique, et de cette forte expression théâtrale qui caractérise éminemment notre école et nos chanteurs. Il est toutefois permis de dire que dans un autre systême musical, nous aurions eu, pour le même opéra, une toute autre coupe, une autre distribution de rôles, un autre classement de voix, et que peut-être l'effet général n'y eût pas perdu.

Aussi, s'il pouvait y avoir encore quelque doute sur le danger de resserrer aux yeux du public les limites du genre véritable de l'opéra, et de le confondre avec celui de la tragédie proprement dite, l'effet général de la représentation de *Médée* le dissiperait assurément. L'opéra est un genre particulier dont le propre est de les réunir tous : le spectacle y doit en quelque sorte parler à tous les sens à-la-fois : le cœur doit y être ému, mais les yeux y doivent être occupés, et l'oreille sur-tout y doit être enchantée : ce n'est qu'à ce prix qu'on peut dire avoir fait un opéra. Gluck a résolu le problême dans *Armide*; et c'est en vain que le succès de quelques chefs-d'œuvre, en bien petit nombre, feraient plaider la cause de la tragédie lyrique dans toute sa sévérité. *Iphigénie en Tauride*, *Œdipe*, sont des exceptions si extraordinaires et si sublimes qu'il est imprudent de les donner pour régle gé-

M 5

nérale. Je vais plus loin ; quand la rigueur d'un goût pur indiquerait comme modèles à suivre exclusivement les chefs-d'œuvre de notre tragédie lyrique, peut-être y aurait-il quelques concessions à faire à cet égard à l'opinion publique, qui, éprise du charme, de la richesse et de la variété des productions étrangères, se prononce de plus en plus contre l'extrême sévérité d'un genre que le génie seul a pu créer, et qui ne peut être soutenu que par lui.

L'exécution de cet opéra a été assez défectueuse : les chœurs sur-tout ont manqué d'ensemble, de justesse et d'a-plomb, et quelques choristes de mémoire : cela est peu pardonnable : Lays n'a pu tirer un grand parti de ce rôle de Jason depuis si long-temps condamné à la nullité, et qu'un grand charme d'exécution musicale pouvait seul rendre intéressant. Le rôle unique de la pièce est Médée, et Mme. Branchu s'y est montrée aussi tragique que le compositeur pouvait le désirer.

THÉATRE DE L'OPÉRA-COMIQUE.

L'Aventurier.

Une comédie de Goldoni, jouée avec succès à Venise, et dont l'imitation sur notre théâtre ne pouvait manquer d'être tentée, a fourni le sujet de *l'Aventurier* donné à l'Opéra-Comique. On croit qu'une aventure arrivée à Goldoni, l'ayant forcé de

prendre quelque temps des noms supposés en différens endroits, il conçut que sa propre situation pourrait être le sujet d'une comédie, et qu'il écrivit *l'Aventurière Onorato.* Il semble même en faire l'aveu dans une lettre qui précède sa pièce. Ce n'est donc pas au mépris des convenances, et sans respect pour la vérité même, que nous voyons ici un auteur français mettre en scène le comique italien. Le fait paraît constant; on a pu en profiter pour le rendre dramatique.

Un nom de baptême, celui de Charles, est le seul sous lequel on connaisse à Gênes notre aventurier. Il est épris et aimé d'une jeune et belle veuve, la signora Livia, qui lui reconnaît autant d'amabilité que d'esprit, d'instruction et de qualités recommandables; mais ce nom de Charles et l'*incognito* sévère que garde Goldoni, accusé d'être l'auteur d'un pamphlet politique, inquiète vivement la jeune dame. On conçoit quel est son étonnement, et à quel point s'accroît son incertitude, lorsqu'un de ses domestiques reconnaît l'aventurier pour un régent de collége qu'il a vu à Padoue, lorsqu'un marquis italien reconnaît dans le même aventurier un avocat de Venise, lorsqu'enfin un grave président retrouve dans le même homme un médecin qui exerçait sa profession à Bologne. On reconnaîtra également que le sujet a dû promettre des situations plaisantes, et que le premier acte a pu

exciter une vive curiosité, lorsqu'on a vu l'aventurier ne se déconcerter, ni ne se démentir, et convenir froidement qu'il a été régent à Padoue, avocat à Venise et médecin à Bologne. Le spectateur se demandait d'abord, quel est-il ? Comment sortira-t-il d'une position si embarrassante ? Est-ce un intrigant ? Est-ce un homme qui se cache ? C'était bien là de l'intérêt qui si souvent au théâtre n'est que de la curiosité.

L'auteur, qui avait si bien exposé son sujet, si bien annoncé son caractère principal, et si heureusement établi son intrigue, ne l'a pas nouée et sur-tout dénouée avec autant d'art et de bonheur. Il fait paraître une signora Hortense qui à Bologne a acquis des droits sur le cœur de l'aventurier, et la présence de cette femme, qui de son côté est sur le point d'épouser un officier, n'a pour résultat que d'exciter un moment la jalousie de Livia ; ce rôle est trop faiblement lié à l'action, et n'amène point les scènes comiques que l'on pouvait en attendre ; du moment qu'Hortense a oublié l'infidélité de l'aventurier, et que sa main est promise, elle ne peut inquiéter sérieusement ni l'aventurier ni Livia ; quant aux deux prétendans de la jeune veuve, ces personnages, que l'on reconnaît pour des caricatures italiennes, malgré le soin que l'auteur a pris de les franciser, se bornent à susciter quelques persécutions à l'aventurier pour éloigner un rival si redoutable. Celui-ci se mo

que d'un subdélégué qui vient l'arrêter, mais quand le gouverneur, amené par le président, paraît en personne, Goldoni se nomme; le moment de lui rendre justice et de le reconnaître est arrivé pour tout le monde, et il épouse sa maîtresse.

On voit que l'ouvrage n'a pas tenu ce qu'il promettait, qu'il y a peu d'invention, peu de comique; il y a aussi peu d'art dans la disposition des incidens et dans la liaison des scènes. Les trois actes paraissent difficilement remplis; mais le dialogue rachète en partie les défauts du plan : il est spirituel, vif, amusant; les morceaux destinés à la musique sont en général bien placés, bien disposés pour faire briller un compositeur; du moins l'occasion lui en est souvent offerte : airs, duo, trio, quartetto, et jusqu'à l'imposant sextuor, l'auteur lui a prodigué toutes les facilités imaginables, et lui a ménagé avec la plus rare complaisance les moyens de briller.

Ce luxe musical, cette fécondité permise au compositeur est l'ame, le principe de vie de l'opéra italien, et là le mérite de l'exécution, la précision, l'ensemble, le classement des voix, produisent un charme particulier qui peut embellir jusqu'à un certain point, et faire juger très-favorablement des compositions quelquefois assez médiocres. Ici, à l'exception de Mme. Duret qui a chanté comme à son ordinaire, d'une manière correcte à-la-fois et brillante, les ac-

la place d'Armand, sur cette triple annonce, je me serais un peu méfié des dispositions du public, et j'aurais peu compté sur une grande affluence; il n'y avait pas, en effet, beaucoup de monde : heureusement que pour un tel spectacle les seuls frais étaient des frais de mémoire, acquittés par la complaisance des camarades de l'acteur bénéficier; encore ces frais ne seront-ils pas perdus, car *le Méfiant*, malgré ses défauts, et quoique joué à l'Odéon, aura probablement un certain nombre de représentations.

Quand je vois, dit l'auteur allemand d'un nouveau *Cours de Littérature dramatique*, où il juge et oppose entre eux les théâtres français, italien, anglais et allemand, d'une manière qu'on présume bien être très-peu favorable au théâtre français, quand je vois un auteur de comédie s'annoncer comme disposé à marcher sur les traces de l'auteur du *Misanthrope* et du *Tartuffe*, je sais tout de suite sa portée : c'est un homme condamné à se traîner dans le sentier battu, qui ne s'élevera jamais aux beautés du genre *romantique*, à la comédie historique telle que la conçoivent les gens qui ont une idée juste des effets et de la puissance du théâtre. C'est un homme perdu, un talent avorté.

Nous en sommes désolés pour l'auteur du *Méfiant*, l'arrêt est dur, mais il est irrévocable : notre censeur germanique ne

revient pas facilement sur ses décisions, et quoique dans un ouvrage en trois volumes sur les théâtres comparés, il ait donné seulement douze ou quinze lignes au *Tartuffe*, ces quinze lignes suffisent pour prouver invinciblement que les Français ont aussi peu de raison de se glorifier du *Tartuffe* que du *Misanthrope*, et M. le Roi, auteur du *Méfiant*, qu'on dit jeune, s'essayant dans la route vulgaire de la comédie de caractère, est un homme qui ne promet absolument rien; le critique allemand a déjà vu sa portée.

Il pourra cependant appeller au parterre de Paris, de la sévérité du professeur de l'athénée germanique, car c'est aussi devant un athénée qu'ont été développés des principes que nous rappellerons et discuterons bientôt d'une manière plus conforme à l'intérêt d'un tel sujet. Nous croyons que parmi nous on saura beaucoup de gré à M. le Roi d'avoir essayé ses forces dans le premier de tous les genres dramatiques, parce qu'il est le plus difficile à traiter, et que pour y réussir, ce sont les suffrages des hommes raisonnables, des hommes justes appréciateurs de l'homme et de la société, qu'il faut conquérir par le mérite de l'observation, joint à celui d'une bonne composition dramatique.

Cet hommage rendu à l'intention de l'auteur, à son courage, à ses efforts pour plaire sans se singulariser, pour réussir sans

être étrange, nous examinerons l'ouvrage en lui-même, et nous exprimerons quelque regret de ce que l'auteur a employé sans doute beaucoup de temps et de travail à traiter le caractère qu'il a choisi.

Le Méfiant est un homme attaqué d'une maladie très-pénible, plutôt qu'un homme d'un caractère comique. Dans la société, on souffre de lui comme il souffre lui-même, et c'est avec une entière parité d'effets que les caractères sont reportés de la société au théâtre. *Le Méfiant* étant insupportable à sa famille, à ses amis, à ses valets, la peinture de son travers ne peut que déplaire à la scène. De Lille a consacré quelques vers à la peinture de ce défaut; s'il eût été poëte comique, probablement il n'y eût pas cherché le sujet d'une comédie.

Orgon, dans *le Tartuffe*, est d'une excessive crédulité; Moronte, dans la pièce nouvelle, est d'une excessive défiance; l'un et l'autre ont auprès d'eux un tartuffe dont les vues intéressées tendent à profiter du défaut qu'il a découvert et qu'il entretient: voilà pour le fond du sujet; quant aux accessoires, on trouve aussi dans *le Méfiant* des imitations trop sensibles du *Tartuffe*, et une coupe trop visiblement arrangée sur le grand patron du maître. Moronte, comme Orgon, a une mère, établie en contraste avec lui; comme Orgon, il a un frère qui fait de vains efforts pour l'éclairer sur les desseins du tartuffe; comme Orgon, il a

une soubrette qui lui dit au nez des impertinences; comme Orgon, enfin, il a une fille à marier, dont l'intrigant convoite bien moins la main que la dot; heureusement que le Méfiant est veuf, car la ressemblance eût sans doute été plus loin. Ajoutons, pour achever la similitude, que le nouveau tartuffe est comme l'ancien, pris dans ses propres filets, mais d'une manière bien moins dramatique. Il tombe aussi, mais c'est de bien moins haut.

Mais une conception qui appartient à l'auteur, et qui ne pouvait résulter du sujet que dans un esprit qui l'avait bien médité; c'est d'avoir présenté l'intrigant faisant avec Moronte assaut de méfiance, et lui en donnant si bien des leçons que lui-même est l'objet de ce sentiment : cette idée offre le bon côté de l'ouvrage; c'est d'elle que naît ce vers excellent sur lequel roule toute la pièce, et qui suffit pour en faire connaître la marche, lorsqu'en parlant de sa fille, le Méfiant dit à l'intrigant :

Venez, vous veillerez sur elle... (à part) et moi sur vous.

Aussi, lorsque l'intrigant par ses faux rapports, ses insinuations et ses perfides avis, est parvenu à armer Moronte contre toute sa famille, lorsque Moronte est prêt à lui donner sa fille, ce dernier s'arrête, il se méfie, il veut voir si le fourbe acceptera;

Je la lui donnerai (dit-il), s'il ne veut point l'avoir...

On conçoit qu'un intrigant habile ne donne

subalterne, s'introduit chez la prisonnière. Après des protestations d'une tendresse réciproque, Théodore cherche les moyens d'arracher son amante à cet affreux séjour; il en imagine un qui n'a pas le sens commun : c'est pour cela qu'il le préfère. Le gouverneur son père, espèce de mélomane, a transformé en musiciens ses domestiques et jusqu'à ses porte-clefs. Il doit ce soir même donner un concert, où l'on entendra une virtuose célèbre, qui passe par la ville où est située la forteresse. C'est Théodore qui est chargé d'aller chercher en voiture la cantatrice. Constance jouera ce rôle; le geolier, qui est gagné, la conduira au bas d'un petit escalier mal éclairé, elle montera dans la voiture, paraîtra dans le salon, affectera des manières et un accent étranger, et bientôt elle prétextera une indisposition. Théodore doit naturellement s'offrir à la reconduire chez elle; le gouverneur fera lui-même ouvrir les portes à sa prisonnière, qu'il ne reconnaîtra pas, parce qu'il ne l'a vue que couverte d'un vaste chapeau et enveloppée dans un grand schall; une chaise de poste attend les deux amans; et fouette, postillon.

Ce plan s'exécute en partie. Le gouverneur accueille la cantatrice et la prie de vouloir bien chanter avant le concert qui n'aura lieu qu'après souper, ce qui n'est pas dans l'ordre ordinaire. C'est une bonne œuvre à laquelle il l'engage à contribuer. Il

sait que sa prisonnière aime beaucoup la musique, et il a donné ordre de la faire descendre dans un cabinet d'où sans être vue, elle pourra jouir des talens de *la virtuose*. On voit que les cloisons jouent un grand rôle dans cette pièce.

Constance chante donc pour se faire plaisir à elle-même. Le gouverneur veut savoir si la prisonnière est contente; il entre dans le cabinet; quel est son étonnement de n'y trouver personne; il appelle, il fait chercher Constance, elle n'est plus dans sa chambre. On court, on visite partout, tout le monde est en l'air, et les amans sont dans un embarras que le gouverneur partage bientôt, quand on vient lui annoncer qu'un courrier arrive de Vienne, chargé d'ordres qu'il doit remettre à Constance elle-même. Que faire? Théodore propose à son oncle de faire passer la cantatrice pour la prisonnière, à laquelle il lui certifie qu'elle ressemble beaucoup. Il faut bien se résoudre à ce parti. Le courrier entre; c'est le comte Urbain lui-même qui serre sa nièce dans ses bras. Le gouverneur ne sait où il en est; mais bientôt tout s'explique : la vérité est parvenue jusqu'au prince; le ministre oppresseur est disgracié, le comte Urbain rétabli dans ses biens et dans ses dignités, et un brevet de colonel est accordé à celui que Constance choisira pour époux. « Saluons tous, dit-elle, le colonel Théodore ».

On a lieu de s'étonner que le musicien ait

tiré un si bon parti d'un poëme qui ne devait pas l'inspirer vivement. Plusieurs morceaux ont été fort applaudis : ceux qui m'ont paru le mériter davantage sont le trio réglé sur une marche qui termine le premier acte, un entr'acte d'un effet très-agréable, et un air villageois chanté par Moreau avec une gaîté originale. Des personnes qui ne savent jamais accorder un éloge sans détruire en même temps l'effet par l'exagération, proclamaient d'avance que la musique de cet opéra était la plus jolie que M. Kreützer eût jamais composée. Je fais trop de cas de ses autres ouvrages pour partager cette opinion.

Il a été nommé au milieu des témoignages de satisfaction. L'auteur des paroles a fait annoncer qu'il désirait garder l'anonyme. Quelques voix ont crié : *Il fait bien.* En résultat, cette pièce a reçu beaucoup plus d'applaudissemens qu'il n'en faut pour un succès, et presqu'autant de sifflets qu'il en faut pour une chute.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

Les heureux Mensonges.

Il s'agit d'une mère rivale de sa fille, et préférée à sa fille. Cette pièce est d'un bon exemple ; il n'est pas inutile d'apprendre à ces petites demoiselles, si fières de leur jeunesse, de leur beauté et de leur impertinente fraîcheur, qu'on peut plaire à côté

d'elles, et même plus qu'elles. Les femmes, pour avoir de grandes filles, ne renoncent pas aux privilèges de la jeunesse. Consultez-les, presque toutes vous diront comme Mme. Oronte, qu'elles jouaient encore à la poupée lorsqu'on leur a donné un mari.

Mme. de Verneuil a une fille de quinze ans; ce qui ne l'empêche pas d'être elle-même jeune et belle; elle a été mariée à quatorze ans; elle a promis la main de sa fille à Delval; tout est convenu; mais plus l'instant approche, plus Delval paraît sombre et mélancolique. De son côté, Mme. de Verneuil s'étonne de trouver son gendre plus aimable qu'elle ne voudrait; sa vertu s'en allarme, et pour éviter toute espèce d'inconvénient (car son mari n'existe plus), elle veut presser la conclusion du mariage. Mais le ciel, qui se rit des projets des hommes, en a disposé autrement.

Quand on est amoureux, et qu'on n'ose le dire, on fait des vers; cela soulage. Duval n'a point dérogé à cette coutume : il a fait des couplets pour Mme. de Verneuil; il ne veut les montrer à personne : mais il a le bonheur de les perdre dans le parc. Ces vers tombent entre les mains d'une friponne de soubrette qui meurt d'envie d'avoir une intrigue à conduire, et qui n'a rien de plus pressé que de les faire lire à Mlle. Adèle. Celle-ci prend la généreuse résolution de marier sa mère. Pour y parvenir, il faut commencer par rompre son

propre mariage qui est fort avancé. Dissimulons, dit-elle au public, et la voilà qui feint, avec Delval, d'avoir des goûts très-dispendieux. Elle veut vivre à Paris au milieu des fêtes; elle veut avoir une cour, des adorateurs, et enfin tout ce qui peut déplaire à un mari. Tels sont *les heureux Mensonges*; ils produisent l'effet désiré. Delval, dans la position où il se trouve, n'était pas très-pressé d'épouser Mlle. Adèle; il en est tout-à-fait dégoûté. Mais ses affaires n'en sont pas plus avancées; il n'a pas encore déclaré son amour à Mme. de Verneuil, qui persiste toujours dans son projet de hâter le mariage; elle écrit même, à ce sujet, à Delval. Cette lettre amène une explication. Les deux amans, favorisés par la soubrette et par Adèle, se trouvent tête-à-tête et s'avouent leurs sentimens. « Mais ma fille », dit Mme. de Verneuil. Cet obstacle est bientôt levé. Adèle arrive en chantant les couplets que Delval a faits pour sa mère. Ces couplets disent *que le papillon préfère souvent la rose au bouton*. Le papillon Delval se jette aux genoux de la veuve; Adèle bien sûre de retrouver des maris tant qu'elle en voudra, se joint à lui, et Mme. de Verneuil finit par épouser celui qui devait être son gendre.

L'intrigue de cette pièce n'est pas bien forte; mais on n'en exige pas davantage pour un acte : le dialogue n'est pas non plus bien saillant; cependant il a de la fa-

cilité et du naturel. On aurait désiré que les entrées et les sorties fussent un peu moins multipliées, et que les scènes eussent un objet un peu moins vague. Cependant la pièce a réussi, et l'auteur, Mme. Vanhove, a fait là un début assez heureux.

Ce n'est pas la première comédie que l'Odéon doive à une femme. On voit toujours avec plaisir, à ce théâtre, *l'Oncle Rival*, jolie petite pièce dans laquelle on trouve de l'intérêt, de la grace, du vrai comique.

Théatre du Vaudeville.

Le Portrait de J. J. Rousseau, ou *quelques Ridicules du jour.*

L'affluence était considérable à la première représentation de cette pièce : l'affiche promettait un tableau des ridicules du jour, et cela suffisait pour piquer la curiosité ; les spectateurs aiment assez qu'on les traduise sur la scène : chacun se fait charitablement une fête de s'égayer aux dépens de son voisin, et comme il est convenu qu'on ne se reconnaît jamais soi-même au théâtre, il n'y a point de mécontens. D'ailleurs on se souvient de ces *Revues* si gaies et si spirituelles, qui ont fait tant de bruit au Vaudeville, il y a une douzaine d'années, et l'on espérait retrouver cette verve maligne qui inspirait alors plusieurs chansonniers ; mais les ridicules que l'on vient

de tracer étaient à peine connus de la plupart des spectateurs : en effet, beaucoup d'honnêtes gens ignorent que l'on joue la tragédie, la comédie et l'opéra dans quelques cafés des boulevarts ; les cent voix de la Renommée n'ont pas encore assez répandu la réputation méritée, sans doute, de MM. Bobèche et Galimafré, de l'homme qui lit avec ses pieds, et de beaucoup d'autres artistes aussi merveilleux. Souvent on aurait eu besoin d'un *Cicerone* pour expliquer certains couplets applaudis avec transport par les hommes privilégiés qui étaient dans la confidence. Quant au désir de se procurer le portrait d'un homme célèbre, ou de posséder quelque chose qui lui ait appartenu, ce n'est point un ridicule, mais un sentiment fort naturel, un hommage touchant rendu au génie. Ne frondons pas cette manie; elle n'est point contagieuse, on ne doit pas craindre qu'elle fasse trop de progrès. Si, dernièrement, un amateur a payé 1500 francs la canne de Voltaire, on sait qu'un exemplaire de *la Nouvelle Héloïse*, écrit en entier de la main de J. J. Rousseau, n'a pas trouvé d'acheteurs. Notre siècle n'est pas celui des illusions; on pense plus solidement, et l'on aime mieux de bons contrats, de bonnes terres, que les reliques des grands hommes.

M. des Ancêtres, marchand de tableaux, juge autrement la manie du jour : il achète tous les vieux portraits qu'il peut découvrir ;

vrir; de sa propre autorité, il les transforme, soit en portraits d'hommes célèbres, soit en portraits de famille, et se trouve fort bien de cette nouvelle branche de commerce. Un financier, qui met de la vanité à posséder les traits de l'auteur des *Mille et une Nuits*, et d'*Héloïse et Abeilard*, lui a demandé le portrait de J. J. Rousseau. Il faut expliquer cette espèce d'énigme : le financier, ayant ouï dire que J. J. était l'auteur d'*Emile*, le confond avec l'auteur des *Mille et une Nuits*; et lorsque M. des Ancêtres relève cette petite erreur, il répond : « Puisqu'il est auteur d'*Emile*, que fait *une nuit de plus ou de moins?* » Le public du Vaudeville a pris un peu d'humeur. Il a cru avoir à se plaindre de ce qu'on le traitait comme le public des Variétés; mais cette bourrasque n'a pas eu de suite.

Le marchand de tableaux a fait mettre dans les *Petites Affiches* la demande du financier; on lui apporte un petit buste en plâtre, une figure en sucre, qui sort du four; un vieux portrait de J. J. Rousseau qui a été défiguré par Voltaire, par un archevêque, par Grimm, etc.; enfin, un médaillon qui renferme le portrait de J. J. fait avec ses propres cheveux. Ce portrait appartient à M. Poudret, dont le commerce se rapproche beaucoup de celui de M. des Ancêtres. S'il n'a pas dans son magasin les portraits des grands hommes, il a réuni divers objets qui leur ont appartenu : il peut

offrir aux curieux *le Bonnet de Boileau*, *le bréviaire de Rabelais*, *les Pantoufles de Santeuil*, etc. Le public a fort applaudi M. Poudret, lorsqu'après avoir dit dans un couplet qu'il possède *l'Ecritoire de Buffon*, il a ajouté qu'*on n'avait pas retrouvé sa plume*. Joly, dans le rôle de Poudret, a cherché à imiter une caricature fort plaisante qu'on voit chez Martinet.

M. des Ancêtres ne se borne pas à fournir des portraits d'hommes célèbres, il donne des aïeux à ceux qui n'en ont pas, il pousse même l'obligeance jusqu'à fournir des parens à ceux qui en cherchent. Un certain M. Laroche, plâtrier, qui n'a pas voulu quitter *la carrière* que son père a parcourue, a promis une grosse somme d'argent à M. des Ancêtres, s'il parvient à lui procurer une demi-douzaine de portraits de famille. Cette idée paraîtra bizarre dans un plâtrier; mais celui-ci est fort à son aise, et jadis un peintre, qui n'a pas pu payer son père, a fait le portrait de quelques grands parens. Le fils de M. des Ancêtres découvre tous ces nobles parens chez une jeune voisine dont il est amoureux et dont il est aimé. La petite fille ne sait ce qu'est devenue sa famille; elle retrouve, heureusement, un oncle dans le financier, un cousin dans le plâtrier. Le financier dote sa nièce, qui épouse le fils de M. des Ancêtres.

Ce vaudeville a été fort applaudi; il y a

plus de charge et de calembourgs que de traits véritablement comiques. Nous sommes tous des gens bien parfaits, puisque les auteurs, MM. Moreau, Ourry et Lafortelle ne nous ont pas trouvé d'autres ridicules que ceux qu'ils ont mis sur la scène, et qui sont très-peu répandus.

Kaled, ou *les Parens de circonstance.*

Le maréchal de Noailles était en procès avec un de ses fermiers; l'affaire devait être jugée au parlement de Paris, et déjà sept ou huit conseillers s'étaient récusés comme parens plus ou moins éloignés des Noailles. Un des juges impatienté de cette vanité ridicule, se leva en disant : Je me récuse aussi, mais comme parent du fermier. En général, il est fort rare de trouver des parens quand on est pauvre et sans crédit; mais beaucoup de gens ressemblent à ce courtisan qui déclarait à l'avance que quel que fut le premier ministre qu'on nommât, il était son parent ou du moins son allié, et, de plus, son très-humble serviteur. Cette faiblesse est de tous les temps et de tous les lieux, et le calife Aaroun al Raschied ne risquait pas beaucoup lorsqu'il promettait au cordonnier Kaled, transformé momentanément en visir, qu'avant la fin du jour, il aurait plus de parens qu'il n'en voudrait.

Kaled a le besoin le plus urgent d'une famille. Il veut avoir un père, puisque tout

le monde en a, et surtout parce que celui de la belle Agelie ne veut point donner sa fille à un homme sans aveu. Toutefois le calife ne promet au nouveau visir que des cousins. En effet, à peine l'élévation de Kaled est-elle connue, qu'il lui arrive des parens de tout côté; chacun veut lui appartenir, ne fût-ce que par les femmes. Pour mieux constater la parenté, deux de ses cousins consentent à lui remettre une portion d'héritage qui, selon eux, doit lui appartenir. Bien entendu qu'ils espèrent profiter de la faveur du ministre. Le calife se prête à tout cela de la meilleure grace du monde; il engage même Kaled à ne point oublier sa famille dans la dispensation des graces. Comme le nouveau visir a de l'esprit et de la gaîté, il persiffle fort agréablement ses prétendus parens. Malgré quelques jolis couplets et plusieurs traits heureux, on commençait à s'impatienter de ne point voir de femme dans la nouvelle pièce, lorsqu'heureusement il prend fantaisie à Kaled d'étaler ses richesses aux yeux du père d'Agelie. Celui-ci arrive avec sa fille pour essayer des babouches au visir. Sa surprise est extrême de lui trouver les traits et la voix de Kaled. Mais le rêve du visir-cordonnier touchait à sa fin; sa faveur ne devait durer qu'un jour. Une nouvelle proclamation du calife annonce que de même qu'il lui a plu de disgracier Giafar le matin, il lui plaît de lui rendre ses dignités

le soir. De tant de grandeurs, il ne reste à Kaled que les sequins qu'il a reçus de ses parens; mais ces sequins suffisent pour obtenir la main de sa maîtresse. Il n'est presque pas besoin de dire que les cousins furieux se hâtent de désavouer un parent qui ne peut plus leur être utile.

On voit que le sujet de cette petite pièce est exactement le même que celui du *Forgeron de Bassora*; mais comme on est moins exigeant au Vaudeville qu'à l'Opéra-Comique, le cordonnier a mieux été accueilli que le forgeron. Il est fâcheux que M. Rougemont, l'auteur de la pièce, n'ait pas rajeuni un fond si usé par un plus grand nombre de détails qui lui appartinssent. Il eût peut-être mieux valu aussi observer un peu plus exactement le costume, et ne pas mettre à Bagdad un muphti, un bostangi et des janissaires qu'il faut laisser à Constantinople. A ces petites erreurs près, la pièce est agréable. Hippolyte joue à merveille le rôle de Kaled. Mlle. Rivière n'a presque rien à dire; elle ne paraît qu'un moment, quoiqu'elle soit très-bonne à voir. Les airs qu'on lui a donnés à chanter sont peu favorables à sa voix. La pièce a eu du succès, et ce succès se soutient.

La Manie des Romans, comédie-vaudeville en deux actes.

Qu'il est heureux l'écrivain qui réunit le talent de conteur à celui d'auteur dramati-

que ! Il tire deux fois parti de ses idées ; il n'a qu'à changer le cadre du tableau pour l'exposer comme une production nouvelle. Si ce n'est pas toujours double plaisir pour le public, c'est au moins double profit pour l'auteur et sans un grand surcroît de frais, puisque la première dépense d'imagination était déjà faite.

Marmontel, qui composa des contes charmans et fit ensuite de ces contes des piéces qui ne les valaient pas toujours, Marmontel semble avoir légué à M. Bouilly, sinon son talent, du moins sa lucrative méthode.

La fille de M. Bouilly sait par cœur les *contes* que son papa a faits pour elle. D'ailleurs une demoiselle ne s'amuse plus avec des *contes* quand elle a reçu des *conseils* ; mais comme le public pourrait avoir oublié les uns et les autres, l'auteur a cru qu'il était prudent de lui rafraîchir de temps en temps la mémoire, en offrant comme nouveauté aux spectateurs, ce qui, pour les lecteurs, est déjà vieux.

C'est ainsi que *la Manie des Romans* vient d'être mise en scène. Cette pièce est un conte ; ce conte est une pièce. On peut lire le premier le matin, voir la seconde le soir, acheter la comédie imprimée et s'en régaler en rentrant chez soi. Grace à l'heureuse adresse de l'auteur, on aura varié ses plaisirs en s'occupant toujours du même sujet.

Comment ne pas se rappeller à cette occasion cet habile cuisinier qui fit un dîner

à trois services, dans lequel il n'avait employé qu'une sorte de viande, mais déguisée avec tant d'art et sous tant de formes et de goûts divers, que les convives crurent savourer cent mets différens. Ils auraient eu aussi mauvaise grace à se plaindre du cuisinier, que nous l'aurions à faire des reproches à l'auteur, qui avait eu d'ailleurs la précaution de réclamer l'indulgence du public, dans le couplet d'annonce que voici :

Air : *de l'Avare.*

Parfois au printemps de la vie
On trouve aux romans des attraits ;
Contre cette folle manie
Nous osons lancer quelques traits. (*bis.*)
Lorsqu'il corrige un ridicule,
N'allez pas corriger l'auteur :
Et sur les doigts du précepteur
Faire ici tomber la férule.

La scène se passe dans une maison de campagne voisine de Bruxelles. Benjamine, fille de M. James, fabricant de dentelles, a passé quelques années à Paris, chez sa marraine. C'est dans cette capitale, où l'on ne se pique cependant pas d'idées trop romanesques, qu'elle a puisé la ridicule folie qu'elle rapporte dans le sein de sa famille. Elle ne rêve que sylphes, génies, troubadours ; les objets changent de nature à ses yeux comme à ceux de Don-Quichotte. Un vieux colombier lui paraît un donjon

gothique, qui fut peut-être habité par quelque preux chevalier; elle contemple avec émotion une fontaine limpide, qui est tout simplement un ancien abreuvoir; son style porte aussi l'empreinte de la *sensiblerie*. On s'apperçoit qu'elle a lu avec fruit les ouvrages écrits *sous la dictée de la mélancolie;* si elle écrit à sa marraine, dont elle est séparée, elle dit que c'est *remettre en harmonie deux cœurs jettés loin l'un de l'autre dans le désert de la vie.*

La romanesque Benjamine ne reçoit qu'avec une dédaigneuse indifférence les vœux d'un jeune avocat nommé Valcour, que son père veut lui donner pour époux; elle ne peut concevoir que sa sœur aînée, veuve de M. Dermont, consente à donner sa main au capitaine de vaisseau Saint-Marc, sans l'avoir fait soupirer long-temps après un aveu favorable.

Une mystification est le meilleur moyen qu'on imagine pour guérir de sa manie la pauvre Benjamine, qui a changé son prénom bourgeois en celui de Rosemonde. On aposte un jeune matelot sous la fenêtre d'une tour où elle se livre à ses nocturnes rêveries. Benjamine-Rosemonde le prend pour un vieil ermite du voisinage qu'elle transforme en un preux et beau chevalier, ou tout au moins pour un jeune et galant troubadour. Sa tête se monte, son cœur s'enflamme, et l'inconnu obtient d'elle un ruban pour gage d'amour. La confusion

qu'elle éprouve quand elle apprend quel est le chevalier à qui *elle a octroyé le don d'amoureuse merci*, la rend *tout-à-coup* à la raison, et la honte, plus que l'amour, la détermine à épouser Valcour, pour qui la préférence n'est pas flatteuse.

Cette pièce, qui n'a obtenu qu'un demi-succés, aurait sans doute réussi plus complettement si les acteurs avaient été plus sûrs de leurs rôles.

THÉATRE DE BRUXELLES.

Après avoir rendu compte des représentations de Mlle. Leverd, j'avais annoncé, dans un de nos derniers volumes, l'arrivée de Mlle. Mars, et chacun se faisait une fête de comparer ces deux rivales justement célèbres par leurs graces et leurs talens. Quel qu'en ait pu être le motif, Mlle. Mars n'est pas venue, mais en revanche nous jouissons encore d'une bonne fortune à laquelle nous étions loin de nous attendre. Mme. Berteau, ci-devant première chanteuse à Bruxelles, dont nous ne cessons de regretter la perte, a obtenu de l'administration du théâtre de Rouen, où elle tient le même emploi, un congé d'un mois; et c'est à nous qu'elle l'a consacré. Pleine de reconnaissance pour la bienveillance dont le public de Bruxelles lui a constamment donné des preuves, elle a voulu lui faire hommage de ses progrès. L'administration s'est empressée d'accep-

ter l'offre de Mme. Berteau, et depuis quinze jours nous avons eu le plaisir de la voir dans *les Prétendus*, *Jean de Paris*, *le nouveau Seigneur de village*, *Œdipe*, *Cendrillon*, *le Tableau parlant*, *la Vestale*, *l'Amant jaloux*, *la Mélomanie*, *le Billet de loterie*, *la Rosière de Salency*, *le Devin du village*, *Roméo et Juliette*, *Euphrosine*, *le nouveau Diable à Quatre*, *Zémire et Azor*, *la Belle Arsène*, *la jeune Femme colère*.

Nous avons reconnu avec plaisir combien elle a cherché à perfectionner son talent comme actrice; bientôt elle ne laissera plus que peu de chose à désirer sous ce rapport. Sa belle voix n'a rien perdu de son volume, de sa flexibilité, de sa justesse. C'est bien toujours cette voix touchante et mélodieuse qui émeut et porte dans notre ame les plus douces sensations. Son excellente méthode est devenue meilleure encore, sa prononciation plus nette et plus ferme. C'est surtout dans le rôle de la Vestale qu'elle nous a paru se surpasser.

Il n'est pas possible de croire que l'administration ne fera pas tous ses efforts pour engager de nouveau la meilleure première chanteuse de la Province.

TABLE
DES MATIÈRES
Contenues dans ce volume.

BIBLIOGRAPHIE.

INSTITUT DE FRANCE.

MÉLANGES.

Fin du onzième volume.

ESPRIT DES JOURNAUX, FRANÇAIS ET ÉTRANGERS,

PAR

UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES.

DÉCEMBRE 1813.

QUATRIÈME TRIMESTRE.

TOME XII.

A BRUXELLES,

DE L'IMPRIMERIE DE WEISSENBRUCH,

PROPRIÉTAIRE.

AVIS.

Il paraît chaque mois un volume de ce Journal. La souscription est ouverte pour 3, 6, 9 *et* 12 *mois; elle est de* 24 *francs pris à Bruxelles, de* 27 *francs pris à Paris, de* 31 *francs* 50 *centimes, franc de port, pour les autres départemens, et de* 39 *fr. pour l'étranger.*

O[illegible] chez tous les directeurs de poste et [illegible]ncipales villes de l'Empire français et [illegible]ncipalement à Paris, chez D. Colas, [illegible]aire, rue du Vieux-Colombier, [illegible], et à Bruxelles, chez Weissenbruch, imprimeur-libraire, éditeur et marchand de musique, propriétaire et directeur de ce journal, place de la Cour, n°. 1085.

ESPRIT DES JOURNAUX.

BIBLIOGRAPHIE.

L'Aminte pastorale du Tasse, imitée en vers français par Baour de Lormian. A Paris, chez Klostermann fils, libraire, rue du Jardinet, n°. 13.

On lit à la tête de ce poëme un avant-propos que j'ose trouver trop long, quoiqu'il ait à peine six petites pages : cela paraîtra sans doute fort étrange; mais voici pourquoi : c'est que le dessein ni le but de l'auteur ne sont point assez marqués dans ce qu'il nomme son avant-propos ; que ce petit discours préliminaire ne laisse rien dans l'esprit, après qu'on l'a lu ; qu'il n'apprend rien aux hommes instruits, ni même à ceux qui ne le sont pas ; qu'il est d'ailleurs écrit avec sécheresse et d'une manière négligée et commune.

Je m'empresse au surplus d'annoncer, et c'est sans doute avec plaisir, que ces premières pages qui ne tiennent en rien au poëme, c'est-à-dire au seul objet qui nous

intéresse réellement, sont peut-être l'unique endroit de tout le recueil qui offre sérieusement quelque prise à la critique. Donc, en ma qualité de journaliste, et par conséquent de censeur, je m'en empare pour en faire promptement justice : j'aurai assez d'occasions, en parlant du poëme, de dédommager par mes éloges M. Baour de Lormian de ce blâme qu'il me semble avoir mérité, en jetant comme pêle-mêle pour son lecteur quelques apperçus bien maigres et bien insignifians sur l'*Aminte* et sur deux ou trois poëmes bucoliques qui ont précédé et suivi l'*Aminte*. On attendait de lui beaucoup mieux; mais, à coup sûr, on ne pouvait pas attendre moins : et si ce n'était pas la poétique du drame pastoral qu'il était tenu de donner, du moins, puisqu'il voulait placer avant son poëme quelques éclaircissemens généraux, du moins devait-il jeter un coup-d'œil rapide et précis sur l'origine, les progrès et la décadence de ce genre qui n'a été bien cultivé que chez les anciens, et, par exception, deux ou trois fois chez les modernes; ou bien encore, puisqu'il cite les noms de quelques-uns des principaux auteurs qui se sont exercés dans ce génie, on était en droit d'attendre de lui que, par des traits bien marqués, il distinguât le caractère de leurs compositions, de leur style et de leur génie. Il devait faire, pour le moins, une de ces choses; car on ne peut supposer qu'il ait pris la plume pour

ne rien faire, or, je demande à M. Baour de Lormian : a-t-on jugé un écrivain pour avoir dit de lui :

« Je ne parlerai ni de la Diane de Monte-Mayor, imbroglio misérable dont l'Espagne s'enorgueillissait bien gratuitement, ni, etc. »

Voilà qui est fort bien, dira le lecteur qui ne connaît qu'imparfaitement, ou qui ne connaît pas du tout *le misérable imbroglio*; mais dois-je proscrire d'après votre arrêt tranchant, ce grand poëte que tout un peuple admirait? Beaucoup hésiteront sans doute. Ce que je dis de la *Diane*, que d'ailleurs je ne défends pas, n'aimant pas plus que M. Baour de Lormian les imbroglio, ni tout l'attirail des fades bons mots et des pointes, je le dis de tout autre ouvrage qu'il ne faut pas commander de jeter aux flammes, attendu que brûler n'est pas juger, mais dont il faut montrer ou dire au moins les défauts, avant de prononcer sa condamnation, le lecteur n'étant pas obligé de vous croire sur parole.

On entend bien que je ne blâme ici que les formes ; car, au fond, presque toute la doctrine littéraire de M. de Lormian m'a paru saine. Il n'a que le tort de l'énoncer d'un ton décisif et péremptoire, de s'exprimer sur tel et tel poëte par traits sentencieux ; ces sentences ne prouvent que l'opinion particulière de celui qui les prononce, et l'on demeure toujours libre de ne point la partager, parce qu'il n'y a rien de con-

vaincant ni de persuasif dans une proposition tranchante. Par exemple, je serai de l'avis de M. Baour de Lormian sur *Spagnoli*, dit *le Mantouan*, « auteur (c'est M. de Lormian qui parle) d'un poëme sur les calamités de son temps, qui publia des églogues, où il voulut être neuf et ne fut qu'étrange, etc. » Je serai, dis-je, de son avis sur ce carme du 14e. siècle : mais pourquoi ? Parce que j'ai lu de ses vers; non pas tous, puisqu'il en a publié, dit-on, *soixante mille*. Mais que si, par hasard, je n'en avais lu aucuns, serait-il raisonnable, je le demande, que je proscrivîsse, sur la foi d'un autre, un poëte dont je n'aurais peut-être pas encore entendu prononcer le nom, parce qu'il n'eut en effet un peu de renommée que de son vivant, et qu'on remarqua, beaucoup d'années après sa mort, que sa dépouille mortelle avait survécu à sa gloire poétique.

Je me résume dans mes critiques à regretter que M. Baour de Lormian ait fait un avant-propos, seulement pour faire un avant-propos, lequel ne dit rien, et n'apprend rien, et ne réveille pas même un souvenir dans l'esprit de l'homme de lettres. Je regrette sur-tout qu'il n'ait pas établi entre le Tasse, envisagé comme poëte bucolique, et plusieurs autres poëtes bucoliques dignes de lui être comparés, de ces utiles et piquans rapprochemens que l'esprit aime toujours à trouver. Ce travail pré-

paratoire aide quelquefois à faire goûter l'ouvrage qu'on publie : il fait passer dans l'esprit du lecteur des notions justes sur son mérite, lorsqu'il est fait avec bonne foi, et qu'on ne se l'est pas exagéré à soi-même, sorte d'illusion dont ne se préservent pas toujours les traducteurs. J'aime à croire que M. Baour de Lormian s'en est garanti ; et ce qui me porte à le penser, c'est qu'il ne se donne pas comme traducteur de l'Aminte ; il a soin de n'annoncer qu'une imitation. Cette réserve est d'un bon esprit. Alors il pourra nous offrir l'Aminte, moins ses défauts ; et l'on sait qu'ils sont nombreux ; et nous aurons, nous, du plaisir à lire la version imitée par M. de Lormian, en proportion de la peine qu'il aura prise à effacer ou dissimuler les taches ou les endroits faibles de l'original.

Avant d'entreprendre le compte que je dois rendre du travail de M. de Lormian, je dirai quelque chose de Sannazar, l'un des prédécesseurs les plus remarquables de l'auteur de l'Aminte et de J. B. Guarini, l'un de ses successeurs les plus célèbres, tous deux ayant fait ce qu'on nomme des *bergeries*, et ayant laissé une réputation qui, rigoureusement parlant, survit aujourd'hui à leurs œuvres, qu'on ne lit plus guères ; le sentiment d'admiration qu'ils inspirent encore à quelques personnes toujours portées à admirer ce qui s'éloigne de leur âge, n'est

bien sûrement en elles qu'un sentiment de tradition.

Quoi qu'il en soit, Jacques Sannazar, Napolitain selon quelques-uns, Ethiopien selon d'autres, fut le favori du roi de Naples Fréderic. Ce roi, comme on sait, aimait les vers. Il pensionna la muse de Sannazar; il lui fit don d'une retraite délicieuse sur le bord de la mer; destin bien convenable à un poëte! Sannazar en jouit peu, ou plutôt, il en jouit encore, en le perdant. Une bonne action renferme en soi sa récompense. Fréderic lui-même ne fut pas longtemps à l'éprouver. Chassé de ses états par le roi de France (Louis XII), et contraint d'errer sans couronne et presque sans destinée, il trouva un ami véritable dans son protégé. Sannazar apprend ses malheurs; il se rappelle ses bienfaits, rougit d'être heureux, se décide, vend sa maison, va retrouver son bienfaiteur. Le monarque l'avait, avant, comme associé aux avantages de sa puissance; le sujet se lie aux dangers de sa fuite, à la contagion de son infortune. Si je ne craignais pas de redire une phrase devenue vulgaire à force d'être répétée, je ferais remarquer que c'est là le plus bel ouvrage de Sannazar. Si ses œuvres poétiques ne sont pas des modèles que les poëtes doivent imiter, cette partie de sa vie leur offre au moins un exemple à suivre.

M. Baour de Lormian ne dit qu'un mot

sur Sannazar, qu'il associe à Vida dans ce prononcé de jugement :

« Sannazar et Vida donnèrent des églogues qui jouiraient d'une assez grande réputation, si Virgile ne les eût pas précédés, mais que sans doute ils n'auraient pas faites sans lui ».

Cette phrase rappelle, mais de loin, car on ne pouvait pas s'exprimer d'une manière plus simple que ne le fait ici M. de Lormian, un mot ingénieux, mais beaucoup trop flatteur, de Balzac sur le Tasse : *Virgile est*, dit-il, *cause que le Tasse n'est pas le premier, et le Tasse que Virgile n'est pas le seul.* Ces phrases sententieuses et tranchantes ne prouvent rien, si d'ailleurs elles ne sont pas amenées à la suite d'un examen des ouvrages de l'auteur sur lequel on prononce, si elles ne sont pas comme la conséquence de cet examen. Quant à ce que dit M. de Lormian en l'honneur de Sannazar, peut-être est-il fort douteux que ce poëte eût joui *d'une assez grande réputation*, si Virgile ne l'avait pas *précédé.* N'est-ce pas trop le rapprocher de Virgile que de faire entendre que Virgile seul a pu lui nuire; et n'est-ce pas trop l'élever que de le rapprocher de Virgile, et lui assigner en quelque sorte la seconde place, car c'est la conclusion qu'on peut rigoureusement tirer de la phrase de M. de Lormian, pourquoi n'avoir parlé d'ailleurs que des églogues de Sannazar, lorsque c'était de ses églogues qu'on devait

parler le moins; lorsqu'il devait être plus particulièrement question de son *Arcadie*, celui de tous ses ouvrages qui s'éloigne le moins de l'*Aminte*, celui qu'on regarde aussi comme son vrai titre; ce qui n'est pas faire un très-grand éloge des autres. J'ai parcouru autrefois cette ennuyeuse composition qui est mélangée de prose et de vers, et j'avoue que je ne connais rien de plus fade, de plus triste, de plus mortel, si ce n'est la pastorale plus soporifique encore, dans laquelle, à l'exemple de Sannazar, (car on croit que l'Arcadie est l'historique embelli des aventures de ce poëte), dans laquelle Honoré Durfé a psalmodié ses insipides et interminables amours. Je sais bien que dans leurs temps, ces romans champêtres ont eu une grande vogue. Consultez les commentateurs, annotateurs, traducteurs de Sannazar, par exemple; vous en verrez qui le placent sur la ligne de l'Arioste. Dans son Arcadie, les images se répètent; n'importe, ils les trouvent très-variées; ternes, très-brillantes; communes, d'un choix et d'un goût exquis, etc. : à la bonne heure; il faut respecter les jouissances de tout le monde. Dans ce temps, on était fou des descriptions, des récits, des similitudes, des métaphores, etc. La partie dramatique, qui doit animer toute narration qui a quelqu'étendue, était la partie la plus faible des ouvrages de cette époque; et ce sont ces mêmes défauts qu'alors, il

faut bien le croire, on trouvait aimables, qui ont fait la grande fortune de l'Aminte et du Pastor Fido ; car, comme l'a remarqué en passant M. de La Harpe, l'auteur du *Pastor Fido a disputé à celui de l'Aminte la palme de la pastorale dramatique.* Quoiqu'entre deux ouvrages qu'on ne peut guères lire sans ennui, il soit assez indifférent de décider quel est celui des deux qui l'emporte, l'équité veut qu'on prononce, sans hésiter, en faveur de l'*Aminte*, d'abord parce que le *Pastor Fido* étant de deux bons tiers plus long que l'*Aminte*, est deux fois plus ennuyeux ; qu'ensuite l'Aminte a le mérite de l'antériorité ; qu'on ne peut en conséquence accuser le Tasse de plagiat, comme on a fait du Guarini ; que le Tasse, après cela, a sur son rival beaucoup d'autres avantages qu'il est impossible de ne pas reconnaître, quand on veut bien avoir la patience de les comparer.

Ces deux poëtes furent, comme on sait, contemporains. On croit même qu'ils furent amis dans leur jeunesse ; mais, c'est encore, je pense, M. de La Harpe qui l'a dit, *l'amitié entretient rarement son séjour chez les auteurs et chez les belles* ; la rivalité poétique les désunit. Le succès de l'Aminte piqua d'émulation J. B. Guarini, qui ambitionna d'obtenir, comme le Tasse un triomphe dramatique, et qui espéra même l'emporter sur lui, en composant une fable pastorale qui n'a bien sûrement sur celle du

Tasse, comme je disais tout-à-l'heure, que le mérite de l'étendue. Guarini n'eut pas toutefois cette opinion modeste de lui-même; et c'est de bonne foi qu'il pensa être très-supérieur au Tasse dans son ensemble qui lui parut moins timide parce qu'il était démesuré, dans ses conceptions qui n'étaient pas, comme celles du Tasse, ramenées à un principe d'unité, dont notre poëte de Ferrare faisait sans doute très-peu de cas; enfin, dans son style travaillé de longue main, et où les cliquetis antithétiques étaient plus multipliés encore que dans celui de l'Aminte. Son *Pastor-fido*, qui parut en 1590, réussit pleinement. Le Tasse accusa le Guarini de plagiat. Bien que les imitations soient détournées, on ne peut nier que les deux pastorales n'offrent entre elles des rapports de ressemblance, et que l'*Aminte*, à y regarder de près, ne soit le patron sur lequel le Guarini a tracé son Berger fidèle, comme le Bonarelli sa Phillis de Scire. Mais le Tasse avait aussi imité ou dérobé ses devanciers. Il avait pris plus d'un trait à l'auteur des Ethiopiennes, et sans doute à beaucoup d'autres, si l'on remonte, jusqu'aux anciens, et si l'on veut bien réfléchir que le genre du drame pastoral n'est que l'églogue développée; *développée*, entendons-nous, et non pas *perfectionnée*, comme l'ont pensé quelques-uns; car, au contraire, j'estime qu'on l'a gâtée et dénaturée; qu'on lui a fait perdre son caractère,

sa belle simplicité primitive, en lui donnant l'étendue d'une pièce théâtrale, moitié comique, moitié tragique, telle que le *Berger fidèle*. Il se peut donc que les reproches du Tasse soient fondés. On peut même croire que Guarini qui était bien dans le secret de ses larcins, a songé à les déguiser; et voilà peut-être ce qui l'a égaré. Voilà ce qui l'a fait tomber dans des défauts qu'il eût évités, si, d'après le cadre qu'il avait jusqu'à un certain point emprunté de son devancier, il n'eût pas été ramené, et quelquefois malgré lui, à des imitations de détail que la ressemblance des situations rendait inévitables. Alors pour les dissimuler encore ces imitations, il s'est vu contraint de rejeter des idées franches et naturelles, pour en accueillir, qui n'étaient que le produit de combinaisons ingénieuses, et trop ingénieuses; de repousser ce qui s'offrait tout près de lui, pour aller péniblement chercher au loin ce qui le fuyait; d'autrefois de paraphraser, de délayer ses pensées, ou de fausser ses sentimens, en les exagérant, de peur de ressembler au Tasse; de faire si bien qu'il ne ressemble ni au Tasse, ni à lui-même; ou, pour faire autrement que l'auteur de l'*Aminte*, d'enchérir sur ses défauts; de trouver enfin le secret d'être encore plus affecté, plus recherché, moins naturel et moins vrai que l'auteur de l'*Aminte*. Peut-être ce ne sont-là que des conjectures; et le Tasse vient peut-être là très-

mal à propos pour excuser les défauts du Guarini, qui toujours eût eu les mêmes et de plus graves, s'il n'eût pas eu le Tasse pour le guider dans son travail. C'est sans prétention au surplus que je hasarde ces hypothèses, étant d'ailleurs porté à croire que, venu avant ou venu après le Tasse, l'affectation et la recherche eussent été toujours le caractère du talent du Guarini, parce que, si l'on excepte quelques passages où l'on trouve des vérités bien exprimées, des sentimens justes, et, ce qui est rare, du pathétique et de l'éloquence ; les rapprochemens symétriques et forcés, les pensées fausses, les froides plaisanteries, les arguties fatigantes et subtiles, les prétentions au bel-esprit, et toute l'enluminure des modernes, sont des vices inhérens à la diction de ce poëte, et comme des fruits ou des défauts de son terroir, à l'époque où il vivait : on en peut juger par le Tasse même qui n'a pas su s'en préserver.

Je vais, pour donner au lecteur une idée de la manière du Guarini, lorsqu'il n'est pas trop au-dessous de lui-même, rapporter un passage de l'imitation en vers libres que l'abbé Regnier-Desmarets nous a laissée du monologue d'Amarillis au second acte :

Les biens que la fortune étale
Sont plutôt des maux que des biens,
Moins des présens du sort que de pompeux liens
D'une servitude fatale.

Plus les dieux en ont accordé,
Moins on jouit des dons de leur main libérale ;
Et par une erreur générale,
On les possède moins qu'on n'en est possédé.
Dans la belle saison de l'âge,
Que sert à la félicité
Une illustre naissance, une rare beauté !
Que sert la gloire d'être sage !
Que sert un grand domaine, un fertile héritage !
Et que sert d'avoir à souhait
Tous les biens que le sort peut donner en partage,
Si le cœur n'est pas satisfait ! etc.

Ces derniers vers retombent un peu dans ce que Despréaux appellait *les lieux communs de la morale lubrique*; mais il y a de la douceur, de l'abandon, une sorte de charme dans le morceau, et moins de recherche sur-tout dans le fond des pensées, que dans plusieurs autres passages de la pastorale.

Passons à l'imitation de l'*Aminte*.

On a porté sur le Tasse des jugemens très-divers. Quelques écrivains l'ont jugé, les uns avec rigueur, les autres avec injustice. Quelques-uns l'ont presque divinisé. Tandis que plusieurs de ses compatriotes plaçaient sa Jérusalem au-dessus de l'Iliade et même de l'Odyssée, des Français regardaient ce poëme *plutôt comme un tissu d'épigrammes, que comme un poëme épique*. C'est le jugement du cardinal du Perron. Adisson, l'oracle du goût chez les Anglais,

partageait l'opinion de notre plus grand satirique, et ne voyait guères non plus que *du clinquant* dans le Tasse. Voilà sans doute de ces jugemens extrêmes, dont on peut appeller, quel que soit d'ailleurs le respect qu'inspirent ceux qui les ont rendus. Que s'ils se sont ainsi prononcés contre le plus beau titre du Tasse, qu'ont-ils dit de l'*Aminte?* Despréaux jugeait cette pastorale tellement indigne d'estime, qu'il pensait qu'elle pouvait s'accommoder de tous les défauts qui déparaient la Jérusalem, c'est-à-dire *des pointes et des pensées frivoles*, lesquelles pouvaient, disait-il (du moins, c'est l'abbé d'Olivet qui nous l'atteste), *trouver une digne place dans l'Aminte*. Ne nous laissons pas imposer par les noms, et jugeons s'il se peut par nous-mêmes.

L'*Aminte* est un drame héroïque divisé en cinq actes. Dans cette action, les dieux se mêlent aux mortels. La pièce ouvre par un prologue : c'est l'Amour en habit de berger qui vient nous donner les motifs de son travestissement. Il s'agit d'opérer un grand prodige : il faut attendrir le cœur d'une insensible bergère. Il faut que Sylvie, qui est la fille d'un fleuve, aime le beau pasteur Aminte, qui est le petit-fils de Pan. On pensera que l'Amour, qui a un carquois tout rempli de petites flèches bien acérées, lesquelles n'ont pas manqué leur coup sur le puissant Jupiter, ni même sur l'austère Diane, pouvait tout bonnement

décocher un de ses traits contre cette rebelle Sylvie, ne fût-ce que pour la punir (soit dit en passant) d'être une ennuyeuse prude, sans se donner la peine de recourir à la petite ruse du déguisement ; mais passons : l'auteur a voulu préparer sa pièce par un monologue à la manière des anciens, c'est-à-dire, par une de ces froides introductions dans lesquelles on dit presque toujours ce qu'il ne faudrait pas dire, en disant plus qu'il ne faudrait dire ; en mettant d'avance l'auditeur dans le secret du dénouement : dès lors plus de cet intérêt qui naît de la succession imprévue des événemens et des ressorts, puisqu'on les a d'avance fait connaître. L'intérêt de curiosité détruit, c'en est fait presque toujours de l'intérêt dramatique. Ce monologue de l'amour une fois lu, nous connaissons toute la pièce, à quelques incidens près. Ces incidens sont, en général, peu heureux ; et, il faut le dire, en lisant l'Aminte, on jugera que le Tasse a sans doute voulu ménager toutes les ressources de son imagination pour son grand poëme, car rien n'est plus dépourvu d'invention que son drame pastoral, ou du moins il n'emploie dans cette composition que des moyens usés, mesquins et communs. Est-ce une invention heureuse et sur-tout neuve que ce voile de Sylvie trouvé dans la forêt par Delphire, ce qui fait croire que Sylvie a péri sous la dent d'un loup qu'elle a combattu ; ce qui détermine Aminte

à vouloir se donner la mort ? Après avoir lu la fable de Pyrame et de Thisbé, fallait-il au Tasse un grand effort d'imagination pour inventer ce ressort, qui d'ailleurs n'est dans sa pastorale qu'un hors-d'œuvre sans but comme sans effet, puisque d'avance, rassuré par les paroles de l'Amour qui a promis d'unir Aminte avec Sylvie, le lecteur sait que cette dernière ne succombera pas sous les coups du monstre, non plus que son amant ne doit succomber à son désespoir.

C'est encore un moyen d'invention bien malheureux que le conseil donné au triste Aminte par le berger Tircis, d'aller surprendre au bain sa belle rigoureuse.

Ce soir Silvie, à l'ombre des forêts,
Doit se plonger dans le cristal liquide,
Et de leur voile affranchir ses attraits.
Un dieu puissant te servira de guide ;
Vole, et surtout ne te rebute pas.
Tu connais bien le modeste embarras
Et la pudeur d'une vierge timide.
Oui, quelques pleurs de ses yeux vont couler ;
Tu la verras et pâlir et trembler, etc......

N'importe, il faut qu'Aminte soit inflexible. . . . . . Ce moyen de triompher d'une cruelle n'est pas trop délicat. Sans de grands frais d'imagination, on pouvait en trouver un plus noble ; mais que dira-t-on, quand on saura que ce beau projet d'enlèvement se reproduit deux fois dans le second acte ;

et toujours de la même manière? Deux scénes plus haut, cette belle idée est déjà venue à un satyre qui dessèche d'amour pour Silvie, comme le pasteur Aminte. Furieux de ne pouvoir la fléchir, j'*irai*, dit-il,

J'irai, n'écoutant que ma rage,
Enveloppé par des rameaux épais,
Attendre l'heure où, suivant son usage,
Au sein de l'onde elle cherche le frais.
Je saisirai cette *beauté rebelle;*
Elle aura *beau* se plaindre et s'accuser,
Ou me promettre une flamme éternelle;
Ces vains détours ne pourront m'appaiser.
Dieux de ces bois, nymphes de ces fontaines,
Oui, c'est par vous que j'en fais le serment!
Qu'entre mes bras je la tienne un moment,
Et ses douleurs adouciront mes peines!

Ce projet de vengeance peut être digne d'un satyre; mais ce n'est pas une conception digne du Tasse, digne surtout qu'il s'en servît à deux reprises.

Quant aux incidens, ils sont, je l'ai dit, trop prévus; et quant aux personnages, on peut tout ensemble blâmer et louer le caractère donné qu'ils annoncent, et que quelques-uns soutiennent.

Silvie est, dans les deux premiers tiers, une amazone, ou une sorte de *Virago* tout-à-fait étrangère à nos mœurs; disons avec Voltaire :

Ciel! que je hais ces créatures fières,
Soldats en jupe, homasses chevalières.

C'est une sorte d'Antiope, qui fait sonner si haut, et avec tant d'orgueil son indifférence, qu'elle la rend, à vrai dire, très-suspecte, et qu'on pressent, même sans l'avertissement du prologue, qu'elle rabattra de ses grands airs, ce qui lui est à elle-même annoncé cinq ou six fois par les divers personnages du drame. C'est alors, au surplus, qu'elle devient un personnage intéressant, parce que ce personnage rentre dans l'ordre des choses; et le poëte, de son côté, revenant à la peinture des mouvemens bien observés du cœur humain, rentre dans toute la force de son talent. Avant cet heureux moment, Silvie offre dans son caractère un mélange assez bizarre, et je dirai presque monstrueux, de sauvagerie et de coquetterie. Conçoit-on que cette femme qui ne se plaît qu'à courir les bois, à se couvrir de sueur et de poussière, tienne quelquefois un langage que la plus raffinée petite-maîtresse oserait à peine se permettre dans son boudoir? Voici comme s'exprime Silvie en parlant d'elle-même :

Charmantes fleurs, je crains peu votre éclat;
Vous, lys brillans, dont on est idolâtre,
Avec raison on doit vous encenser;
Mais de mon sein quand vous verrez l'albâtre,
Vous saurez trop qu'on peut vous effacer (1).

---

(1) Le satire, qui a aussi ses momens de galan-

Aminte est un personnage tout opposé. Silvie, comme on peut voir, ne doute de rien, puisqu'elle se flatte de surpasser la blancheur des lys et l'incarnat des roses : le pauvre Aminte au contraire doute de tout. Jamais il ne se trouve assez aimable, assez digne de sa Silvie. Il faut convenir qu'Aminte est un amant bien triste, bien fait pour donner des vapeurs aux belles, avec ses longs soupirs et son long martyre, parlant sans cesse de ses souffrances, de son désespoir, et, qui pis est, de son trépas. Heureusement, comme dit le chœur, qui est plus raisonnable que le berger Aminte et que le berger Tircis, autre soupirant presque aussi triste :

Plus d'une fois les amans dédaignés
Et de leurs fers justement indignés
Ont résolu, pour sortir d'esclavage,
De se plonger dans la nuit du tombeau;
Mais rarement l'effet suit la promesse.....

En tout, il y a dans ce long drame bien des langueurs, bien des douleurs, bien des larmes, bien des alarmes, beaucoup de ces mots usés qui ne reproduisent plus que des images usées de même depuis des siècles;

---

terie, avait fait, quelques pages avant, ce petit madrigal :

Viens - je t'offrir les prémices des fleurs;
Ta main farouche en repousse l'hommage;
Peut - être aussi que leurs vives couleurs
N'égalent pas l'éclat de ton visage.

il y a, après cela, beaucoup de fleurs, beaucoup de lys et de roses; beaucoup aussi de cette vieille galanterie métaphysique, devenue, depuis des siècles, bien fade et bien insipide. Les images mythologiques y sont prodiguées; vous en avez jusqu'à la satiété. Vous avez de plus d'autres images de toute espèce, car le poëte ne procède, pour ainsi dire, que par similitudes, comparaisons, métaphores; et malheureusement il se répète, et plus malheureusement encore, les rapports établis entre les objets qu'il compare sont souvent plus que hasardés, n'ont entre soi très-souvent aucun point de ressemblance, ou en ont de trop éloignés pour que l'esprit les saisisse ou que le goût les approuve. D'ailleurs cette prodigalité de figures n'est propre qu'à refroidir et même à éteindre le sentiment. Ce n'est pas par ces accumulations qu'on persuade. L'ame fortement pénétrée s'attache au contraire à une seule idée, toujours la même, qu'elle sait, qu'elle se plait à contempler sous toutes ses faces, dont elle semble craindre de se distraire : voyez l'entrée de Phèdre sur la scène : voyez, pour ne pas quitter le Tasse, le Tasse lui-même dans ce drame pastoral de l'Aminte qui prête tant à la critique. Quand il saisit un mouvement juste, et pris dans l'observation du cœur humain, ne croyez pas qu'il le quitte tout aussitôt, ou qu'il le fasse disparaître sous les futiles ornemens de son

style figuré. Au contraire, il s'y attache, il s'en pénètre, il le rend avec simplicité et vérité ; et de son ame l'émotion passe dans la vôtre. Pour vous en convaincre, lisez toute la scène seconde du quatrième acte, dans laquelle Silvie, non plus coquette comme naguère, mais devenue sensible, aimante et repentante, exhale un désespoir si touchant, au récit du trépas tragique d'Aminte, trépas supposé dans les conceptions du poëte. Lisez encore, si vous voulez, le récit de la seconde scène, dans lequel Aminte retrace le tableau de ses souffrances et découvre toutes les plaies secrettes de son cœur, tableau vif, animé, senti, plein de charme, de douceur, de coloris et d'éclat ; mais pourquoi ce coloris, quelquefois naturel et vrai, n'est-il souvent qu'un vernis brillanté, qu'une enluminure moderne qui scintille, si l'on peut le dire, et papillote sous l'œil ? Pourquoi tant de coquetterie dans le style ? Tant de rapprochemens antithétiques dans la diction ? Jugez-en par ces oppositions mesquines :

Mon cher Tircis, je connais mieux que toi
L'honneur d'un sexe à qui tout rend hommage.
C'est au larcin que son refus engage.
S'il prend la fuite, il veut être arrêté ;
Il ne combat que pour être dompté,
Et sa défaite est le prix du courage.

Comme cela est maigre, maniéré et commun tout-à-la-fois ! Voilà ce qui blessait le

goût sévère de Despréaux, ce qui le dépitait, et finissait par le rendre insensible à quelques beautés du premier ordre, qu'il faut chercher sous les enjolivures du bel-esprit. Les exagérations de toute espèce, mais sur-tout les sentimens outrés et les pensées fausses, et toute l'ennuyeuse logique des bergers amoureux et langoureux, devaient le choquer davantage; que devait-il penser encore de ces redites qui viennent vous impatienter de scène en scène? n'en offrons qu'un exemple : le satyre dans son monologue du second acte, s'exprime ainsi :

Nymphe barbare! oui je redoute moins
La cruauté des monstres de Lybie,
Que le mépris dont tu payas mes soins.
On adoucit le tigre impitoyable;
La crainte au moins enchaîne son courroux :
Mais tous les pleurs versés à tes genoux
Ne touchent pas ton cœur inexorable.

Et voici ce que dit Daphné dans la scène suivante :

J'aurais plutôt au joug de l'esclavage
Accoutumé les tigres et les ours
Que je n'aurais à la voix des amours
Ouvert le cœur de cet enfant sauvage.

Je supprime une foule d'autres images identiques que l'imitateur a eu le bon esprit d'écarter de sa version, ou qu'il a eu l'art de déguiser, mais non pas toujours avec assez de succès, pour qu'il n'en restât point

de

de vestiges ; et ce que je dis de ce retour des mêmes pensées, se peut dire aussi des sentimens exagérés, forcés ou recherchés, des rapprochemens antithétiques, du cliquetis des oppositions, dont on voit bien que le goût de M. Baour de Lormian a été blessé, puisqu'il a songé à les rendre moins sensibles.

Quoi qu'il en soit de ces défauts et de quelques autres que je passe sous silence, car je n'ai rien dit des scènes prolixes dans lesquelles le personnage qui parle ne fait que ressasser les mêmes idées ; ni du manque presque absolu d'art qu'on remarque dans la manière de lier ces scènes et de faire entrer et sortir les acteurs, ni du vide de l'action, etc. ; quelque nombreux que soient enfin les reproches qu'on peut faire à l'auteur original de l'*Aminte*, et que son imitateur prévient en partie, on adoucit presque toutes les fois qu'il n'a pu les prévenir, il n'est pas moins vrai que l'*Aminte* offre de beautés véritables, qui placent ce drame fort au-dessus de l'œuvre du Guarini, qu'on y remarquera de très-heureuses imitations des plus illustres poëtes grecs et latins, dont on sait que le Tasse avait fait une étude sérieuse, l'étude même de sa vie, et qu'il a fait souvent revivre avec tant d'éclat et de magnificence dans son chef-d'œuvre de *la Jérusalem* ; qu'en quelques endroits, vous reconnaissez la touche brillante du peintre de la Forêt enchantée ; en

d'autres, des mouvemens dramatiques pleins d'effet, une exacte et savante peinture des passions; et que plusieurs de ses défauts mêmes, qu'on a bien vu que j'étais loin de dissimuler, ont un charme secret qui nous porte, presque malgré nous, à l'indulgence. M. de Lormian, en les adoucissant, ou les couvrant du coloris d'une diction facile, élégante et gracieuse, les rend peut-être plus séduisans encore : mais dans sa version, qui n'est, comme il l'annonce, qu'une imitation, j'oserais presque dire qu'ils sont sans danger; car ou il les a fait habilement disparaître, comme je l'ai déjà dit, ou il les a rendus moins graves, en ramenant la pensée à des combinaisons moins recherchées, en la présentant sous des formes plus simples, plus naturelles.

Je ne dirai pas que la diction de M. Baour de Lormian soit toujours exempte de manière, tant il est difficile, même avec le goût le plus sûr, de ne pas s'égarer, alors qu'on suit un modèle qui lui-même prend de fausses routes; son expression offre quelquefois des traces de ce néologisme qu'il désapprouve tout le premier, et, par exemple, lorsqu'il vous parle du *rossignol* (1) *qui éveille les prairies*, ou *des délices des*

---

(1) A la lueur de l'astre au front d'argent,
Le rossignol *éveille les prairies*.....
. . . .
Quand des amours *les tardives délices*
Viendront *sourire à tes derniers beaux jours*...

amours qui sourient aux derniers beaux jours ; mais ces cas sont rares ; et, généralement parlant, l'imitation de M. Baour de Lormian me semble faite pour réconcilier l'auteur de l'*Aminte* avec les hommes de goût, et même du goût le plus sévère, pourvu qu'ils n'aient pas trop d'éloignement pour le drame pastoral, genre qui ne plaît pas à tous les esprits. Ce que je viens de dire est sans doute l'éloge le plus complet que je puisse faire du travail de l'imitateur. Après cela je ne m'arrêterai pas à quelques fautes de détail très-légères qu'on peut faire disparaître d'un trait de plume. Il suffit de remarquer en général qu'il règne un talent éminemment poétique dans cette version ; qu'elle offre des tableaux pleins de fraîcheur, de grace, de volupté, à côté de peintures d'un coloris sévère, d'une expression touchante, d'un effet vraiment dramatique. Cette variété de tons qui ne se rencontre que dans une imagination habile à saisir les nuances si diverses des objets, et qu'on retrouve dans le talent flexible de l'imitateur de l'*Aminte*, est pour nous un gage assuré du succès qui attend la traduction de *la Jérusalem délivrée*, dont M. Baour s'occupe, dit-on, en ce moment, et dont la publication de l'*Aminte* semble être l'annonce. Félicitons-le donc moins pour l'*Aminte* encore que nous possédons, que pour ce que nous promet l'*Aminte*. Augurons, nous le devons, d'autant

mieux de la réussite de l'entreprise, que nous savons avec quelle justesse d'esprit celui qui s'y livre en apprécie les difficultés; avec quelle sévérité louable il a lui-même jugé ses premiers efforts, et comme il s'est généreusement condamné à refaire un travail qu'il jugeait trop peu digne du Tasse et de lui-même. Si peu d'hommes sont capables de ce courage, qu'on peut tout espérer de celui qui le possède et en fait preuve.

Je me suis laissé entraîner à des remarques critiques sur l'auteur de l'*Aminte*, qui ont comme envahi l'espace qu'on me laissait pour parler de son imitateur : mais qu'aurais-je dit de son travail, qui ne soit renfermé dans le peu de mots qu'on vient de lire? En signalant les défauts de l'original, j'aurai fait, je le répète, l'éloge le plus flatteur que je pouvais faire de la copie. Ce qu'on regrettera peut-être, c'est que je n'aie pas, par de nombreuses citations, appuyé et confirmé cet éloge; mais j'ai voulu cette fois, mettre le lecteur dans la douce nécessité de se procurer l'ouvrage de M. Lormian : ceux qui voudraient apprécier, d'après des vers morcelés, la diction soutenue et tout le talent poétique du traducteur, en auraient sans doute une idée très-incomplette. Pourtant, afin d'en faire prendre un avant goût à ceux qui se procureront l'ouvrage, je terminerai par quelques fragmens que je vais transcrire à l'ou-

verture du livre. On pourra juger d'abord combien il y a d'élégance dans les formes de la diction, par ces vers que prononce Silvie à la fin de la première scéne du premier acte :

Séparons-nous ; en l'écoutant j'oublie
Qu'au fond du bois à Palès consacré,
Tout pour la chasse est déjà préparé.
Dans le ruisseau qui baigne la prairie,
Je vais d'abord laver mon front poudreux,
Et rendre, au sein d'une eau fraîche et limpide,
Mon corps plus souple et mes bras plus nerveux.
Puis, sur les pas de la biche rapide,
L'arc à la main, précipitant mes pas,
J'irai moi-même au chasseur intrépide
Faire du cor entendre les éclats, etc.

Voici un portrait de l'amour, peint par les prodiges qu'il opère :

. . . . Celui qui sous les eaux
Donne aux poissons leur brillante parure ;
D'un double dard arme les fiers taureaux,
Baigne les fleurs, rajeunit la verdure ;
Dicte les chants des timides oiseaux ;
Revêt le paon d'une robe changeante,
Qui, s'enflammant aux rayons d'un jour pur,
Jusques aux cieux, dont la voûte s'argente,
Réfléchit l'or, et la pourpre, et l'azur, etc.

J'aurais bien voulu terminer par le tableau plein d'effet qu'Aminte retrace de sa situation dans le premier acte ; mais ce récit ne saurait trouver place à la fin de cet

article, à cause de son étendue, et je le gâterais en le coupant. Je crois d'ailleurs que quelques journaux l'ont rapporté. Je me bornerai donc à la citation suivante. L'acte second finit par ce chant pastoral que le chœur adresse à Vénus :

O Vénus! dis-nous sous quel maître
On peut apprendre à bien connaître
Tous les mystères de l'amour?
Tremblant et timide à son tour,
Apollon même les ignore :
Envain il dispense le jour;
Et quand l'univers l'adore,
C'est toi qui règnes dans sa cour.
Plein de ta flamme pénétrante,
Le rustique habitant des bois
Lit dans les yeux de son amante
Le code sacré de tes lois.
Il exprime tout ce qu'il pense :
Le fard d'un discours apprêté
N'affaiblit point son éloquence,
Et le ton de la vérité
Prête encore à son ignorance
Les charmes de la volupté.
Sa langue fût-elle muette,
Il n'en est pas moins entendu. . . . .
Des désirs d'un cœur éperdu
Le regard devient l'interprète.
Qu'on lise les doctes écrits
Des philosophes de l'Asie :
Un coup-d'œil, un tendre souris
De la beauté que j'ai choisie,

Sont pour moi d'un assez grand prix ;
Et les vers que mes mains rustiques
Graveront sur les pins antiques
Dont la cime ombrage ces lieux ,
A la maîtresse de mon ame
Peindront mieux l'ardeur qui m'enflamme
Que des chants dictés par les dieux.

LAYA.

Voyage de Paris à Neufchâtel en Suisse, fait dans l'automne de 1812 ; *par G. B. Depping, membre de la société philotechnique et correspondant de l'académie royale de Munich.* Un vol. in-12. A Paris, à la librairie d'éducation et de jurisprudence d'Alexis Eymery, rue Mazarine, n°. 30.

La plupart des voyageurs *courent* et ne *voyagent* pas, parce que le temps d'observer ou le talent de l'observation leur manque, et qu'en général les merveilles de la nature, les monumens des arts et les productions de l'industrie, touchent faiblement leur curiosité. On sait que les lieux qui furent le théâtre des grands événemens de l'histoire, ne leur inspirent aucun intérêt, et que les ruines qui éveillent tant de souvenirs, ne disent rien à leur imagination. Cependant combien n'existe-t-il pas de soi-

disans voyageurs, lesquels, aprés avoir traversé en poste la France, l'Italie ou l'Allemagne, ont publié la relation de leurs courses, faite d'aprés d'autres relations qu'ils n'ont pas craint de copier? Combien cette manie d'écrire ses *voyages* n'a-t-elle pas produit de compilations informes, contenant des descriptions d'objets que le compilateur n'avait pas pris la peine de voir, ou même qui n'existaient plus à l'époque où il les décrivait comme existans? Combien de réflexions sentimentales et niaises n'a-t-on pas faites dans des forêts abattues cinquante ans avant le passage du *rêveur mélancolique?* Combien de fois un observateur renfermé dans sa chaise-de-poste ne s'est-il pas extasié sur l'agriculture d'une plaine qu'il traversait de nuit? Il serait facile d'en citer une foule d'exemples, et beaucoup de voyageurs en France, en Italie ou en Grèce, n'auraient pu écrire une seule page, si ces belles contrées n'avaient été visitées et décrites avant eux.

Mais dans les pays qu'on croit le mieux connaître, l'observateur habile trouve encore l'occasion de faire une foule d'observations curieuses. M. Depping en est la preuve. Pendant l'automne de 1812, il est allé de Paris à Neufchâtel; la route qu'il a suivie a été le sujet de tant de descriptions, qu'on croirait qu'il ne reste plus rien à dire, et cependant qu'on lise sa relation, on se convaincra du contraire.

C'est aux portes mêmes de Paris que notre voyageur commence ses descriptions, mais il a soin de ne pas refaire ce qui a déjà été si bien fait. Néanmoins, quoiqu'il se soit contenté de glaner, il a encore recueilli une quantité considérable d'épis échappés à ses prédécesseurs. Mais au lieu de suivre sa *feuille de route*, j'aime mieux citer quelques-unes des anecdotes qu'il rapporte ou des observations qu'il a pu faire.

M. Depping, arrivé dans les lieux où était situé le Paraclet, dont il n'existe plus que quelques ruines, rappelle les noms d'Héloïse et d'Abailard. On a tout dit sur ces amans, mais le charme attaché aux souvenirs d'un amour malheureux est si puissant, que les cœurs sensibles écoutent avec un plaisir toujours nouveau, des récits qu'on leur a fait mille fois. En 1779, un particulier arracha une dent à Héloïse et la fit monter en bague, M. Depping blâme cette conduite, qu'il trouve contraire à la vénération due aux tombeaux. Je ne partage pas une telle sévérité pour une action qui porte avec elle son excuse, et je ne puis croire qu'une simple fantaisie en ait été le motif. Pour attacher du prix à une relique d'Héloïse, il faut avoir été battu par les orages des passions, ou du moins il faut sentir vivement, car les ossemens des morts parlent au cœur et jamais à la vanité.

Les savans qui s'occupent de recherches sur les antiquités, et ceux qui travaillent à la statistique de la France, liront avec intérêt dans le Voyage que j'annonce la description de la ville de Troyes, patrie de Grosley, si recommandable par la solidité de son érudition, l'étendue de ses connaissances, l'originalité de son esprit et son attachement à la doctrine des vénérables solitaires de Port-Royal. M. Depping parle plusieurs fois de cet homme célèbre, avec l'estime que méritent ses vertus et ses talens, et s'il profite de ses travaux, il lui en rapporte la gloire.

Dans tous les lieux où il passe, notre voyageur examine avec soin les antiquités, les monumens, les manufactures, les procédés agronomiques, les jardins d'agrément ou d'instruction, et les établissemens publics. Il donne des détails intéressans sur les mœurs, les coutumes, le langage et même la constitution physique des habitans des villes et des campagnes qu'il parcourt. Rien n'échappe à son esprit observateur, et le style de ses observations, qui pourrait être plus correct et plus élégant, a une certaine couleur originale qui plaît au lecteur et fixe son attention.

M. Depping s'attache surtout à faire connaître les hommes des départemens, que leurs talens ou leurs services rendent recommandables. A Langres, il visite M. Laurent Bournot, imprimeur-libraire, qui

marche avec succès sur les traces des Aldes, des Elzevirs, des Vascosan, des Ibarra et des Didot. Il est parvenu à fabriquer des feuilles de papier de neuf pieds de long sur sept de large, et tous les instrumens qu'il a fallu employer pour cette opération ont été faits par lui. Il a imprimé ensuite, sur une seule feuille de cette dimension, en surmontant de grands obstacles, un abrégé de l'histoire de Langres. Il est inutile d'insister sur l'utilité de semblables feuilles pour les cartes géographiques et les papiers peints. Cependant l'inventeur n'a jusqu'à présent recueilli que des éloges. C'est beaucoup sans doute pour le payer de ses peines, mais il serait bien mieux récompensé si l'on utilisait ses découvertes.

La partie la plus intéressante du voyage de M. Depping, est sans contredit celle qui traite du val Travers et de Neufchâtel. Arrivé à Motiers, le voyageur n'eut rien de plus pressé que de visiter la maison où l'auteur d'*Emile* et du *Contrat-Social* aurait coulé d'heureux jours, si cette fatalité qui s'attachait à tous ses pas, ne lui avait suscité des persécuteurs qui tentèrent de l'y faire lapider par une populace aveugle et fanatique. M. Depping rapporte qu'un père de famille de ce pays ayant élevé ses filles selon le système d'*Emile*, en parla à Rousseau, qui lui dit brusquement : *ce n'est pas ce que vous avez fait de mieux;*

j'en suis fâché pour vos filles. Cela n'est pas vraisemblable, à moins que l'on ne veuille penser que Rousseau, voyant dans ce père un disciple indigne de lui, par la manière dont il avait mis en pratique les sublimes leçons qu'il donne, n'ait voulu lui faire sentir sa sottise, pour avoir entrepris une chose au-dessus de ses forces. Si le propos est vrai, ce que je ne puis croire, il ne peut souffrir d'autre explication.

Le chapitre du voyage de M. Depping qui est relatif à Neufchâtel, est très-curieux, et se fait lire avec intérêt. L'auteur a entremêlé plusieurs anecdotes aux descriptions des curiosités de la nature et des arts. Cette méthode qu'il a suivie dans tout son ouvrage, excite la curiosité du lecteur, et lui fait passer des momens plus agréables que la lecture d'un itinéraire ne semblerait le promettre. Les récits piquans, les détails de mœurs, et les tableaux de famille intéressent autant que les descriptions de monumens, de tableaux et de statues, et personne ne lira sans plaisir, les détails sur la manière hospitalière et franche dont notre voyageur a été reçu chez un batelier du village des *Brennets.*

La *guérite du capucin* dans la citadelle de Besançon méritait d'être visitée par M. Depping, à cause de la singularité du fait auquel elle doit son nom. Lorsque Louis XIV assiégeait Besançon, il y avait dans la citadelle un capucin qui examinait avec soin

les travaux des canonniers; ceux-ci le plaisantèrent. Le bon père se prétendit plus habile qu'eux, et leur montrant le roi à cheval, il se vanta de le démonter d'un coup de canon, et l'exécuta. Louis jura de brûler la ville, mais apprenant ensuite l'histoire du religieux, sa colère s'adoucit. Il se contenta de défendre aux capucins de la ville, d'avoir pendant cent-un ans des confessionaux dans leur église.

Je terminerai cet article en répétant une aventure qu'un Gascon raconta à Dijon, à M. Depping, et dont il se dit le héros. En avertissant qu'il est gascon, je donne à mes lecteurs la mesure de la confiance que mérite son récit. Voyageant dans le Béarn, il arrive un soir harrassé et affamé à l'auberge d'un hameau. Il demande ce qu'on lui donnera pour son souper. Tout ce que vous voudrez, répond-on. — Avez-vous du veau? — Nous le vendons à la ville. — Du mouton? — On n'en tue pas. — Des poissons? — Il n'y a pas ici de rivière. — Et qu'avez-vous donc? — Des œufs et du pain. Il fallut, bon gré, malgré, qu'il s'en contentât. Pour coucher, nouveaux obstacles, car il n'y avait que quatre lits placés les uns sur les autres en manière de soupente. Il en demanda un, on le lui accorde, et il est prêt à se mettre dans l'inférieur, quand la maîtresse de l'auberge accourt en criant: Que faites-vous? Ce lit est le mien. — En ce cas je vais prendre le second, dit-il.

— C'est celui de notre fille. — Le troisième? — C'est celui du petit garçon. — Le quatrième? — A votre service. Il s'endormait, lorsqu'un grand bruit le réveille en sursaut, tandis qu'une odeur désagréable se fait sentir. Il demande ce que cela signifie. — Ce n'est rien, lui dit-on, c'est le *vicaire* qui monte. Il n'en put pas savoir davantage, et ce fut seulement le lendemain qu'il découvrit que ce terrible *vicaire* était un énorme vase..... dont on me dispensera d'indiquer l'usage, et qu'on hissait avec des poulies. *Se non è vero è bene trovato*.

L'ouvrage de M. Depping sera, pour ceux qui suivront la même route que lui, un *vade mecum* où l'on ne trouvera ni les erreurs du *Guide du Voyageur*, par Richard, ni la sécheresse de l'*Itinéraire de l'Empire français*.

L. A. M. Bourgeat.

Correspondance littéraire, philosophique et critique du baron de Grimm et de Diderot. (1)

DERNIER ARTICLE.

Si la littérature est en effet l'*expression de la société*, il faut nécessairement que ce cachet particulier, imprimé aux productions du moment, par le caractère et l'es-

(1) Voyez notre volume précédent, pag. 37.

prit qui dominent à cette époque, s'affaiblisse, se dégrade, et finisse par s'effacer complettement, à mesure que l'esprit et les mœurs d'une nation reçoivent des altérations plus ou moins sensibles. Un peuple ne peut donc se flatter d'avoir une littérature, qu'autant qu'il a et conserve un caractère distinctif, dont elle est l'expression fidelle. Or, le premier signe d'altération du caractère *national*, est sa tendance à emprunter des peuples voisins des formes et des nuances qui lui sont étrangères; et qui, peu susceptibles quelquefois de se confondre harmonieusement avec les teintes et les formes primitives, produisent un mélange bizarre et monstrueux, dont les yeux ne sont pas moins blessés que la raison. Ces discordances morales ne tardent pas à devenir des contrastes choquans en littérature; et tout retombe insensiblement dans le chaos, jusqu'à ce qu'une création nouvelle rappelle ce peuple dégénéré à sa dignité première, en lui rendant ses traits et sa physionomie caractéristiques.

L'un des travers philosophiques du siècle dont j'achève la revue littéraire, fut précisément cette étrange manie d'altérer le caractère français, par celui de tous les alliages qu'il pouvait le moins admettre : d'aller chercher des modes, des mœurs, de la littérature enfin, et sur-tout de la philosophie, chez celui de tous les peuples voisins, dont l'esprit, les goûts et les ha-

bitudes offraient, avec les nôtres, la plus frappante opposition. Plus sage que nous, à cette époque, le peuple anglais avait su se défendre du danger et du ridicule de l'engouement; et, toujours fidèle à son caractère, voulut le conserver et le reproduire, jusques dans ses imitations. La cour de Louis XIV avait poli celle de Charles II; Waller et Prior avaient mis dans leurs vers quelque chose de cette grace, de cette urbanité, qui distinguaient alors nos poëtes courtisans ; grand admirateur de Racine et de Boileau, Pope avait emprunté de l'un son goût et sa raison lumineuse; de l'autre, l'élégance, l'harmonie et la pureté de sa diction. Plusieurs pièces même avaient passé avec succès de la scène française sur le théâtre de Londres (1). Par un heureux échange, Voltaire transplanta le premier parmi nous quelques fleurs poétiques, adroitement dérobées au Parnasse anglais : le premier, il nous fit connaître, par leurs meilleurs morceaux, Shakespeare, Dryden, Milton, etc. ; mais sans dissimuler leurs nombreux défauts, sans établir jamais la moindre comparaison entre cette littérature demi-barbare, et celle dont la France avait donné le modèle au reste de l'Europe. C'était, comme il le dit lui-même, *quelques*

(1) *Le Cid*, *les Horaces*, *Andromaque*, *Phèdre*, *l'Avare* de Molière, *Zaïre*, *Alzire*, *Mérope*, *Mahomet*, littéralement traduites.

perles extraites du fumier. C'est à cela, en effet, qu'il eût fallu se borner; et le gouvernement le sentit si bien lui-même, que la littérature et la philosophie anglaises furent *prohibées*, pendant un certain temps, avec autant de sévérité, que le furent depuis les produits de l'industrie britannique. Mais tout était bien changé, trente ans plus tard ! *On passa d'une extrémité à l'autre*, dit encore Voltaire; on ne voulut plus que ce qui venait de ce pays, *ou passait pour en venir*, etc., et ce même Voltaire fut bientôt obligé de s'armer de toute la puissance de son génie, de tout l'ascendant de son nom, pour démontrer à la nation française, dans la personne de ses représentans académiques (1), que Corneille et Racine avaient fait de meilleures tragédies, que Shakespeare et Dryden; mais en vain l'oracle du goût élevait la voix; le mouvement était donné, et rien n'était plus capable de l'arrêter.

Trois traductions célèbres, publiées à peu de distance l'une de l'autre; celle des *Nuits d'Young*, d'*Ossian*, et du théâtre complet de *Shakespeare*, eurent, sur cette révolution, une influence décisive; et malheureusement le talent reconnu du traducteur justifiait, jusqu'à un certain point, le zèle intolérant des nouveaux convertis à la

(1) Voyez la lettre de Voltaire à l'académie française, 25 août 1776.

littérature anglaise. Tout est affaire de mode chez nous et toute espèce de mode y devient bientôt une manière aveugle, qui n'écoute et n'examine plus rien. A peine ces productions bizarres eurent-elles remplacé sur la toilette des dames, et la cheminée des sallons, les oracles de la philosophie moderne; à peine l'engouement se fut-il déclaré pour *la manière noire* du chantre des tombeaux; pour les tons sombres et *vaporeux* du barde écossais; pour la touche *large et vigoureuse du dieu de la tragédie*, que l'on peut juger avec quel dédain on regarda nos misérables richesses littéraires! combien *Andromaque* et *Iphigénie* durent paraître froides et mesquines auprès de *Machbeth* et *d'Othello!* Il n'y eut plus de vers lisibles, que ceux qui étaient essentiellement *moraux*, *pensés*, *mélancoliques*; et cette maladie de tristesse, trop naturelle sous un ciel pesant et nébuleux, envahit tout-à-coup un peuple gai, aimable, spirituel, et placé sous la plus heureuse température. Ce qu'il y eut de particulier dans cette circonstance, c'est que les Anglais ne partageaient nullement cet enthousiasme de commande, et que leurs critiques n'épargnaient pas ces mêmes divinités, qui comptaient parmi nous un si grand nombre d'adorateurs. En Angleterre, comme en France, *Young* n'a jamais été, pour les bons esprits, qu'un pleureur monotone, qu'un rabâcheur ennuyeux des

mêmes idées sur la mort, le temps et l'éternité, et qui mérite à peine, envisagé comme poëte, de fixer un moment l'attention de l'homme de goût (1) : *Shakespeare*, un écrivain vraiment original, dont le génie brut et inculte laisse échapper de temps en temps quelques éclairs, qui n'en rendent que plus sensibles les ténèbres épaisses où il se replonge l'instant d'après. *Ossian-Macpherson* n'a joui que d'une vogue passagère, attachée à *l'étrangeté* du sujet et des images, mais sur-tout à l'obscurité mystérieuse, jettée à dessein sur l'authenticité des pièces originales. On s'est, du reste, bientôt lassé de suivre dans les nuages un poëte qui sommeille ainsi qu'Homère, mais qui ne rêve pas aussi agréablement que lui.

Quel était donc, aux yeux de ceux qui accusaient de timidité la langue des Bossuet; la poésie des Corneille et des Voltaire, et qui nous reprochaient si durement nos entraves et nos lisières; quel était, dis-je, le mérite des écrivains anglais ? L'*originalité*, et cette fière indépendance qui, en affranchissant le génie de la contrainte imposée par les règles, lui rend son essor tout entier, et le met en rapport direct avec cette *belle nature*, si honteusement défigurée par des hommes qui n'avaient que du goût, de l'esprit et du talent ! C'est ainsi que l'im-

(1) « Il faut avoir une grande passion pour le genre sombre, pour soutenir cette lecture *sans fatigue et sans dégoût* ». (Grimm, tome 6, p. 354).

patience de toute espèce de frein devait s'étendre jusqu'aux matières mêmes où la licence n'est pas plus excusable, quoiqu'elle soit moins dangereuse que dans des choses plus importantes : c'est ainsi que l'esprit, prétendu philosophique, après avoir effacé par degrés l'empreinte du caractère national, fit naître, pour des hommes qui ne ressemblaient plus à leurs ancêtres, une littérature qui n'avait plus rien de commun avec celle du siècle précédent.

Mais c'est au théâtre sur-tout, au théâtre, dont l'action est si prompte et si directe sur la morale publique, que cette révolution dans nos idées littéraires devait s'opérer avec le plus de succès et d'éclat. C'est dans le temple même de leur gloire; c'est sur le trône où ils recevaient depuis si longtemps nos hommages, que l'on vint attaquer ceux auxquels le suffrage unanime de l'Europe éclairée avait déféré le sceptre dramatique. La tragédie fut le premier et principal objet des efforts sacriléges des novateurs. Voltaire, en donnant plus de pompe et d'éclat à la représentation théâtrale, en croyant mettre plus d'*action* dans ces pièces, parce qu'il y amenait, le plus souvent aux dépens de la vraisemblance, des situations fortes et tragiques, en les semant surtout de sentences et de maximes philosophiques, ouvrit une route nouvelle, et donna, sans s'en douter, le signal de la décadence. Mais ce même goût, qui lui

avait marqué le terme où il devait s'arrêter, le fit gémir pendant trente ans sur l'abus déplorable de l'exemple qu'il se reprochait d'avoir donné. Chaque page le prouve dans sa vaste correspondance; mais rien ne l'atteste mieux que l'indignation avec laquelle il s'éleva contre le projet de dresser un *échafaud* dans *Tancrede!* Cette idée seule n'est-elle pas une preuve suffisante des progrès que faisait parmi nous la tragédie anglaise; et dut-on s'étonner de ce que l'on vit depuis, en voyant ce que l'on proposait alors? Ainsi deux causes principales concouraient à la prompte décadence de l'art dramatique : la manie des sentences, d'un côté; et de l'autre, un pathétique faux, exagéré, poussé jusqu'à l'horreur, et glacial cependant, parce que rien n'est en effet plus froid que tout ce qui cesse d'être vrai et naturel.

Ce fut bien pis encore, quand, sous prétexte de nous donner une tragédie *nationale*, on essaya de faire prendre le change à l'opinion publique, en donnant sans pudeur à l'histoire des démentis formels; en dénaturant à-la-fois et les événemens et les caractéres. Passe encore, si de pareils travestissemens, que la poésie a quelquefois le droit de se permettre, mais avec une sage réserve, eussent été sans objet, et fussent restés sans conséquence! Mais leur but trop évident, et que l'on ne prenait pas même la peine de déguiser, était

d'avilir d'abord, pour rendre bientôt odieux, tout ce qui jusqu'alors avait inspiré le respect et commandé la soumission. Ce serait quelque chose de précieux qu'une histoire de la tragédie à la fin du 18e. siècle, dans laquelle on suivrait graduellement les progrès de cette révolte de l'opinion, contre l'autorité civile et religieuse. Peut-être un pareil ouvrage serait-il plutôt encore celui d'un bon citoyen que d'un littérateur habile ; peut-être même pourrait-il porter pour épigraphe : *Erudimini, qui judicatis terram !*

Quant à la comédie, il n'y faut plus songer, à l'époque qui nous occupe ; on sent bien qu'il ne faut pas s'attendre à des portraits de mœurs et de caractères, dès qu'il n'y avait plus rien d'original, rien de caractéristique, dans ces mêmes mœurs.

De cette confusion de tous les principes, de ce désordre des élémens du goût et de la littérature, il ne pouvait résulter que quelque chose de monstreux et de bizarre : le *Drame* naquit : genre mixte et faux, que Voltaire qualifiait avec raison de *monstre, né de l'impuissance de faire une tragédie ou une comédie.* La Harpe, dont le goût sûr et judicieux n'a jamais fléchi devant aucune innovation littéraire ; La Harpe combattit le nouveau monstre, avec une chaleur plus éloquente que la pièce même, dans la préface de son *Barnevelt*, imitation sage du drame anglais de ce nom, mais qu'il ne

crut point devoir hasarder sur le théâtre de Corneille et de Racine. Il s'attacha sur-tout, dans cet excellent morceau de critique, à réfuter les paradoxes étranges d'un ouvrage qui ne tendait à rien moins qu'à replonger la scène française dans la barbarie; d'un ouvrage, où l'on proposait sérieusement (p. 136) de transporter l'*Hôpital* et *Bicêtre* au théâtre français: où l'on ne parlait qu'avec une dédaigneuse pitié de nos chefs-d'œuvre dramatiques; où Corneille, Racine et Voltaire, sont traités de *vaniteux*, qui n'ont *vaniteusement* écrit que pour flatter la puissance ou le crédit, sans rien faire pour *le peuple*; *le peuple*, pour qui seul *il faut écrire*, attendu que *le peuple* seul a du goût et du sentiment.

C'est ainsi qu'après avoir insolemment endoctriné, du haut de la tribune dramatique, les princes et les rois de la terre, on crut relever la multitude à ses propres yeux, en transportant sur la scène les dernières classes de la société, placées dans les situations les plus triviales, et parlant un langage conforme à leur condition (c'était là ce qu'on appellait *la belle nature*); ou, en rabaissant les classes supérieures au ton, aux mœurs et au langage des plus simples plébéins. Ce petit système d'égalité dramatique était, comme l'on voit, assez philosophiquement conçu; il est fâcheux que l'exécution l'ait si prodigieusement décrédité, et que l'ennui ait déconcerté ses

plus intrépides partisans. Aussi Diderot, qui se croyait de bonne foi l'inventeur du nouveau genre, ne manque-t-il pas d'affirmer que, pour en assurer la réussite, il faudrait des auteurs, des acteurs, un théâtre, et peut-être *un autre peuple* (1). En attendant que tout se renouvellât, pour être digne de jouer, d'entendre et de goûter *le Pere de famille*, et *le Fils naturel*, les philosophes, et Grimm à leur tête, ne négligeaient rien pour conquérir des disciples à la doctrine nouvelle, pour exagérer son mérite et lui procurer des triomphes. C'est ici que le personnage du baron allemand devient assez difficile à expliquer; nous trouvons en effet deux hommes bien distincts en lui : l'un, prosterné sans cesse devant Diderot, épuise toutes les formules de l'admiration, sans pouvoir exprimer encore celle que lui inspire *le Fils naturel*. (Tom. II, p. 163.) L'autre, naturellement ramené au bon goût, dès qu'il n'est plus dominé par une influence étrangère, vous dira, en parlant de *Jenneval*, et du sujet de *Barnevelt* en général; « Il n'y a aucun mérite à mettre sur la scène un garçon marchand qui, abandonné à la voracité d'une fille de mauvaise vie, assassine son oncle pour le voler, et est livré, en conséquence de son crime, au dernier supplice. De *si nobles tragédies* ne se repré-

(1) Voyez *le Fils naturel*, p. 201.

sentent

sentent *qu'en place de Grève* ». (Tom. VI, p. 458). Voltaire et La Harpe n'ont jamais rien dit de mieux ni de plus fort à ce sujet. L'on a ri, il est vrai, et l'on a eu raison de rire, de l'enthousiasme vraiment plaisant de Grimm pour Sédaine; mais combien de passages on aurait pu citer, où se retrouvent toute la justesse de son goût, toute la sévérité de ses principes littéraires! Je me bornerai à deux exemples : lisez (*Tom. I, p.* 433 *et suiv.*, et *Tom. III, p.* 72, etc.) ses analyses des tragédies de *l'Orphelin de la Chine* et *de Tancrède*, et vous verrez s'il est possible d'indiquer d'un crayon plus sur les beautés et les défauts de ces deux ouvrages. Dans cette longue suite de jugemens, portés sur tant d'objets divers, et pendant un aussi long espace de temps, je ne trouve Grimm en défaut quelquefois que sur l'article du drame; encore ai-je prouvé que c'était plutôt par amitié pour Diderot, et par déférence pour les opinions qu'il avait adoptées et qu'il défendait alors avec une chaleur, qui s'est bien ralentie depuis.

Ce n'est donc point de *germanisme*, mais de *philosophisme*, selon moi, qu'il faut accuser le goût de Grimm, dans cette circonstance. Comment, en effet, l'homme prévenu en faveur des théâtres anglais et allemand, eût-il porté sur les productions du nôtre un coup-d'œil si juste et si sage; et comment, trompé une fois, ne se fût-il point abusé dans une foule d'autres ren-

contres ? Or, est-il une seule des pièces nombreuses qu'il passe en revue, qui ait appellé avec gain de cause, de son arrêt de proscription ? Est-il un seul ouvrage qui n'ait pas été jugé depuis, comme il l'avait été par Grimm dès le principe ? Mais, placé au centre de ce grand mouvement philosophique, dont il était devenu lui-même l'un des ressorts les plus actifs, il cédait à l'impulsion qu'il avait reçue et qu'il voulait donner aux autres ; voilà tout le secret de ses variations. C'est peut-être même sous ce dernier rapport, que sa correspondance acquiert le plus d'intérêt, et conservera une place distinguée parmi les monumens destinés à bien faire connaître le siècle qu'elle embrasse. Purement *littéraire*, elle n'eût intéressé qu'une certaine classe de lecteurs : *philosophique*, elle s'adresse à un bien plus grand nombre. C'est ce qui m'a sur-tout déterminé à y rechercher de préférence l'origine et les progrès de l'esprit philosophique ; à y suivre son influence sur le caractère français en général, et sur la littérature en particulier ; persuadé que c'était le meilleur moyen de tirer du passé des leçons salutaires pour l'avenir, et de placer, dans ce que je crois son véritable point de vue, un siècle et des hommes, trop exaltés par les uns, trop dépréciés par les autres, et dont peut-être nous sommes encore trop rapprochés, pour les juger définitivement. AMAR.

Histoire critique du magnétisme animal; par M. Deleuze. Deux vol. in-8°. Paris, chez Mame, imprimeur-libraire, rue du Pot-de-Fer, n°. 14.

Si le magnétisme animal n'avait jamais eu d'autres soutiens et d'autres défenseurs que l'enthousiaste Paracelse, ou les médecins Wirdig et Guillaume Maxwell (1), certainement cette doctrine fût restée éternellement dans l'oubli, et personne n'eût été tenté de fouiller les livres peu intelligibles où l'on en trouve les premières traces. En effet, pour répandre une doctrine si peu d'accord avec tout ce que nous connaissons, il fallait exciter la curiosité ou enflammer l'enthousiasme, et personne n'était plus propre que M. Mesmer à produire ces deux sortes d'impressions. Aussi depuis l'époque où cet homme exalté, ainsi que l'appelle M. Sprengel (2),

(1) On trouve également quelques idées sur le magnétisme animal dans les écrits de Pierre Pomponace, publiés à Bâle en 1517, sous le titre: *De Naturalium effectuum admirandorum causis seu de incantationibus.* Le magnétisme y est désigné comme une faculté que possèdent certains hommes de guérir plusieurs maladies par une émanation que la force de leur imagination dirige sur le malade. Du reste, ceux qui seront curieux de connaître tous les écrits publiés à différentes époques sur le magnétisme, en trouveront une notice très-bien faite dans le second volume de l'ouvrage de M. Deleuze.

(2) *Institutiones medicæ,* tom. II, p. 296.

parut en France, combien de livres n'avons-nous pas eu sur le magnétisme, et de combien de cures merveilleuses n'avons-nous pas été entretenus? Au milieu cependant de toutes ces histoires et de tout ces traités sur le magnétisme, l'on distinguera certainement le travail de M. Deleuze, et s'il était possible qu'un ouvrage fixât les opinions sur une matière aussi délicate, celui de M. Deleuze serait sans doute le plus propre à produire cet effet. Ecrit avec une sagesse et une élégance peu ordinaires, souvent même avec chaleur, il se fait lire avec d'autant plus d'intérêt qu'on voit qu'il a été dicté par les meilleures intentions et le désir de faire le bien. D'ailleurs, M. Deleuze accoutumé depuis long-temps au langage des sciences, y a mis cette réserve qu'une pareille matière exigeait, et si quelquefois il semble aller un peu loin dans l'exposition de certains faits, l'on ne peut point l'accuser d'outrer la vérité, mais seulement de ne pas avoir toujours considéré ces faits sous le point de vue qui me paraît le véritable. Du reste, pour se faire une idée de l'excellente méthode qu'a adoptée M. Deleuze, il n'y a qu'à lire le second chapitre de son premier volume, où il discute avec une force de raison peu commune, le genre de preuves qu'il convient d'admettre, lorsque nous voulons porter un jugement sur une doctrine contraire à nos opinions.

Il faut l'avouer, dans l'état actuel de nos

connaissances, il est bien difficile d'asseoir son opinion sur les effets du magnétisme animal, et de reconnaître s'ils sont aussi réels que les observateurs même de bonne-foi le rapportent. Est-il possible, par exemple, de produire, par l'attouchement magnétique, ou si l'on veut par la volonté, des effets quelconques qu'on puisse ensuite maîtriser à son gré? A cette question si simple, nul doute que les magnétiseurs ne répondent par l'affirmative; mais où est la preuve qu'ils maîtrisent les effets qu'ils disent produire? Si l'on ne peut point diriger l'action magnétique, comment est-il possible que cette action soit constamment avantageuse, car pour l'être, il faut qu'on puisse l'appliquer selon les besoins et les affections des malades. En effet, il est difficile de s'imaginer que des hommes de sens, et qui ont quelque connaissance de notre organisation puissent croire qu'il existe un remède universel pour tous nos maux. Que l'on y prenne garde cependant, c'est à cette conséquence que tendent la plupart des observations que l'on publie aujourd'hui sur le magnétisme, tandis qu'il faudrait commencer par s'assurer quels sont les cas où ce moyen, si réellement il est efficace, peut être utile. On magnétise tout le monde, et cela pour les maux les plus opposés, et l'on veut nous faire croire que les maladies nerveuses, les douleurs de poitrine, les accès de folie, les attaques de goutte et de rhuma-

tisme cèdent à ce moyen appliqué indifféremment, et souvent par des hommes qui ne connaissent de la médecine que le nom?

Je suis loin de nier que l'on ne produise de certains effets, soit sur le physique, soit sur le moral, par les attouchemens magnétiques, et je suis même assez porté à le croire, lorsque je vois des hommes aussi habiles que Sprengel, Wienholt, Heinekenius, Treviranus, et M. Deleuze lui-même nous l'assurer (1), mais je désire seulement qu'ils ne soient pas appliqués dans tous les cas, et que les médecins seuls qui pourront reconnaître les effets salutaires comme les inconvéniens de ce nouveau genre de remèdes, soient aussi les seuls appellés à l'appliquer? C'est sous ce point de vue, et pour remédier à tous les inconvéniens qui, selon même les plus zélés magnétiseurs, peuvent résulter de l'application du magnétisme, que le gouvernement de la Prusse a cru devoir faire des réglemens particuliers pour mettre fin à tous les abus que ce moyen avait fait naître. En effet, il est défendu aujourd'hui en Prusse de magnétiser, si l'on n'est médecin ou délégué par un médecin qui est obligé de certifier que vous avez les connaissances nécessaires pour diriger l'emploi du magnétisme.

(1) *Institutiones medicæ curtii*, *Sprengel*, tom. II, pag. 290. *De Somnambulismo et magnetismo animali.* -- Wienholts, Heilkraft des Thiers. Magn. III, 3, p. 263.

Mais après tout ce que nous venons de dire, on pourrait se demander de quelle utilité peut être le magnétisme animal, et quelle application il serait possible d'en faire, en supposant vrais tous les faits avancés par les divers observateurs ? C'est aussi à cette demande que nous allons tâcher de répondre. L'on sait qu'il existe un rapport entre nos besoins et nos appétits, et tant que ce rapport existe, nos appétits sont pour nous un guide sûr, et qui ne nous trompe point. Dans l'état de maladie, ce rapport cesse quelquefois, et alors nos appétits sont erronés et pernicieux ; dans d'autres circonstances, au contraire, ils deviennent encore plus intimes et veillent ainsi à notre conservation. Les penchans utiles se prononcent quelquefois mieux dans le délire que dans l'état ordinaire, aussi est-il du devoir du médecin de chercher à les démêler au milieu des idées incohérentes et bizarres dont ils s'accompagnent. Si nous voulions appuyer ces raisonnemens de preuves bien avérées, nous n'aurions qu'à ouvrir les ouvrages des différens observateurs, et nous en trouverions en bien grand nombre. Par exemple, Marcellus Donatus (1) rapporte qu'un homme atteint d'une fièvre ardente accompagnée de délire voyait dans sa chambre un bain d'eau froide où il suppliait qu'on le mît. Ses instances devinrent si pressantes que, cédant

(1) *Hist. med. mir.*

à sa demande, on le porta nu sur le sol. Le malade ne voulut pas permettre de longtemps qu'on le replaçât dans son lit. L'impression du froid lui fut si sensiblement favorable qu'on satisfit dans la suite à ce désir, et le malade s'en trouva très-bien. Il nous serait facile d'accumuler un grand nombre de faits rapportés par des médecins habiles, où l'instinct a donné des indices pour la guérison de maux et d'affections graves contre lesquelles avaient échoué les traitemens les plus méthodiques. Mais qu'il nous suffise d'avertir ceux qu'une pareille matière pourrait intéresser, qu'il en existe une infinité de ce genre dans Fanitsch (1), Demelle (2), Thomas de Vega (3), Suétius (4), ainsi que dans les Ephémérides des Curieux de la Nature (5), les Consultations de Médecine de Barthez (6), et enfin dans les observations de la société d'émulation de Paris (7).

En second lieu, on peut observer que nos appétits et nos penchans acquièrent sou-

---

(1) *De Somniis medicis*, *Argentorati*, 1720.

(2) *De vi vitali*, *Lugduni Batavorum*, 1761.

(3) *In suis Comment. in artem medic. Galeni.*

(4) *In miscellan. Suis.*

(5) *Ephemer. natur. curiosor.* Dec. II, ann. 6, pag. 21.

(6) Mémoire de la société d'émulation de Paris, tom. II.

(7) Ces consultations ont été publiées par M. Lordat, professeur à l'université de Montpellier, et connu d'une manière avantageuse par plusieurs écrits d'un mérite réel.

vent une plus grande intensité et une plus grande force dans le sommeil, soit qu'ils occupent alors plus particulièrement notre pensée, soit que les impressions des objets extérieurs ne puissent plus déranger en aucune manière nos affections. Aussi l'usage où étaient les anciens médecins, principalement ceux de le secte empyrique, d'essayer les remèdes que les malades avaient songés, n'était pas dans son principe opposé aux règles de la vraie médecine. Il est seulement à regretter que l'ignorance et la superstition s'en soient emparées, et l'aient fait tomber dans le discrédit. C'est vraisemblablement à des appétits confus ressentis en dormant qu'il faut rapporter les prétendues révélations nocturnes de remèdes contre l'hémoptisie et le vertige dont Marc-Aurèle remercie les Dieux (1). Quand un personnage de ce caractère rapporte un fait sur lequel il n'a pu être trompé, ce n'est pas à nous d'en douter; il s'agit seulement d'y trouver une explication raisonnable.

On peut donc dire avec M. Lordat (2) que dans les cas où l'on voit échouer contre une maladie les méthodes curatives, fondées sur les indications découvertes par les moyens précédens, il est permis de se laisser conduire tout-à-fait par les penchans et les appétits du malade, et que presque tou-

(1) Voyez le chapitre II de ses Pensées, traduction de M. de Joly.

(2) Ouvrage déjà cité.

jours, lorsqu'on est indécis entre plusieurs méthodes, ils méritent à titre de co-indicans de déterminer notre choix.

D'autres faits prouvent encore que ces appétits regardés comme dépravés ne sont rien moins que ce que leur nom indique. Par exemple, Fernel a vu un homme qui avait le désir insormontable de manger de la chaux vive; aussi fuyait-il avec soin toutes les occasions d'en voir. Un jour qu'il passait près d'un tas de cette substance, il ne put résister à la tentation, il en prit une poignée, et il la dévora. Mais loin d'en éprouver aucun mauvais effet, il fut guéri du pica et de la maladie qui le causait.

Zimmermann a aussi recueilli quelques faits de ce genre, et les praticiens de Montpellier se rappellent encore ceux qu'avaient observé les professeurs Fouquet et Pitiot, et qui sont une preuve de ce que nous avançons ici. L'un d'eux vit un homme réduit au dernier degré de marasme, chez lequel toutes les méthodes thérapeutiques avaient échoué, être guéri par le seul emploi du jambon qu'il désirait depuis long-temps, et dont on lui interdisait cruellement l'usage. M. Pitiot racontait qu'il avait eu l'occasion de voir un jeune homme qui paraissait jouir d'une bonne santé, et qui depuis long-temps était tourmenté du désir de manger de l'helmentocorthon. Ce jeune homme résista d'abord à toutes ses envies; mais ayant pris des informations sur les effets de ce remède, il

satisfit ses désirs, et ne tarda pas à rendre une quantité prodigieuse de vers strongles dont personne ne soupçonnait auparavant l'existence.

Encore une fois les observations de ce genre sont très-nombreuses, et il serait facile de multiplier les citations qui prouvent que l'ame a souvent la connaissance intuitive de l'état du corps malade; qu'on ouvre Pline (1), Galien (2), Descoltes (3), Sauvages (4), et l'on verra combien sont nombreux les faits qui prouvent que l'ame pensante peut avoir une notion confuse de l'état contre nature du corps, indépendamment de toute sensation pénible et de toute réflexion. C'est dans cette notion, fournie par des suggestions intérieures indéfinissables, qu'on peut se rendre raison de ces pressentimens dans les maladies aiguës, pressentimens dont l'étude doit être tant recommandée aux médecins.

Mais ce qui n'est pas moins remarquable, c'est qu'il est une infinité de circonstances où l'ame a la prévision du moment de la mort; le savant Bordeu (5) dit à cet égard que l'on ne peut sans étonnement apprendre ce que disent ou méditent quelquefois les malades aux approches d'une attaque

---

(1) *Hist. natur.* Lib. VII, cap. 50.
(2) *Lib. de Præsag. ex somniis.*
(3) *Dæmono mania histerica*, 1760.
(4) *Nosol.* Tom. II, p. 263.
(5) Maladies chroniques, p. 255 et 266.

d'apoplexie. J'en ai vu un, ajoute-t-il, qui prédit sa mort pendant six jours. Sauvages (1) rapporte aussi des faits semblables, et il cite quatre hydrophobes et un sexagénaire qui prédirent long-temps avant leur mort le jour et l'heure à laquelle ils expireraient. On trouvera encore des faits analogues dans Arétée (2), dans Titien (3), ainsi que dans le Traité de l'expérience de Zimmermann (4), et les Observations de médecine de Gilibert (5). Nous ne pouvons, du reste, nous empêcher de rappeler ce trait de la vie du mathématicien Ozanam, qui selon Fontenelle prédit sa mort quinze jours avant qu'elle arrivât, et cela sans éprouver le moindre symptôme de maladie.

Enfin il est des cas où nos fonctions sont tellement dérangées, que nous avons des sensations, indépendamment des sens qui les procurent, et il semblerait en quelque sorte par la seule force de la pensée. Ces opérations de l'esprit ne sont pas moins difficiles à concevoir, soit qu'on les observe dans l'état de sommeil, ou pendant le somnambulisme, soit qu'elles paraissent dépendre d'une sensibilité exaltée dans tel ou tel organe. Le fait le plus extraordinaire que

---

(1) *Nosolog.* Tom. II, p. 259.

(2) *De Caus.* Cap. IV.

(3) *Carol. Gottl. Titius. Dissert. de insomniorum influx.* Halæ, 1744, p. 27.

(4) Traité de l'expérience, tom. II, p. 122.

(5) *Gilibert adversaria medic. Pract.*, p. 303.

l'on puisse citer de ce genre d'exaltation, est celui que feu M. Dumas (1) rapporte d'une jeune demoiselle venue à Montpellier pour consulter les médecins sur une affection histérique accompagnée de catalepsie. Pendant toute la durée de ses attaques, cette jeune personne éprouvait une telle concentration de la sensibilité vers la région pré cordiale, que les organes des sens y étaient comme entièrement fixés; ainsi elle rapportait à l'estomac toutes les sensations de la vue et de l'ouie qui ne se produisaient plus alors dans les organes accoutumés. Ce phénomène rare (le transport des sens à l'épigastre) observé chez une personne bien digne d'intéresser, fut, comme on le pense bien, un objet d'attention pour les médecins et de curiosité pour le public. Gilibert (2) a observé un fait à-peu-près semblable chez une femme histérique qui endormie et interrogée à voix basse vers le creux de l'estomac, répondait parfaitement à toutes les questions qu'on lui adressait, tandis qu'elle ne donnait aucune réponse lorsque la voix n'était pas dirigée vers la région de l'épigastre.

Quant aux somnambules, on sait qu'il en existe un grand nombre qui agissent pendant le sommeil comme ils feraient pendant

---

(1) Apperçus physiologiques sur la transformation des organes. Bulletin de la société de sciences de Montpellier, n°. XXXI, p. 18 et 19.

(2) *Adversaria med. pract.*, p. 201.

la veille, et qui écrivent la nuit, les yeux fermés et sans lumière.

S'il faut en croire tout ce qu'on nous rapporte du magnétisme animal, il paraîtrait qu'on peut, par les attouchemens magnétiques, développer ou faire naître, si l'on veut, cet état de somnambulisme en communiquant à ceux qui en sont susceptibles une prévision toute particulière. C'est surtout sur ce dernier fait qu'il importe de porter son attention; car, selon quelques observateurs, les somnambules magnétiques peuvent, étant interrogés, indiquer le siége de leurs maux, et même jusqu'aux remèdes qui leur sont les plus avantageux. Nous observerons d'abord, que ce fait ainsi exposé, nous paraît plus que douteux, car en examinant avec une sérieuse attention le détail de toutes ces prétendues prévisions, on s'apperçoit bientôt que les somnambules magnétiques n'ont jamais indiqué d'autres remèdes que ceux qui leur ont été suggérés par les questions de leurs magnétiseurs. D'ailleurs, il n'est rien moins que certain que les remèdes indiqués par les somnambules magnétiques soient toujours les plus convenables aux maux dont ils sont affectés, et à cet égard, le médecin ne doit pas accorder plus de confiance à ces pressentimens qu'il n'en donne à ceux qu'éprouvent certains malades. Dans l'un et l'autre cas il ne doit pas les négliger, mais seulement en profiter avec cette réserve que de

pareilles indications rendent nécessaires. Enfin, nous ferons remarquer que les magnétiseurs de bonnefoi, par exemple, comme M. Deleuze, conviennent trés-fort, que les somnambules magnétiques ne peuvent jamais indiquer que les remédes qu'ils connaissent bien, et que même il faut guider leur attention par des questions faites à propos et posées avec art. Cette sorte de prévision dont on a tant parlé se réduirait donc déjà à une réminiscence, à la vérité d'un genre assez extraordinaire pour mériter d'être examinée avec plus de soin, quant aux indications que le somnambule magnétique peut donner sur le siége de ses maux, elles s'accordent assez bien avec les autres faits de ce genre observés par les plus habiles médecins, pour ne pas être contestées, ou du moins pour ne pas être considérées comme en opposition avec tout ce que nous savons.

C'est aussi sous ce point de vue que le magnétisme animal, s'il a le pouvoir de rendre les malades susceptibles de dévoiler le siége de leurs maux, peut être utile, en fournissant des lumiéres précieuses aux médecins. Mais qui peut nous répondre que l'influence du magnétisme qui se fait autant ressentir sur le physique que sur le moral, sera toujours avantageuse; car est-il possible d'être assuré qu'un moyen dont le pouvoir est si grand sur l'imagination, n'exercera pas une influence funeste sur le système

nerveux, et ne sera pas plutôt nuisible qu'utile? Il resterait enfin à savoir dans quelle sorte et dans quelle circonstance de maladie le magnétisme animal peut présenter des avantages réels; mais pour répondre à cette question, il faudrait ou l'avoir pratiqué soi-même avec les connaissances médicales nécessaires, ou s'appuyer sur l'expérience des autres. Le premier moyen nous manquant totalement (1), le second ne vient pas davantage à notre secours, car, je le demande, où sont les médecins qui ont pratiqué le magnétisme; et toutes les observations qu'on a publiées jusqu'à ce jour sont tellement mêlées de choses extraordinaires, qu'il est difficile d'avoir une entière confiance. Il faut l'avouer, combien ne serait-il pas doux de penser qu'avec la volonté seule de faire le bien, il fût possible de le faire; cette pensée est même si consolante, qu'il est dur d'être obligé de la rejetter; mais malheureusement les idées les plus raisonnables que nous avons de notre organisation, et des maladies qui la dérangent, sont trop contraires à cette opinion pour pouvoir l'adopter en aucune manière. Mais d'ailleurs s'il existe réellement une influence d'individu à individu, et qu'il soit possible de la diriger de manière à ce qu'elle soit avanta-

(1) Les essais que j'ai faits moi-même du magnétisme animal, m'ont donné de si faibles résultats, que je ne puis nullement parler d'après ma propre expérience.

geuse, ne pourrait-elle pas aussi devenir funeste dans les circonstances où l'on voudrait en abuser. C'est, du reste, un doute que je soumets à ceux qui ont fait du magnétisme une étude toute particulière.

L'ouvrage de M. Deleuze, sous quelque rapport qu'on le considère, ne peut avoir qu'une utilité réelle, d'abord parce qu'on n'y trouve point ce merveilleux qu'on remarque dans la plupart des livres publiés sur cette matière, et, en second lieu, parce que si M. Deleuze exalte les avantages du magnétisme, il n'en dissimule point les inconvéniens. Il rejette même entièrement l'opinion de ceux qui regardent le magnétisme comme un remède à tous nos maux, et qui accordent au somnambule magnétique la prescience de deviner des remèdes qu'il n'a jamais connus. Enfin, M. Deleuze avoue, avec la même franchise, que tous les effets qu'on obtient par le moyen du magnétisme sont si extrordinaires, qu'il n'est guère possible d'y ajouter foi, qu'en faisant soi-même des expériences; il donne du reste toutes les instructions nécessaires pour faire ces expériences, et on est obligé de convenir que les méthodes qu'il indique sont très-simples à suivre. Tous ceux qui liront l'ouvrage de cet homme aussi estimable qu'instruit, ne pourront s'empêcher de l'aimer et de reconnaître l'excellence de son cœur. En effet, comment se défendre de chérir l'homme qui vous dit : « Si cet écrit tombe entre

les mains d'une femme affligée de voir son mari souffrant, d'une mère dont la fille soit dans un état de langueur, d'un ami qui désire soulager son ami, d'un riche habitant de la campagne à qui les pauvres viennent demander des secours et des conseils pour leur santé, je les invite à essayer le moyen que je propose. Je ne leur promets pas d'abord de grands succès, mais je leur promets qu'ils adouciront sensiblement les maux qu'ils ne pourront guérir; je leur promets que leur conviction deviendra plus forte de jour en jour, et que les soins qu'ils se seront donnés en silence seront récompensés par une nouvelle force dans les liens de l'amitié et peut-être par le bonheur d'avoir rendu la santé à une mère, à une épouse, à un ami, à un infortuné. Je ne conseille ce moyen que lorsque les remèdes de la médecine ne paraissent pas encore nécessaires, ou lorsqu'ils sont insuffisans, ou bien lorsqu'on peut associer la médecine et le magnétisme.

» Ces cas ne sont pas rares. Et que risque-t-on? En prenant les précautions convenables, on ne peut jamais nuire. Si de nombreux témoignages ne suffisent pas pour démontrer l'efficacité du magnétisme, ils doivent du moins engager à sacrifier quelques heures pour essayer de faire le bien : rien n'est plus facile, si l'on sait vouloir ».

M. Deleuze ne démontre pas moins l'excellence de son caractère lorsqu'il nous fait

connaître les autres écrits qui ont été publiés sur le magnétisme. On aime à voir avec quel respect sur-tout il parle de M. de Puységur, homme d'honneur s'il en fut jamais, et auquel nous devons une foule d'écrits sur le magnétisme, et qui vient tout nouvellement de nous en donner un entièrement rempli d'observations intéressantes (1). Il nous serait certainement bien agréable de rendre compte de ce nouvel écrit d'un homme pour lequel nous sommes pénétrés du respect le plus vrai; mais un livre qui n'est que l'exposé d'un traitement long-temps continué, me paraît si peu susceptible d'analyse que nous n'avons pas osé l'entreprendre. Nons croyons du reste qu'il est déjà entre les mains de tous ceux qui s'occupent du magnétisme animal, car le nom seul de son auteur leur en fait presqu'un devoir.

MARCEL DE SERRES.

---

(1) *Appel aux savans observateurs du dix-neuvième siècle, de la décision portée par leurs prédécesseurs contre le magnétisme animal;* par Chastenet de Puységur. Un volume in-8°. Prix, 5 fr., et 6 fr. 50 c. franc de port. Chez Dentu, imprimeur-libraire, rue du Pont-de-Lodi, n°. 3, près le Pont-Neuf.

On trouve aussi, chez le même libraire, les autres écrits de M. de Puységur, dont les plus remarquables sont: 1°. *Mémoires pour servir à l'histoire du magnétisme animal:* 1 vol. in-8°.; 2°. *Du magnétisme animal considéré dans ses rapports avec diverses branches de la physique générale;* 3°. *Recherches et observations sur l'homme dans l'état de somnambulisme naturel et dans le somnambulisme provoqué par l'acte magnétique:* volume in-8°.

De Paris, des Mœurs, de la Littérature et de la Philosophie, etc. (1).

J'ai terminé le premier extrait en promettant de faire passer sous les yeux du lecteur quelques nouveaux fragmens de cette production, et d'en donner une idée générale, par l'idée particulière qu'on pourra prendre des cadres que l'auteur a remplis, dans l'analyse succincte des principaux objets qu'ils contiennent, je vais tâcher de remplir cette promesse.

Pour commencer, je m'arrête (page 107) au chapitre intitulé *les Misères de la vie humaine*, placé tout près de celui *du Bonheur*, c'est mettre en regard *Jean qui pleure et Jean qui rit*, ou, comme en pendant, le sage d'Ephèse et celui d'Abdère. Si le chapitre *du Bonheur* a été écrit à propos du livre de *l'Art d'être heureux*, par M. J. Droz, celui *des Misères de la vie humaine* a été inspiré à notre auteur, selon toutes les apparences, par l'ouvrage anglais de M. James Béresfort, dont M. Bertin nous a donné la traduction en deux volumes in-8°. Je ne sais pas si James Béresfort est un philosophe à la manière du Grec *Héraclite*, ou du simple bourgeois *Jean qui pleure*; mais de ce que dit M.

(1) Voyez notre volume précédent, page 103.

Salgues, il faut conclure que James Béresfort est un des Jérémies de l'Angleterre, ou l'un des plus dignes disciples du larmoyant docteur Young. Tous ces lugubres sages ne semblent vivre que pour nous dégoûter de la vie. Ils ramènent tout à ce mot du poëte Rousseau :

C'était bien la peine de naître!

Vous trouvez la vie haïssable, disait une dame à un de ces déclamateurs moroses; *trouvez-moi quelque chose de mieux.* Ce n'est pas sur ce ton lugubre qu'Horace parlait de la vie ou même de la mort. Il savait bien que les années qui se succèdent nous avertissent qu'il n'est pas pour nous d'immortalité; il en concluait que nos désirs ne doivent pas être ceux d'un dieu, mais ceux d'un homme; qu'ils doivent être resserrés dans le cercle de notre existence et de nos forces. Quelques bornés qu'ils soient, la raison vous dit encore de ne pas espérer qu'ils seront tous remplis; frustrés dans votre espoir, vous ne pourriez plus être heureux, c'est-à-dire, vous ne pourriez plus jouir de cette tranquillité d'ame qui est le bonheur; car ne vous flattez pas, dit Horace, de goûter dans cette vie une félicité sans mélange; *nihil est ab omni parte beatum :* mais si la vie est un banquet, comme tant de fois on l'a dit, ne soyez pas un convive trop dégoûté. Soyez accommodant et de bonne humeur.

Si elle est un chemin, c'est sans doute un bien étroit et court sentier; raison de plus pour que vous ne vous obstiniez pas à le hérisser d'épines ou de chardons, à la manière des Young et des Béresfort; mais, comme Horace, semez-le de toutes sortes de fleurs. S'il a quelques passages difficiles ou escarpés, ménagez-vous, d'intervalle en intervalle, quelqu'agréable lieu de repos, où vous vous remettiez de vos fatigues, à l'ombre d'un pin ou d'un platane, *sub altâ vel platano, vel hac pinu jacentes.* Horace! voilà donc le vrai philosophe qu'il faut suivre. Comme M. Salgues, je m'accommoderai encore volontiers du sage Démocrite qui riait, dit-il, « des travers de son temps, au lieu de s'en affliger. L'histoire humaine est une espèce de spectacle pittoresque et mécanique dont tous les tableaux ne sont pas du même mérite. Chaque siècle a son caractère, ses habitudes et ses couleurs. Nous avions autrefois de meilleurs poëtes, de meilleurs orateurs, de meilleurs historiens; nous avons aujourd'hui de plus grands chimistes, des physiciens, des agronomes, des mathématiciens très-célèbres. Le talent n'a fait que changer d'objet, et l'espèce humaine ne me paraît point du tout dégénérée, etc. »

Je disais que le chemin de la vie est court; mais, bien entendu, pour ceux qui rient. C'est un interminable itinéraire pour James Béresfort et ses pareils. S'il en faut

croire M. Salgues, le livre de James Béresfort a eu huit éditions. Cela prouve qu'il y a une foule d'honnêtes gens qui aiment à s'attendrir. D'ailleurs, comme le remarque très-bien M. Salgues, *Londres est le pays du spleen* : c'est un goût anglais qui, nous en rendons grace à Dieu, ne gagnera pas en France; du moins, il faut l'espérer.

Il y a dans l'ouvrage de M. Salgues un chapitre *des Gobe-Mouches*. Ce devrait être sans doute le plus long chapitre du livre. Nous avons des gobe-mouches en politique, en physique, en chimie, en médecine, en littérature, les uns quelquefois très-dangereux, et les autres très-ineptes. Pour ne parler que des derniers, je veux dire des gobe-mouches en littérature, ce sont tous ceux, par exemple qui se font une opinion tous les matins sur la foi des journalistes;

Penser est un effort trop pénible pour eux;

qui tirent de la feuille du matin leur petite doctrine littéraire qu'ils professent le soir dans les salons avec beaucoup d'assurance; car le moyen de ne se pas croire infaillible, quand on parle d'après les journaux! Les gobe-mouches en littérature sont ceux, en un mot, qui admirent, blâment et proscrivent sur parole, ne pouvant avoir rien qui leur appartienne, pas même leur mauvaise doctrine. M. Salgues, voudrait qu'on écrivît l'histoire de *la gobe-moucherie*; mais

ce serait écrire, ni plus ni moins, l'histoire de la race humaine presque toute entière, si vous y comprenez les musards, les flâneurs, les cracovistes, etc., etc., et, comme le dit M. Salgues, « les gobe-mouches sont une des plus anciennes familles qui existent au monde. Leurs titres généalogiques sont enregistrés chez les nations les plus célèbres de l'antiquité. Les Athéniens avaient leurs gobe-mouches, qui se tenaient habituellement sur les places publiques, aux avenues de la ville, sur le port, à la porte des temples; là, ils attendaient les voyageurs, les étrangers; les entouraient, les interrogeaient, et recueillaient avidement toutes les nouvelles qu'on leur débitait. *Que dit-on de nouveau?* C'était leur mot favori, etc. »

Dans le chapitre *Imprimerie*, l'auteur justifie Jean Guttemberg, de Mayence, atteint et convaincu d'avoir le premier fixé la parole sous les yeux et à l'aide de petits caractères de bois sculptés qui étaient mobiles, ou, pour mieux dire, Jean Guttemberg s'accuse lui-même, car c'est en effet lui qui parle dans tout le morceau; il s'accuse, dis-je, d'avoir inventé l'imprimerie, l'un des plus grands fléaux, après la philosophie, comme chacun sait, qui aient désolé l'espèce humaine. La figure de l'ironie domine dans ce morceau. Jean Guttemberg y fait amende honorable du grand crime d'avoir, en 1444, « poussé par on

ne

ne sait quelle inspiration diabolique, conçu l'idée de faire un livre, par le moyen de la gravure en bois, et d'avoir, de concert avec l'orfèvre Jean Faust et autres semblables conspirateurs, *tous animés de l'esprit de Satan*, tiré de la poussière des bibliothèques les œuvres de Platon, des Marc-Aurèle, des Cicéron, des Démosthènes, des Sophocle, des Euripide, des Homère, des Virgile, des Tacite, des Xénophon, des Tite-Live et d'une foule d'autres écrivains corrupteurs dont les productions ont la pernicieuse vertu d'élever l'ame, d'agrandir la pensée et d'inspirer aux hommes le goût de la vertu, des sciences et des arts, etc. »

Jean Guttemberg s'exécute pleinement, et, pour l'acquit tout entier de sa conscience, s'accuse encore d'avoir donné l'être aux Bacon, aux Descartes, aux Paschal, aux Newton, aux Loke, aux Leibnitz, aux Euler, aux Bernouilly, aux Buffon, aux Montesquieu, aux Bossuet, aux Molière, aux Despréaux, aux La Fontaine, aux Fénélon, à *beaucoup d'autres esprits maléficiés qui ont introduit parmi les hommes l'amour du beau et le goût de la lecture, etc.* Mais il propose ses moyens d'atténuation qu'on trouvera valables sans doute ; car enfin n'est-ce pas aussi à Jean Guttemberg ou ses héritiers qu'on doit l'estimable et volumineux recueil des feuilles périodiques, toutes les homélies, tous les ouvrages anti-

philosophiques qui sont autant de sages préservatifs contre cette orgueilleuse raison humaine qui veut se rendre compte de tout, tout étudier, tout connaître avant de croire? N'est-ce pas à Jean Guttemberg et ses successeurs qu'on doit *la Cuisinière bourgeoise*, *l'Almanach des Gourmands*, *le parfait Confiseur*, *etc.*, tous bons livres, tous livres expiatoires, et qui doivent faire obtenir son pardon à Jean Guttemberg, puisqu'il vient si franchement à résipiscence.

« Comment se fait-il (nous dit M. Salgues, dans un chapitre ingénieux, intitulé : *Quarante ans, ou les têtes affaiblies*), comment se fait-il que, depuis quelques années, la plupart de nos poëtes et de nos littérateurs n'aient qu'un instant à briller; que leurs talens s'éteignent comme ces légers météores qui jettent dans la nuit une lumière vive et rapide et tout-à-coup disparaissent ? »

Ce chapitre prend la forme du dialogue. C'est un jeune amateur de littérature très-ardent, et en même-temps (chose étrange à cet âge!) très-louangeur du temps passé, qui s'entretient avec notre auteur, le met au courant de toutes les nouveautés littéraires et dramatiques, et tire de ses observations, sans doute bien rigoureuses, cette conséquence désolante que, de nos jours, on ne produit plus rien de passable dans les lettres, une fois *quarante ans* révolus.

« Voyez Arcas, dit-il : il a commencé

par une tragédie qui annonçait de la verve; on croyait y retrouver la manière grecque, le genre antique; on se promettait pour les lettres un avenir heureux; on se félicitait de cette espèce de retour du talent : *redeunt saturnia regna;* il s'est depuis exercé dans tous les genres, et l'on s'est écrié : *Quantum mutatus ab illo!* Un autre n'a pas été plus heureux dans la même carrière. J'en citerai dix en poésie et autant en prose. Linval écrivait des choses charmantes; ses articles faisaient la fortune des journaux : on vantait son esprit; on citait de lui mille traits ingénieux; Linval a *quarante ans*, et sa tête est frappée de stérilité; on s'étonne de la disette de ses idées, de l'indigence de son style. Je vous répète que *quarante ans* sont un fardeau que nul auteur de nos jours ne saurait plus soutenir, etc..... »

Voilà qui est bien tranchant; et c'est là sans doute s'exprimer en vrai jeune homme. Il est à croire que le jeune interlocuteur de ce dialogue conclut du particulier au général, ce qui est un tort sans contredit, mais ce qui n'empêche pas qu'il n'y ait dans ses remarques un fond d'observations justes, et fondées sur quelques vérités d'expérience. M. Salgue qui a un peu plus vécu que le jeune docteur, et qui doute par conséquent un peu plus que lui, modifie et rectifie ses remarques choquantes et chagrines. Il ne croit pas que tous les écri-

vains jettent leur feu avant cette époque de quarante ans, ni que, passé cet âge, il n'y ait plus pour eux que glaces et ténèbres; que ce soit là enfin le terme fatal de leurs forces et de leur esprit. Le jeune homme a de l'entêtement; il n'en démord pas; et, après avoir précisé la cause du mal, il en montre aussi le remède : on préviendra les éclipses de l'esprit.

« Quand nos études, dit-il, seront tout-à-fait régénérées; quand les coteries auront moins de crédit, l'intrigue moins d'activité, les journalistes moins de faiblesse, la gloire des lettres se relevera. On aura des esprits plus sages, des têtes plus fortes et des conceptions plus durables. En attendant, je vous le répète, craignez la quarantaine, nos têtes poétiques franchissent rarement cette limite ».

Je suis arrêté, en passant, par ce titre piquant, *de la petite et de la grande littérature*, et l'on peut dire, sur ce titre seul, qu'il n'y a nulle ressemblance entre les deux sœurs. La grande joue le plns triste des rôles sur la terre, car elle joue un rôle de dupe. Elle porte, pour vivre avec beaucoup de peine, tout le poids du jour, tandis que sa sœur cadette trouve une vie aisée et commode, en ne s'occupant que de plaisirs. Aussi est-ce celle-là que s'empresse de courtiser notre brillante jeunesse, parce que son abord est facile, qu'elle fait même les avances, et que son com-

merce est d'un grand produit. L'autre, au contraire, n'est abordable et visible que pour quelques malheureux érudits qui ont veillé nuit et jour, dans l'espoir de se rendre dignes de ses regards. Ajoutez qu'elle ne rapporte rien à ceux qui la cultivent, si ce n'est quelques onces tout au plus de cette fumée qu'on nomme la réputation. Un vaudeville! un mélodrame! voilà les sources de la fortune! voilà le Pactole! Ainsi, beaucoup de peines sans argent; beaucoup d'argent sans peine : y a-t-il encore à balancer entre *la grande et la petite littérature ?*

Dans trois chapitres, M. Salgues fait des visites *à la Folie.* Il ne s'y occupe pas, à la vérité, des aliénés de Charenton, ni de ceux de la Salpétrière, mais de ces classes de fous qui « sans donner des signes de folie aussi apparens, n'en sont pas moins dignes de notre pitié et de nos secours. Ce genre d'aliénation est répandu par-tout; on le trouve dans les cercles, dans les palais, dans les académies, dans les administrations, etc.... »

Il en voit défiler des bataillons durant son sommeil, et il les peint comme s'il était bien éveillé; car on les reconnaît pour la plupart, et l'on se dit : ce n'est point un songe. Il voit des fous de diverses espèces, des physiciens, des chimistes, des alchimistes, des économistes, des nouvellistes, etc..... Il eût pu grossir sa nomencla-

ture et en loger beaucoup d'autres dans son *Bedlam;* mais, cette fois, il n'a pas voulu tout dire, peut-être parce qu'il avait encore beaucoup à dire. Approuvons sa discrétion, et imitons sa réserve, en passant brusquement à un autre chapitre.

C'en est un très-piquant et très-varié que celui qui a pour titre *le bon temps*. On y trouve un dialogue établi entre plusieurs personnages, qui tous conservent le caractère de leur profession. Tous se plaignent de n'être plus dans *le bon temps*. Le propriétaire jette les hauts cris : Quel siècle! Plus de grands fiefs; dès-lors plus de dîmes, plus de foi et hommages, etc. Le marchand de bois ne voit plus que des hivers pluvieux et sans gelée. Vivent les hivers d'autrefois! C'était la température de Tobolsk ou du Kamtchatka! Dix-huit degrés pour le moins au thermomètre. Aussi, consultez ses livres : quel débit! Ses chantiers ne désemplissaient pas de chalands. Ecoutez le journaliste : il n'a plus pour alimenter ses feuilles de ces beaux et bruyans débats entre la montagne et la plaine; plus de Girondins, de Brissotins, de Feuillans, de Maratistes, d'Hébertistes. Le médecin en est à regretter le temps de Molière : Eh! quel tort ses sarcasmes faisaient-ils aux médecins? Empêchaient-ils qu'il y eût des malades, ou de bonnes gens en santé qui crussent être malades? Heureux siècle où l'on pouvait spéculer sur la crédulité hu-

maine! Comme tout a dégénéré depuis! Tous ne veulent-ils pas aujourd'hui être leurs propres médecins? Ils en sont tous à ce mot de l'empereur Tibère, qui ne concevait pas, disait-il, qu'un homme raisonnable eût besoin, passé trente ans, de consulter pour apprendre ce qui pouvait être utile ou nuisible à sa santé. Il semble que la température même conspire contre l'art. Les fièvres, produit ordinaire des grandes chaleurs mêlées aux alternatives de froid, ne donnent pas depuis quelques années, non plus que les catharres..... « Pas une dissenterie, une pleurésie, une paralysie, une hydropisie, une cachexie, une péripneumonie. Joignez à cela une foule de gens qui se tuent tous les jours eux-mêmes, tout exprès, je crois, pour enlever aux médecins le plaisir de les traiter dans leurs derniers jours, etc. Il est très-sûr que *le bon temps est passé*, etc. »

Le bon temps est passé aussi pour le marguillier, qui a eu *la folie de se rendre adjudicataire des enterremens de sa paroisse. L'année s'écoule, il faudra payer, et personne ne meurt*, etc.

L'auteur termine son chapitre par ce résumé que je transcris :

Le Propriétaire : « En 1336, il y eut une famine si grande, que les gens se mangeaient entre eux, et qu'une mesure de farine se vendait 50 fr. : *c'était-là le bon temps.*

Le Médecin et le Marguillier : En 1269, il y eut une peste si fructueuse, qu'on enterrait à Paris cent cinquante personnes par jour, les médecins ne pouvaient suffire à voir les malades, et le marguillier à les faire enterrer. *C'était là le bon temps.*

Le Procureur : « Avant la réforme des tribunaux, j'avais tous les jours dix causes à plaider, cent cinquante grosses à faire expédier, trente requêtes à présenter, soixante *à venir* à délivrer, vingt familles venaient tous les matins pleurer à ma porte. *C'était là le bon temps.* . . . .

. . . .

Le Marchand de bois : « En 1709, en 1774, en 1776, en 1789, toutes les rivières gélèrent en France ; les chantiers et les ports furent épuisés ; plusieurs personnes moururent de froid. *C'était là le bon temps.*

Le Journaliste : « En 1793 et 1794, il y avait une conspiration tous les jours, trois ou quatre révoltes toutes les semaines, trois ou quatre massacres par canton, cent cinquante jugemens révolutionnaires tous les matins, cinquante ou soixante décrets tous les soirs ; des harangues, des motions, des amendemens, des proclamations, des mises hors la loi. *C'était là le bon temps.*

Moi (c'est-à-dire l'*Auteur*) : « Eh ! messieurs, arrêtez, de grace, épargnez-moi ; votre bon temps me fait une peur effroyable. J'aimerais mieux toutes les tempêtes,

et les tremblemens de terre. Ah! s'il était vrai qu'aujourd'hui il n'y eût ni juifs pour prêter à usure, ni procureurs pour embrouiller les affaires, ni médecins pour prolonger nos maladies, ni journalistes pour vivre de désordres, ni marchands de bois pour spéculer sur nos frissons, ni marchands de grains pour affamer nos estomacs, ni marguilliers pour désirer nos enterremens, ni mauvais auteurs pour nous ennuyer de leurs ouvrages; *ce serait là le bon temps!* »

Il est encore une foule de chapitres que je me ferais un plaisir d'analyser; mais je n'ai pas promis de donner un résumé de tout le livre. Ce qu'on a lu dans les trois extraits que j'ai publiés, suffit pour faire prendre, je crois, du talent de l'auteur une idée assez précise. J'ai eu soin de citer souvent ses propres expressions, ou, lorsque je ne l'ai pu, de ne pas m'éloigner du moins de sa pensée ni de son intention, qui est presque toujours philosophiques. Je n'ose pas assurer qu'on sera de son avis sur toute chose : *vingt têtes, vingt avis;* mais on rendra justice du moins, en blâmant quelques points de sa doctrine, à ses raisonnemens ingénieux, spécieux, séduisans, qui feraient désirer qu'il eût raison, alors même qu'on serait convaincu qu'il a tort. Beaucoup de torts d'ailleurs ne sont bien souvent que des torts prétendus ou relatifs; mais j'en admets quelques-

uns de réels; il a tant de fois raison dans tant de pages, qu'il faudra finir par faire grace : *à tout péché miséricorde*. On lui reprochera quelques traits trop appuyés, quelques locutions hasardées, quelques termes que le bon goût effacerait dans une production lentement méditée, et qui ne serait pas, comme celle-ci, jettée d'inspiration; mais il faudrait reconnaître, dans la sienne, une habitude d'observation peu commune, qui lui fait saisir avec sagacité, et rendre avec précision, fidélité souvent et justice, les travers et les ridicules qui frappent ses yeux ou son esprit. Il faudra reconnaître qu'il n'est pas de ces hommes chagrins qui ne voient jamais que le mauvais côté des choses; tout en le remarquant ce mauvais côté, il vous montre, il fait valoir tout ce qui en dédommage; et si sa plume fait quelques blessures, elle s'empresse presqu'aussitôt de les guérir. En général sa satyre ne s'attache pas aux personnes; il parle des défauts de l'espèce, non de ceux des individus : *Parcere personis, dicere de vitiis*, c'est la maxime du peintre de mœurs.

La diction de M. Salgues est correcte, élégante, piquante, naturelle; jamais on n'y sent l'effort, ni la recherche. Point d'affectation, point de petits ornemens; il n'a que ceux du sujet qu'il traite. C'est là le point essentiel. L'éloquence même consiste à écrire ou à parler convenablement, *apte dicere*, comme l'a dit Cicéron. Ce

dernier ouvrage de M. Salgues doit être placé dans les bibliothèques, à côté de ses livres sur *les erreurs et les préjugés répandus dans la société*, qui ont eu déjà deux éditions. LAYA.

Scènes de la vie du grand monde; par miss Edgeworth. — Vivian, traduit de l'anglais, par le traducteur d'Ida, du Missionnaire et de Glowirna. Trois vol. in-12, br. Prix, 7 fr. 50 c., et 9 fr. franc de port. A Paris, chez H. Nicolle, libraire, rue de Seine, n°. 12; Renard, libraire, rue de Caumartin, n°. 12.

Vivian, l'un des ouvrages les plus distingués de miss Edgeworth, appartient à la classe des romans de mœurs. L'auteur, dans une collection de tableaux dont Vivian fait partie, a entrepris de peindre la classe élevée de la société. On ne peut qu'applaudir à un semblable projet, qui nous assure des jouissances successives et multipliées; quoique beaucoup de détails et de particularités puisés dans des usages de l'Angleterre perdent nécessairement de leur prix pour des lecteurs français. Déjà miss Edgeworth a rempli une partie de la tâche qu'elle s'est imposée, en donnant au public *la Mère intrigante*, et l'*Ennui*, ou *les Mé-*

moires du comte de Glentorn; *Vivian* leur succède; j'apprends qu'*Emilie de Coulanges* vient de paraître, et doit être bientôt suivie de *l'Absent*. Que de jouissances pour les amateurs ! La plume féconde de miss Edgeworth prend soin de charmer leurs loisirs; par elle les traducteurs exercent leur talent, la presse gémit, et les journaux sont fournis de fréquens articles qui participent de l'agrément répandu dans les ouvrages qui les ont inspirés. Graces soient donc rendues à miss Edgeworth.

Cet auteur ne cherche pas à captiver les suffrages de ses lecteurs par une complication d'événemens qu'on trouve dans la plupart des romans : plus jalouse de parler à l'esprit que de l'étonner, miss Edgeworth ne semble écrire que pour des juges en état de l'apprécier : elle trace des portraits fins et ressemblans ; les caractères qu'elle met en œuvre sont naturels et prononcés ; les ressorts de l'action sont ceux qui font mouvoir le cœur humain ; ses personnages sans qu'ils s'en doutent eux-mêmes obéissent aux passions que l'écrivain leur donne, au moment où ils se croient le plus en garde contre leur empire. Tous ces apperçus habilement saisis par l'auteur, sont ingénieux : une pensée profonde et morale fait la base de l'ouvrage, elle en vivifie toutes les parties ; l'austérité du précepte et de l'exemple est cachée sous les formes gracieuses de la composition.

Le roman dont j'entretiens mes lecteurs a été conçu d'aprés cette idée générale. Le jeune Vivian né avec une grande fortune, un nom distingué, et les meilleures qualités, a reçu de la nature un caractère de faiblesse et d'irrésolution qui détruit tous les avantages dont il brille. En vain les sages observations de son ami Russel, qui ne pouvant rien attendre que de lui-même, oppose la fermeté du caractére à la dépendance où le contraint son infortune, excitent-elles dans l'ame du jeune homme quelques lueurs de raison; effort inutile, les lumières de l'esprit ne le servent pas mieux; la noblesse de l'ame, la pureté des sentimens sont pour lui des ressources insuffisantes. Les remontrances de sa mère ne réussissent pas mieux : Sélina Sydnei qu'il aime d'abord avec fureur, qu'il veut épouser malgré sa mère, qu'il n'épouse point par sa faute, lorsque celle-ci consent enfin au mariage; Sélina s'éloigne de lui, et cette circonstance le laisse toujours indécis; il l'aime, mais partagé entre l'amour et ses projets de crédit, de grandeur et de luxe, il ne trouve plus le moment opportun pour réaliser ce qui la veille paraissait être le seul objet qui l'animât. Entraîné par la mode et le mauvais goût du jour, il convertit la noble et somptueuse habitation que lui ont laissée ses péres, en un château gothique; cette folle dépense jette du désordre dans sa fortune; toujours amoureux de Sé-

lina, et bien décidé, dit-il, à lui donner sa main lorsqu'il aura achevé de construire une demeure digne d'elle, Vivian va passer l'hiver à Londres. Avec son caractère, il est tout simple qu'il devienne la proie des intrigans. Son ami l'éclaire sur les dangers qui l'entourent, mais Vivian, bien sûr de son fait, néglige ses avis pour se livrer à sa propre expérience. Le résultat est tel qu'on peut l'attendre d'un esprit léger, impétueux, qui veut tout entreprendre et ne sait rien conclure. Une coquette l'engage dans ses filets; il ne s'agit ici ni d'estime, ni de véritable amour; la vanité seule et les petites passions du monde, le poussent plus avant dans le piége; il ne s'apperçoit pas que Warthon, le mari de cette nouvelle maîtresse, homme profondément immoral, affichant des principes scandaleux, est l'artisan caché de toute cette intrigue. Vivian, plus aveuglé que subjugué, enlève enfin mistriss Warthon et la conduit sur le continent. Bientôt après rougissant de lui-même, il revient en Angleterre et se présente de nouveau à Sélina, mais il est trop tard, Sélina, convaincue de l'impossibilité de corriger Vivian de la faiblesse de son caractère, le refuse. Le jeune homme se livre au désespoir, mais de nouvelles circonstances amènent de nouvelles folies.

Le voisinage établit entre Vivian et lord Glistonbury des rapports intimes et fréquens; ce lord, personnage doué d'un ri-

dicule achevé par ses prétentions à l'esprit et aux graces aimables, conserve dans un âge avancé toute la fatuité d'un jeune homme; ambitieux par orgueil, il se croit un grand politique, et il est dans la ferme persuasion que sa présence à la chambre des pairs est l'appui du gouvernement. Pour se donner plus d'importance, il faut avoir un parti dans les communes, Vivian adopte ses projets, et par son conseil se met sur les rangs pour devenir membre du parlement. L'élection est fortement contestée; mais graces aux sommes considérables que le jeune candidat répand parmi les électeurs, il l'emporte, et le voilà représentant de son comté. Mais les calculs de l'ambition ne suffisent pas à l'active légèreté de Vivian. Lord Glistonbury a deux filles; Vivian devient éperduement amoureux de l'aimable Julia, tandis que lady Sarah, l'aînée des deux sœurs, ne lui inspire que de la répugnance par ses manières froides, sèches et guindées. Hélas! il ne réussit pas mieux dans ses amours que dans ses autres projets. Lady Julia lui déclara nettement qu'elle ne l'aime point et que son cœur est engagé. Cependant ses liaisons avec la famille du lord Glistonbury ont donné lieu de faire circuler dans le public des bruits de mariage, on nomme tout haut lady Sarah comme devant être l'épouse de Vivian. Celle-ci laisse éclater devant sa famille une passion d'autant plus violente, qu'elle a été

nourrie dans la contrainte. Vivian, subjugué par tout ce qui l'entoure, épouse une femme qu'il ne peut aimer. Il rend hommage à ses rares vertus, mais il ne peut faire son bonheur, il le sent et n'en est que plus malheureux. Lady Sarah souffre sans se plaindre ; soumise et résignée, elle aime son mari sans espoir de retour. Ce rôle est un des plus heureusement imaginés de tout le roman. On ne remarque guères Lady Sarah d'abord ; peu-à-peu l'intérêt se porte sur elle ; il est à son comble au dénouement.

Vivian paraît à la chambre des communes et prend une place parmi les membres les plus distingués de l'opposition. Ses succès ne manquent pas de lui attirer une foule d'envieux et d'ennemis. Le méprisable Warthon est à la tête de ceux-ci. Ils n'attendent qu'une occasion favorable pour le renverser ; elle se présente bientôt. Lord Glistonbury médite depuis long-temps des plans d'illustration, mais pour obtenir cette faveur de la cour, il faut être utile au ministère. Dans cette vue, on jette les yeux sur Vivian pour faire passer un nouveau bill, contre lequel on sait qu'il a préparé un discours véhément. Vivian se révolte d'abord à l'idée d'une pareille désertion, insensiblement on parvient à l'aveugler ; malgré lui, il trompe l'espoir de ses anciens amis, et parle en faveur du bill qui, malgré ses efforts, est rejetté tout d'une voix. War-

thon triomphe ; une discussion animée s'élève au club, sur l'incompréhensible conduite de Vivian ; celui-ci justement offensé provoque son ennemi, une balle dans la poitrine met fin à ses projets, à ses irrésolutions, et le punit bien cruellement d'un défaut plutôt que d'un vice de caractère.

Cette catastrophe terrible est amenée avec un talent très-remarquable. Toutes les scènes qui la préparent sont du plus grand intérêt. C'est là que la malheureuse lady Sarah déploie tout l'héroïsme du devoir et de la vertu. Sélina, éloignée de cette scène de deuil, récompense par le don de sa main le mérite et le tendre attachement de Russel.

Telle est l'analyse de ce roman, où l'on trouve une conception forte au milieu d'événemens peu multipliés. Leur enchaînement n'est quelquefois pas très-naturel. L'auteur paraît s'attacher de préférence à soigner ses caractères. Toutes les figures de sa composition sont habilement dessinées et placées dans un jour convenable ; mais elles sont un peu prodiguées, plusieurs d'entr'elles sont complettement inutiles. On remarque dans quelques autres une analogie frappante ; par exemple, lady Sarah, lady Glistonbury sa mère, et miss Strietland sa gouvernante, sont taillées sur le même modèle. On sent que l'auteur s'est promis un effet piquant de ce groupe de trois femmes également roides et formalistes, mais en opposition avec l'aisance ridicule

de lord Glistonbury et l'aimable enjouement de lady Julia. Mais cette profusion d'acteurs embarrasse plus qu'elle ne sert ; le caractère de lady Sarah se développe d'une manière brillante, tandis que sa mère et miss Strietland restent là comme des figures de paravent : l'auteur ne sachant plus que faire de la pauvre lady Glistonbury, est obligé de lui donner une maladie qui la tue, sans que sa mort soit plus utile que ne l'avait été sa vie. Au surplus, malgré ces légères imperfections qui tiennent, je pense, au talent fécond de miss Edgeworth plutôt qu'à un défaut d'imagination, Vivian doit trouver de nombreux lecteurs, qui seront aussi satisfaits du fonds de l'ouvrage que de la manière dont le traducteur nous le fait connaître.

G. M.

Vie de Jean-Bart, chef d'escadre sous Louis XIV; quatrième édition, revue, corrigée et amplement augmentée sur des mémoires fournis par M. Bart, chef d'escadre, ancien gouverneur de Saint-Domingue, petit-fils de Jean-Bart; par M. Richer. A Paris, chez Voland le jeune, libraire, quai des Augustins, n°. 17 *bis*. Un vol. in-12. Prix, 2 fr. broché.

Si parmi les guerriers qui ont illustré une nation aussi brave et aussi généreuse que la nôtre, je me proposais de faire remarquer Jean-Bart, je reproduirais des traits dont les enfans même de nos marins s'entretiennent en balbutiant leurs premiers accens. Nous n'apprendrions rien en rappellant l'audace toujours victorieuse de ce marin célèbre. Mais il peut être utile pour les militaires de faire valoir quelques remarques sur une méthode de combattre qui assurait la victoire dans toutes les hypothèses; ces remarques intéresseront ceux là même qui sont étrangers à cet art. L'ignorance ou la jalousie attribuent souvent à la fortune des succés éclatans; mais lorsque ces derniers sont soutenus et invariables, il faut bien qu'ils dérivent d'une méthode réfléchie, d'une théorie créée par celui qui

commande à ces mêmes succès ; que la promptitude du coup-d'œil, le courage impétueux, la faculté de choisir avec autant de justesse que de rapidité le parti plus convenable, que tous ces moyens, dis-je, soient la mesure exclusivement propre de celui qui dirige une action de guerre. Ces moyens sont les élémens de la fortune ; ils font naître une foule d'événemens partiels qui tournent au profit de celui qui a tout disposé pour en faire son avantage. Quiconque peut connaître la pratique de l'art de la guerre, sait que ce résultat, que l'on appelle fortune, ne se compose que de deux données, le courage et l'habileté des uns, l'imprévoyance et la faiblesse des autres. Le hasard peut aider un général habile en lui offrant l'occasion de combattre un général inexpérimenté plutôt qu'un autre, en multipliant les fautes de celui-ci pour favoriser la supériorité du premier. Mais voilà tout ce que la fortune peut faire. Si le général n'est pas doué des facultés nécessaires pour profiter de ce que le hasard a préparé pour lui, ces chances deviennent infructueuses. Une tempête, un débordement, tous les obstacles inattendus des élémens peuvent être des chances de la fortune. Le reste dépend de la sagacité et de la valeur.

Nos facimus fortuna deam cœloque locamur (1).

(1) Juvenal.

C'est aussi par modestie que Jean-Bart, et d'autres guerriers illustres ont voulu attribuer leurs victoires nombreuses à la faveur de la fortune. Les militaires instruits et la postérité ne se méprendront pas sur l'appréciation de leurs talens et de leur intrépidité ; car ces qualités doivent être inséparables.

On doit donc gémir sur les observations méprisantes que Forbin, officier très-distingué d'ailleurs, a laissé échapper quelquefois sur Jean-Bart, en affectant de le peindre comme un marin audacieux, dépourvu de toute espèce d'instruction, dont les exploits avaient été souvent secondés par l'aveugle fortune. Il avait oublié qu'il fallait enchaîner celle-ci par la vigueur; que l'audace développée à propos excite le moral du soldat, et affaiblit celui de l'ennemi ; que l'étonnement qu'un mouvement rapide peut faire naître, est aussi un moyen de tactique que les froids raisonnemens de l'école ne peuvent pas enseigner, parce qu'il tient à l'énergie de l'ame ; mais qu'il est tout-puissant ; qu'il frappe de frayeur le plus grand nombre, et que l'histoire fourmille d'exemples de l'impression prodigieuse et rapide qu'il a produite sur des phalanges formidables.

On peut citer pour exemple l'affaire du 18 juin 1696 sur les côtes de la Hollande. Quel fut alors le secret de Jean-Bart? Le voici en deux mots. Sa résolution dans toute

occasion périlleuse était celle de *vaincre ou de périr.*

En conduisant le prince de Condé dans un des ports de la Pologne, sur un vaisseau richement chargé, il passait devant une flotte ennemie qui aurait pu l'attaquer avec l'avantage du nombre. Elle n'osa pas le faire. Le danger étant passé, le prince demanda à Jean-Bart pourquoi il n'avait pas fait route au large : « Cela était superflu, répondit ce dernier. — Et pourquoi? — Parce qu'il était impossible que l'ennemi nous prît. — Comment impossible, s'écria le prince? — Par une raison évidente, répondit Jean-Bart. Je me serais battu à outrance. J'avais placé mon fils avec le boute-feu à la soute aux poudres ; et s'il avait fallu se rendre, il avait reçu l'ordre d'y mettre le feu à un signal convenu. — Cela est fort bien, lui répondit le prince ; mais je vous défends d'employer ce moyen tant que je serai sur votre vaisseau ».

Nous venons de voir quelle était la force morale de ce guerrier. Examinons actuellement sa méthode de combattre. Elle était aussi fort simple. Lorsqu'il avançait sur l'ennemi, il défendait de tirer un seul coup de canon. Il essuyait toute sa bordée, l'abordait ensuite avec vivacité, et sautait le premier sur le pont.

Cette méthode réussissait presque toujours par les motifs que nous avons déduits. Elle est, à peu de chose près, l'équivalent

de celle qu'emploient les troupes de terre, les plus courageuses, dans les circonstances les plus décisives; elles chargent l'ennemi à la bayonnette en faisant tout au plus une décharge à bout portant. Il est très-rare, et presque impossible qu'un ennemi qui a nourri un feu très-animé pour éviter ce genre d'agression, ne ploie pas lorsqu'il apperçoit les bayonnettes croisées à une grande proximité; et comme l'avantage est souvent du côté de l'aggresseur, il est évident que l'ennemi eût dû opposer un autre Jean-Bart pour repousser l'impétuosité de ce dernier, ce qui aurait établi au moins l'équilibre. Il y avait donc deux espèces de mérite dans les succès qui ont signalé Jean-Bart. Celui du courage réfléchi qui lui était naturel, et celui d'un raisonnement, puisé dans la théorie du cœur humain, qui lui avait suggéré une méthode habituelle capable d'inspirer l'effroi et d'affaiblir la force de l'ennemi par l'effet moral. Les anciens dont on nous vante un peu trop la valeur, et qui se couvraient, plus ou moins, d'armes défensives rejetées par les modernes, n'avaient pas à essuyer une bordée ni une salve de mousqueterie avant de heurter l'ennemi (1). Ce genre de courage qui affronte

---

(1) On ne citera pas pour l'équivalent de l'effet de la mousqueterie les flèches ou les javelots des soldats armés à la légère; car ces derniers n'agissaient qu'avant le choc des troupes pesamment armées. S'ils lançaient des flèches derrière elles, c'était par une pro-

à une petite distance un danger presque certain, leur était inconnu ; tandis que sur mer et sur terre il offre de nos jours le moyen le plus efficace de rompre l'ennemi. Cette science, que l'on appellerait presque naturelle, a presque toujours décidé la victoire chez les armées françaises.

Pour exprimer matériellement la manière ou la tactique de Jean-Bart, on peut citer une anecdote qui lui est arrivée à Versailles. Louis XIV l'avait mandé près de lui. Comme notre marin se promenait dans une antichambre, plusieurs courtisans l'accostèrent pour lui demander comment il avait fait pour passer avec une petite escadre à travers la flotte ennemie qui le bloquait dans Dunkerque (1). Jean-Bart les plaça sur deux rangs, l'un contre l'autre ; en les écartant ensuite à coups de coude et à coups de poing, il passa au milieu d'eux, et leur dit en se retournant : *voilà comme j'ai fait.*

Cette famille était depuis long-temps célèbre dans la marine française. *Corneille Bart*, aïeul de notre héros, commandait des vaisseaux en course. Il mourut des blessures qu'il avait reçues dans un combat. Son père, nommé aussi Corneille, exerça la

---

jection courbe qui n'était pas très-efficace. Enfin ils n'étaient pas réunis en corps, et ne tiraient pas simultanément.

(1) Le nom de cette ville a une étymologie dans l'ancienne langue du pays ; il signifie *église sur les dunes*, ou *colines de sable qui bordent la mer.*

même

même profession, et eut le même sort. Jean-Bart, voulant accoutumer son fils, âgé de dix ans, au métier de famille, l'emmena avec lui en 1688, sur une frégate de vingt-quatre piéces de canon, nommée *la Serpente*. En donnant chasse à un corsaire hollandais, qui se battait en désespéré, Jean-Bart, observa son fils à la premiére volée, que le corsaire lâcha sur son vaisseau; et croyant appercevoir en lui un sentiment qui lui déplut, il l'attacha au grand mât, et l'y laissa pendant tout le combat. On trouve cette anecdote dans les mémoires fournis par M. Bart, chef d'escadre, et petit-fils de Jean-Bart.

Ce guerrier, au surplus, fut comblé des faveurs de la cour; il reçut la décoration militaire, fut accueilli plusieurs fois avec distinction du monarque; ses descendans parvinrent à des emplois éminens dans la marine, et l'un d'eux a servi d'une maniére distinguée dans le cours de la révolution. Sans doute cet homme, que l'on appellait à Versailles l'*ours du roi*, avait toute la rudesse qu'inspire une longue habitude, du métier auquel il s'était consacré; mais il ne la fit guére entrevoir, si ce n'est pour châtier l'insolence de quelques courtisans, qui croyaient acquérir, par l'aisance de leurs maniéres, quelque supériorité sur un marin.

L'opuscule dont nous entretenons ici le lecteur est précédé d'un avant-propos dans lequel l'auteur a voulu donner une histoire

succincte de la marine française depuis Charlemagne jusqu'au régne de Louis XV inclusivement. Cette entreprise est tant soit peu téméraire. On ne saurait croire qu'un sujet aussi vaste puisse être traité, même par de simples indications, dans l'espace de trente pages. Un tel projet était digne d'éloges ; et jamais extrait n'eût été mieux placé qu'à la tête de cet ouvrage. Mais nous croyons que l'exécution laisse beaucoup à désirer. Il nous semble que l'auteur eût dû faire un emploi plus fructueux des matériaux qu'il aurait puisés abondamment dans l'histoire de la marine (1) depuis le 27e. livre jusqu'au 30e. inclusivement. Il pouvait s'aider aussi d'autres ouvrages plus modernes. Enfin l'*abordage* étant le système chéri de Jean-Bart, et souvent celui que la bravoure française a préféré, il eût été avantageux d'en faire connaître tous les détails ; de savoir les dispositions nécessaires pour l'exécuter, ou pour le repousser. Il n'eût pas été impossible de trouver dans l'abordage des anciens des pratiques et les appareils ingénieux qu'ils employaient dans cette circonstance. On sait que la qualité de ces machines, et la forme des vaisseaux, contribuaient puis-

(1) Cet ouvrage, extrait des Mémoires de M. Boismélé, est composé de 3 volumes in-4°. Il a été imprimé à Paris, chez Boudet, en 1746. Il contient, à la suite de l'histoire de la marine, un traité succinct d'architecture navale, et un recueil des principales ordonnances sur la marine du temps de Louis XIV.

samment au succès. Jules-César (1) fut contraint de faire des changemens importans dans le matériel de son armée navale pour combattre les *Vénètes* (2) qui lui ont résisté long-temps, avec autant de vaillance que d'adresse. La partie extérieure de nos vaisseaux conserve encore l'ancien nom d'*éperon*; parce que ceux des anciens étaient armés d'un éperon, dont il n'est plus resté de vestige, si ce n'est à la proue des gondoles de Venise.

A cette légère critique près, le livre dont nous parlons est intéressant, instructif, écrit d'un bon style, et doit servir presque de manuel à nos jeunes marins. Nous nous reprocherions de terminer cet article sans faire mention d'une anecdote qui concerne Jean-Bart, et qui doit exciter l'attention des gens d'honneur de toutes les nations. En 1671, la France et l'Angleterre réunies déclarèrent la guerre à la Hollande. Jean Bart, âgé alors de vingt-un ans, se trouvait à Amsterdam; il était dépourvu de toute fortune, mais il s'était déjà fait remarquer dans sa carrière. Les Hollandais lui offrirent de l'argent et de l'emploi. Il refusa l'un et l'autre; il ne voulut pas se couvrir de la honte attachée à ceux qui portent les armes

(1) *De bello galico.*

(2) Si l'on en croit le Dictionnaire étymologique celtique, ce nom signifie *habitans près de la mer;* ce qui expliquerait la ressemblance de ce nom avec les *Venoli* ou Vénitiens de la Mer-Adriatique.

contre leur prince et leur patrie. Il quitta la Hollande, revint à Dunkerque, et s'embarqua sans aucun grade sur un vaisseau qui allait en course, et sur lequel il se distingua par des exploits qui lui attirèrent la reconnaissance et l'admiration de ses compatriotes. J. G.

Traité de médecine légale et d'Hygiène publique ou de police de santé, adapté aux Codes de l'Empire français et aux connaissances actuelles, à l'usage des gens de l'art; de ceux du barreau, des jurés et des administrateurs de la santé publique, civils, militaires et de marine; par F. E. Fodéré, docteur en médecine. Avec cette épigraphe : *Natura recti sigillum.* Ouvrage dans lequel la première édition a été entièrement refondue et augmentée de deux tiers. Six gros volumes in-8°. Prix, 34 fr., et 40 fr. 50 c. franc de port. A Bourg, chez Janinet, et à Paris, chez Janinet, rue de Vaugirard.

On ne peut se dissimuler que l'étude de la médecine légale et de l'hygiène publique ne soit un peu négligée : ces sciences sont

cependant bien dignes de fixer l'attention de l'homme de l'art et du philosophe. Elles s'occupent de l'homme depuis le moment où il naît jusqu'à celui où il termine sa carrière. Ce sont elles qui lui font connaître l'influence générale de l'air, de l'eau, des vêtemens sur son existence ; qui lui tracent des régles de conduite pour sa conservation, pour se garantir des épidémies et des maladies contagieuses ; qui éclairent le législateur sur les réglemens de police sanitaire, sur les circonstances qui peuvent excuser leur inexécution. Enfin ce sont elles qui dirigent les tribunaux dans l'application des lois rélatives à l'état des hommes, qui apprennent dans quelques cas à en graduer et à en modérer la rigueur.

L'ouvrage de M. Fodéré est l'exposition la plus complette de ces deux sciences, qui ait paru en France. Dès l'année 1797, l'auteur avait publié un traité de médecine légale qui annonçait qu'il s'en était occupé avec fruit ; mais le travail qu'il publie aujourd'hui est bien supérieur, à raison du nombre et de la distribution des matiéres et de la manière dont chacune d'elles a été approfondie.

Ce traité est divisé en trois parties : 1°. la médecine légale mixte, c'est-à-dire, celle dont les questions intéressent à-la-fois le civil, le criminel et la police de santé ; 2°. la médecine légale criminelle proprement dite ; 3°. la médecine légale sanitaire, com-

prenant la police sanitaire et l'hygiène publique.

On excéderait les bornes d'un simple extrait si l'on voulait rendre compte de tout ce que cet ouvrage contient d'intéressant. Nous nous bornerons à quelques-uns des objets principaux.

Un des premiers est relatif à la durée de la vie humaine. On est vraiment effrayé de l'étonnante mortalité qui règne sur les enfans dans les premières années de la vie, puisque d'aprés les tableaux que l'auteur présente, sur un million d'enfans qui naissent dans un temps déterminé, il en périt prés d'un tiers, avant d'avoir atteint la cinquième année de la vie. Mais que les bonnes méres se rassurent, cette mortalité ne pése guère que sur ceux qu'on délaisse à des nourrices mercénaires et insouciantes, ou qu'on abandonne à la pitié publique.

Les enfans alaités par leur mère, ou qui ont été l'objet continuel de leur sollicitude, ceux qui sont nés de parens sains, à tous les besoins desquels on subvient, prolongent bien mieux leur existence. Il est rare, d'aprés mes propres calculs, qu'il en succombe un dixième dans les cinq premières années de la vie. L'auteur indique ensuite les circonstances qu'on croit les plus propres à procurer la longévité, telle que l'habitation dans les climats tempérés. Il s'écarte ici de l'opinion de Haller et de sir John Saint-Clair, qui pensent que les cli-

mats les plus froids sont les plus favorables à la prolongation de la vie. Il observe, avec raison, que si la chaleur relâche et affaiblit insensiblement le corps, le froid trop longtemps prolongé épuise sa sensibilité, son excitabilité et produit, par sa continuité, la cessation de la vie. M. Fodéré établit son raisonnement par un tableau comparatif de la mortalité dans les pays du nord et dans ceux du midi, duquel il résulte que cette mortalité est plus grande depuis la naissance jusqu'à l'âge de trente ans dans les régions méridionales que dans les septentrionales; qu'à cette époque elle se ralentit dans les premières, et qu'on y trouve un plus grand nombre de personnes qui y parviennent à l'âge de soixante-dix et de quatre-vingt-dix ans que dans le nord.

La forme du corps paraît aussi contribuer à la prolongation de la vie. Une croissance lente et graduelle jusqu'à l'âge mûr est favorable à cette prolongation, et l'on ne peut guère promettre une longue carrière aux enfans qui grandissent beaucoup et très-promptement. Une taille médiocre et ramassée est aussi plus favorable qu'une grande taille; c'est souvent au détriment de quelques-unes des parties du corps qu'on devient fort grand, et cette disproportion tend à produire des faiblesses et des maladies. Les personnes de grande taille sont plus portées à se courber. La poitrine en souffre, la respiration en est gênée. Celles

d'une petite taille sont sujettes à engraisser, et la corpulence est contraire à la longue vie. Ce sont, en général, les personnes d'une taille ramassée et d'une constitution sèche qui poussent le plus loin leur carrière. C'est aussi un avantage d'être né de parens robustes et exempt de maladies héréditaires, d'avoir un caractère naturellement enjoué. Les personnes irascibles ainsi que celles qui se laissent aller au découragement, succombent sous le poids des traverses de la vie et ne doivent pas espérer une longue existence. Il en est de même de celles qui émoussent leur sensibilité et qui épuisent leurs forces par une étude opiniâtre, ou par quelques autres travaux d'imagination. Il ne faut pas que la vie soit trop pénible. On a besoin d'une certaine fortune pour se procurer dans la jeunesse une nourriture suffisante, afin de réparer les forces épuisées par le travail; et dans la vieillesse, pour ne pas manquer des petites aisances que cet âge demande. Une profession laborieuse, accompagnée d'une mauvaise nourriture abrége singulièrement l'existence. Il en est de l'homme comme des animaux. Un cheval de peine qui travaille beaucoup et qu'on nourrit bien, vit longtemps; mal nourri, il est, au contraire, bientôt épuisé. Il est des professions qui sans être pénibles sont cependant malsaines; celles des doreurs, des verriers, des plombiers, des mineurs, etc. Du reste il est

deux états dans lesquels on parvient rarement à une grande vieillesse, celui de l'homme absolument sauvage et celui de l'homme très-civilisé. Le premier, à raison de la difficulté de la subsistance ; le second à cause de l'action trop exaltée du moral sur le physique. Ce n'est guère que dans un état moyen, où l'on s'abandonne bien plus aux sentimens naturels qu'aux égaremens de l'esprit, qu'on peut espérer une heureuse vieillesse, laquelle il n'est pas en notre pouvoir de nous procurer, malgré toutes les ressources de la science et de l'art perfectionné, et se trouve entièrement l'ouvrage de la nature.

Le mariage peut aussi devenir un objet d'application pour la médecine légale. Il était en grand honneur dans les anciennes républiques, et les célibataires y étaient exposés à diverses humiliations. Les lois romaines favorisèrent beaucoup cette institution, comme propre à conserver les mœurs et à donner de l'accroissement à la population. On accorda divers priviléges aux personnes mariées, de plus grands à celles qui avaient des enfans, et l'on décerna des peines contre le célibat. La loi Poppeia voulait que l'époux survivant se remariât dans un espace de temps déterminé. La femme dont l'âge ne dépassait pas quarante-cinq ans, qui n'avait ni mari, ni enfans, ne pouvait ni se servir de litière, ni porter de pierreries. La même loi don-

nait l'exemption d'un an, sur l'âge requis pour obtenir des charges, à chaque enfant qui naissait dans le mariage; mais aussi elle ne voulait pas de mariage inutile : elle le proscrivait à un certain âge, et le rendait nul lorsqu'il avait été contracté dans le cas d'impuissance naturelle ou accidentelle.

L'auteur a décrit, très-en détail, les causes de cette impuissance qui, même dans notre législation actuelle, seraient, dans quelques circonstances, suffisantes pour faire annuller le mariage.

L'objet qu'il a traité le plus à fond et qui devient le plus souvent le sujet de questions juridiques, c'est l'histoire de la grossesse et de l'accouchement. Il n'est, en effet, aucun cas où la médecine légale présente plus d'intérêt, puisque la fortune, l'honneur et la vie des citoyens se trouvent attachés à la solution de ces questions, sur-tout lorsque cette solution est provoquée par le ministère public; telle personne est intéressée à cacher sa grossesse, tandis que la conservation de l'espèce et la morale publique exigent impérieusement qu'on s'assure de la vérité : telle autre trouve un avantage à paraître enceinte, soit pour déterminer ou pour consolider un mariage, soit pour écarter des collatéraux dans une succession, pour gagner des alimens accordés aux enfans, pour retarder un jugement ou se soustraire à une peine. Sans autre motif d'ailleurs que de faire triompher

l'innocence et confondre la calomnie, toujours prête à attaquer la vertu, il est digne du médecin légiste de prendre toutes les précautions, d'acquérir toutes les connaissances propres à lui faire porter un jugement, dont l'art n'ait jamais à rougir, ni la justice et l'humanité à se plaindre. Ambroise Paré et Mauriceau ont transmis à ce sujet le récit de bien graves erreurs; des femmes enceintes, reconnues telles après leur mort, ont été exécutées, quoique, d'après des examens préalables, on eût déclaré qu'elles n'étaient point enceintes. Graces au progrès des lumières et à la circonspection des tribunaux, de pareilles méprises ne se reproduisent plus; mais elles sont dans l'ordre des choses possibles, et l'on doit toujours se les représenter quand on est commis pour prononcer sur des cas analogues.

Un sujet non moins important est celui relatif aux poisons. On croit ou l'on peut croire avoir été empoisonné, quand on éprouve, après avoir pris quelque boisson ou aliment, des coliques plus ou moins vives, des vomissemens, des convulsions ou un état de torpeur inusité; sur-tout si ces accidens se montrent subitement, lorsqu'on est en parfaite santé. Il est alors utile de savoir si les accidens ont été occasionnés par des substances vénéneuses, prises intérieurement ou appliquées extérieurement par mégarde ou négligence, s'ils sont le résultat du crime d'autrui ou de celui

du malade lui-même ; comme aussi si les symptômes sont étrangers à l'empoisonnement proprement dit, s'ils dépendent de certaines indispositions développées promptement, et qui simulent les effets ordinaires des poisons.

Pour déterminer la marche que l'homme de l'art doit suivre dans cette circonstance, l'auteur fait un examen approfondi des diverses espèces de poisons, des accidens qu'ils occasionnent et des moyens d'y remédier ; il indique ensuite leur caractère chimique, les indices qu'ils laissent et qui peuvent faire connaître s'ils sont l'effet de l'homicide ou du suicide ; enfin il fait l'énumération des accidens naturels qu'on peut, tant sur le vivant que sur le mort, confondre avec les effets de l'empoisonnement. Il rapporte à cette occasion une suite d'observations du plus grand intérêt, dans lesquelles l'art a employé les moyens les plus ingénieux pour parvenir à connaître le crime de l'empoisonnement, et d'autres dans lesquelles des innocens ont failli être la victime de pareilles accusations, d'après des signes trompeurs. Au mois d'août 1806, un cultivateur estimé est atteint d'une fièvre bilieuse, dont le type n'est pas déterminé. Au huitième jour, son médecin lui prescrit une médecine dont un chirurgien fournit les ingrédiens ; ce dernier l'apporte au malade, mais il répugne à la lui donner, lui trouvant de la fièvre ; cependant le ma-

lade insistant, la médecine est prise, elle est presqu'aussitôt rejettée. Un vomissement de sang ne tarde pas à paraître, et vingt-sept heures après, le malade succombe. On soupçonne qu'il est mort empoisonné. Le chirurgien est accusé de ce crime; traduit devant le tribunal criminel, il est d'après des indices assez légers condamné à mort. La cour de cassation annulle cet arrêt. Le chirurgien est traduit devant un nouveau jury d'accusation, qui, plus circonspect et plus sage, l'acquitte et le met en liberté. L'auteur termine l'examen de la médecine légale proprement dite par des considérations sur les délits relatifs aux attentats, aux mœurs, à l'avortement, à l'infanticide, et sur les moyens que la médecine offre pour les reconnaître. Dans tout le cours de son ouvrage, il s'est attaché à faire connaître la législation des délits dont il s'est occupé, de maniére que son traité n'est pas moins utile aux personnes qui fréquentent le barreau, qu'à celles qui se livrent à l'exercice de la médecine. Examinons actuellement la partie de son ouvrage qui a pour objet l'hygiène publique.

Il existe une grande connexion entre la médecine légale et l'hygiène publique, et l'on ne peut que féliciter M. Fodéré de les avoir réunies dans le même corps d'ouvrage. Il s'est attaché, dans ce qui se rapporte à l'hygiène publique, à rechercher l'origine de plusieurs maladies meurtrières, aujour-

d'hui très-fréquentes, et à proposer les moyens de s'en garantir. Il observe, avec raison que la découverte du quinquina et celle de la vaccine sont deux circonstances extrêmement heureuses pour l'humanité. La première conserve une multitude innombrable d'individus dans les contrées humides et marécageuses. La seconde préserve notre espèce de la contagion variolique, dont les victimes étaient chaque année très-nombreuses. Le perfectionnement de nos connaissances a fait, pour ainsi dire, disparaître le scorbut, la lèpre et plusieurs maladies de peau aussi hideuses que funestes. Les fièvres putrides et malignes sont devenues moins redoutables. Grace à la police de nos lazarets, les maladies contagieuses qui viennent de l'étranger n'ont plus pénétré, depuis près d'un siècle, dans les belles contrées de l'Europe civilisée. Plusieurs maladies chirurgicales, autrefois presqu'incurables, sont aujourd'hui susceptibles de guérison. Par l'étude approfondie qu'on a faite des divers genres d'asphyxies, les hommes sont moins exposés à en devenir les victimes, et n'ont plus à craindre d'être ensevelis vivans. Que d'avantages retirés du progrès des sciences et des arts, et principalement de l'hygiène, qui semblent indiquer que la condition des hommes est devenue meilleure. On ne peut se dissimuler, néanmoins, que si certaines affections ont diminué, d'autres sont plus fréquentes.

De ce nombre sont la phthisie pulmonaire, l'apoplexie et la paralysie, qui semblent s'attacher aux personnes dont la manière de vivre est le plus recherché et dont les talens sont les plus perfectionnés. La goutte, le rhumatisme, les affections convulsives, dominent dans les villes et jusque dans les campagnes. Quelle est donc la cause de la fréquence de ces maladies ? Ce sont, selon l'auteur, une éducation trop affaiblissante, l'usage presque universel des liqueurs fermentées, l'insalubrité de diverses professions, les funestes effets des passions, la détresse dans laquelle nous jettent souvent des dépenses hors de proportion avec nos moyens.

L'accroissement de la population des cités, aux dépens de celles des campagnes, n'a pas peu contribué à affaiblir les tempéramens et à multiplier les maladies chroniques. L'expérience apprend que l'on s'inquiète peu des régles de l'hygiène lorsqu'un mal présent n'engage pas à s'y soumettre. A l'autorité seule appartient le droit de donner une heureuse impulsion, en exigeant des hommes réunis ce que leur propre intérêt ne les porterait point à faire eux-mêmes. Son influence sur la santé publique, s'exerce par des réglemens sages sur l'éducation, l'assainissement des pays, la police des villes, des alimens et des boissons, la police de la médecine et son perfectionnement, la santé des soldats et des

matelots, la bonne tenue des établissemens publics, tels que les hôpitaux et prisons; enfin par les moyens de prévenir l'introduction ou d'arrêter la propagation des maladies contagieuses. Ce sont aussi les objets dont l'auteur s'est spécialement occupé.

Après avoir examiné les causes de la grande mortalité des enfans, il traite un sujet qui intéresse essentiellement la conservation de notre espèce, c'est l'assainissement des lieux. L'homme, par son industrie, a le pouvoir de rendre habitables les contrées les plus malsaines pour les animaux. On s'exprime peu exactement quand on dit : UN MAUVAIS AIR. Ce fluide, d'après les expériences des membres de l'institut du Caire, est le même par-tout, aussi chargé d'oxigène dans les climats brûlans de l'Afrique, que sur la cime des Alpes. Mais il est le réceptacle de toutes les émanations des substances peu fixes auxquelles il sert d'enveloppe. Si ces substances sont insalubres, l'air le devient à son tour; si on leur enlève leur insalubrité, ce fluide se purifie. L'air a besoin, pour être éminemment respirable, d'une certaine quantité d'eau en dissolution. Trop sec, comme trop humide, il est également nuisible; mais il l'est davantage encore lorsqu'il est vicié par les produits des décompositions animales et végétales.

Divers genres de maladies se développent exclusivement dans les lieux secs, humi-

mides, marécageux ou maritimes. Il en est aussi dont la cause est très-difficile à déterminer. Ce sont celles qu'on appelle endémiques et qui paraissent propres à certaines contrées, quoique des circonstances analogues eussent dû les déterminer partout ailleurs. On ne peut, par exemple, donner la raison suffisante de ce que la phthysie dorsale et le spléen sont si communs en Angleterre, la maladie de peau, connue sous le nom de *pélagre*, dans la Calabre et dans le Mantouan; pourquoi certaines coliques, d'une nature particulière, règnent endémiquement dans les deux Castilles; pourquoi les calculs urinaires sont si fréquens en Hollande; pourquoi le scorbut l'est dans le voisinage de la mer Baltique; la plique, en Pologne; les ténia, ou vers solitaires, dans plusieurs villages qui bordent le lac de Genève, les calculs biliaires dans le Hanovre, le tétanos, dans les diverses contrées de l'Asie. Mais de même que chaque pays a ses productions, de même il a ses maladies particulières.

Quoiqu'on n'ait pas de notions positives sur ce qui peut donner naissance à ces maladies, l'on connaît cependant jusqu'à un certain point les effets généraux du sec et de l'humide, du froid et du chaud sur l'économie animale. On sait aussi les amendemens que l'on doit faire subir au sol, tant pour l'avantage de l'agriculture que pour celui de la santé.

Par-tout les traits du visage et la constitution physique portent l'empreinte du climat, se ressentent de l'impression des rayons solaires, de la sécheresse du sol et de son humidité. Il en est de même des maladies.

Les pays secs sont, en général, plus sains que les pays humides. Cependant quand la sécheresse est trop forte, la transpiration est trop abondante ; il ne reste plus assez de parties aqueuses dans le sang pour délayer les humeurs et les substances salines, ce qui donne lieu aux maladies de peau, aux maladies des yeux et surtout à l'asthme.

Il n'est pas sans doute en notre pouvoir de changer la position des lieux, mais on peut modifier leurs effets sur l'économie animale et augmenter leur degré de salubrité. Dans les pays très-secs, il convient d'observer un régime rafraîchissant et de se nourrir principalement de substances végétales ; d'établir autant que possible des canaux d'irrigation pour rafraîchir l'air. La plantation des bois de haute futaie et à larges feuilles concorut aussi au même but. En envoyant les malades atteints d'asthmes, et de phthisies pulmonaires d'un caractère inflammatoire, dans les lieux bas et suffisamment humides, on peut en espérer la guérison.

Si la sécheresse extrême est contraire à la santé, l'humidité, portée à un certain

degré, est bien plus pernicieuse. Elle donne lieu à des fièvres d'un mauvais caractère, aux affections vermineuses, aux écrouelles, au scorbut, etc.

Pour s'opposer à cette disposition malfaisante de l'air, on a besoin d'une nourriture fortifiante et de boissons spiritueuses. Il faut diminuer le nombre des arbres à larges feuilles qui concourent à augmenter l'humidité, et, autant que possible les bois, les étangs et les marais.

L'auteur passe à l'examen des maladies contagieuses : il en trace les caractères, les divers modes de transmission, et les moyens préservatifs. Viennent ensuite les maladies héréditaires qui sont bien plus fréquentes. L'auteur observe avec raison que plusieurs d'entr'elles ne se développent qu'à un certain âge ; que quelques-unes disparaissent durant plusieurs générations pour ne reparaître qu'à la génération suivante.

Rarement des vues de salubrité ont présidé au choix des lieux où se sont réunis les hommes. Des vues d'intérêt ont pu seules faire jetter les fondemens de Batavia, de Vera-Cruz, de Panama, qui sont, suivant l'auteur, les villes les plus insalubres du monde. Tel a été en tout temps le sort de l'homme : avide de la santé et d'une longue vie, il fait le contraire de ce qui pourrait les lui procurer. Tout ce qu'on peut aujourd'hui, c'est de rendre l'air des villes plus salubre, les rues et les maisons

plus saines, les alimens et les boissons les meilleurs possibles.

L'hygiène militaire et navale ont été traitées par l'auteur avec non moins de soin. Les régles d'hygiène publique, fondées sur des lois générales, s'appliquent à tous les habitans de la terre, quelles que soient leur couleur, leur manière d'exister; mais il est quelques préceptes d'une observance rigoureuse pour les soldats et les marins.

Le soldat mène une vie différente des autres hommes : cependant au milieu de beaucoup de peines et de travaux il s'accoutume si bien à la vie militaire, qu'un grand nombre de sujets faibles et délicats deviennent robustes dans les camps, et ne se soucient plus de changer d'état. Toutefois il est des précautions sanitaires à prendre sur les vêtemens du soldat, sur sa nourriture, sur les soins qu'il exige avant et aprés le combat. Il faut fortifier son tempérament et l'habituer à remplir ses devoirs au moyen d'une exacte discipline. Occupez le soldat, et vous le rendrez sage, est un axiòme qu'on ne doit jamais perdre de vue. On doit veiller dans les haltes à ce qu'ayant chaud ou étant déjà fatigués, les soldats ne se couchent point à l'ombre, dans des prés mouillés, sur un terrain humide et trop frais. Il est prudent dans la saison rigoureuse, et lorsqu'on marche dans la neige, de ne faire halte qu'aprés être arrivé au gîte. Le soldat périrait infailliblement s'il

succombait au désir de s'arrêter. Lorsqu'il a beaucoup souffert du froid, il faut qu'il ait le courage de se promener au lieu de s'asseoir, qu'il prenne une boisson fortifiante, comme l'eau-de-vie dans l'eau chaude, et qu'il s'approche ensuite du feu. C'est ainsi que les Valaques, qui sont presque nus, ont appris à résister au froid par un mouvement continuel, par des courses et des frottemens de mains, qui leur tiennent lieu de vêtemens, de toits, de couvertures, et souvent de feu.

Nous ne suivrons pas l'auteur dans l'examen des précautions nécessaires pour la conservation des mineurs et des sapeurs; pour entretenir la propreté et empêcher que l'air ne se vicie dans les vaisseaux, y prévenir le développement du scorbut; il nous suffira de dire qu'il est entré dans des détails d'un grand intérêt pour les militaires et les marins. L'ouvrage est terminé par des considérations sur la police et la salubrité des hôpitaux et des prisons, sur les moyens d'y rendre les maladies moins graves, et de diminuer les proportions de la mortalité. Le traité de M. Fodéré offre une exposition complette des matières qui en font le sujet. Il est intéressant pour la plupart des classes de la société, et ne peut qu'honorer son auteur.

NAUCHE, D.-M.

Tableau de Pétersbourg, ou Lettres sur la Russie, écrites en 1810, 1811 *et* 1812; *par D. Chrétien Muller, et traduites de l'allemand par G. Leger, professeur de rhétorique au Lycée de Mayence.* Un volume in-8°. Prix, 9 fr., et 11 fr. franc de port. Papier vélin, 12 fr., et 14 fr. A Paris, chez Treuttel et Würtz, rue de Lille, n°. 17.

En lisant la plupart des ouvrages de ce genre, le lecteur est presque toujours en garde contre les opinions et les jugemens qu'ils renferment. Il est si rare qu'un observateur soit à l'abri de toute impartialité; qu'il ne se laisse prévenir par aucun sentiment national, ni par les premières données qu'il a pu recevoir, qu'on doit pardonner la méfiance qu'inspirent des récits et des tableaux le plus souvent mensongers. Nous commencerons donc par louer M. Muller sur l'esprit entièrement impartial qui règne dans son ouvrage; sur l'extrême justice avec laquelle il distribue, selon qu'il y a lieu, et l'éloge et le blâme, sans jamais témoigner que la moindre prévention ait pu guider sa plume. On doit lui savoir gré aussi des soins persévérans qu'ont dû lui coûter ses recherches sur un pays dont presque tous les ha-

bitans vivent dans une ignorance complette de ce qui intéresse le plus la chose publique. Combien ne faut-il pas questionner de Russes pour obtenir le moindre renseignement sur leur état militaire, sur leur législation, leurs impôts, etc., etc., etc. ! Les uns ne sont instruits de rien absolument; et les autres, emportés par l'orgueil national, embellissent tellement la vérité, qu'il devient impossible d'ajouter foi à leurs discours. Placé entre ces deux obstacles, M. Muller n'en est pas moins arrivé à son but. « J'habite la Russie depuis dix-huit mois, dit-il; je me suis attaché sur-tout à étudier le peuple; je n'ai négligé aucune occasion de me familiariser avec sa langue; j'ai suivi le Russe dans ses comptoirs et dans les églises, au marché et dans les guinguettes; je l'ai observé dans le travail et le jeu, dans la joie et la colère, seul et parmi ses égaux, ou parmi ceux d'un rang supérieur; je l'ai vu dans l'esclavage et la liberté; je suis entré dans ses foyers, loin de la capitale; j'ai bu, j'ai plaisanté avec lui; et je crois que tout cela me donne le droit de prononcer mon jugement ». C'est par de pareils moyens, joints aux liaisons, qu'il est parvenu à former, avec quelques hommes instruits et véridiques, que M. Muller s'est mis à portée de juger la nation russe avec connaissance de cause; c'est ainsi qu'il a reconnu que le vice de son gouvernement gît dans la plus détestable administration qui

puisse exister, et que le mal est d'autant plus grave, que tout homme employé d'une manière quelconque est intéressé à ce qu'il se continue. On ne peut avoir long-temps habité la Russie sans être convaincu de cette vérité. En vain les meilleures lois sont souvent émanées du trône ; elles n'existent que sur le papier. L'or, les présens, les menaces d'un supérieur engagent bientôt à les éluder, tous les gens chargés de leur exécution. Le coupable d'un rang élevé soutient le coupable subalterne, et par ce moyen chacun d'eux reste certain de l'impunité. Combien d'ukases semblent protéger le repos du malheureux paysan, et celui du riche habitant des provinces conquises ! Cependant à quelles vexations, à quel mauvais traitement ne sont-ils pas sans cesse exposés ? Les gens préposés pour recevoir leurs plaintes sont bien souvent eux-mêmes les auteurs de l'injustice : les victimes attendront-elles alors que le hasard envoie près d'elles un homme plus élevé en dignité ? Elles sont presque certaines que cet homme sera gagné par leurs persécuteurs dès qu'il posera le pied sur le territoire. Tout se sert et s'appuie mutuellement dans cet infâme systême ; tout concourt à rendre le souverain inaccessible aux plus justes réclamations, et à le tromper sur le véritable état des choses. On sait assez jusqu'à quel point les courtisans de Pétersbourg pousse l'adresse dans ce genre. On n'a point oublié

le

le voyage que fit la grande Catherine à travers un pays désert et misérable, mais devenu florissant dans l'espace d'une semaine au premier ordre du favori, qui fit transporter sur la route que devait suivre l'impératrice, des hommes, des bestiaux, et des maisons posées à la hâte, uniquement destinées à la représentation de cette comédie, mais dont la multitude était propre à réjouir les yeux et l'ame de la souveraine.

M. Muller n'ayant pas poussé son voyage au-delà de Pétersbourg (sauf une petite course qu'il fit à Revel), n'a pu juger la partie administrative de cet empire avec toute la rigueur qu'elle mérite. Cependant, au sein de la capitale, sous les yeux d'un souverain qui veut le bien, mais qui n'examine point assez par lui-même, il en a vu assez pour être entièrement de notre avis à cet égard. Par exemple, la justice se rend gratuitement; ce qui semble un avantage au premier coup-d'œil : mais écoutons parler M. Muller sur la marche ordinaire que suit un procès.

« Nulle part au monde un procès, un procès juste n'est aussi ruineux qu'en Russie, sur-tout dans les cours supérieures, où la corruption est à son plus haut période. Depuis le concierge qui t'ouvre la porte, depuis le dernier scribe de la pallade (cour de justice), qui manie la plume dans ton affaire, jusqu'à ton rapporteur, souvent même jusqu'au président de la section ou du col-

lége, tu as à parcourir une échelle de gratifications qui, dans une affaire de 50 à 60,000 roubles, ne peut pas s'élever à moins de 8 ou 10,000 ». Comme il est prouvé par l'expérience que les meilleures gratifications assurent le gain d'une cause, celui qui sait avoir tort fait des sacrifices énormes, et le bon droit se voit condamné. Il reste, à la vérité, la ressource d'en appeller au sénat; mais vos juges alors sont de si grands seigneurs, et les gratifications nécessaires deviennent en conséquence tellement exhorbitantes, que l'on fait toujours mieux de s'en tenir au premier jugement. Un autre moyen employé très-souvent par le plaideur qui doute de son droit, est de s'arranger avec la justice russe; il ne s'agit que de payer une contribution annuelle relative à l'importance de l'objet, vous pouvez être certain alors que l'affaire ne sera jamais jugée, et que vous resterez tranquille possesseur du bien que l'on vous dispute. En lisant ces détails, qui sont de la plus exacte vérité, on conviendra qu'il vaudrait mieux payer des épices fixées par la loi, que d'être ainsi *jugé gratis*; car il faut peut-être attribuer l'insatiable avidité des magistrats russes à la modicité de leur traitement. Le juge d'une cour supérieure recevait sous Pierre Ier 2000 roubles; mais ces roubles étaient payés en numéraire; il les reçoit aujourd'hui en papier, et lorsque le rouble en papier est descendu à 78 centimes, il a bien fallu

que le pauvre plaideur souffrît de la baisse.

L'inutilité des bonnes lois, des sages réglemens est ce qui frappe le plus l'observateur qui parcourt l'Empire russe. Partout un vice quelconque dans l'exécution s'oppose au but des meilleures ordonnances. M. Muller en fournit une excellente preuve lorsqu'il parle de l'éducation militaire, dont on devait attendre le plus grand fruit, et qui, cependant, n'a produit encore aucun résultat favorable. Les jeunes gens destinés à l'état d'officiers, reçoivent dans les trois maisons de cadets toute l'instruction nécessaire pour former d'excellens sujets dans l'artillerie et dans le génie ; plusieurs d'entre eux annoncent souvent les plus heureuses dispositions ; mais à peine ont ils quitté ces établissemens qu'on les envoie à *Strelna* ou à *Péterhof*, pour les exercer sans relâche au service de garde et de parade. « Jeunes et souvent délicats encore, ils sont exposés sur un sol tout humide à l'insalubrité du climat dans l'arrière-saison, et les effets en sont si terribles, si cruels, que plusieurs (comme il est arrivé en 1810) périssent à la première épreuve. Là, tout leur goût pour les sciences est violemment banni de leur ame ; en revanche, les marches et les exercices les plus ennuyeux leur sont vantés comme la plus sublime perfection du militaire ; on leur parle des officiers instruits, qui ne sont pas distingués comme maître d'exercice, dans les termes les plus inju-

rieux et les plus méprisans ; on ne souffre dans les chambres de cadets ni livres, ni crayons, ni compas. On les détourne ainsi pour toujours d'une carrière où ils se seraient illustrés eux-mêmes, en assurant le salut de la patrie ». C'est alors qu'on les distribue comme officiers dans divers régimens, et si l'un d'eux voulait reprendre le fil de ses études et cultiver les sciences, il deviendrait bientôt l'objet de la dérision de ses camarades et des officiers supérieurs, il se verrait privé de tout avancement par des chefs qui *n'aiment pas les savans.* Il faut d'ailleurs qu'un lieutenant de l'armée russe songe à vivre avant tout, car la paie de 125 roubles, à-peu-près, est bien loin de lui en donner les moyens, et le soldat est cent fois plus heureux. « On m'a souvent raconté, dit M. Muller, que des officiers aimés de leurs *deuschicks*, (soldats destinés à les servir) en reçoivent par grace la moitié de leur abondante portion, et vivaient de cette manière ». De-là cette passion effrenée pour le jeu, cette habitude d'emprunter sans jamais rendre, cette facilité à employer des ressources réprouvées par l'honneur qui déconsidèrent l'officier russe aux yeux même de ses compatriotes. Le marchand, l'ouvrier de Pétersbourg refusent en général tout crédit à un militaire, fût-il décoré de deux ou trois ordres. On s'incline devant lui mais on ne s'y fie pas. Les cochers de place même ne se chargent d'officier que dans la crainte

de mauvais traitement. Ils ne les laissent point descendre dans une maison sans se faire payer le prix de leur course, ou sans retenir quelque chose pour gage, tant ils ont peur d'être dupés. M. Muller raconte à ce sujet l'anecdote suivante :

« Dans l'automne de l'année dernière, l'empereur a été convaincu d'une manière assez plaisante de l'injustice de ses officiers envers ces pauvres cochers. Il allait, selon sa coutume, en simple militaire, sa chenille grise sur l'épaule, se promener sur le quai Anglais. Tout-à-coup survient une pluie violente; l'empereur ne veut entrer dans aucune maison; il monte, sans être connu dans le premier coche qu'il rencontre, et ordonne au cocher de mener au palais d'Hiver. Arrivé devant la garde du sénat, il est reconnu. Cette garde, qui venait de le voir passer, saisit ses armes et bat du tambour. Le cocher, curieux, regarde autour de lui, et croit que l'empereur va passer. Alexandre, lui dit : « Oui, mon ami, tu vas le voir. Ils arrivent bientôt au palais d'Hiver; Alexandre n'ayant point d'argent sur lui, selon l'usage des empereurs, ordonne au cocher d'attendre, qu'il va lui envoyer son argent. » — Non, mon ami; je ne puis, les officiers m'ont si souvent dupé ! Laissez-moi votre chenille. L'empereur y consent, et laisse sa chenille. Puis aussitôt il envoie un laquais, avec vingt-cinq roubles, pour les donner au cocher; lui dire qu'il a conduit

l'empereur, et rapporter sa chenille. Le laquais, exécute sa commission, mais le cocher, au lieu de paraître ravi, transporté de l'honneur et du don qu'on lui fait, se met à rire, et lui dit finement : Vous me prenez donc pour un sot, mon ami; cette chenille vaut plus de vingt-cinq roubles. Qui sait ce que vous avez dans l'ame; vous voulez peut-être dépouiller ce monsieur de son surtout; mais il n'en sera rien : si le monsieur que j'ai conduit ne vient pas rechercher sa chenille, je ne la rends pas. Alexandre se serait vu peut-être forcé de descendre lui-même, si, par hasard, son Ilga, le cocher et le favori d'Alexandre, que tout enfant connaît à Pétersbourg, n'eût passé par-là, et n'eût confirmé les protestations du laquais.... Là dessus, qu'on se peigne la joie du cocher».

Une des parties de l'ouvrage de M. Muller qui plaira sans doute à un grand nombre de lecteurs, est celle qui traite des théâtres de Pétersbourg. Tous les trois (le russe, le français et l'allemand) sont entretenus par le gouvernement avec une magnificence impériale. Mlle. Georges, par exemple, touchait 60,000 roubles de traitement annuel, ce qui, joint à quatre bénéfices, dont deux à Pétersbourg et deux à Moscou, lui composait un revenu de 100,000 roubles. Mme. Philis Andrieux recevait aussi une somme fort considérable, et l'on ne doit pas s'en étonner lorsque

l'auteur nous peint l'enthousiasme qu'inspirait le talent de ces deux dames aux Russes et à lui-même. Le théâtre allemand, au contraire, lui a paru fort médiocre, et il avoue à la femme de son ami qu'il n'a pas tardé à y renoncer entièrement en faveur du théâtre français; mais il nous a semblé abandonner ici ce caractère d'impartialité qu'on remarque dans son ouvrage, et se laisser aller un peu à l'esprit national, lorsqu'il ajoute :

« Vous n'en conclurez point, chère Emma, que j'ai conçu du dégoût pour nos chefs-d'œuvre dramatiques, ni que je leur préfère un instant ceux de la scène française. Non, sans doute, je sens aussi vivement que personne que le théâtre allemand et le théâtre anglais sont seuls propres à la représentation des grands caractères, tels que le drame sérieux et la tragédie nous les offrent; je sens que des génies anglais ou allemands peuvent seuls peindre le cœur humain dans toute sa profondeur, et les grands rapports de l'homme dans toute leur étendue.

» Il n'en est pas de même de la comédie, où les Français seront éternellement nos maîtres, par cela seul qu'ils sont Français ».

Sans chercher à approfondir si cette dernière phrase peut passer pour un correctif, nous releverons seulement les premières. Eh quoi! nos auteurs tragiques ne sont pas propres *à la représentation des grands*

caractères! Les *Horaces*, *Britannicus*, *Mahomet*, ne peignent pas le *cœur humain dans toute sa profondeur, et les grands rapports de l'homme dans toute leur étendue?* Faut-il absolument pour parvenir à ce but que les cinq actes d'une tragédie embrassent un espace de dix-huit mois ou deux ans? Que les scènes les plus triviales, les détails les plus ignobles viennent se mêler au pathétique et à la noblesse? Que l'on transporte le spectateur quarante fois d'un lieu dans un autre, au risque de détruire toute illusion, ainsi que cela se passe dans la plupart des tragédies anglaises et allemandes? Non, non, M. Muller; rendez-vous un compte exact de ce qui vous a entraîné vers la scène française? En homme d'esprit et de talent, vous avez été séduit par cette sagesse de composition, cette noble simplicité, ce goût exquis qui distinguent les tragédies de nos grands maîtres; le plaisir que vous éprouviez a fait taire le préjugé national, et pareille chose doit arriver à tout littérateur de mérite et de bonne foi, fût-il Anglais ou Saxon, qui suivra quelque temps notre théâtre. Nous nous permettrons d'ailleurs ici de citer contre M. Muller ses propres paroles; car, lorsqu'on discute, il faut profiter de tout. Il écrit de Revel :

« On étudie maintenant *Dom Carlos* pour les fêtes de la Saint-Jean; c'est une pièce que j'aurais bien voulu voir, d'autant plus

qu'elle sera donnée dans son intégrité, quoique je prétende qu'on ne peut jouer ce sublime chef-d'œuvre sans offenser le génie de Schiller, parce qu'il est absolument impossible de le jouer et de le soutenir, tel qu'il a été imaginé et conçu par le poëte ».

Que dire d'un *sublime chef-d'œuvre* qu'il faut refaire si l'on veut le représenter? Pourrait-on retrancher ou ajouter un mot à *Britannicus*? Mais n'allons-nous pas mériter à notre tour le reproche que nous adressons à M. Muller, en nous abandonnant trop à notre admiration pour la tragédie française? Nous sommes loin cependant de ne pas reconnaître une foule de beautés qui brillent dans le théâtre des autres nations; mais s'il faut convenir que nos règles dramatiques ne nous permettent peut-être pas assez, on peut dire aussi que celles des Anglais et Allemands leur permettent beaucoup trop.

Dans tout ce qui est relatif aux mœurs et aux usages russes, M. Muller se montre aussi véridique écrivain qu'excellent observateur. On aime à le suivre sur les bords de la Newa, à l'époque où un froid rigoureux vient remplacer des pluies et des brouillards insupportables; là le peuple se livre à tous les plaisirs de l'hiver, avec une gaîté et une bonhomie qui tiennent à cette nation. Dans les jeux les plus bruyans,

dans l'ivresse la plus absolue, il conserve ces deux caractères.

« Loin d'être méchant, dit M. Muller, loin de chercher querelle et de vouloir férailler, le Russe ivre est la douceur, la bienveillance même, à moins qu'il ne soit violemment excité; il plaisante avec lui-même et avec tous ceux qu'il rencontre; il vous salue amicalement, vous demande pardon pour la moindre faute. Ses jambes, à la fin, ne peuvent-elles plus le soutenir? Les Russes sobres montrent encore ici la bonté de leur caractère : s'intéressant aussitôt pour lui, ils le reconduisent et le portent dans sa demeure, ou dans quelque autre lieu, pour qu'il puisse en sûreté exhalter son ivresse.

La fraîche et brillante sœur de la bonhomie, la gaîté, est le meilleur présent que la nature ait pu faire au Russe! Sans elle, quelles ressources, quelles jouissances trouverait-il dans son triste climat, dans la stérilité presque générale de son sol, et dans son état politique? La gaîté du Russe brille dans ses yeux et dans tous les mouvemens de son corps; elle éclate dans la plaisanterie et dans le jeu; elle ne l'abandonne jamais dans les travaux les plus rudes et les plus pénibles; elle assaisonne toutes ses jouissances, adoucit tous ses besoins; par elle il embellit le sombre avenir des charmes du présent, et jette un regard serein sur tous ses maux passés. C'est de

ce sentiment heureux que lui vient cette légère insouciance, si frappante dans son caractère, qui l'aide à franchir tant de pas critiques dans la vie, lui fait supporter facilement les besoins et les privations, braver tous les dangers, risquer des folies par des motifs frivoles; mais qui le rend en même temps incapable de toute affaire sérieuse, de tout effort exigeant de la constance ».

Personne ne peut avoir habité quelque temps la Russie sans reconnaître la vérité de ce portrait. M. Muller rend également justice au caractère hospitalier du Russe, et à sa politesse vraiment extraordinaire.

« Il n'est pas rare, dit-il, de voir deux Russes de la classe la plus commune, debout vis-à-vis l'un de l'autre pendant quelques minutes, se faire des révérences jusqu'à terre, et se forcer mutuellement de remettre le premier son chapeau ou son bonnet sur la tête ».

Mais tant de qualités aimables sont obscurcies par une inclination au mensonge et au manque de parole, qu'on aurait peine à imaginer. M. Muller ne dissimule pas à quel point le Russe aime à tromper, et, dans la classe commune, à voler. Il est curieux d'observer toute la finesse que déploie un marchand de Pétersbourg pour abuser un acheteur, surtout si celui-ci est un étranger; les sermens, les protestations ne lui coûtent rien, et sa joie est au com-

ble s'il parvient à faire une dupe. De même dans les rues, dans les églises, et jusque chez soi, on peut toujours craindre avec raison la perte de sa tabatière, de son mouchoir, etc., etc., car la moindre chose suffit au Russe, pourvu qu'il vole. « Et je maintiens, ajoute l'auteur, que dans ses tours d'adresse, le plaisir de gagner le touche moins que celui d'avoir dupé ou volé avec finesse ». Les maîtresses de maison se méfient tellement sous ce rapport des nombreux domestiques qui les entourent, qu'elles vont elles-mêmes acheter toutes les provisions qui leur sont nécessaires. Une fois par semaine, le samedi matin, les marchés sont couverts d'élégans équipages à quatre chevaux, dont les maîtresses sont descendues pour faire leurs achats, qui s'emballent dans une voiture ou sur des traîneaux, et sont transportés à la maison par un domestique. On conviendra qu'un pareil usage, s'il fait l'éloge des dames russes, ne fait guère celui de leurs maîtres-d'hôtel et de leurs cuisiniers.

M. Muller entre dans une foule de détails sur les plaisirs publics et particuliers qu'offre la ville de Pétersbourg, sur la manière dont sont tenues les maisons des grands seigneurs et celles des personnes de la seconde classe, et sur les divertissemens d'un peuple qui, plus que tout autre, recherche avidement la société et les nombreux rassemblemens. La description qu'il

fait de la superbe fête qui se célèbre à Péterhof, pour l'anniversaire de la naissance de l'impératrice mère, nous a semblé fort curieuse, ainsi que le tableau des réjouissances nationales qui succèdent au carême, extrêmement rigoureux chez les Russes.

« Le jour de Pâques et les suivans sont, pour le premier comme pour le dernier du peuple, des jours de souhait général, de salut et de baiser, sous les formes prescrites. C'est un coup-d'œil intéressant et agréable pour une ame religieuse, de voir les Russes au milieu des rues, le petit dans son caftan ou sa taluppe, et le grand dans sa mise élégante, l'employé et l'officier, les hommes et les femmes, comme tout se presse, se salue et s'embrasse avec des transports de joie, comme tout se serre et s'arrête dans l'ivresse, parce que le Christ est ressuscité!

Au sein des familles, les domestiques félicitent le maître, en lui baisant la main ou l'épaule. Tous se donnent leurs œufs de Pâques, dont la valeur monte de 500 à 1000 roubles chez le riche, et descend chez le pauvre jusqu'à 6 kopeks. Des milliers d'équipages courent extraordinairement les rues dès l'aube du matin, et les antichambres des grands, des ministres, de tous les fonctionnaires publics, sont pleins de subordonnés qui les complimentent». Des monts glissans et des balançoires sont éle-

vées sur les places Isaac et St.-Pierre, où se porte une foule immense, qu'un double rang d'équipages superbes traverse sans cesse dans le plus grand ordre et sans qu'il arrive jamais aucun accident.

L'ouvrage de M. Muller sera certainement beaucoup lu; il joint au mérite d'être amusant, celui de donner des idées exactes sur une des grandes capitales de l'Europe, ce qui doit assurer son succès. Le style de l'auteur n'est pas toujours exempt d'une sorte d'emphase, qui souvent ne convient pas au sujet; peut-être M. Muller aurait-il mieux fait, s'il se fut abstenu de quelques élans de sensibilité germanique qui semblent déplacés, lorsqu'il ne s'agit que des jardins d'été, ou d'une promenade en bateau sur la Newa, etc.; mais s'il a payé ce petit tribut à la littérature allemande on en est bien dédommagé par l'expression des sentimens honnêtes et purs qui règne dans tout le cours de l'ouvrage, et par cette profondeur de pensées et d'érudition qui distingue les écrivains d'un pays où M. Muller se glorifie avec raison d'avoir reçu la naissance.

Z.

Œuvres choisies de Sedaine. Trois vol. in-18, édition stéréotype, d'après le procédé de Firmin Didot. Prix, pap. ordinaire, 3 fr.; pap. fin, 3 fr. 75 c.; pap. vélin, 9 fr.; grand pap. vélin, 13 fr. 50 c. A Paris, chez P. Didot l'aîné, et Firmin Didot.

Michel-Jean Sedaine, né à Paris en 1719, et dont les *Œuvres* obtiennent en ce moment les honneurs de la stéréotypie, n'avait jamais espéré sans doute qu'un pareil hommage lui serait rendu. Sa destinée littéraire a été singulière en tout. Ses détestables vers ont été chantés de son vivant dans toute la France, et son nom était souvent ignoré de ceux qui les chantaient. Ses succès au théâtre furent complets et très-multipliés, et souvent les spectateurs se moquaient de lui après avoir payé à ses pièces le tribut de leurs larmes ou de leurs applaudissemens. On le proposait comme un exemple dans la manière d'imaginer et d'amener les situations dramatiques, et lorsqu'on voulait citer des vers à mettre en chant bien ridicules et bien absurdes, lorsqu'il s'agissait de prouver que ce qui ne mérite pas d'être dit, on le chante, c'était à ses vers qu'on avait recours. Les comédiens même qui vivaient de ses productions

n'osaient en faire l'apologie. Ils se bornaient à dire qu'il entendait fort bien la charpente d'une pièce, éloge qui leur paraissait sans doute assez flatteur pour un maçon : telle avait été en effet la première profession de Sedaine; il avait quitté la truelle pour la lyre, et ce fut à ses succès au théâtre plutôt qu'à ses connaissances dans le premier art qu'il avait exercé, qu'il dut son élection à la place de secrétaire-perpétuel de l'académie d'architecture. Cette première illustration ne lui valut d'abord que des épigrammes, parmi lesquelles on peut distinguer celle-ci :

Certain manœuvre entendant réciter
Couplets galans vantés par mainte belle,
S'est au Parnasse avisé de monter
Et d'y glapir petits vers de ruelle,
Dont loz fameux chez les gens à truelle,
Et sur le Pinde a grossi son renom :
Si que par ordre émané d'Apollon,
Pour ne laisser la merveille imparfaite,
Maçons en corps l'ont couronné poëte,
Et les rimeurs l'ont proclamé maçon.

Cependant il en fut de cette nomination comme de beaucoup d'autres. Après en avoir ri, on s'y accoutuma; et la réputation de Sedaine en acquit plus de consistance. Malgré les ris et les épigrammes, il n'en était pas moins académicien. On peut croire que la plus glorieuse des académies aurait refusé de l'adopter, s'il s'y fût pré-

senté en qualité de maître maçon avec ses opéras-comiques; mais lorsqu'il brigua ses suffrages comme secrétaire d'une autre académie, on ne se souvint que de la *Gageure* et du *Philosophe sans le savoir;* et ce fut ainsi qu'en dernier résultat le plus incorrect, le plus anti-classique de nos écrivains devint membre d'un corps institué pour conserver la pureté du langage et la délicatesse du goût.

Au reste, quoique le public ait finit par s'accoutumer au choix de l'académie française comme à celui de l'académie d'architecture, la postérité, si tant est qu'elle s'en occupe, ne pourra lui trouver d'excuse qu'en supposant qu'il y avait alors une disette de personnages académiques véritablement affligeante. Les titres de Sedaine étaient, comme nous venons de le dire, *la Gageure, le Philosophe sans le savoir.* La première de ces pièces est sans doute un petit chef-d'œuvre de naturel, de grace, de vérité; elle est écrite d'un si bon ton qu'on a peine à la croire de Sedaine; mais c'est peu de chose qu'une pièce en un acte qui n'est point une comédie de caractère et dont le fonds est emprunté d'un romancier espagnol. Quant au *Philosophe sans le savoir*, je suis loin de contester le mérite de cet ouvrage; mais que de changemens n'a-t-il pas fallu qu'essuyât notre scéne comique, depuis les beaux jours de Moliére, pour nous le faire supporter! Qu'aurait-on

dit alors de tous les petits détails domestiques dont cette pièce est remplie? Des déclamations de M. Vandeck sur les avantages du commerce et sur la dignité de l'état de commerçant? Comment aurait-on accueilli la niaise espiéglerie de mademoiselle Sophie, qui vient demander trente louis à son père sous un nom supposé, et la morale non moins niaise du père qui veut qu'elle les garde, afin que dans toute sa vie elle n'ait point à se *reprocher une fausseté même en badinant?* Cette parodie, d'un mot de l'antiquité sur Epaminondas, n'est-elle pas bien édifiante? Et les trois coups frappés par Antoine à la porte de la basse-cour, comment ont-ils produit une impression si vive sur un public qui, trente ans auparavant, avait sifflé le coup de canon qui annonce la mort de Nemours dans *Adélaïde* (1).

Quoi qu'il en soit, si le mérite du *Philosophe sans le savoir*, comme titre académique, est assez douteux, cet ouvrage n'en demeure pas moins, de l'avis des connaisseurs, un de nos meilleurs drames en prose. Tel est le jugement qu'en porte l'estimable écrivain qui a enrichi cette édition d'une *Notice sur la vie et les ouvrages de Sedaine.*

---

(1) Peut-être n'est-il pas inutile d'observer qu'Adélaïde sifflée en 1734, ne reparut avec succès qu'en 1765, et que ce fut aussi en 1765 que l'on applaudit le drame de Sedaine.

Il y reconnaît des situations, de l'intérêt, du naturel, de ces traits d'observation qui caractérisent l'auteur : et en effet, tout cela s'y trouve ; mais je crois que ce drame a encore un autre mérite qui a contribué non moins puissamment à son succès, qui ne caractérise pas moins le talent de Sedaine, et que Mr. L. S. A. aurait dû remarquer. Ce mérite est la vérité et souvent l'originalité des caractères. Ces deux qualités, par exemple, se trouvent réunies à un degré éminent dans le rôle de Victorine, personnage délicieux, et dont l'invention me paraît être le chef-d'œuvre de son auteur. Le rôle d'Antoine ne faisait guères moins de plaisir aux spectateurs lorsque Préville le jouait. Les autres personnages de la pièce, sans être aussi remarquables, ont tous une couleur qui leur est propre : la tante entichée de sa noblesse, M. Desparville traitant avec le désintéressement d'un militaire les affaires d'intérêts ; le président, gendre futur de M. Vanderk, pénétré de la dignité de sa robe, sont tous des êtres bien réels que l'on croit avoir rencontrés dans la société, et que l'on reconnaît avec plaisir sur la scène. Mr. L. S. A. rapporte dans sa notice une anecdote du baron de Grimm, qui, dans l'admiration de Sedaine pour Shakespeare, voyait un enfant retrouvant son père. Il y a, en effet, quelque analogie entre ces deux auteurs dramatiques ; mais je crois que c'est sur-tout dans leur talent commun

pour peindre des caractères qu'il faut les chercher.

On s'en convaincra, je crois, facilement, si l'on veut jetter un coup-d'œil sur les meilleurs opéras comiques de Sedaine. Après avoir exclu de ce nombre *Richard Cœur-de-Lion*, *Aucassin et Nicolette* et *Raoul Barbe-Bleue*, véritables mélodrames dont la musique a fait tout le succès, nous trouverons dans *Rose et Colas*, tableau charmant des mœurs villageoises, deux rôles de Père-Mathurin et Pierre-Le-Roux, traités avec une vérité frappante, et qui diffèrent sans contraster; nous y trouverons encore la Mère-Boby, dont le nom est passé en proverbe. Deux personnages du *Déserteur*, Montauciel et le Grand-Cousin, ont obtenu le même honneur; dans le *Magnifique*, ouvrage d'ailleurs bien faible, la bonne Alix, le modèle des épouses, la Pénélope du genre bourgeois, est encore un personnage aussi vrai qu'original. Je ne dirai rien du *Roi et le Fermier*, mauvaise imitation d'une pièce anglaise, ni des *Femmes vengées*, où le principal mérite de l'auteur est d'avoir pu transporter sur la scène, sans indécence, un sujet aussi graveleux. Cet ouvrage m'offrirait cependant encore des autorités en faveur de mon opinion sur le talent particulier de Sedaine; mais nulle part il ne l'a mieux déployé que dans *Félix*. Si l'on n'avait tout lieu de croire que Sedaine ne savait pas l'anglais, on pourrait

soupçonner qu'il a pris les rôles de Versac et des trois fils de Pierre Morin dans ces quatre vers de Pope :

» *Boastful and rough your first son is a squire,*
» *The next a tradesman meek au much a liar;*
» *Tom struts a soldier open, bold and brave,*
» *Will sneeks a scrivner, very much a knave* ».

M. de Versac est très-bien peint dans le premier vers ; le procureur La Morinière est tout entier dans le quatrième : Morinville n'a pas la franchise que Pope attribue à Tom dans le troisième, mais il en a les autres qualités, et le changement fait par Sedaine au tableau de famille de l'auteur anglais en substituant un abbé au commerçant du second vers, lui était en quelque sorte dicté par la différence des mœurs anglaises aux nôtres. Mais qu'il ait emprunté ou créé la première idée de ce tableau, l'exécution qui lui appartient, n'en est pas moins irréprochable. Ni le gendre futur de Pierre Morin, ni ses trois fils ne laissent échapper un seul mot qui ne les caractérisent. Quoiqu'aucun ne joue un rôle important dans la pièce, on les connaît aussi bien que si l'on avait long-temps vécu avec eux. C'est en cela certainement que consiste le principal mérite de l'ouvrage ; joint à quelques situations pathétiques amenées aux dépens de la vraisemblance et par des moyens puérils, il a suffi pour maintenir *Félix* au courant du répertoire. La même

observation s'étend plus ou moins à ses autres opéras-comiques. Offrir des caractères pris dans une nature assez commune, mais d'une vérité locale, et, s'il est permis de le dire, individuelle, les placer dans des situations dramatiques, sans trop s'inquiéter des moyens, tel a été le secret de Sedaine; secret qu'il semble avoir emprunté au théâtre allemand ou au théâtre anglais.

Ce secret au reste ressemble à tous ceux de l'art ; il ne suffit pas de le savoir pour en profiter, si l'on n'en a reçu le talent de la nature. Sedaine possédait ce talent ; mais, par malheur, il n'en eut jamais d'autre ; il ne sut jamais écrire : et sans le style, il n'est pas de succès constans. Je ne saurais donc être du même avis sur ce point que l'estimable auteur de la *notice*. Je ne saurais prédire à *Félix*, au *Déserteur*, à *sire Aucassin* ni au *roi Richard* une existence aussi longue que celle du théâtre où Sedaine les a introduits.

Mr. L. S. A. dit que chaque jour ces ouvrages voient pâlir à côté d'eux les nouveautés fugitives qui essaient de leur disputer les suffrages du public : d'accord, lorsque ces nouveautés sont mauvaises, ou lorsque la musique ne les soutient pas ; mais ce ne sont pas les pièces de Sedaine qui les font pâlir ; elles tombent d'elles-mêmes. Lorsque Marmontel ou d'Hele se sont associés à Grétry, lorsque Favart a fait choix de Monsigny pour faire chanter sa *Belle*

Arsène, lorsque Marsolier a donné *Nina* à Dalleyrac, lorsque Monvel a confié ses *Trois Fermiers* et son *Alexis* à Dezède, le public a justement préféré leurs productions à celles de Sedaine : et s'il faut parler des temps plus voisins de nous, je demanderai si l'on a vu pâlir auprès de *Félix* ou du *Déserteur*, *Maison à vendre*, l'*Opéra-Comique*, *les Deux journées*, *le Calife de Bagdad*, *Un jour à Paris*, ou *ma Tante Aurore ?*

J'espère que, pour l'honneur de notre parterre, tous mes lecteurs répondront négativement, et je suis même persuadé que si l'auteur de la *Notice* a prédit d'aussi grandes destinées à Sedaine, c'est qu'il s'est laissé entraîner à ce sentiment de bienveillance qui s'empare presque toujours des biographes et des commentateurs ; c'est de plus qu'il s'est cru obligé d'exalter un peu le mérite d'un auteur à la tête d'une édition stéréotype de ses œuvres. J'ai dit au commencement de cet article que jamais Sedaine n'aurait aspiré à une distinction si flatteuse ; et si l'on s'en rapporte aux éditeurs eux-mêmes, il est difficile de deviner ce qui la lui a fait obtenir. « La stéréotypie (disent-ils) est essentiellement consacrée aux ouvrages dont le succès est assuré pour toujours ». A coup sûr ceci ne s'applique point à Sedaine. « Aprés les maîtres de la scène (ajoutent-ils) il est beaucoup d'écrivains trop féconds qui n'ont légué à la pos-

térité qu'un petit nombre de pièces dignes d'elle ». Est-ce à vous d'accepter le legs ? Nous ne nous sommes pas bornés rigoureusement aux ouvrages restés en possession du théâtre, nous avons admis un petit nombre de ces pièces que le vice du sujet, le défaut d'action ou quelque autre cause privent aujourd'hui des honneurs de la représentation, mais que de véritables beautés d'exécution recommandent encore à l'estime des connaisseurs ». Encore une fois, qu'a tout cela de commun avec les opéras de Sedaine ? Tous ou presque tous jouissent encore des *honneurs* de la représentation, mais je voudrais qu'on m'en citât un seul qui se distingue par de véritables *beautés d'exécution.* Les principes des éditeurs pouvaient s'appliquer au *Philosophe sans le savoir* et à *la Gageure ;* ils voulaient donner un volume entier à Sedaine, ils pouvaient joindre à ces deux comédies, *Rose et Colas*, *les Femmes vengées*, et peut-être *Félix*, parce qu'au moins ces pièces se lisent ; mais quant aux autres, qui sont illisibles, à quoi bon les réimprimer ? Je n'en vois qu'une seule raison, dont je laisse à mes lecteurs à juger la validité. On vend fort bien aujourd'hui les collections, et sur-tout les collections de pièces de théâtre. La stéréotypie s'était déjà emparée de tous les bons ouvrages de ce genre ; les amateurs de collections en demandaient encore ; il a donc fallu descendre au médiocre

diocre et au mauvais. Si dans cette espèce de convention tacite il y a des coupables, ce sont les acheteurs et non les éditeurs. Le mal au reste n'est pas très-grand ; il sera même nul, si les faiseurs de collections, comme on peut le présumer, achètent sans dessein de lire, et s'ils s'avisent de lire ils seront suffisamment punis.

Après avoir apprécié *sine ira et studio* l'idée de stéréotyper les opéras de Sedaine, il nous reste quelques mots à dire de l'exécution. Le nom de MM. Didot, qui s'en sont chargés, est sans doute d'un augure favorable. Cependant, soit qu'on n'ait pas cru qu'il fallût mettre autant de soin à corriger une édition de Sedaine qu'une édition de Racine ou de Boileau, soit qu'une pareille tâche n'ait pas tardé à devenir fastidieuse, on trouve par-ci par-là des fautes, et j'en ai noté une dans *les Femmes vengées* qui ne peut être mise sur le compte de l'auteur. (Tome II, p. 242) :

Hé bien ! il faut mourir, donne-moi ce couteau ;
Qu'en ta *présence dans* mon cœur je l'enfonce.

Heureusement, c'est le cas de répéter encore : le mal n'est pas grand. Un tort plus grave des éditeurs est, selon moi, de n'avoir pas joint dans le titre de chaque opéra au nom de Sedaine, celui du compositeur qu'il s'était associé : encore me répondra-t-on que c'eût été peine perdue, attendu que le public sait fort bien, sans qu'on le

lui rappelle, que Grétry et Monsigny sont les véritables auteurs de *Richard* et de *Félix*.

Nous finirons en louant MM. Didot d'avoir joint aux Œuvres dramatiques de Sedaine quelques-unes de ses pièces fugitives, entr'autres l'*Epître à mon habit*. Ce supplément et la notice de Mr. L. S. A. donneront à leur édition tout le prix dont elle est susceptible. B. V. G.

Les aventures d'Eugène de Senneville et de Guillaume Delorme, écrites par Eugène en 1787, *publiées par L. B. Picard, membre de l'institut.* Quatre volumes in-12. Prix, 12 fr. A Paris, chez Mame, frères, imprimeurs-libraires, rue du Pot-de-Fer, no. 14.

Jusques à quand le roman sera-t-il considéré comme un genre frivole? L'abus dont il est susceptible a pu égarer l'opinion, et le faire classer parmi les productions inférieures de l'esprit humain. Mais quoi? La tragédie et la comédie cesseront-elles de mériter notre admiration, parce que des écrivains sans talens en ont méconnu les principes et les limites, en composant des drames, des farces ignobles, ou d'extravagans mélodrames? Cet abus est commun à tous les genres, et de misérables canevas, lardés de sots rebus, de calembourgs ou de ridicules déclamations, ne doivent pas plus faire

tort aux grandes et belles compositions des Molière, des Corneille et des Racine, que les visions fantasmagoriques des Radcliffe, et les révoltantes peintures des Rétif de la Bretonne ne doivent nuire aux productions des Cervantes, des le Sage, des Richardson et des Fielding.

Aucun rhéteur n'a jusqu'à ce jour essayé de faire une poétique du roman. Il nous semble pourtant qu'il ne serait pas indigne de cet honneur. C'est pour l'avoir trop abandonné à son indépendance, pour l'avoir affranchi du joug de toutes les règles, qu'il a trop souvent mérité le mépris dont on l'a couvert. On a distingué diverses espèces de comédie; pourquoi ne ferait-on pas une division pareille pour les romans? *Don Quichotte*, *Tom Jones* et *Clarisse Harlowe* ne pourraient-ils pas être mis au premier rang des romans de caractère? *Gilblas* serait placé à la tête des romans de mœurs; et, fort au-dessous de ce chef-d'œuvre, on verrait *Marianne*, *Manon Lescaut*, *le Paysan parvenu*, *les Liaisons dangereuses*, *Cécilia* et quelques autres; et dans la foule immense des romans d'intrigue, des romans anecdotiques ou d'un genre mixte, on en désignerait plusieurs autres de Fielding, Lesage, Marivaux, l'abbé Prévost, et ceux de mesdames Lafayette, Tencin, de Riccoboni, de Genlis, Cottin, et autres dames justement célèbres par leurs talens.

En classant ainsi les espèces, et en dé-

veloppant les beautés de conception et d'exécution appartenantes à chacunes d'elles, on releverait l'honneur d'un genre de composition trop peu apprécié; on mettrait plus en lumière les véritables modèles, et l'on détruirait insensiblement cette sorte de défaveur qui n'est attachée au nom de roman, que parce qu'on n'a pas assez distingué les grandes et belles productions, de l'énorme et rebutant amas d'extravagances et d'inepties qui portent et déshonorent ce titre.

Il paraît tous les ans plusieurs centaines de prétendus romans, dont nous dédaignons de faire l'analyse dans ce journal; mais si l'on publiait un ouvrage tel que Grandisson, Clarisse, Tom Jones ou Gilblas, nous saisirions avec empressement l'occasion de payer à son auteur le tribut d'éloges qu'il mériterait. Nous sommes persuadés que les écrivains auxquels on doit de pareilles productions, n'ont pas encore obtenu dans la littérature le rang dont ils sont dignes. Un temps viendra sans doute, où ces beaux tableaux de mœurs seront regardés avec une admiration au moins égale à celle que nous font éprouver les plus beaux ouvrages dramatiques, et ce sera peut-être un sujet bien intéressant à discuter, que celui de savoir si, en admettant l'égalité de génie dans la conception, le roman fait à la manière des Richardson, des Lesage et des Fielding, ne mérite pas la supériorité sur les chefs-d'œuvre du théâtre, par la grande variété des

caractères, la multiplicité des incidens, la largeur des développemens, et l'affranchissement de la contrainte d'une foule de règles, qui nuisent souvent à la vérité et ne sont pas toujours conformes à la nature. Car, quoique l'on puisse dire sur l'illusion et sur l'optique de la scène, on ne pourra disconvenir que les unités *de temps* et *de lieu* exigent des sacrifices, que le plus beau talent d'exécution ne nous empêche pas toujours de remarquer.

Le roman, considéré sous ce point de vue, est donc bien loin d'être indigne des méditations d'un véritable homme-de-lettres. M. Picard, dont la réputation est si bien établie pour son théâtre, n'a donc point dérogé en composant un roman. C'est encore une comédie que les *Aventures d'Eugène de Senneville et de Guillaume Delorme*, mais une comédie faite sur un plan beaucoup plus étendu et avec un but moral très-élevé. Nous ne déciderons pas si Lesage a eu réellement, dans Gilblas, le projet qu'on lui suppose de peindre l'homme dans les principaux états de la vie. Si cela était, nous oserions dire que son tableau est loin d'être complet. Nous ajouterions même qu'en considérant Gilblas comme un vaste drame, le dernier acte serait bien inférieur aux quatre premiers. Mais en admettant que tel ait été le plan de Lesage, son exécution ne lui offrait pas de difficultés aussi graves que celles d'un roman dont l'action serait subor-

donnée à une pensée unique, ou aurait pour object d'offrir la solution d'un problême intéressant de morale. Il fallait sans doute plus de génie pour composer dix volumes sur la lutte opiniâtre du vice séduisant, audacieux et systématique, avec la vertu et l'innocence d'un ange, que pour tracer une succession de scènes tour-à-tour fortes et plaisantes; mais qui ne sont liées par aucun nœud et ne sont point rattachées à une action principale. Clarisse Harlowe sortant victorieuse des plus terribles épreuves, et Lovelace, triomphant d'un être inanimé, et vaincu par le remords qui le ronge et le dévore, présentent l'un des plus admirables tableaux que l'imagination humaine puisse concevoir. Gilblas, né dans un état obscur, ayant longtemps vécu d'industrie, et passant alternativement, au gré de l'imagination de l'auteur, de l'état le plus humble et quelquefois le plus bas à des emplois qui le rapprochent des rangs les plus élevés de la société, Gilblas, conçu de cette manière, donnait à l'auteur les moyens de se livrer facilement à toute l'indépendance de son génie. Sa verve originale n'était assujettie à aucune règle, arrêtée par aucun obstacle, sa plume coulait de source avec elle, et répandait avec profusion mille traits, mille observations tour-à-tour vives, profondes, piquantes et enjouées. Mais cette exécution si brillante, Lesage ne l'a due peut-être qu'à l'extrême légèreté de sa conception, où l'on n'apper-

çoit ni principes, ni limites, ni aucunes traces de l'art de la composition.

Il n'en n'est pas ainsi lorsqu'un sujet exige un choix bien fait de caractères et de contrastes, une disposition savante de matériaux, une variété ou une progression d'intérêt habilement ménagée, une action une et bien soutenue, animée par des incidens bien coordonnés et parfaitement d'accord avec les caractères, enfin de l'unité dans le dessin, et de l'harmonie dans toutes les parties du tableau. Plus la réunion de toutes ces qualités est difficile, plus il sera toujours glorieux d'y parvenir.

Lesage a peint l'homme dans divers états de la société. Ce sera toujours l'un des objets principaux des auteurs de romans *de Mœurs*. M. Picard n'a pas dû le négliger, mais il a entrepris une tâche bien plus forte, c'est celle de peindre l'homme dans les quatre âges de la vie. Cette idée est séduisante au premier coup-d'œil; mais n'offre-t-elle pas une de ces généralités trop vastes pour être soumises à un plan unique et régulier? C'est ce que nous examinerons après avoir fait l'analyse rapide du roman de M. Picard, que nous reprendrons ensuite dans ses détails les plus intéressans.

Eugène de Senneville était fils d'un père très-glorieux de sa noblesse. Le père de Guillaume Delorme, bon fermier de Normandie, était tout aussi glorieux de sa roture, et citait avec complaisance son père,

son grand-père et son bisaïeul, qui avaient été laboureurs comme lui.

Eugène et Guillaume, nés et baptisés le même jour, furent nourris du même lait par la mère de Delorme. Le parrain d'Eugène, qui joue un grand rôle dans cette histoire, était un de ses cousins, nommé Cesar de Senneville. C'était un bossu très-original, malin, railleur et plein d'esprit. Nous passons rapidement sur les premières années de l'enfance des deux frères de lait, pour arriver à leur départ pour le collége d'Harcourt, alors un changement notable a lieu dans leur éducation : Guillaume entre au collége comme *boursier*, et M. Eugène est en chambre particulière sous la direction d'un abbé Doriolis, personnage doucereux, patelin, obséquieux, et qui donne à son élève les principes de ce qu'on appelle une éducation brillante. On se doute bien quel est celui des deux jeunes gens qui fait les meilleures études, Guillaume était toujours le plus fort en latin, en français, en grec, en vers. Eugène ne songeait qu'à sortir du joug pour briller dans le monde. Il avait fait au collége liaison intime avec le petit marquis de Beauclair, impertinent, sot et présomptueux, qui avait un grand ascendant sur lui.

L'année de rhétorique finie, les deux adolescens vont en vacances dans leur pays natal. Eugène lit avec passion beaucoup de romans ; il éprouve bientôt les premières

sensations d'un cœur novice; il se croit amoureux. Guillaume, plus timide et plus réservé, éprouvait un sentiment respectueux, mais profond, pour la jeune Laure, fille de M. Louville, oncle d'Eugène. Il était question dans la famille de marier Laure à Eugène. Celui-ci avait bien quelque goût pour sa cousine, mais Laure était épouvantée de quelques fredaines qu'avait faites Eugène pendant son séjour en Normandie. De son côté, ce jeune homme éprouvait le besoin de briller à Paris, de sorte qu'il n'y avait pas, de part ni d'autre, beaucoup d'ardeur pour conclure le mariage; on en fait cependant les préparatifs; mais sur ces entrefaites, Guillaume, qui était depuis un an à Paris pour faire son droit, s'était distingué chez le procureur où il demeurait, et avait notamment instruit et gagné la cause d'une jeune orpheline qu'une de ses tantes lui proposait d'épouser. Guillaume refusa par des motifs de délicatesse très-louables, et revint à Coutances, au moment où l'on disposait tout pour le mariage de Laure et d'Eugène. Guillaume s'était engagé, et venait faire ses adieux à ses parens avant de partir pour l'Amérique. Après son départ, le marquis de Beauclair arrive au château de Senneville; il persiffle Eugène sur son mariage; celui-ci sent de plus en plus refroidir sa tendresse pour Laure; il devient fat et impertinent : Laure en est offensée; mais le jour du mariage est fixé; il est sur le point

d'être conclu, lorsqu'un événement imprévu change tout. M. de Senneville meurt presque subitement. Eugène, dont le cœur n'est pas encore perverti, lui donne des regrets et des larmes sincères. Bientôt après son imagination lui représente le tableau délicieux que Beauclair lui a fait de la vie de Paris; il ne songe plus qu'à sa liberté, et cherche des raisons pour différer de s'unir à sa cousine; il y fait consentir sa famille et part pour Paris avec son précepteur l'abbé Doriolis et un certain Dupré, valet-de-chambre très-avisé, dont Beauclair lui avait fait présent; telle est l'esquisse du premier volume de ce roman.

Dans le second, que nous ne détaillerons pas avec autant de soin, on voit Eugène, ivre de sa fortune, de sa noblesse et de son indépendance, afficher le plus grand luxe, prodiguer l'or et l'argent, faire des liaisons détestables, projetter la conquête de toutes les femmes; Eugène devient hommes à bonnes fortunes; il reçoit des nouvelles de l'arrivée de Guillaume de la Martinique; son cousin le bossu vient à Paris? il le reçoit avec légèreté et même avec impertinence. Les premières amours d'Eugène lui causent des humiliations et des affronts. Mais non content de se faire citer à Paris pour ses exploits galans, il part pour les eaux de Spa avec Beauclair, y fait des dépenses folles, perd son argent au jeu, court les aventures, revient à Paris, à la poursuite d'une

belle qui se moque de lui, et il croit avoir voyagé. Eugène prend une maîtresse qui achève de dissiper son bien. Le marquis de Beauclair, qui se ruine d'un autre côté, vient lui faire des emprunts. Sa fortune est dans un état de délabrement effrayant, lorsqu'il atteint sa majorité. A cette époque, il se détermine à faire un voyage à Coutances. Un certain Gaspard, que Beauclair lui avait donné pour intendant, n'avait pu fournir à ses dépenses qu'en aliénant ou hypothéquant une grande partie de ses biens. Il trouve encore le moyen de lui procurer une somme de 200,000 fr., avec lesquels Eugène revient triomphant à Paris. Caroline sa maîtresse ne l'avait point perdu de vue. Elle trouve le moyen de s'en rapprocher et ne tarde pas à épuiser ses dernières ressources. Eugène chargé de dettes, poursuivi par ses créanciers, abandonné par sa maîtresse et ses faux amis, est arrêté et mis au Fort-l'Evêque. Il y trouve le marquis de Beauclair et plusieurs autres personnes de sa connaissance. Guillaume est de retour de la Martinique, d'où il a rapporté de la fortune. Il apprend les infortunes d'Eugène. Il vole à sa prison et lui rend sa liberté. Mais Eugène n'a plus rien : ses biens ont été vendus. Guillaume s'est fait adjuger son château, et il lui propose de venir vivre avec lui. Eugène se sent humilié : il ne veut point avoir cette obligation à son ami. Il songe aux moyens de rétablir sa fortune, s'éloigne

de ses libérateurs, écrit à Guillaume une lettre de remercîmens, bizarre mélange d'amitié, d'orgueil et d'honneur. Il tente de nouveau la fortune dans les maisons de jeu : elles lui est constamment contraire. Alors il fait des démarches infructueuses auprès de plusieurs personnes, et c'est par la protection de Caroline son ancienne maîtresse qu'il obtient une chétive place de commis aux vivres à Châlons-sur-Marne.

Le voyage de M. le baron de Senneville avec le courrier de Châlons ouvre le troisième volume. Autant Eugène avait été jusqu'alors insouciant, prodigue, impertinent, autant il devient souple, avisé, obséquieux et cupide.

Quærit opes, amicitias, inservit honori.

Il se conduit dans sa nouvelle place d'abord avec mesure et avec adresse, bientôt et par degrés, avec astuce, mauvaise foi, trahison et perfidie. Tous les vices germent dans son ame disposée à les recevoir. De commis aux vivres, il devint garde-magasin, puis caissier-général des vivres ; sa fortune s'accroît et devient bientôt telle qu'il peut tenir maison et se donner quelqu'importance. On parle de son crédit et de ses espérances. On négocie pour lui une alliance avec la fille unique d'un épicier très-opulent. Eugène se marie avec Mlle. Menu. Que de manœuvres, que d'humbles sollicitations, que de moyens tortueux, que de bassesses enfin il a mis en usage pour recouvrer ces riches-

ses qu'il prodiguait naguères et qui sont devenues l'objet de son ambition et de sa cupidité ! Que d'affronts il a fallu essuyer ! De combien d'amertume il s'est abreuvé ! Combien de combinaisons perverses l'ont ramené à la première situation où le ciel l'avait placé ! Enfin, le voilà rétabli dans son ancienne opulence ; mais ce n'est plus cet Eugène qui conservait encore au milieu de ses désordres des principes d'honneur, des sentimens purs et touchans. Le remords, en desséchant son ame, y a introduit l'égoïsme, l'orgueil, l'insensibilité, et ce mépris de l'espèce humaine trop souvent produit par le secret mépris de soi-même. Le baron de Senneville songe d'abord à éblouir ses amis par son nouveau faste. Il se rend à Coutances, où sa famille et ses amis ne reçoivent de lui que des témoignages équivoques d'amitié, et où il se renferme dans les jouissances de son amour-propre. Il revient à Paris. Malheureux dans son ménage, trompé par sa femme, dépourvu de tendresse pour ses enfans, l'ambition le tourmente, il se faufile à la cour, y reçoit des confidences de projets réprouvés par l'honneur et qu'il se propose de faire servir à l'accroissement de son crédit. Mais tout change bientôt pour le baron de Senneville ; un nouveau règne commence : ce n'est plus la même cour, ce ne sont plus les mêmes personnages, de nouveaux principes amènent de nouveaux intérêts ; que de projets évanouis !

Que d'ambitions trompées ! Le baron commence à réfléchir sur l'instabilité des choses humaines et forme des projets de retraite que la mort de sa femme contribue à lui faire accueillir.

Le tableau de la prospérité de Guillaume forme un contraste intéressant avec l'existence pénible et laborieuse d'Eugène. Cet honnête jeune homme, a épousé Laure, il a acheté une manufacture qu'il a rendue très-florissante. Il a des enfans charmans et qui font son bonheur et celui de sa femme. C'est dans cette situation que se termine le troisième volume.

Eugène se décide à quitter Paris. Il arrive à Coutances. La mort de sa femme et les revers qui l'ont accablé n'ont pas changé son cœur. Il s'ennuie dans son château. Il est froid et important avec ses amis. Il devient médisant, tracassier, avare, et il ajoute à tous ces vices le travers de vouloir être jeune à 60 ans. Le baron de Senneville devient un vieux fat rempli des plus ridicules prétentions, accablé du poids de son oisiveté, il sent le besoin de retourner à Paris. Il y apprend la triste nouvelle de la mort de son fils. Sa fille a prononcé ses vœux ; il se trouve isolé sur la terre. Il a pris un valet de chambre hypocrite et sournois, nommé le Blond, par lequel il se laisse subjuguer. Une aventurière dont il fait la connaissance, et qui a surpris le secret de ses faiblesses, le domine tellement qu'il était sur le point de

l'épouser, si son ancien secrétaire ne lui eût révélé les fourberies dont il allait être la victime. Senneville tourmenté du besoin de varier son existence retourne encore dans son château, où il sème de nouveau le trouble et le désordre dans sa famille et parmi ses amis. Guillaume étant obligé de venir à Paris pour ses affaires. Eugène l'accompagne. Une dernière folie le rend à la raison. Il devient amoureux à 62 ans d'une jeune personne de 18 ans qu'il a vue au couvent de sa fille, et qui se trouve être promise à un ami de Guillaume. Désabusé de tant d'erreurs, il revient enfin pour la dernière fois dans son pays natal, où il se fait distinguer par sa sagesse, sa bienfaisance, son attachement vrai pour ses proches et pour ses amis, et par l'exercice de toutes les vertus, dans lequel il reconnaît que consiste le vrai bonheur.

Il reçoit les derniers soupirs de son cousin le bossu, César de Senneville, qui meurt en philosophe observateur, sensible et vertueux après avoir fait la récapitulation de toutes les extravagances de son cousin Eugène, qu'il a prévues, dont il a constamment suivi la progression et les traces, mais auxquelles il n'a pas été en son pouvoir de mettre obstacle.

L'analyse que nous venons de donner du roman de M. Picard est tellement rapide et succincte, qu'il nous a été impossible de désigner plusieurs personnages importans qui

y figurent, ni même de donner une idée de la foule de situations et d'incidens variés qui s'y font remarquer. Cette analyse n'est, à proprement parler, que le squelette de l'ouvrage. Nous allons essayer de faire voir, comment M. Picard lui a donné le mouvement, la couleur et la vie.

Il faut se défier de ces idées générales qui paraissent offrir un tout, un ensemble complet, et une division de parties toute arrangée. On a souvent eu l'occasion de faire cette remarque au sujet des poëmes descriptifs qui furent la manie de tant d'écrivains dans le siècle précédent. On a fait les *Quatre saisons*, les *Quatre parties du jour* et, je crois aussi, les *Quatre âges de l'homme*. Nous voyons dans le joli poëme des *Jardins* une division d'une autre espèce. *Les bois, les eaux, les fleurs* forment tour-à-tour le sujet d'un chant particulier. Il y a bien dans les trois premiers poëmes que nous venons de citer une succession de tableaux distincts; mais cette division est l'ouvrage de l'homme et non celle de la nature. Notre esprit raisonneur, calculateur et méthodique, a substitué ses froides perceptions, ses combinaisons arides, aux divines inspirations qu'est toujours prête à recevoir une imagination vive, féconde et enflammée. L'abus de cette division est encore plus frappant dans le poëme des *Jardins*. Est-ce que la nature nous présente ainsi ses magnifiques tableaux? N'est-

ce pas du mélange de tous ces élémens, mal-à-propos séparés par nous, que résulte cet accord admirable, cette harmonie sublime, qui excite nos transports et élève notre pensée jusqu'à la suprême intelligence?

Ces réflexions sur les poëmes didactiques ne peuvent-elles pas s'appliquer aux autres compositions que l'on veut assujettir au même système? M. Picard, en adoptant cette méthode didactique pour le roman qu'il vient de composer, avait à redouter des écueils qu'il lui était bien difficile d'éviter. Des quatre tableaux de mœurs qu'il a entrepris, le premier, celui de l'enfance, devait nécessairement offrir beaucoup de peintures bannales, de lieux communs, enfin des *Puérilités* auxquelles il n'était guères possible d'attacher un grand intérêt, après les nombreux ouvrages publiés depuis *Emile* sur la première éducation : et combien n'aurait-il pas fallu développer de talent pour instruire, égayer, toucher et intéresser tour-à-tour dans le tableau de la vieillesse?

Nous insistons beaucoup sur ce qui nous paraît défectueux dans cette pensée première de M. Picard, parce que nous jugeons que les entraves qu'il s'est données à lui-même ont dû beaucoup le gêner dans l'exécution de son plan. Il a pris pour épigraphe de son livre une vingtaine de vers d'Horace, que tout le monde sait par cœur. Mais il n'a peut-être pas assez réfléchi que

ce grand poëte, donnant des leçons aux Pisons sur l'art dramatique, n'a retracé les passions qui agitent l'homme dans les quatre âges de la vie que sous le rapport de l'art du théâtre, où il pose pour principe qu'il faut conserver les mœurs de chaque âge de l'homme, *ætatis cujusque notandi sunt tibi mores*; que par conséquent il a considéré ces mœurs sous le point de vue de la scène, dont l'optique est tout-à-fait différente de celle des autres compositions. Expliquons notre pensée. Les inconvéniens, les travers, les vices même de la vieillesse sont une source de gaîté pour la comédie, quand ils sont mis en contraste avec ceux des jeunes gens, mais si vous les offrez seuls, sans oppositions, sans couleurs qui les fassent ressortir, ils n'inspireront que tristesse et dégoût. C'était là l'un des résultats inévitables du plan adopté par M. Picard. Essayons de démontrer que dans un ouvrage étincelant d'esprit, rempli de pensées fortes, de traits fins et piquans, et d'observations toujours vraies et souvent remarquables par leur profondeur, le vice du plan a beaucoup nui à l'effet de l'ensemble et paralysé l'imagination féconde de son auteur.

Le premier volume porte pour épigraphe ces trois vers d'Horace :

Reddere qui voces jam scit puer et pede certo
Signat humum, gestit paribus colludere, et iram
Colligit ac ponit temere, et mutatur in horas.

Si l'auteur n'eût eu pour remplir ce premier quart de sa tâche qu'à délayer ces idées en trois cents pages, il eût été sans doute fort embarrassé, car il n'y a pas moyen d'intéresser avec un enfant qui sait à peine marcher et parler, qui joue avec ses camarades, se fâche et s'appaise avec facilité. M. Picard l'a bien senti, puisque non-seulement il s'occupe assez brièvement de l'enfance d'Eugène et de Guillaume, mais que leurs études sont achevées avant la moitié du volume. Les premières amours d'Eugène commencent à la cent cinquantième page, de sorte que l'auteur a été obligé de mordre sur la seconde époque indiquée dans Horace par ce vers :

Imberbis juvenis, tandem custode remoto.

Et l'on voit Eugène, pendant tout le reste de cette première partie ; *cereus in vitium flecti*, etc. Voilà donc un premier *acte* qui ne remplit pas tout son objet. On y trouve sans doute des réflexions justes sur les vices de l'éducation de la première enfance et de celle du collége, mais tout cela n'est ni bien neuf, ni bien saillant.

Passons au second volume. Voilà Eugène qui part pour Paris et qui fait son entrée dans le monde. Ici le texte est beaucoup mieux et plus amplement développé, mais en attendant que nous parlions du talent d'exécution, ce n'est pas encore une pein-

ture bien nouvelle que celle d'un jeune homme prodigue, impertinent, présomptueux, qui s'attache au char d'une Laïs, qui se laissa tromper par de faux amis, et qui se ruine au jeu. On voit tout cela dans mille romans.

Ce qu'il y a de vraiment neuf et original, c'est la pensée du troisième volume. Eugène éclairé par l'expérience, se permet, pour rétablir sa fortune, l'usage des mêmes moyens qu'il a vu employer par ceux qui ont contribué à la lui faire perdre, présente un tableau tracé avec des couleurs très-vigoureuses. C'est dommage que l'effet en soit généralement trop austère et trop dur. Le Sage a choisi pour le principal personnage de son roman un aventurier, exposé depuis son départ de la maison paternelle à faire ressource de tout, sans trop consulter l'honneur et la délicatesse; il en résulte que le lecteur n'est point révolté des capitulations assez fréquentes qu'il fait avec sa conscience, surtout quand elles sont développées avec une gaîté vive, une verve abondante en traits originaux, en saillies piquantes et imprévues. Mais on souffre de voir Eugène de Senneville, né dans une classe élevée de la société, ayant reçu une éducation libérale et nourri de principes et de sentimens honnêtes, devenir par calcul, souple et rampant, bas flatteur, menteur impudent, éhonté courtisan, enfin un véritable che-

valier d'industrie. La conception de M. Picard peut bien avoir de la vérité et de la force, mais il nous semble qu'elle manque d'art, et qu'en songeant à instruire, il ne s'est pas suffisamment occupé de plaire.

Mais combien les vices de cette conception paraissent encore plus frappans dans le quatrième volume, lorsque l'on voit ce même baron de Senneville devenu dans sa vieillesse médisant, tracassier, avare, vieux fat, subjugué par des valets et des aventurières ! C'est bien sous la plupart de ces traits que le vieillard est peint dans Horace ; mais, nous le répétons, c'est en le considérant sous les rapports dramatiques et sans exclure la règle nécessaire des contrastes.

Voilà ce qui manque essentiellement à cette nouvelle production d'un auteur si avantageusement connu par tant de charmans ouvrages. On ne peut pas dire que ce soit ignorance de l'art; il a donné trop de preuves de sa science des effets dramatiques. Il est fâcheux qu'il ait cru pouvoir s'en dispenser dans la composition d'un roman. En lisant les premiers chapitres des *Aventures d'Eugène de Senneville et de Guillaume Delorme*, tout le monde s'attendait à voir ces deux caractères mis en opposition et développés de manière à faire aimer l'un et plaindre l'autre, et à faire ressortir de ce contraste une morale tour à tour forte, touchante et agréable; et, par

exemple, dans ce dernier, on aurait aimé à voir opposer au tableau de la vieillesse triste et pénible d'Eugène, la peinture douce et consolante d'un vieillard aimable, recueillant à la fin de ses jours l'amour de ses proches, et cette considération universelle, récompense d'une vie constamment pure et honorable. M. Picard nous dit bien que Guillaume Delorme est heureux par sa femme, par ses enfans, par ses amis et par sa modération dans l'usage des biens de la fortune, mais tout cela n'est qu'en récit. Il a réservé toute son action pour Eugène, et malheureusement cette action est bien loin d'être divertissante, et le dénouement ne laisse que des impressions tristes qui ne sont point suffisamment compensées par des tableaux satisfaisans pour le cœur et consolans pour l'humanité.

Mais nous allons plus loin, et nous ne craignons point de dire toute la vérité à un écrivain d'un talent aussi distingué que M. Picard, parce qu'il a tous les moyens d'en profiter; quand bien même il aurait rempli dans son dernier volume le vœu que nous venons de former; quand bien même, dans tout le reste de l'ouvrage, il aurait donné aux aventures de Guillaume autant de latitude qu'à celles d'Eugène, et rapproché et lié par des rapports et des contrastes les événemens de leur vie autant qu'il les a séparés, nous persisterions à

croire que le défaut de la pensée première se serait toujours fait sentir dans l'exécution. En voici la raison. C'est que ce n'est point *successivement* qu'il aurait fallu peindre *les Quatre Ages de l'homme :* nous avons indiqué les écueils de ce plan dans le commencement de cet article. Il aurait fallu les fondre dans une seule et même composition qui offrît ces *quatre âges* luttant sans cesse entr'eux, avec les sentimens et les passions propres à chacun d'eux; l'auteur aurait par-là surmonté beaucoup d'obstacles; et son imagination féconde aurait trouvé sans peine une foule d'effets dramatiques aussi puissans que ceux de ses meilleures comédies, et qui ne leur auraient cédé en rien pour la gaîté, la vigueur et la variété.

Si le plan de son ouvrage ainsi conçu lui eût offert plus de ressources pour les événemens, il n'eût pas été moins favorable aux caractères. Nous avons déjà fait pressentir que nous trouvions un peu forcé ce changement de caractère du baron de Senneville passant de l'adolescence à l'âge viril. Et d'abord où finit l'adolescence? Où commence l'âge viril? Voilà une question qu'il n'est pas très-facile de résoudre. M. Picard ne nous dit point à quel âge le baron de Senneville se voit ruiné et change de système de conduite. On sent ici, sans que nous nous expliquions davantage, ce que cette division des quatre âges offre

de vague et d'indéterminé. Mais en admettant que l'on puisse expliquer cela sans trop de subtilité, nous remarquerons un autre défaut non moins grave dans l'exécution, c'est que M. Picard s'est épuisé, pour ainsi dire, à peindre un seul personnage, à force de vouloir l'approfondir, et qu'il ne lui est presque plus resté de couleurs pour tous les autres. Une chose bien digne de méditation dans les chefs-d'œuvre de Le Sage, c'est que Gil-Blas n'est presque jamais sur le premier plan du tableau. Le plus souvent il ne se sert qu'à faire ressortir un nombre infini de figures différentes auxquelles il ne sert, pour ainsi dire, que d'ombre. Gil-Blas est dans les nombreuses scènes de la vie humaine, peintes par Le Sage, ce que nous appellons le *compère* dans les proverbes et pièces épisodiques, et c'est, à ce qu'il nous semble, le trait d'un grand maître. M. Picard nous occupe trop du baron de Senneville, et pas assez de ses personnages accessoires, qu'il ne met presque jamais en action.

Le cousin César, le bossu, est un philosophe assez bizarre, qui, en citant souvent Horace, est bien loin d'être aussi gai que le Patridge de *Tom-Jones*. Ses citations sont rarement opportunes et ne font jamais rire, mais son plus grand défaut est de tout prévoir et de ne jamais agir. Le marquis de Beauclair est un petit fat, taillé sur le patron de tant d'étourdis et d'extra-

vagans

vagans du dernier siècle qui fourmillent dans nos pièces de théâtre et nos romans. Caroline, maîtresse d'Eugène, est effacée par bien des modèles connus, notamment par la Sophie du *Marquis de Roselle* et la Camille des *Lettres de deux filles de ce siècle*. L'abbé Doriolis, précepteur d'Eugène, ne joue pas un rôle bien important dans cet ouvrage, puisqu'il disparaît à l'époque de l'adolescence. Ce qu'il y a de bien remarquable, c'est que dans toute la famille de Guillaume Delorme, il n'y a pas un personnage, tant homme que femme, qui ait une couleur particulière, un travers, un vice, un ridicule qui puisse prêter à une scène comique; mais, ce que nous ne pouvons concevoir, c'est que M. Picard, doué d'un instinct si précieux pour la comédie, n'ait point exploité la mine inépuisable que lui offrait la famille de M. Menu, cet épicier opulent dont le baron de Senneville épouse la fille, lorsqu'il a commencé le rétablissement de sa fortune. Le portrait du chef de cette famille est même à peine esquissé. Les mœurs d'un nouvel enrichi, son importance, son embarras à recevoir sa famille restée dans la classe inférieure de la société, lorsque M. Menu brille de tout l'éclat d'une fortune nouvelle, les travers des divers individus de cette famille, tout cela pouvait fournir d'excellentes scènes, et comment est-il possible que M. Picard n'en ait point tiré

parti? Nous le répétons, cela vient de ce qu'il a dépensé tout son talent pour le baron de Senneville. Ce personnage devait bien être le pivot autour duquel on aurait fait tourner toutes les autres, mais l'art exigeait que cette principale figure ne fût pas dessinée dans une proportion qui écrasât tout ce qui l'environne. Il résulte de là un défaut d'harmonie préjudiciable à l'effet général.

Pour dédommager l'auteur de tant de critiques, il nous eût été agréable de citer plusieurs jolies scènes et un grand nombre de traits d'esprit, d'apperçus délicats et fins, de pensées aussi justes que bien exprimées, d'observations fortes et profondes; mais ne suffit-il pas de nommer M. Picard pour convaincre les lecteurs que tout cela doit se trouver dans un ouvrage de sa composition? D'ailleurs nous devons nous abstenir de faire trop connaître un ouvrage qui est l'objet de la curiosité générale : le style de ce roman est rapide et précis. Ce serait presqu'une épigramme que de dire qu'il est généralement pur et correct. L'équité nous force cependant à convenir que nous y avons remarqué plusieurs incorrections et même des négligences assez choquantes que nous ne pouvons mettre sur le compte de l'imprimeur. Nous ne ferons à ce dernier qu'un reproche, c'est d'avoir probablement trop pressé M. Picard auquel ces fautes n'auraient sûrement point échapdé, s'il eût

eu le temps suffisant pour la révision.

Mais nous devons le dire, il ne faut pas trop vanter la rapidité, la précision, la pureté, même l'élégance, même la finesse; nous ajouterons même encore quelques autres qualités que l'on apprécie beaucoup trop, à notre avis. Tout cela n'est point suffisant pour faire un bon style de roman. Que faut-il donc? Oh! c'est ce qu'il faut demander aux grands maîtres. C'est le secret de l'art des Cervantes, des Le Sage, des Richardson, des Fielding, des Voltaire et d'un petit nombre d'autres. C'est un je ne sais quoi que l'on sent et que l'on ne peut définir d'une manière satisfaisante. On le juge par les effets qu'il produit; mais le génie même qui crée ces effets aurait de la peine à en expliquer les causes, parce que le génie s'ignore le plus souvent lui-même. Pour donner une idée quelconque de ce je ne sais quoi mystérieux, nous hasarderions de dire que c'est le don précieux d'animer, de vivifier, en un mot, de peindre les hommes et les choses. Il n'y a pas un personnage, dans les productions des écrivains que nous venons de citer, dont nous ne puissions, pour ainsi dire, faire le portrait. Nous les voyons agir. Nous connaissons leurs habitudes, leurs travers, leurs ridicules et jusqu'à leurs costumes. Diderot disait que la famille de Clarisse Harlowe lui était aussi connue que la sienne propre, et que celles de ses meilleurs amis.

Il n'y a pas une situation dans cette histoire, comme dans les ouvrages des grands maîtres, dont on ne puisse faire le tableau dans les mouvemens, les gestes, les attitudes et l'expression des passions qui doivent animer la physionomie de chacun de ces personnages. C'est avec ce don sublime que l'on grave à jamais dans l'imagination des hommes les sentimens qu'on veut leur communiquer et les grandes leçons qu'on leur donne.

En terminant cet examen, disons qu'un bon roman de mœurs ou de caractère est une des plus grandes entreprises de l'esprit humain, et doit être le fruit de l'observation d'une grande partie de la vie. M. Picard sait mieux qu'un autre qu'avec un plan bien fait, on ne trouve qu'aisance et liberté dans l'exécution; c'est donc au plan qu'il doit principalement s'attacher. Il faut qu'il le médite long-temps et qu'il ne prenne la plume que lorsqu'il sera sûr de son effet. Les défauts que nous avons remarqués dans son premier roman n'existeraient pas s'il eût réfléchi davantage avant que d'écrire. Il aurait senti combien le dessin qu'il a adopté prêtait peu à être embelli par des couleurs riantes, donnait peu d'essor à cette gaîté vive, franche et entraînante qui anime ses comédies. Quelques personnes lui font un grand reproche de n'avoir pas intéressé en faisant usage des ressorts de la tendresse et du sentiment, mais on con-

naît assez la terreur que M. Picard éprouve à la seule idée du drame. Entretenons en lui cette heureuse disposition d'un esprit enjoué, facile et piquant. Nous désirerions seulement qu'il eût moins négligé un sexe qui doit faire l'ornement des ouvrages de l'imagination, comme il fait le charme de nos sociétés, notre bonheur et notre consolation dans le commerce intime de la vie. On regrette que parmi les nombreux portraits de femme que l'on trouve dans le tableau de M. Picard, il n'y en ait pas une seule dont on aime à garder le souvenir, et qui se distingue par les vertus, la sensibilité, les graces et même les caprices et les aimables défauts, qu'on leur reproche quelquefois avec trop d'amertume, en oubliant qu'ils rompent la triste uniformité de la vie, et qu'on devrait les mettre au rang des bienfaits de la providence.

Si l'on considère le nombre des succés obtenus jusqu'à ce jour par l'auteur des *Aventures d'Eugène et de Guillaume*, on le croirait déjà un vétéran de la littérature; cependant il est jeune encore, et ce n'est pas à quarante ans que l'on renonce aux faveurs de la gloire. De nouveaux triomphes sont donc réservés à M. Picard, mais à condition qu'il fera sans cesse de nouvelles études, et qu'il reconnaîtra pour ses vrais amis ceux qui ne craindront point de le critiquer avec franchise. C.

SCIENCES ET ARTS.

Description d'une nouvelle pompe pour extraire l'eau des puits des mines et des houillières; par M. W. Brunton.

La surabondance des eaux dans les puits des mines est un des plus grands obstacles qui s'opposent aux travaux des ouvriers. Les houillières sont principalement exposées à des inondations subites qui mettent en danger la vie des mineurs et font perdre en un instant le fruit d'un travail long et dispendieux. Nous en avons vu récemment un funeste exemple dans les fosses de houille, près Liége.

On emploie ordinairement, pour puiser l'eau des mines, des pompes aspirantes, dont on allonge les tuyaux à mesure que la profondeur du puits augmente. Cette opération, très-difficile, entraîne une perte de temps considérable, et occasionne souvent la rupture de quelques parties de la machine. Quand l'eau est très-basse au fond du puits, il arrive fréquemment que la force d'aspiration fait entrer dans les tuyaux des fragmens de pierre ou de la vase, qui, en se logeant au-dessus du piston, retardent l'action de la

pompe et usent promptement les cuirs des soupapes. S'il reste de l'air dans le tuyau d'aspiration, il empêche, par sa compression, le jeu des soupapes et du piston, qui sont en outre chargés de fragmens de pierre; et alors il est très-difficile d'amener l'eau à la surface.

Pour remédier à cet inconvénient, on retire le piston du corps de pompe, jusqu'à ce qu'une portion d'eau se soit échappée par les côtés et ait déplacé l'air, dont l'introduction dans le tuyau est due à l'espace trop considérable qu'on laisse entre le piston et la soupape.

Les pompes étant suspendues dans les puits au moyen de câbles, pour être descendues à mesure que le travail avance, la tension inégale de ces câbles occasionne beaucoup d'inconvéniens; mais ce qui est plus fâcheux encore, c'est que les ouvriers, en changeant les tuyaux de place, les font dévier de la ligne perpendiculaire; cette déviation augmente les frottemens de toutes les parties de la machine.

A mesure que la pompe est descendue dans le puits, on allonge le tuyau de décharge, en adaptant à la partie supérieure des bouts de tuyaux de 3 pieds de long chacun; opération difficile, qui emploie beaucoup de temps.

M. Brunton, habile mécanicien, et directeur des fonderies de fer de Butterlay, dans le Derbyshire, a trouvé un moyen de

faciliter le creusement des puits des mines et des houillières, et en même-temps d'épuiser les eaux qui s'y trouvent en plus ou moins grande abondance. Ayant soumis ce moyen à l'approbation de la société pour l'encouragement des arts et des manufactures de Londres, il lui a été décerné à titre de récompense une médaille d'argent.

M. Brunton avait fait ouvrir un puits dans une houillière à Cadnor-Park. Voulant éviter les embarras et les longueurs du travail ordinaire, il fit construire un corps de pompe de 9 pouces de diamètre, auquel était adapté un tuyau latéral de 3 pouces de diamètre, communiquant avec le premier par deux ouvertures, l'une au sommet, l'autre à l'extrémité inférieure. L'un de ces orifices était garni d'une soupape à coulisse, dont la tige passait dans une boîte à étoupe, et qui interceptait ou permettait à volonté la communication avec le corps de pompe. En laissant passer une portion d'eau par le tuyau latéral au fond du corps de pompe, les ouvriers placés en bas règlent le jeu de la soupape, de manière que la pompe puisse élever l'eau à mesure qu'elle arrive; alors aucun fragment de pierre ne peut pénétrer dans les tuyaux, et on prévient ainsi la destruction des pistons.

Au moyen de cette soupape et du tuyau latéral, on évite aussi la nécessité de retirer continuellement le piston pour déplacer l'air. La soupape inférieure, ou le clapet, est

placée très-bas, de même que son support, afin de laisser aussi peu d'espace que possible entre elle et le piston. Le clapet a l'avantage de pouvoir être facilement retenu par son crochet lorsqu'il est sous l'eau. Un anneau empêche qu'il ne se renverse, et il s'assujettit ainsi de lui-même dans la pompe ; on peut aisément l'enlever pour le réparer, en dévissant les traverses qui le retiennent.

L'auteur remédie à l'inconvénient de suspendre les pompes par des cordes, en composant le tuyau d'aspiration de deux pièces, dont l'une forme le tuyau intérieur, et l'autre le tuyau extérieur, qui est creusé sous une longueur de 6 pouces pour recevoir le premier ; ces tuyaux glissent l'un dans l'autre, sur une longueur de 9 pouces, comme les tubes d'un télescope ; ils sont réunis par des collets de cuirs, entourés d'un entonnoir rempli d'eau et d'argile, afin d'empêcher l'accès de l'air extérieur. Le corps de pompe est soutenu de distance en distance par des supports sur lesquels viennent s'appuyer les collets des tuyaux ; par ce moyen, les pompes sont assujetties, et le tuyau d'aspiration peut-être allongé, à mesure que la profondeur du puits augmente, jusqu'à ce qu'il ait acquis la longueur nécessaire. Toute la série des tuyaux ayant été descendue sur les premiers supports, on ajoute un autre tuyau à l'extrémité supérieure de ces tuyaux. Le bout inférieur du tuyau d'aspiration forme un cou-

de, afin que les ouvriers puissent le détourner, et ne soient pas obligés de creuser immédiatement au-dessous.

La pompe étant établie comme nous venons de le dire, le tuyau supérieur débitera toujours une égale quantité d'eau; et au lieu d'allonger la colonne par des bouts de 3 pieds, on pourra y ajouter des tronçons de 9 pieds de longueur.

En creusant le puits de la manière indiquée, on évitera les difficultés et les embarras si fréquens dans cette opération, on augmentera la sûreté des ouvriers, et on facilitera leur travail qui sera ainsi moins dispendieux et moins long.

Le placement des tuyaux additionnels se fait en dix minutes.

(Bulletin de la société d'encouragement.)

Rapport de la classe des sciences physiques et mathématiques de l'institut impérial de France, sur un mémoire de M. Magendie, concernant l'influence de l'émétique sur l'homme et les animaux.

Le secrétaire perpétuel pour les sciences physiques et mathématiques certifie que ce qui suit est extrait du procès-verbal de la séance du lundi 27 septembre 1813.

La classe ayant entendu à sa séance du 23 août dernier la lecture qu'y a faite M. Magendie, d'un mémoire concernant l'in-

fluence de l'émétique sur l'homme et les animaux, a chargé MM. Cuvier, Pinel, Humboldt et moi de lui faire un rapport sur ce nouveau travail de l'un de nos physiologistes les plus exercés et les plus industrieux dans l'art difficile des expériences sur le vivant.

Aprés avoir précédemment fait sur la cause du vomissement et sur son mécanisme étonnant, des recherches curieuses et savantes, aux résultats desquelles des contradictions mal dirigées n'ont servi qu'à donner plus de force et de fondement, M. Magendie s'est attaché dans son dernier mémoire, à suivre, dans ses effets ordinaires, et dans son action, portée au plus haut degré, la substance qui est le plus communément employée à faire vomir, et que Sydenham mettait à la tête des cinq moyens avec lesquels il prétendait qu'on pourrait à la rigueur faire la médecine, nous voulons parler de l'émétique : et nous ne sommes plus au temps où ce mot seul faisait frémir les familles, excitait l'animadversion des lois, et soulevait la plupart des médecins français pour qui il était pire qu'un anathême. Il est vrai qu'alors l'émétique, tel qu'on le préparait, ne pouvait être que d'un dangereux usage, et c'est ce qui aurait dû excuser le parlement, et la faculté de médecine de Paris, de l'avoir proscrit et exclus de la classe des médicamens. Il consistait presque par-tout, en une cor-

taine quantité de vin ou d'eau qu'on laissait séjourner plus ou moins de temps dans un vase de verre d'antimoine, lequel eût suffi, seul, et sans jamais s'user, pour purger des villes entières et des armées, et l'on sent combien d'accidens, de catastrophes et d'alarmes, devait occasionner un pareil émétique, auquel d'ailleurs les gens de l'art qui s'en servaient, ne recouraient que comme à une dernière ressource, ce qui l'avait fait appeller *remedium in extremis*.

Cet abus existait encore lorsque Gui Patin débuta dans l'exercice de la médecine; Nicolas Pietre, son maître, l'avait à tel point prévenu contre l'antimoine, qu'il ne cessa, tant qu'il vécut, de déclamer contre ses préparations, et que celle d'Adrien Mynsicht, découverte en 1631, laquelle ressemble beaucoup à l'émétique usité de nos jours, ne put trouver grace devant ce sceptique docteur. Patin passa sa vie à épier et à recueillir les faits propres à justifier son aveugle passion : c'est ce qu'il appellait le martyrologe de l'antimoine. On sait les injures qu'il prodigua à Gueneau et à ceux de ses confrères qui, comme lui, employaient les vomitifs antimoniés; mais ce qu'on ignore peut-être, c'est qu'étant devenu doyen de la faculté, il fit tous ses efforts auprès du premier président de Lamoignon, pour faire revivre l'arrêt de 1566, et qu'il mourut avec le regret de n'avoir pu

y réussir. Comment eût-il pu obtenir un si déplorable succès? Valot avait déterminé ses vieux collègues de la cour, à donner l'émétique à Louis XIV, à peine adolescent, et le jeune prince qui était depuis longtemps malade, fut redevable de sa guérison à l'efficacité de ce remède déjà connu sous le nom de tartre stibié, et que le malin et obstiné Patin affectait d'appeller tartre stygié, prétendant qu'il était aussi à craindre que les eaux du Styx des rives duquel il devait nous être parvenu.

On ne peut nier que l'émétique n'ait fait beaucoup de mal. C'est le sort des meilleures choses, lorsqu'on en abuse ou qu'on ne sait pas en user. Aussi les traités de matière médicale et ceux de médecine légale, après avoir établi ses propriétés curatives, lorsqu'il est donné à des doses modérées, le présentent-ils comme un poison mortel, lorsqu'il est pris avec excès, et voilà le point que M. Magendie s'est proposé d'éclaircir dans la première partie de son mémoire.

On croit assez généralement qu'une forte dose d'émétique, même de celui qui est le mieux préparé, peut et doit donner la mort; et les tribunaux ont retenti plus d'une fois d'accusations basées sur le fait et la possibilité de pareils empoisonnemens. Cette opinion porte une foule d'individus dans les grandes cités, à essayer de se détruire de cette manière, qu'ils préfèrent à cause de

la facilité qu'ils trouvent à accumuler grain par grain, en allant d'une pharmacie à l'autre, une grande quantité d'émétique, tandis qu'un véritable poison ne leur serait pas distribué ainsi.

De telles tentatives ont amené, en moins de deux années, dans les principaux hospices de Paris, environ 60 infortunés qui avaient cru pouvoir s'ôter la vie avec le tartrite antimonié de potasse, avalé jusqu'à la quantité de plusieurs gros. On y a vu venir aussi des personnes qui par méprise, et croyant avoir de la crême de tartre, ou tout autre sel purgatif, avaient eu le malheur de boire d'énormes doses de cette substance vomitive.

M. Magendie rapporte, après en avoir été témoin, ou les ayant appris des médecins de ces hospices, les accidens quelquefois formidables, mais le plus souvent très-peu inquiétans qu'ont produits ces essais coupables et ces fâcheuses erreurs. Chez presque tous les sujets, il y a eu un sentiment de chaleur dévorante et de déchirement à la région épigastrique; des alternatives de syncopes et d'agitations convulsives ont suivi de près; un vomissement violent de matières jaunes, écumeuses et quelquefois mêlées de stries de sang, s'est déclaré ensuite et a eu lieu coup sur coup. Dans quelques cas, le vomissement a mis promptement fin à cette scène de douleurs; dans un seul il a été suivi de la mort. C'est

à l'Hôtel-Dieu que ce fait, unique jusqu'à présent, s'est passé. Cestains malades ont eu une espèce de *cholera morbus* ou des déjections abondantes et rapides par haut et par bas, avec de fréquentes défaillances et des crampes douloureuses aux jambes. Cet état n'a duré que quelques heures et n'a eu d'autres suites qu'une longue faiblesse, des dispositions aux spasmes et des digestions difficiles.

Une femme de 40 ans très-robuste, ayant pris dans le dessein de mourir, 32 grains d'émétique dissous dans un verre d'eau, en fut quitte pour quelques vomissemens, dont le premier fut très-abondant, et dès le lendemain s'étant réconciliée avec la vie, elle demanda des alimens.

La fille d'un droguiste de la rue Saint-Martin, ayant été contrariée dans ses inclinations et voulant aussi se détruire, eut le même bonheur, quoiqu'elle eût avalé 6 gros de ce sel pesés par elle au comptoir de son père.

Dans toutes ces occurrences, on a retiré les plus grands avantages de l'huile, des décoctions mucilagineuses et sur-tout du kinkina, dont la chimie moderne nous a révélé les propriétés inappréciables pour arrêter le vomissement, et neutraliser dans l'estomac la qualité vomitive du tartrite antimonié de potasse.

Déjà Morgagni et les auteurs des actes des curieux de la nature, avaient cité des

observations semblables à celles que nous venons de retracer ; mais il paraît qu'on y avait fait trop peu d'attentiou, et qu'on les avait regardées comme des cas particuliers qui ne pouvaient devenir une règle générale.

On sait qu'il est des individus si peu impressionables que l'émétique aux plus hautes doses n'a aucune prise sur eux, et que chez les paralytiques, les maniaques, les apoplectiques, il faut l'administrer ainsi pour en obtenir quelques effets. On sait aussi que l'ipécacuhana peut se prendre par once sans d'autres inconvéniens que de consommer inutilement un remède exotique devenu très-cher, lequel à 6 ou 8 grains seulement agit très-bien, et dont tout l'excédent est rejeté par le premier vomissement sans y avoir même contribué.

Il en est à-peu-près de même des doses excessives de l'émétique dont un ou deux grains suffisent ordinairement pour faire complettement vomir. S'il en entre trente grains à-la-fois dans l'estomac, et que le vomissement survienne à l'instant, le surplus est évacué sans avoir eu le temps d'agir, et c'est ce qui a sauvé, malgré eux, les individus qui ont tenté de s'empoisonner avec ce remède.

A ce compte l'émétique ne devrait plus être regardé comme un poison absolu ; mais il faut bien se garder de lui attribuer une innocuité qu'il est loin de posséder, et nous savons ce qu'on doit penser de l'usage abon-

dant, et selon nous abusif, qu'on en fait, depuis quelque temps, soit en frictions, soit en lotions, ce qui le rend presque aussi dangereux que si on l'avalait, soit par voie d'injection, afin, dit-on, de contrebalancer un *stimulus éloigné*, et de causer une *perturbation* salutaire.

Ainsi, la condition nécessaire pour prévenir les désordres peut-être mortels, que des doses outrées d'émétique occasionneraient, c'est le vomissement subit, autrement la soustraction soudaine de l'excès de ces doses avant qu'il ait pu exercer ses ravages; et nous le répétons, c'est heureusement ce qui arrive presque toujours avec l'émétique, dont la première impression est essentiellement vomitive, tandis que dans l'intoxication par certains végétaux et dans l'empoisonnement par des sels corrosifs qui n'ont pas cette propriété, le vomissement n'ayant pas lieu, ou ne survenant pas d'abord, ces substances restent long-temps et tout entières dans l'estomac et les voies alimentaires.

Cette condition déjà indiquée par la différence de l'état et du sort des malades qui, ayant pris des quantités exorbitantes d'émétique, avaient vomi aussitôt, ou n'avaient vomi qu'un peu tard, ou n'avaient pu vomir, a paru à M. Magendie, mériter d'être confirmée par des expériences comparatives, et c'est sur les chats et les chiens qu'il les a faites, parce que l'émétique, à

toutes sortes de doses, agit sur ces animaux de la même manière que chez l'homme.

Deux ou trois grains d'émétique font vomir, sans leur nuire ensuite, les chiens et les chats adultes. Un seul tue ceux qui ne sont âgés que de quelques semaines. Chez les premiers, on peut s'élever à des quantités considérables sans les faire périr. M. Magendie en a fait prendre jusqu'à une demi-once à-la-fois, à des chiens de médiocre taille, lesquels, après la crise, restèrent en vie et redevinrent bien portans.

Il est à remarquer que, donné en substance ou en dissolution très-rapprochée, il agit avec infiniment plus d'énergie que quand il est étendu dans un véhicule copieux. Mais alors on peut le vomir plutôt et plus complettement, comme il est arrivé l'an dernier à une femme qui, attentant à ses jours, en mêla un gros avec de la pulpe de pomme cuite, et vomit ce bol presqu'aussitôt qu'elle l'eût pris, ce qui trompa son condamnable projet, et dérangea à peine sa santé.

Au reste, la durée et l'activité des évacuations, ainsi que l'intensité des symptômes, dépendent moins de la dose de l'émétique, que de la constitution du sujet, et c'est pour le dire en passant, une considération que le médecin juriste ne doit jamais perdre de vue.

Parmi les animaux de même poids, et à-peu-près de même âge et de même force,

auxquels on avait fait avaler des doses extraordinaires, mais égales, de tartrite antimonié de potasse, quelques-uns ont péri en plus ou moins de temps, tandis que les autres ont survécu à ces périlleux essais. C'est que ceux-ci avaient vomi presque immédiatement après l'introduction du sel dans l'estomac, et que ceux-là n'avaient fait, d'abord, que d'inutiles efforts pour vomir, et n'avaient eu que des vomissemens tardifs.

M. Magendie voulant mettre hors de doute cette explication, fit les expériences suivantes, qu'il a réitérées jusqu'à cinq fois de suite, en présence de l'un de vos commissaires qui a également assisté à toutes celles dont il est parlé dans son mémoire. Il fit boire à un gros chien une dissolution de six grains d'émétique dans un demi verre d'eau; après quoi, il découvrit l'œsophage et le lia derrière la glande tyroïde, afin d'ôter à ce liquide tout moyen de s'échapper de l'estomac; l'animal ne pouvant vomir, tomba mort au bout de deux heures. Trois autres chiens qui avaient pris une dose dix fois plus forte, et chez lesquels l'œsophage était resté libre, pour nous servir de terme de comparaison, vomirent assez vîte, et ne parurent plus souffrir, après le même laps de temps.

Aucun des chiens sur lesquels la communication de l'estomac et du pharinx avait été interceptée par la ligature, après avoir

avalé six grains d'émétique, n'a été sauvé, et les doses de quatre, trois et deux grains n'en ont pas fait périr un seul, malgré l'opération.

Des résultats aussi positifs autorisent, à penser que ce n'est réellement que dans le très-petit nombre de cas où l'émétique, à doses extrêmes, est retenu trop long-temps dans l'estomac, faute du vomissement brusque et abondant qui succède bientôt à son ingestion, que ce sel d'ailleurs si justement redouté, peut agir comme poison.

Telle est, en substance, la première partie du mémoire de M. Magendie ; nous allons entretenir la classe des objets encore plus importans qu'il a traités dans la seconde.

L'auteur s'y est principalement attaché à résoudre par des expériences la question de savoir si l'émétique pris à de fortes doses dont le vomissement trop lent ou trop imparfait n'a pu suffisamment et assez tôt débarrasser l'estomac, déploie son action délétère par l'effet de son contact immédiat avec ce viscère, ou si c'est par suite de son absorption dans le système circulatoire, ou enfin, si l'une et l'autre de ces causes concourent à cette action? Il a commencé par mettre une quantité déterminée d'émétique en rapport avec les diverses surfaces absorbantes, avec la membrane muqueuse de l'intestin grêle et du *rectum*, avec le péritoine, etc., et il a constam-

ment vu survenir, même en assez peu de temps, le vomissement et des évacuations alvines, comme si l'émétique eût été appliqué à l'estomac lui-même, qui, selon toutes les probabilités, n'est *impressionné* que consécutivement à la transmission de ce sel dans le torrent de la circulation.

L'injection de l'eau émétisée dans le tissu cellulaire et dans le parenchyme même des organes, comme M. Magendie l'avait faite, quelques années auparavant, mais dans d'autres vues, de concert avec M. Delille, a également produit, et presque aussi vîte, le vomissement et des déjections.

La plèvre seule a paru impassible et étrangère à ce phénomène, et dans vingt-quatre expériences qui ont eu lieu sur un pareil nombre de chiens, l'application de l'émétique, sur cette membrane, n'a lâché le ventre qu'à un ou deux de ces animaux, et n'a donné à aucun la moindre nausée; anomalie singulière dont il est intéressant de chercher la cause.

Injecté dans les veines, à la manière du professeur Wren-d'Oxford, qui, le premier, tenta cette expérience en 1666, et qui eut pour imitateurs Fabricius Schmith et Schleger, tous trois médecins de Dantzick, non-seulement l'émétique détermine en deux ou trois minutes le vomissement, et souvent d'autres évacuations presque aussi promptes, mais encore on voit résulter de ce procédé de l'ancienne médecine infu-

soire, une série de symptômes auxquels l'absorption de ce sel, dans un point quelconque de l'économie, donne aussi, quoique moins rapidement, naissance.

L'un de nous a vu faire cette double expérience sur plusieurs chiens de différente taille; après s'être vidés, ils devenaient chancellans. Le frisson s'emparait d'eux; ils respiraient avec difficulté; ils regardaient tristement leurs flancs; le râle survenait, et en deux ou trois heures, ils étaient morts. Leurs poumons mis à découvert avaient, chez les plus jeunes, une couleur d'orange, et chez les autres, une teinte violacée. En les pressant entre les doigts, au lieu de faire entendre cette sorte de crépitation qui leur est propre tant qu'ils sont sains, ils s'écrasaient comme la substance du foie, et on en exprimait un sang noir et visqueux.

L'intérieur de l'estomac et du canal intestinal, sur-tout de la fin et du commencement de celui-ci, offrait l'empreinte évidente d'un premier degré de phlegmasie.

Six ou huit grains d'émétique injectés dans les veines ou absorbés n'importe par quelle surface, suffisent pour produire ces étranges altérations: quatre ou cinq grains de plus font périr l'animal en une demi-heure, et alors les poumons sont seuls affectés; trois ou quatre de moins le laissent vivre, quelquefois un jour entier; et dans ce cas, outre l'état pathologique des poumons, on trouve la membrane muqueuse

de l'estomac et des intestins, principalement du premier et du dernier, très-rouge, très-tuméfiée et de plus recouverte d'une couche albumineuse, épaisse et difficile à détacher.

Si on descend à de moindres doses, comme à un grain, l'animal en est à peine dérangé; mais si, deux jours de suite, il est soumis à la même épreuve, il succombe à la seconde, et c'est sur l'estomac et sur le duodenum plutôt qu'aux poumons, qu'on rencontre les traces de l'action de l'émétique qui semble avoir épargné tous les autres organes.

Toutefois M. Magendie croit avoir remarqué que le foie n'est pas toujours à l'abri de cette action. Dans plusieurs expériences, il lui semblait qu'il avait changé de couleur et de consistance; mais dans celles qu'il a bien voulu répéter sous nos yeux, cette circonstance ne s'est pas vérifiée.

Ce sont là les phénomènes qui s'observent après l'absorption de l'émétique dans un lieu quelconque, et après son injection dans les veines. Lorsqu'ayant fait boire de l'eau émétisée à un chien, on lui lie l'œsophage, le même ordre de choses se manifeste, soit pendant le reste de vie de l'animal, soit quand on l'ouvre après sa mort; seulement il se développe et s'établit plus lentement; et si l'estomac s'est trouvé rempli d'alimens au moment de l'expérience, ces particularités mettent encore plus de temps à se

montrer, mais elles ne manquent jamais de paraître, et elles existent également dans le peu d'animaux qui meurent après avoir avalé une grande dose d'émétique, et à l'œsophage desquels on n'a pas touché.

D'après des données si positives et des faits si bien constatés, ne devait-il pas être permis à M. Magendie de penser que les accidens provenant d'une dose extraordinaire de tartrite antimonié de potasse, introduite dans l'estomac, dépendent plutôt de l'absorption de cette substance et de son transport dans le système vasculaire, qu'ils ne sont la suite de son impression directe sur l'estomac lui-même; cependant, convaincu de la sensibilité propre à ce viscère, il a suspendu son jugement, et attendu que des expériences ultérieures lui fournissent de nouvelles lumières sur ce point intéressant de physiologie qu'il a entrevu le premier, et qu'il aura sans doute le mérite d'avoir enfin éclairci et décidé.

Toujours occupé de l'influence attribuée aux nerfs de la huitième paire, sur les fonctions des organes respiratoires, et sur l'entretien de la vie, M. Magendie a été curieux de connaître celle qu'ils peuvent exercer sur l'inflammation qui s'empare des poumons à la suite d'une injection fortement émétisée dans les veines, ou de l'injection d'une certaine quantité d'émétique, sans qu'il soit arrivé de prompts et copieux vomissemens. Après avoir injecté douze grains dans

dans la jugulaire d'un chien, il lui coupa l'un de ces nerfs, et l'animal qui devait, selon les expériences rapportées plus haut, périr en une demi-heure, ne cessa de vivre qu'au bout de deux heures. Il les coupa tous deux à un autre chien, à qui il avait fait une pareille injection, et celui-ci vécut quelques heures de plus que l'autre. Il est prouvé que la section des nerfs dont il s'agit est essentiellement mortelle dans tous les animaux qui en sont pourvus; mais il est très-rare qu'ils n'y survivent pas quelques jours, tandis que dans l'expérience avec l'émétique, ils ne passent jamais trois heures.

Lorsque celui de vos commissaires devant qui ont été faites et répétées tant et de si belles expériences, se présenta pour voir celle de la ligature en question, M. Magendie choisit trois chiens d'égale force, et leur injecta dans la veine jugulaire une quantité égale d'émétique dissous dans deux cuillerées d'eau; il coupa le nerf de la huitième paire ou le pneumo-gastrique, d'un seul côté; il le coupa à l'autre des deux côtés, et il les laissa intacts chez le troisième. Ce dernier mourut avant les deux autres. Le premier périt ensuite; ce fut le second qui vécut le plus long-temps : d'où l'on peut inférer que l'inflammation du poumon, qui contribue le plus, à ce qu'il paraît, à la mort de l'animal livré à l'action de l'émétique, est d'autant plus intense et

plus rapide, que l'organe reste plus complettement sous l'empire de ces nerfs.

Vos commissaires habitués à admirer la patience, la persévérance et la sagacité de M. Magendie dans des recherches qu'il sait rendre profitables à la science, éprouvent une véritable satisfaction d'avoir à vous faire sur son nouveau travail un rapport aussi avantageux que ceux qui ont eu lieu sur les mémoires dont il vous a précédemment donné communication, et ils sont d'avis que ce jeune et laborieux médecin a acquis un surcroît de titres et de droits à l'estime, au bon accueil, et à la bienveillance de la classe, qui, déjà depuis longtemps, aime à le compter parmi les savans qui lui apportent avec le plus d'empressement le tribut de leurs méditations.

Signé HUMBOLDT, PINEL, CUVIER, PERCY, *rapporteur*.

La classe approuve le rapport et en adopte les conclusions.

Certifié conforme à l'original.

Le secrétaire-perpétuel, chevalier de l'empire,

G. CUVIER.

INSTRUCTION PUBLIQUE.

Rapport sur les prix proposés par la société d'encouragement, pour être décernés en 1813, *fait par M. Claude-Anthelme Costaz, l'un des secrétaires de cette société, dans la séance générale du* 6 *octobre.*

Messieurs, si tous les prix que vous avez proposés avaient été remportés, vous en auriez eu dix à décerner dans cette séance. Il vous sera sans doute pénible d'apprendre que vos vœux, à ce sujet, ne sont point remplis. Le concours de cette année, en le comparant à ceux des années précédentes, est, à certains égards, stérile. Il est difficile à votre conseil d'administration de déterminer ce qui a pu amener cet état de choses. La quotité de vos prix est proportionnée à l'importance des découvertes dont vous désirez d'enrichir l'industrie. Il y en a plusieurs dont vous avez doublé la valeur. Vos programmes ont reçu la plus grande publicité; ils ont même été répandus avec profusion dans les ateliers les plus obscurs. Tant de soins devaient nous faire

croire que de nombreux concurrens se présenteraient. Rien de semblable cependant n'a eu lieu. La société d'encouragement aurait-elle perdu de son influence? Non, messieurs, ses vues d'utilité publique sont toujours appréciées, et si les artistes ne se sont pas présentés en aussi grand nombre qu'autrefois, ce n'est pas qu'ils manquent de bonne volonté et qu'ils n'attachent le plus grand prix à votre suffrage. L'esprit de recherche ne s'exerce pas toujours avec la même activité, il se repose quelquefois. Le zèle des concurrens peut encore avoir été rallenti par une autre cause que nous croyons utile de vous signaler.

Vous savez, messieurs, que la séance consacrée à la distribution des prix, est fixée par le réglement au mois de juillet, et que des incidens imprévus en font quelquefois différer la tenue d'un ou deux mois. Vos programmes n'étant imprimés qu'après cette séance, ils arrivent très-tard dans les départemens. D'un autre côté, les mémoires, échantillons et modèles que sont obligés de fournir les concurrens, doivent être parvenus le 1er. mai au secrétariat de la société. De cet état de choses, il résulte que sur l'année entière, quatre mois environ sont perdus, et que les artistes qui ont le projet de se présenter, manquent ainsi du temps nécessaire pour s'occuper de la solution des problêmes. Les commissaires n'ont pas, non plus, assez de deux mois

(depuis le 1er. mai jusqu'au 1er. juillet), pour examiner les objets envoyés au concours, surtout quand quelques-uns de ces objets exigent des réunions fréquentes et une suite d'expériences. La plupart d'entre eux ont des occupations fixes qui prennent une grande partie de leurs momens, et il est difficile qu'ils puissent faire de suite le travail dont ils sont chargés. De là naissent d'autres inconvéniens. Ils disparaîtraient tous si l'on accordait aux concurrens un plus long délai pour l'envoi de leurs mémoires, échantillons et modèles, et si on les assujettissait à faire cet envoi au mois de janvier. Ces deux points seront l'objet d'une proposition que votre conseil d'administration aura l'honneur de vous soumettre. En attendant je vais mettre sous vos yeux les résultats du concours.

Prix pour une machine à tirer la tourbe sous l'eau.

Le besoin de cette machine se faisant sentir, vous pensâtes qu'il serait utile d'en provoquer la découverte. Vous promîtes, à cet effet, un prix de 2000 fr. à celui qui aurait rempli vos vœux, soit en perfectionnant les instrumens déjà connus, soit en leur substituant une machine de son invention. D'après votre programme, ce prix ne devait être accordé que sur la présentation d'un certificat authentique, constatant que les procédés avaient été em-

ployés avec succès pendant une campagne entière. Il devait être retiré, si aucun des concurrens n'avait rempli, dans le délai prescrit, les conditions qui étaient imposées.

De tous les prix proposés par la société, aucun, depuis l'an 10, n'a plus exercé l'imagination des artistes. Six mémoires, presque tous accompagnés de dessins et de modèles, nous ont été adressés cette année. Les auteurs de ces mémoires n'ayant employé, ni même essayé le moyen qu'ils indiquent, nous n'avons pas dû regarder le problême comme étant résolu. Nous n'aurions eu, en effet, aucune garantie que l'emploi de la machine a eu lieu pendant une campagne. Le prix, aux termes de votre programme, doit donc être retiré. Nous croyons inutile de vous parler ici de divers systêmes de *machines à tourbes*, décrits dans les mémoires qui nous sont parvenus. Le comité des arts mécaniques de votre conseil d'administration les a examinés avec le plus grand soin, et nous nous proposons de faire insérer son rapport, par extrait, dans le bulletin, pour l'instruction de ceux qui continueraient à s'occuper du perfectionnement des instrumens de ce genre.

Prix pour la fabrication en fonte de fer, de divers ouvrages, pour lesquels on emploie ordinairement le cuivre ou le fer forgé.

Il paraît démontré qu'on peut jetter au moule un grand nombre d'ouvrages de ser-

rurerie et de quincaillerie : on obtiendrait ainsi ces objets à plus bas prix. Vous avez cru devoir appeller l'attention des fondeurs sur ce genre de fabrication, en promettant un prix de 3000 francs à celui qui exécuterait en fonte, approchant, le plus possible, de la douceur et de la ténacité du fer, des roues dentées pour les machines à filer le coton, des fiches et des charnières de croisées et de portes, des clous de formes différentes et de 5 à 20 millimètres de longueur, etc. etc. Votre programme impose la condition que ces ouvrages seront montés avec soin, exécutés en fabrique à un prix modéré, que les concurrens justifieront en avoir versé dans le commerce pour une somme de 10,000 fr. Il nous est parvenu, à différentes époques, de plusieurs fabricans, des échantillons de produits de ce genre, qui annoncent le plus grand perfectionnement dans l'art du fondeur et du mouleur en fer. Ces envois nous faisaient espérer que le prix serait remporté, et votre attente ne s'est pas réalisée. Un seul fabricant, établi dans le département de l'Ems-Supérieur, s'est présenté au concours. Les échantillons que nous avons reçus de lui, n'ont pas les qualités nécessaires pour le faire couronner. Sa fonte n'est pas suffisamment épurée; elle est dure et cassante. Le certificat qu'il nous a fourni n'est pas non plus en régle; en un mot, il n'a rempli aucune des conditions imposées par vo-

tre programme. S'il ne nous est pas possible de lui décerner la palme qu'il a sollicitée, il est de notre devoir, d'un autre côté, de déclarer qu'il nous a envoyé antérieurement divers ouvrages, en fonte de fer, qui annoncent une fabrication plus perfectionnée.

Prix pour la filature par mécanique à toute grosseur de fil, de la laine peignée pour chaîne et pour trame.

En proposant ce prix, vous avez en vue d'enrichir nos manufactures de draps d'un moyen mécanique de filer la laine peignée qui procurât une économie de 20 à 30 pour cent au moins sur le même travail fait à la main. Il paraîtrait que plusieurs particuliers ont cherché à résoudre le problême. Le procès-verbal qui a rendu compte de l'exposition des produits de l'industrie du département de la Roër, annonce qu'il a été décerné une médaille d'or à M. Heydeveiller, de Creveld, pour une *machine à filer la laine peignée, propre au tricot comme au tissage*. MM. Busby, Collier, etc., construisent aussi des machines à filer la laine peignée; plusieurs brevets d'invention ont été pareillement pris pour cet objet; enfin M. Dobo, mécanicien, nous a présenté des échantillons de laine filée avec des machines de son invention. Il est assez remarquable que dans le grand nombre d'artistes dont les recherches se

sont dirigées vers le même but, un seul, M. Flint aîné, mécanicien à Paris, ait manifesté le désir d'obtenir le prix que vous avez proposé. Comme il n'avait d'abord présenté que des ébauches, nous lui avons accordé des délais à différentes reprises, espérant toujours qu'il remplirait les conditions du programme. Ces délais qui nous ont empêché de convoquer plutôt l'assemblée générale, n'ont pas produit les effets que nous attendons. Quoiqu'il en soit, l'émulation est vivement excitée, et nous ne doutons pas qu'au prochain concours le prix ne soit remporté.

Prix pour le cardage et la filature par mécanique des déchets de soie provenant des cocons de graines, des cocons de bassines, etc., etc.

Personne n'a concouru pour ce prix; nous ne devons pas cependant désespérer de voir notre industrie s'enrichir du moyen mécanique qu'il a pour but de nous procurer. Ce moyen a une très-grande analogie avec le peignage et la filature de la laine, et si les succès déjà obtenus sur cette dernière matière sont confirmés par l'expérience, l'application, à quelques modifications près, des mêmes procédés, produira nécessairement les résultats que vous attendez. L'objet de ce prix est trop important pour que vous ne jugiez pas devoir le proroger.

Prix pour déterminer l'espèce d'altération que les poils éprouvent par le procédé en usage dans les chapeleries, connu sous le nom de sécrétage, *etc.*

Deux personnes se sont présentées au concours ouvert à ce sujet ; l'une d'elles avait déjà envoyé, l'année dernière, un excellent mémoire théorique. Au lieu de nous transmettre cette année les échantillons que nous lui avons demandés, elle s'est bornée à nous adresser des observations qui, en aucun cas, ne pouvaient nous suffire. L'auteur méritait assurément qu'on s'occupât de répéter ses procédés ; mais pour le faire, il aurait fallu se livrer à une longue suite d'expériences pour lesquelles le temps et même la faculté d'exécution nous ont manqué, puisque celui des membres de votre conseil d'administration qui les a commencées a été obligé de les interrompre et de s'absenter pour cause de maladie.

Le second concurrent est un chapelier de Paris, qui réunit à une longue pratique beaucoup de zèle pour l'avancement de son art. Les moyens qu'il indique pour obtenir un bon feutrage, sans employer le mercure, n'ont pas encore toute la perfection désirable. De nouveaux efforts le conduiront peut-être au but, et il est à désirer qu'il continue ses recherches. Quoi qu'il en soit, en laissant le concours ouvert jusqu'à l'année prochaine, il est probable qu'alors on aura la solution du problême.

Prix pour la fabrication de vases de métal revêtus d'un émail économique.

Ce prix est l'un des plus anciens qu'ait proposés la société : depuis 1802, il ne nous est parvenu aucun mémoire sur son objet. Cet état de choses nous avait fait douter, l'année dernière, qu'il pût être remporté. Aujourd'hui nos espérances renaissent. A la vérité, nous n'avons pas des résultats positifs à vous annoncer; mais nous savons qu'il occupe les veilles de plusieurs artistes. Un particulier qui a gardé l'anonyme, nous a écrit qu'il travaillait à résoudre le problême, et qu'il était fondé à espérer un prochain succès. M. Foulon-Desmarest nous a aussi présenté des échantillons de tôle et de fer émaillé. Toutes ces tentatives doivent faire croire que la continuation du concours nous procurera enfin la fabrication dont nous avons l'honneur de vous entretenir.

Prix pour la purification du miel.

Tout le monde connaît aujourd'hui le procédé qu'on emploie pour décolorer le miel de bonne qualité et lui enlever sa saveur. Si l'on n'a rien à désirer à cet égard, il n'en est pas de même du miel commun; il est très-difficile de lui ôter la couleur et la saveur qui le distinguent. Quoique tous les moyens chimiques aient échoué jusqu'à présent contre cette difficulté, on ne doit pas néanmoins la regarder comme insur-

montable. Vous apprendrez avec plaisir qu'elle n'a pas refroidi le zèle des concurrens, et nous pensons que la société ne doit rien négliger pour l'entretenir. Nous avons reçu cinq mémoires sur la purification du miel ; il est vrai qu'aucun d'eux ne mérite le prix ; mais comme ils contiennent tous des détails qui les recommandent à l'attention de la société, elle entendra sans doute avec intérêt un rapport particulier à ce sujet, que M. Bouriat aura l'honneur de lui faire dans le courant de la séance.

Prix pour la culture comparée des plantes oléagineuses.

Ce prix a déjà été remporté, en 1809, par M. Gaujac, dont le mémoire et les expériences furent cités avec les plus grands éloges par votre comité d'agriculture. Quelque satisfaisant que fût le travail de ce cultivateur éclairé, il laissait encore beaucoup à désirer. Le comité d'agriculture parla dans son rapport de plusieurs plantes oléacées, dont M. Gaujac ne s'était pas occupé, et dont les graines donnent néanmoins des huiles qu'on peut employer avec avantage dans l'économie domestique ou dans les arts. Pour apprécier ces huiles, il aurait été nécessaire d'en avoir à notre disposition des quantités suffisantes pour pouvoir les soumettre à toutes les expériences convenables, notamment sous le rapport de leur aptitude à se saponifier. Le prix n'était alors que de

600 fr.; vous jugeâtes à propos d'en proposer un nouveau d'une valeur double, moins pour proportionner la récompense au sacrifice des concurrens, que dans la vue d'avertir de l'importance de son objet. Il est évident, en effet, que d'aussi grandes expériences que celles qu'il faudra faire, ne peuvent être entreprises que par l'amour du bien public, aidé des ressources de la fortune. Depuis la proposition de ce nouveau prix, il ne nous est parvenu aucun mémoire. Les motifs qui vous ont déterminés à ouvrir le concours étant d'un grand intérêt, vous persévérerez, sans doute, dans la résolution de les maintenir.

Prix pour la culture et la greffe du noyer.

Si l'on a montré peu d'empressement pour remporter le prix relatif à la culture comparée des plantes oléagineuses, il n'en a pas été de même de celui pour la culture et la greffe du noyer. Ce concours a entièrement répondu à vos espérances. Ouvert depuis 1809, il a procuré, chaque année, de nouveaux mémoires et des résultats importans. Un premier prix a été remporté en 1811; un autre l'est encore cette année, et la rivalité de zèle qui s'est établie pour la propagation d'un de nos arbres les plus précieux est telle qu'elle dispense la société de s'occuper plus long-temps de cet objet. Votre comité d'agriculture aura l'honneur de vous faire un rapport dans lequel il indiquera

ceux qui méritent la récompense que vous avez promise.

Prix pour un procédé facile et économique de fabriquer des litharges et des miniums purs avec le plomb provenant des mines de France.

Vous vous rappellez, messieurs, que c'est S. Exc. le ministre de l'intérieur qui a fait les fonds de ce prix. Désirant d'affranchir la France du tribut qu'elle paie à l'étranger pour le minium pur qu'elle consomme, il nous invita à seconder ses vues à ce sujet. S'il n'est pas possible de vous proposer d'accorder le prix, à cause des expériences qu'il a fallu faire et qui ne sont pas encore terminées, nous avons du moins la satisfaction de vous annoncer que les résultats obtenus permettent d'espérer la solution du problême.

Deux particuliers, MM. Peccard, fabricant à Tours, et Da-Olmi, professeur d'histoire naturelle au lycée de Sorreze, se sont présentés au concours. Ils étaient déjà connus de la société sous les rapports les plus avantageux, et, l'année dernière, ils nous avaient fait part du résultat de leurs tentatives pour atteindre le but que vous aviez indiqué, tentatives que vous encourageâtes par une mention honorable. Le minium du premier de ces concurrens paraît avoir plusieurs des qualités exigées par votre programme; il peut l'obtenir pur à volonté, et

il en verse déjà une grande quantité dans le commerce.

Le procédé qu'a communiqué M. Da-Olmi paraît aussi avoir des avantages, mais avant de prononcer définitivement sur la question de savoir s'il satisfait aux conditions du programme, il convient de le soumettre à des expériences faites sur une plus grande échelle. Comme il n'est pas fabricant, nous avons dû porter beaucoup de circonspection dans l'opinion que nous avions à émettre à ce sujet.

Des manufacturiers qui, sans prétendre au prix, nous ont fait parvenir des échantillons du minium qu'ils préparent, méritent aussi que nous parlions de leurs travaux. C'est avec une véritable satisfaction, que nous vous signalons, comme des hommes dont le zèle égale les talens, les propriétaires de la fabrique de céruse de Clichy, et M. Boch, propriétaire de la faïencerie des Sept-Fontaines, près Luxembourg, département des Forêts. Le moyen de fabriquer des miniums et des litharges étant d'un grand intérêt, le comité des arts chimiques vous rendra un compte plus détaillé des recherches auxquelles votre prix a donné naissance, recherches qui lui paraissent tellement importantes qu'il doit vous proposer de fermer le concours.

Voilà, messieurs, quels sont les résultats du concours de 1813. Si quelque chose peut nous consoler du peu de succès que nous

avons obtenu dans ce concours, c'est la certitude que nous avons acquise qu'on est sur la voie de faire plusieurs des découvertes que vous désirez de procurer à notre industrie. La délivrance des récompenses que vous avez promises n'est donc que différée. Votre conseil d'administration va vous soumettre ses vues, relativement à de nouveaux prix qu'il juge utiles de proposer. Ces prix sont peu nombreux; mais les sujets en ont été choisis avec le plus grand soin. Il en est un sur-tout, qui, s'il est remporté, procurera un bien inappréciable à toutes les classes de citoyens.

En nous résumant, messieurs, nous avons l'honneur de vous proposer les décisions suivantes :

1°. Le prix pour une machine à extraire la tourbe sous l'eau, est retiré du concours.

2°. Est remise, à l'année prochaine, la distribution des prix :

Pour le cardage et la filature par mécanique des déchets de soie;

Pour la filature par mécanique de la laine peignée;

Pour le feutrage sans sels mercuriels;

Pour des vases de métal revêtus d'un émail économique;

Pour la purification du miel;

Pour la culture comparée des plantes oléagineuses.

3°. La délivrance du prix pour la fabrication en fonte de fer d'ouvrages de petites

dimensions est renvoyée à l'année 1815.

4°. Les prix, dont les programmes vont être lus, seront décernés au mois de juillet 1815, et les mémoires, échantillons et modèles, seront envoyés avant le 1er. janvier de la même année : faute par les concurrens de remplir cette condition, ils ne seront point admis au concours.

La séance a été terminée par la lecture des programmes de quatre nouveaux prix proposés, dont un de 600 fr. pour la fabrication de tuyaux sans couture, soit en fil de chanvre, soit en toute autre matière.

Un de 2000 fr. pour la fabrication de la colle de poisson.

Un de 2000 francs pour la salaison des viandes.

Un de 3000 fr. pour la conservation des viandes sans sel.

Les deux premiers prix doivent être décernés en 1815, et les deux autres en 1817.

Il est en outre d'autres prix anciennement proposés par la société, et qu'il convient de rappeller ici; ce sont ceux dont l'énonciation suit :

Prix de 6000 fr. pour la fabrication du fil de fer et d'acier propre à faire les aiguilles à coudre.

Idem, de 1500 fr. pour la conservation des étoffes de laine.

Idem, de 1200 fr. pour un moyen prompt et économique d'arracher les joncs et autres plantes aquatiques dans les marais desséchés.

Idem, de 1500 fr. pour la culture des plantes qui fournissent la potasse.

Les trois premiers doivent être décernés en 1814, et le dernier en 1815.

ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE ROUEN.

Classe des belles-lettres et arts.

L'académie avait proposé pour sujet du prix de poésie de 1813, *la Mort héroïque d'Alain Blanchard,* capitaine des bourgeois de la ville de Rouen, à l'époque du siége de cette ville par Henri V, roi d'Angleterre. Aucun des poëmes envoyés au concours n'a mérité le prix; cependant l'académie a cru devoir en distinguer deux par une mention honorable; le premier ayant pour épigraphe : *A tous les cœurs bien nés, que la patrie est chère!* Le deuxième : *Vestigia græca ausi deserere et celebrare domestica facta.*

Ce sujet, vraiment national, est remis de nouveau au concours pour le prix de 1814. L'académie engage tous ceux qui désireraient concourir, à retracer dans un exposé rapide, l'état déplorable où se trouvait la France à cette époque; ils rappelleront que Charles VI était alors en démence; que le duc de Bourgogne avait, par un traité secret, reconnu Henri V roi des Français; que Blanchard attendit vainement les secours que ce duc avait promis à la ville

assiégée par le roi d'Angleterre. Ils peindront cette malheureuse cité en proie aux horreurs de la famine; ils voueront à la haine de tous les Français *Guy le Boureiller*, gouverneur de Rouen, trahissant sa patrie et faisant scier un pont sur lequel devait passer Blanchard à la tête de ses guerriers, dont la moitié périt victime de cette trahison; et lorsqu'ils auront conduit le brave Blanchard dans le camp de Henri, qui devait être son tombeau; quand la hache des bourreaux sera prête à frapper la victime, ils n'oublieront pas de consacrer les dernières paroles du héros.

Trois citoyens devaient être immolés à la fureur de Henri : deux ont trouvé dans l'avarice du prince les moyens de se conserver la vie.

« Je suis pauvre, dit Blanchard, mais si j'avais de la fortune, je ne l'employerais pas à empêcher un Anglais de se déshonorer ».

Le prix sera une médaille d'or de la valeur de 300 fr.; les mémoires seront écrits en français ou en latin.

Les poëmes, lisiblement écrits, doivent être envoyés, franc de port, pour le 1er. juin 1814, terme de rigueur, à M. Pinard de Boishébert, secrétaire de la classe des belles-lettres. Les membres résidans sont seuls exclus du concours.

Les auteurs mettront en tête de leur ouvrage une devise répétée sur un billet cacheté, qui contiendra leur nom et leur demeure.

Classe des sciences.

La question proposée par la classe des sciences de l'académie pour le concours de 1814, est la suivante :

Trouver un vert simple ou composé, susceptible de toutes les nuances de cette couleur, applicable sur fil et sur coton filé, aussi vif et aussi solide que le rouge des Indes.

L'académie n'accordera le prix, qui sera une médaille d'or de la valeur de 300 fr., que sur des échantillons du poids de 3 ou 4 hectogrammes au moins, et qui devront être joints aux mémoires. Ces mémoires, écrits en français ou en latin, seront adressés, franc de port, à M. Vitalis, secrétaire perpétuel de l'académie pour la classe des sciences, avant le 1er. juin 1814. Les académiciens résidans sont seuls exclus du concours.

Les auteurs mettront en tête de leur mémoire une devise ou épigraphe, qui sera répétée sur un billet cacheté, contenant l'indication de leurs nom et demeure. Le billet ne sera ouvert que dans le cas où le mémoire aurait remporté le prix.

ACADÉMIE DES SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES DE DIJON.

L'académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon vient de donner le procès-

verbal de sa séance publique du 8 avril 1813. Cet ouvrage rédigé par son secrétaire-perpétuel, M. Morland, fait le plus grand honneur à ce savant. Cet écrit se distingue sur-tout par un ton noble, une méthode excellente et une grande clarté dans l'exposition des sujets dont l'académie s'est occupée. L'unique but de l'institution des sociétés savantes, dit M. Morland, n'est pas seulement de maintenir l'éclat des lettres et des beaux-arts; il est aussi de leur devoir de protéger les arts industriels auxquels nous devons les aisances et les commodités de la vie. M. Morland part de ce principe pour faire un tableau brillant de la gloire et des avantages qui entourent ceux qui cultivent les beaux-arts, tandis que l'utile ouvrier est souvent négligé et oublié.

C'est, ajoute l'auteur, pour réparer cette injustice, que les sociétés savantes doivent s'élever entre l'artiste et le public, qu'elles doivent constater les découvertes utiles, et porter même, s'il le faut, jusqu'aux pieds du trône, les justes réclamations du modeste artisan, dont la voix ne pourrait parvenir jusqu'au souverain; et c'est pour remplir le premier de ces devoirs que l'académie met sous les yeux du public le résultat des travaux qu'elle a en quelque sorte dirigés.

Les premiers sont, en suivant l'ordre des dates, d'abord la voiture inventée par M. Joanne, et ensuite l'invention de M. Leistenschneider, pour la fabrication du papier,

dont nous avons parlé dans ce journal ; d'autres mécaniciens ont établi de nouveaux procédés, ont essayé des mélanges inusités de fil et de coton, de coton et de laine, et ont plus ou moins réussi dans leurs essais.

L'académie s'est non-seulement occupée d'aider et de diriger l'industrie, elle a encore secondé les vues du gouvernement dans le remplacement de ces végétaux exotiques, destinés jusqu'ici à satisfaire les besoins, les goûts et le luxe d'une grande nation ; mais il fallait apprendre à ceux qui voulaient tenter des essais de ce genre, ce qu'ils avaient à espérer, ce qu'ils avaient à redouter, et c'est ce que l'académie a fait. Elle a démontré qu'il fallait laisser aux plaines de la Provence et du Languedoc à nous fournir le sirop de raisin et l'indigo, et que notre département, dont le climat est moins propre à fournir d'aussi bonne matière première pour cette branche d'industrie, leur fournirait en échange des vins et des bleds. Cependant ce département n'étant pas resté étranger à la fabrication du sucre par le moyen des betteraves, M. Morland en profite pour entrer dans de grands et utiles détails sur la fabrication et sur l'essence du sucre, que l'expérience et l'analyse ont prouvé se rapprocher beaucoup de l'amidon par sa nature et sa composition chimique. L'auteur entre à cette occasion dans le détail des opérations de Kirchof et de Lam-

padius, qui ont répandu tant de lumières sur cet important objet.

Pendant que l'académie s'occupait de l'examen de découvertes importantes et utiles, ses membres donnaient leurs soins aux sciences d'un autre ordre. L'auteur cite à cette occasion MM. Fremyet, Guichard, Atoine, Calignon, Protat, Masson-Four, Tartelin, Girault, Baudot, Amanton, Mathieu, Mermet, Saïssy, Martin, Leschevin, Couturier, Poucet et Suremain de Missery, tous membres de l'académie, et dont nous sommes fâchés de ne pouvoir faire connaître d'une manière plus détaillée les utiles travaux.

M. Morland fait connaître ensuite au public le nom des différentes personnes que l'académie a reçues dans son sein, et l'entretient de la douleur qu'elle a éprouvée par la perte de deux de ses membres distingués, M. Devosges et M. Morelot, qui tous les deux ont joui de l'estime et de la considération publiques.

M. le secrétaire perpétuel ayant terminé l'exposé des travaux de l'académie, M. le comte de Brissac, préfet du département, a pris la parole, et a exprimé ses sentimens pour la compagnie au milieu de laquelle il siégeait pour la première fois.

M. Baudot, après le discours de M. le président, a fait lecture d'une anecdote peu connue relative à Jacques Laverne, maire de Dijon; décapité sur la place du Mori-

mont le 29 octobre 1594 ; et la séance a été terminée par le discours prononcé par M. le président, en remettant à M. Joanne la médaille d'or de 150 fr. décernée par l'académie.

A la suite du procès-verbal de cette séance, on a ajouté le rapport fait à l'académie sur la voiture présentée par M. Joanne, et le savant mémoire de M. Fremyet, sur les monumens trouvés dans la démolition d'une partie de la tour du petit Saint-Benigne.

ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE LYON.

L'académie a tenu une séance publique le 26 septembre. Cette séance a été remplie de la manière suivante :

M. Béraud, président, a rendu compte des travaux académiques pendant le dernier semestre de cette année.

M. Revoil a fait l'éloge de M. Mayeuvre-Champvieux, académicien décédé. L'émotion dont l'orateur n'a pu se défendre, a ajouté encore à l'effet de son discours.

M. Cochard a fait connaître dans un court rapport les motifs qui n'ont pas permis à l'académie d'adjuger le prix proposé pour l'éloge de Philibert Delhorme. Ce sujet de prix a été remis au concours pour 1814.

M. Dugas Montbel a lu la traduction du 18e. chant de l'Iliade d'Homère.

M.

M. Delandine a terminé la séance par une pièce de vers intitulée : *le Ruisseau.*

L'académie présente pour sujet du prix qui sera décerné en 1814, le programme suivant :

« La belle expérience de Lyon a appris que l'air atmosphérique subitement et fortement comprimé, laissait échapper une lumière vive facilement visible dans l'obscurité. D'autres expériences faites dans la même ville ont donné lieu de penser que cette propriété d'être lumineux par la compression, appartient exclusivement au gaz oxigène, et qu'elle ne se manifeste dans quelques autres gaz, qu'autant qu'il est mêlé avec eux en plus ou moins grande proportion. Enfin, on sait encore qu'un éclair instantané a été quelquefois apperçu au moment où l'on tirait dans l'obscurité un fusil à vent fortement chargé. L'académie, pour completter les connaissances acquises sur ce sujet, demande : 1°. que l'on détermine qu'elle est l'altération qu'éprouvent le gaz oxigène et l'air atmosphérique par le dégagement de la lumière : 2°. qu'on fasse connaître ce qui arrive dans les gaz azote, hydrogène et acide carbonique purs et sans aucun mélange d'air atmosphérique, lorsqu'ils sont vivement comprimés ; 3°. enfin, qu'on recherche de même ce qui se passe dans tous les gaz, lorsqu'ils éprouvent subitement une grande dilatation ».

MÉLANGES.

An account of a case of recovery. *Détail d'une guérison, à la suite d'un accident extraordinaire dans lequel le brancard d'un cabriolet a traversé le thorax de part en part. Par W. Maiden, membre du collége royal de chirurgie à Londres.* (Extrait).

Les détails dont nous allons donner l'extrait sont précédés d'une courte introduction, terminée par le passage suivant.

« Il est probable qu'un accident semblable à celui dont on va lire la notice, n'est jamais arrivé et n'arrivera jamais. Toutefois, son histoire peut devenir utile. Les chirurgiens y apprendront à ne jamais désespérer; ils verront par cet exemple remarquable, que dans les circonstances en apparence les plus défavorables, des efforts soutenus avec zèle et constance peuvent faire réussir; peut-être aussi trouvera-t-on dans cet écrit quelques remarques tendantes au perfectionnement de l'art précieux de la chirurgie. Sûrement il ne contiendra rien de nuisible à la science, ou au genre humain.

Voici comment M. Tipple, victime de cet accident, le raconte lui-même.

» Le 13 juin dernier, vers neuf heures du soir, j'étais revenu de la ville à la campagne chez mon ami M. John Overton, à Forest-Gate près de Stratford, dans son cabriolet. M. Overton, incommodé ce jour-là était déjà couché, et le valet d'écurie absent. Dans l'intention de dételer moi-même le cheval, je commençai, mal-à-propos, par ôter sa bride; l'animal chercha de suite à m'échapper; je craignis qu'il ne brisât le cabriolet, je voulus le saisir à la tête pour remettre la bride; il fit alors une pointe en avant et me poussa par le bout du brancard de la droite contre une portion de la paroi de la remise, qui fait saillie dans la cour. Je sentis à l'instant la pointe du brancard me percer le côté sous le bras gauche; je fis un violent effort pour me retirer en arrière : tandis que le cheval continuait à pousser en avant; je sentis le brancard s'enfoncer davantage et j'éprouvai une douleur aiguë. Je criai au secours; le cheval cherchant encore à se porter en avant (son corps dépassait l'angle de la remise, et n'était arrêté que par la résistance que je lui offrais, retenu comme je l'étais moi-même par la paroi) le brancard entra assez avant pour que le crochet, qui fait saillie dessous et reçoit les reculemens, arrivât jusqu'à moi et me fît une seconde plaie sous la principale. M. Lawrance et ses deux fils, maréchaux fer-

rans très-habiles, se trouvèrent par le plus grand bonheur, à portée de m'entendre et volèrent à mon secours. Ils parvinrent à faire reculer l'animal; je m'aidai moi-même à sortir de ma cruelle situation, en empoignant le brancard, qui non-seulement m'avait traversé de part en part, mais avait percé la paroi de la remise, au-delà de laquelle paroi il faisait une saillie de plusieurs pouces. Dès que je fus délivré j'essayai à deux ou trois reprises, de faire une inspiration un peu profonde, et je ne trouvai pas que ma poitrine fût très-fortement affectée. J'entrai dans la maison; j'ôtai ma veste (je m'étais débarrassé de mon habit avant d'entreprendre de dételer); et considérant mes blessures, je trouvai qu'elles ne saignaient point assez abondamment. Je montai l'escalier d'un pas ferme : lorsque je fus au premier étage mistris Overton m'invita à m'y arrêter; mais me rappellant que la chambre du second, où j'avais précédemment couché, était au levant, je voulus m'y rendre, comme étant plus fraîche, et, à l'abri du soleil couchant. Je m'assis en entrant. M. H. Lawrance offrit de me déshabiller, et j'y consentis, dans la crainte qu'un effort quelconque que je ferais ne provoquât une hémorragie interne. Lorsque je fus à-peu-près déshabillé je sentis pour la première fois que j'allais m'évanouir; immédiatement après j'éprouvai la sensation du sang coulant à l'intérieur sur mes poumons, sensation ac-

compagnée d'une extrême difficulté de respirer. Je me mis au lit, en y demeurant comme assis, jusqu'à l'arrivée de M. Maiden le chirurgien, qui commença par me faire une saignée considérable au bras droit, opération qui diminua beaucoup l'oppression suffocante que j'éprouvais.

« Je ne doute point que mes efforts pour me soustraire au brancard qui était entré par mon côté gauche n'aient dirigé son extrémité du côté du sternum, qui a éprouvé une contusion intérieure; j'ai cru pendant plusieurs jours qu'il était cassé, et j'y éprouve encore actuellement quelque douleur, qui ressemble un peu à l'effet d'une main qui serrerait cette partie.

» Je me rappelle encore, qu'au moment où je fus débarrassé du brancard qui m'avait comme empâlé, je dis à M. Lawrance que j'espérais n'être pas blessé à mort, et que je ne croyais pas que le poumon eût été touché ».

Signé Thomas Tipple.

Forest-Gate, 12 juillet 1812.

Suit le certificat, ou verbal, de cinq juges de paix signés, qui adressent le 18 juillet à M. Tipple quelques questions relatives à son accident, dans le but d'en constater l'existence et la nature.

On trouve ensuite le rapport de messieurs Lawrance, certifié et légalisé par les mêmes juges de paix. « Je passais, dit M. Edward

Lawrance, devant la maison de M. Overton, lorsque j'entendis crier au secours; j'entrai, et je vis au fond de la cour M. Tipple debout à côté d'un cheval attelé mais sans bride; M. Tipple me paraissait retenu là de quelque manière que je ne pouvais pas deviner; je crus d'abord que le brancard l'avait pris, en perçant le devant de ses habits. Je saisis à l'instant le cheval par l'oreille et le nez, et je le retirai en arrière; ce fut alors que je découvris que le brancard qui avait transpercé M. Tipple avait aussi traversé la paroi de la remise. Mon frère Henry me joignit à cet instant, et nous vîmes M. Tipple encore empâlé, et se tenant debout sur la pointe des pieds, les deux bras étendus; l'extrémité du brancard dépassait le corps, de plusieurs pouces. Je fis un effort pour le retirer; M. Tipple fit un cri qui m'arrêta; et en y regardant de plus près, je remarquai qu'il était en quelque manière suspendu par le brancard; j'essayai alors de le soulever, en même temps que je le retirais, et j'eus le bonheur de réussir. Dès qu'il fut débarrassé il entra dans la maison, où je le suivis et l'aidai à se déshabiller. Il me dit qu'il croyait que cet accident, tout terrible qu'il était, ne serait pas fatal pour lui. (Suivent les signatures).

A cette pièce succède une lettre du célèbre chirurgien Sir William Blizard, adressée à M. Maiden, à la date du 25 août. Elle n'est pas longue; la voici littéralement.

« M. j'ai considéré votre exposition du cas de M. Tipple.

« Ceux des détails que j'ai été à portée d'observer sont établis avec exactitude; et je suis convaincu que tout le reste est également correct.

La guérison de M. Tipple, après un accident d'une nature aussi grave, peut être principalement attribuée à votre conduite lorsque vous lui avez donné les premiers secours.

» Vous avez clairement désigné l'avantage résultant de vos saignées abondantes; mais votre judicieuse suppression du doigt ou de la sonde pour suivre dans l'intérieur le cours du brancard mérite une mention particulière.

» Bien des malades ont été sacrifiés à la curiosité inutile d'après laquelle on a voulu rechercher la direction ou l'étendue des plaies à l'intérieur».

» Je suis, etc.

W. Blizard.

Devonshire square, 25 août 1812.

Tout ce qui précède ne sert qu'à constater la réalité et les principales circonstances de l'accident. Ce qui suit est d'un plus grand intérêt; c'est le détail du traitement qui a sauvé la victime. Nous allons en extraire tout l'essentiel.

Le chirurgien, M. Maiden, se trouve à portée, et arrive auprès du malade dix mi-

nutes après l'événement. Sa première question est de demander si le brancard a rapporté du sang. On répond que non. Il en conclut que le poumon n'a pas été atteint. — Il examine la plaie. Il voit, à sa grande surprise, sortir librement de l'air et du sang d'une ouverture, qui se trouve ensuite être la plaie inférieure faite par le crochet du reculement. Il met quelques compresses sur la plaie, et ramène le bras contre le corps.

Le malade respirait avec difficulté. On lui demande s'il éprouve quelque douleur dans le dos ? — « Non aucune (répond-il); mais je ressens dans la poitrine une pression violente, comme si j'allais être suffoqué par le sang qui coule dans mes poumons ». On lui ouvre aussitôt, et largement la veine du bras droit : l'oppression diminue par degré, et on poussa la saignée jusques à quatre livres (*avoir du pois.*) La défaillance approche. On ferme la veine et on ne donne rien au malade que de l'eau froide.

A onze heures et demie sir W. Blizard arrive. Il examine la plaie inférieure du côté gauche, croyant que c'est là que le brancard a pénétré ; M. Tipple leur apprend, avec un calme parfait, « que cette plaie est due au crochet; que l'entrée du brancard est plus haut, immédiatement sous le bras ». Il ajoute, qu'il a à droite une autre plaie, celle par laquelle le brancard est sorti ». On examine, et on reconnaît en effet les deux ouvertures, chacune longue de quatre pouces. Il y

avait un peu d'emphysême (1) autour de l'épaule, et du côté gauche. On panse les trois plaies, on rapproche soigneusement les deux bras, on recommande le repos; et les deux chirurgiens se retirent dans la chambre voisine. Là, sir William donne son opinion, qui est que le blessé ne passera pas la nuit; parce que dès que le cœur reprendra toute son énergie, l'hémorragie interne, suspendue par la saignée, recommencera, et le malade succombera. Les chirurgiens le quittent à deux heures du matin, dans cette persuasion.

En attendant l'arrivée de sir William Blizard, M. Maiden avait examiné avec beaucoup de soin le brancard; il l'avait trouvé enduit de sang jusqu'au crochet; l'extrémité recourbée de ce crochet avait même ramené quelques portions charnues, et on en trouvait une, longue comme le petit doigt, pendante à un éclat du brancard, à trois ou quatre pouces de son extrémité. Examinant aussi le trou fait dans la paroi, M. M. remarque que non-seulement la pointe du brancard l'a percée après avoir traversé M. Tipple, mais qu'elle a brisé un doublage en planches, derrière, ce qui faisait en tout cinq pouces et demi d'épaisseur. Ce n'était point le brancard, qui avait atteint le poumon; mais seulement le crochet au-dessous; car l'air ne sortait avec le sang que

(1) Sang extravasé.

par cette plaie inférieure. Le brancard est de forme quarrée, sur une longueur de dix pouces, à partir de l'extrémité; les arrêtes du bout sont fort abattues; de manière qu'il présente une sorte de pointe obtuse; il a cinq pouces un quart de tour, à l'endroit moyen où il traversait la poitrine de M. Tipple. Sa forme est représentée dans une gravure qui accompagne le mémoire, réduite à la proportion du quart. On y trouve aussi le plan figuré de la cour dans laquelle l'accident est arrivé, la position des brancards, de M. Tipple, etc.

Le lendemain à huit heures M. Maiden, trouve, à sa grande surprise, son malade à-peu-près dans le même état que la veille. Il avait un peu dormi dans la nuit. Il ne lui prescrit rien que du repos et de l'eau fraîche. Sir William, qui le visite vers le midi, ordonne une tisanne d'infusion de roses, avec une drachme de sulfate de magnésie, à prendre de six en six heures.

Le lendemain à huit heures la difficulté de respirer étant revenue, avec douleur vive dans la poitrine; M. Maiden fait une seconde saignée, de trente onces, qui soulage beaucoup le malade. On lui donne le soir un lavement mêlé d'huile de Castor, et on ordonne cinq grains de calomel.

La nuit il survient des vomissemens et de l'insomnie; la purgation opère deux ou trois fois; la douleur s'étend dans la région du diaphragme, l'oppression revient. On

tire encore dix-huit onces de sang. Le malade en est immédiatement soulagé ; on répète les lavemens ; mais dans l'aprés-midi les vomissemens ayant recommencé, accompagnés de hoquet, on ordonne la mixture saline effervescente, qui arrête ces symptômes pénibles. On croit voir s'approcher rapidement, cette issue fatale à laquelle on s'attendait, pour ainsi dire, d'heure en heure, depuis celle de l'accident.

Mais, le lendemain 17 (l'accident était du 13) le malade se trouve avoir passé une meilleure nuit. Toutefois l'oppression, et la douleur à la poitrine étant revenues, on recourt encore à la saignée ; et on tire dix-sept onces de sang, ce qui soulage beaucoup. Le calomel a fait merveilles cette nuit.

Le malade, questionné souvent sur le siége des douleurs qu'il éprouve, affirme toujours que le dos en est parfaitement exempt ; ce qui fait augurer avec certitude que ni les côtes ni les vertèbres n'ont souffert. C'est particulièrement aux deux plaies latérales, et au sternum qu'il ressent de la douleur.

Le 18 au matin on trouve sa respiration laborieuse. On tire vingt-deux onces de sang. Il en est fort soulagé. On ajoute au calomel du sulfate de magnésie et l'infusion de séné. Sir W. Blizard écrit à M. Maiden pour lui conseiller d'appliquer sur le sternum un grand vésicatoire.

Le 19, cette application, et les évacua-

tions produites par les purgatifs dispensent de la saignée. Mais le 20 l'oppression revient ; il faut y recourir ; on tire encore dix-neuf onces de sang.

On découvre, au pansement, quelques fils de laine du gilet dont une portion avait sans doute accompagné le brancard. On trouve quelque difficulté à les extraire. Sir W. conseille de les laisser.

Le 21, les symptômes se sont radoucis ; on ajoute du bouillon à la diète, qui, jusques à cette époque a été exclusivement végétale.

Le 22, le malade éprouve moins de douleur et de difficulté de respirer qu'il n'en a ressenti depuis l'accident. Mais il se plaint d'une douleur indéfinissable dans la poitrine ; et son pouls indiquant la possibilité d'une nouvelle saignée on tire encore du sang (la quantité n'est pas indiquée).

Jusqu'alors, l'état éminemment critique du malade n'avait pas permis qu'on essayât de changer ses vêtemens. On y procède avant la saignée ; et on fait à cette occasion, pour la première fois, la revue entière du tronc. On n'y apperçoit aucune trace de contusion ni d'enflure ; rien ailleurs qu'aux plaies d'entrée et de sortie du brancard.

« Cette opération terminée, dit M. Maiden, nous nous retirâmes, et sir William s'écria aussitôt : « Je viens de voir ce que jusqu'à ce moment j'aurais jugé impossible. Il est bien clair que le brancard n'a pas touché l'épine ; il l'est également qu'il a traversé

tout le thorax; mais aucun être humain ne peut dire comment il se fait que les organes vitaux n'ont pas été lézés. Ce cas, j'en suis convaincu, est absolument unique dans son espèce. Je doute qu'on puisse raisonnablement espérer la guérison, car quoique le malade ait échappé à l'hémorragie interne, et à l'inflammation, par les saignées répétées; l'intérieur de son thorax doit être délabré à un degré qui menace griévement sa vie. Toutefois, continua sir William, puisque ce que nous regardions comme impossible est pourtant arrivé, pourquoi considérerions-nous une guérison finale comme impossible. Continuons la lutte; et quelle qu'en soit l'issue, nous aurons au moins la consolation d'avoir fait notre devoir jusqu'au bout. Nous avons réussi dans la marche adoptée jusqu'à présent; suivons-la, saignons encore ».

Dès que le malade fut un peu remis de la fatigue occasionnée par le changement de linge et de vêtemens, on lui tira quatorze onces de sang. Il en fut plus soulagé qu'il ne l'avait été encore. Non-seulement l'oppression disparut, mais les douleurs locales en furent visiblement diminuées.

On appliqua sur le sternum un nouveau vésicatoire plus grand que le précédent, et on tint le ventre libre. Ces moyens allégèrent tellement les symptômes, que dès cette époque on n'eut plus recours à la lancette; et le 25 de juin l'ensemble des signes put

donner une espérance raisonnable de guérison. Toutefois, la situation du malade était encore critique ; on laissa le vésicatoire en grande activité ; et on continua les purgatifs encore plusieurs jours. La convalescence commença d'une manière décidée ; mais l'étendue et la nature des plaies ne permit pas qu'elles fussent cicatrisées avant neuf semaines.

L'exposé du traitement dont nous venons de donner l'extrait est terminé par des considérations chirurgicales sur la route du brancard dans le thorax. Il dut s'introduire entre les côtes ; et taillé, comme il l'est, en forme de coin, il put les écarter sans les briser ; et la même circonstance a eu lieu à sa sortie. Cette action n'a pas été brusque ou soudaine, mais un peu lente, et accompagnée de divers mouvemens, ce qui a permis aux lobes du poumon, et aux gros vaisseaux sanguins, d'échapper à l'action divellente.

A l'époque où le chirurgien publie son écrit (24 septembre) le malade est rétabli. Il lui reste un sentiment douloureux, à la plus légère pression sur le sternum. Lorsque l'accident lui arriva, ses organes digestifs avaient éprouvé depuis quelque temps du dérangement ; et sous ce rapport il se trouve mieux actuellement qu'auparavant ; mais il a perdu beaucoup de sa force, et lorsqu'il fait une inspiration profonde, il éprouve une douleur, assez forte ; douleur

qui, dans l'état ordinaire ne disparaît jamais entièrement. M. Tipple est âgé de trente-quatre ans.

Il y eut pendant les dix premiers jours des signes évidens d'inflammations dans la région du foie, et on trouvait souvent dans les déjections des grumeaux de sang noir. On continua le vésicatoire jusques vers la fin du traitement; et on considère cette application comme l'un des moyens qui ont le plus contribué à sauver le malade.

On voit à la cicatrice une simple dépression de deux ou trois des cartilages à côté du sternum. Celle de la gauche est voisine de la cinquième côte; celle de la droite est un peu plus basse.

L'auteur de cette intéressante narration n'a point eu la pensée de sommer la quantité de sang tirée dans le cours du traitement. Nous trouvons que les sept saignées faites en neuf jours se montent ensemble à cent quatre-vingt-quatre onces, c'est-à-dire, prés de treize livres.

Chasse du Tigre, etc. (*Omniana* ou *Horæ otiosiores*, vol. II.)

On trouve dans les *Chasses de l'Orient* du capitaine Williamson, des détails curieux sur les moyens employés dans l'Inde pour la destruction des tigres.

Quand on a reconnu la trace d'un tigre,

les paysans recueillent une quantité suffisante de feuilles de l'arbre nommé *prauss ;* ces feuilles sont assez semblables à celles du sycomore, et l'arbre même est très-commun dans les sous-bois ; il fait, dans le nord de l'Inde, la principale partie des fourrés connus sous le nom de *jungles.* On enduit ces feuilles d'une espèce de glu, faite de baies d'un arbuste aussi fort commun. On étend ces feuilles, en ayant soin de mettre en-dessus la partie engluée, et on les place près de l'endroit noir et touffu, où l'on sait que le tigre a coutume de se retirer pendant l'ardeur du midi. S'il met le pied sur une de ces feuilles, son sort est décidé. Il commence par secouer la patte pour se débarrasser de cette saleté ; mais comme ce moyen ne lui réussit pas, il porte cette patte engluée sur sa face, contre laquelle il la frotte ; et bientôt ses yeux et ses oreilles sont couvertes de glu. L'animal, tourmenté de cette espèce de supplice, se roule à terre, rencontre encore d'autres feuilles engluées ; et finit par perdre l'usage des yeux. L'anxiété à laquelle il est en proie se décèle par d'horribles hurlemens, qui n'ont d'autre effet que d'avertir les paysans vigilans de fondre sur leur proie.

En Perse et au nord de l'Indostan, on use encore d'un autre artifice pour se défaire de ce redoutable ennemi. On construit avec de forts bambous, ou d'autres matériaux convenables, une grande cage

hémisphérique. On a soin de lier entr'eux les bambous, de les serrer, de les entrelacer, de la manière la plus solide; mais on ménage à dessein, tout autour de la cage, des jours de trois ou quatre pouces de large. La cage est assujettie et fixée au sol par des pieux. On la place dans les lieux où les tigres abondent. Un homme s'y renferme armé de deux ou trois longues piques. Il a avec lui un chien qui donne l'alarme, ou une chèvre, dont l'agitation produit le même effet. Là il s'enveloppe dans sa couchette et s'endort en pleine sécurité. Dès qu'un tigre se présente, et qu'après avoir flairé tout autour, il commence à vouloir forcer la cage; l'homme embusqué, éveillé par son chien ou par sa chèvre, s'arme et frappe le tigre de sa pique à travers les interstices de la cloison. Il est rare que l'animal en réchappe. Ordinairement on le trouve mort à peu de distance.

Herrera (1) dit, que les indigènes de Vérapaz, à la rencontre d'un tigre, se prosternent et le supplient de les épargner. Ils adorent dans cet animal, leur bonne ou leur mauvaise divinité, qu'ils croient avoir revêtu cette forme.

En 1807, deux tigres parurent tout-à-coup, dans l'île de Salsette (1), et enle-

---

(1) 4, 10, 13.

(1) Cette île, qui n'est séparée de Bombay que par un très-petit bras de mer, en a même été comme rap-

vèrent neuf personnes. Les habitans restèrent persuadés que ce n'étaient pas de vrais tigres, mais des esprits malins déguisés sous cet aspect, ayant d'ailleurs un visage d'homme, et portant de larges anneaux d'or au nez et aux oreilles. Cette opinion s'enracina tellement, que les grandes récompenses offertes à ceux qui pourraient tuer ces animaux dévastateurs ne purent point engager les Indiens à entreprendre cette chasse.

Il y a, dans l'Indostan, une tribu fort misérable, appellée Cad' Curuburu, dont quelques individus veillent la nuit pour écarter des champs les éléphans et les sangliers. Pour écarter les éléphans, ils courent à eux avec une torche allumée. Cette torche est faite de bambous. Quelquefois l'animal se détourne et attend le Curuburu jusqu'à ce qu'il soit tout près de lui. Mais ces malheureux ont appris, à leurs dépends, à ne pas les laisser tranquilles. Le Curuburu s'avance hardiment, et presse sa torche contre la tête de l'éléphant, qui alors ne manque jamais de fuir. Si malheureusement l'homme n'a pas le courage d'approcher et de frapper l'éléphant, s'il tente de s'échapper, il est perdu ; l'animal qui l'observe, le poursuit, l'atteint et le met à mort (1).

---

prochée par une levée qui traversa ce bras de mer et forme une chaussée ouverte et pratiquée dès l'année 1805. (R)

(1) *Buchanan's Travels*.

Dans les combats de taureaux, lorsqu'un homme à pied est poursuivi de près par un de ces animaux furieux, il lui jette son manteau, sur lequel le taureau épuise sa rage, ce qui donne le temps à son ennemi de lui échapper. Joinville dit que le lion peut être trompé de même, et que quelques chevaliers de Norone, ayant su cela chassèrent aux lions avec succès en Syrie. L'ours est encore plus facile à leurrer. Quelques voyageurs en Islande assurent que si on lui jette un gant, il ne le quitte pas qu'il n'en ait retourné tous les doigts.

Frères et Sœur. — Nouvelle, par Mme. Caroline Pichler; traduite par Mme. de Montolieu (1).

Il y avait un an qu'Auguste était parti, lorsque la guerre se déclara; son régiment fut commandé pour la campagne, et aux douleurs de la séparation vinrent se joindre dans l'ame de Julie les plus déchirantes inquiétudes. Les papiers publics seuls lui apprenaient le sort du régiment; Auguste y était nommé avec distinction. Dans plusieurs affaires dans lesquelles il s'était trouvé, il avait montré tant de bravoure qu'il avait été enfin nommé capitaine sur le champ de bataille. Elle partagea avec orgueil la gloire de son ami, et un léger espoir se réveilla dans son sein, en pensant que cet événement si prompt pourrait le conduire à la fortune et détruire la seule objection spécieuse de son père contre leur union. Son courage s'appuyait de cette lueur d'espérance, elle com-

---

(1) Voyez notre dernier volume, page 218.

mençait à croire à la possibilité d'un meilleur avenir, lorsque la nouvelle d'une grande bataille se répandit dans la capitale. Personne n'en connaissait les détails ; le régiment d'Auguste devait y avoir pris part, et avait, disait-on, beaucoup souffert. L'incertitude tourmentait la pauvre Julie, et le comte, ainsi que Charles la partageaient vivement. Il arriva une lettre du colonel d'Auguste, qui avait écrit quelquefois à son père, et dont elle reconnut l'écriture sur l'adresse : un triste pressentiment s'empara d'elle ; mais malgré son désir de savoir quelque chose du contenu, elle ne voulut pas demander à son père des nouvelles de celui dont, ce qu'elle appellait un caprice barbare, l'avait séparée. Oppressée de mille sentimens divers et pleine d'angoisse, elle était dans son appartement, attentive au moindre bruit qu'elle entendait dans l'hôtel, à chaque pas qui résonnait dans les corridors, lorsque Charles entra ; elle s'avança précipitamment vers lui et le regarda fixement ; il gardait le silence, mais elle lisait sur sa bonne physionomie la contrainte qu'il s'imposait pour paraître calme, tandis que son ame était violemment agitée. Il y a de mauvaises nouvelles d'Auguste, dit-elle vivement : son colonel a écrit, il a écrit à notre père ; il est blessé, peut-être mort! Charles recula en pâlissant et en disant : D'où saurais-tu ?...

— Ah! c'est donc vrai! Oh! vîte, vîte, donne-moi le coup mortel, sans prolonger mes souffrances. Chère Julie, dit Charles, en voyant par ces paroles qu'elle n'en savait pas autant qu'il l'avait cru d'abord, j'ignore ce que tu peux avoir appris, mais il n'y a pas autant de mal que tu l'imagines.

— Pas autant de mal! Il y en a donc du mal; qu'est-ce que c'est donc? Je t'en supplie, ne me laisse pas aussi long-temps à la torture!

— Tu es hors de toi, ma bonne sœur, et dans cet état je n'ose vraiment pas te communiquer une nouvelle désagréable.

Je suis tranquille, répondit-elle après un instant de silence, je suis parfaitement calme ; parle seulement.

— Mon père m'a fait appeller chez lui. Il a reçu des nouvelles de la bataille de ***

— Et Auguste?

— Il s'y est tellement distingué que le prince de*** lui a attribué une grande part à notre victoire ; il a enfoncé avec son escadron les ennemis dans le moment le plus critique, avec la plus grande bravoure, et les a forcés à se retirer de la position la plus importante.

— Et il a été tué?

— Il vit, Julie ; mais il est blessé et prisonnier. Son impétuosité l'a entraîné trop avant dans les rangs ennemis, et là il a reçu une balle qui l'a renversé de cheval et l'a laissé en leur pouvoir.

— Où est-il blessé?

— Dans la poitrine.

— Et il pourrait en guérir! Oh! non jamais. Ne me trompez pas, Charles, il est mort ou bien près de mourir.

— Non, ma sœur, je t'en fais serment, il vit, et le général ennemi, à qui son colonel a écrit à son sujet, donne de l'espoir pour sa guérison. Sa valeur lui a acquis l'estime même des ennemis. Le général le fait soigner comme son propre fils.

— Hélas! ses vertus lui font trouver chez des étrangers, chez des ennemis, une amitié que ses proches lui ont refusée. En disant ces mots avec amertume, ses larmes recommencèrent à couler avec abondance. Charles pleurait sincèrement avec elle, tout en cherchant à la consoler, tandis que lui-même aurait eu besoin de consolations.

Ce que Julie croyait, et ce que Charles craignait sans oser l'avouer, arriva ; une seconde lettre apporta la nouvelle de la mort d'Auguste. Cette lettre du général ennemi, adressée au comte de Winterfels lui-même, et incluse dans celle du colonel, en donnait tous les détails, et exprimait l'estime et l'amitié qu'Auguste avait inspirées dans l'armée ennemie ; on y avait joint un certificat authentique de sa mort et un anneau qu'Auguste portait au doigt et qu'il avait remis en mourant au général pour le faire parvenir à sa cousine ; c'était le même qu'elle lui avait

donné à son départ. Winterfels fut profondément affligé; sa douleur allait jusqu'au désespoir et paraissait renforcée par les reproches qu'il se faisait. La tristesse de Charles s'exhalait en larmes qui le soulageaient. Julie seule supportait avec une fermeté apparente le coup affreux qui la frappait plus que les autres; elle gardait le silence et ne laissait échapper ni larmes ni plaintes. Quelque temps après arrivèrent les gens d'Auguste avec ses équipages et ses chevaux : le comte ne voulut pas les voir; mais Julie alla secrettement auprès d'eux et se fit dire toutes les circonstances du sort de son ami, depuis son départ jusqu'au dernier moment de sa vie : elle se fit donner par son domestique, à l'insçu de son père quelques bagatelles qui lui avaient appartenu, et les cacha soigneusement à tous les yeux. C'était là sa plus grande richesse, et elle attachait à leur possession le seul bonheur dont elle pût encore jouir. Des semaines, des mois s'écoulèrent, et enfin une année entière depuis ce triste événement. Le comte et Charles s'étaient consolés, mais le cœur de Julie saignait encore comme au premier jour; elle repoussa avec froideur et indifférence plusieurs partis qui se présentèrent pour l'épouser, et l'idée qu'elle nourrissait depuis long-temps dans son ame, de finir ses jours dans un couvent, prenait chaque jour plus de force et de consistance : elle ne savait que trop combien son père était opposé à ce projet, cependant elle espérait parvenir à son but en agissant avec prudence et avec suite. Une sœur de son père était abbesse d'un chapitre noble et considéré; elle avait été depuis maintes années en correspondance avec cette tante; elle lui confia son désir d'embrasser la vie monastique, et la pria de lui aider dans cette intention. L'abbesse aimait sa nièce; des souvenirs d'une jeunesse malheureuse lui inspirèrent une tendre compassion, et elle s'y prit avec assez de finesse pour amener le comte à permettre que Julie allât passer quelque temps à l'abbaye, afin de faire sa connaissance personnelle, d'autant plus qu'elle lui destinait son héritage. Winterfels y consentit à regrêt; il soupçonnait le but qu'on voulait lui cacher, mais

il ne put pas se refuser aux sollicitations d'une sœur qu'il avait à ménager : le printemps suivant fut donc fixé pour ce voyage. Julie avait désiré depuis longtemps de s'éloigner de la maison paternelle, où elle ne trouvait à chaque pas que des souvenirs douloureux, et où un genre de vie bruyant la fatiguait et l'importunait; son ame avait besoin d'une tranquillité qui seule pouvait soulager ses peines; elle ne soupirait plus que pour la solitude et la retraite.

Accompagnée d'une seule femme-de-chambre, elle se mit en route dès que la saison le lui permit. Elle avait peu vu de pays, et n'avait jamais voyagé que de la capitale aux terres de son père; maintenant elle parcourait différentes provinces, vastes et riches, dans le plus beau moment de l'année; leur aspect produisait un effet bienfaisant sur son ame. La variété des objets qu'elle voyait sans s'y arrêter, le calme qui régnait autour d'elle lui donnait un bien-être qu'elle n'avait pas éprouvé depuis long-temps. Au bout de cinq jours de route elle arriva, sur le soir, dans une riante vallée entourée de collines peu élevées et couronnées de bois, au milieu de laquelle était situé, sur une élévation, derrière une petite ville d'un aspect un peu antique, le superbe chapitre avec ses tours, ses portiques et ses vitreaux, qui resplendissaient au loin aux rayons du soleil couchant. Au pied des collines qui bordaient l'horizon, coulait majestueusement un beau fleuve au milieu de fertiles guerets et de prairies émaillées. Le commerce et l'industrie animaient la grande route. A l'entrée de la ville était le pont-levis, qui conduisait à une porte gothique, surmontée de créneaux, percée de meurtrières : tout indiquait que dans le moyen âge cette ville avait été une place forte. Elle traversa des rues sombres et étroites : les habitans, assis devant les portes de leurs maisons et de leurs boutiques, se reposaient des travaux du jour et babillaient amicalement ensemble : ils saluèrent respectueusement les dames et leur brillant équipage. La statue d'un saint sur la grande fontaine de la place, les peintures tirées de l'histoire sainte et les passages de l'Ecriture dont tous les bâtimens étaient décorés, inspiraient à

Julie la paix de l'ame et un doux recueillement. Elle avait atteint l'extrémité de la bourgade, et après avoir passé une porte pareille à la première, elle se retrouva dans la riante campagne, et tout près du but de son voyage et de son habitation future. Sa voiture entra avec fracas sous la voûte d'un grand portail et dans les vieilles cours du monastère, dont l'architecture antique, mais belle et régulière, offrait une masse imposante et bien proportionnée. De nombreux laquais parurent et l'aidèrent à descendre de voiture. Sur le perron, elle fut reçue par deux chanoinesses enveloppées dans de longs vêtemens de soie noire, qui la conduisirent dans l'appartement de l'abbesse, où la magnificence d'une cour se mêlait à la dignité ecclésiastique; sa tante sortit d'un cabinet pour venir à sa rencontre.

La haute et belle taille de l'abbesse, la douceur et la sérénité de ses traits qui conservaient encore des traces de beauté ; ses cheveux argentés qui brillaient sous sa coiffure noire, la longue robe noire dont la queue s'étendait au loin sur le tapis, la croix de diamans; l'expression de dignité, de pitié et de résignation qui régnait sur toute sa personne firent, au premier coup-d'œil, une profonde impression sur Julie; elle était saisie d'admiration et de respect, et tomba involontairement à genoux en baisant avec vénération la main que lui tendait l'abbesse : celle-ci était aussi très-émue, et ce ne fut que quelques momens après qu'elle furent en état de se parler. La tante demanda des nouvelles de son frère, de Charles; les chanoinesses se mêlérent avec intérêt à la conversation qui devint animée et agréable; bientôt Julie s'y trouva aussi à son aise que si elle y eût passé toute sa vie. Une cloche donna le signal du souper; l'abbesse se leva, Julie et les chanoinesses la suivirent. Tout dans cette maison portait l'empreinte d'une règle stricte et solennelle, à laquelle tous ses habitans paraissaient se soumettre avec plaisir : tous les jours se passaient dans une uniformité que rien n'altérait. Julie voulut aussi se soumettre aux règles du chapitre; elle en obtint la permission, et depuis lors elle partagea toutes les occupations et

tontes

toutes les heures de dévotion des chanoinesses. N'osant pas encore adopter entièrement leur costume, elle se mettait cependant toujours en noir, et pouvait ainsi porter le deuil de celui auquel elle vouait tous ses souvenirs, et aux regrets duquel elle voulait consacrer dans un pieux recueillement le reste de sa vie. Des ouvrages de son sexe, d'utiles lectures propres à cultiver l'esprit et le cœur, et des exercics de piété se partageaient son temps, qui s'écoulait avec une douce et paisible monotonie. Chaque matin elle avait devant les yeux l'emploi de sa journée, dont rien ne pouvait la détourner, et chaque soir elle s'endormait avec la conscience satisfaite de l'avoir remplie avec activité et avec zèle; son ame éprouvait un charme inexprimable et consolant dans la tranquillité du cloître, où elle était entourée d'objets saints et sublimes qui lui rappellaient à chaque instant la présence et la puissance de Dieu, dont elle se sentait plus rapprochée. Ce sentiment commençait à cicatriser les profondes blessures de son cœur et à adoucir l'amertume qui s'était répandue sur tout son être.

C'est ainsi que se passèrent six mois, sans qu'elle en eut apperçu la durée et sans qu'aucun événement vint troubler son repos. Toutes les fois que le comte de Winterfels avait parlé dans ses lettres de son retour, elle et sa tante avaient trouvé des prétextes spécieux pour le différer. Enfin l'automne allait finir, et l'hiver exerça son influence accoutumée sur la santé de son père; elle ne put résister aux sollicitations qu'il lui faisait pour revenir auprès de lui. A l'abbaye, elle avait appris mieux que jamais qu'il fallait savoir subordonner ses désirs à ses devoirs, et contribuer au bonheur d'autrui aux dépens du sien propre. Elle prit donc congé de sa tante, de ses amies, de ce séjour paisible, non sans verser des larmes amères, et se remit en route avant que la saison devint trop rigoureuse. Elle avait déjà fait la moitié du chemin sans accident, lorsqu'un après-midi où il faisait un temps de pluie et de brouillard fort désagréable, et où les mauvais chemins lui faisaient ardemment désirer d'atteindre bientôt la couchée,

un essieu de sa voiture se cassa. Elle se trouva dans le plus grand embarras : la ville où elle devait passer la nuit était éloignée, et l'on ne voyait bien loin à la ronde aucune habitation ; seulement à un quart de lieue de la route on appercevait au travers des arbres à moitié défeuillés, les toits de quelques cabanes. C'était en effet un village, et Julie fut forcée de sortir de son équipage et d'y aller à pied par une pluie perçante et des boues affreuses, sans avoir l'espoir d'y trouver d'autre gîte qu'une misérable chaumière. Elle entra dans la maison qui lui parut la plus aisée ; on la reçut avec bonté, et on lui offrit tout ce qu'on possédait ; mais ce tout était bien peu de chose. Comme elle ne pouvait rien changer à son sort, elle s'y résigna, s'assit tranquillement autour du foyer de la cuisine, avec la paysanne et ses deux filles, et leur aida même à peler les pommes-de-terre qu'elles préparaient pour le souper, tandis que ses gens, bien plus mécontens qu'elle-même, parcouraient le village pour trouver quelque chose de mieux. La paysanne était toute ravie de la condescendance de la belle dame étrangère, et répondait avec loquacité aux questions que Julie lui faisait sur la contrée, le voisinage, etc., plutôt par ennui que par curiosité. Elle apprit que le village où elle se trouvait dépendait d'une terre seigneuriale qu'un émigré des Pays-Bas, le marquis de Neuillange, avait achetée, il y avait deux ans, et qu'il avait fort améliorée et embellie depuis lors. Le marquis était un très-jeune homme, mais la marquise son épouse était déjà assez âgée. La paysanne faisait de tous les deux les plus grands éloges. Julie témoigna de l'étonnement de ce qu'une femme aussi sensée, aussi estimable qu'on lui peignait la marquise avait pu faire un mariage aussi disproportionné ; la paysanne ne sut lui dire autre chose, sinon qu'elle était fort riche, et pour son âge encore très-belle, et que son mari, qui l'avait épousée étant officier, vivait très-bien avec elle, et ne lui donnait jamais aucun motif de jalousie. C'est très-bien de sa part, dit Julie ; elle trouvait que la marquise pouvait être excusable, mais elle ne pouvait l'approuver. Elle allait continuer la

conversation, lorsqu'un laquais élégamment vêtu en chasseur, entra dans la chaumière, et présenta à la dame étrangère les complimens de ses maîtres, le marquis et la marquise de Neuillange, avec l'invitation pressante de venir passer la nuit au château. Julie hésita un instant, mais un coup-d'œil sur la chambre, non-seulement misérable, mais malpropre qu'on lui destinait, la décida à accepter l'offre obligeante qui lui était faite. Elle fit appeller ses gens, trouva la voiture du marquis devant la porte, et se rendit au château encore assez éloigné, à la grande satisfaction de ses domestiques, dont le mécontentement de ne pas trouver de meilleur gîte avait fait bruit dans le village, et porté à la connaissance du seigneur la nouvelle de l'accident qu'avaient éprouvé les voyageurs.

Julie fut introduite au travers d'une file d'appartemens meublés avec une élégante simplicité, dans un joli cabinet où une femme, d'entre quarante et cinquante ans, encore fort belle, la reçut avec une noble aménité. Elle parlait français, et tout annonçait en elle le meilleur ton et les manières les plus distinguées. Elle s'informa avec politesse et ménagement du nom de la personne qu'elle avait le plaisir de recevoir chez elle. Julie se nomma, et vit avec étonnement un mouvement de trouble traverser la belle physionomie de la marquise, qui changea de couleur; mais cela disparut en un clin d'œil, et elle continua la conversation avec la même aisance. Un moment après, voyant que les habits de Julie étaient mouillés, elle la pressa d'en changer, et la conduisit dans les appartemens qui lui étaient destinés. Julie fut bientôt habillée et redescendit auprès de la marquise, qui parut ne pas s'être attendue à la revoir sitôt; sur le canapé à côté d'elle, était un jeune homme dont le visage était penché sur la main de la marquise qu'il baisait avec tendresse. Au bruit que fit Julie en ouvrant la porte, il se releva, et elle resta comme frappée d'un coup de foudre; sa stupéfaction retint un cri perçant qu'elle allait pousser. C'était Auguste lui-même, ou au moins sa parfaite image,

La marquise interrompit ce moment de silence en présentant à Julie le marquis de Neuillange, et en disant à celui-ci : « Voilà la comtesse de Winterfels qu'un heureux hasard a conduit chez nous. Le marquis se leva et salua froidement, en disant une phrase de politesse ordinaire pour témoigner le plaisir qu'il avait de faire sa connaissance. Julie n'était pas en état de répondre ; des larmes qui se pressaient dans ses yeux, mais que l'incertitude et la fierté blessée retenaient encore, lui ôtaient la parole ; elle ne savait ce qui lui arrivait, si c'était un spectre qu'elle voyait, si la mort rendait sa proie, ou s'il était possible qu'un jeu de la nature eût pu produire deux êtres si parfaitement ressemblans ; elle tremblait comme la feuille, et sentant qu'elle allait tomber, elle se retint à un meuble qui se trouvait à côté d'elle. La marquise s'en apperçut et courut à elle pour la soutenir ; mais celui qui était la cause de tant d'émotion, restait immobile, et en apparence parfaitement tranquille à sa place. Le cœur de Julie en fut encore plus révolté, et succombant à sa douleur, elle tomba sur un fauteuil. La marquise effrayée voulut appeller au secours, mais Julie ne pouvant pas parler lui fit avec la main un signe pour l'arrêter ; elle n'avait dans ce moment d'autre désir que de pouvoir sortir de l'appartement : la marquise lui témoignait un empressement si amical, que le calme et l'insensibilité d'Auguste lui étaient d'autant plus pénibles. Elle jetta les yeux sur lui ; un regard sombre et froid rencontra le sien : cela lui rendit sa fierté et ses forces. Ce n'est pas lui, se disait-elle, cela ne se peut pas ; c'est un jeu de la nature, un effet du hasard, et je suis une insensée de me laisser tellement abattre par une folle illusion. Elle s'efforça de reprendre du sang froid et elle y réussit. Elle se décida à ne pas quitter le sallon, et dit à la marquise qu'elle était sujette à des vertiges subits, mais très-passagers, que maintenant elle se sentait fort bien. Elle s'assit à côté de la marquise, sur un canapé ; le marquis était vis-à-vis. Julie ne pouvait détacher ses yeux de cette figure énigmatique ; elle épiait chaque son de sa voix, comparait en elle-même chaque trait, chaque mouvement avec

l'image gravée si profondément dans son ame, et tantôt elle croyait être sûre que c'était lui, tantôt elle trouvait de frappantes différences. Le marquis était beaucoup plus maigre, un peu plus grand, plus pâle, il avait les traits plus prononcés qu'Auguste : sa voix était aussi un peu plus sourde et n'avait pas ce son si agréable qui l'enchantait dans la bouche de son cousin ; et enfin comment aurait-il été possible que l'ami de sa jeunesse, qui lui avait juré une foi éternelle, dont elle connaissait la constance et le caractère, eût changé à ce point, qu'il eût perdu tout souvenir de ses anciens sentimens, qu'il poussât même l'impudence au point de ne pas vouloir reconnaître non-seulement sa bien aimée, mais sa plus proche parente, la fille de son bienfaiteur. Non, ce n'était pas Auguste ! Auguste reposait depuis longtemps dans la tombe, et ce qui la troublait à présent n'était qu'un hasard miraculeux, et rien de plus.

Le marquis prenait peu de part à la conversation ; bientôt il se leva et sortit : Julie le suivit des yeux, et fut saisie de nouveau de trouble et de frayeur ; il avait dans sa démarche le même défaut qu'Auguste avait conservé depuis le jour où il s'était blessé au pied pour lui sauver la vie. Cette circonstance détruisit tout-à-fait le calme apparent que Julie avait conservé jusqu'alors avec tant de peine. La marquise la vit pâlir de nouveau, et la prit dans ses bras pour l'empêcher de tomber. Pardonnez, madame, dit Julie, je ne vous cause que de la peine et de l'embarras, et vous regretterez sûrement de m'avoir donné l'hospitalité. La marquise lui serra la main avec amitié, la rassura, lui fit respirer des sels, et la pria de se calmer. Regardez ma maison comme la vôtre, lui dit-elle, voyez en moi une amie qui vous prie de laisser un libre cours à vos sentimens, et qui les partagera sincèrement. Ces mots prononcés avec l'accent de la vérité et d'une profonde sensibilité, le regard plein d'expression qui les accompagnait, les larmes qui remplissaient les yeux de la marquise inspiraient à Julie autant d'amitié que de confiance ; elle se soulagea en versant aussi des larmes, et laissa

échapper quelques mots vagues sur son sort. Lorsque la conversation fut devenue un peu plus calme, la marquise dit comme pour excuser son mari de les avoir quittées, qu'il était aussi indisposé, et que lorsqu'il faisait mauvais temps, il souffrait toujours de ses anciennes blessures.

Le marquis a donc servi ? reprit Julie.

— Il n'a fait qu'une campagne ; une blessure au pied et une autre à la poitrine l'ont forcé à prendre sa retraite.

Julie réfléchit un instant ; de nouveau le doute s'emparait d'elle : la blessure d'Auguste au pied n'était pas une suite de la guerre. La marquise lui raconta alors qu'on l'avait apporté chez elle blessé, et que pendant sa maladie elle avait appris à le connaître et à l'estimer. Julie ne savait que penser, chaque nouvelle circonstance détruisait l'idée que la précédente avait fait naître. Elle était inquiète, préoccupée, malheureuse, et fut très-satisfaite lorsqu'on vint annoncer que le souper était servi. On annonça en même-temps que le marquis se faisait excuser de ne pouvoir pas y paraître, ayant été obligé de se mettre au lit. Julie fut encore très-contente de trouver dans la salle à manger l'aumônier et le secrétaire de la maison, et d'être par-là dispensée de soutenir à elle seule la conversation. Le souper ne fut pas long, la marquise l'abrégea autant que possible, pour que Julie pût aller se reposer des fatigues de la journée ; celle-ci espérait retrouver dans la solitude de sa chambre la faculté de débrouiller ses idées. Elle le tâcha, mais en vain ; le sommeil ne vint pas même l'interrompre dans cette pénible occupation, et le jour, déjà assez tardif dans cette saison, la trouva encore éveillée. Le résultat de toutes ses réflexions, de tous ses souvenirs, de toutes ses combinaisons et de la comparaison de chaque circonstance qu'elle avait observée, fut cependant que le marquis et Auguste étaient bien en effet la même personne : elle se rappella chaque mot de la marquise, le trouble momentané de celle-ci lorsqu'elle s'était nommée ; plusieurs détails énigmatiques et obscurs dans la nouvelle que l'on avait débitée de la blessure et de la

mort d'Auguste, son silence obstiné à son égard pendant qu'il avait été au régiment; elle en conclut qu'il avait fait la connaissance de son épouse avant la dernière bataille, et que c'était pour cela qu'il s'était fait transporter chez elle, qu'il avait ensuite fait courir lui-même le bruit de sa mort, pour rompre tous ses anciens liens, et pour épouser cette femme. Quelque douloureuse que fût cette conjecture, elle n'y trouvait pas moins la plus forte vraisemblance, c'était au moins la seule manière d'expliquer un événement aussi extraordinaire; et encore ne l'avait-elle adoptée qu'après en avoir rejetté une foule d'autres, encore plus romanesques et plus impossibles. Elle se décida à quitter le plutôt possible cette maison, où un plus long séjour ne pourrait qu'être embarrassant et pénible pour ses habitans et pour elle-même. Elle s'habilla donc très-promptement, fit donner ordre à ses gens de tout préparer pour le départ; puis elle descendit auprès de la marquise, qui l'attendait avec le déjeuner. Le marquis était dans l'appartement; ses traits, ses yeux, portaient la trace d'une nuit passée dans l'insomnie et les souffrances : ce pouvait être l'effet d'un mal physique, mais aussi peut-être de ses remords, de sa confusion et de son repentir. La conversation fut presque toute en monosyllabes; Julie annonça sa résolution de partir tout de suite; la marquise la pria poliment de ne pas se presser autant; elle s'en défendit de même; mais le marquis ne dit pas un mot. Lorsqu'elle se leva pour s'en aller, il lui offrit cependant son bras; Julie ne put pas prendre sur elle de le regarder; les yeux baissés elle posa son bras sur le sien; il lui parut qu'il tremblait, et une violente émotion vint encore la bouleverser. Aucun d'eux ne proférait une parole. C'est ainsi qu'ils traversèrent les appartemens jusqu'aux escaliers; là Julie s'arrêta pour prendre congé. Le marquis semblait vouloir retarder le moment de la séparation, il tenait la main de Julie dans les siennes, et son tremblement devenait à chaque instant plus fort. Elle leva les yeux; un regard brûlant mais excessivement triste répondit au sien : Auguste! s'écria-t-elle avec force. Le marquis alors s'arracha de son bras et rentra avec

précipitation : elle le suivit des yeux en tremblant et sans remuer de la place, enfin elle se tourna, cacha son visage inondé de larmes dans son mouchoir, et se jetta dans la voiture, le cœur déchiré par mille sentimens douloureux.

Julie arriva chez son père, qui s'apperçut de l'altération qui régnait sur sa figure, et lui en demanda la raison. Elle la raconta avec une telle véhémence, avec une telle émotion, que Winterfels en fut lui-même saisi ; l'idée qu'Auguste vivait encore, qu'il reverrait peut-être ce jeune homme chéri, le comblait de joie. Il se fit répéter par Julie chaque circonstance, chaque mot, et sur-tout retracer chaque trait de la figure de la marquise ; souvent en l'écoutant il paraissait préoccupé, souvent il soupirait ; enfin il alla à son bureau, sortit d'un tiroir caché par un secret, un portrait de femme en miniature, richement entouré de brillans, le montra à Julie, et lui demanda si elle reconnaissait la personne qu'il représentait ? Grand Dieu ! s'écria-t-elle, c'est la marquise de Neuillange, telle qu'elle a dû être dans sa jeunesse. Comment son portrait se trouve-t-il entre vos mains ? Qui est cette femme ? Pourquoi son sort est-il lié à celui d'Auguste ? Le comte ne répondit rien, il était pâle, et tellement ébranlé qu'il fut obligé de s'asseoir. Julie le soutint : il se recueillit un peu, et de nouveau elle l'accabla de questions ; mais Winterfels lui fit signe avec la main de se taire : je ne peux pas te répondre, mon enfant, dit-il enfin avec une profonde émotion, mais avec bonté, il faut d'abord que je sache si un crime effroyable........ Prends patience, mon cher enfant, dès que je serai mieux informé, tu sâuras tout. Il pria Julie de se retirer, s'enferma dans son cabinet, et pendant plusieurs jours il n'en sortit point et ne vit ses enfans qu'aux heures des repas : lorsqu'il y venait, il était sombre, préoccupé, silencieux et tourmenté d'une inquiétude secrète ; personne n'osait le questionner, et même Julie, qui connaissait l'origine de cette disposition de son ame, ne pouvait en deviner la cause.

Le soir du huitième jour depuis son retour, Julie

fut appellée chez son père; elle s'y rendit avec un violent battement de cœur, et lorsqu'elle se trouva vis-à-vis de lui, elle le regarda avec un œil scrutateur, comme si elle eût voulu lire son arrêt sur sa physionomie. D'un ton sérieux et solennel, il lui dit de s'asseoir, et après une introduction où il lui expliqua qu'il y avait des cas où des parens poussés par la force des circonstances pouvaient se voir obligés de découvrir à leurs enfans des fautes de leur propre jeunesse, et qu'alors même les enfans n'avaient pas le droit de les juger, il commença à lui raconter avec beaucoup de ménagement l'histoire de ses relations avec la duchesse de ***. C'est cette princesse, continua-t-il, que tu as vue sous le nom de la marquise de Neuillange. Auguste vit, ton cœur ne s'est pas trompé; mais la marquise n'est point son épouse, elle est sa mère, et Auguste...... est ton frère.

Mon frère! répéta Julie avec effroi et pâle comme la mort. Auguste serait mon frère!

Tu vois maintenant, reprit le comte, le vrai, le puissant, l'inébranlable motif du repoussement, de l'horreur que m'inspirait votre amour mutuel, cette erreur de la nature, cette.......

Le comte aurait pu continuer long-temps à parler, sans que Julie l'eût interrompu; elle était tombée sans connaissance et sans mouvement sur les coussins de l'ottomane où elle était assise. Lorsqu'à l'aide de son père elle eut repris ses sens, elle lui demanda la permission de se retirer dans son appartement, d'où elle ne sortit que le lendemain à l'heure du dîner. Elle ne parla point à son père des confidences qu'il lui avait faites, et de son côté le comte craignant d'exciter de nouveau l'émotion dans l'ame de Julie et la sienne propre, n'en fit pas mention. Ce ne fut que quelques jours après qu'elle se sentit en état de parler d'un sujet qui, traité même avec un ménagement extrême, aurait produit en elle les plus violens ébranlemens. Alors elle supplia son père de lui raconter les détails de cette étonnante histoire.

La duchesse de *** avait consenti volontiers, lorsque son amour pour Wintersfels était encore dans

toute sa force, qu'il fit élever chez son frère le gage de cette malheureuse passion Plus tard, lorsque la première ivresse s'était évanouie, et qu'une connaissance plus approfondie du caractère du comte eût refroidi chez elle et son amour et son estime, elle avait conservé une tendresse inexprimable pour son fils, d'autant plus vive, que le ciel lui avait refusé le bonheur d'avoir des enfans de son mariage. Elle avait toujours trouvé moyen d'avoir des nouvelles de cet enfant chéri, mais avec les plus grandes précautions, afin que le comte, avec lequel elle avait rompu toute espèce de relation, ne s'en doutât pas. Les progrès de son fils, le développement de son excellent caractère, les belles espérances qu'il donnait, avaient répandu sur sa triste existence le seul bonheur dont elle fut susceptible. Elle l'avait vu avec déplaisir transplanté de la maison tranquille de son oncle dans le brillant hôtel de son père, mais elle ne pouvait pas l'empêcher; et lorsque peu de temps après son vieux époux vint à mourir, et que cet événement lui donna la liberté de vivre dans la solitude, avec ses sentimens et ses souvenirs, sa plus douce occupation était de songer aux moyens de pouvoir rapprocher d'elle le seul objet qu'elle aimât au monde, son cher Auguste, dût-elle même ne pas pouvoir lui découvrir les vrais rapports qui existaient entre eux. Lorsqu'elle avait appris qu'il quittait la maison de son père, ses sollicitudes pour lui avaient augmenté; elle avait aussi appris sa passion malheureuse pour sa sœur. Quand il fut placé au régiment, qu'il entra en campagne, elle prétexta un voyage et se rapprocha du théâtre de la guerre. Elle reçut la nouvelle qu'il était dangereusement blessé dans une ville peu éloignée du champ de bataille: malgré la douleur que ressentait son cœur maternel du danger où était ce fils unique et chéri, elle conserva assez de force pour la surmonter, pour se mettre au-dessus du malheur, et pour tâcher de s'en servir pour fonder l'espoir d'un plus heureux avenir. Elle conçut alors l'idée de le faire passer pour mort aux yeux de tout le monde, même de ceux de Julie et de son père; elle seule devait savoir qu'il existait encore.

Elle alla le joindre à l'ambulance où il avait été déposé, et où on commençait à ne plus craindre pour sa vie. Le général dont Auguste était prisonnier servait une puissance alliée avec la maison souveraine à laquelle appartenait feu le duc de ***, époux de la duchesse : elle se découvrit à lui, et en obtint toutes les marques de déférence, tous les égards dus à une princesse de son rang. Déjà il avait conçu pour son prisonnier de l'estime et de l'attachement : la duchesse lui confia tout l'intérêt qu'elle prenait à ce jeune homme, et de ses projets autant qu'il était nécessaire pour l'engager à la seconder et à lui garder le secret. Elle acheta au poids de l'or la discrétion et le témoignage du chirurgien et des personnes qui servaient l'hôpital. Parmi le nombre considérable des blessés, on ne faisait pas grande attention à un individu. On expédia donc un certificat. Le général écrivit au comte de Winterfels le décès de son neveu, et dès qu'Auguste put supporter le mouvement d'une litière, il fut transporté secrètement auprès de sa mère, dans la ville où elle avait établi son domicile. Ne connaissant point encore ses relations avec la femme généreuse et bienfaisante qui montrait un intérêt si vif à un jeune militaire étranger et lui prodiguait les plus tendres soins, ne soupçonnant point quels projets elle avait sur lui, il était surpris, mais se sentait en même temps pénétré de reconnaissance, et ne pouvait même se défendre d'aimer cette généreuse inconnue. Lorsque peu-à-peu il commença à se rétablir, à reprendre des forces, et qu'elle le crut en état de supporter sans danger une découverte intéressante, elle l'informa avec prudence et beaucoup de ménagement de son sort et de sa naissance : il fallut qu'Auguste, en découvrant une mère chérie, renonçât pour toujours à la bien-aimée de son cœur. Il fut tellement ébranlé des sentimens divers qui l'oppressaient, qu'il faillit retomber dans l'état périlleux de maladie d'où il était à peine sorti ; il ne dut sa conservation qu'aux soins tendres, infatigables, et à l'amour maternel de la duchesse. Lorsqu'il eut repris assez de calme pour réfléchir aux circonstances où il se trouvait, il ne put qu'approuver le plan qu'elle

avait formé, et se convaincre, quoique son cœur en fût déchiré, que la supposition de sa mort pouvait seule assurer le repos et le bonheur de Julie. Il se résigna avec une fermeté et une confiance religieuse à ce qu'il n'était pas en son pouvoir de changer : il renonça à Julie, mais en même-temps il renonça aussi à jamais à l'idée de se marier et même à l'amour. Il trouva une espèce de consolation dans le sentiment et la résolution de se vouer en entier à sa mère, et de ne plus vivre que pour elle seule. Ils arrêtèrent alors le plan de leur existence future : ils résolurent, pour échapper à la curiosité et aux recherches, de s'établir dans un pays fort éloigné de la cour où la duchesse avait vécu jusqu'alors, d'y acheter une terre écartée de toute ville considérable, sous un nom supposé et sous la qualité d'émigrés. Pour mieux dérouter, Auguste devait passer pour le mari de la duchesse, dont il aurait fait la connaissance au service, pour laquelle il aurait pris de l'inclination, et qu'il aurait épousée malgré la disproportion de leurs âges. Elle avait prétexté à la cour un voyage en Italie, qui devait durer plusieurs années ; elle fit même courir le bruit qu'elle voulait y finir sa vie, et elle sut maintenir le monde dans cette erreur, au moyen de lettres portant des dates supposées, qu'elle faisait passer par des correspondans qu'elle avait su se ménager dans ce pays-là. Après la mort de Winterfels, et lorsque Julie serait mariée, heureuse, et que tout souvenir du passé serait effacé, elle voulait sortir de sa retraite, faire prendre à Auguste un état honorable dans sa patrie, et résider aux mêmes lieux où les circonstances qui l'attendaient pourraient la fixer. Il y avait assez peu de temps qu'ils étaient établis dans la contrée que Julie traversait pour retourner chez son père. L'obligeance naturelle de la duchesse et de son fils les avaient engagés à offrir l'hospitalité à une dame étrangère qui se trouvait dans l'embarras, sans se douter qui elle était. Lorsque Julie déclina son nom, la duchesse éprouva un saisissement passager ; mais la compassion et l'amour maternel lui inspirèrent au même instant un tendre intérêt pour la sœur, pour l'amante de son fils, dont

la figure et le maintien lui avaient plu au premier abord. Dès que Julie se fut retirée, elle fit appeller Auguste et lui apprit qu'elle était la personne qui se trouvait maintenant dans le château : il en fut terrasé, mais il se décida tout de suite à ne pas la voir ; cependant il se préparait au rôle qu'il jouerait si le hasard la lui faisait rencontrer, lorsqu'elle rentra dans le salon. Heureusement sa mère avait eu le temps de l'instruire, mais encore lui fallut-il toute la force de son ame et sa profonde résignation au malheur d'être à jamais séparée de Julie, pour l'aider à soutenir le caractère de froideur et d'indifférence qu'il s'était fait la loi d'adopter. Bientôt cette cruelle dissimulation, vis-à-vis de l'amie qu'il avait tant aimée, et qu'il chérissait encore avec un sentiment différent, mais tout aussi exclusif, lui pesa si fort, qu'il sortit de la chambre et ne voulut plus reparaître devant elle. Il avait remarqué l'effet que sa vue avait produit sur elle, et ne pouvait douter qu'il régnait encore dans son cœur ; il sentait tout ce qu'elle devait éprouver, et ne voulait pas renouveller et prolonger son tourment. Toute la nuit il fut combattu entre cette résolution et le désir ardent de la revoir encore une fois, comme la seule consolation qu'il eut à espérer dans ce monde. Enfin ce désir l'emporta, il la revit avec une émotion bien vivement partagée ; sa fermeté commençait à l'abandonner, lorsque l'exclamation de Julie, quand elle se crut sûre que c'était lui, lui rendit sa force, lui rappella le serment du mystère qu'il avait prêté à sa mère, et l'entraina loin du danger où il se trouvait, et de celle qu'il allait perdre une seconde fois et pour toujours. Cette entrevue le laissa en proie aux sentimens les plus déchirans, qui détruisirent pour longtemps le calme dont il commençait à jouir.

Julie apprit toutes ces circonstances par la réponse de la duchesse à son père, qui lui avait écrit dans les premiers momens de trouble qui avaient suivi le récit de Julie à son retour. La duchesse se voyant découverte, et touchée de la tendresse paternelle que Winterfels témoignait pour son fils, lui avait répondu avec une noble dignité, qui indiquait assez au comte sa ferme résolution de ne plus renouer aucune rela-

tion avec lui : elle lui donnait tous les détails que l'on vient de lire sur ce qui était arrivé à Auguste, et sur ce qu'elle avait fait pour lui ; mais elle lui faisait entendre qu'elle regardait ce fils, qui lui devait la vie une seconde fois, comme sa propriété exclusive, et qu'elle désirait ne pas se séparer de lui. Elle promettait d'entretenir dans son cœur le respect et l'attachement filial qu'il devait à son père, tout en faisant sentir à celui-ci qu'après ce qui s'était passé, il ne serait pas prudent qu'Auguste revînt chez lui et revît Julie, en même-temps qu'il était nécessaire pour leur tranquillité mutuelle que le plus profond secret fût observé auprès de tout le monde.

Le comte communiqua cette lettre à sa fille. Depuis que Julie connaissait entièrement son sort, elle était encore mille fois plus malheureuse ; l'idée d'avoir eu de l'amour pour son frère, son horreur pour cette passion réprouvée par la nature, et qui lui avait paru jadis si naturelle et si innocente, minaient son ame et sa santé. Plus que jamais elle soupirait après la solitude et le silence de l'abbaye, seul endroit où elle pouvait espérer du soulagement à ses peines et du repos pour sa conscience. Elle ouvrit son cœur, à cet égard, au médecin qui la soignait, le pria d'en parler à son père. Il s'en acquitta avec zèle ; elle y joignit elle-même les sollicitations les plus pressantes, et le comte avait déjà à moitié consenti lorsqu'il tomba dangereusement malade. Dans un tel moment Julie renonça d'elle-même à l'idée de s'éloigner de lui ; elle se dévoua à le soigner avec un zèle, une tendresse, une constance dont personne, pas même Winterfels, ne l'aurait cru capable ; elle faisait plus que ses forces et que le médecin ne lui permettaient : on aurait dit qu'un sentiment intérieur la poussait à se prêter aux soins les plus pénibles, et les plus fatigans, comme si elle eût voulu, par une espèce de pénitence physique, expier le crime involontaire qu'elle se reprochait sans cesse.

Jamais son père n'avait éprouvé pour elle autant d'affection. Touché de tant de dévouement et commençant seulement alors à apprécier les vertus de sa

fille, il s'attachait plus fortement à elle aux portes de la mort, et elle devenait un lien de plus qui l'attachait à la vie, qu'il n'était déjà pas disposé du tout à quitter. Cependant ce moment si redouté approchait, et les médecins le voyant près de sa fin sans aucun espoir de pouvoir la retarder, crurent qu'il était nécessaire de l'en avertir, afin qu'il pût mettre ordre à ses affaires. Personne n'osait se charger de cette pénible tâche, sa frayeur de la mort étant trop bien connue. Enfin Julie l'entreprit, et après plusieurs scènes aussi pénibles que douloureuses, elle parvint à détacher l'ame de son père de ce monde, et à la diriger vers l'espoir d'une meilleure vie. De cette manière elle parvint à lui faire envisager avec calme et résolution les approches de la mort. Il fit ses dernières dispositions, et il ne lui restait qu'un seul désir pour ce monde, celui d'embrasser encore ses deux fils. Charles voyageait depuis six mois; Julie frémit à l'idée de revoir Auguste, mais le cœur de son père tenait si fort à cette dernière satisfaction, qu'elle se résigna encore à ce dernier sacrifice, et qu'elle rassembla, pour s'y préparer, toutes ses forces naturelles, augmentées de celles que lui donnaient la religion et la résolution de remplir tous ses devoirs vis-à-vis de son père mourant. Elle en eut déjà le plus grand besoin, lorsque le comte exigea d'elle d'écrire à Auguste pour le prier de venir recevoir sa bénédiction, n'ayant plus la force lui-même d'écrire. Ce ne fut qu'avec beaucoup de peine qu'elle obtint la permission de s'adresser à la marquise plutôt qu'à son frère : elle ne pouvait songer sans frémir au jour de son arrivée. Elle écrivit aussi à Charles pour l'engager à revenir.

Dans une soirée d'hiver, sombre et nébuleuse, elle était assise auprès du lit de son père, lorsque la porte s'ouvrit doucement; elle tourne la tête, Auguste était devant elle! Qui est là? demanda d'une voix éteinte le comte, caché dans ses rideaux. Julie n'était pas en état de répondre, elle s'était levée de son siége, elle voulait fuir, mais un regard sur cette figure chérie la retint comme enracinée à la même place. C'est moi, mon père, dit Auguste. Au son de cette voix

tant aimée, Winterfels lui tendit les bras; Auguste se jetta à genoux à côté du lit et cacha son visage inondé de larmes dans les mains de son père : Julie aussi put alors pleurer. Auguste l'entendit sanglotter, il se releva, et lui prit la main en lui disant d'une voix étouffée : ma sœur, ma chère sœur! Mais elle détacha sa main avec véhémence et quitta la chambre avec précipitation. Winterfels aimait trop son fils, il avait trop pitié de sa situation, pour ne pas le ménager dans un aussi cruel moment; il ne voulut pas interrompre le combat violent que son ame devait éprouver en lui adressant la parole : ce ne fut que lorsqu'Auguste se fut un peu calmé, et qu'il se rapprocha lui-même du lit, en demandant pardon à son père de l'émotion que son arrivée subite avait pu lui donner, que le comte, sans faire mention de ce qui s'était passé jadis, et à l'instant même, commença à lui parler des arrangemens que sa mort prochaine rendait nécessaires. Il exigea la promesse de rester auprès de lui jusqu'à son dernier soupir, et de ne pas même s'éloigner avant l'époque qu'il désignerait et où les affaires relatives à la succession devaient être terminées.

Quelques heures après Julie rentra dans la chambre, pâle, abattue et les yeux encore gonflés de larmes. Elle se plaça vis-à-vis d'Auguste, mêla quelquefois un mot dans la conversation; mais tout son maintien peignit le trouble qui régnait dans son ame. Tous les trois évitaient tout ce qui pouvait rappeller la moindre trace du passé et des anciens rapports dans lesquels ils s'étaient trouvés, et chacun faisait des efforts pour s'accoutumer d'avance aux nouvelles relations qui devaient maintenant exister entre eux.

La joie de revoir son fils avait rallumé une dernière étincelle de vie chez le comte; mais bientôt elle recommença à pâlir, et le lendemain de l'arrivée d'Auguste, avant celle de Charles, il rendit le dernier soupir dans les bras de ses deux enfans. Auguste et Julie restaient maintenant seuls dans cette maison de deuil; ils sentaient profondément ce que cette situation avait de pénible; ils s'évitaient autant

que possible, et cherchaient dans les arrangemens et les dispositions que nécessitaient la mort de leur père, de l'occupation, et quelques distractions aux sentimens douloureux qui les tourmentaient. L'arrivée de Charles, qui eut lieu peu de jours après, leur donna quelque soulagement.

Dès que son père eut fermé les yeux, Julie avait écrit à Mme. Wender, c'est ainsi que s'appellait la personne qui l'avait élevée à la campagne, pour la prier de venir passer quelque temps auprès d'elle. Elle avait pris pour prétexte les affaires et les embarras qu'occasionnaient les partages de la fortune paternelle, et auxquels sa tristesse et sa santé ne lui permettaient pas de vaquer seule. Mme. Wender devait l'aider; mais le véritable motif qui lui faisait désirer la présence de cette femme estimable, de cette amie maternelle, était la crainte de rester seule avec Auguste.

Mme. Wender qui avait toujours chéri son élève, qu'elle envisageait plutôt comme sa fille adoptive, s'empressa de se rendre à cette invitation: elle arriva un jour après Charles. Le comte avait fait un testament par lequel il instituait Charles son fils, son héritier, et donnait à Julie une somme considérable, qui devait lui assurer une existence indépendante. Julie avait reçu sa seconde mère avec un sentiment si doux, qu'il lui avait fait presque oublier ses peines, au moins pour quelques instans. Mme. Wender y avait répondu avec la plus vive tendresse; mais cependant, depuis l'ouverture du testament, Julie crut appercevoir une espèce d'embarras, quelque chose de gêné dans la manière de son amie; elle lui en demanda la raison. Mme. Wender ne voulut pas d'abord en convenir; mais bientôt, au grand étonnement de Julie, elle commença à parler du legs considérable que le comte lui avait fait; puis des avantages que procuraient la fortune et le rang. Elle compara ensuite ces avantages avec les jouissances et le bonheur que donnent la religion et la vertu dépouillées même des biens de ce monde, et fit sentir à Julie combien ce genre de vie était préférable. Elle lui demanda si elle se trouverait bien

malheureuse lorsqu'un coup du sort, inattendu, la priverait subitement de sa fortune et de son état. Julie lui répondit que dans ses idées de bonheur, et d'après ses besoins modérés, un tel coup la frapperait sûrement, mais ne la rendrait point très-malheureuse. Je le crois, mon enfant, reprit Mme. Wender, je connais votre cœur, vos principes, votre façon de penser; mais si ce n'était point un accident, un effet du hasard qui vous privât de tous ces biens? Si, par exemple, vous veniez à apprendre que vous les possédez injustement, seriez-vous disposée à les rendre au véritable propriétaire, lors même qu'il l'ignorerait?

Ma mère, dit Julie, toujours plus surprise, pouvez-vous le demander? Je n'hésiterais pas un instant à renoncer à des biens que je n'aurais pas le droit de posséder; mais que signifient ces singulières questions? Où voulez-vous en venir?

— Elles ne sont pas si bizarres que vous l'imaginez, mon enfant; mais je te connais, je t'ai joujours vu suivre les principes que j'ai cherché à t'inculquer, je puis donc sans craindre de te faire trop de peine, t'informer de ta véritable position.

A ces mots Julie frémit! Les terribles éclaircissemens qu'elle avait déjà reçus en pareille matière, se représentèrent à sa mémoire et la firent frissonner. Mme. Wender gardait le silence; Julie l'interrompit avec effort en s'écriant : Oh! ma mère, qu'avez-vous à me dire? Parlez, je suis préparée à tout.

—Tu t'es crue jusqu'à présent la fille du comte de Winterfels?

Et ne la suis-je pas? reprit Julie avec une vivacité qui effraya Mme. Wender, qui, dans ce moment, l'interprêtait différemment. Ecoutez-moi avec calme, ma chère Julie, et comptez sur l'amour de votre frère.

—De mon frère! Et du quel?

Du quel! répéta Mme. Wender avec étonnement. Je ne vous en connais qu'un qui jusqu'à présent a porté ce titre, Charles.....

— Charles! Et c'est sur l'amour de Charles que je

dois compter? Oh! mon amie, ma mère, expliquez-vous; donnez-moi le mot de cette énigme?

— Je le veux bien, si tu veux ne plus m'interrompre.

Julie se contint et promit d'écouter tranquillement.

Tu sais, ma chère amie, que la comtesse de Winterfels mourut en couche de son dernier enfant; c'était toi. Le comte envoya sa fille à la campagne avec sa nourrice, et nous écrivit en même-temps pour nous prier, mon mari et moi, de surveiller l'enfant tant qu'il serait chez sa nourrice, et nous écrivit ensuite, dans notre maison, de l'élever comme nous éléverions notre propre fille, si nous en avions une. J'aurais pris tout de suite chez moi la petite comtesse, si je n'avais pas été sérieusement malade lorsque cette lettre arriva. Dès que je fus convalescente, j'insistai pour que la nourrice vînt habiter ma maison avec l'enfant, afin de l'avoir toujours sous les yeux. Pendant ma maladie on nous dit que la fille de la nourrice, ta sœur de lait, était morte. Anne arriva chez moi avec toi; je te reçus et t'élevai avec la plus vive satisfaction; plus tu grandissais, plus je voyais comme ton excellent caractère se développait, et plus je m'attachai à toi: ce fut avec le plus grand chagrin que je fus obligée de te céder à ton père, lorsque tu eus ta quatorzième année. La bonne Anne, ta nourrice, mourut, comme tu t'en souviens, deux ans après notre séparation: mais avant sa mort elle confessa au curé un crime qui avait souvent pesé sur sa conscience, et pour lequel elle désirait recevoir l'absolution, ou au moins quelques consolations avant de paraître devant le trône de l'Eternel. Ce n'était point sa fille qui était morte, à l'âge de quelques semaines, mais bien celle de la comtesse, faible rejeton d'une mère maladive, qui portait en elle déjà le germe d'une mort précoce. L'amour maternel, l'espérance de procurer à sa fille un sort brillant, la crainte de la colère du comte, qui aurait pu attribuer la mort de son enfant à quelques négligences de la part de la nourrice, tous ces motifs réunis avaient entraîné Anne à substituer sa fille

à la défunte, et depuis, la terreur des suites d'un pareil délit, s'il était connu, l'avaient empêchée de le découvrir, et le chagrin d'être séparée de son enfant, ses remords avaient accéléré sa fin.

Mme. Wender voulait continuer; mais Julie qui avait entendu avec la plus violente émotion ce récit, poussa un cri perçant et tomba évanouie aux pieds de son amie. Celle-ci, d'autant plus effrayée qu'elle avait cru Julie assez forte, assez préparée pour supporter cette découverte et la perte des avantages mondains dont elle se voyait privée, appella au secours : on vint, on releva Julie, et on la posa sur une chaise-longue. Le bruit de cet accident se répandit bientôt dans toute la maison, et Auguste accourut; il prit sa sœur encore sans connaissance dans ses bras, et chercha à rappeller ses sens en lui donnant les noms les plus tendres. La voix de l'amour la fit bientôt sortir de sa léthargie; elle entr'ouvrit les yeux; son premier regard tomba sur cette figure chérie qu'elle revoyait maintenant sous des rapports si différens. La joie lui ôtait encore la faculté de parler, mais elle prit la main d'Auguste avec l'expression du bonheur le plus parfait, et la posa sur ses lèvres et sur son cœur. Auguste vit avec effroi cette explosion d'un sentiment qui les avaient rendus si malheureux, et qu'ils s'efforçaient depuis si longtemps de réprimer. Elle s'apperçut de ce qui se passait dans son ame, et elle put alors avec peine articuler ces mots : Auguste, je ne suis pas ta sœur, tu n'es pas mon frère. Auguste recula avec terreur et la regarda d'un œil sombre, croyant qu'elle avait perdu la tête. « Que dis-tu, Julie! Qu'ai-je entendu? prononça-t-il enfin d'une voix tremblante ». Elle fit un signe à Mme. Wender, et la pria de tout raconter à Auguste, n'ayant pas assez de force pour le faire elle-même. Celle-ci recommença sa narration; Auguste l'écoutait avec un saisissement qui augmentait à chaque mot. Lorsqu'elle eut fini, il tomba ivre de joie aux pieds de Julie, et tous les deux rendirent d'une voix leurs actions de graces à la providence. Enfin il se releva et s'écria avec transport :

maintenant tu es à moi ; maintenant j'ose te dire combien je t'adore.

Ce fut le tour de Mme. Wender de se faire expliquer toutes les énigmes qu'elle venait d'entendre, elle qui croyait toujours qu'Auguste était le neveu du comte. Les deux amans lui confièrent, sous le sceau du plus profond mystère, leur sort, leurs peines passées et leur bonheur présent. Elle comprit alors le trouble dans lequel sa narration avait jetté Julie, et qu'elle avait attribué un instant à son attachement pour les richesses et le rang.

Lorsque la première ivresse de la joïe fut passée, Auguste fit appeller Charles pour lui communiquer aussi l'importante découverte qui venait de se faire ; celui-ci apprit avec surprise, avec déplaisir et cependant avec satisfaction ce singulier dénouement. Maintenant, dit Mme. Wender, Julie ne peut accepter le legs considérable que lui a fait le comte votre père, et elle le rend à son héritier, qui en est le légitime propriétaire ; c'est la raison pour laquelle j'ai enfin révélé ce mystère que j'avais gardé si longtemps, pour ne pas troubler sans nécessité la paix d'une famille respectable, et que je voyais si heureuse dans son ignorance.

Et tu ne serais plus ma sœur, s'écria Charles en embrassant Julie et les yeux baignés de larmes ? Non, Julie, non, Auguste, cela ne se peut pas ; je ne me laisserai pas ravir une sœur si chère. Ecoutez-moi : Mme. Wender est la seule personne au monde qui connaisse notre secret, qu'il ne sorte jamais des murs de cette chambre ; il n'est pas nécessaire que le monde sache nos véritables rapports réciproques : il ne pourrait les apprendre sans que le souvenir d'un père bien-aimé, l'existence et le repos d'une femme respectable, et nous-mêmes, ne fussions étrangement compromis et exposés à de fausses interprétations. Je vous propose donc de rester tous trois tels que nous sommes, et dans les rapports mutuels sous lesquels le monde nous a connus jusqu'à présent. Julie passera toujours pour ma sœur, et le testament de mon père aura son plein effet ; son legs était moins destiné à sa fille qu'à la fidèle

et tendre compagne de ses vieux jours, qui l'a soigné dans ses maux avec tant de constance et de dévouement. Auguste sera toujours mon cousin, et dès ce moment mon frère est ton époux; en disant ces mots, il posa la main de Julie dans celle de son amant : c'est ainsi que j'exerce mes droits de chef de la famille. Auguste et Julie tombèrent dans ses bras; Charles les embrassa en versant des larmes du plus profond attendrissement, et Mme. Wender leva les yeux au ciel pour implorer sa bénédiction sur cette intéressante famille.

Qu'est-il besoin d'en dire davantage? La duchesse apprit bientôt par son fils et la mort du comte et l'événement qui lui rendait sa Julie. Elle écrivit à cette dernière pour se féliciter du lien qui allait les unir, et l'inviter à venir chez elle avec son frère, pour sanctifier aux pieds des autels son union. Les jeunes époux se fixèrent auprès d'elle, comme deux amis dévoués, et la rendirent la plus heureuse des mères; tandis qu'ils furent eux-mêmes le couple le plus fortuné.

LITTÉRATURE.

ÉLÉGIE SUR UN CIMETIÈRE DE CAMPAGNE.

Imitation de Gray.

Déja l'airain funèbre annonce le repos ;
Les rayons amortis du dieu de la lumière
D'un éclat pâlissant colorent les côteaux.
Le villageois, courbé sous le poids des travaux,
Regagne à pas tardifs sa paisible chaumière
Et laisse à mes pensers et l'ombre et l'univers.
Le faible moucheron, et l'onde fugitive
Appellant le sommeil sur sa tranquille rive,
Troublent seuls le repos qui règne dans les airs.

Du creux de ce rocher qu'un vieux lierre ombrage,
Le nocturne hibou se plaint au voyageur
Qui trouble son asyle et ce lieu plein d'horreur.
Sous l'ombre que répand un triste et noir feuillage
Est le tombeau sacré du simple laboureur,
Que couvre un peu d'argile et quelque herbe sauvage.
Là reposent en paix les anciens du village ;
Ils dorment, et jamais ne viendra le réveil !....
Ni le souffle odorant du tendre époux de Flore,
Ni le coq, de ses chants précurseurs de l'aurore,
N'interrompra le cours de leur profond sommeil.

Les fils, en embrassant les genoux de leurs pères,
N'iront plus désormais, sur le déclin du jour,
Leur donner à l'envi le baiser du retour ;
Ils ne reverront plus leurs vigilantes mères
De leurs doigts humectés manier le fuseau.

Ils ont conduit gaîment leurs brebis au côteau ;
Cérès a disparu sous leurs faux recourbées,
Leurs mains ont arrosé la terre de sueurs
Et sous leur fer tranchant les forêts sont tombées.
Grands, ne dédaignez point leurs rustiques labeurs !
Que votre orgueil s'abaisse et respecte leur tombe !
Du chantre des bergers écoutez les concerts :
Le trait fatal atteint la timide colombe
Et l'aigle audacieux qui plane dans les airs.

Quand la mort insensible à vous frapper s'apprête,
Lorsque l'instant dernier menace votre tête,
Vous prétendez en vain opposer la fierté ;
Le chemin des grandeurs même à l'éternité.

Quand le pauvre a fermé ses yeux à la lumière
Une troupe sacrée, autour de son cercueil,
Ne conduit point ses os pourrir avec orgueil.
Le burin mensonger ne charge point la bière
Qui renferme sa cendre et ses restes muets
De ces fausses vertus qu'il ne connut jamais.
Par l'adulation la mort n'est point fléchie
Et l'encens du flatteur ne rend point à la vie.

Cet asyle oublié, ce triste et sombre bord,
Cache peut-être un cœur généreux et superbe,
Des mains dignes du sceptre et de la lyre d'or,
Que l'aveugle destin ensevelit sous l'herbe.
La froide pauvreté, les soins impérieux
Ont glacé dans leurs cœurs le torrent du génie,
Et des trésors du temps, la science enrichie,
De son divin flambeau n'éclaira point leurs yeux

L'Océan ténébreux cache au fond de son onde
Les plus riches trésors et les plus belles fleurs,
Triste et muet désert aux regards de ce monde.

Là

Là peut-être un Hamden dort parmi les pasteurs ;
Près d'un Cromwell peut-être, en cette nuit profonde,
Un Milton ignoré repose sans honneurs.

Le ciel ne les fit point pour verser l'abondance,
Pour soulager le faible et défendre ses droits,
Pour dompter l'univers et lui donner des lois,
Pour entendre chanter leur gloire et leur puissance ;
Mais ils n'ont point connu l'avarice des grands :
Ils aimaient la justice et lui restaient fidèles,
D'un cœur bon et sensible ils furent les modèles,
Ils n'étouffèrent point les remords déchirans ;
A la triste infortune ils donnèrent des larmes ;
Au milieu des écueils, des brigues, des allarmes,
Ils ne s'ouvrirent point un dangereux accès ;
Mais de leurs actions la vertu fut le guide,
Et dans leur indigence, exempts de noirs chagrins,
Ils passèrent des jours tranquilles et sereins :
Tel au pied d'un vallon coule un ruisseau limpide.

Un monument grossier, peu chargé d'ornemens,
Les défend de l'ouvrage et de l'oubli des temps.
On n'y retraça point leurs actions sublimes :
Le burin y grava quelques rustiques rimes,
Où l'on posa leurs noms et l'instant où le sort
Leur prêta l'existence et leur donna la mort.
Et ces témoins du faible et du néant des hommes
Invitent le passant, qu'ils viennent d'attendrir,
A leur donner encore un regard, un soupir.

Eh ! qui, prêt à quitter le séjour où nous sommes,
A l'horreur de l'oubli peut songer sans frémir ?
Qui peut mettre le pied sur la fatale rive,
Sans jetter en arrière un regard envieux ?

L'œil que baignent les pleurs de l'amitié plaintive,
D'un ami qui succombe anime encor les yeux;
L'amour du souvenir vient agiter son ombre,
Et ses mânes glacés, de leur demeure sombre,
Réclament les regrets de la postérité.

Toi, pour qui du malheur j'écris la triste histoire,
Rustique ami des champs et de la vérité,
Ma Muse aime en ce jour à célébrer ta gloire.
En prononçant mon nom, si quelqu'un de tes fils
S'informe de ma vie, un pâtre aux blancs sourcils
Répondra : « Son lever accompagnait l'aurore;
» Avant que le soleil nous éclairât encore,
» A pas précipités il montait le côteau ;
» A midi, fatigué, sous ûn antique ormeau
» Il goûtait le repos, couché sur le feuillage.
» Un soir il s'enfonça dans ce bosquet sauvage,
» Murmurant comme un homme accablé de regrets.
» Le matin sur ses pas je courus au bocage :
» Je ne le trouvai point. En vain le jour d'après
» Sous son arbre chéri je l'attends à l'ombrage;
» Un funèbre cercueil, entouré de cyprès,
» Est conduit à pas lents au temple du village :
» J'y cours plein de douleur; je demande.... Grands
» dieux !
» Mon ami pour toujours avait fermé les yeux ».

M. P. Guillory.

SPECTACLES.

THÉATRE DE L'OPÉRA-COMIQUE.

Comédie historique.

Mademoiselle Delaunay à la Bastille, pièce nouvelle donnée au théâtre de l'Opéra Comique, est intitulée : *Comédie historique.* Nous contestons à regret aux auteurs ce premier point : leur ouvrage n'est pas une comédie ; fût-il une comédie, il ne serait pas historique, et au total le sujet, la situation, la coupe des scènes ne permettaient guère d'en espérer un véritable opéra comique. Nous ne voyons qu'un sujet de vaudeville, qu'une pièce à petits couplets. Le musicien a mal entendu ses intérêts en le choisissant, et, c'est une remarque assez générale à faire : beaucoup de bons compositeurs semblent n'avoir pas une idée assez juste des sujets qui conviennent à la musique, des oppositions qui lui sont nécessaires, des mouvemens qu'elle exige, des sentimens qu'elle aime à dépeindre, des lieux où elle se plaît à se faire entendre.

Mlle. Delaunay s'est amusée à nous faire connaître elle-même les détails de ses aventures à la bastille ; ils sont fort agréables à lire ; quelques personnes ont prétendu que cette demoiselle, devenue Mme. de Staal,

n'avait pas tout dit dans ses mémoires. On sait qu'une dame de ses amies lui ayant demandé comment elle se tirerait du récit de ses intrigues galantes; elle répondit *qu'elle ne se peindrait qu'en buste*. Peut-être a-t-on donné un sens déplacé à cette plaisanterie; quoi qu'il en soit, voyons ce qu'elle nous raconte.

Compromise dans les intrigues de la duchesse du Maine, cette exigeante protectrice, dont le commerce était un esclavage, et dont la tyrannie à découvert ne daignait même pas se colorer des apparences de l'amitié, Mlle. Delaunay fut mise à la bastille : A la cour de Sceaux, elle n'avait pas remarqué le chevalier de Mesnil; il n'en fut pas de même en prison; leur première entrevue fut courte et décisive. « Le pays que nous habitons, dit-elle, abrége les difficultés; on y dit en une heure ce qu'on n'eût pas dit ailleurs dans le cours des années ». Aussi à la première lettre qui avait précédé cet entretien, elle avait répondu : « Parlez, on vous écoute ». Si quelques rigoristes trouvaient cette marche un peu vive, même pour des prisonniers, s'ils étaient inquiets sur cette soirée où un hasard singulier ferma les verroux sur Mlle. Delaunay et sur son chevalier resté dans son appartement, il faudrait se hâter de leur dire avec l'aimable prisonnière elle-même, qu'elle n'avait jamais pris de sûretés contre son amant que son amant lui-même, et qu'une estime mutuelle sem-

blait devoir être la garantie de leur prochaine union.

Tous deux cependant sortirent de la bastille, et mademoiselle Delaunay fut la seule fidèle ; elle ne fut pas long-temps à s'appercevoir que le grand air avait singulièrement dissipé l'enivrement amoureux du chevalier, et qu'il avait grand besoin de distractions. De Mesnil en prison avait parlé souvent et fort indiscrettement de placement à fond perdu ; mademoiselle Delaunay n'avait rien vu dans cette idée de fort analogue à une promesse de mariage ; elle en était surprise et affligée : De Mesnil fit plus. Une de ses parentes vient à Paris ; il en devient éperduement amoureux ; il l'épouse, la présente à mademoiselle Delaunay qui voulut bien dîner avec elle, et qui, comme de raison, la trouva fort laide : le roman se termina par un mariage de raison contracté long-temps après avec un M. de Staal, sous les auspices de la duchesse. Voilà ce qu'il y a d'historique dans l'aventure de mademoiselle Delaunay.

On voit assez qu'il n'y avait là rien de dramatique ; mais les auteurs, à la lecture des mémoires, ont été séduits par le côté comique que pouvait présenter ce lieutenant du gouverneur de la bastille, cet honnête, passionné, mais un peu niais de Maison-Rouge, qui, épris de mademoiselle Delaunay, et ne trouvant pas d'autres moyens de lui plaire, l'aimant plus pour elle que pour

la liberté prise par les auteurs serait excusable ; mais elle ne l'est nullement sous ce rapport. Rien dans l'ouvrage, pas même le costume des acteurs, n'indique l'époque, le temps, le lieu. A quels traits reconnaît-on ici la bastille plus que toute autre prison, la régence plus qu'un autre temps, mademoiselle Delaunay plutôt que toute autre prisonnière ?

Le sujet était difficile à traiter ; d'accord. Cependant avec un peu plus de soin, il est présumable qu'on en pouvait tirer un meilleur parti. Il fallait peut-être une avant-scène ; il fallait que Mesnil et mademoiselle Delaunay se trouvassent plus long-temps ensemble ; que la jalousie de Maison-Rouge et ses complaisances fussent mieux exposées, mieux développées ; car ici on ne sait pas à quel titre il voit un rival dans le glacial Mesnil ; il fallait que la scène des verroux fut traitée d'une manière plus piquante et plus vive, et mieux tirer parti de l'idée au moyen de laquelle les prisonniers sortent de leur situation délicate.

Les mémoires eux-mêmes présentaient pour la scène quelques idées de bonne prise ; par exemple, on a oublié le duo d'Iphigénie, chanté par mademoiselle Delaunay, et répondu par Richelieu à sa fenêtre. La situation pouvait être neuve, amusante et préciser le lieu de la scène d'une manière piquante.

Le style est assez agréable, surtout quand

lui, consentait à être l'indulgent intermédiaire d'une correspondance entre les deux amans, leur facilitait les moyens de se voir, les vint un soir délivrer des verroux sous lesquels ils s'étaient imprudemment laissés surprendre, et enfin contribua à faire mettre mademoiselle Delaunay en liberté, heureux ne pouvant l'obtenir pour femme, de la conserver pour amie.

Il est évident que c'est sur ce rôle que les auteurs ont compté : il pouvait être traité d'une manière plus heureuse : sans imiter *l'Amant Bourru*, on pouvait lui donner une teinte d'originalité plus vive, le rendre plus comique ; mais dans le plan des auteurs cela était difficile ; car, qui le croirait ? Dans cette comédie dite *historique*, c'est cet excellent Maison-Rouge qui, en présence même de Mesnil, épouse mademoiselle Delaunay, laquelle n'épousa dans le fait ni l'un, ni l'autre. On sait bien que l'opéra-comique n'est pas un cours d'histoire, mais enfin est-il convenable de dénaturer ainsi des faits connus que les personnes intéressées se sont plues à retracer elles-mêmes ? Quelle nécessité d'attacher des noms historiques à une action controuvée ? Pourquoi nommer les gens, pour trouver dans leurs propres écrits le démenti de ses assertions ?

Encore, si le désir de donner à un ouvrage une couleur locale précise, de peindre les mœurs, les habitudes, l'esprit, le langage d'une époque servaient ici de motif,

les auteurs ont eu le bon esprit d'emprunter celui de mademoiselle Delaunay ellemême qui a écrit avec beaucoup de facilité, de naturel et d'enjouement. Mais quelques traits dans leur ouvrage déparent ces précieuses qualités par de la recherche et de la prétention; et cette recherche n'est pas toujours heureuse.

Ces taches au surplus ne nuiraient que médiocrement à l'ouvrage, si d'ailleurs le sujet était traité avec plus de soin, s'il offrait plus de développement, d'intérêt ou de gaîté; loin de là, le seul rôle de Mesnil eût suffi pour y répandre un froid mortel, et le dénouement fort peu attendu, très-peu désiré, ne pouvait ranimer l'intérêt.

Toutefois, il faut que ces observations soient beaucoup trop sévères, ou même très-peu fondées, car la pièce a réussi; elle a été très-applaudie; cependant les auteurs ont gardé l'anonyme : le nom de l'un d'eux circulait bien dans la salle; et s'il n'est pas cité mal-à-propos, le collaborateur qu'il a choisi doit être assurément une personne d'esprit; mais on peut se tromper une fois, même en mettant beaucoup d'esprit en communauté.

L'auteur de la musique a aussi gardé l'anonyme, mais moins complettement : du moins, nous avons appris que le compositeur était celui des *Deux Jaloux*. Aussi mystérieux que les comédiens, nous livrerons ce grand secret de l'Opéra-Comique à

ceux des amateurs de Paris et des départemens qui répètent tous les jours les jolis airs des *Deux Jaloux*. Ce compositeur, quel qu'il soit, ressemble un peu dans cette occasion à ces gens qui, devenant plus riches, sont tout étonnés de se sentir moins heureux; ou à ces femmes qui, en se parant avec plus de soin, sont trouvées moins jolies que dans un aimable et piquant négligé. Cependant on a reconnu un style constamment agréable et de bonne école, des motifs, des traits détachés qui ont du charme et de l'effet, mais au total peu de couleur et d'originalité; l'exécution d'ailleurs a été fort médiocre, et l'auteur peut en appeller de ses chanteurs mal assurés, et peu secondés par leurs moyens naturels, à ces mêmes acteurs plus sûrs de leur mémoire, et plus familiarisés avec les détails de cette composition. S....

Le Colonel, ou *l'Honneur Militaire*, *opéra en un acte.*

« Faites choix d'un héros propre à m'intéresser, »

a dit le maître aux poëtes épiques. Il n'eût pas dédaigné de le dire à l'auteur d'un opéra-comique; car, du petit au grand, ce précepte s'adresse à tout le monde dans l'empire des lettres : c'est le bon sens lui-même qui l'a dicté. Dans une pièce de théâtre, le choix du héros, c'est le choix du sujet : nous allons voir si celui de la petite pièce qui vient d'être jouée à Feydeau,

permettait à l'auteur d'en espérer plus de succès qu'il n'en a obtenu.

Le comte Léon, colonel d'un régiment qui fait partie d'une armée prête à rencontrer l'ennemi, se permet d'accepter un dîner dans un château situé sur sa route. Des scélérats apostés par une belle-mère qui l'abhorre, lui font boire d'une liqueur soporifique, dont l'effet est tel, que lorsqu'il se réveille, son corps est déjà éloigné de vingt lieues. Il se hâte de le rejoindre; mais la bataille est donnée quand il arrive. Les lois de l'honneur militaire sont inflexibles : le comte se voit en butte au mépris général, et prend la résolution d'aller s'ensevelir dans une habitation champêtre, avec un vieux soldat qui lui reste fidèle. Il se trouve néanmoins dans le voisinage un être compatissant qui entreprend d'adoucir ses peines : c'est une jeune et jolie veuve, nommée Alphonsine. Il se croit en état d'oublier désormais le genre humain tout entier, lorsque son oncle le général, avant de prendre un parti définitif à son égard, conçoit le projet de venir l'étudier dans sa retraite. Il se fait introduire comme artiste universel : il parle au comte, avec enthousiasme, de ses tableaux de bataille; et, passant tout-à-coup à la musique, il chante la gloire dont se couvrent les guerriers intrépides. Le colonel, qui ne sent que trop bien les allusions, mais qui ne veut absolument point reconnaître son oncle, s'irrite contre cet

hôte incivil, au point de le défier en combat singulier. La tendre Alphonsine intervient comme une épouse, ou plutôt comme une mère; mais elle est obligée, pour affaires pressantes, de se rendre sur l'heure à la ville. Pendant son absence, une nouvelle querelle se rallume entre Léon et le voyageur, qui, cette fois, ne se donne plus pour artiste, mais pour l'ami intime du général. Il remet au colonel une lettre, où cet oncle inexorable le somme de renoncer à son nom, à ses biens, à sa patrie, s'il ne veut se voir *flétrir publiquement*. Léon est sur le point de succomber sous l'excès de son désespoir, quand Alphonsine revient, fort à propos, lui remettre une dépêche ministérielle qui le déclare innocent et lui rend son grade. Il reconnaît enfin son oncle, et celui-ci reconnaît à son tour le colonel pour son neveu et Alphonsine pour sa nièce.

La position d'un homme qui ne parle et auquel on ne parle que de déshonneur et d'opprobre, afflige et révolte même les ames délicates plus qu'elle ne les attendrit. Un auteur dramatique peut placer ses personnages dans toutes les situations possibles, mais il ne lui est jamais permis de les avilir. D'ailleurs, l'aventure de la potion soporifique, en admettant même qu'elle ne soit pas tout-à-fait hors de vraisemblance, n'a point paru une excuse suffisante ou assez noble à l'infraction du premier devoir d'un officier. Les Allemands ont une pièce qu'ils

pourraient appeler *l'Honneur Militaire* : c'est *Albert de Thurneisen*, tragédie du célèbre auteur et acteur Iffland. Albert s'y rend également coupable d'un délit qui entraîne le déshonneur; mais ce n'est point pour avoir bu d'un vin frelaté, c'est pour être accouru auprès de sa maîtresse, qui lui a fait dire que s'il tardait d'une minute, elle était à jamais perdue pour lui. Pendant l'entrevue, l'ennemi surprend le poste qui lui était confié, et le conseil de guerre le condamne à la mort. Mais cet infortuné est si peu avili, tous ses camarades estiment tellement son courage et pleurent si sincèrement sur sa faute, que le général lui-même vient, à l'instant du supplice, mettre la main de sa fille dans la sienne, et lui donner le nom de son fils.

L'auteur de la musique du *Colonel* est loin d'avoir partagé la disgrace de celui des paroles ; mais on n'a pas cru devoir nommer l'un sans l'autre. Les amateurs avaient cependant distingué dans cette musique plusieurs morceaux d'un très-bon style, tels que l'ouverture, dont le caractère militaire convient parfaitement au sujet ; un duo entre l'oncle et le neveu, où les nuances sont fort bien observées, un quatuor d'une excellente facture, une jolie romance, etc. Le compositeur ne se donne modestement que pour un simple amateur, et il est le premier à déclarer que sa partition a été revue par M. Nicolo, qui l'a dirigé dans ses études

musicales. Cet heureux essai fait à-la-fois honneur à l'éléve et au maître.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

Le Méfiant.

Pourquoi la Comédie-Française, où l'on donne si peu de nouveautés, par la raison, dit-on, qu'on en a fort peu à donner, n'a-t-elle pas représenté *le Méfiant?* Pourquoi le théâtre de l'Odéon, qui ne peut user d'un grand nombre de pièces du Théâtre-Français, depuis si long-temps et peut-être pour toujours inconnues au public, donne-t-il une nouvelle comédie en cinq actes et en vers, sans allarmer l'inquiète rivalité du premier théâtre? *Le Méfiant* a-t-il été présenté, refusé ou ajourné au Théâtre-Français? L'auteur l'a-t-il porté à l'Odéon par modestie, ou faute de pouvoir présenter son ouvrage au public sous des auspices plus agréables? Voilà bien des questions; elles sont toutefois trop étrangères à une discussion littéraire sur l'ouvrage, pour que nous essayons d'y répondre.

C'est au bénéfice d'Armand, acteur fort utile et trés-aimé du public, à l'Odéon, que la première représentation du *Méfiant* a été donnée; on jouait en même-temps *le Jaloux malgré lui*, assez jolie petite pièce de l'auteur d'*Artaxerce*, et ces fameuses *Précieuses ridicules*, auxquelles Molière dut le bonheur de s'entendre crier : *courage, voilà la bonne comédie!* Toutefois à

la place d'Armand, sur cette triple annonce, je me serais un peu méfié des dispositions du public, et j'aurais peu compté sur une grande affluence; il n'y avait pas, en effet, beaucoup de monde : heureusement que pour un tel spectacle les seuls frais étaient des frais de mémoire, acquittés par la complaisance des camarades de l'acteur bénéficier; encore ces frais ne seront-ils pas perdus, car *le Méfiant*, malgré ses défauts, et quoique joué à l'Odéon, aura probablement un certain nombre de représentations.

Quand je vois, dit l'auteur allemand d'un nouveau *Cours de Littérature dramatique*, où il juge et oppose entre eux les théâtres français, italien, anglais et allemand, d'une manière qu'on présume bien être très-peu favorable au théâtre français, quand je vois un auteur de comédie s'annoncer comme disposé à marcher sur les traces de l'auteur du *Misanthrope* et du *Tartuffe*, je sais tout de suite sa portée : c'est un homme condamné à se traîner dans le sentier battu, qui ne s'élevera jamais aux beautés du genre *romantique*, à la comédie historique telle que la conçoivent les gens qui ont une idée juste des effets et de la puissance du théâtre. C'est un homme perdu, un talent avorté.

Nous en sommes désolés pour l'auteur du *Méfiant*, l'arrêt est dur, mais il est irrévocable : notre censeur germanique ne

revient pas facilement sur ses décisions, et quoique dans un ouvrage en trois volumes sur les théâtres comparés, il ait donné seulement douze ou quinze lignes au *Tartuffe*, ces quinze lignes suffisent pour prouver invinciblement que les Français ont aussi peu de raison de se glorifier du *Tartuffe* que du *Misanthrope*, et M. le Roi, auteur du *Méfiant*, qu'on dit jeune, s'essayant dans la route vulgaire de la comédie de caractère, est un homme qui ne promet absolument rien; le critique allemand a déjà vu sa portée.

Il pourra cependant appeller au parterre de Paris, de la sévérité du professeur de l'athénée germanique, car c'est aussi devant un athénée qu'ont été développés des principes que nous rappellerons et discuterons bientôt d'une manière plus conforme à l'intérêt d'un tel sujet. Nous croyons que parmi nous on saura beaucoup de gré à M. le Roi d'avoir essayé ses forces dans le premier de tous les genres dramatiques, parce qu'il est le plus difficile à traiter, et que pour y réussir, ce sont les suffrages des hommes raisonnables, des hommes justes appréciateurs de l'homme et de la société, qu'il faut conquérir par le mérite de l'observation, joint à celui d'une bonne composition dramatique.

Cet hommage rendu à l'intention de l'auteur, à son courage, à ses efforts pour plaire sans se singulariser, pour réussir sans

être étrange, nous examinerons l'ouvrage en lui-même, et nous exprimerons quelque regret de ce que l'auteur a employé sans doute beaucoup de temps et de travail à traiter le caractère qu'il a choisi.

Le Méfiant est un homme attaqué d'une maladie très-pénible, plutôt qu'un homme d'un caractère comique. Dans la société, on souffre de lui comme il souffre lui-même, et c'est avec une entière parité d'effets que les caractères sont reportés de la société au théâtre. *Le Méfiant* étant insupportable à sa famille, à ses amis, à ses valets, la peinture de son travers ne peut que déplaire à la scène. De Lille a consacré quelques vers à la peinture de ce défaut; s'il eût été poëte comique, probablement il n'y eût pas cherché le sujet d'une comédie.

Orgon, dans *le Tartuffe*, est d'une excessive crédulité; Moronte, dans la pièce nouvelle, est d'une excessive défiance; l'un et l'autre ont auprès d'eux un tartuffe dont les vues intéressées tendent à profiter du défaut qu'il a découvert et qu'il entretient : voilà pour le fond du sujet; quant aux accessoires, on trouve aussi dans *le Méfiant* des imitations trop sensibles du *Tartuffe*, et une coupe trop visiblement arrangée sur le grand patron du maître. Moronte, comme Orgon, a une mère, établie en contraste avec lui; comme Orgon, il a un frère qui fait de vains efforts pour l'éclairer sur les desseins du tartuffe; comme Orgon, il a

une soubrette qui lui dit au nez des impertinences; comme Orgon, enfin, il a une fille à marier, dont l'intrigant convoite bien moins la main que la dot; heureusement que le Méfiant est veuf, car la ressemblance eût sans doute été plus loin. Ajoutons, pour achever la similitude, que le nouveau tartuffe est comme l'ancien, pris dans ses propres filets, mais d'une manière bien moins dramatique. Il tombe aussi, mais c'est de bien moins haut.

Mais une conception qui appartient à l'auteur, et qui ne pouvait résulter du sujet que dans un esprit qui l'avait bien médité; c'est d'avoir présenté l'intrigant faisant avec Moronte assaut de méfiance, et lui en donnant si bien des leçons que lui-même est l'objet de ce sentiment : cette idée offre le bon côté de l'ouvrage; c'est d'elle que naît ce vers excellent sur lequel roule toute la pièce, et qui suffit pour en faire connaître la marche, lorsqu'en parlant de sa fille, le Méfiant dit à l'intrigant :

Venez, vous veillerez sur elle... (à part) et moi sur vous.

Aussi, lorsque l'intrigant par ses faux rapports, ses insinuations et ses perfides avis, est parvenu à armer Moronte contre toute sa famille, lorsque Moronte est prêt à lui donner sa fille, ce dernier s'arrête, il se méfie, il veut voir si le fourbe acceptera;

Je la lui donnerai (dit-il), s'il ne veut point l'avoir...

On conçoit qu'un intrigant habile ne donne

pas si facilement dans le piége, et qu'assez fin pour refuser, il sera assez heureux pour aveugler et déterminer Moronte : il y réussit en effet; il le pouvait même sans le moyen un peu usé d'une lettre anonyme dont Moronte devrait reconnaître l'auteur; mais ce qu'on ne conçoit pas bien, c'est qu'un véritable chevalier d'industrie tel que le nouveau tartuffe, accepte et signe sous un nom qui n'est pas le sien, un dédit sur lequel il fonde toutes ses espérances : car ce dédit est nul, de toute nullité, au moment où il est démasqué par la famille, objet de ses accusations, par son rival, par la soubrette et par un oncle qui vient le reconnaître.

La nullité de ce dédit, la retraite du tartuffe, la réconciliation de la famille, le mariage des deux amans forment le dénouement; il a peu satisfait; on voyait avec peine un *méfiant* de cinquante ans recevoir des complimens sur sa conversion, sur son changement de caractère; mais l'auteur s'est bien vîte réconcilié avec le comique, avec la vérité et avec le parterre, en montrant son personnage, non moins que jamais méfiant, s'inquiéter du choix du notaire et des articles du contrat.

L'ouvrage a reçu beaucoup d'applaudissemens; quelques marques d'improbation ont été repoussées vivement comme fort mal appliquées à un talent qui, ne fût-ce que parce qu'il est dans la bonne route, mérite beaucoup d'encouragemens. Les dé-

fauts de l'ouvrage sont nombreux ; ils tiennent au peu d'habitude des effets de la scène ; les qualités n'en sont pas moins recommandables, et la première de toutes est un style franc, naturel, ayant le cachet de la comédie, et ne demandant pour obtenir plus de pureté et d'élégance, que d'être châtié avec plus de sévérité.

Le rôle principal a été joué avec beaucoup de talens par Perroud ; une activité continuelle, une mobilité constante, mais dissimulée, une apparente sécurité, sont des traits du *Méfiant* que l'acteur a très-bien saisis. Clozel a joué le rôle de l'intrigant avec l'intelligence, le sang-froid et l'à-plomb nécessaires. Martelli n'avait qu'un rôle secondaire et peu développé, où il n'a pu faire preuve que de complaisance.

L'Ennemi des Modes, ou *la Maison de Choisy*.

Cette prétendue comédie est un petit monstre dramatique qui réunit tous les genres, et n'appartient à aucun. Il serait difficile de la classer. Le mélodrame peut y revendiquer plusieurs combinaisons dignes des boulevards ; le drame, des sentimens hors de nature, des expressions ampoulées ; le vaudeville, des pointes laborieusement ajustées ; l'opéra lui-même peut réclamer une gavotte et une espèce de charivari que l'on donne pour un concert. La comédie seule y trouverait peu de chose à prendre.

Le sort que la pièce a éprouvé a également quelque chose de douteux : les applaudissemens et les sifflets se sont succédés tour-à-tour ; il n'y a pas eu de chute complette, mais ce n'est pas un succès.

On répandait, à l'avance, dans la salle, que l'auteur avait rendu son nom fameux par une suite de chefs-d'œuvre.... aux boulevards. En écoutant la pièce, on aurait pu croire que c'était le coup d'essai d'un jeune homme, tant il y a de choses disparates et incohérentes. Pouvait-on avoir une autre idée lorsqu'on remarquait à chaque pas une ignorance absolue du monde et du théâtre? L'intrigue est sans cesse embarrassée, et l'auteur semble avoir noué avec une peine infinie des fils qu'il ne peut plus démêler ensuite.

M. de Saint-Louis, habitant du Marais, est l'ennemi juré des modes et des usages modernes. Chez lui on dîne à midi, on soupe à huit heures, et à neuf heures tout le monde doit être couché. Chargé de surveiller l'éducation de la fille d'un de ses amis, il s'est bien gardé de lui faire apprendre le dessin, la danse et la musique. Ces arts sont trop dangereux. Il veut la marier avec son neveu d'Utrecht, jeune homme qui se conduit selon son cœur. Ce d'Utrecht n'est qu'un hypocrite qui trompe son oncle, et qui s'échappe toutes les nuits par la petite porte du jardin pour aller se dédommager dans une société *choisie*. Quoi-

que Palmyra ignore ces petites équipées, elle déteste d'Utrecht ; mais, en revanche, elle aime de tout son cœur Eugène Dolban, qui loge avec son oncle dans la maison de M. de Saint-Louis.

Dès l'exposition, on apprend que M. de Saint-Louis est fort en colère contre Eugène ; dix heures sont sonnées, et ce mauvais sujet n'est pas encore rentré. L'Ennemi des Modes a donné ordre de fermer la porte, et de lui refuser l'entrée de la maison s'il se présente. Madelon, plus indulgente, se promet bien de lui ouvrir en secret. M. de Saint-Louis accuse son ami d'être la cause des prétendus égaremens d'Eugène. M. Dolban défend son systême, et cette discussion rappelle une scène de l'*Ecole des Maris*, comme une parodie rappelle un chef-d'œuvre. Malgré cette différence d'opinion, les deux amis ne s'en aiment pas moins. M. de Saint-Louis veut acheter, à Choisy, une maison dont il a été autrefois propriétaire. Craignant que le vendeur ne le rançonne, il prie M. Dolban de se faire adjuger la maison. Comme la vente doit avoir lieu le lendemain, il lui remet un portefeuille qui contient cent mille francs en billets de banque. Cette somme compose tout juste les deux tiers de sa fortune. C'est la dot de son neveu. Cela fait, les deux amis vont se coucher, et M. Eugène arrive. Le jeune homme rentre un peu tard, parce qu'il est allé aux Français. On ne lui en ferait point

un crime, s'il voulait faire grace de ses réflexions sur Racine et sur Molière. Mais on n'en est pas quitte à si bon marché. En revenant, M. Eugène, qui est un penseur, s'est amusé à comparer le mauvais d'aujourd'hui avec le mauvais du temps de Louis XIV. Il fait là-dessus des discours à perte de vue qui ravissent Palmyra et Madelon. Il est fâcheux que le public ait pris en mauvaise part cette dissertation savante.

Au lieu d'aller se coucher, M. Eugène ne s'avise-t-il pas d'introduire des musiciens dans le salon, et de commencer un concert. A ce bruit si nouveau, toute la maison est en alerte; et M. de Saint-Louis, poussé à bout, signifie à M. Dolban qu'il ne peut plus garder chez lui un pareil écervelé. L'oncle part avec le neveu et même avec Madelon, qui se décide, sans aucun motif, à quitter son ancien maître pour suivre Eugène. M. de Saint-Louis n'ayant rien de mieux à faire, veut presser le mariage de Palmyra. Il mande un notaire, invite ses connaissances et ses voisins à la noce. Bientôt une nuée de personnages grotesques couvrent le théâtre. On a en vain essayé de rendre cette scène comique en outrant les costumes ridicules qu'on prête aux habitans du Marais. Eugène, déguisé en joueur de vielle, s'est glissé avec la foule. Sa présence donne du courage à Palmyra, qui déclare devant tout le monde, à haute et intelligible voix, qu'elle n'épousera point

d'Utrecht. Un courrier survient ; il annonce que M. Dolban a fait une chute de cheval en revenant de Choisy, et qu'il est mort, ou mourant. M. de Saint-Louis se désole ; non-seulement il n'a plus d'ami, mais il perd ses cent mille francs ; car on ne lui a pas fait de contre-lettre. D'Utrecht est au désespoir de voir sa dot perdue. L'auteur transporte la scène à la Chaussée-d'Antin, dans le salon de Mme. de Saint-Fard, jeune et jolie veuve qui a soixante mille livres de rente. M. Dolban est venu loger chez elle, et avant de partir pour Choisy, il y a installé son neveu et Madelon. Mme. de Saint-Fard a promis d'attendre son hôte pour dîner ; il est déjà sept heures, et M. Dolban n'arrive pas. Mme. de Saint-Fard joue de la harpe, et fait danser une gavotte à ses convives, apparemment pour leur donner de l'appétit. Après la danse, on passe au billard, afin de laisser le champ libre à de nouveaux personnages. En effet, on voit entrer M. de Saint-Louis et Palmyra. Ils apprennent à Madelon le triste accident qui a coûté la vie à M. Dolban. D'Utrecht arrive aussi, et prie Madelon de l'introduire chez Mme. de Saint-Fard, ce qui est parfaitement dans l'ordre des convenances. Il ouvre son cœur à la gouvernante ; il veut abandonner M. de Saint-Louis et Palmyra, et faire quelque bonne connaissance qui le dédommage de la perte de ses cent mille francs. M. de Saint-Louis, caché dans un

cabinet, entend tout, ne dit rien, et n'en pense pas moins.

Cependant on apporte les papiers trouvés sur M. Dolban : le portefeuille renfermait le contrat d'acquisition de la maison de Choisy, et une lettre du père de Palmyra, qui consent au mariage de sa fille avec Eugène, pourvu que celui-ci ait cent mille francs. L'acquisition que M. Dolban vient de faire les lui assure, puisqu'il est son héritier. M. de Saint-Louis déclare bien que les cent mille francs sont à lui; mais comme il n'en a aucune preuve, l'assemblée adjuge à Eugène la maison et la main de Palmyra. Eugène est trop généreux pour accepter; il croit M. de Saint-Louis sur parole, lui remet le contrat d'acquisition, et renonce à la main de sa maîtresse. Ce trait touche d'autant plus M. de Saint-Louis, qu'il est détrompé sur le compte de son neveu : il donne à Eugène maison et maîtresse. L'auteur pouvait raisonnablement s'en tenir là : car on s'embarrassait fort peu de savoir si M. Dolban était mort ou non de sa chute; mais, semblable à César, qui croyait n'avoir rien fait tant qu'il restait quelque chose à faire, il ramène l'oncle d'Eugène sain et sauf. M. Dolban n'avait pas fait de chute : il avait imaginé ce petit stratagême pour dessiller les yeux de M. de Saint-Louis. L'arrivée subite de ce mort vivant ne change rien aux affaires; on compte seulement une personne de plus à la noce.

Dieu

Dieu merci, j'ai fini cette terrible analyse! On a grand besoin de respirer après aveir parcouru un tel labyrinthe; aussi ne ferai-je que de très-courtes réflexions. L'événement principal occupe peu de place dans la pièce; le fond est, pour ainsi dire, égaré au milieu des accessoires, et malheureusement les accessoires n'ont rien de comique, parce qu'ils sont presque toujours faux ou forcés. Il était difficile qu'une pièce dans laquelle on fait mouvoir tant de personnages (car il y en a plusieurs dont je n'ai point parlé) fût jouée avec beaucoup d'ensemble à la première représentation.

Cependant, Mme. Molé, Perroud, Chazel méritent des éloges; Armand, l'un des meilleurs acteurs de ce théâtre, n'a rien négligé pour faire valoir son rôle, qui, par malheur, était insignifiant.

La pièce est de M. Gilbert Pixérécourt.

Tel brille au second rang qui s'éclipse au premier.

Théatre du Vaudeville.

La Manie des Romans.

Au Théâtre-Français, on peint, ou du moins on devrait peindre des caractères; au Vaudeville, on se rejette sur les manies. C'est bien fait, la proportion est gardée. Mais il faut que ces manies existent, et qu'elles soient comiques; sans cela, point de succès à espérer. La mésaventure arrivée à *la Manie des Romans* en est la preuve.

L'auteur ou les auteurs ont mis en scène une petite fille qui, élevée à Paris, y a pris des idées romanesques. Elle ne veut point du mari que son père lui destine, parce qu'elle ne saurait souffrir qu'on en vînt de but en blanc à l'union conjugale, comme dit la Madelon des *Précieuses Ridicules*. On la corrige en faisant chanter une romance sous sa fenêtre par un jeune matelot qu'elle prend pour un troubadour, auquel elle jette un ruban, et qui raconte, le lendemain, son aventure devant toute la famille assemblée. Ce cadre est le même que celui des *Précieuses Ridicules*. Mais les mœurs ont bien changé, et les romans ont encore plus changé qu'elles. Du temps de Molière, tout le monde lisait les volumineux ouvrages de Gomberville, de la Calprenède et de Scudéry. On était accoutumé à voir les héros de ces romans parcourir le pays du Tendre avec une lenteur respectueuse ; il devait s'écouler un grand nombre d'années avant qu'ils arrivassent au plus simple aveu, et si leur flamme était couronnée, ce n'était qu'après de longues épreuves. Rien n'était plus naturel que de montrer aux spectateurs deux sottes provinciales qui, se croyant des Clélies, refusent un mariage avantageux, parce qu'il doit se conclure trop promptement. Elles changent leurs noms de Madelon et de Cathos, qu'elles trouvent trop bourgeois, contre ceux d'Aminte et de Polixene. Ce travers existait

alors dans le monde. On sait que les poëtes de l'hôtel de Rambouillet avaient métamorphosé Catherine en Arthemise, et que Fléchier lui-même a désigné sous ce dernier nom Mme. de Rambouillet dans l'oraison funèbre de Mme. de Montausier. Tout est vrai, tout est admirable dans Molière, tandis que tout est faux et forcé dans la pièce nouvelle; car aujourd'hui que toutes nos demoiselles ont les plus jolis noms du monde; qu'on a choisi pour leurs patrones les muses, les grâces et les divinités les plus gracieuses de la fable; que les romans ne pêchent point par les idées romanesques; qu'au contraire l'amour y est traité fort lestement; aujourd'hui, qu'y a-t-il de comique à nous présenter une jeune fille qui change son nom de Benjamine contre celui de Rosemonde, et à lui faire répéter les mêmes raisonnemens qu'aux filles de Gorgibus? Il est vrai que l'auteur ne conclut pas tout-à-fait comme Molière. Après avoir mystifié, humilié et avili la jeune Benjamine, il la marie, bien contrite et bien corrigée. C'est la poétique à la mode.

La pièce est d'une langueur mortelle, et les accessoires ne dédommagent point de la nullité du fond. Une jeune veuve plus qu'étourdie est opposée à la fille romanesque. Celle-ci lui peint le bonheur de voir un homme long-temps à ses pieds. *Les pieds sont bien loin du cœur, dit la veuve.* De pareilles gentillesses devraient être réservées

pour les devises du Jour-de-l'An. Un marin exactement calqué sur tous les marins qui sont au théâtre, ne contribue pas à jetter du piquant dans l'ouvrage, non plus qu'un sot amant qui épouse Benjamine après sa conversion. Le parterre, qui avait peu de remercimens à faire à l'auteur, ne s'est pas montré curieux de le connaître. Toutefois, la pièce se joue aussi souvent que si elle était excellente.

On prétend que l'auteur des *Contes à ma Fille* s'est pillé lui-même pour mettre au jour cette faible production. Ne voilà-t-il pas qu'on lui conteste aujourd'hui la propriété de son conte et de son vaudeville ? Un inconnu, armé d'une comédie sur le même sujet, réclame l'idée première de la Fille Romanesque. Je crains qu'en définitif, les deux auteurs ne se trouvent dans la même position que Leclerc et son ami Coras, à propos de leur *Iphigénie :*

. . . . . Aussitôt que l'ouvrage a paru,
Plus n'ont voulu l'avoir fait l'un ni l'autre.

On a retouché *la Manie des Romans* au Vaudeville; on y a fait des coupures; le parti le plus sage eût été de tout supprimer.

Les Charades en action.

On a eu pendant quelque temps la manie des charades en action : dans le grand monde, elles avaient remplacé les parades, les lectures et les proverbes. Bientôt la

bourgeoisie s'en était emparée, et les avait substituées aux petits jeux; mais aujourd'hui elles sont dédaignées, même au Marais : le même objet ne peut conserver long-temps la vogue.

L'auteur de la pièce nouvelle est donc arrivé un peu tard pour s'égayer aux dépens de cette manie; mais le tableau qu'il fait d'une réunion bourgeoise qui veut singer la haute société, a de la vérité et du naturel; on pourrait même désirer que la vérité fût moins nue; un peu d'ornement ne gâterait rien, et le commérage de ces bonnes gens aurait besoin d'être relevé par quelques traits qui en fissent mieux ressortir le ridicule.

Les charades ne sont pas le seul amusement que l'on se permette chez Mme. de Gerbonet. Pendant l'absence de son mari, elle a voulu avoir une maison, donner de brillantes soirées : chez elle, les uns jouent au boston, les autres essaient de gagner de l'argent à la bouillotte; on fait même de la musique, et quelle musique! Mlle. Palmyre, sa nièce, chante de l'italien, quoiqu'elle ne sache pas un mot de cette langue, et qu'elle ignore même les élémens de la prononciation; elle danse la gavotte avec M. de Saint-Gilles, jeune élégant, qui, craignant de s'enrhumer, s'enveloppe dans son garrick, au milieu du salon. Ce M. de Saint-Gilles est un homme universel; c'est lui qui dirige tous les plaisirs de la maison. La gavotte

avait peu amusé la société ; et en effet, si l'on en excepte les grands parens, qui s'extasient, ces danses exclusives paraissent toujours un peu longues. M. de Saint-Gilles propose de jouer des charades en action, se met à la tête des acteurs, et représente *l'Enlèvement de Proserpine* ; Mme. Gerbonet fait Cérès, sa nièce Proserpine, il remplit le personnage de Pluton ; deux pots de fleurs, posés sur une chaise, imitent, à s'y méprendre, les riantes campagnes de la Sicile. Pendant que l'on cherche à deviner le mot de la charade, Pluton enlève tout de bon Proserpine, s'échappe avec elle de la maison ; ce qui rappelle un peu le *Tableau des Sabines*.

Une servante picarde, chargée de faire le service du salon, de distribuer les verres de sirop, d'eau sucrée, et qui se mêle de temps en temps à la conversation, vient révéler tout le mystère. Chacun est consterné : Mme. Gerbonet pousse les hauts cris ; mais bientôt M. Gerbonet ramène Mlle. Palmyre. Revenu de ses voyages, il avait tout concerté avec M. de Saint-Gilles, afin de donner une leçon à sa femme, et de lui montrer le danger des charades en action. Ce dénouement peu convenable, que l'auteur a eu la prétention de rendre moral, a excité quelques murmures.

La pièce ne brille ni par la conduite, ni par les couplets, mais elle est amusante. Le grand nombre de personnages, la bizarrerie

des costumes, l'espèce de brouhaha continuel qui règne sur la scène, divertissent le spectateur. Mme. Gerbonet et sa société se piquent de suivre la mode, et la suivent en effet, non comme les gens du monde, qui la soumettent et la modifient, mais avec une religieuse exactitude. Aussi leurs costumes, copiés sur les caricatures de Martinet, sont-ils fort plaisans.

La pièce est de M. Dumersan.

Six heures moins un quart, ou *la Tragédie à la Porte.*

Le succès d'une tragédie ne serait pas complet sans la parodie, et cet honneur seul manquait à la tragédie de *Ninus II.* Les auteurs du Vaudeville avaient eu tout le temps nécessaire pour préparer, disposer et mûrir leurs plaisanteries, puisque les représentations de *Ninus* ont été suspendues pendant plus de dix mois. Le public avait donc le droit d'être un peu difficile; et voilà peut-être à quoi il faut attribuer quelques sifflets qui se sont fait entendre vers la fin de la pièce.

La scène se passe à la porte de la comédie française; la pièce commence par des plaisanteries communes et cent fois rebattues sur l'académie et l'institut : on en rit par habitude; mais on a ri de meilleur cœur au tableau assez fidèle de tout ce qui a lieu parmi la foule, avant l'ouverture des bureaux, un jour de première représentation.

Les noms des personnages de la tragédie sont parodiés avec plus de malice que de vérité : *Ninus* est *Asinus*, *Elzire* se nomme *Soupir*, le roi empoisonné *Tamis*, au lieu de *Thamire* ; on a métamorposé le scélérat *Ramnis* en *Réglisse*, *Zorbas* s'appelle *Carabas*, et *Ostraz*, *Fatras*. La même observation peut s'appliquer à l'intrigue.

Il y a dix ans que M. Asinus, médecin de Bagnolet, a donné à son frère Tamis, par l'entremise d'un certain Réglisse, une médecine qui l'a mis pour toujours à l'abri de tous les maux. Asinus a recueilli la succession de son frère, et hérité de ses pratiques ; il a pris grand soin du petit *Zozo*, son neveu, et lui a fait apprendre la médecine. Soupir, veuve de Tamis, s'est retirée dans un hôtel garni de la *rue du Puits qui Parle*. Afin de ne rencontrer personne, elle passe ses soirées à l'Odéon ou au Luxembourg. Ce jour là, il lui a pris la fantaisie d'aller aux Français, voir la première représentation de *Ninus II* ; elle trouve à la porte Carabas, qui lui demande ce qu'elle vient faire, et pourquoi, après avoir vécu dans la retraite pendant dix ans, elle vient tout-à-coup se montrer. Soupir avoue qu'elle ne sait ni pourquoi elle vient, ni pourquoi elle parle. A peine est-elle entrée à la comédie, qu'Asinus arrive avec Zozo, et convient, de son côté, que ses remords tardifs n'ont pas trop le sens commun. Il entre au café pour méditer les *Petites-Affiches*, qui

lui ont de grandes obligations, car il ajoute bien des noms à l'article *Décès*. Soupir revient, et sans dire un mot ni de la tragédie, ni du succès de la représentation, elle voit Zozo, s'attendrit en pensant à son fils, qu'elle n'a jamais vu qu'une fois, le lendemain de sa naissance, et demande au petit docteur s'il a jamais eu une mère? « Oui, madame, j'ai eu ce plaisir, lui dit l'enfant ». La reconnaissance a lieu ; Asinus reparaît. Pour parodier la belle scène où Ninus ordonne qu'on le laisse seul avec Elzire, il renvoie tout ce qui l'environne ; il propose à Soupir de boire une bouteille de bierre au café Minerve, et de jouer aux cartes, à condition, toutefois, qu'elle ne prendra pas la mouche. Soupir consent à tout, excepté au mariage qu'Asinus veut contracter avec elle. La conversation est [illegible] une troupe de créanciers, avec un huissier à leur tête. On notifie à Soupir qu'il faut qu'elle paie les dettes de feu son mari, ou qu'elle aille en prison. Asinus se retire à l'écart, et ne sait pas trop s'il doit payer pour elle. Après avoir long-temps hésité, il se décide pourtant à satisfaire les créanciers. Soupir oublie le passé, et épouse Asinus.

C'est avec cette troupe de créanciers que les auteurs ont cru parodier le tribunal qui juge et condamne Elzire. On a voulu égayer les spectateurs aux dépens d'Ostraz, dont le caractère réservé et prudent produit beau-

coup d'effet dans la tragédie. Carabas ne dit autre chose, sinon qu'il a peur de se compromettre. Cela n'est pas très-comique.

La parodie tourne si court, que les auteurs ont l'air de s'être lassés au milieu de leur ouvrage. En général, les couplets sont jolis; on en a fait répéter plusieurs. Je suis presque fâché qu'on n'ait pas redemandé celui qui fait allusion au talent de Talma. Il y a dans cette parodie des plaisanteries un peu crues; les auteurs s'en étaient confessés dès le couplet d'annonce :

> **Du goût blessant un peu les lois,**
> **Si dans notre pièce on rencontre**
> **Des quolibets, des mots grivois,**
> **C'est la rue ici qu'on vous montre.**

Ils terminaient en priant le public de ne pas oublier qu'on ne sifflait pas à la porte. [illegible] fait eu égard à leur prière; mais de nombreux applaudissemens les ont dédommagés de cette petite disgrâce.

Les auteurs sont MM. Rougemont et Brazier.

TABLE
DES MATIÈRES
Contenues dans ce volume.

BIBLIOGRAPHIE.

SCIENCES ET ARTS.

INSTRUCTION PUBLIQUE.

MÉLANGES.

LITTÉRATURE.

SPECTACLES.

Théâtre de l'Opéra-Comique.

Théâtre de l'Impératrice.

Théâtre du Vaudeville.

Fin du douzième volume.